MÉMOIRE HÉRITÉE OU MÉMOIRE FABRIQUÉE

Une évolution des déontologies et des pratiques de restauration du patrimoine angkorien, de 1898 à nos jours

Armelle NINNIN, ENSAPB

Séminaire « Patrimoine et Projet », Philippe Prost, 2018

« Qui nous dira le nom de ce Michel-Ange de l'Orient qui a conçu une pareille œuvre, en a coordonné toutes les parties avec l'art le plus admirable, en a surveillé l'exécution de la base au faite, harmonisant l'infini et la variété des détails avec la grandeur de l'ensemble et qui, non content encore, a semblé chercher partout des difficultés pour avoir la gloire de les surmonter et de confondre l'entendement des générations à venir ! »

Henri Mouhot, « Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres provinces centrales de l'Indochine », paru dans la revue *Le Tour du Monde* puis version complète éditions Hachette et Cie, 1868, pp. 194-195

« C'est ainsi, répétons-le, qu'une démarche particulière, propre à la culture européenne, est érigée en universel culturel. »

Françoise CHOAY, *Le Patrimoine en questions*, Anthologie pour un combat, SEUIL, 2009, p. XXXVII

« Et c'est un peu comme dans ces rêves fatigants où l'on s'acharne vers un but qui s'enfuit. »

Pierre Loti, *Un pèlerin d'Angkor*, (à propos des escaliers d'Angkor Vat), Hachette, 1911

SOMMAIRE

PREAMBULE

4. Présentation du site
6. Une brève histoire géo-politique du site d'Angkor
7. Chronologie des cités khmères
8. Organisation générale d'un temple angkorien
10. Carte de la région d'Angkor 1: 100 000e
11. Présentation des principaux temples abordés
15. Lexique

16. **INTRODUCTION**

PREMIERE PARTIE : 1878-1930

Des balbutiements de la protection à l'élaboration d'une méthode de conservation

23. 1.1. Le contexte de la redécouverte d'Angkor par l'Occident
35. 1.2. Mise en place du cadre juridique et institutionnel de la conservation des monuments d'Angkor
50. 1.3. Etude graphique des travaux menés sur Angkor Vat et le Baphuon de 1907 à 1930

DEUXIEME PARTIE : 1930-1972

Vers des méthodes scientifiques de restauration et un perfectionnement des techniques

87. 2.1. Entre essor laborieux et stratégie de communication
104. 2.2. 1950 – 1972 : L'âge d'or de la Conservation d'Angkor et la complexification des techniques
118. 2.3. Etude graphique des travaux menés sur Angkor Vat et le Baphuon de 1930 à 1972
172. La protection du site devant la menace de la guerre

TROISIEME PARTIE : 1990-nos jours

Gestion internationalisée du site et culture de masse

177. 3.1. Réouverture des frontières et intervention de l'UNESCO
192. 3.2. Des politiques de restauration du site désormais internationalisées
214. 3.3. Etude graphique des travaux menés sur Angkor Vat et le Baphuon de 1990 à nos jours

226. **CONCLUSION**

ANNEXES

230. Représentation
260. Législation
274. Interviews
296. Bibliographie

PREAMBULE

Présentation du site

Capitale : Phnom Penh
Superficie : 181 035 m²
Système politique : monarchie constitutionnelle
Population totale en 2010 : 14 701 717
Densité : 72,5 hab/km²

Le Cambodge est bordé par la Thailande et le Golfe du Siam à l'Ouest, par le Laos au Nord et par le Sud-Vietnam au Sud-Est.

Deux puissances hydrauliques parcourent son territoire : le Mékong, et le Tonlé Sap, soumis à un fonctionnement très particulier (surface triplée en saison des pluies). L'organisation hydraulique du territoire témoigne d'une appropriation et d'une gestion réfléchie du territoire, afin de transformer celui-ci en véritable éco-système, vivier d'une agriculture riche.

La force économique du Cambodge repose essentiellement sur son potentiel agricole - 33,5% du PIB en 2009 : riz, caoutchouc, mais, tabac,… ces ressources étant exportées massivement à l'étranger ; mais elle repose aussi et de plus en plus sur son potentiel touristique (tournant décisif en 1992 après le classement du site d'Angkor au patrimoine mondial de l'UNESCO).

Selon la légende qui raconte la fondation de la civilisation khmère, son premier dynaste serait issu de l'union entre Kaundinya, un brahmane indien, et de Soma, une princesse nagi. Selon un autre mythe, le couple originel serait composé de Kambu Svayambhuva et de l'apsara (danseuse céleste) Mera, dont l'union symbolise celle du soleil et de la lune : le mot Kambuja, qui signifie « fils de Kambu » donne alors naissance au terme de « cambodgien », les descendants actuels des anciens khmers. Le pays est partagé entre plusieurs ethnies : le peuple khmer représente 85,7% de la population et cohabite avec d'autres minorités : vietnamiens (7,4%), chams (3,5%), chinois (3,2)%, kui, mnong, tampuan, laos, jarai, kru'ng, malais, thais, chongs, etc… La langue khmère est parlée en majorité (85%). 96,4% de la population est fidèle au Bouddhisme, ce qui n'exclut pas du pays les religions musulmane, chrétienne, ou autres.

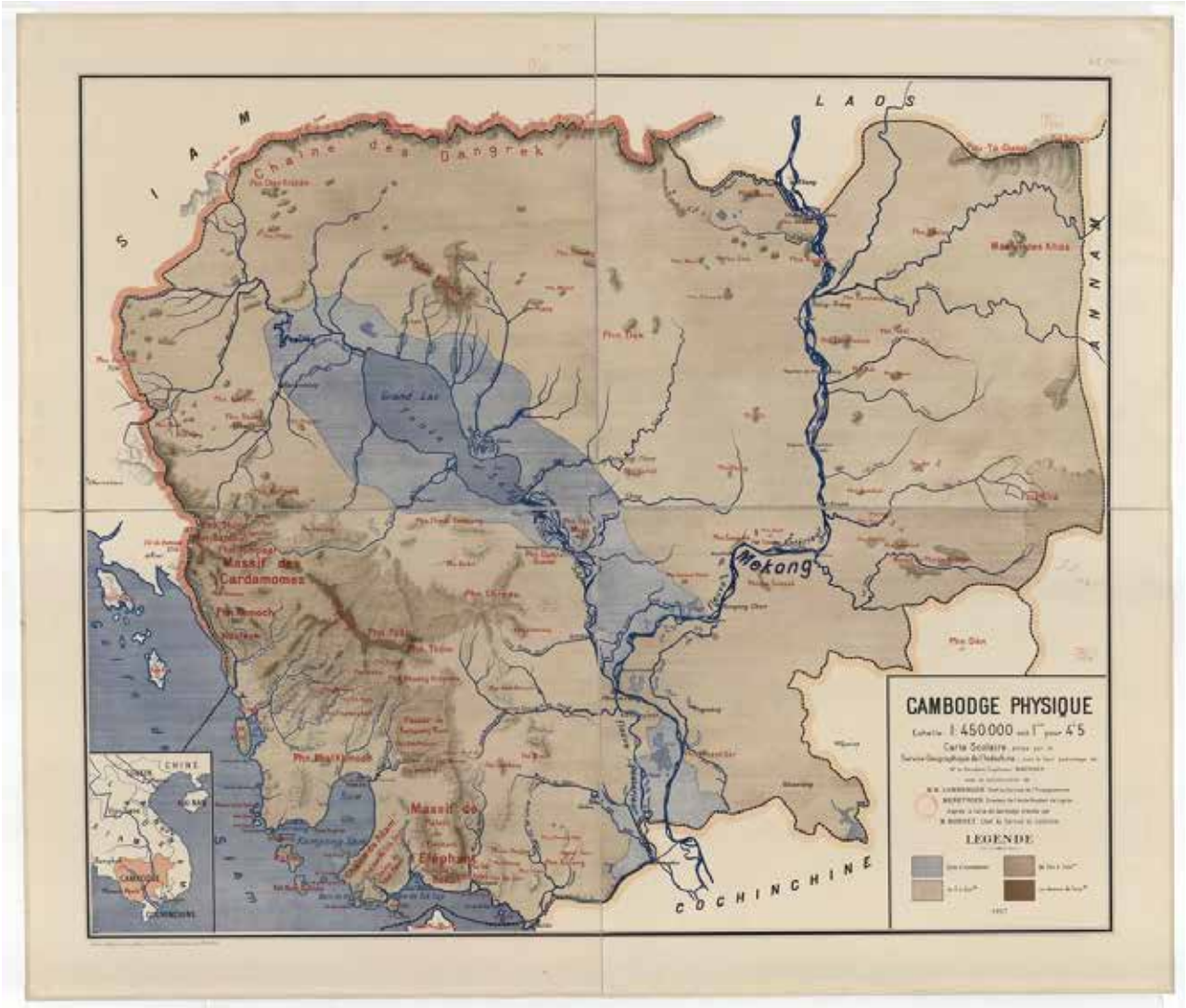

Carte du Cambodge dessinée en 1927 par M. Bornet, source : Gallica

Une brève histoire géo-politique du site d'Angkor

Au VIIe siècle, lorsque le Kambuja proclame son indépendance par rapport au royaume du Fou-Nan, le roi Içanavarman déplace la capitale, située jusqu'alors au Sud-Est du Cambodge, dans la région d'Angkor : **Içanapura**, sur le site de Sambor Prei Kuk. Après une série d'invasions de Java et de Sumatra, le roi Jayavarman II proclame l'indépendance vis-à-vis de Java et installe sa capitale en 802 sur les monts Kulen, dont le relief permet des conditions de défenses optimales.

Mais les cultures sont rendues difficiles par la topographie accidentée, et Jayavarman II redescend sur la rive Nord du Tonlé Sap, à **Hariharayala** dans la région de Roluos, où règneront son fils puis son neveu. A la fin du IXe siècle, Yaçovarman crée une véritable « puri », une ville aux limites précises qui met fin à une organisation de bourgades errantes : l'idée est de renforcer l'image d'une capitale « digne de ce nom » : il s'agit de **Yaçodharapura** (ayant pour centre le Phnom Bakheng).

Dès lors, Angkor restera la capitale de toutes les dynasties à l'exception d'une interruption de 921 à 944 lorsque que le roi Jayavarman IV émigre à **Koh Ker**. Son beau-fils revient à Angkor et « restaure la sainte citée demeurée longtemps vide ». Au XIe siècle, les limites de la ville sont légèrement décalées vers le Nord : elles correspondent alors au tracé du futur Angkor Thom.

Après une période rythmée par des troubles politiques et une guerre qui place le Champa sous domination khmère, le roi Jayavarman VII (XIIe siècle) reconstruit le Cambodge ainsi que la capitale **Angkor Thom** : il fait construire une muraille percée par cinq portes monumentales, modifie les plans du Bayon, restaure en les complétant les temples de Ta Prohm, Prah Khan,… fait construire de nombreuses infrastructures et hopitaux.

XIIIe siècle : mort du dernier grand roi, invasions Siam et épuisement des ressources et de l'énergie de la nation, suivi d'un potentiel dérèglement du système hydraulique, ce qui aura pour conséquence l'abandon d'Angkor et l'installation des souverains sur les rives du bas-Mekong. La région d'Angkor ne sera rétrocédée au Cambodge qu'en 1907.

La monumentalité du site témoigne du poids de l'histoire politique d'Angkor et de son influence sur le territoire en terme d'organisation de réseaux et de gestion des ressources. Le système hydraulique mis en place grâce aux barays oriental et occidental servait à la régulation du cours des rivières et permettait l'irrigation de toute la plaine via un savant maillage de canaux.

Chronologie des cités khmères

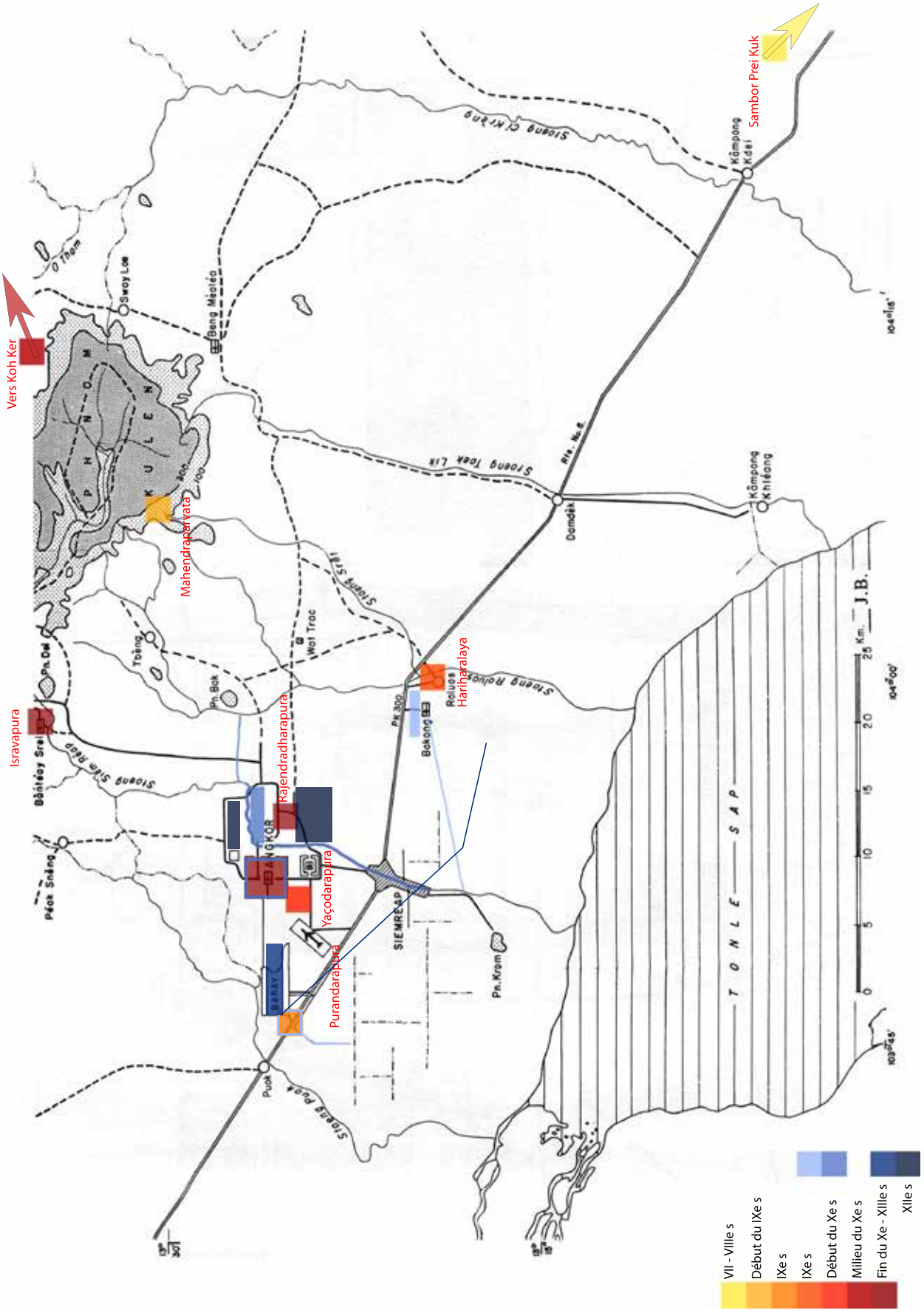

Carte de la région d'Angkor remaniée par l'auteur

Organisation générale d'un temple angkorien

Les temples angkoriens sont exclusivement des monuments imprégnés d'une symbolique forte : les palais et bâtiments d'habitation étant construits avec des matériaux légers, ces temples en grès et latérite se voulaient pérennes, indestructibles devant l'épreuve du temps.

Matériaux : La pierre subit le même traitement que le bois dans l'assemblage, le bois étant le matériau de référence pour les constructeurs khmers. Le grès servait d'abord aux motifs entourant les baies, puis sera utilisé pour tous les éléments constructifs. La brique est surtout utilisée jusqu'à la première moitié de la période classique, en général couverte d'un enduit à base de chaux. La latérite, roche poreuse, est utilisée comme matériau de remplissage, de soutènement des gradins, et pour les ponts et enceintes. Le bois servait aux charpentes, aux poutres de soutien, aux portes, et aux panneaux de revêtement des murs et plafonds.

Mise en oeuvre : les temples s'élèvent sur des matelas de sable compressé ; les fondations sont formées par une ou deux assises de latérite sur le sol argileux ; les soubassement font office de soutènement ; les blocs de pierre sont frottés les uns contre les autres afin d'être à joints vifs sans nécessiter de mortier.

Gradins : l'étagement de gradins superposés représente le mont Meru qui s'élève selon l'axe du monde, et se prolonge dans les profondeurs par un puits central. Sous Jayavarman VII, cette disposition aura tendance à s'étendre de plein pied en accusant l'axe est-ouest : l'élévation étant symbolisée par la succession des différentes galeries, salles et vestibules avant d'accéder au sanctuaire central.

Enceintes : les enceintes successives correspondent aux cycles de montagnes entourant le mont cosmique et séparées par l'océan (douves ou bassins-fossés) ; elles sont numérotées à partir du centre du monument.

Galeries : des galeries pourtournantes voûtées en encorbellement sont parfois accolée aux enceintes et forment des cloîtres séparés de la galerie par des piliers ou un mur percé de fenêtres à balustres.

Gopuras : les enceintes et les galeries sont coupées selon les axes cardinaux par des gopuras ou pavillons d'entrée, le plus souvent de plan cruciforme avec ailes latérales et entrées secondaires.

Sanctuaire principal : de plan carré ou cruciforme, le sanctuaire principal abrite la statue du dieu. Il est surélevée par rapport aux autres tours et de proportions plus importantes.

Prasat : nom générique des tours-sanctuaires, orientées à l'est, chacune des trois autres faces de la tour étant ornées de fausses portes. La superstructure s'organise en étages fictifs dont les dimensions se réduisent proportionnellement pour accuser l'effet d'optique.

Bibliothèques : accueillaient livres sacrés et objets de culte, s'ouvrent à l'ouest.

Lieux de retraite, Salles de repos, Chaussée d'accès : rejoint le temple à l'est, bordée de nagas-balustrades, de lions ou de dvarapalas.

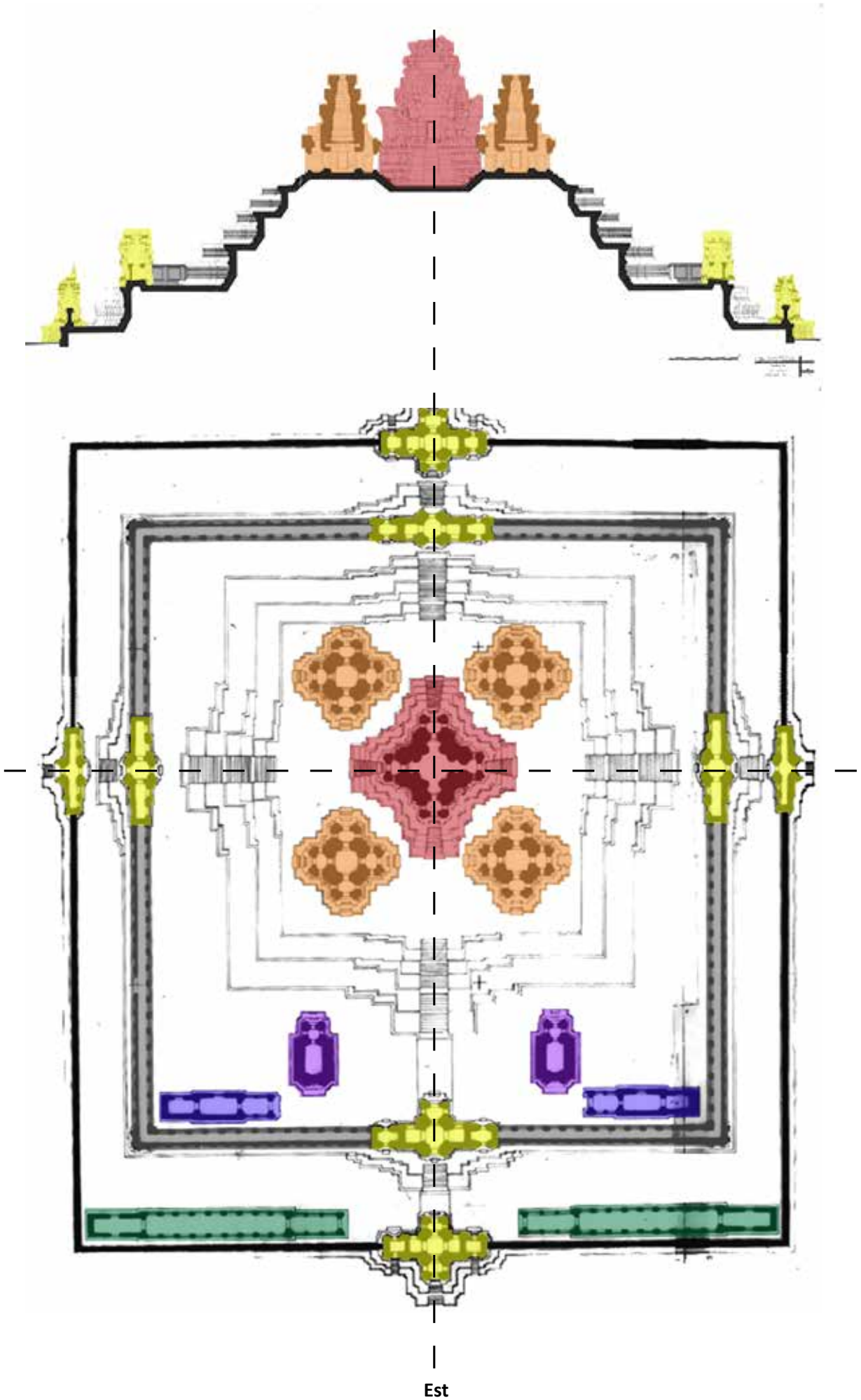

Plan et coupe nord-sud de Takéo, fondé à la fin du Xe siècle par Jayavarman V et Suryavarman I

Documents remaniés par l'auteur d'après EFEO_CAM16558 et EFEO_CAM16529_2, archives EFEO

Carte de la région d'Angkor 1: 100 000e

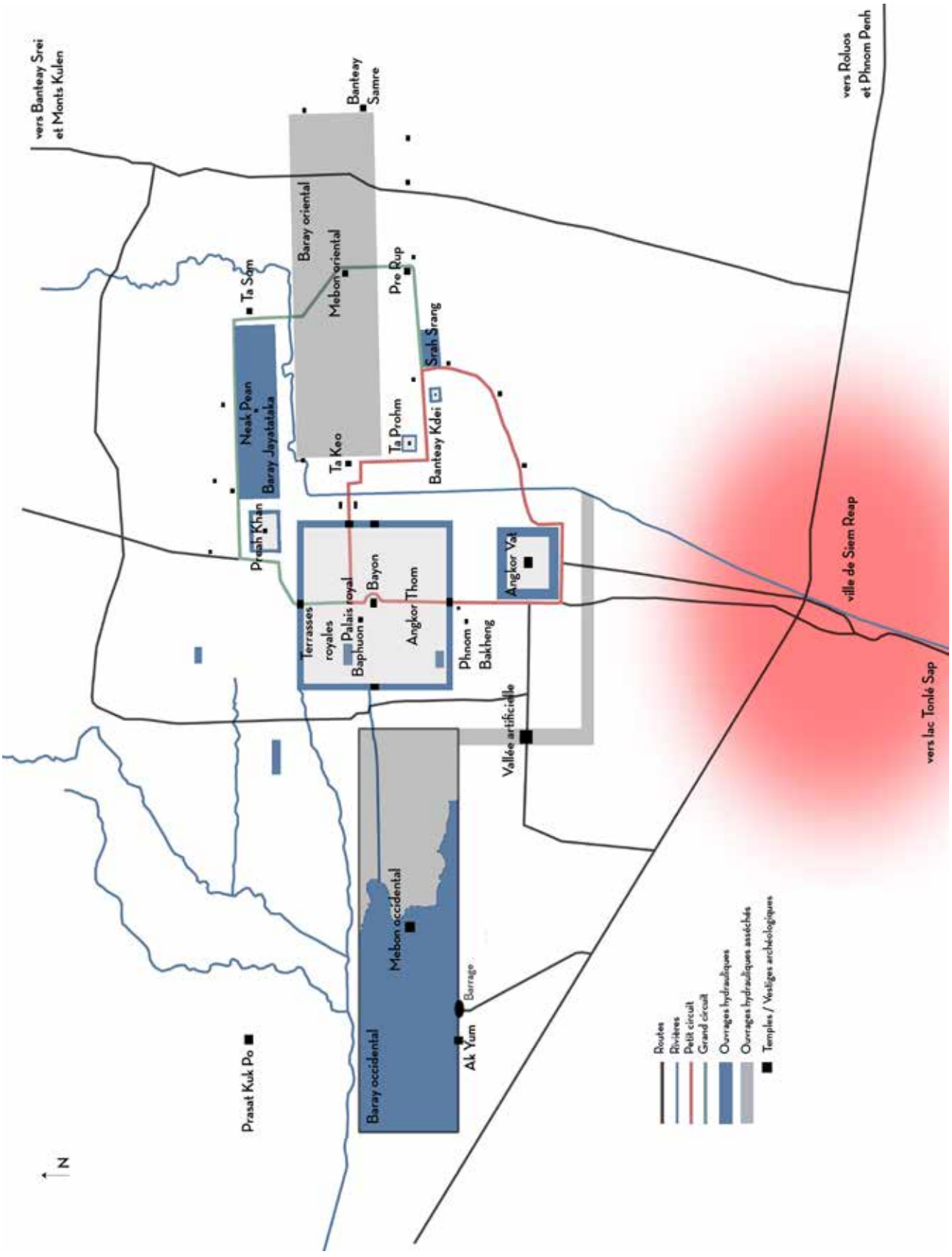

Carte de la région d'Angkor dessinée par l'auteur

ANGKOR VAT

Début du XIIe siècle
Commanditaire : Suryavarman II
Culte : brahmanique

Le temple d'Angkor couvre une superficie de 200 hectares en incluant la douve pourtournante large de 190 mètres. A l'intérieur du périmètre dessiné par la douve, une enceinte rectangulaire de 1 025m sur 800 contient le temple à proprement parler. Angkor Vat combine les deux grands types de composition des temples khmers : le temple montagne, représentation du Mont Meru, avec gradation verticale des trois gradins, chaque étage étant limité par des galeries ; et le temple de plein pied accusant l'axe est-ouest. Chaque galerie est coupée au centre de chaque face par un gopura, et des tours s'élèvent à chaque angle. Le premier gradin supporte cinq tours. Il est exceptionnellement orienté à l'ouest. C'est le plus grand ensemble du groupe d'Angkor, et emblème du pays.

clichés :
EFEO_CAM12543_2
EFEO_CAM05049

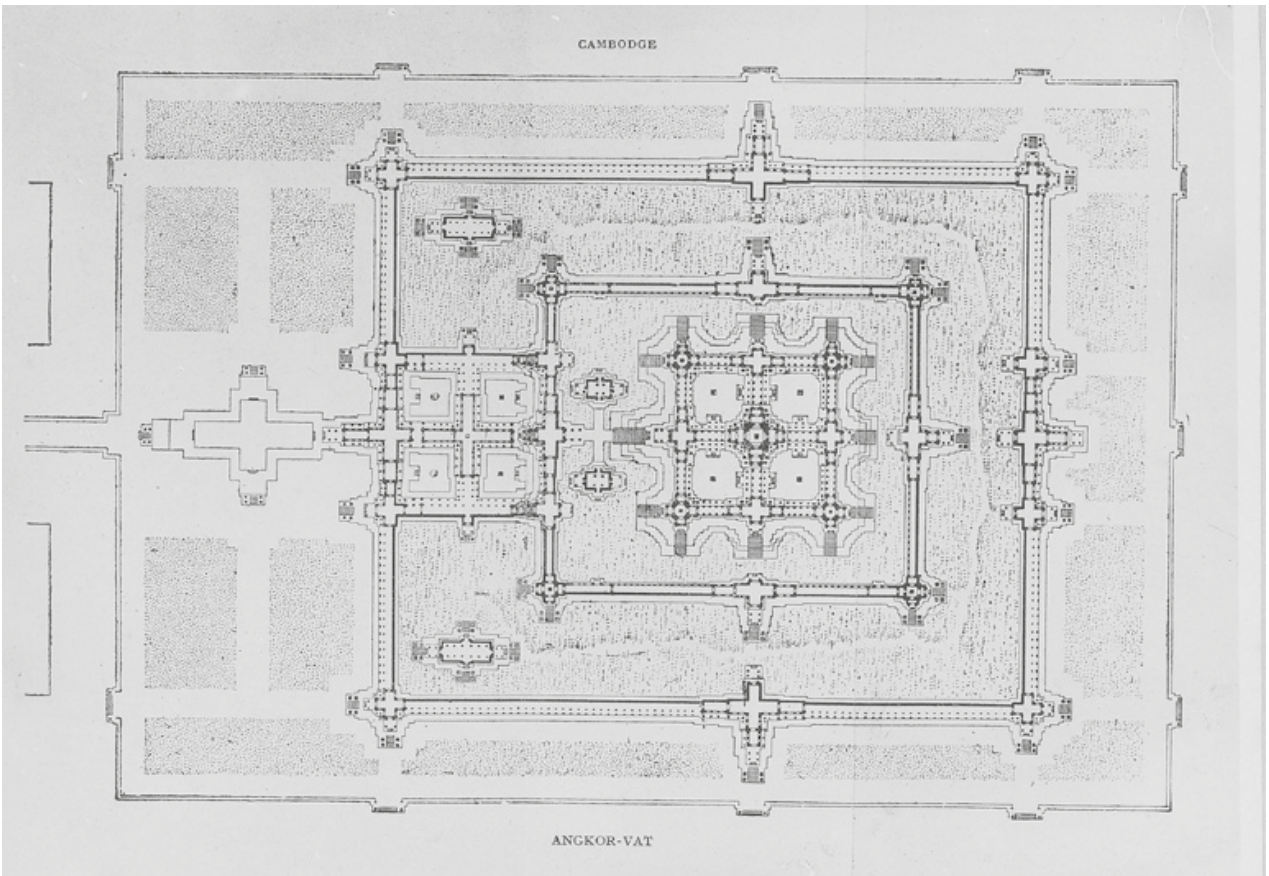

BAPHUON

Fin du XIe siècle
Commanditaire : Udayadityavarman II
Culte : brahmanique

Situé dans l'enceinte d'Angkor Thom, le Baphuon présente une enceinte extérieure de 425 mètres sur 125. Ce temple-montagne mesure 120m sur 100, et n'était avant son dégagement plus qu'une colline recouverte de végétation. Il repose sur une butte de terre maintenue par un blocage de latérite parementé de grès.

Une chaussée de grès mène du gopura est de quatrième enceinte à la base du temple : cette chaussée, longue de 200 mètres, repose sur trois rangées de colonnes sur pilotis. Elle est interrompue par un pavillon cruciforme, qui est prolongé au nord et au sud par deux terrasses dont celle du sud accueille un bassin parementé de grès de 37m sur 28.

La pyramide se compose de cinq gradins dont les premier, troisième et cinquième sont couronnés de galeries. La troisième galerie a presqu'entièrement disparu, ses matériaux ayant servi au XVIe siècle à ébaucher sur la face ouest de la pyramide un colossal Bouddha couché.

Sur la terrasse supérieure, le soubassement du sanctuaire central est double : l'un carré enveloppe l'autre de plan cruciforme, ce qui peut être expliqué par la volonté de donner plus de volume à la tour centrale, ou de souligner le caractère symbolique du Mont Meru, celui-ci se continuant sous le sol d'une quantité égale à celle de la partie en élévation.

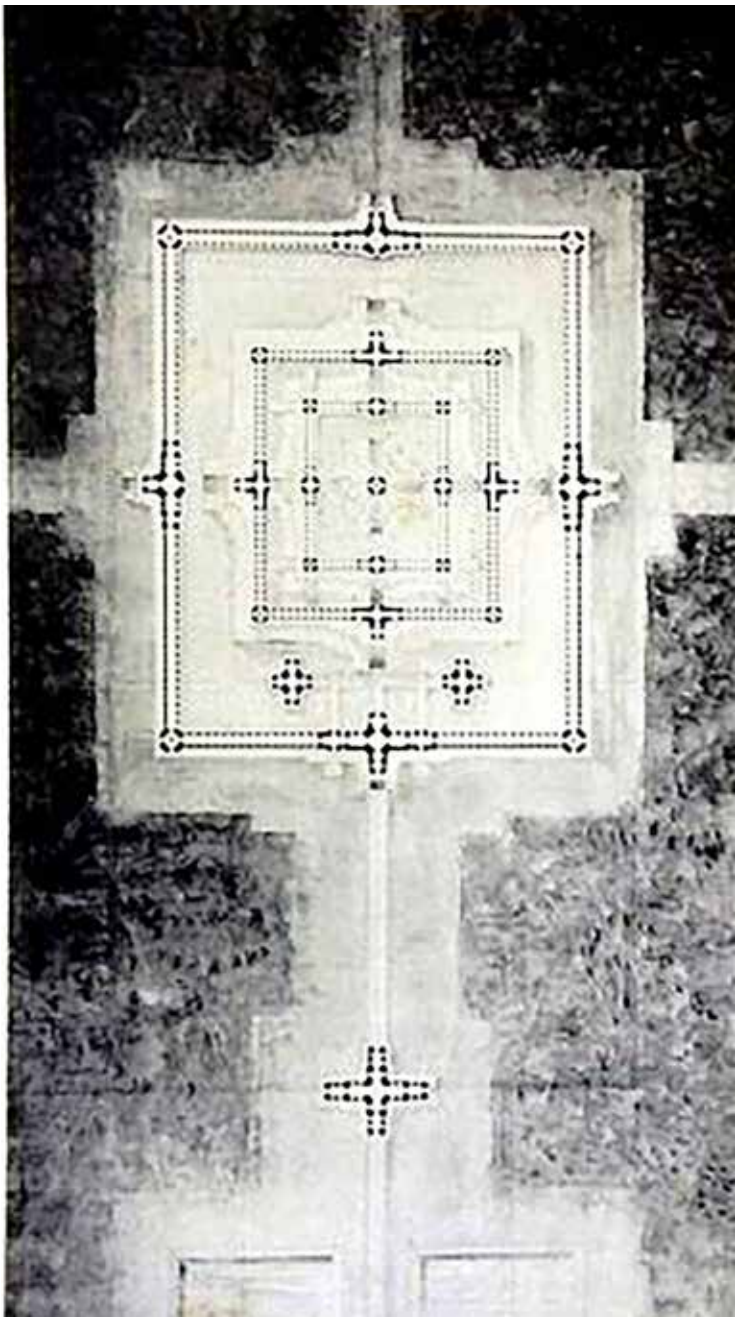

clichés :
EFEO_CAM12559_3
Plan du Baphuon - Bibliothèque Nationale du Cambodge

BAYON

Fin du XIIe siècle

Commanditaire : Jayavarman VII

Culte : bouddhique

Placé au centre du carré délimité par l'enceinte de la ville d'Angkor Thom, le Bayon est enclos par une enceinte extérieure de 160 m sur 140, et donne l'impression d'être comprimé dans un cadre trop étroit. Sa masse centrale est ramassée à l'intérieur de ses deuxièmes galeries de 80m sur 70, dans une inextricable confusion de blocs amoncelés.

Originellement construit par Jayavarman VII qui instaure le bouddhisme comme religion d'Etat, le Bayon contient 54 tours dont chacune est sculptée de quatre visages d'Avalokitesvara (le plus vénéré des bodhisattva) regardant les directions cardinales, soit 216 visages dont les sourires ne quittent pas les visiteurs.

Le massif central est étrangement de plan circulaire, de plus de 25 mètres de diamètre à la base. Le Bayon possède deux galeries concentriques sculptées de bas-reliefs représentant des scènes mythologiques, historiques, ou de la vie quotidienne.

Mais le plan original a subi des remaniements successifs, ce qui explique l'enchevêtrement des salles et des galeries.

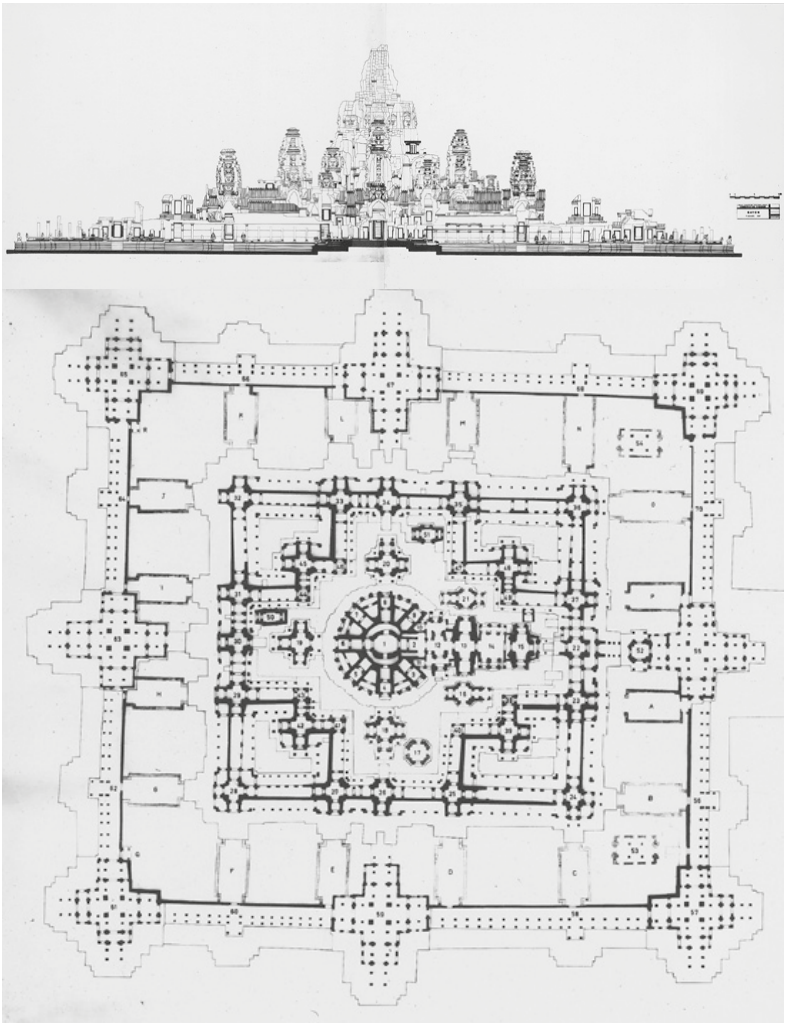

clichés :
EFEO_CAM12557
EFEO_CAM16364
EFEO_CAM16425_1

TA PROHM

Fin du XIIe siècle
Commanditaire : Jayavarman VII
Culte : bouddhique

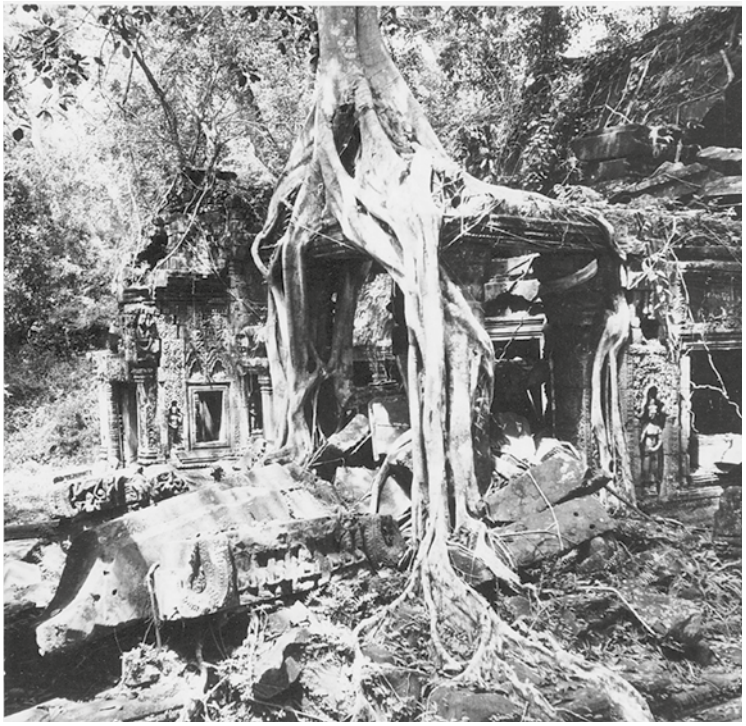

Situé à l'est d'Angkor Thom, le temple de Ta Prohm a été choisi dès le début du XXe siècle par les archéologues pour illustrer la symbiose entre la nature et les ruines qui s'observait en continuité absolue avant les dégagements et débroussaillements. Les archéologues avaient à coeur de garder un exemple de l'"état de nature" des premières découvertes, ce qui en a fait le décor idéal du film Lara Croft, et lui a par conséquent valu un nouveau nom plus simple à mémoriser.

Sa construction tardive lui vaut de respecter une composition de plein-pied accusant l'axe est-ouest, la notion d'élévation se traduisant alors par une suite de tours et de passages menant au centre de la composition et formant une sorte de voie sacrée.

Deux enceintes successives entourent le temple, la dernière étant de 1 000m sur 600. Ta Prohm porte également les traces de transformations postérieures.

clichés :
EFEO_CAM1674
EFEO_CAM01634

LEXIQUE

Angkor	Capitale
Banteay	Caserne, citadelle, forteresse, cantonnement
Baray	Bassin
Cedei, Tanei	Stupa
Chakra	Roue
Dharamçala	Abris pour pèlerin
Dvarapala	Gardien de porte
Gopura	Porte monumentale
Khleang	Réserve, stock
Kompong (origine malaise)	Village de berge
Krong	Centre ville
Kuk	Prison, grotte
Linga	Idole phallique, une des formes de Siva
Men	Monument funéraire
Meru	Montagne, centre du monde et cité des dieux
Naga	Serpent, génie des eaux
Neak Ta	Esprit du lieu, génie
Phimean	Palais
Phnom	Colline, montagne
Phum	Village
Pradakshinâ	Circumambulation rituelle laissant le monument toujours à droite
Prang	Corps de bâtiment
Prasat	Tour, sanctuaire, monument, temple
Prei	Forêt, sauvage
Prohm	Brahma
Puri	Ville
Rung	Tunnel
Russey	Bambou
Sap	Eau douce, qui manque de sel
Sema	Stèles limitant l'emplacement sacré
Somasutra	Canal d'évacuation des eaux lustrales en dehors du sanctuaire
Srah	Etang
Srei	Femme
Srok	District
Stung	Rivière
Thom	Grand
Tmo, Sila	Pierre
Tonle	Fleuve
Trapeang	Point d'eau
Vat	Pagode, lieu clôt
Vihara	Sanctuaire principal
Visvakarman	Architecte divin, fils de Siva

INTRODUCTION

Le site d'Angkor tel qu'il nous apparait aujourd'hui ne se compose plus que de vestiges archéologiques à caractère religieux – en effet seuls les temples édifiés par les souverains étaient construits en matériaux pérennes tels que la brique et le grès – et d'infrastructures hydrauliques - bassins, réservoirs, canaux, ponts. Ces vestiges témoignent de siècles d'occupation humaine ayant façonné le territoire et sont l'héritage de capitales successives[1], fondées par les dynasties angkoriennes, dont la période la plus prolifique se situe entre les VIIIe et XIIIe siècles. Ces témoins nous permettent, spectateurs contemporains, de chercher à comprendre comment s'organisaient les structures politiques, économiques, religieuses et spatiales, dans un contexte d'émulation artistique : par l'épigraphie d'abord, dont les inscriptions fournissent un corpus permettant de dater les édifices et les règnes associés, l'étude de la statuaire et des décors sculptés, l'archéologie, et par l'analyse de la mise en œuvre et de la typologie des édifices, ainsi que de leurs évolutions. On le voit, c'est par le croisement des disciplines que la recherche sur ce foyer de peuplement historique doit s'appuyer pour comprendre des éléments disjoints au sein d'un territoire pris dans sa globalité.

Or, on a longtemps considéré Angkor comme le berceau d'une civilisation disparue, avec son lot de mythes et de légendes, puisque les vestiges qui nous en restent sont – par définition – pour la plupart à l'état de ruines. On considère en effet qu'Angkor a été abandonnée en tant que capitale au XVe siècle, bien que le déclin ait été amorcé dès la fin du XIIe siècle. Plusieurs facteurs concourent à cette chute : la montée en puissance du royaume voisin de Sukhothai et les attaques siamoises à Angkor déstabilisent le pouvoir monarchique central établi ; le passage du brahmanisme au bouddhisme ébranle la foi du peuple pour le culte royal, dont l'incarnation par l'organisation des cités s'estompe dans l'identité collective. Or, l'entretien du système hydraulique en dépend (effort collectif sous-tendu par l'idéologie) : celui-ci perd en efficacité et le système organisant la plaine d'Angkor, alors en surexploitation urbaine et agricole, s'enraye. Suivant un cercle vicieux de causes et d'effets multiples et indépendants, la région est délaissée par les souverains, malgré un épisodique retour du roi Ang Chan, au XVIe siècle. Pourtant, ainsi divinisée par les rois khmers et peuplée de génies tutélaires, la plaine d'Angkor ne cessera d'être un lieu de vie et de pèlerinage, comme en témoigne le plan dessiné par le pèlerin japonais Simano Kenryo au XVIIe siècle.

1 Voir préambule p. 6

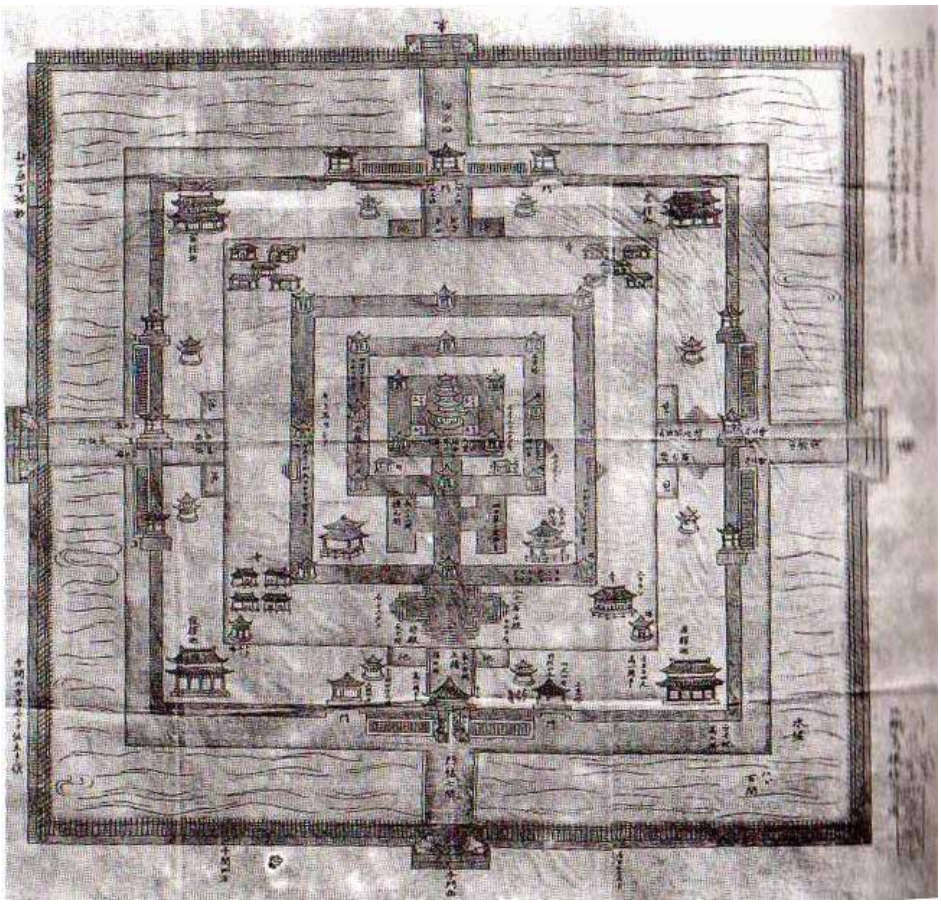

Plan d'Angkor Vat dessiné par Simano Kenryo au XVIIe siècle

Aussi, les temples, redécouverts par les premiers explorateurs occidentaux, à la fin du XIXe siècle, portaient déjà en eux des modifications structurelles, ayant fait l'objet de transformations et de restaurations, dues à des changements de culte, des menaces d'écroulement ou des améliorations d'organisation spatiale. S'il est de notoriété que chaque roi symbolisait sa puissance et garantissait son passage à la postérité en édifiant un nouveau temple – représentation cosmogonique du Mont Meru, la demeure des dieux – il est moins répandu qu'ils apportaient également des modifications aux constructions de leurs ancêtres[2].

Au XIIIe siècle, Indravarman II et Jayavarman VIII - successeurs de Jayavarman VII, que l'on considère comme le dernier grand souverain khmer - font de nombreuses modifications que l'on a trop souvent attribuées à ce dernier : entre-autres la chaussée ouest d'Angkor Vat, la chaussée sur pilotis du Baphuon, le plan cruciforme du premier étage du Bayon, les enceintes de Ta Prohm et Preah Khan surmontées de tours à visages (marquant la né-

2 Claude Jacques, « Les derniers siècles d'Angkor », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 143ᵉ année, N. 1,* 1999. pp. 367-390

cessité nouvelle d'une fonction défensive). Au XVIe siècle, lors du retour de la monarchie à Angkor, la façade occidentale du Baphuon est transformée en un Bouddha couché de soixante mètres de long, réalisé en grande partie avec les blocs de la terrasse supérieure de ce temple-montagne. De même, un colossal Bouddha assis, en appareillage, est commencé au sommet du Phnom Bakheng, engloutissant le sanctuaire central et une partie des tours du quinconce.

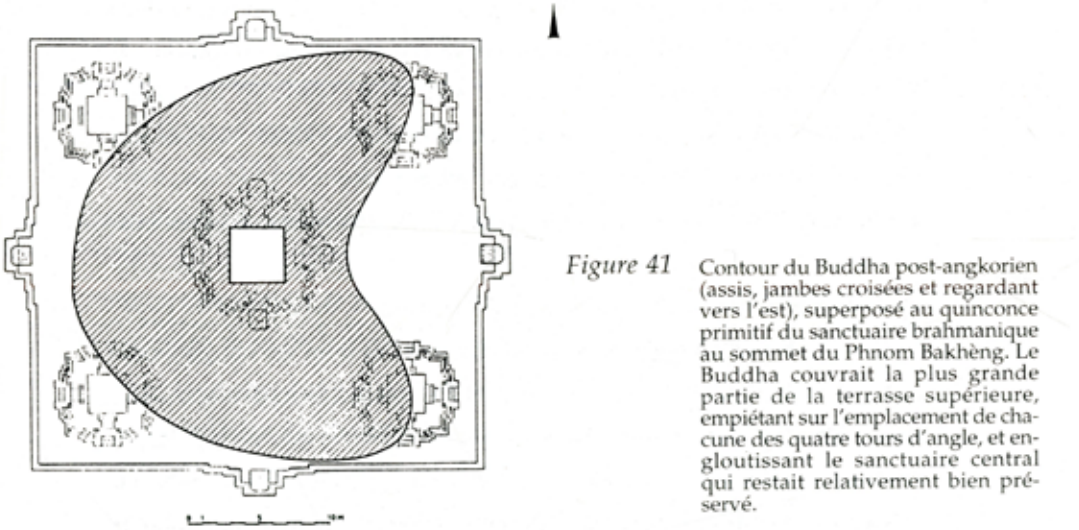

Figure 41 Contour du Buddha post-angkorien (assis, jambes croisées et regardant vers l'est), superposé au quinconce primitif du sanctuaire brahmanique au sommet du Phnom Bakhèng. Le Buddha couvrait la plus grande partie de la terrasse supérieure, empiétant sur l'emplacement de chacune des quatre tours d'angle, et engloutissant le sanctuaire central qui restait relativement bien préservé.

Schéma extrait de : APSARA, *Angkor : Passé, Présent et Avenir*, Gouvernement royal du Cambodge, 1997, p. 86

A Angkor Vat, une inscription témoigne des restaurations et travaux d'embellissement effectués par Ang Chan : sculpture des plafonds en bois des galeries, dorures, sculptures des bas-reliefs de la galerie du premier étage, remplacement de colonnes, bouchage des portes du sanctuaire central. L'exemple de transformation le plus spectaculaire concerne la Terrasse des Eléphants : « En fait, plusieurs indices nous laissent penser actuellement que le projet au XVIe siècle ne comprenait à l'origine qu'un dégagement et une régularisation de la surface des plateformes des terrasses, en démolissant au passage les vestiges de structures antérieures ; à cette occasion, le sommet des panneaux M1 et M2 furent retrouvés « accidentellement » dans le remblai. Il fut alors décidé de réemployer certains panneaux de reliefs (les plus accessibles en fouillant le remblai, à savoir ceux du centre), pour « décorer » tant le sommet du perron nord de la terrasse des Eléphants que celui de la Terrasse du Roi Lépreux. »[3]. Ce cas de figure particulier, découvert dans les années 90, met en évidence le premier exemple de restauration par anastylose[4] à Angkor.

3 Christophe Pottier, « La quatrième dimension du puzzle… », *Seska Khmer N°1,* éd. du CEDOREK (Centre de Documentation et de Recherche sur la Civilisation Khmère), janvier 1999, p. 107

4 Voir p. 96

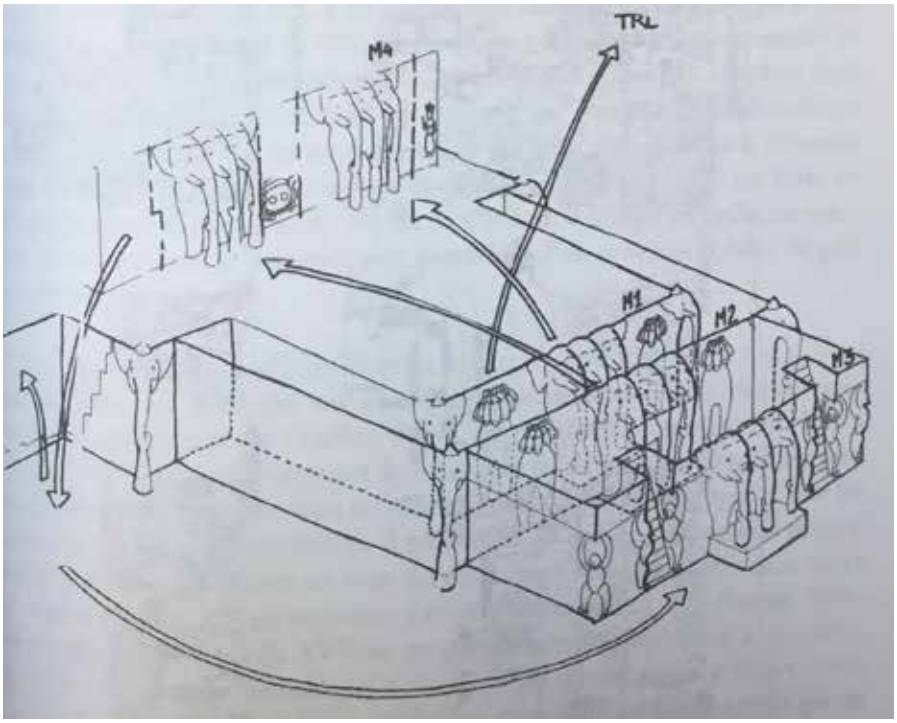

Schéma indiquant les divers mouvements des blocs au perron Nord de la Terrasse des Eléphants, extrait de : Christophe Pottier, « La quatrième dimension du puzzle… », *Seska Khmer N°1*

On constate donc que les vestiges qui se dressent devant nous aujourd'hui sont le fruit de modifications successives, pas toujours décelables, que le réemploi des blocs était une technique courante, et que même après la disparition des constructeurs khmers, les fidèles continuèrent à réparer et embellir ces lieux de culte. Or, l'intervention physique au présent sur un monument vestige d'un temps passé implique un renouvellement perpétuel de la volonté humaine de façonner son territoire, de redécouvrir et de retranscrire sa propre histoire. Les transformations induites par des suppressions ou ajouts contemporains sur un édifice en plein processus de disparition conduisent, à force de vouloir conserver la mémoire transmise par ce patrimoine, à en modifier (falsifier ?) – légèrement ou profondément – la lecture. Les paradoxes soulevés par les conflits entre les valeurs que porte, ou que l'on attribue à un édifice (thèse développée notamment par Aloïs Riegl[5]) conduisent parfois à perdre ou à transformer le sens de sa destination ou de ses usages. La situation actuelle de conservation du site d'Angkor, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO (nous verrons que cette tutelle n'est pas sans conséquences sur le respect des valeurs historique et de remémoration du parc archéologique), est dévouée aux exigences d'un tourisme de masse qui contribue à transformer aussi bien le site en lui-même, que ses abords proches et lointains. De plus la gestion extra-étatique du site (plusieurs pays intervenants, partenaires économiques internationaux) multiplie les divergences d'attentes, d'intérêts et de points de vue.

5 Aloïs RIEGL*, Le Culte moderne des monuments,* éd. ALLIA, 2016 (texte 1903)

On comprend tout de suite que le « Parc d'Angkor » – appellation héritée des années 20, qui prend aujourd'hui tout son sens – a été organisé au service du tourisme : les accès ont été aménagés, des parkings immenses s'étendent aux abords du site pour que la circulation soit relayée ensuite par des tuk-tuks ou minivans, des routes goudronnées avec pistes cyclables recouvrent les anciennes chaussées dallées de grès qui mènent aux temples. Les parcours sont fléchés via la création de différents circuits, la présence de pancartes et de barrières. Le fait que le temple de Ta Prohm, déjà considéré au début du XXe siècle comme « concession au goût général pour le pittoresque»[6], ait été rebaptisé le « Lara Croft temple », n'est pas anodin : il est l'expression la plus aboutie de la restauration au service d'une fiction évocatrice. La végétation y est domestiquée et contrôlée pour donner aux touristes la sensation d'en être le découvreur. Des plateformes sont ménagées afin que les touristes puissent se photographier au bout d'une perche devant les racines enveloppantes des arbres.

Quels ont été les choix qui ont guidé les conservateurs d'Angkor au cours du XXe siècle face aux multiples questions soulevées par la complexité des interventions ? Comment se sont érigées et ont évolué les doctrines sur la façon de transmettre l'histoire ? Quels principes faut-il donc adopter pour concilier à la fois la survie des temples fragilisés depuis des siècles par les facteurs météorologiques et humains et l'industrie touristique moderne ? On doit cette entreprise de restauration au service du grand public à la présence coloniale française, et l'attention portée sur l'urgence de sauver ces édifices de la ruine, couplée à une appropriation par les étrangers de ces témoignages d'une civilisation passée, impliquent d'apposer à la restauration du site une vision occidentale de la transmission de la mémoire et du patrimoine. Comme nous le rappelle Françoise Choay[7], le « Monument Historique est une création occidentale, exportée hors d'Europe par la colonisation. Et l'esprit occidental, fort des débats houleux d'un XIXe siècle oscillant entre l'éloge de la préservation modeste[8] et l'éloge de la re-création perpétuelle[9], ne laissera pas passer l'occasion d'appliquer au site d'Angkor les conclusions des théories proposées. Par exemple, l'ébauche de Bouddha assis sur le Phnom Bakheng sera supprimée par les conservateurs des années 20, tandis qu'en 1960 on décide de conserver le Bouddha couché du Baphuon afin d'exprimer les différentes strates temporelles de son histoire[10].

6 Maurice Glaize, *Les monuments du groupe d'Angkor,* éd. J. Maisonneuve, 1963, Paris, p. 182

7 Françoise Choay, *L'Allégorie du Patrimoine,* SEUIL, 1996, intoduction

8 John Ruskin, *Les sept lampes de l'architecture,* éd. Michel Houdiard, 2011 (texte de 1849)

9 Viollet-le-Duc, « Restauration », *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, éd. BANCE MOREL, 1854-1868

10 Christophe Pottier, « La quatrième dimension du puzzle… », *Seska Khmer N°1,* éd. du CEDOREK (Centre de Documentation et de Recherche sur la Civilisation Khmère), janvier 1999, p. 110

L'action des archéologues français jusqu'en 1972 puis des services de différents pays intervenants sur le site d'Angkor, depuis la réouverture du pays en 1990, en terme de préservation des monuments, n'est pas égale au long du XXe siècle, non seulement du point de vue des moyens techniques ou financiers mais également d'un point de vue éthique et déontologique. On voit croître parallèlement la mainmise sur le site par les équipes françaises et son ouverture à un grand public non initié, avec la lourdeur et l'intensité des transformations effectuées. On passe progressivement de dégagements de la végétation ou de légères consolidations à une reprise complète de la structure de l'édifice, puis à l'aménagement du site. Non qu'il faille condamner les travaux titanesques entrepris pour restaurer intégralement des œuvres qui ainsi feignent leur grandeur passée. Non qu'il faille condamner non plus les simples étaiements de ciment armé posés au début du siècle et à qui l'on doit la survie de linteaux sculptés.

Ce mémoire s'appuie sur les archives de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, qui a précieusement conservé les journaux de fouilles renseignés quotidiennement par les conservateurs, les Rapports mensuels de la Conservation donnant les étapes d'avancement des chantiers, et l'impressionnante bibliothèque photographique. Les plans utilisés proviennent également des archives de l'EFEO, mais sont des rescapés qui datent pour la quasi totalité des années 60 et envoyés à Paris devant l'imminence de la guerre en 1970. A cette occasion, un nombre incalculable de documents a été brûlé par les Khmers rouges. Aucun ouvrage publié ne traitant de ce sujet, le but de ce mémoire est de recouper ces données techniques et scientifiques, afin d'élaborer une histoire des restaurations et de l'évolution des doctrines qui se sont succédées sur le site d'Angkor ; d'exposer plusieurs cas d'interventions, plus ou moins lourds, plus ou moins complexes, afin de cerner en quoi les réponses apportées appartenaient à un contexte particulier, et comment a évolué le rapport à la conservation des monuments.

Le déroulement chronologique de cette analyse suivra les grandes étapes de la restauration du site : la découverte par l'administration coloniale et les premières mesures de consolidations et d'aménagement du site ; la mise en place de méthodes scientifiques de restaurations et le perfectionnement des techniques ; la gestion désormais internationalisée du site archéologique. L'analyse graphique de l'évolution des pratiques de restaurations associées aux déontologies en place se concentrera sur les temples d'Angkor Vat et du Baphuon, deux exemples monumentaux de conception analogue, mais dont la préservation soulève des problématiques presque antagonistes : le premier ayant surtout fait l'objet de consolidations ponctuelles et d'entretien de surface, le second ayant donné lieu au plus colossal des chantiers archéologiques.

PREMIERE PARTIE : 1878-1930

Des balbutiements de la protection à l'élaboration d'une méthode de conservation

1.1. Le contexte de la redécouverte d'Angkor par l'Occident

1.1.1. Premières missions d'exploration : la fascination des découvreurs

On doit à la présence coloniale en Indochine l'exploration des jungles cambodgiennes, qui avant de devenir des missions archéologiques consistent en missions militaires ayant pour but de rendre compte au Gouvernement colonial de la géographie du pays, de ses frontières, de ses ressources et de ses habitants. Ainsi, conjointement à l'instauration d'un protectorat sur le Cambodge en 1863, le capitaine Doudart de Lagrée fait la connaissance de ces ruines monumentales ensevelies sous une végétation incontrôlable. Marchant sur les traces du vice-amiral Bonard[11] et d'Henri Mouhot[12], les premier français à livrer un témoignage sur les ruines quelques années auparavant (« les contours gigantesques du tombeau de toute une race morte! »[13]), le capitaine Doudart de Lagrée entreprend immédiatement de donner des descriptions détaillées des temples qu'il rencontre, qui seront compilées dans *Exploration et missions de Doudart de Lagrée*[14]. Il cartographie méthodiquement le territoire[15] et fait le relevé des édifices les plus importants avec des mesures justes, dessinant des plans côtés « dont la plupart serviront de référence jusqu'en 1960 »[16]. Cette première analyse des édifices, rendue difficile par la végétation foisonnante, permet de commencer à comprendre les spécificités de « cette architecture toute nouvelle pour le monde des arts »[17].

11 Gouverneur commandant en chef de Cochinchine, publie en 1863 dans *La Revue maritime et coloniale* une description d'Angkor dont la diffusion en fait la première mise en contact du grand public.

12 « Malheureusement le temps qui ne respecte rien, les invasions de barbares venus de tous les points de l›horizon, et dernièrement les Siamois modernes, peut-être aussi les tremblements de terre, ont bouleversé la plus grande partie de ces somptueux monuments. L›œuvre de destruction continue même pour ceux qui s›élèvent encore, imposants et majestueux à côté d›amas de décombres […]. » Henri Mouhot, *Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres provinces centrales de l'Indochine,* paru dans la revue *Le Tour du Monde* puis version complète aux éditions Hachette et Cie, 1868, récit d'un voyage effectué en 1858, p. 188 ; Mouhot meurt au Laos en 1861.

13 Henri Mouhot, Ibid., p. 193

14 *Explorations et missions de Doudart de Lagrée, Extraits de ses manuscrits,* mis en ordre par M. A.-B. de Villemereuil, imprimerie de Mme Veuve Bouchard-Huzard, Paris, 1883

15 Voir « Annexes, Représentation, Cartographie chronologique », p.230

16 Bruno Dagens, « Angkor, instrument politique : avant, avec et après le protectorat », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* sous la direction de Hugues Tertrais, éd. Autrement, Paris, 2008, p. 101

17 *Explorations et missions de Doudart de Lagrée, Extraits de ses manuscrits,* Ibid., p. 202

Ernest Doudart de Lagrée
1823-1868

Élève de l'École polytechnique en 1842, aspirant de 1re classe en 1845, lieutenant de vaisseau en 1854, il fait la guerre de Crimée et est décoré de la Légion d'honneur à cette occasion. En 1862, il part pour la Cochinchine, et conclut le traité qui attribue à la France un protectorat sur le Cambodge le 5 juillet 1863 à Saïgon. Doudart de Lagrée revient en France en 1864, avant de repartir avec le grade de capitaine de frégate en 1866 pour une expédition scientifique sur le Mékong, avec, pour second, le lieutenant Francis Garnier ; l'expédition comprend Clovis Thorel, chargé de la partie botanique, le lieutenant Louis Delaporte, Louis de Carné, le docteur Lucien Joubert et le photographe Emile Gsell. Elle remonte le fleuve, traversant des forêts impénétrables et explorant, notamment, le site d'Angkor en 1866, puis elle remonte vers l'actuel Laos et le Tonkin, mais, le commandant Doudart de Lagrée meurt de maladie en 1868, dans les hautes montagnes du Yunnan, avant la fin de l'expédition.

Source : © Copyright auteur(s) de Wikipédia

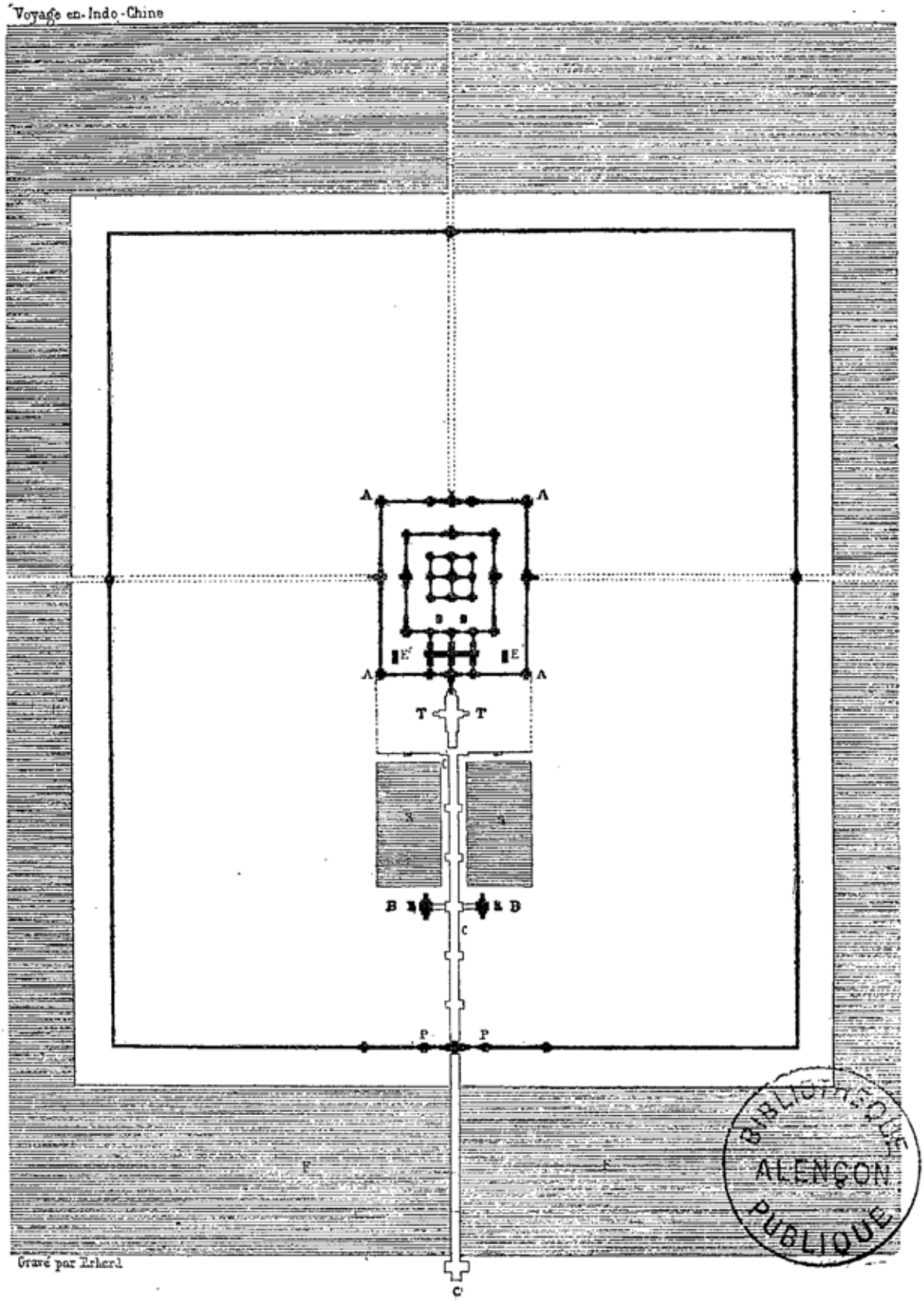

BIBLIOTHÈQUE
ALENÇON
PUBLIQUE

Plan d'Angcor Wat, levé sous la direction du commandant de Lagrée.

FF, fossés remplis d'eau.
CCC, chaussée en pierre.
PP, entrée principale de la première enceinte.
BB, petits sanctuaires.
SS, pièces d'eau.
TT, terrasse.
AAAA, temple.
EE, édicules intérieurs.

Plan extrait de Francis Garnier, *Voyage d'exploration en Indochine,* revu et annoté par Léon Garnier, Hachette et Cie, Paris, 1885, p. 21

« Pour l'intelligence facile des ruines que j'ai à signaler, il est indispensable [...] d›étudier les matériaux employés et leur appareillage ; la forme des voûtes, des toits, des portes ; les méthodes habituelles de décoration des édifices, leur distribution, enfin leur classification générale. Cette tâche accomplie, il ne me restera qu'à rapporter chaque monument visité à la classe qui lui convient, et à noter les particularités qui le distinguent ; j'y gagnerai du temps et de la clarté. […] L'étude approfondie de ces monuments leur assigne un rang élevé dans les grandes choses du jour, le *premier* peut-être après *les chefs-d'œuvre de l'Occident,* au moins sous le rapport architectural. »[18]

Deux autres missions suivent en 1866 et en 1867. Epaulé par les lieutenants Francis Garnier et Louis Delaporte, Doudart de Lagrée repart en exploration. Le capitaine de Lagrée guide l'expédition dont le plan est de remonter par le Mekong jusqu'en Chine, et c'est au tour de Francis Garnier de livrer une description méthodique des vestiges khmers[19], tandis que Louis Delaporte réalise une incroyable quantité de dessins[20] . Ces travaux indiquent la position des temples les uns par rapport aux autres, des détails d'ordonnancement ou de construction, l'état de conservation des divers temples, des parties écroulées ou de celles en bon état de conservation.

« Un long séjour dans les pays chauds, loin des merveilles de l›art européen, au milieu de populations à demi civilisées, prédispose singulièrement à l›enthousiasme pour tout produit, même imparfait, du goût et de l›intelligence. [...] Aussi l›émotion que fait naître une œuvre d›un niveau réellement élevé est-elle si vive qu›elle se mélange d›un profond sentiment d›étonnement qui contribue encore à saisir l›imagination. […] Cette architecture, savante et originale dans ses conceptions, sévère dans ses formes générales, élégante dans ses détails, me transporta d›admiration […] et à ce moment j›eusse à peine hésité à ajouter un quatrième âge, l›âge khmer, aux trois siècles classiques de Périclès, d›Auguste et de Louis XIV. »[21]

Francis Garnier, 1839-1873

Francis Garnier entre en 1856 à l'École navale. Surnommé « Mademoiselle Bonaparte » par ses camarades en raison de son courage et de sa fougue, il effectue des voyages vers le Brésil et les mers du Sud. Il s'embarque vers la Chine en 1860 et y restera 2 ans. Il participe à la prise de Pékin et au sac du palais d'été en octobre 1860. Après un court séjour en France, il rejoint la Cochinchine en 1863. Il est alors chargé de l'administration de la ville chinoise de Cholon. Il participe à la mission d'exploration du Mékong, sous le commandement du capitaine de frégate Ernest Doudart de Lagrée, étant chargé des travaux d'hydrographie, de météorologie, ainsi que du tracé de la carte du voyage. De retour en France, il est affecté au Dépôt des cartes et plans de la Marine. Puis il s'installe à Shanghai avec son épouse et continue ses travaux de reconnaissance du cours supérieur du Mékong. Il sera tué à Hanoi en lors d'une attaque des Pavillons noirs.

Source : © Copyright auteur(s) de Wikipédia

18 *Explorations et missions de Doudart de Lagrée, Extraits de ses manuscrits,* mis en ordre par M. A.-B. de Villemereuil, imprimerie de Mme Veuve Bouchard-Huzard, Paris, 1883, p. 203

19 Francis Garnier, *Voyage d'exploration en Indochine,* revu et annoté par Léon Garnier, Hachette et Cie, Paris, 1885

20 Louis Delaporte, *Voyage au Cambodge, l'architecture khmère,* Ch. Delagrave, Paris, 1880

21 Francis Garnier, Ibid., p. 13

Pour la conscience française qui fait grand cas de remettre à jour la mémoire des civilisations et des savoir-faire, le spectacle des ruines mêle au sentiment d'exaltation romantique celui de la terreur de la disparition et de l'oubli. Le désir le plus profond semble être dès lors celui de redresser les temples écroulés et de les révéler à la lumière de la connaissance.

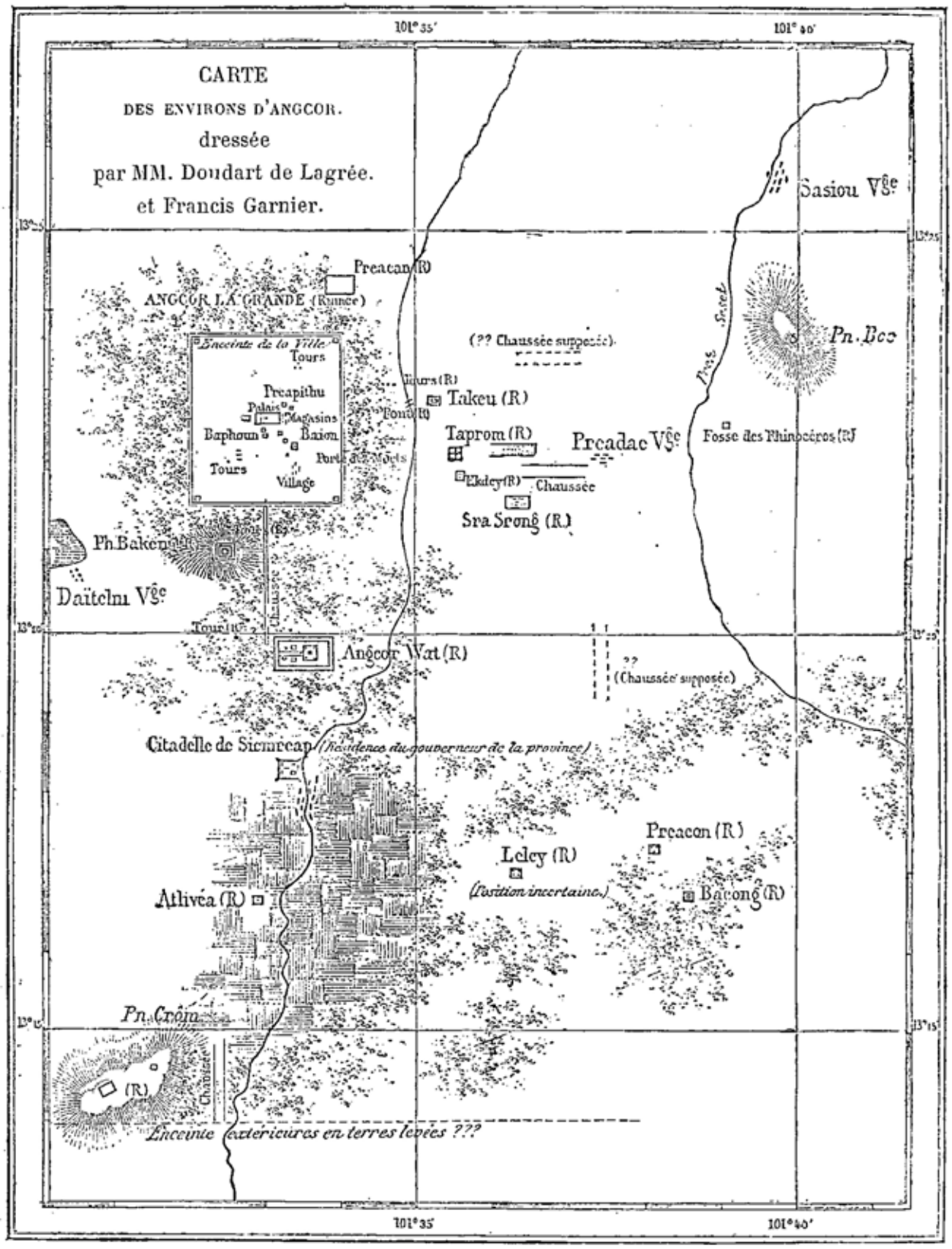

Carte des environs d'Angcor, dressée par MM. Doudart de Lagrée et Francis Garnier.

Carte extraite de Francis Garnier, *Voyage d'exploration en Indochine,* revu et annoté par Léon Garnier, Hachette et Cie, Paris, 1885, p. 11

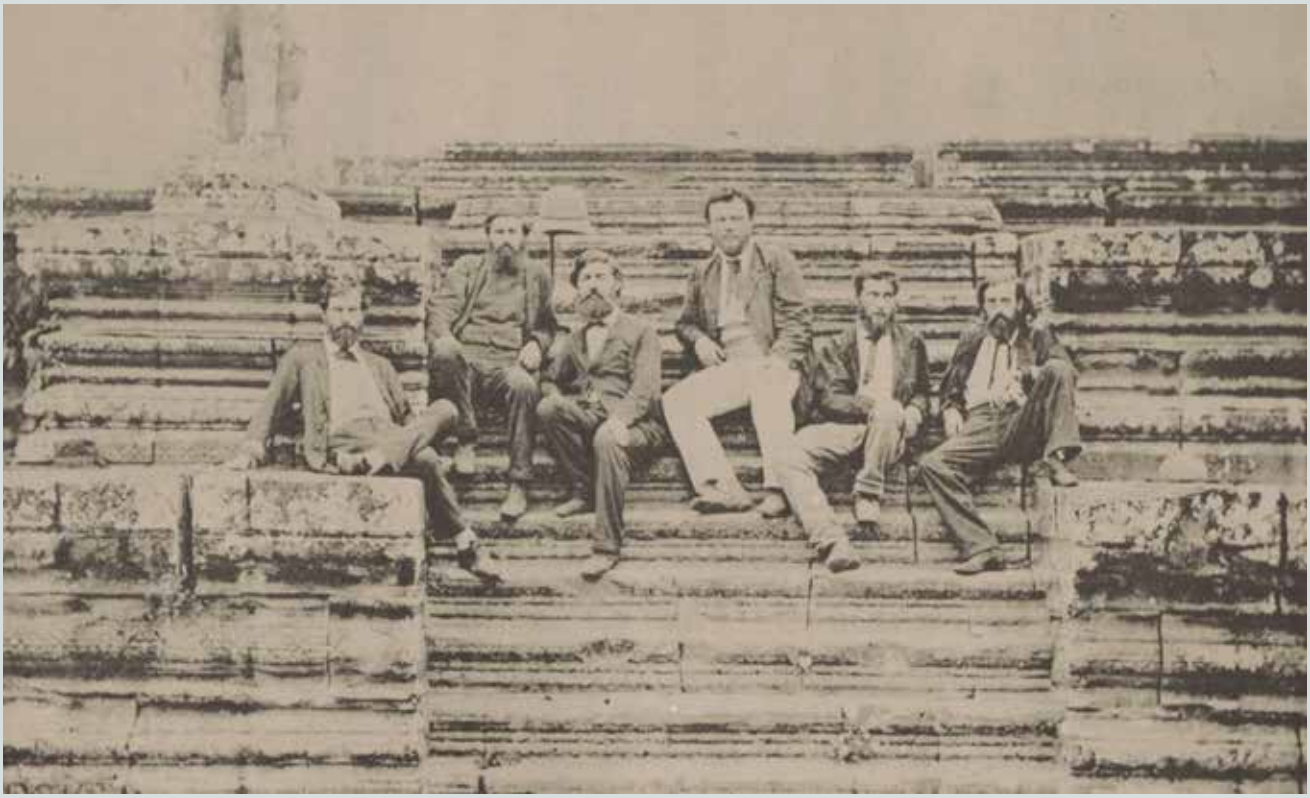

Mission d'exploration du Mékong.
De gauche à droite : Ernest Doudart de Lagrée, Vte de Carné, Dr Thorel, Dr Joubert, Louis Delaporte, Francis Garnier
Cliché extrait de *Explorations et missions de Doudart de Lagrée, Extraits de ses manuscrits,* Ibid., p. 471

> « Il se mêle à l›admiration que l›on éprouve pour ces richesses artistiques, répandues avec tant de profusion, un profond sentiment de tristesse. Est-ce la vue de ces tours découronnées et croulantes, qui semblent n›attendre qu›un dernier effort du temps pour ensevelir le monument sous leurs ruines ? Est-ce le regret de ne pouvoir pénétrer cette énigme grandiose qui se dresse subitement devant vous en évoquant toute une civilisation, tout un peuple, tout un passé disparus ? Est-ce la crainte que ce merveilleux chef-d'œuvre du génie humain ne puisse livrer le secret qu›il renferme avant sa destruction complète ? Presque partout en effet les voûtes s'entrouvrent, les péristyles chancellent, les colonnes s'inclinent et plusieurs gisent brisées sur le sol ; d'interminables traînées de mousse indiquent, le long des murailles intérieures, le travail destructeur de la pluie [...] ; la plante devient peu à peu arbre gigantesque ; ses racines puissantes [...] disjoignent, ébranlent et renversent d'énormes blocs qui semblaient défier tous les efforts humains. C'est en vain que les quelques bonzes consacrés au sanctuaire essayent de lutter contre cet envahissement de l'œuvre de l'homme par la nature : celle-ci les gagne de vitesse. […] Combien de temps résistera-t-elle encore à l'influence destructrice vraiment effrayante que la végétation et les pluies exercent sous cette latitude ? De toutes les ruines voisines seul monument encore complet aujourd'hui, ne mériterait-elle pas d'éveiller un peu la sollicitude des amis de l'art et de l'histoire ? La France, à qui Angcor Wat [sic] devrait appartenir, puisqu'il est sur un territoire cambodgien[22], ne pourrait-elle, sinon en revendiquer la possession, du moins s'entendre avec le gouvernement siamois pour en assurer la conservation? [...] Le résident français au Cambodge ne pourrait-il, une fois par an au moins, venir s'assurer de l'état du monument et donner aux travaux une direction intelligente ? »[23]

22 La province de Siem Reap comme celles de Battambang et de Sisophon appartiennent alors au royaume de Siam : « ici, en effet, nous sortions du territoire cambodgien où nous avions jusqu'alors bénéficié tout naturellement de la protection bienveillante du roi Norodom, pour entrer dans le royaume de Siam, pays indépendant de la France et forcément en rivalité avec elle. Aussi nous estimions-nous fort heureux des bonnes dispositions que l'on nous montrait dès l'abord, et prîmes-nous soin de les entretenir constamment par des présents au gouverneur de Siem-Réap et aux autres indigènes avec lesquels nous nous trouvâmes en relations. » Louis Delaporte, *Voyage au Cambodge, l'architecture khmère,* Ch. Delagrave, Paris, 1880, p. 155

23 Francis Garnier, *Voyage d'exploration en Indochine,* revu et annoté par Léon Garnier, Hachette et Cie, Paris, 1885, pp. 31-32

Louis Delaporte, 1842-1925

Louis Delaporte est reçu à l'École navale de Brest 1858. Il est nommé aspirant en 1860 et après plusieurs expéditions, notamment au Mexique et en Islande, il accède au grade d'enseigne de vaisseau. Recruté en raison de ses talents de dessinateur, il part en 1866 en Cochinchine pour l'Expédition française du Mékong. Il découvre à cette occasion le site d'Angkor. Mais la mission tourna au désastre à cause des conditions climatiques et sanitaires et à Xieng Khouang la remontée fut abandonnée et le retour effectué par le Yang-tsé-Kiang. De retour en France en 1868, Delaporte est promu au grade de lieutenant de vaisseau et fait chevalier de la Légion d'honneur. Après une interruption due à la guerre de 1870, il peut repartir en 1873, avec l'appui de la Société de géographie. Il obtient des ministères de la Marine, des Affaires étrangères et de l'Instruction publique, une double mission : vérifier la navigabilité du fleuve Rouge de son delta jusqu'au Yunnan et constituer la première collection officielle d'art khmer en France. Devenu conservateur, il dirige le musée indochinois jusqu'à sa retraite en 1924 et meurt l'année suivante à 83 ans.

Source : © Copyright auteur(s) de Wikipédia

Doudart de Lagrée y laissera la vie[24], et le soin à ses successeurs de poursuivre cette entreprise herculéenne. Louis Delaporte en particulier effectue une nouvelle mission d'exploration des monuments khmers en 1873, ajoutant 45 monuments aux 42 déjà découverts. Dans *Voyage au Cambodge, l'architecture khmère*[25], qui relate son périple, il donne une description pour chaque temple visité ainsi que 175 gravures, une carte et 125 dessins dont quelques-uns sont compilés en annexe[26].

> « La vue de ces ruines étranges me frappa, moi aussi, d'un vif étonnement : je n'admirais pas moins la conception hardie et grandiose de ces monuments que l'harmonie parfaite de toutes leurs parties. L'art khmer, issu du mélange de l'Inde et de la Chine, épuré, ennobli par des artistes qu'on pourrait appeler les Athéniens de l'Extrême-Orient, est resté en effet comme la plus belle expression du génie humain dans cette vaste partie de l'Asie qui s'étend de l'Indus au Pacifique. […] C'est, en un mot, une autre forme du beau. »[27]

Delaporte fait relever le plan du Phimeanakas, du Ta Prohm, du Bayon après dégagement des broussailles qui en gênent la lecture, conscient que l'état de ruine avancé de ce dernier ne peut que conduire l'édifice vers une mort définitive, un écroulement complet qui n'en donnerait plus rien à lire, alors que sous les racines se devine un joyau :

> « Pas une tour dont l›agencement n›ait été disjoint par l›effort de la végétation. Les masques humains[28], déformés, semblent grimacer ; [...] et le jour n'est pas loin où ce temple splendide ne sera plus qu'un informe amas de ruines. La flore capricieuse qui y pénètre de toutes parts a produit en certains endroits des effets singuliers ; dans une galerie, les racines des banians, après avoir renversé les piliers, ont pris leur place, et ce sont elles qui étançonnent aujourd'hui la voûte. […] Il nous semble à tout moment que d'immenses désagrégations, déjà fort éloignées de la position normale, vont achever de perdre leur équilibre, et que l'anéantissement définitif de ce chef-d'œuvre d'architecture va s'accomplir sous nos yeux, si ce n'est même sur nos têtes. […] Aussi mettions-nous tous nos soins à recueillir par la photographie, par le dessin, par des mesurages exacts de toutes les parties dont il était possible de reconnaître la forme primitive, les éléments d'une restitution propre à conserver le souvenir de ce monument.»[29]

24 Ernest Doudart de Lagrée meurt en 1868 dans les montagnes du Yunnan, au cours de cette même mission d'exploration du Mékong, atteint d'une sévère maladie

25 Louis Delaporte, *Voyage au Cambodge, l'architecture khmère,* Ch. Delagrave, Paris, 1880

26 Voir « Annexes, Représentation, Dessin », p. 252

27 Louis Delaporte, Ibid., pp. 10-12

28 Tours à visages de Lokesvara du Bayon

29 Louis Delaporte, Ibid., pp. 156-159

Ci-contre, dessin du Bayon par Louis Delaporte extrait de *Voyage au Cambodge, l'architecture khmère*

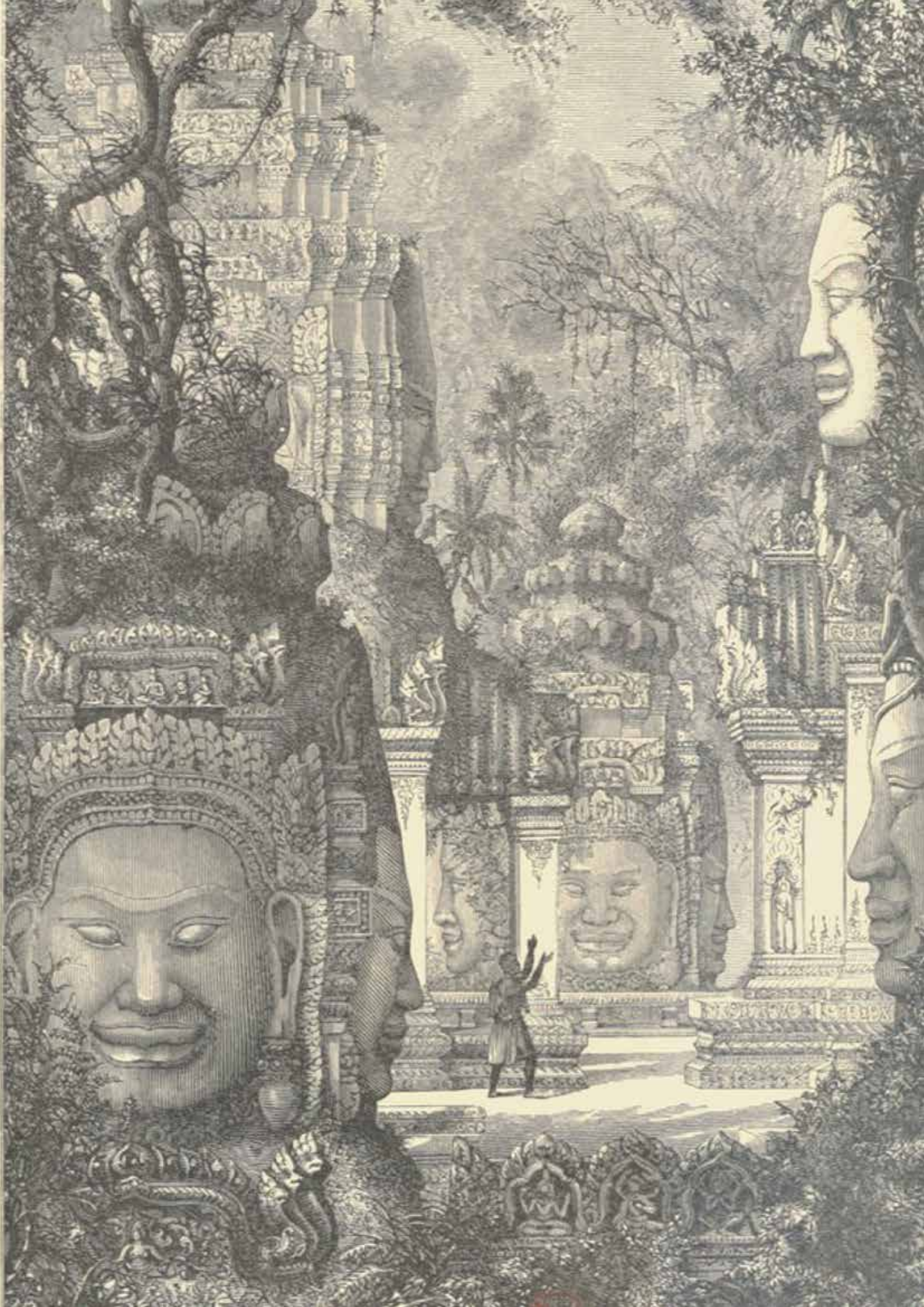

Dessin d'Angkor Vat par Louis Delaporte

Grâce au concours de l'épigraphiste Etienne Aymonier[30], qui déchiffre des centaines d'inscriptions, on en apprend toujours plus sur la chronologie des temples, l'histoire des victoires et des successions des souverains khmers, et d'une façon plus large sur l'aménagement du territoire entre le VIe et le XIIIe siècle. Il apparaît bientôt que ces vestiges couvrent une étendue considérable, et sont disséminés dans le territoire bien au-delà de la plaine d'Angkor. Lucien Fournereau dans *Les Ruines d'Angkor* puis *Les Ruines Khmères*[31] établit un catalogue photographique des éléments d'architecture des principaux édifices : linteaux, colonnettes, piliers, balustres, frontons, portes, reliefs, fragments sculptés[32]…

Pourtant les temples sont loin d'être abandonnés, les habitants de la région n'ayant jamais cessé de les regarder comme un héritage de leurs ancêtres, et avant tout comme des lieux de culte, les demeures des Neak Ta[33]. Delaporte semble s'étonner de la cohabitation paisible entre les khmers et les vestiges des cités d'Angkor : « Un village et plusieurs monastères sont groupés au pied du sanctuaire ; des bonzes commis à sa garde s'y livrent à des occupations pieuses, et les pèlerins n'ont pas cessé d'y affluer. Aussi nos cases recevaient-elles chaque jour de nombreux visiteurs. »[34]. On comprend d'après la position des explorateurs français vis-à-vis des autochtones le paradoxe entre une admiration dévouée au patrimoine monumental, et un mépris profond pour le patrimoine vivant des populations qui en font toujours l'usage.

30 Etienne Aymonier, *Le Cambodge* (3 volumes, 1901-1904) ; *Le groupe d'Angkor et l'histoire,* vol. III, éd. Ernest Leroux, Paris, 1904

31 Lucien Fournereau, *Les ruines Khmères : Cambodge et Siam, documents complémentaires d'architecture, de sculpture et de céramique,* éd. Ernest Leroux, Paris, 1890

32 Henri Parmentier en donne une version corrigée et complétée dans « L'Art d'Indravarman », *BEFEO T19,* 1919, pp. 1-98

33 Esprit tutélaire d'un lieu, la version khmère du genius loci

34 Louis Delaporte, *Voyage au Cambodge, l'architecture khmère,* Ch. Delagrave, Paris, 1880, p. 230

1.1.2. Les débuts de la promotion d'Angkor en Occident : nouvelle contribution à l'orientalisme

Très vite émerge la volonté de faire connaître ce témoignage fascinant d'une civilisation disparue, qui flatte la conscience romantique des premiers découvreurs, qui peut être eurent le sentiment d'être aux portes de l'Atlantide : « Je ne pouvais contempler ces monuments d›un grand art trop longtemps ignoré sans éprouver le vif désir de les faire connaître à l›Europe et d›enrichir nos musées d›une collection d›antiquités khmers dont la place était toute marquée à côté de celles de l'Egypte et de l'Assyrie. »[35]. Delaporte met son plan à exécution en rapportant de ses missions (en particulier celle de 1873) un nombre considérable de statues, bas-reliefs, piliers, morceaux de sculptures, ainsi que des photographies, des dessins, des aquarelles, des descriptions. Surtout, il fait venir par bateau des moulages réalisés en plâtre à partir d'estampages en terre, de fragments énormes de bas-reliefs, de linteaux sculptés, d'une porte d'Angkor Vat, même de l'une des tours à visage du Bayon[36].

Ces moulages sont d'une valeur inestimable à l'heure où les reliefs des temples ont cruellement pâti des aléas climatiques et de la déforestation qui a précédé l'aménagement du parc d'Angkor. « L'intérêt de ces moulages c'est qu'ils figent dans le temps un état de surface qui n'existe plus aujourd'hui, et qui nous donne des informations que l'on a perdues depuis la fin du XIXe siècle »[37]. Si certains moulages sont des restitutions, l'objectif principal de Delaporte, « en cela homme de son temps »[38], est de fournir à la communauté occidentale le témoignage le plus fidèle à la réalité des temples, à l'échelle 1 : « Mais quel que soit leur état de ruine, les parties subsistantes sont assez nombreuses pour en permettre l'étude architecturale presque complète. Les restitutions que je présente au lecteur peuvent donc être considérées comme l'expression de la vérité ; l'imagination n'a rien eu à ajouter aux documents recueillis sur place. »[39]

35 Louis Delaporte, *Voyage au Cambodge, l'architecture khmère,* Ch. Delagrave, Paris, 1880, p. 12

36 Aujourd'hui ces moulages sont conservés en grande partie dans la crypte de l'Abbaye de Saint-Riquier, quelques-uns sont exposés au musée Guimet.

37 Pierre Baptiste dans « Angkor redécouvert », un film de Frédéric Wilner, 2013

38 « Angkor, de la découverte à la création d'un mythe », *Le Salon Noir, France culture*, 15-10-2013

39 Louis Delaporte, Ibid., p.199

Dessin du transport des pièces par Louis Delaporte, extrait de *Voyage au Cambodge, l'architecture khmère,* Ch. Delagrave, Paris, 1880

> « On devine qu›ici et ailleurs l›enlèvement, puis le transport des diverses pièces, souvent très volumineuses, que nous désirions nous approprier, statues, lions, dragons, éléphants, ne s›opéraient pas sans de grandes difficultés. Fort heureusement, dans le voisinage de notre campement passait un affluent de la rivière de Stung ; ce cours d'eau, suffisamment navigable pour des radeaux à l'époque des pluies, nous fut un précieux auxiliaire. […] L'objet une fois déterré, on commençait par le soulever au moyen de palans fixés aux arbres. On construisait ensuite par-dessous, avec des traverses formées de troncs et de branches d'arbres, des espèces de cadres sur lesquels la masse de pierre était solidement assujettie par des lianes. Nos hommes hissaient ces grands châssis sur leurs épaules, et le cortège s'ébranlait lentement à travers la forêt, précédé d'une quinzaine de bûcherons qui frayaient le passage à coups de coutelas et de hache. On arrivait ainsi, non sans peine, au bord du torrent qui, gonflé par les orages, se chargeait volontiers du reste de la besogne ; encore fallait-il construire préalablement de forts radeaux de bambous pour y établir tout notre attirail, car les petites pirogues du pays, à peine capables de supporter le poids de trois ou quatre hommes, n'eussent pu nous servir de véhicules. »[40]

40 Louis Delaporte, *Voyage au Cambodge, l'architecture khmère*, Ch. Delagrave, Paris, 1880, pp. 88-89

Bien que le musée du Louvre refuse d'exposer ces pièces aux côtés des collections égyptiennes et assyriennes, l'affirmation de l'art khmer en Occident suscite peu à peu un intérêt croissant des foules. Les pièces sont déposées au musée indochinois du Trocadéro[41]. Une maquette à l'échelle 1/10e d'un gopura d'Angkor Vat et de la chaussée des géants est réalisée en vue de l'exposition universelle de 1878, lors de laquelle sont exposés les pièces rapportées par Doudart de Lagrée et Delaporte. En 1889 le temple d'Angkor Vat est partiellement reconstitué sur l'esplanade des Invalides, et ce même temple selon le même parti sera reconstitué pour l'Exposition coloniale de Marseille en 1906, à laquelle se rend le roi Sisowath en personne.

> « On a pu voir à l›Exposition universelle de 1878 (salle des Missions scientifiques) la reproduction au 10e de la porte Sud-Ouest d'Angkor, précédée d'une chaussée de géants avec frises de garoudas [sic] copiées sur celles de Préa-Khan [sic]. Ce modèle, où étaient réunis des spécimens variés de l'art khmer, a été exécuté par M. Soldi, sculpteur, ancien prix de Rome, d'après les relevés de la Mission et la restitution que j'en avais faite. »[42]

41 Louis Delaporte, *Voyage au Cambodge, l'architecture khmère,* Ch. Delagrave, Paris, 1880, p. 203
42 Louis Delaporte, Ibid., p. 194

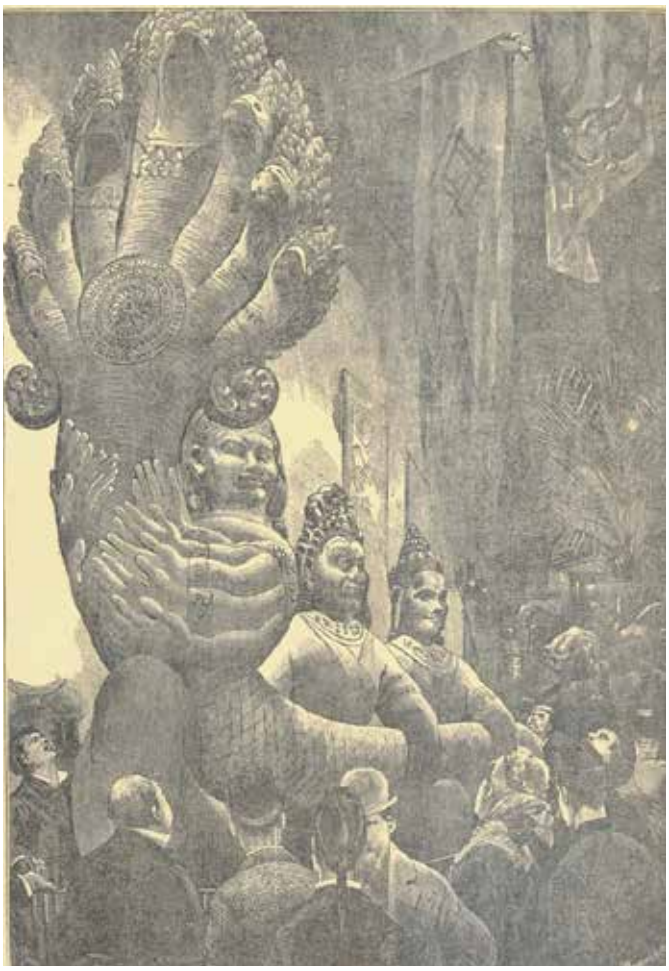

Le Petit Journal

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

A L'EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE

La « Danse des Nymphes dans la forêt », exécutée par les danseuses du roi Sisowath

« Les antiquités cambodgiennes à l'exposition universelle de 1878 », par Louis Delaporte, Ibid.

Les autorités scientifiques tout comme l'opinion publique prennent conscience de la valeur et des richesses de l'art asiatique. La stupéfaction devant la finesse des sculptures et des scènes représentant une mythologie abondante et merveilleuse, la monumentalité des constructions, endormies dans un pays que l'on considère comme « sans richesses », peuplé de « sauvages et d'indigènes », conforte cette fascination : « La valeur artistique de ces édifices est [...] plus remarquable encore que leur nombre et leur étendue. […] on n'hésitera pas à reconnaître que le peuple khmer était doué d'un génie artistique de premier ordre, et l'on ne s'étonnera pas de nous avoir vus classer ses plus belles productions architecturales bien au-dessus de celles des autres peuples de l'extrême Orient et tout à côté des chefs-d'œuvre de l'Occident. »[43]

Dans un contexte colonial où la concurrence entre les pays européens est rude (les collections du British Museum en Angleterre sont source de jalousie en France, le site de Borobudur à Java est placé sous l'administration hollandaise, Pagan en Birmanie se trouve sous domination britannique), le gouvernement français voit aussitôt à travers l'exploitation du site d'Angkor un moyen d'affirmer sa puissance et d'exhiber ces richesses nouvelles : le débat passionne peu à peu les congrès des orientalistes qui se tiennent en Europe, sur « une initiative toute française »[44]. Bruno Dagens explique que dès ce premier temps de la redécouverte, « Angkor se trouve au centre d'une stratégie de communication. Développée alors que le site est hors du territoire sous contrôle français, elle est destinée initialement à populariser dans l'opinion métropolitaine la présence française en Indochine »[45]. Or l'architecture khmère est fortement influencée, par la composition géométrique du mandala, l'iconographie et les mythes associés, ainsi que par l'architecture et l'art indien de la période Gupta, qui fascinent et émerveillent tant en Europe. De nombreux parallèles sont mis en exergue pour vanter et légitimer la beauté de l'art khmer[46]. On cherche peut-être aussi, pour mieux l'appréhender, à l'associer à ce que l'on connait déjà. Il devient donc un devoir de sauver les reliques, dans le cadre de la mission civilisatrice associée aux principes coloniaux.

> « La tâche d›un pouvoir civilisé déborde les préoccupations immédiates du présent ; elle implique une juste et libérale sollicitude pour ce patrimoine vraiment national du passé, langues et histoire, traditions et monuments. Il ne s›agit pas seulement de satisfaire une haute curiosité, il y a là un devoir strict et même une ressource de gouvernement. On dirige mieux un pays que l›on connaît plus profondément ; c›est travailler efficacement à son bien que d›éveiller en lui le respect et l›émulation de sa grandeur passée. En assumant l›administration de l›Indochine, la France a pris charge d›âmes ; elle ne pouvait ni faillir à ses traditions ni négliger des exemples qui lui sont donnés par ses voisins de l›Ouest et du Midi, par l›Angleterre dans l›Inde, par les Pays-Bas à Java.»[47]

43 Louis Delaporte, *Voyage au Cambodge, l'architecture khmère,* Ch. Delagrave, Paris, 1880, pp. 262-263

44 Charles Barbier de Meynard, « Compte-rendu du 11e Congrès des orientalistes à Paris », *CRAIBL,* 41e année, N°5 1897, p.515

45 Bruno Dagens, « Angkor, instrument politique : avant, avec et après le protectorat », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 94

46 Voir à ce sujet les descriptions dans Louis Delaporte, Ibid.., et Emile Soldi, *Les Arts méconnus, les nouveaux musées du Trocadéro,* 1881

47 « Lettre de M. E. Senart », orientaliste et membre de l'Institut, dans *BEFEO (Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient) T1, N°1,* 1901, pp. 09-11

1.2. Mise en place du cadre juridique et institutionnel de la conservation des monuments d'Angkor

1.2.1. Connaitre et protéger : création de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et classement aux « Monuments Historiques »

Louis Delaporte, soucieux de mener à terme le sauvetage des vestiges khmers qu'il a entrepris, insiste sur l'urgence de la situation. Quitte à dépouiller les temples de leurs statues ou éléments de décors architecturaux, il importe pour lui d'exposer ce qui peut être sauvé dans des musées, de préférence en métropole, pour que le bruit de ces découvertes retentisse internationalement :

> « Le meilleur genre de sauvetage à exercer dans ces monuments, dont plusieurs ne sont littéralement que des amas d›éboulis, c›est d›y recueillir, à l›occasion, les rares fragments intacts que l›on y rencontre. C›est ainsi que, pendant notre mission, nous en avons retiré diverses pièces originales exposées aujourd›hui au Musée Khmer. En dehors des richesses qui s›étalent à ciel ouvert et qu›on vient à peine d›entamer, quelles précieuses découvertes ne peut-on pas encore attendre de fouilles habilement dirigées dans les ruines et dans les anciens sras [sic] desséchés! Pressés par le temps, nous ne pouvions entreprendre de pareilles investigations […]. »[48]

Dès lors, afin d'exploiter au mieux ce patrimoine en perdition, l'Académie des Inscriptions et des Belles lettres charge en 1898 le gouverneur général de l'Indochine Paul Doumer de créer une Mission archéologique permanente dans le but d'étudier scientifiquement l'histoire du peuple khmer, dont Louis Finot est nommé directeur. Puis deux ans plus tard, le statut de la mission permanente, qui ne lui accorde guère de libertés quant à ses financements, est remplacé par celui d' « Ecole Française d'Extrême-Orient », selon les modèles des Ecoles de Rome et d'Athènes.

> « Elle a porté successivement deux noms : celui de Mission, puis celui d'Ecole. Ce dernier terme, pris en soi, est ambigu ; mais les Ecoles françaises d›Athènes et de Rome l›ont rendu assez notoire pour que personne ne s›y trompe. […] Notre intérêt est de nous tenir fermement à l›objet principal de notre fondation : cet objet n'est pas de répandre les vérités connues, mais de découvrir des vérités nouvelles ; ce n'est pas l'enseignement, c'est la recherche. »[49]

48 Delaporte, *Voyage au Cambodge, l'architecture khmère,* Ch. Delagrave, Paris, 1880, p.256

49 « Communication de M. L. Finot », Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, *CRAIBL*, séance du 10 mai 1901, dans *BEFEO T1, N°4,* 1901, p. 385

Lunet de Lajonquière
1861-1933

Étienne Lunet de Lajonquière, sous-lieutenant d'infanterie de marine en 1883, lieutenant en 1885 et capitaine en 1892, est affecté au 7e régiment d'infanterie de Marine. Le 16 janvier 1901, il rejoint en tant que Capitaine, le régiment de tirailleurs annamite, puis le régiment d'infanterie coloniale. En 1902, il prend son service au Tonkin et rejoint les tirailleurs tonkinois. Il a surtout été archéologue et ethnographe, et organisateur de la conservation des Monuments historiques de l'Indochine. En 1893, il est détaché à la Mission archéologique de l'Indochine (future École française d'Extrême-Orient). Il procède à l'inventaire des monuments du Cambodge avec Louis Finot, directeur de l'EFEO, et celui des monuments Cham de l'Annam. Il rentre définitivement en France en 1910, après être resté 17 ans en Asie. Lunet de La Jonquière est l'un des fondateurs de l'archéologie française en Indochine. Il est Chevalier en 1895, Officier en 1910 et Commandeur de la Légion d'Honneur en 1921.

Source : © Copyright auteur(s) de Wikipédia
Cliché : EFEO_LAO22351

Dans un premier temps, selon la tradition française amorcée par Prosper Mérimée en France[50], une vaste campagne d'Inventaire des monuments est conduite par le commandant Lunet de Lajonquière, qui fournira en 1901 un *Atlas archéologique de l'Indochine*[51], et en 1902 le premier tome d'un inventaire descriptif détaillé[52], qui à la différence des rapports de missions de Delaporte se veut nettement plus précis sur la composition architecturale et leur mise en œuvre.

> « Cette mission avait pour but de rechercher les monuments archéologiques, d›en faire la description et l›inventaire, d›estamper les inscriptions, de préciser leur emplacement, enfin d'établir la carte archéologique de ces régions, travaux que nous avions déjà exécutés, M. Finot et moi, pour l'Annam et le Laos. L'Ecole française d'Extrême-Orient étant chargée non seulement de l'étude mais encore de l'entretien de ces monuments, je devais également signaler leur état de conservation, dresser la liste de ceux qui me paraîtraient devoir être classés comme « monuments historiques » […].»[53]

Il revient ainsi sur la composition des temples et leurs différents bâtiments, les matériaux utilisés, les techniques de mise en œuvre, les décors sculptés. Cet inventaire fournira un support solide sur lequel s'appuient aujourd'hui encore les archéologues et architectes d'Angkor. Toutefois, il faut rester vigilant quant au parti pris de ces relevés. Jean de Mecquenem, qui livre en 1913 une monographie sur Beng Mealea, nous met en garde sur la fiabilité des plans de Lajonquière :

> « Toutes les cotes ayant été prises et reportées sur le plan [de Beng Mealea], celui-ci rend un compte exact de toutes les irrégularités des constructions et de leur dissymétrie. Ce sont les plans des monuments tels qu'ils sont et non tels qu'ils auraient pu être. M. de Lajonquière a adopté la méthode contraire : « Nous avons représenté les monuments comme s'ils avaient été régulièrement construits. » (T. I, lxxiv). »[54]

50 A la demande de Ludovic Vitet, Inspecteur général des travaux publics, Prosper Mérimée se lance en 1837 dans un inventaire systématique des monuments de France selon leur « degré d'intérêt » (historique, artistique…). La première liste des monuments historiques est établie en 1840.

51 Etienne Lunet de Lajonquière, *Atlas archéologique de l'Indochine, monuments du Champa et du Cambodge,* éd. Ernest Leroux, Paris, 1901

52 Etienne Lunet de Lajonquière**,** *Inventaire descriptif des monuments du Cambodge,* éd. Ernest Leroux, Paris, Tome 1-3, 1902-1911

53 « M. le capitaine L. de Lajonquière donne lecture d'un rapport sur la mission que l'Ecole française d'Extrême-Orient lui a confiée au Cambodge au mois de juillet 1900 », *CRAIBL,* séance du 21 juin 1901, *BEFEO T1, N°4,* p. 391

54 Jean de Mecquenem, « Les bâtiments annexes de Beng Mealea », *BEFEO T13, N°2,* 1913, p.21-22

Ci-contre : Lunet de Lajonquière, Louis Finot, Buandot et Briand dans la forêt d'Angkor, 1900, cliché EFEO_CAM20062

Mais il faut attendre la rétrocession de la province d'Angkor au Cambodge en 1907[55] et la parution du troisième tome de l'Inventaire en 1912 pour que les vestiges qui nous intéressent ici soient inventoriés dans l'ouvrage de Lajonquière.

> « Je n›ai pas visité moins de 379 monuments ou vestiges archéologiques dans cette partie orientale du bassin des lacs, dont plus de la moitié n›avaient pas encore été signalés. Ce complément de l'Inventaire portera à près de 850 le nombre des monuments cambodgiens qui y seront catalogués. Il suffit de comparer les deux chiffres que je viens de citer pour voir quelle fut l'importance de cette région dans l'ancien royaume. […] il me paraît nécessaire de classer en bloc comme monuments historiques tous les vestiges que j'ai signalés. Ces précautions prises, on pourra, par la suite, procéder, au fur et à mesure des ressources disponibles, aux fouilles qui paraîtront les plus pressantes. »[56]

Cet inventaire sera suivi de peu par un classement catégorique de tous les édifices à la liste des monuments historiques, soumise à un arrêté relatif à la conservation des monuments historiques[57] qui propose une législation protégeant les temples des actions humaines : « La prétention de mettre les édifices anciens à l'abri de la destruction était assez nouvelle et ne laissait pas de choquer d'anciennes et respectables habitudes. On était accoutumé à y trouver d'excellentes briques pour les constructions, du grès pour empierrer les routes, des statues pour orner agréablement les jardins »[58].

La rétrocession des provinces d'Angkor (de Battambang et de Sisophon) au Cambodge réveille en France l'intérêt des premières heures pour le patrimoine khmer. S'en suit la création de la « Société d'Angkor pour la protection des monuments anciens de l'Indochine », qui se propose de contribuer à la conservation et à l'étude des monuments d'Angkor conformément à l'arrêté du 9 mars 1900[59] :

> « Il ne sera pas dit qu'Angkor aura souffert de l'indifférence de ses nouveaux possesseurs plus que des injures du temps et des déprédations passées. La Société d'Angkor pour la conservation des monuments anciens de l'Indochine se propose d'entreprendre résolument cette tâche. Elle fait appel au concours de tous les amis des arts, de tous ceux, Français, étrangers ou indigènes, qui s'intéressent à l'Indochine et souhaitent garantir de la destruction les reliques de son glorieux passé. »[60]

55 Voir note de bas de page n°22, p. 27

56 Lunet de Lajonquière, « Rapport sommaire sur une mission archéologique au Cambodge, au Siam, dans la presqu'île malaise et dans l'Inde (1907-1908) », *BEFEO T9, N°2,* 1909, p. 359

57 Voir « Annexes, Législation », p. 260

58 Chronique du *BEFEO, T5, N°4,* 1905, pp. 485-486

59 Voir « Annexes, Législation », p. 260

60 Chronique du *BEFEO T7, N°1,* 1907, p. 210

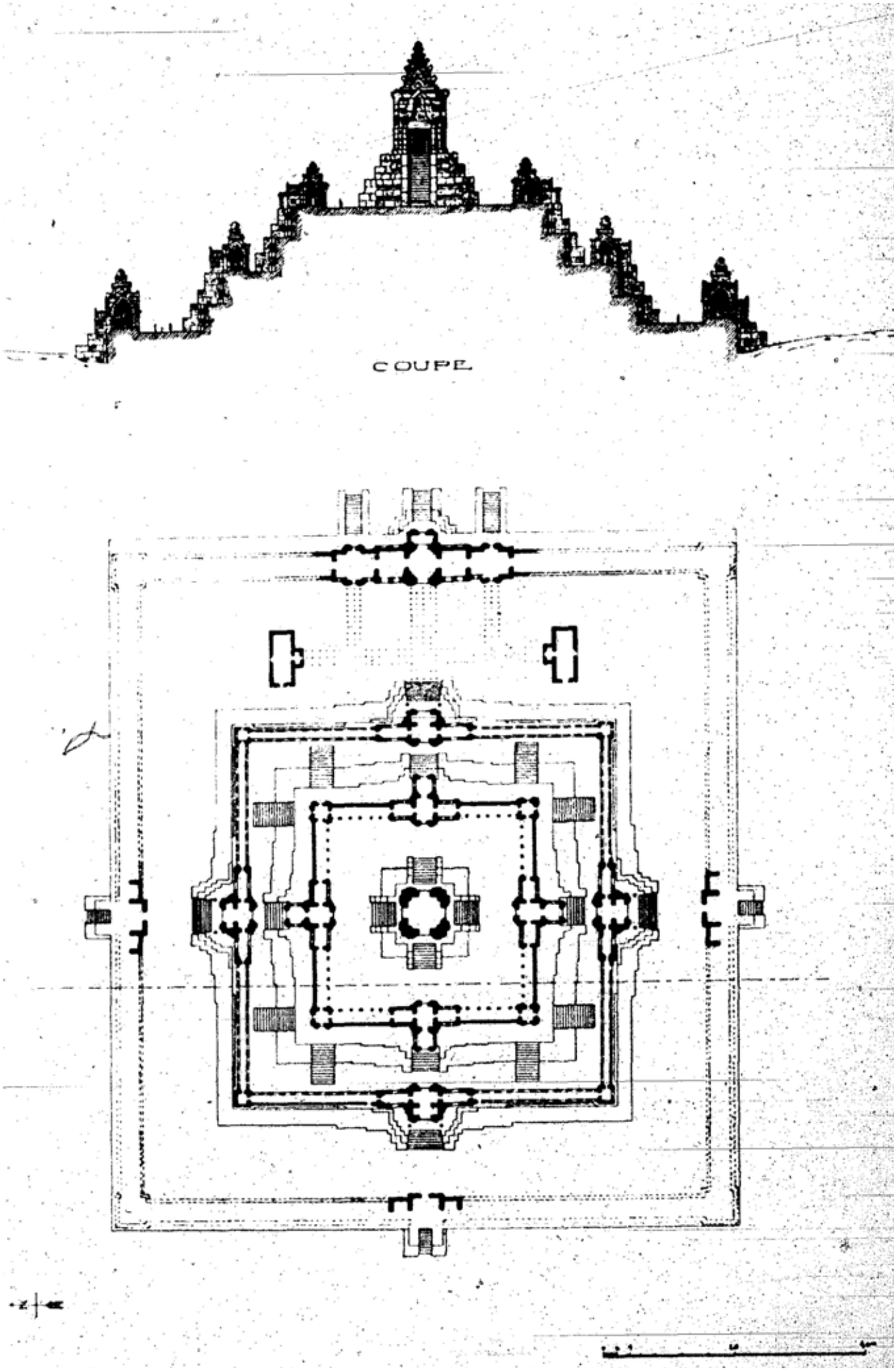

Plan et coupe du massif central du Baphuon, dessinés sous la direction de Lunet de Lajonquière en 1910-1911

1.2.2. Mise en place d'un protocole de restauration : création de la Conservation d'Angkor

Ainsi « la période héroïque et qu'on pourrait appeler «de création » était définitivement close : celle du développement méthodique allait commencer. »[61]

Au cours des premières expéditions, Francis Garnier fait part des tentatives de consolidation des temples par les bonzes des pagodes avoisinantes. Mais la philosophie de conservation du sud-est asiatique s'éloigne sur beaucoup de points de la vision occidentale, ce qui importe est que le bâtiment tienne et que soit entretenue la demeure du génie du lieu :

> « Ainsi, alors qu'au seizième siècle les ruines voisines d'Angcor la Grande [sic] étaient déjà complètement abandonnées, au dix-septième siècle Angcor Wat [sic] était toujours l›objet d›un culte assidu, et c›est probablement de cette époque que datent les restaurations inintelligentes dont on retrouve aujourd›hui les traces, surtout dans les galeries à quadruple rangée de colonnes qui conduisent au sanctuaire central. Quelques-unes des colonnes tombées ont été remplacées par d›autres empruntées à diverses parties du monument ; on a tenté vainement de consolider les péristyles et de replacer les architraves ; car, si la piété était restée, les architectes et les artistes avaient disparu ; on ne savait plus manœuvrer ces lourdes masses, et à peine a-t-on réussi à remettre gauchement une colonne ronde, le chapiteau en bas, au milieu de colonnes carrées, ou bien à retourner sens dessus dessous une architrave mal assise sur deux colonnes inégales. »[62]

Suivant une autre logique de restauration, les missions de l'Ecole sont définies par une déontologie soucieuse de restituer les temples tels qu'ils ont été construits originellement. Henri Parmentier, chef du Service archéologique, expose dans sa *Note sur l'exécution des fouilles* la marche à suivre pour que les recherches successives n'effacent définitivement les indices : « Des faits récents montrent que ces conseils fort ordinaires et de simple bon sens ne sont pas superflus ; car, tout en rendant justice à la bonne volonté de maint chercheur, nous devons constater que beaucoup de fouilles n'ont fourni que des résultats incomplets, faute d'une méthode raisonnée appliquée exactement. »[63]

61 « Rapport de Mr A. Foucher à M. le Gouverneur général sur les travaux de l'Ecole française d'Extrême-Orient pendant l'année 1901 », Documents administratifs du *BEFEO T2, N°4,* 1902, p. 433

62 Francis Garnier, *Voyage d'exploration en Indochine,* revu et annoté par Léon Garnier, Hachette et Cie, Paris, 1885, p. 36

63 Henri Parmentier, « Note sur l'exécution des fouilles », *BEFEO T2, N°1,* 1902, p. 99

« Traumatisés » par Viollet-le-Duc[64], les architectes de l'EFEO s'en tiennent dans un premier temps à des consolidations d'urgence dans les cas où les structures manquent de s'écrouler, et bien sûr de débroussaillements intensifs pour que l'on puisse y voir quelque chose. La « lettre de M. Auguste Barth», orientaliste membre de l'Institut, qui préface le premier *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, en pose les bases :

> « Vous créez une bibliothèque et un musée vraiment dignes du nom, formés, non pas au hasard, pour l'apparat et pour la curiosité, mais avec méthode et en vue du travail. On ne verra plus disperser dans les résidences ou envoyer au Musée Guimet des morceaux dépareillés et, partant, sans valeur : l'Indo-Chine conservera ses richesses. Et vos collections qui, en fait de pièces originales, ne recueilleront que ce qui autrement serait destiné à périr, ne seront pas obtenues au prix du pillage et de la dévastation des monuments : non seulement vous ne démolirez pas, vous préserverez et conserverez. Mais vous ne restaurerez pas, ce qui, de toutes les formes du vandalisme, est d'ordinaire la pire. Il ne faut pas que le temple vieux-neuf de Bodh-Gayâ ait son pendant au Cambodge. Est-il permis d'espérer que votre vigilance, sous ce rapport, pourra s'étendre à des monuments situés en un territoire qui ne nous appartient pas, mais où, si je ne me trompe, nous avons des droits de police, et que les temples d'Angkor ne seront plus exploités comme une carrière par de soi-disant archéologues, ainsi qu'ils l'ont été encore tout récemment, dit-on, au grand scandale des indigènes ? »[65]

Afin d'orchestrer au mieux l'entretien des temples, un poste de « Conservateur du groupe d'Angkor » est créé à l'EFEO en 1908, celui-ci étant désigné par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, et sous tutelle du chef archéologique (alors Henri Parmentier). Il s'agit de Jean Commaille, ancien commis du Service Civil colonial, qui met en application la précision et la rigueur de sa formation militaire au service de la restauration des ruines.

Henri Parmentier
1871-1949

Parmentier est l'un des pionniers de l'archéologie Indochinoise. En 1902, il imagine, crée, dessine les plans et bâtit le musée des Arts cham de Tourane (Da Nang) (Musée Henri Parmentier) et en agence les collections. À cette époque, Henri Parmentier s'investit aussi bien sur les deux civilisations antiques de l'Asie du Sud-Est : l'Art du Champā et l'Art Khmer. En 1904, il organise la première mission de l'ÉFEO à Angkor. En 1930, Henri Parmentier est conservateur des monuments de la Cochinchine et du Cambodge. Il a publié d'importantes monographies, notamment celle de Banteay Srei, un ouvrage sur l'Art Khmer primitif. Vers la fin de sa vie, il entreprit de réviser l'inventaire archéologique du Commandant Etienne Lunet de Lajonquière. Les études approfondies de Parmentier permirent d'orienter les nombreuses recherches sur les conceptions architecturales de la dernière période de l'Art Khmer.

Source : © Copyright auteur(s) de Wikipédia
Cliché : EFEO_CAM20082

64 « Mais les archéologues français étaient alors hantés par les abus auxquels avaient donné lieu au XIXe siècle les méthodes de restauration de leur compatriote Viollet-le-Duc et, soucieux avant tout de ne pas renouveler ces erreurs, ils poussaient le respect de la ruine jusqu'à ne rien entreprendre qui pût rétablir le gros œuvre. Tout au plus consentaient-ils à maintenir dans leur position chancelante des blocs en porte-à-faux en les soutenant avec des béquilles, des potelets, des étais, des poutres, des cadres, des crochets ou des ceintures de fer plat. Ces artifices étaient ostensibles, ils surprenaient désagréablement parfois le visiteur, laissaient subsister des risques d'écroulements et d'accidents, s'opposaient enfin à une étude approfondie des édifices. » Louis Malleret, « La conservation des monuments d'Angkor et ses problèmes », *Studies in Conservation, Vol. 4, N°2* (Mai, 1959), éd. Taylor & Francis, Ltd., p. 52

65 « Lettre de M. A. Barth », membre de l'Institut, *BEFEO T1, N°1,* 1901, pp. 1-6

Jean Commaille
1868-1916

Fils de soldat, élève de l'école militaire de La Flèche, Jean Commaille ne se présente pas à Saint-Cyr et semble renoncer à la carrière militaire pour se consacrer au dessin. Cependant, il finit par s'engager dans la Légion étrangère où il est nommé Garde principal de la milice cambodgienne, en janvier 1896. À l'issue de son engagement en 1898, il trouve un emploi au Cambodge dans les Services civils du Protectorat, comme commis auxiliaire de comptabilité. En 1900, il entre à l'EFEO comme secrétaire-trésorier et se voit confier l'installation du premier musée de Saigon. En 1908, Jean Commaille devient officiellement le premier Conservateur du site, chargé de la conservation et de la restauration des monuments d'Angkor. Peintre amateur, isolé de tout, Jean Commaille habite successivement dans un bungalow construit à proximité de la chaussée ouest d'Angkor Vat, puis, après le départ de son épouse, dans une petite maison à Siem Reap. C'est en se rendant sur les chantiers avec la paye de ses ouvriers qu'il est assassiné le 29 avril 1916.

Source : *Chercheurs d'Asie, Répertoire biographique des membres scientifiques de l'École française d'Extrême-Orient (1898-2002)*, EFEO, le Poiré sur Vie, 2002
Cliché : EFEO_CAM20003_a

Parmentier déplorera seulement que « dans son excellente mémoire, il n'[ait] pris aucune note, ou du moins n'a-t-on rien trouvé de tel dans ses papiers. En revanche il avait préparé quelques dessins à grande échelle : telle de ses coupes du Bayon a près de 5 mètres de longueur »[66]. Commaille dresse avec Lunet de Lajonquière la liste des travaux à effectuer en priorité, notamment sur Angkor Vat et le Bayon, ces deux édifices étant les plus monumentaux, et du fait de leur construction tardive, les manifestations d'un certain aboutissement de l'architecture khmère :

« 1° Constitution d'un domaine archéologique réservé, sous le nom de «Parc d'Angkor », dans le périmètre duquel aucun travail ne pourrait être entrepris sans l'approbation du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient (ce périmètre devait comprendre à peu près les 3o kilomètres en diamètre relevés par les officiers topographes) ;

2° Nomination d'un conservateur de ce domaine ;

3° Aménagement de percées, larges de 40 mètres, à travers la grande forêt intérieure d'Angkor-Thom, de la porte Sud à la porte Nord, de la porte Est à la porte Ouest, de la porte particulière du Bayon à ce temple, que les constatations faites ultérieurement pas les officiers topographes ont placé définitivement au centre de l'ancienne cité ;

4° Reconstitution à la porte Sud, celle par laquelle on arrive à Angkor-Thom en venant de Siemreap, d'une des cinq chaussées aux géants qui précédaient autrefois les entrées monumentales de la capitale ;

5° Construction d'un bungalow, à l'extérieur et près de l'entrée principale d'Angkor-Vat;

6° Réfection et prolongement de la route Angkor- Siemreap, de telle sorte qu'elle devînt praticable aux voitures et que son point terminus vers les lacs fût rapproché le plus possible de l'endroit de débarquement. Un réseau de routes partant d'Angkor-Thom et reliant la ville aux différents points intéressants du « Parc d'Angkor » devrait être étudié ultérieurement. »[67]

66 « Nécrologie de Jean Commaille, par Henri Parmentier », *BEFEO T16, N°1,* 1916, pp. 105-107

67 Lunet de Lajonquière, « Rapport sommaire sur une mission archéologique au Cambodge, au Siam, dans la presqu'île malaise et dans l'Inde (1907-1908) », *BEFEO T9, N°2,* 1909, p. 352

Clichés ci-contre :
Au-dessus, Angkor Vat avant dégagement, photo prise par Commaille en 1909. Malgré la végétation foisonnante le temple reste en très bon état de conservation. EFEO_CAM04128
En dessous, en revanche, le Baphuon est plus difficile à distinguer. EFEO_CAM11414

1.2.3. Autonomie des conservateurs et aménagement du site pour les visiteurs

Ainsi donc commencent les travaux à proprement parler[68], et il apparait rapidement que l'intention de départ est de rendre le site « visitable », d'en faciliter l'accès, et de garantir des vues spectaculaires sur les temples, de mettre en valeur ces ruines qui sont le « Versailles de l'Orient ». Dès le début du siècle en effet les visiteurs affluent, notamment grâce à la compagnie de navigation les « Messageries fluviales de Cochinchine »[69], qui permet de relier Saigon à Siem Reap en trois jours, via le Mékong et les « Grands Lacs »[70], de juillet à février[71]. Il n'existe en effet pas encore de route entre Phnom Penh et Siem Reap, et l'on se déplace dans la forêt d'Angkor en charrette à bœufs.

Le premier temps des interventions est consacré au dégagement des accès menant aux ruines les plus monumentales. Une route est créée reliant Siem Reap à la forêt d'Angkor, et deux circuits de visites permettent aux visiteurs de suivre un itinéraire simple les menant de temple en temple :« Le petit circuit, entièrement empierré, a été en service toute l'année ; et la passerelle en ciment armé, au Nord du Baray oriental, qui a permis de donner au grand circuit un meilleur tracé, est achevée. La voie est prête et la route n'attend plus que l'empierrement pour pouvoir être livrée à la circulation. »[72]

Les temples Ta Prohm et Banteay Kdei, tournés vers l'est et dont la porte orientale se doit d'être la principale, sont munis de chaussées à l'ouest afin d'être raccordés au sens de circulation du petit circuit : « Cette chaussée est destinée à être empierrée. Elle permettra à l'automobile des touristes de venir les déposer à l'entrée est et la voiture les reprendra à la porte ouest, après la traversée complète du monument. »[73]

68 « Les moyens furent modestes dans les commencements, et on ne réalisait pas pleinement l'étendue du danger. Enfin, une conception romantique de la « ruine », héritière attardée des Lenoir et des Hubert Robert, l'emportait alors. On fut donc pour le statu quo, qui convenait au manque d'imagination comme à la facilité au moins autant qu'il satisfaisait une compréhensible prudence. On érigea même en doctrine cet art de ne rien faire ! », Bernard-Philippe Groslier, « Les travaux de la Conservation d'Angkor (I) », 1965, archives de l'EFEO, carton IV, p. 3

69 Jean Commaille, *Guide aux Ruines d'Angkor,* éd. Hachette et Cie, Paris, 1912, p. 1

70 Lac Tonlé Sap

71 La navigabilité dépendant des fluctuations du niveau des eaux lors de la saison des pluies

72 Chronique du *BEFEO T20, N°4,* 1920, p. 205

73 Jean Commaille, Ibid., p. 215

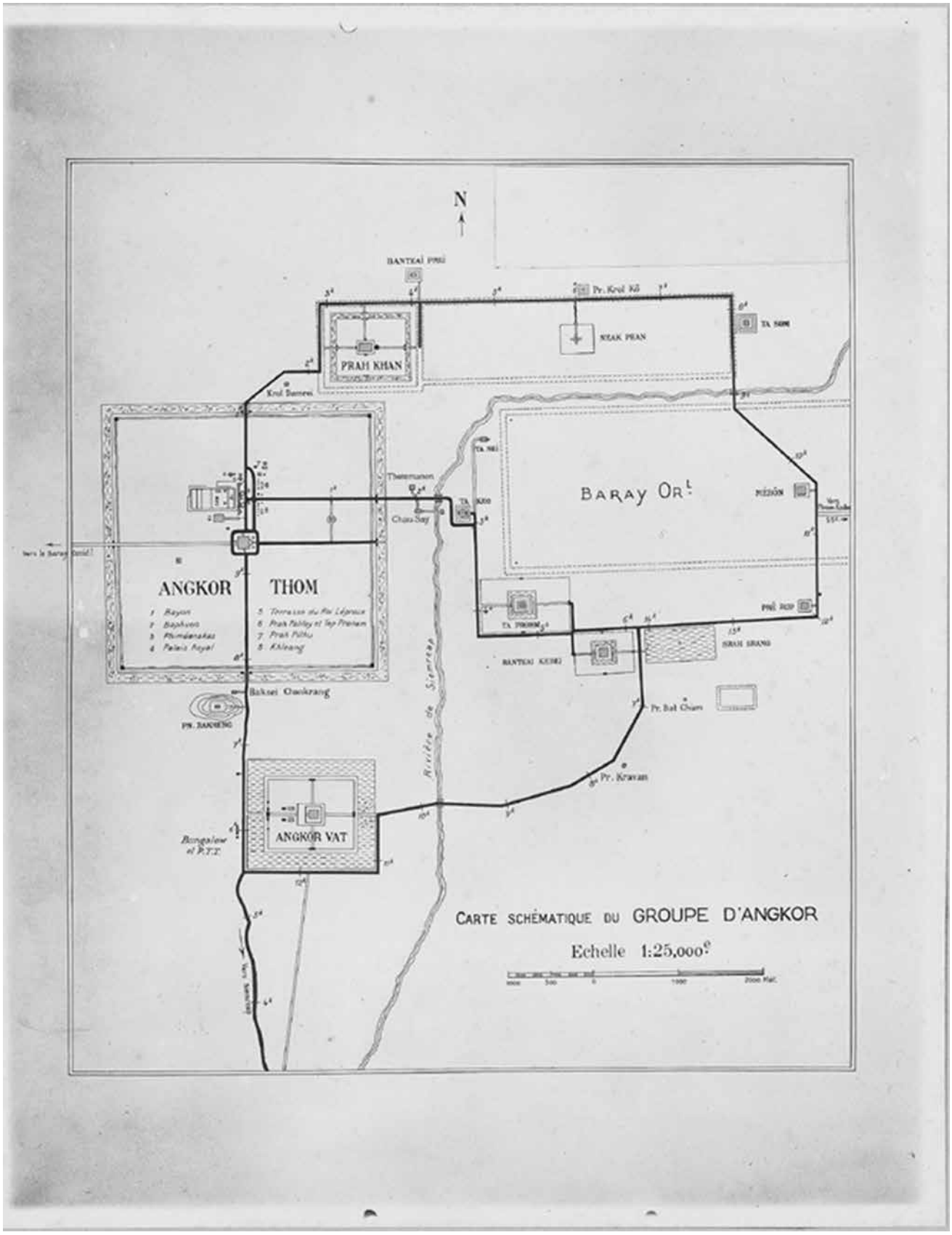

Carte schématique des deux circuits du site d'Angkor. EFEO_CAM16327

Les abords sont nettoyés : « L›entrée par le gopura IV Est de l›enceinte extérieure [de Banteay Kdei] est toujours restée libre, mais le chemin, défoncé par le piétinement des indigènes et les ornières des charrettes qui allaient à la bonzerie installée près des ruines, formait à la saison des pluies un petit lac très gênant pour les visiteurs européens. Le nivellement de ce point et l'établissement d'un sentier sec en ligne droite étaient les premiers travaux nécessaires. »[74]

Des vues sont créées afin de « les débarrasser de la brousse d'aspect fâcheux qui masque les perspectives grandioses de l'ensemble et en dénature les proportions »[75] : « Le Service forestier de son côté [...] s'est efforcé, tout en embellissant le parc d'Angkor, de donner les vues les plus amples et les plus agréables sur les monuments ; les percées nécessaires à l'assainissement de la forêt et les sentiers indispensables à la surveillance sont tracés en même temps pour faciliter l'approche des monuments hors des grandes voies et ont contribué à faire découvrir des vestiges ignorés. »[76]

Mais surtout il est important d'aménager des parcours à l'intérieur des temples et de défricher les abords de ceux-ci, afin que leur vision frappe le spectateur depuis la route ; à commencer par le Bayon, centre névralgique d'Angkor Thom[77], et Angkor Vat, « le plus grand des monuments d'Angkor, le plus beau et le plus grand et le plus important »[78] : « Angkor Vat étant le seul monument du groupe intéressant le touriste, sa conservation est d'intérêt général et l'Indochine doit l'assurer. »[79]

Les deux principaux « fléaux » de Jean Commaille en ce début de siècle sont les chauves-souris qui salissent les pierres, et les habitants de la région dont les ruines font partie du cadre de vie – en particulier les bonzes[80] qui ont établi leurs pagodes au plus près de ces lieux saints, qui sont également des lieux de pèlerinage[81]. Commaille, pour qui les monuments doivent être vus à l'écart de toute activité humaine, afin de renforcer le sentiment d'abandon et de cité perdue, mène une cabale qu'il nomme dans ses rapports : « Déguerpissement des bonzes et villageois ».

Il obtient gain de cause au bout d'un an :

> « Lors de leur dernière visite à Angkor, M. le Résident Supérieur du Cambodge et le Commissaire délégué de Battambang ont bien voulu s'occuper du déplacement des bonzeries qui sont construites sur la partie occidentale de la terrasse de pourtour et, par conséquent, masquent la façade principale du monument. Les bonzes n'ont manifesté aucun regret de quitter l'emplacement qu'ils occupaient depuis fort longtemps et ont accepté de déménager moyennant une indemnité

74 Chronique du *BEFEO T20, N°4,* 1920, p. 219

75 Ibid., p. 205

76 Ibid., p. 205

77 Signifie littéralement « la grande ville »

78 Bernard Philippe Groslier dans « Temples d'Angkor », film des archives de l'INA, 1970

79 Jean Commaille, *Rapports de la Conservation d'Angkor,* année 1912

80 « Si l'Egypte souffrait de 7 plaies, Angkor ne souffre que de deux : les bonzes et les chauves-souris dont on ne se débarrassera jamais. » Jean Commaille, Ibid., année 1909

81 « Le monument est entretenu maintenant par une équipe permanente qui le nettoie chaque jour, mais qui a fort à faire à la suite des grandes fêtes religieuses du Cambodge, occasions de véritables pèlerinages à Angkor Vat. Faute d'abris suffisants pour les recevoir, les indigènes campent dans les galeries, surtout celles de l'entrée ouest, un des morceaux les plus remarquables du monument, y couchent, y font leur cuisine, au grand dommage de la propreté, voire de la conservation de ces portiques. », Chronique du *BEFEO T20, N°4,* 1920, p. 207

Dégagement du pavillon d'entrée (gopura) IV ouest d'Angkor Vat, partie nord, face est, photo prise par Commaille. EFEO_CAM04108

« Les arbustes poussant dru dans les cours dallées d›Angkor Vat, entre chaque bloc de pavage et grâce aux poussières que le vent y dépose chaque année, ont été coupés pour permettre aux visiteurs de faire le tour des différents étages. […] Aménagement d'escaliers en bois, francs de parti, simplement posés pour que les visiteurs puissent visiter facilement le temple. […] Aussi vous paraîtra-t-il urgent d'exécuter une réparation qui permettra aux visiteurs de circuler dans les cours sans risquer la fâcheuse entorse. […] Nous pouvons prévoir quelle sera sa vogue lorsque les piscines du cloître seront nettoyées et que nous aurons là de l'eau claire reflétant les galeries et les angles étagés, et qu'enfin la cour du bas sera veuve de la broussaille qui l'encombre, que les bibliothèques seront nettes de toute végétation, que nous aurons démasqué la façade principale du temple après déguerpissement des bonzes, que l'avenue dallée aura repris à peu près son aspect primitif, etc., etc. Il est vrai, qu'après Angkor Vat nous pourrons nous occuper d'Angkor Thom et le remettre en faveur. »[82]

« Le dessouchement en est terminé, mais tous les beaux arbres ont été respectés et donnent un ombrage que les visiteurs apprécieront. »[83]

« La restauration du Gopura central de l›édifice d›entrée d›Angkor Vat est achevée. J›ai fait en même temps dégager un peu ses abords et je reprendrai plus tard ce travail pour débarrasser tous les gopuras occidentaux et les galeries. Ce sera une grosse besogne mais elle est nécessaire pour que l'impression soit bonne dès l'arrivée devant les entrées. »[84]

82 Jean Commaille, *Rapports de la Conservation d'Angkor,* année 1908

83 Jean Commaille, Ibid., année 1909

84 Jean Commaille, Ibid., année 1910

de 1600$. Ils ont déjà préparé le terrain où ils désirent s'installer, à l'Ouest des pagodes bouddhiques déjà existantes, et ne tarderont pas à y transporter leurs cases. Cette situation ne gênera en rien la vue que l'on doit avoir sur le temple, puisque les bonzeries seront en dehors de la ligne de visée allant de la Porte Occidentale aux angles de la première galerie."[85]

Vue d'ensemble d'Angkor Vat, face ouest, avant déplacement du monastère, photo prise par Commaille. EFEO_CAM04215

Enfin, un nouveau décret est promulgué en 1920 - par Paul Doumer alors que celui vient d'accéder à la présidence de la République française - qui confère à l'Ecole Française d'Extrême-Orient la personnalité civile. Ce décret charge le directeur de l'EFEO de décider du classement et du déclassement des monuments historiques à Angkor, de surveiller l'exécution des travaux de dégagement et de restauration, et donne les pleins pouvoirs aux Conservateurs en ce qui concerne la transformation des édifices :

« Tous travaux de fouille, de dégagement, d›entretien ou de réparation des monuments historiques de l›Indochine ne peuvent être exécutés que par les soins de l›Ecole française d›Extrême-Orient, ou tout au moins qu›avec l›assentiment du Directeur et suivant les indications et sous le contrôle du Service archéologique. »[86]

« Enfin l›application qu›on peut espérer prochaine en Indochine d›une nouvelle législation sur les monuments historiques et les objets d›art, inspirée des lois métropolitaines du 31 décembre 1913[87] et du 7 septembre 1920[88], armera d'une façon plus efficace le Gouvernement et l'Ecole, qui le représente dans cette tâche, contre l'exportation des trésors archéologiques du pays, et même contre leur exploration irraisonnée. »[89]

85 Jean Commaille, *Rapports de la Conservation d'Angkor,* année 1909

86 Documents administratifs du *BEFEO T20, N°4,* 1920, p. 249

87 Loi française sur les Monuments Historiques de 1913

88 Voir loi sur l'interdiction de sortie du pays des meubles classés : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?irId=FRAN_IR_053713

89 « Archéologie Indochinoise », *BEFEO T21, N°1,* 1921, p. 52

Ci-contre, porte Ouest d'Angkor Thom, avant dégagement. EFEO_CAM08489

1.3. Etude graphique des travaux menés sur Angkor Vat et le Baphuon de 1907 à 1930

1.3.1. Angkor Vat

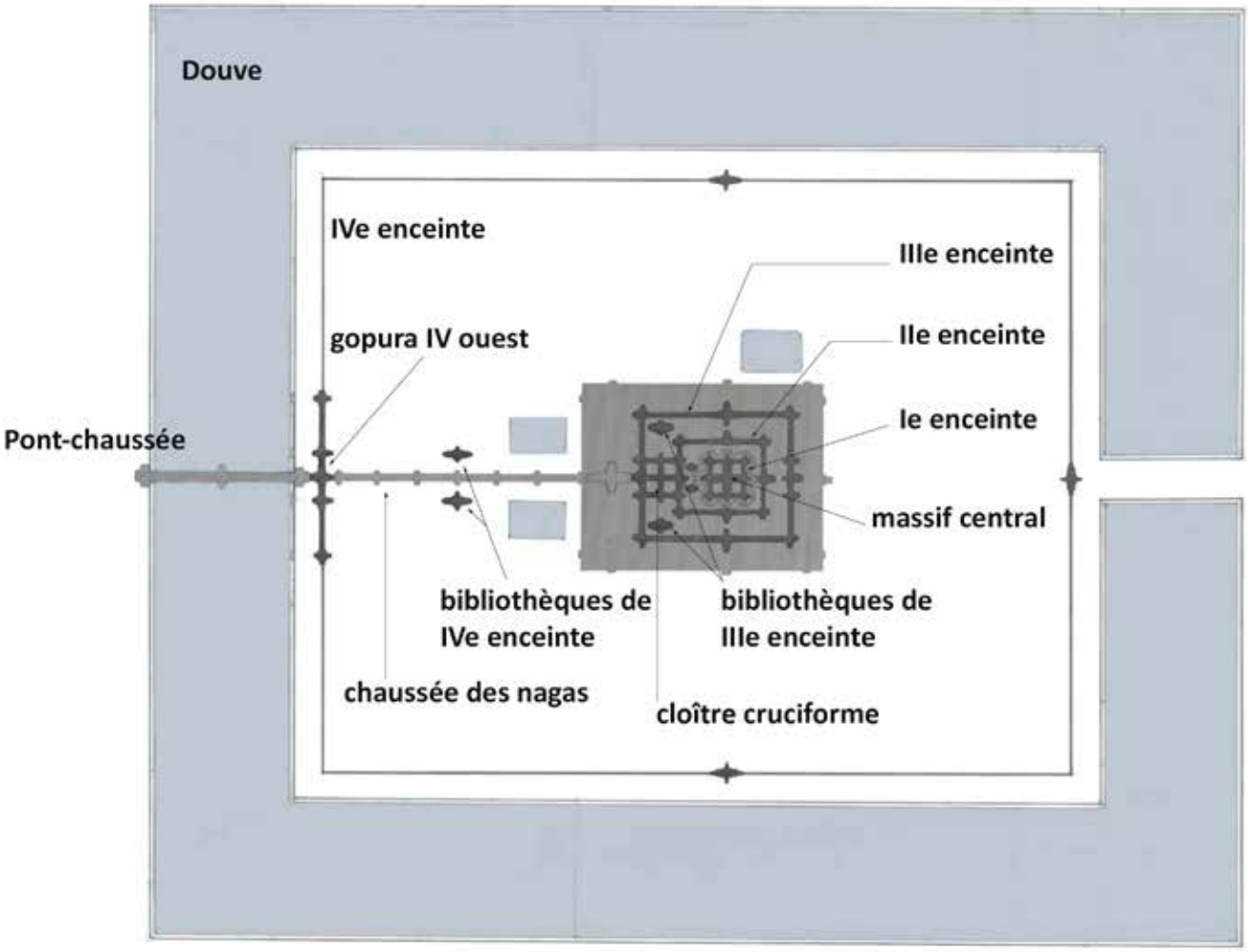

Plan masse d'Angkor Vat au 10.000e, retouché par Armelle NINNIN d'après le plan de Guy Nafilyan, 1969, archives EFEO, PLANSCA_0417

Dégagement du temple

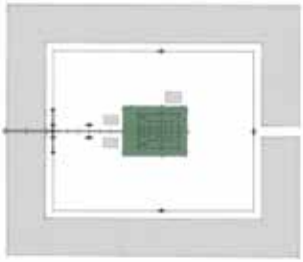

Deuxième étage du temple (vu depuis l'est, 3e étage), clichés de John Thompson en 1866, EFEO_CAM15731, et de Victor Goloubew en 1924, EFEO_CAM04888

Jean Commaille s'attaque au dégagement d'Angkor Vat en décembre 1907. Après plusieurs tentatives infructueuses, chaque débroussaillement redonnant à la végétation une force nouvelle, il décide d'employer les grands moyens. Il commence par le haut de la pyramide, en faisant grimper des ouvriers au sommet pour dégager les herbes, racines, souches, arbustes logés entre les blocs. Il faut gratter la terre minutieusement dans les joints car celle-ci contient encore des graines et du pollen qui donnent naissance à de nouvelles pousses. Les cours des différents étages du temple sont alors chargées de terre et d'une végétation foisonnante, et les arbres se sont invités partout.

Cloître cruciforme du premier étage, clichés pris par John Thompson en 1866, EFEO_CAM15765, et par Victor Goloubew en 1924, EFEO_CAM04806

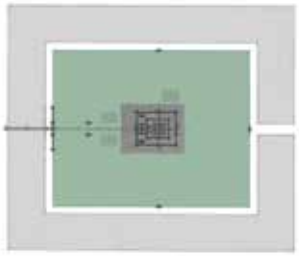

Afin d'évacuer l'énorme masse de terre accumulée dans les cours et dans les vides laissés par les dalles manquantes, les déblais obtenus sont rejetés d'un étage à l'autre : « La terre est jetée de la cour du deuxième étage dans la grande cour des bibliothèques. Il y en a déjà plus de mille mètres cubes ; il y en aura trois ou quatre fois plus. De là, il va falloir descendre sur la terrasse qui entoure le temple et, enfin, la disperser au loin. C'est pourquoi je me permettrai d'insister sur l'opportunité de quelques wagons Decauville et 1500m de rails avec des courbes »[90]. En effet Commaille ne dispose pour l'instant d'aucun matériel, mis à part des paniers, la forces d'une poignée d'ouvriers, et de ciseaux qu'il fait confectionner pour l'occasion. Le Decauville et les wagonnets n'arrivent à Angkor qu'en février 1909.

90 Jean Commaille, *Rapports de la Conservation*, Juin 1908

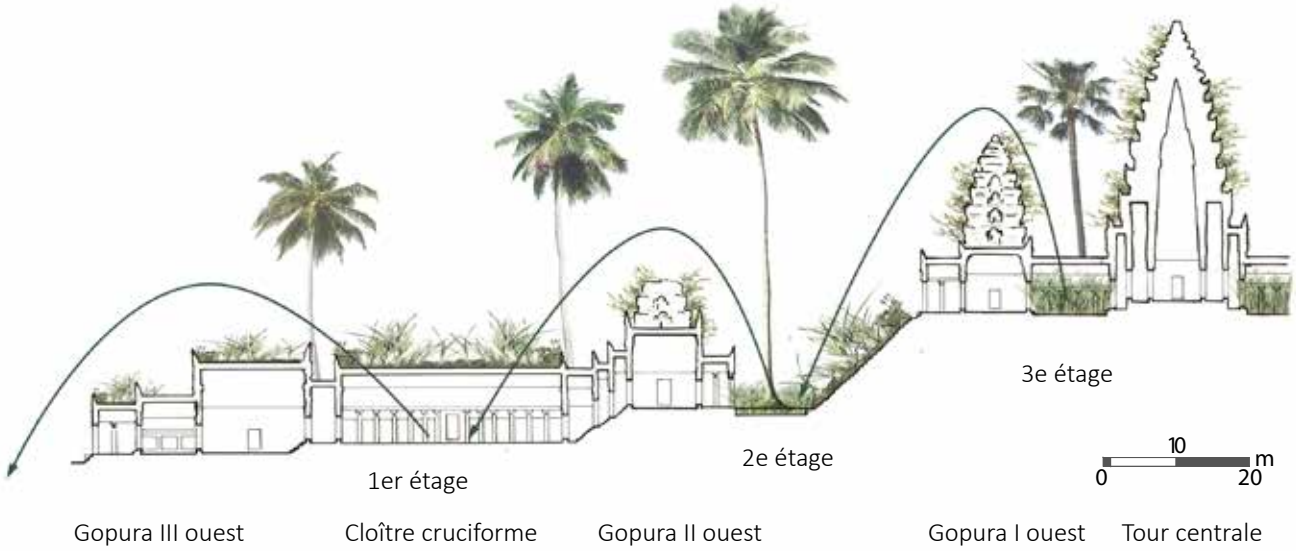

Coupe Ouest-Est, schéma de principe de déblaiement des masses de terre et de la végétation, dessin réalisé par l'auteur d'après PLAN-SCA_2766, archives EFEO

Incinération de la végétation, cliché pris par Jean Commaille en 1909, EFEO_CAM04214

Les déblais et herbes séchées, une fois répartis dans la cour de quatrième enceinte, sont brulés. A cette occasion, Commaille fait niveler l'ensemble de la cour afin de retrouver un niveau stable après le déracinement des arbres[91].

91 Jean Commaille, RCA, mai 1909

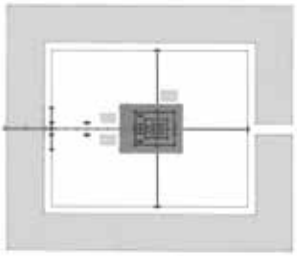

Commaille utilise également les déblais pour créer des avenues reliant les gopuras de quatrième enceinte à la pyramide, après avoir défriché et dessouché la forêt alentours. A l'aide des wagons Decauville que l'on voit sur la photo ci-dessous, il fait évacuer les réserves de terre provenant du dégagement du temple pour créer ces allées, allant jusqu'à 315m pour l'avenue Est.

> « Ces voies représentent sans doute ce qui existait autrefois, car nous ne sommes pas certains que les constructeurs du temple aient eu l'intention d'établir dans toutes les orientations une avenue dallée semblable à la partie occidentale. Il est même probable que le projet primitif n'a prévu cette chaussée que sur la face honorée du temple (Ouest) »[92].

92 Jean Commaille, *RCA*, juillet 1910

Dégagement de l'allée sud vers la pyramide, clichés pris par Jean Commaille en 1909, EFEOCAM_04219, et en 1910, EFEOCAM_04221

Ce dégagement titanesque entrepris par Commaille est terminé en mars 1912, mais il faudra tout de même la présence quasi constante d'une équipe pour nettoyer le temple : « les graines prennent racine dans les détritus accumulés au fond des interstices [des blocs] et poussent assez rapidement pour que chaque année un nettoyage complet du monument s'impose »[93].

93 Jean Commaille, *RCA*, mars 1912

Pavillon d'angle sud-est de la IIIe enceinte, clichés pris par Jean Commaille en 1909, EFEO_CAM04129, et par Victor Goloubew en 1924, EFEO_CAM04750

Rejointoiement des dalles

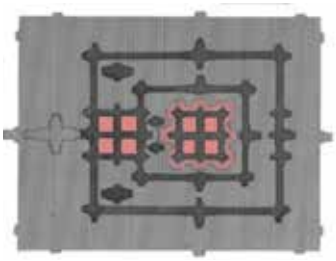

Angkor Vat, que l'on croyait jusque là être dans un très bon état de conservation, dévoile des failles une fois débarrassé de sa couverture végétale. Dans les cours du premier et troisième étage, les dalles manquantes et les écartements entre les pierres - disjointes afin de détruire les racines dans les interstices - provoquent des dangers d'infiltration des eaux pouvant fragiliser les structures. Aussi Commaille décide de cimenter tous les joints et de remplacer les dalles manquantes pour éviter les infiltrations, ou au contraire dans le cas des bassins du cloître cruciforme, pour retenir l'eau :

« Le ciment n'est, à la vérité, qu'un moyen dont il faut se dispenser toutes les fois qu'on le peut, mais il offre cet avantage de ne pas nécessiter une main d'oeuvre exercée. De plus, nous pourrions en l'employant, accuser le coup de la restauration en laissant une très légère différence de niveau entre les dalles véritables et les dalles factices ou en marquant ces dernières dans la pâte fraiche par un signe spécial »[94].

94 Jean Commaille, *RCA*, mai 1908

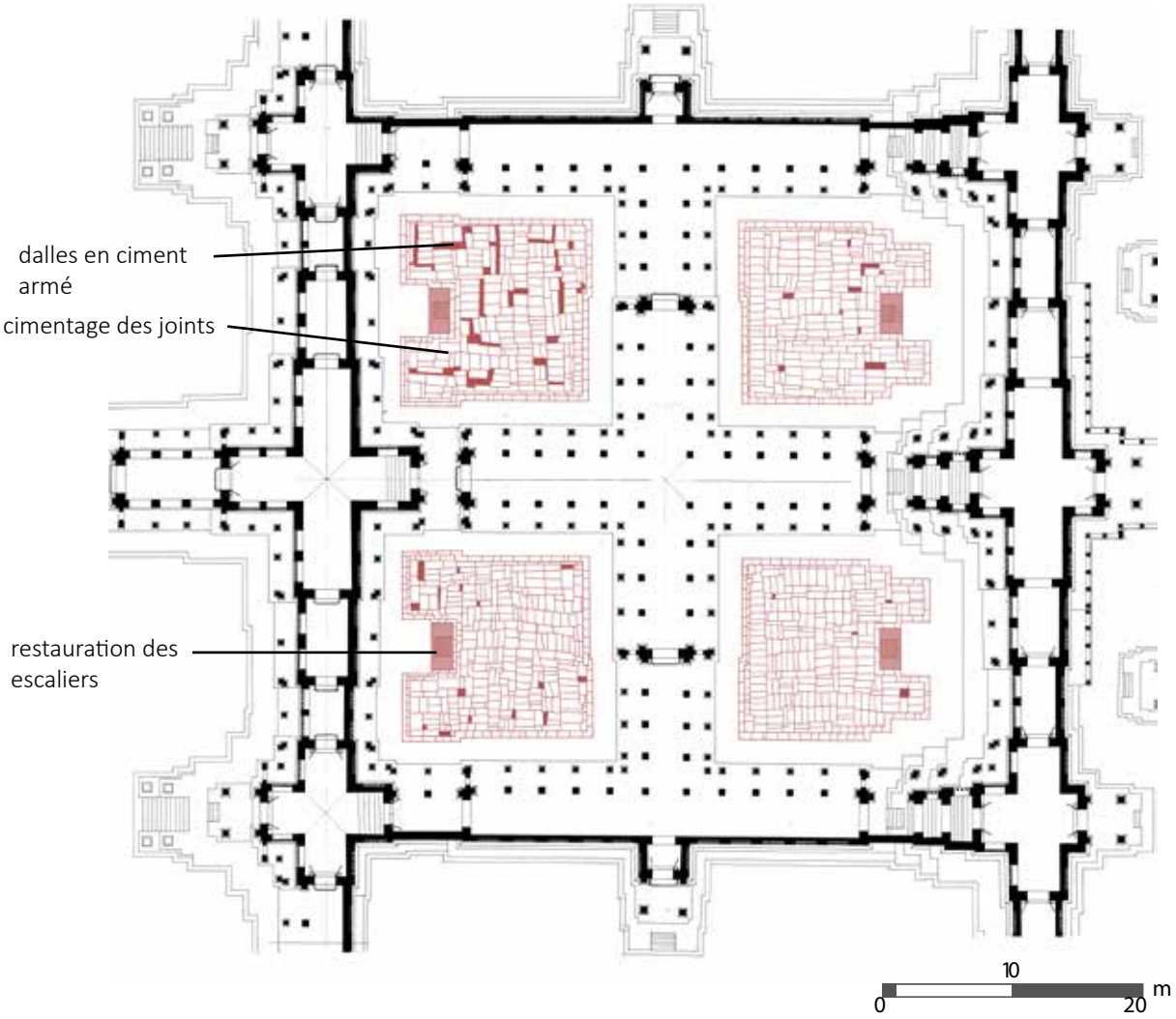

Plan du cloître cruciforme du 1er étage montrant les rejointoiements et consolidations des bassins, redessiné d'après PLANSCA_0389 et PLANSCA_0390 (Guy Nafilyan, 1969, archives EFEO)

Ces consolidations débutent en février 1909 et se terminent en septembre de la même année. Les joints sont aveuglés et les trous bouchés par de la pierraille de grès concassée, damée, et recouverte d'un mélange de ciment et de sable de 15cm d'épaisseur, permettant aux bassins du cloître de se remplir, et aux autres dallages de minimiser les infitrations dans le sol. Marchal, conservateur succédant à Jean Commaille en 1916, remarquera que : « l'expérience a montré que les cours et chaussées d'Angkor Vat ainsi traitées, sontdepuis les opérations, soit plus d'une quinzaine d'années, restées à peu près libres de toute reprise de la végétation ligneuse ou herbacée»[95].

95 Henri Marchal, *RCA*, mars 1927

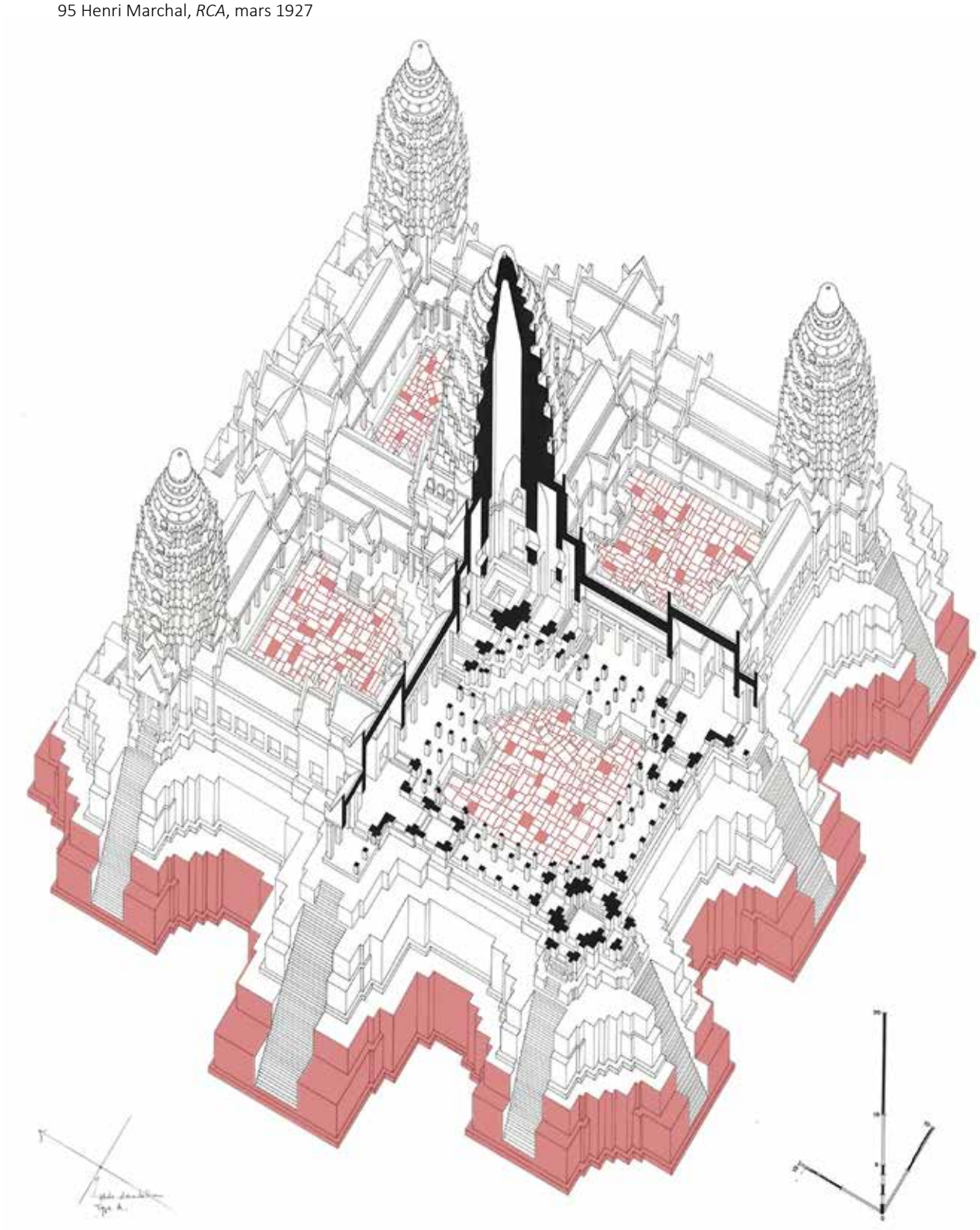

Axonométrie montrant les rejointoiements et consolidations du massif central, redessinée d'après PLANSCA_0465 (Guy Nafilyan, 1969, archives EFEO)

Cour nord-est du troisième étage, cliché pris par Victor Goloubew, 1924, EFEO_CAM04918

Bassin et galerie cruciforme du premier étage, cliché pris par Jean Commaille, 1909, EFEO_CAM04132

Consolidations

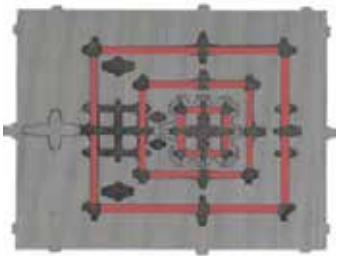

La plupart des colonnes supportant les portiques des galeries du temple sont endommagées par les maladies du grès, fendus ou délités. Devant l'urgence de poser des étaiements, Commaille s'interroge sur la possibilité de les construire en bois, mais trouver du bois dur et imputrescible dans la forêt d'Angkor Thom n'est pas chose aisée. Il faudrait acheter les colonnes de vieilles pagodes désaffectées ou acheminer du bois des monts Kulen, solution onéreuse nécessitant un transport compliqué. Il se procure toutefois en 1912 des madriers, en nombre insuffisant, qui lui permettent d'enlever au fur et à mesure les piliers les plus endommagés de la galerie Est de troisième enceinte. Mais ce remplacement ne pouvant être que temporaire, Commaille fait tailler 12 nouveaux piliers dans « les blocs écroulés qu'aucune moulure ou dessin ne permettent de classer »[96]. Mais cette tentative ne donne pas de bons résultats[97], et le conservateur décide de remplacer les piliers ruinés par des piliers de briques[98]...

96 Jean Commaille, *RCA*, mars 1912

97 Commaille n'explique pas pourquoi

98 Je ne possède aucun document pouvant illustrer ce fait

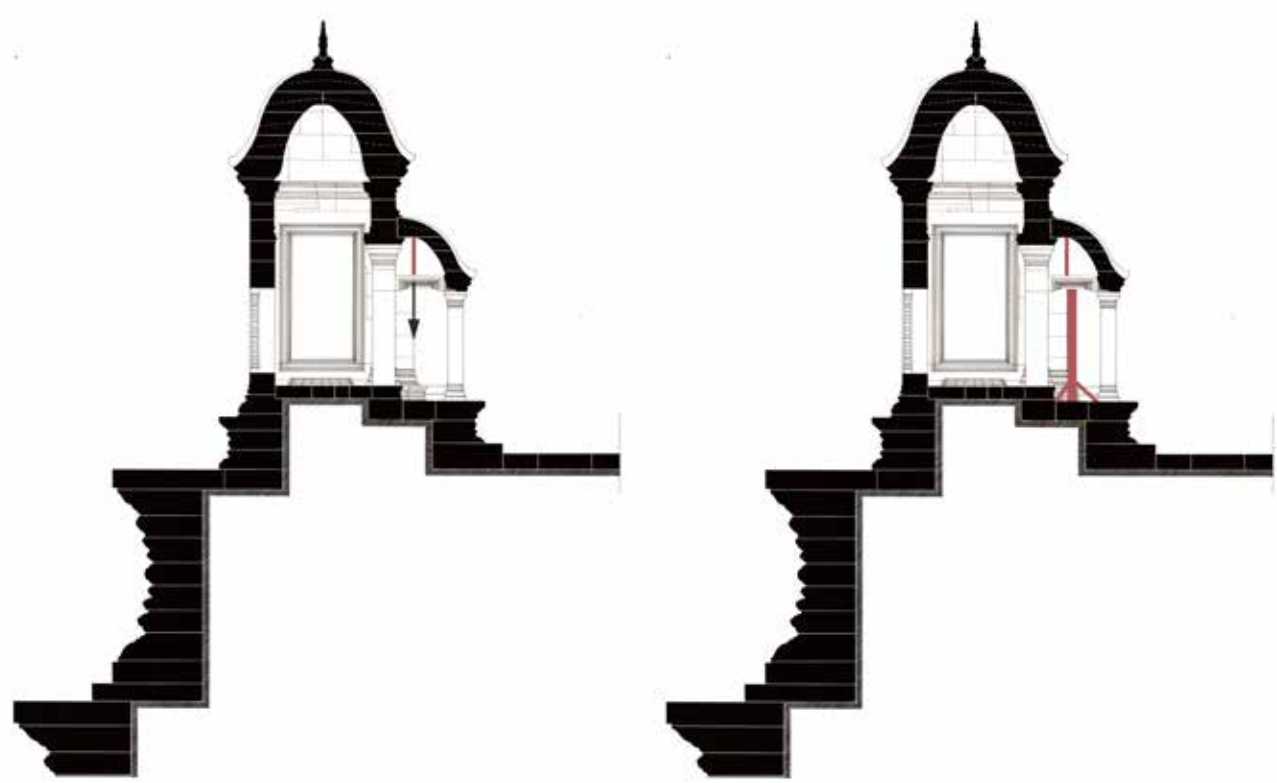

Coupes sur la galerie ouest de troisième enceinte montrant les consolidations de Marchal, redessinées d'après PLANSCA_0421 (Guy Nafilyan, 1969, archives EFEO)

Lorsqu'Henri Marchal reprend la Conservation d'Angkor, celui-ci fait poser des potelets en béton armé sur les linteaux pour soutenir directement les voûtes, mais les dits linteaux présentant rapidement des flèches sérieuses, Marchal doit ajouter un poteau partant du sol pour maintenir le tout[99].

Marchal banalise l'emploi du ciment armé, le préférant à celui du bois « qui ne se conserve guère, et qui d'ailleurs exige des manoeuvres difficiles dans des points dangereux où le moindre choc pourrait amener un ébranlement aux conséquences désastreuses. [...] Pour le reste, la conservation dans le statu quo est à peu près l'unique solution possible ; encore ne peut-on guère espérer que ralentir la marche de la ruine et non l'arrêter d'une façon définitive, faute des reprises profondes qui seraient nécessaires »[100].

99 Henri Marchal, *RCA*, mars 1917
100 « Archéologie Indochinoise », *BEFEO T21*, 1921, p. 48

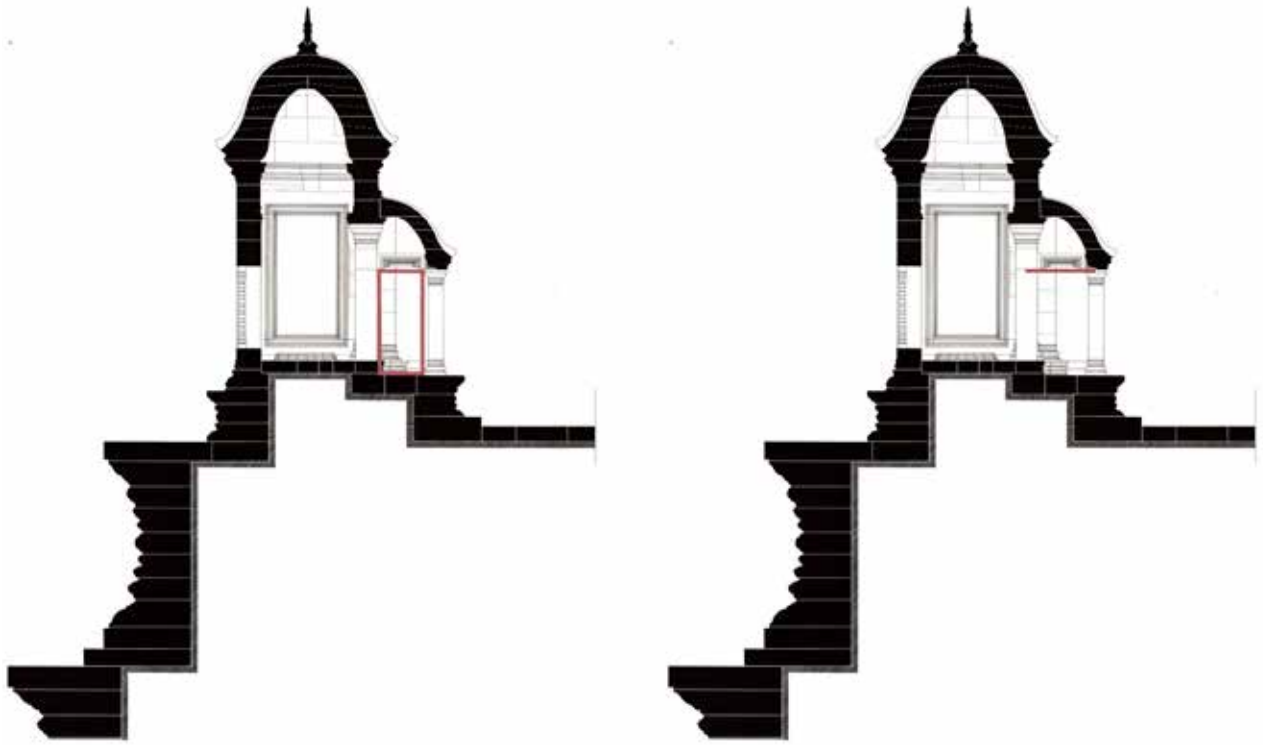

Coupes sur la galerie ouest de troisième enceinte montrant les consolidations de Marchal, cadre en béton armé et fers plats, redessinées d'après PLANSCA_0421 (Guy Nafilyan, 1969, archives EFEO)

Il fait poser des cadres en béton armé pour soutenir les linteaux, mais à cette solution massive et très visible, il substitue celle des fers plats encastrés sous les lintaux à renforcer : « Ce procédé, une fois les fers peints du ton de la pierre, est absolument invisible. Quand le linteau est un peu déformé par un commencement de glissement, j'applique le même procédé, mais en noyant les fers qui ne seraient plus partout en contact avec la pierre dans du béton, ce qui donne un aspect également peu visible, l'épaisseur du béton étant commandée par la déformation du linteau à consolider »[101].

101 Henri Marchal, *RCA*, décembre 1917

Ci-contre, galerie Est de première enceinte, cliché pris par Georges Coedes en 1911, EFEO_CAM05006

Restauration de la chaussée des Nagas

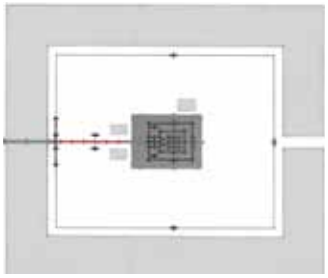

Plaque de verre, chaussée des Nagas d'Angkor Vat avant dégagement, cliché pris par John Thompson, 1866, EFEO_CAM05357

Marchal fait également des tests afin de coloriser le ciment utilisé, celui-ci ayant tendance à blanchir en séchant : « Une couche d'huile légèrement mélangée à du guano de chauve-souris a donné un ton parfois un peu roux, le ton sale qu'il faut. Dans le second cas, on a utilisé la résine que les yaos de la forêt fournissent à foison [...] et le ton résultant est d'un assez beau noir qui se rapproche assez du ton du grès »[102]. Ces expérimentations ont le défaut de vouloir confondre les restaurations avec la pierre d'origine, contrairement aux souhaits de Commaille, mais le mérite d'être le produit de la nature. Commaille entreprend rapidement la restauration de la chaussée des Nagas, allée monumentale de 350m de long et 9.40m de large. Etablie sur un remblais, dallée et parementée de grès, elle doit son nom aux nagas-balustrades, réhaussés par des dés, qui la bordent. De part et d'autre de la chaussée, six redents, ou perrons, rompent sa linéarité. Or, une fois passé le gopura IV ouest, le visiteur doit parcourir la totalité de cette chaussée avant d'accéder au temple, et devant lui se dresse le profil majestueux du quinconce de tours. Ce n'est donc pas par hasard que Commaille commence dès 1908 à lui redonner son lustre.

La chaussée est d'abord debroussaillée, nettoyée et rejointoyée au ciment comme vu précedemment. Les dalles manquantes sont également remplacées par du ciment ciment armé sur un support de latérite concassée et damée : «Certaines de ces dalles ne tenaient que grâce au

102 Henri Marchal, *RCA*, février 1919

remplissage de terre, mais au fur et à mesure que nous avons dégagé le dessous de la passerelle, plusieurs pierres sont tombées, n'étant plus soutenues. Elles étaient pourries et n'offraient plus aucune résistance. D'autres étaient des pierres quelconques ramassées au hasard et placées là n'importe comment. Il a fallu remplacer tout ça par quelque chose de solide, et c'est pourquoi j'ai adopté le ciment armé »[103].

Un grand nombre de fragments du naga-balustrade est retrouvé dans les décombres ou à proximité de la chaussée, mais les dés ont quasiment tous disparu. Lorsque Jean Commaille en retrouve un en assez bon état, il évoque l'hypothèse d'en faire un moule afin de reconstituer le gabarit des autres, sans les moulures, afin de les différencier des dés d'origine. Cette hypothèse ne sera pas évoquée par la suite.

La restitution de cette chaussée voit apparaitre un nouvel acteur de la restauration d'Angkor : la pemière grue - en fait un treuil monté sur un chassis et actionnant un câble supporté par une poulie. Cet engin se déplace grâce à des rouleaux, et permet de faciliter grandement le remontage des morceaux de balustrade parfois longs de deux mètres. Or, ces fragments sont tous de dimensions différentes : « C'est la chasse aux pierres qui s'adapteront le mieux. [...] Notez aussi que nous avons à faire un choix sur 300 tranches de balustrade. Il faut s'armer de patience, vérifier la hauteur, la longueur des pierres de la balustrade, transporter ces pierres à l'endroit précis, les lever au moyen du treuil »[104].

103 Jean Commaille, *RCA,* juin 1908
104 Jean Commaille, *RCA,* janvier 1909

Remontage de la balustrade de la chaussée des Nagas, ciché pris par Jean Commaille, 1909, EFEO_CAM04119

Restauration de la chaussée-pont

En 1917, la chaussée traversant la douve d'Angkor Vat est en très mauvais état, et tout un pan du mur sud s'est écroulé. Le mur de soutènement ayant été renversé, le glissement des terres a entrainé avec lui une partie de la chaussée.

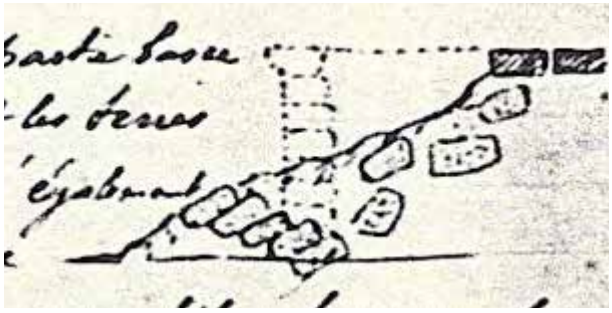

Croquis du journal de fouilles, Henri Marchal, 14-04-1917

Aux autres endroits, un tassement du remblais en sable de la chaussée, dû en partie à un affouillement des eaux des douves qui pénètrent progressivement à travers la latérite et par les joints, a provoqué une dasagrégation du dallage supérieur.

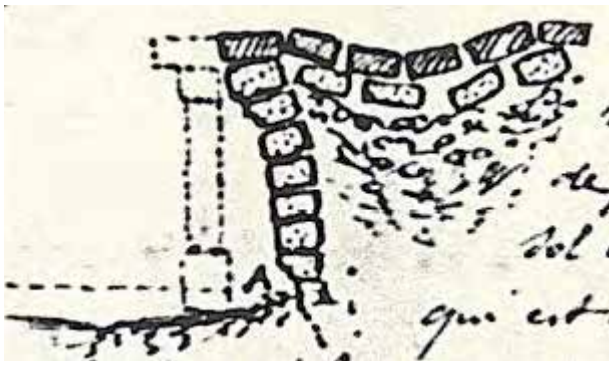

Croquis du journal de fouilles, Henri Marchal, 21-02-1917

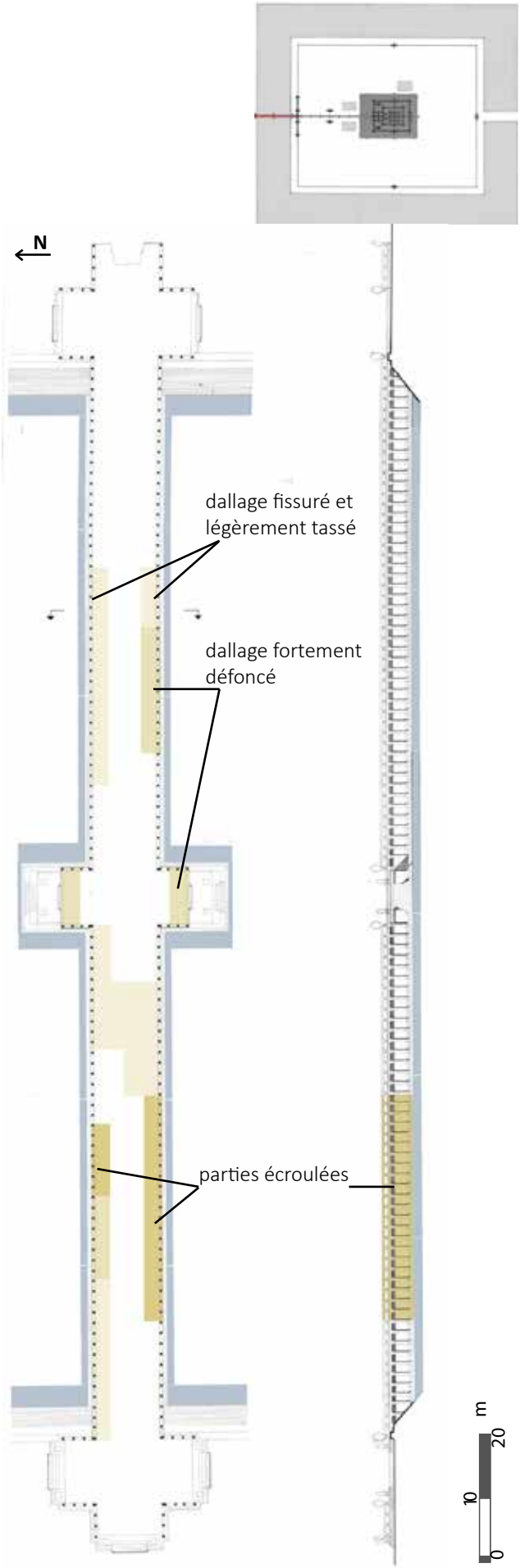

Plan et coupe ouest-est de la chaussée-pont d'Angkor Vat montrant les déformations, redessinés d'après PLANSCA_0412 et le croquis de Marchal dans le journal de fouilles du 24-02-1017

Ci-contre, chaussée des Nagas après restauration, cliché pris par Victor Goloubew en 1924, EFEO_CAM04721

Chaussée-pont avant réfection du dallage, cliché pris par Victor Goloubew en 1924, EFEO_CAM05390

Lorsque le dallage est simplement déformé, Marchal fait reprendre le mur de soutènement en latérite pour en corriger le dévers. Ensuite, les dalles sont soulevées et remises à niveau sur un blocage de pierres concassées. Marchal en profite pour récupérer les blocs de latérite qui formaient un sous-dallage soutenant les blocs de grès - et donc remplacés par les pierres concassées - afin de restituer le mur de soutènement de la partie écroulée dont les blocs de latérite ont été abîmés par la chute. Toutefois, n'ayant pas assez de blocs de latérite pour terminer la reconstruction du mur, Marchal ira en chercher de l'autre côté du temple, la quatrième enceinte côté Est étant éboulée partiellement - soit 1,5 km de parcours.

Une fois les murs de soutènement rétablis - restaurés ou redressés - Marchal fait poser un glacis de béton à la base afin de les protéger de l'infiltration des eaux des douves, et qui fait office de contrefort. Les assises du mur, lorsqu'elles sont trop abîmées, et les cavités creusées par l'eau, sont remplacées et bouchées par de la pierre concassée et du béton. Marchal fait ensuite rejointoyer les dalles de la chaussée au ciment, comme vu précedemment pour les cours, afin de les resceller entre elles et de limiter les infiltrations des eaux de pluie et la pousse de la végétation.

Très peu de colonnes ont été retrouvées intactes dans les déblais, et Marchal doit maintenir les fûts les mieux conservés par un collier en fer scellé dans le mur de soutènement. Le chantier se termine en août 1918 avec la repose des corps de balustrade qui avaient été précipités dans les douves. Les dés manquants sont remplacés par Marchal par des « socles parallélépipédiques de même hauteur en grès taillés dans les blocs inutilisés »[105].

105 Henri Marchal, *RCA*, aout 1918

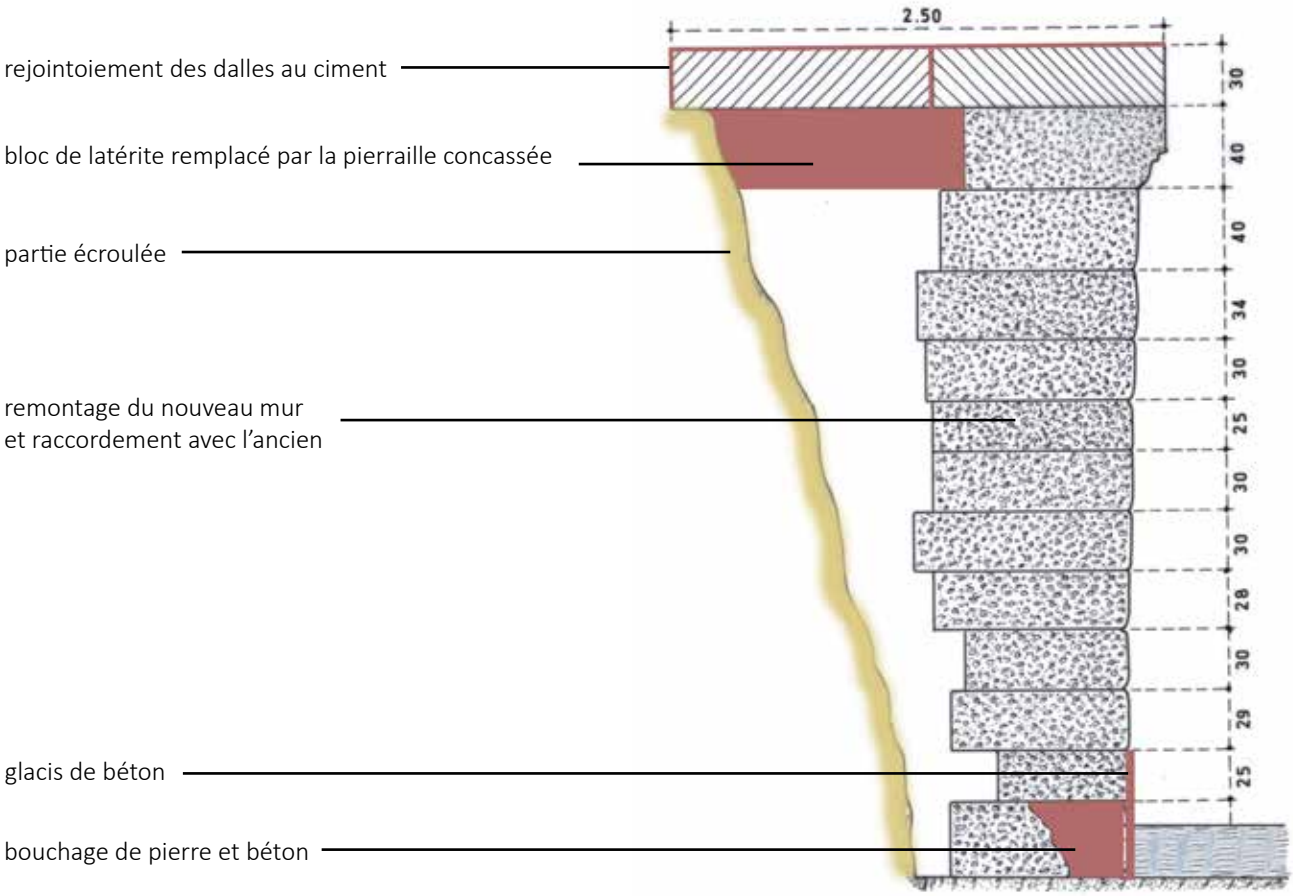

Coupe schématique sur la partie écroulée de la chaussée montrant les différentes interventions de restauration, redessinée d'après PLANSCA_2328a

Chaussée-pont après restauration, cliché pris par Victor Goloubew en 1924, EFEO_CAM04565

Ainsi l'on voit que ces premières consolidations à Angkor Vat restent timides, bien que l'emploi du ciment armé pour les étaiements et les bouchages ait tendance à se généraliser aux dépends d'une reprise de plus en plus nécessaire de la structure. Les consolidations restent ponctuelles, et visent surtout à lutter contre les infiltrations et les fissures dans les cours, les linteaux et les piliers soutenant les voûtes. Et si Commaille, n'étant pas architecte et disposant de très peu de moyens techniques, préconise de rendre visibles les restaurations, Marchal aura plutôt le souci de les camoufler. De même, il n'hésite pas à utiliser les blocs provenant de diverses parties écroulées du monument pour pallier à la pénurie de matériaux à laquelle il doit faire face. Mais c'est précisément parce que dans ce contexte de début de siècle, les moyens financiers et techniques, les ressources humaines et de matériaux sont d'une faiblesse sans rapport avec la monumentalité des temples que des «libertés» telles sont prises. L'on travaille alors sous la contrainte des menaces structurelles, dans l'urgence de la situation, et avec les moyens disponibles. Bien que Marchal tente de faire d'Angkor Vat le Versailles du Cambodge, et qu'il soit particulièrement soucieux de mettre ce temple en valeur et d'en sublimer le spectable, il écrira paradoxalement dans son journal de fouilles :

« Je me demande si cela est bien dans l'esprit des instructions de l'Académie qui interdit toute restauration, d'innover ainsi des retouches dans un temple ancien sans autre but que de faciliter la circulation des visiteurs. Mais c'est là un point de vue purement personnel et je ne demande qu'à être mieux informé si je comprends mal mon rôle de conservateur. Avec le nombre sans cesse croissant de touristes, je crois que l'Ecole aura de plus en plus à défendre l'intégrité des monuments d'Angkor, considérés comme des attractions destinées à attirer le public. C'est, à mon avis, entrer dans une voie dangereuse que faire les premiers pas en créant un précédent dans cet ordre d'idée »[106].

Il ne croyait pas si bien dire.

106 Henri Marchal, *RCA,* juin 1927

Ci-contre, vue du massif central d'Angkor Vat, cliché pris par Maurice Glaize en 1943, EFEO_CAM05087

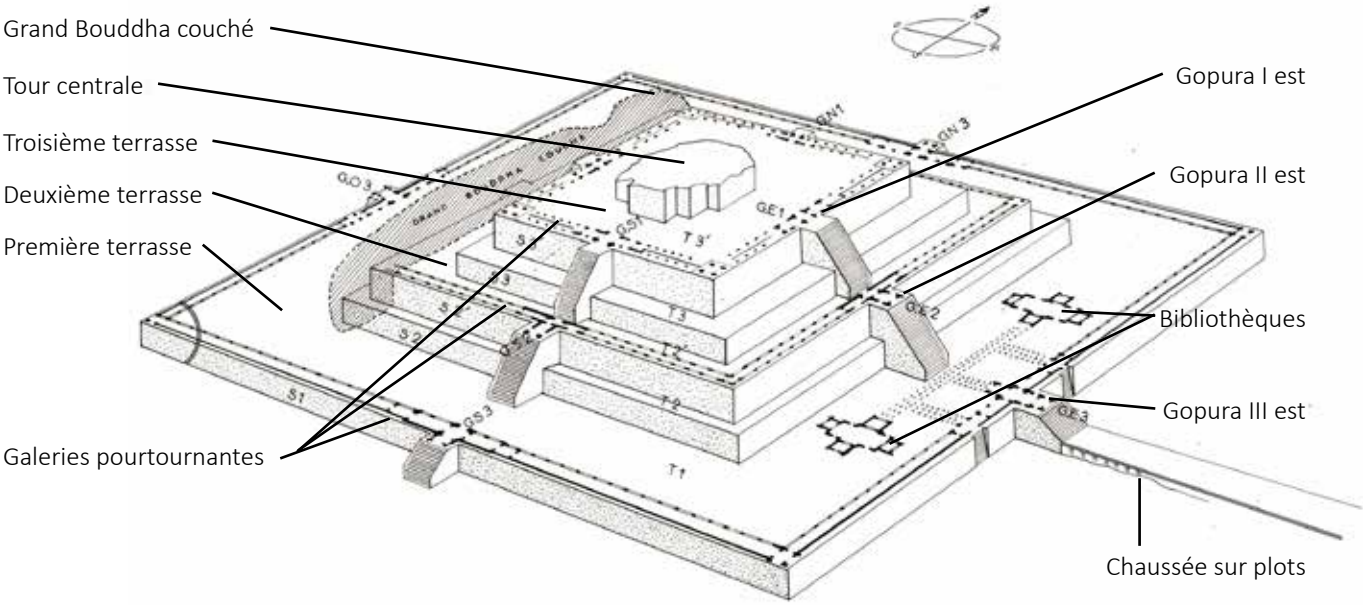

Axonométrie schématique montrant la volumétrie du Baphuon, PLANSCA_0009 (archives EFEO)

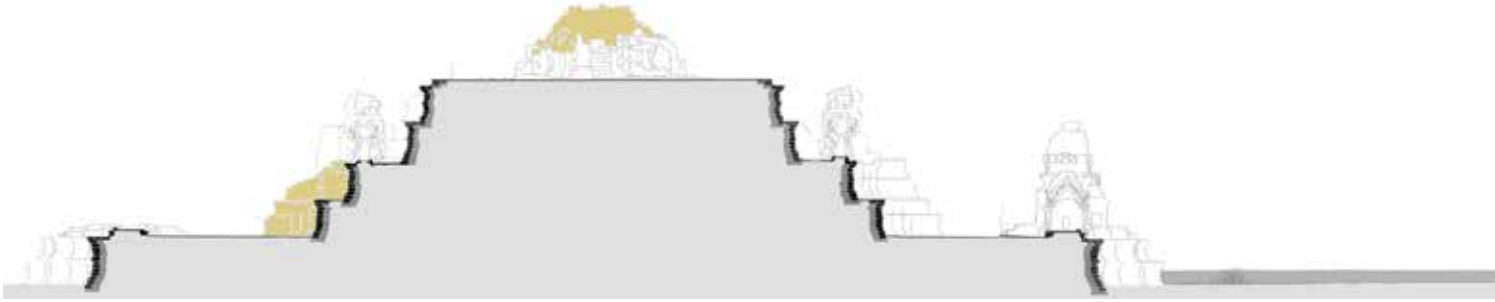

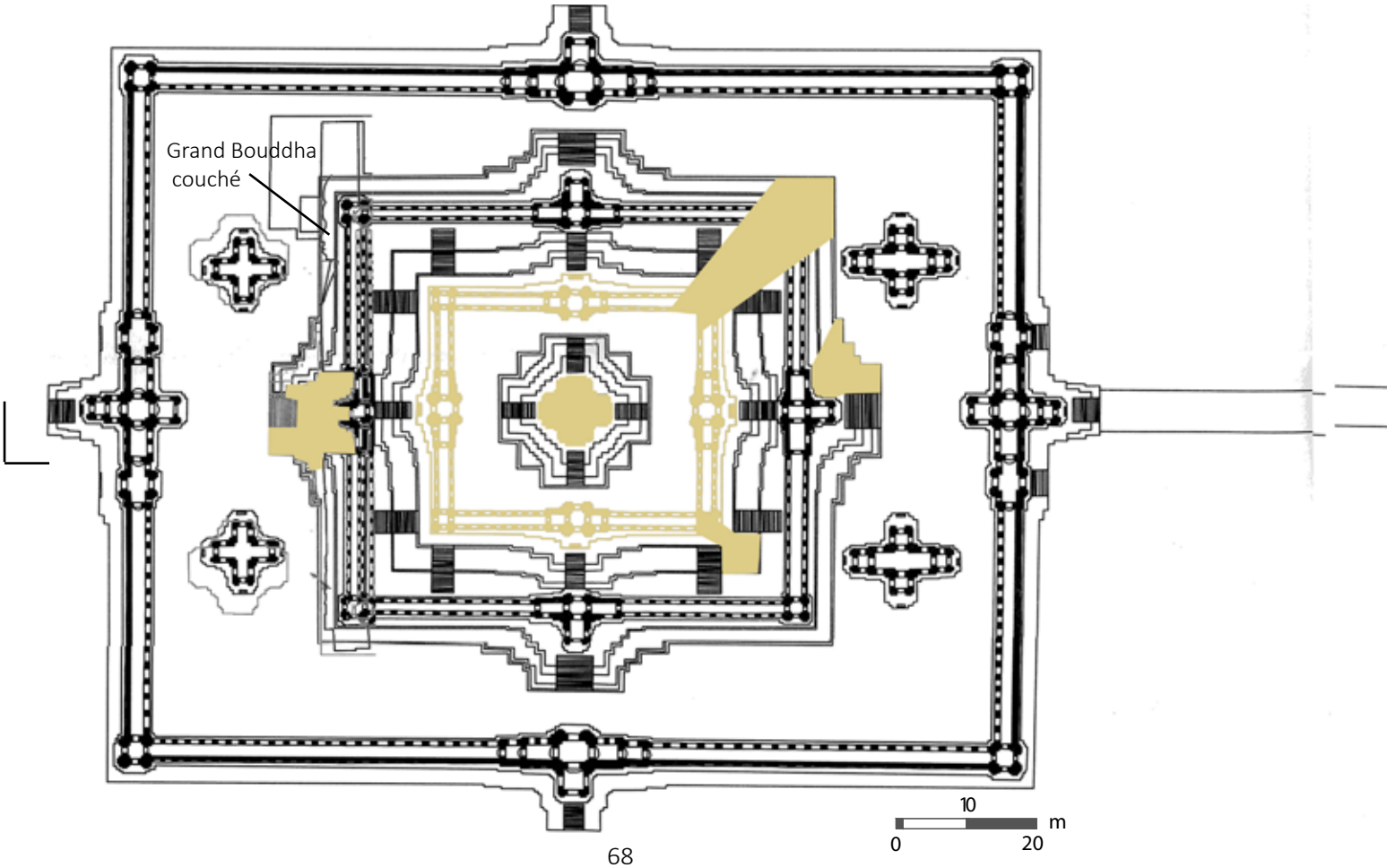

1.3.2. Le Baphuon

Le Baphuon est considéré à bien des égards comme le «brouillon» d'Angkor Vat. Le roi Udayadityavarman II, au XIe siècle, fait batir ce temple montagne qui sera d'ailleurs le premier en grès. Sa conception servira de modèle pour la construction d'Angkor Vat un siècle plus tard, et on aura pour ce dernier tiré les leçons des malfaçons de constructions qu'on lit sur le Baphuon. En effet, puisque le bois est le matériau traditionnel de prédilection, le grès est mis en oeuvre comme tel, ce qui ne tarde pas à poser des problèmes de stabilité. Les premières faiblesses de construction apparaissent alors que le temple n'est même pas terminé : des failles apparaissent déjà sur les trois étages formant la pyramide du Baphuon. On y appose de faux escaliers en guise de contreforts sur les quatre faces pour contenir les poussées - et ce principe sera repris à Angkor Vat pour la construction du massif central, sauf que les escalier sont intégrés à la conception, et donc, fonctionnels. De plus, la façade ouest a été fragilisée par la construction du Bouddha couché au XVIe siècle, qui provoque une surcharge de poids au niveau du soubassement. Aussi, ce temple est celui du groupe d'Angkor qui va poser le plus de problèmes à ses conservateurs.

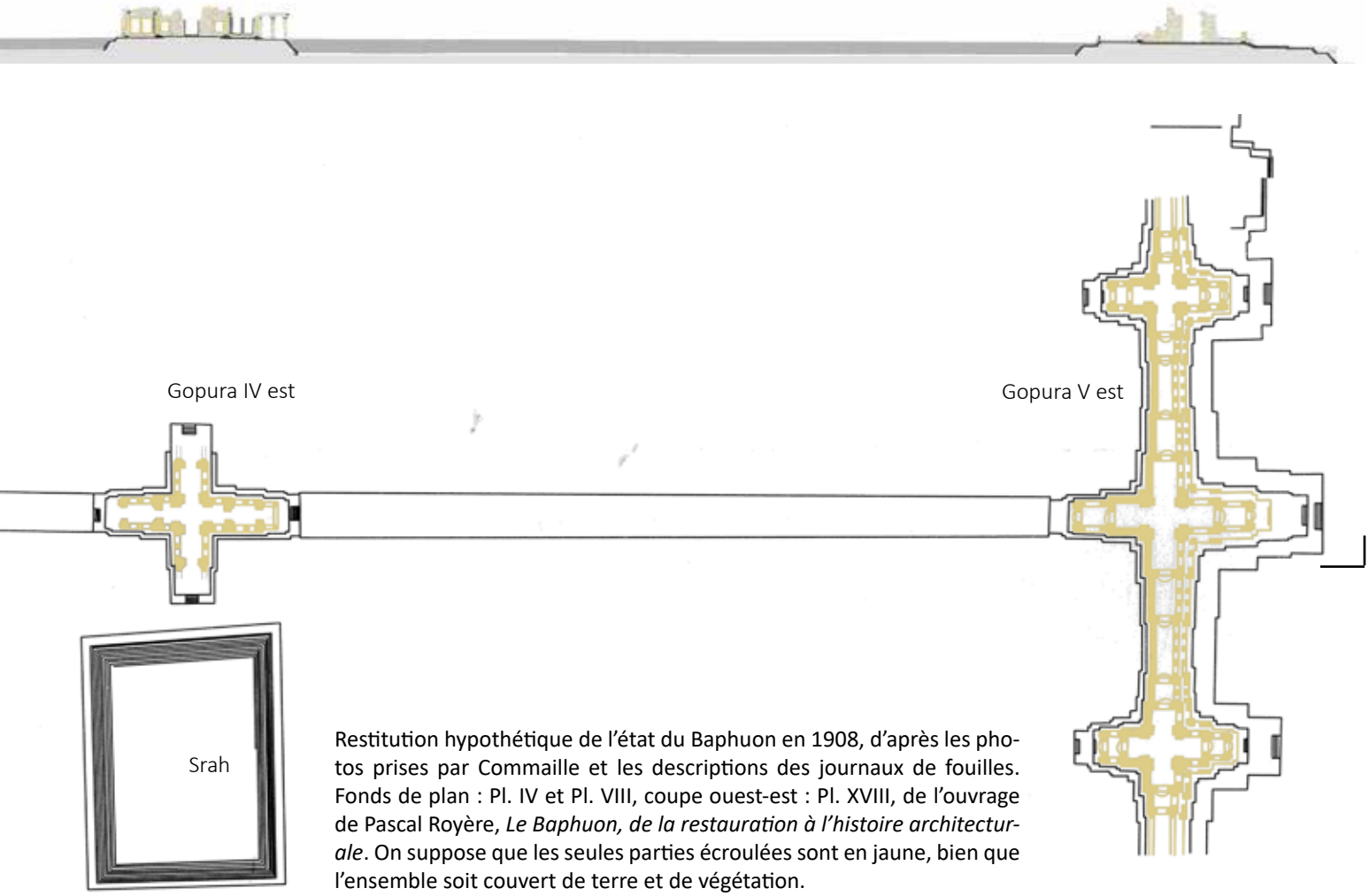

Restitution hypothétique de l'état du Baphuon en 1908, d'après les photos prises par Commaille et les descriptions des journaux de fouilles. Fonds de plan : Pl. IV et Pl. VIII, coupe ouest-est : Pl. XVIII, de l'ouvrage de Pascal Royère, *Le Baphuon, de la restauration à l'histoire architecturale*. On suppose que les seules parties écroulées sont en jaune, bien que l'ensemble soit couvert de terre et de végétation.

Dégagement du temple

Commaille entreprend le dégagement du Baphuon en novembre 1907. Il lui faut seulement deux mois pour débarasser le temple, la chaussée d'accès, le bassin et les gopuras de leur couverture végétale. Ce débroussaillement permet à Commaille et Lajonquière de constater, avec étonnement, la présence du Bouddha :

> « Le Commandant de Lajonquière et moi ne sommes pas du tout d'accord. Le Commandant distingue le derrière du Bouddha précisément où je vois sa figure. Cependant comme ce derrière possède un menton, une bouche, des yeux, mieux un nez, et que je n'ai jamais vu pareille chose, je tiens à mon opinion. D'ailleurs l'hypothèse de mon contradicteur est inadmissible, parce que si le derrière du Bouddha se trouvait où il croit le voir, les jambes n'auraient pas leur place dans le monument et, de plus, jamais au grand jamais, un Bouddha sculpté en relief n'a été représenté vu de dos. »[107]

Non convaincu par son intérêt historique, il soulève d'ailleurs l'hypothèse de déposer le Bouddha afin de dégager le gopura II ouest ainsi camouflé. Comme on peut le constater aujourd'hui, il n'en sera rien. Le dégagement du temple est mené comme à Angkor Vat : débroussaillement de la végétation, extraction des terres amoncelées grâce au Decauville, mise au jour des dallages, réfection des parties manquantes ou abîmées et cimentage des joints. Commaille fait également remonter ce qui reste des Gopura I et II est, c'est à dire malheureusement pas grand chose. Pourtant, il apparaît rapidement que la végétation maintenait le temple dans un semblant d'équilibre. Quelques années après le dégagement effectué par Commaille, après seulement quelques saisons des pluies ravageuses, les difficultés vont se multiplier et le temple devenir plus fragile que jamais.

107 Jean Commaille, *RCA*, janvier 1908

Bouddha couché sur la face ouest du Baphuon, cliché pris par Commaille en 1907, extrait de "L'aventure du Baphuon", film de Didier Fassio, 2010 ; ci-contre, vue de l'angle nord-est du Baphuon, avant dégagement, photo prise par Commaille. EFEO_CAM11415

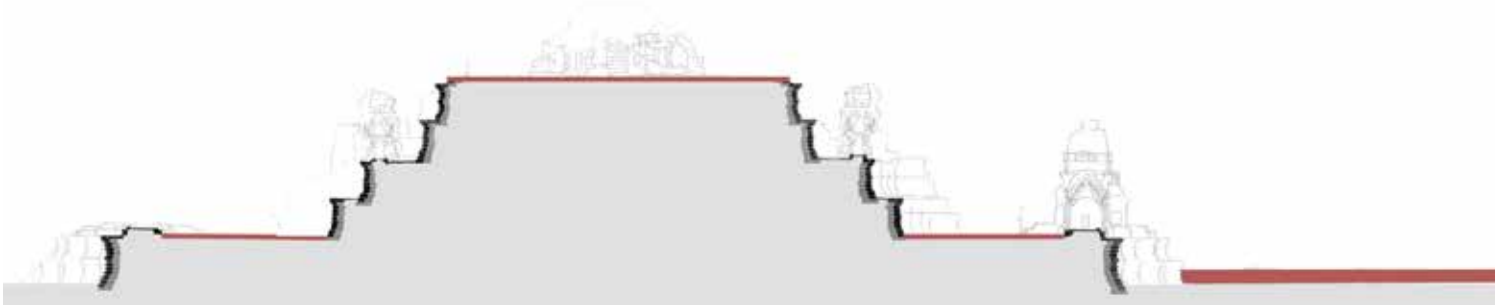

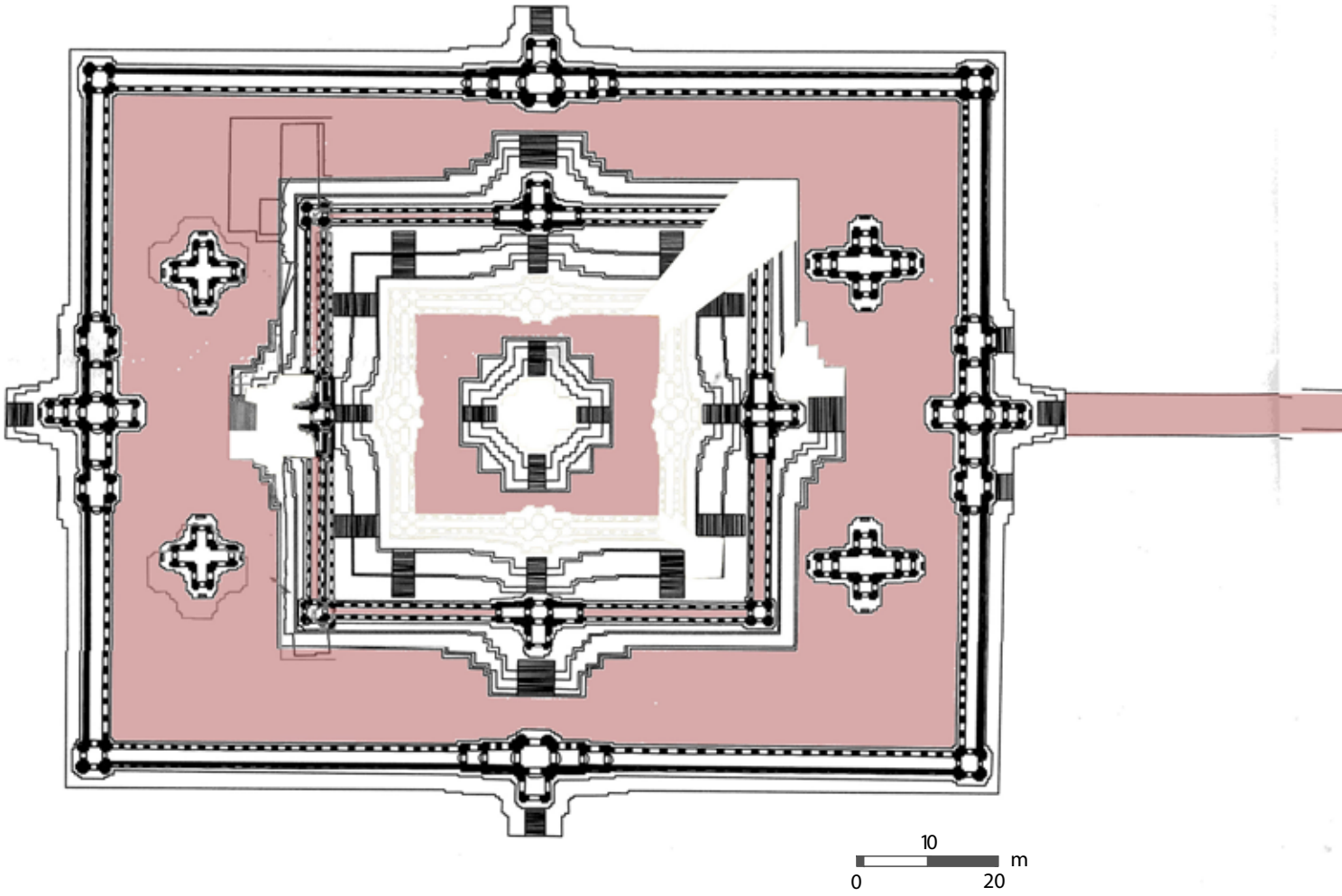
10
m
0
20

Déblaiements et consolidations par Commaille

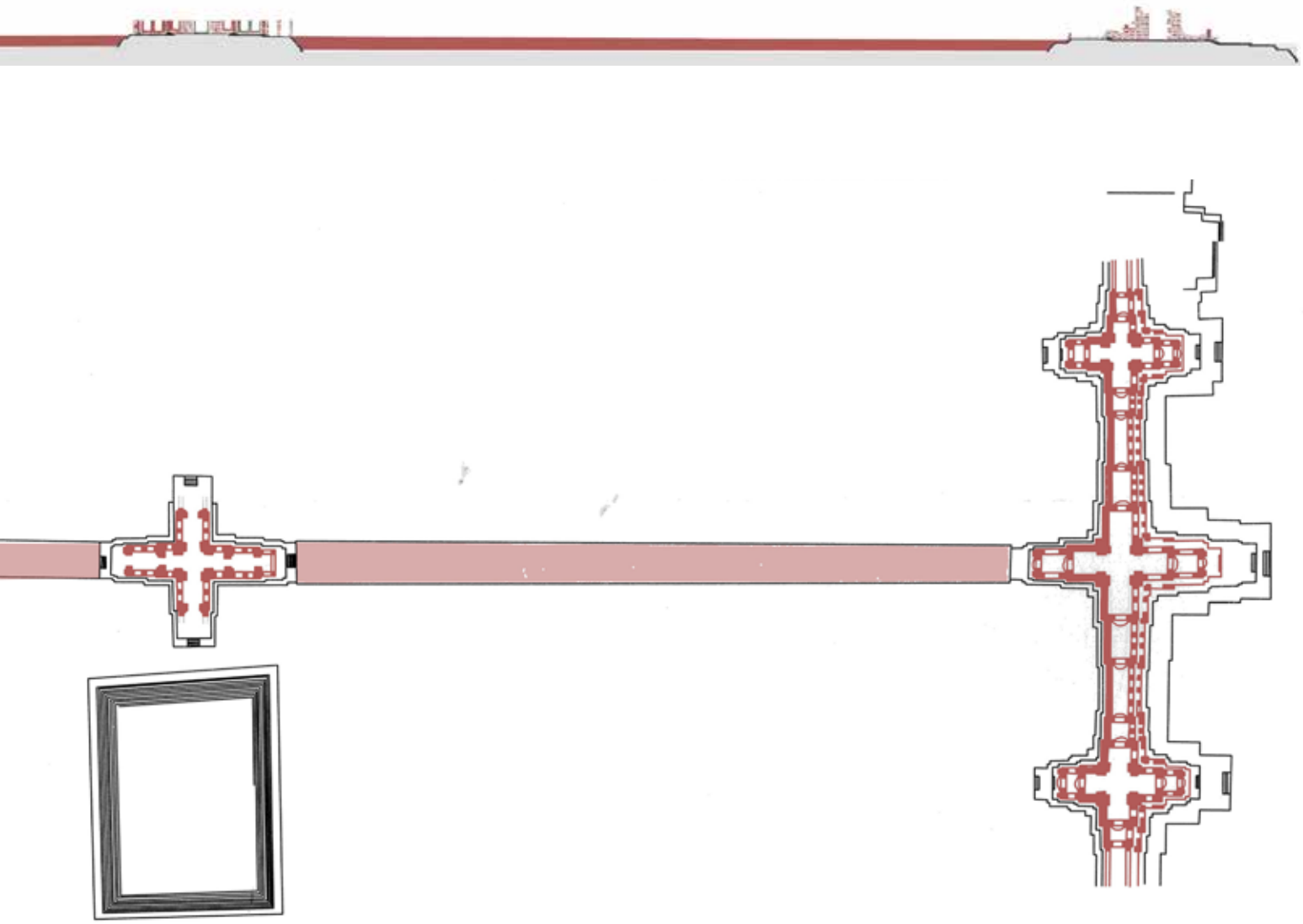

Restitution hypothétique des dégagements et consolidations effectués par Commaille de 1907 à 1916, d'après les photos prises par Commaille et les descriptions des journaux de fouilles. Fonds de plan : Pl. IV et Pl. VIII, coupe ouest-est : Pl. XVIII, de l'ouvrage de Pascal Royère, L*e Baphuon, de la restauration à l'histoire architecturale*. En rouge : reconstitution des soubassements des gopuras, en rose : réfection de la chaussée, dégagement et rejointoiement des terrasses, consolidation des galeries au ciment.

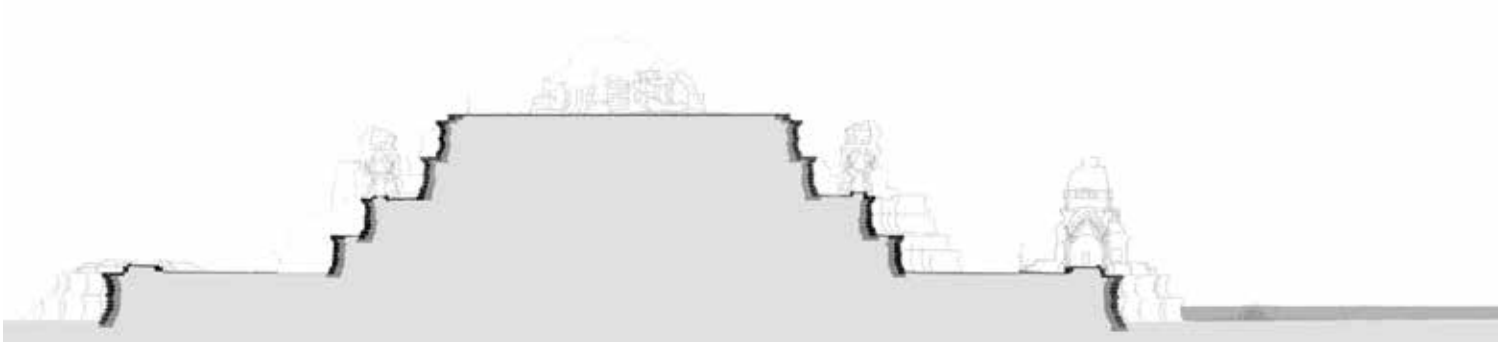

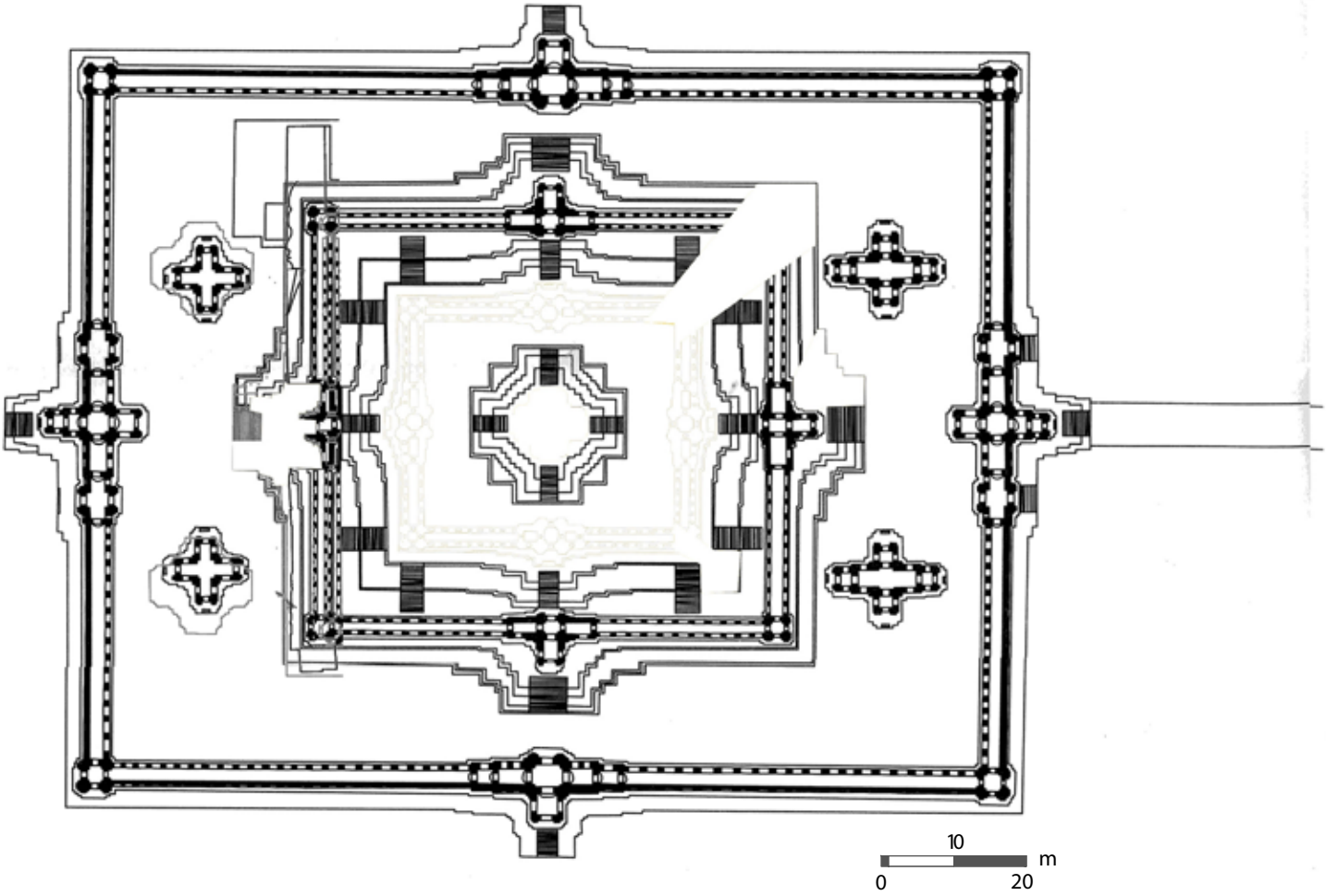
10
m
0
20

Etat en 1916

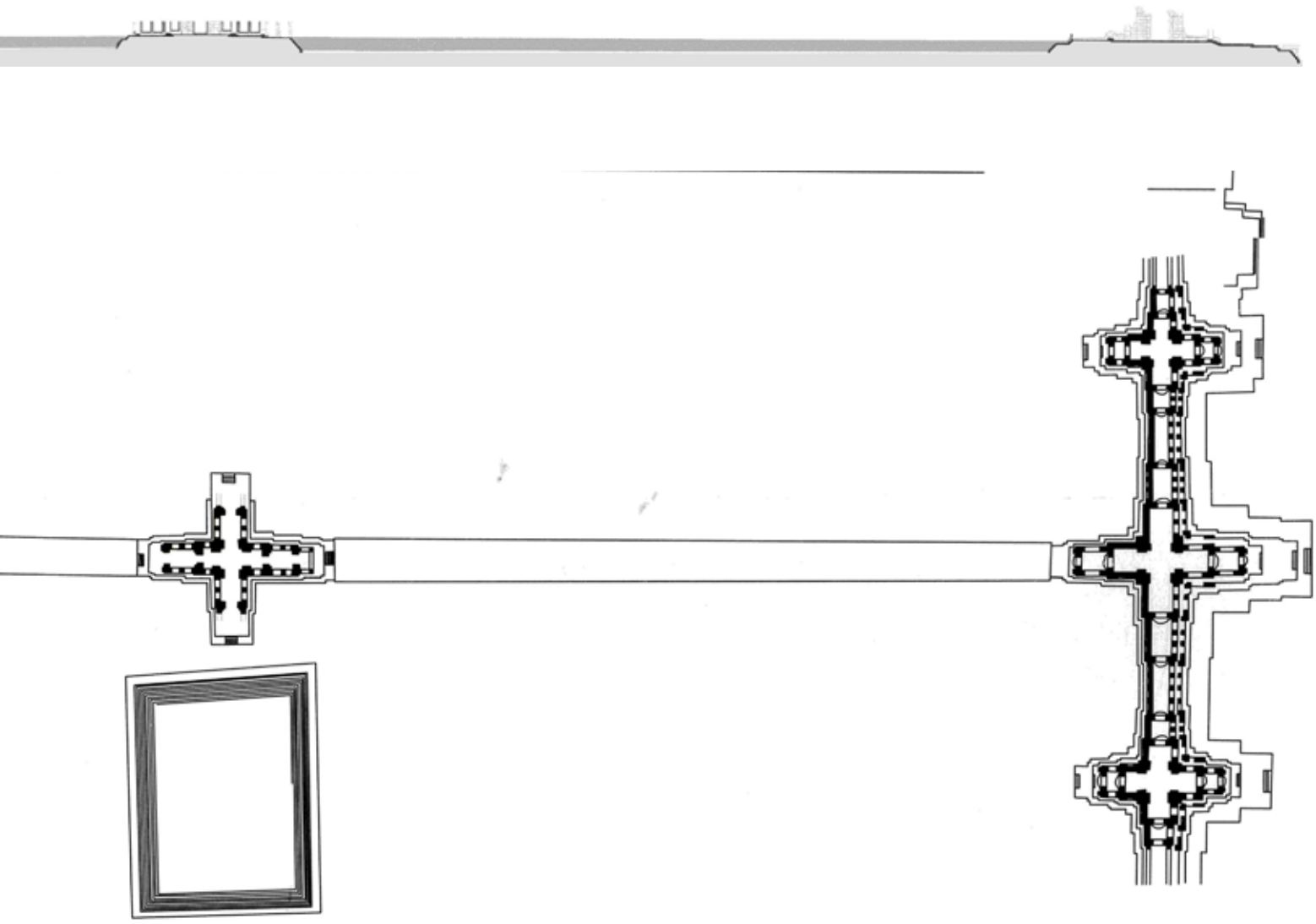

Restitution hypothétique de l'état du temple en 1916, d'après les photos prises par Commaille et les descriptions des journaux de fouilles. Fonds de plan : Pl. IV et Pl. VIII, coupe ouest-est : Pl. XVIII, de l'ouvrage de Pascal Royère, *Le Baphuon, de la restauration à l'histoire architecturale*.

Dégagement de la chaussée est du Baphuon, cliché pris par Commaille en 1907, EFEO_CAM11548

Dégagement de la chaussée est du Baphuon, cliché pris par Commaille en 1907, EFEO_CAM11599

Les tentatives de Marchal

C'est ensuite au tour de Marchal de prendre le relai de la conduite de ce chantier maudit, qui occupera 40 ans de sa vie. Il poursuit le dégagement des blocs entrepris par Commaille, selon des méthodes de tri légèrement douteuses : il sépare les blocs sculptés ou moulurés - rangés à proximité de leur emplacement d'origine - des blocs vierges, qu'il réserve à des usages divers.

Il fait poser des étais en béton armé « en nombre considérable »[108], en posant des poutrelles sous les linteaux maintenues par la technique des fers plats utilisée à Angkor Vat. Il fait poser des contreforts le long des soubassements (voir photo page suivante) et du gopura IV est, fait consolider la base de la tourelle d'angle sud-est, et reprendre l'escalier d'accès est à la pyramide.

Marchal fait également poser des marches en béton sur l'escalier sud entre le premier et le 2e étage : « La hauteur de ces marches étant la moitié de celles des marches du Baphuon ramène à une proportion plus normale le niveau à franchir, à condition de poser alternativement le pied sur les anciennes et les nouvelles. »[109]

108 Henri Marchal, *RCA*, octobre 1916
109 Henri Marchal, *RCA*, septembre 1917

Dégagement du soubassement nord, partie est et Henri Marchal, 1923, EFEO_CAM11584

Soubassement étayé par des rondins de bois, cliché extrait de “L’aventure du Baphuon”, film de Didier Fassio, 2010

Contreforts en béton armé, cliché extrait de “L’aventure du Baphuon”, film de Didier Fassio, 2010

Surtout, il s'attaque rapidement au problème de l'eau qui s'infiltre partout et fait constamment glisser les maçonneries. Dès novembre 1916, il met au point un projet d'écoulement des eaux des terrasses, constitué de caviveaux qui redirigent l'eau à l'extérieur du temple. Il établit aussi un système de rampes en aménageant les corniches dont les rigoles sont cimentées après que l'on en ait accentué la pente afin de conduire l'eau, reprise par descanaux d'évacuation. Il fait également placer des gargouilles en ciment. Mais tous ces efforts sont peu de choses en comparaison avec la force des éléments, et l'eau continue à raviner les terres qu'elle entraine vers les parties basses de la pyramide. Pour résoudre le problème, il tente de bloquer la pente des terres avec des pierres, sans grand résultat. Les éboulements et les chutes d'arbres sur les structures sont récurrents, faisant toujours plus se démanteler le temple.

Plan du projet d'écoulement des eaux sur la première terrasse du Baphuon, Henri Marchal, 1917 (PLANSCA_3206, archives EFEO)

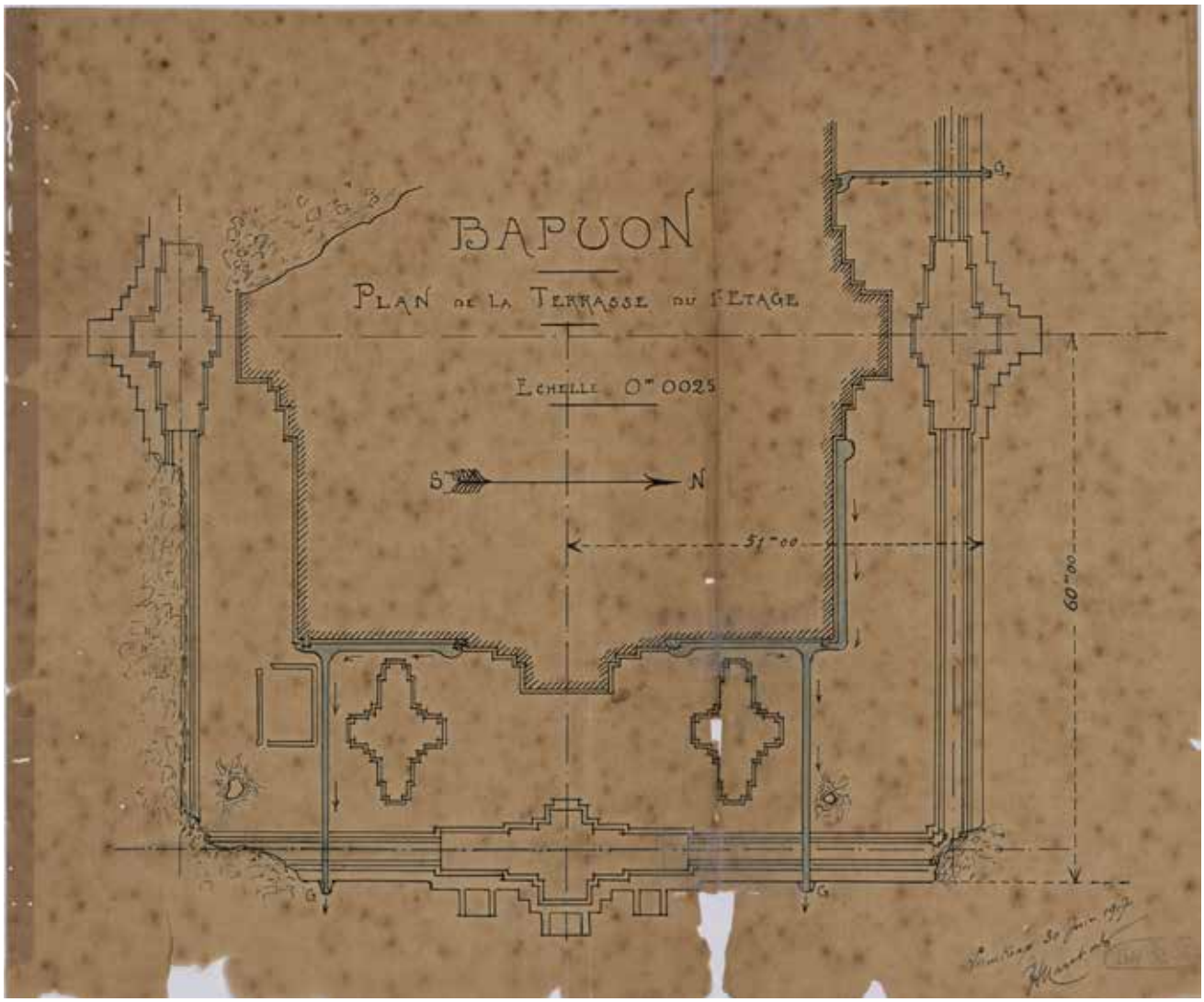

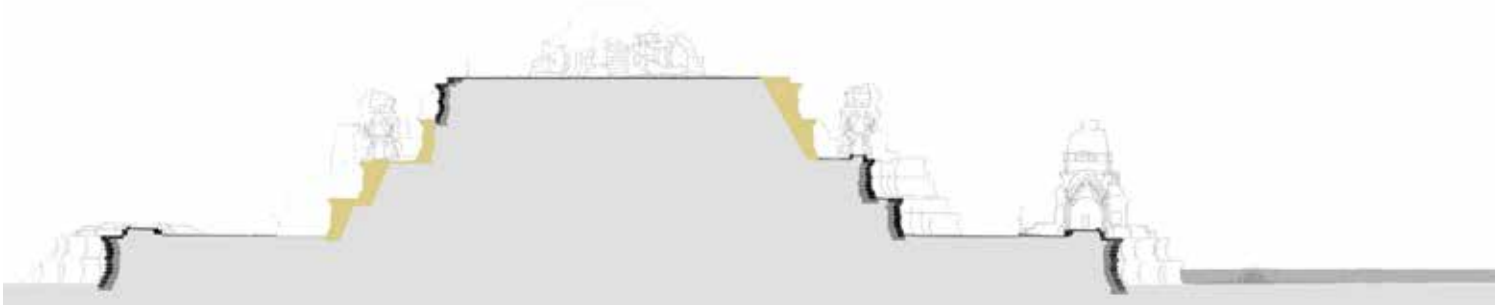

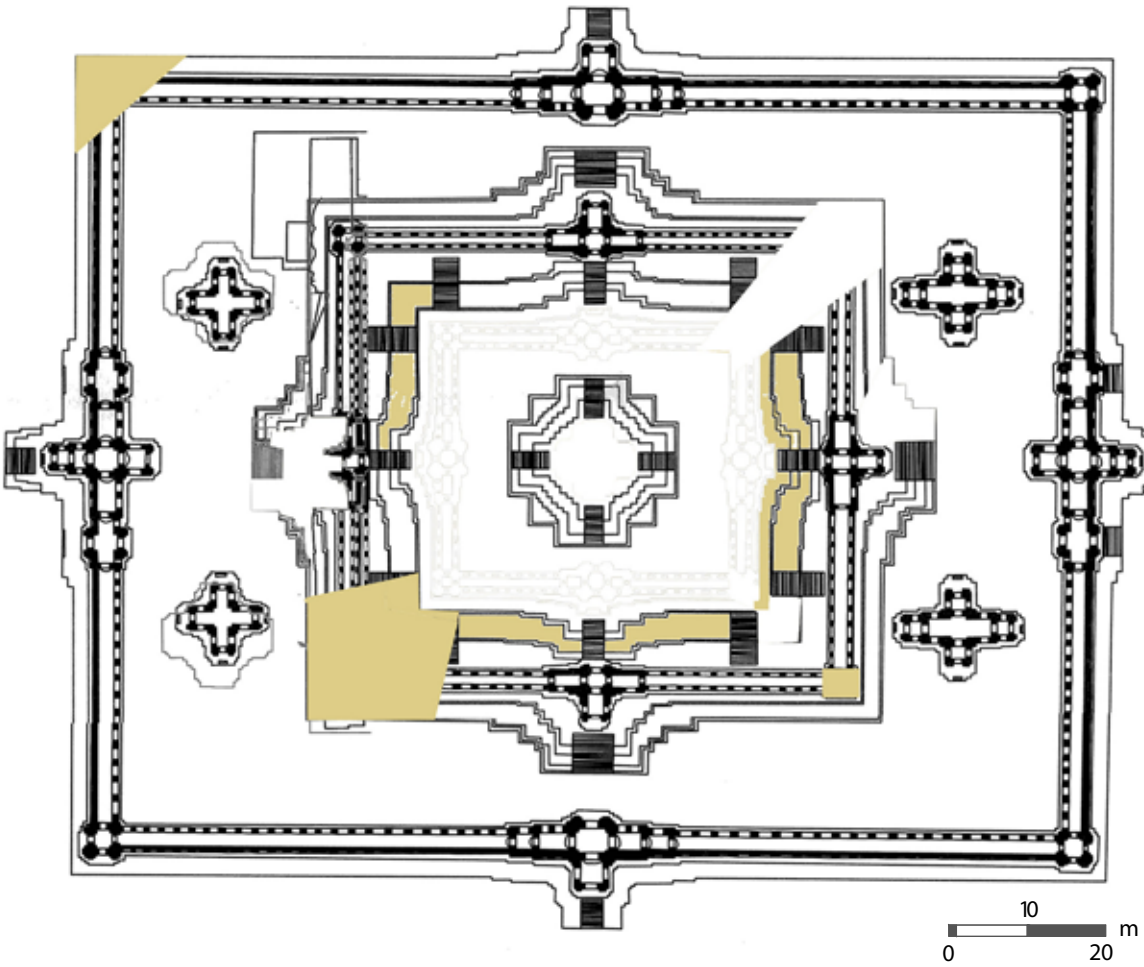

Eboulement du soubassement de l'angle nord-ouest en 1924, cliché EFEO_CAM11775

Eboulements des années 20

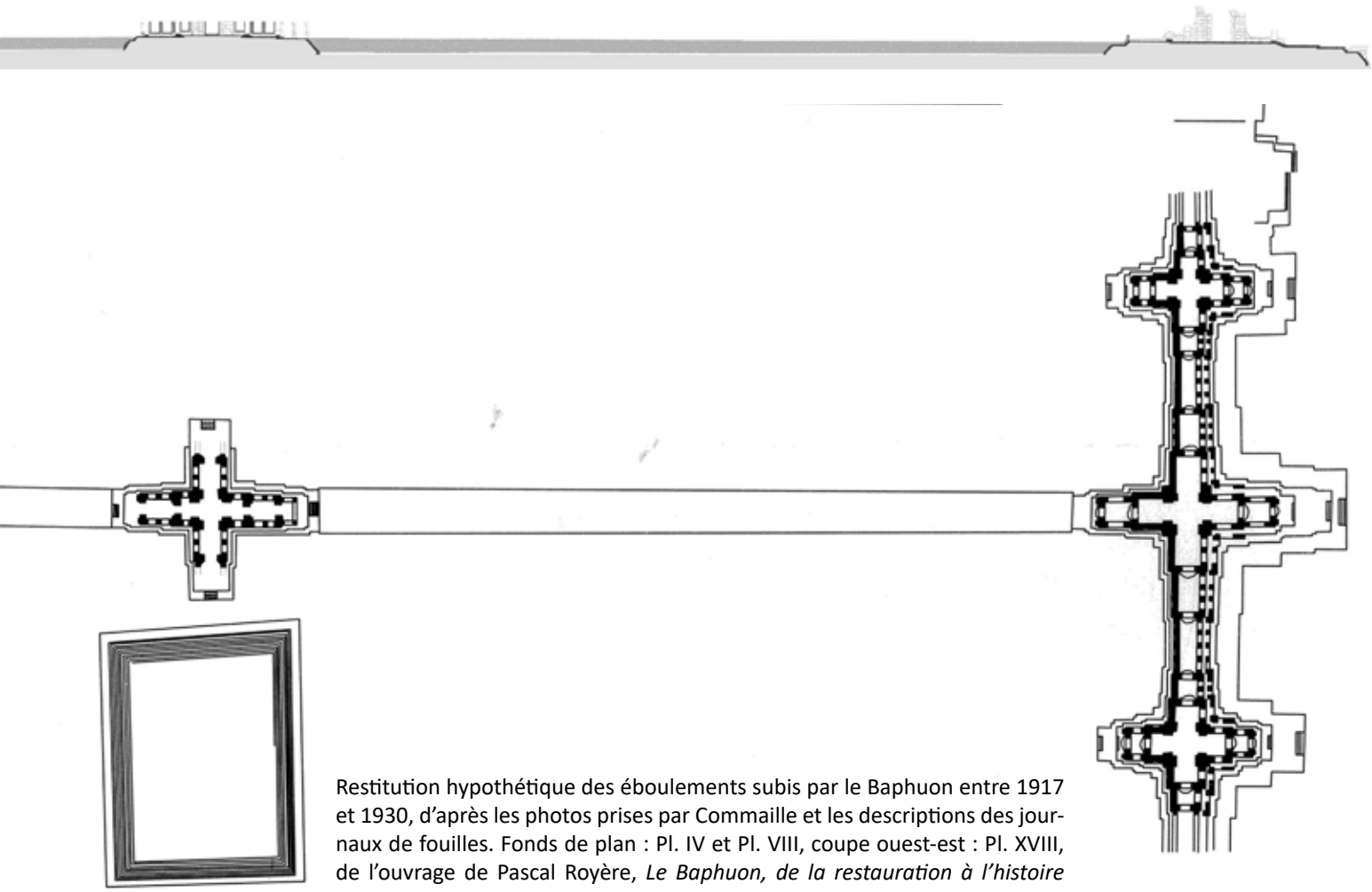

Restitution hypothétique des éboulements subis par le Baphuon entre 1917 et 1930, d'après les photos prises par Commaille et les descriptions des journaux de fouilles. Fonds de plan : Pl. IV et Pl. VIII, coupe ouest-est : Pl. XVIII, de l'ouvrage de Pascal Royère, *Le Baphuon, de la restauration à l'histoire architecturale.*

Eboulement du soubassement du premier étage en 1929, cliché EFEO_CAM11786

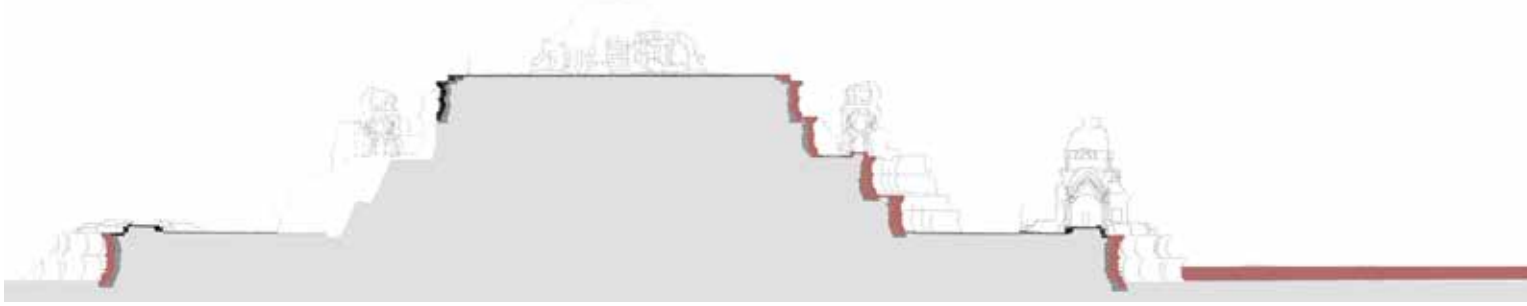

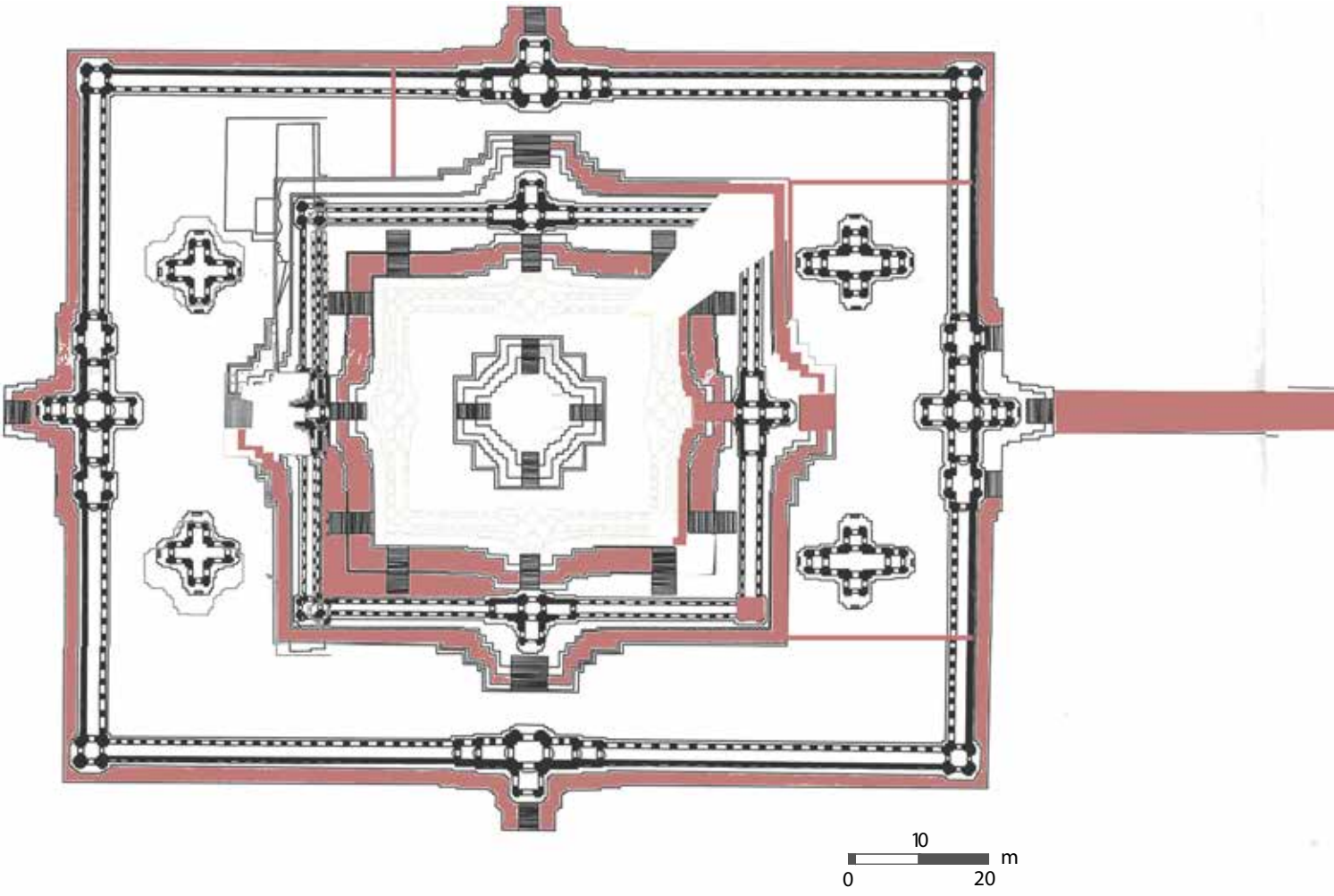
10
m
0
20

Déblaiements et consolidations par Marchal

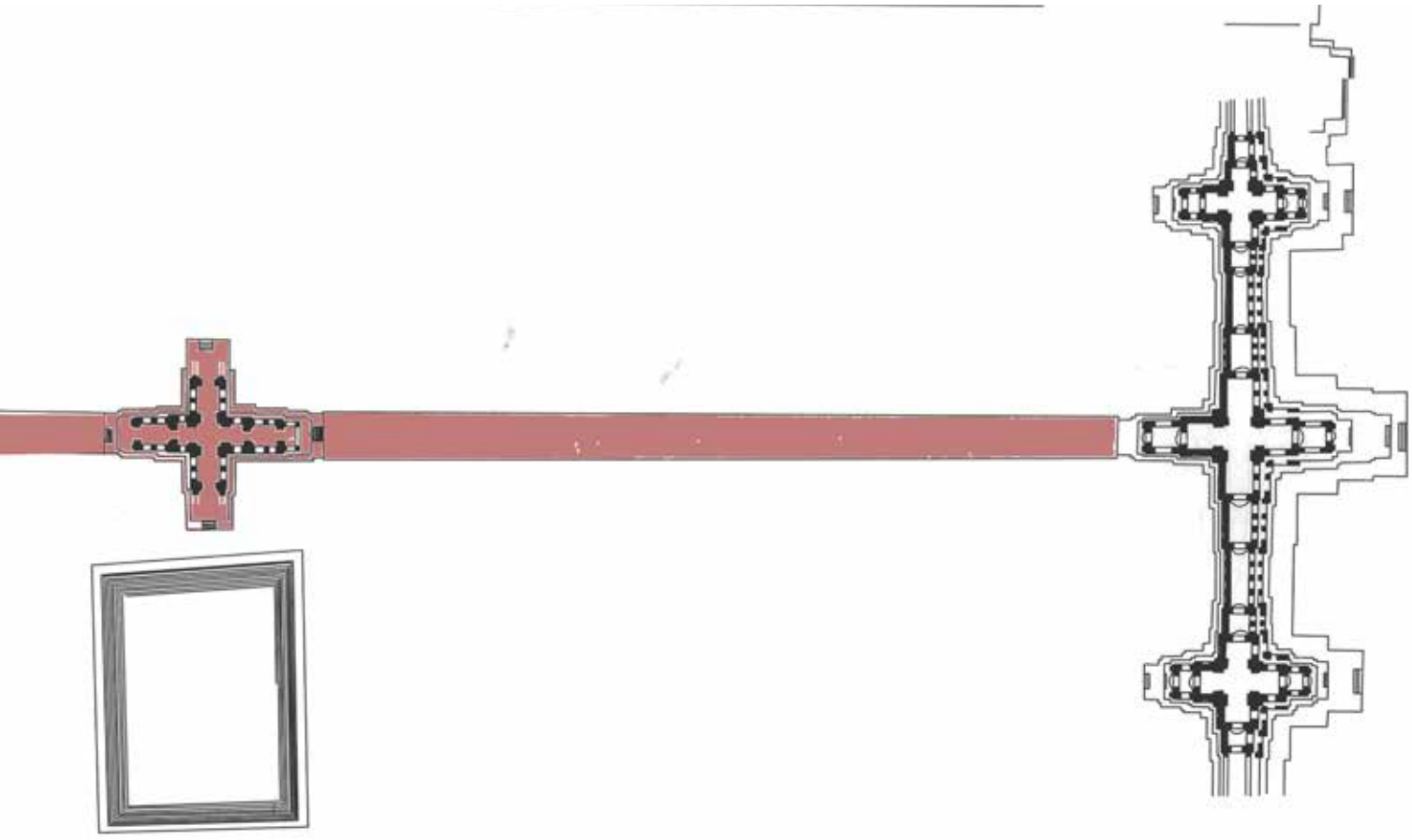

Restitution hypothétique des consolidations effectuées par Marchal entre 1917 et 1930, d'après les photos prises par Commaille et les descriptions des journaux de fouilles. Fonds de plan : Pl. IV et Pl. VIII, coupe ouest-est : Pl. XVIII, de l'ouvrage de Pascal Royère, *Le Baphuon, de la restauration à l'histoire architecturale*. En rouge : contreforts de béton et latérite contre les soubassements, reprise de la chaussée, des gopuras est et de la tour d'angle sud-est

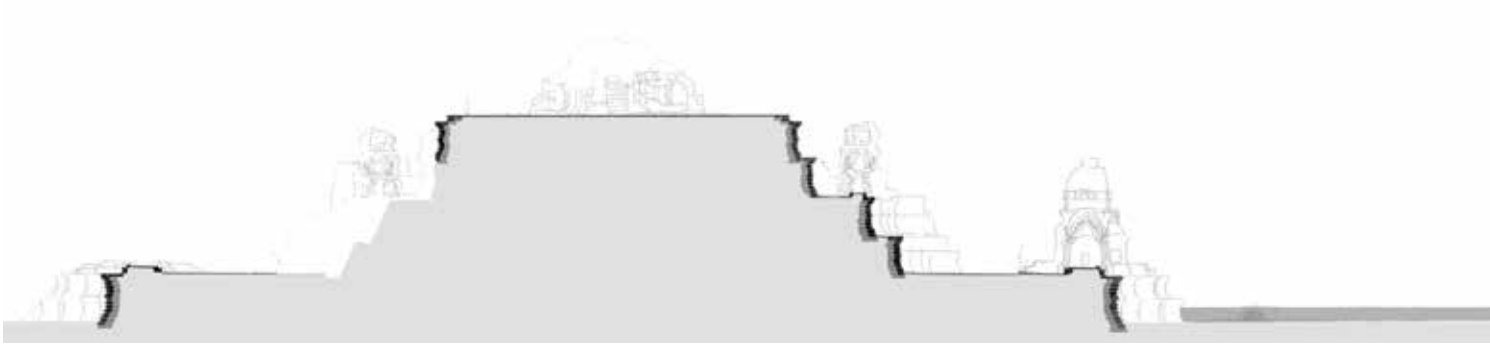

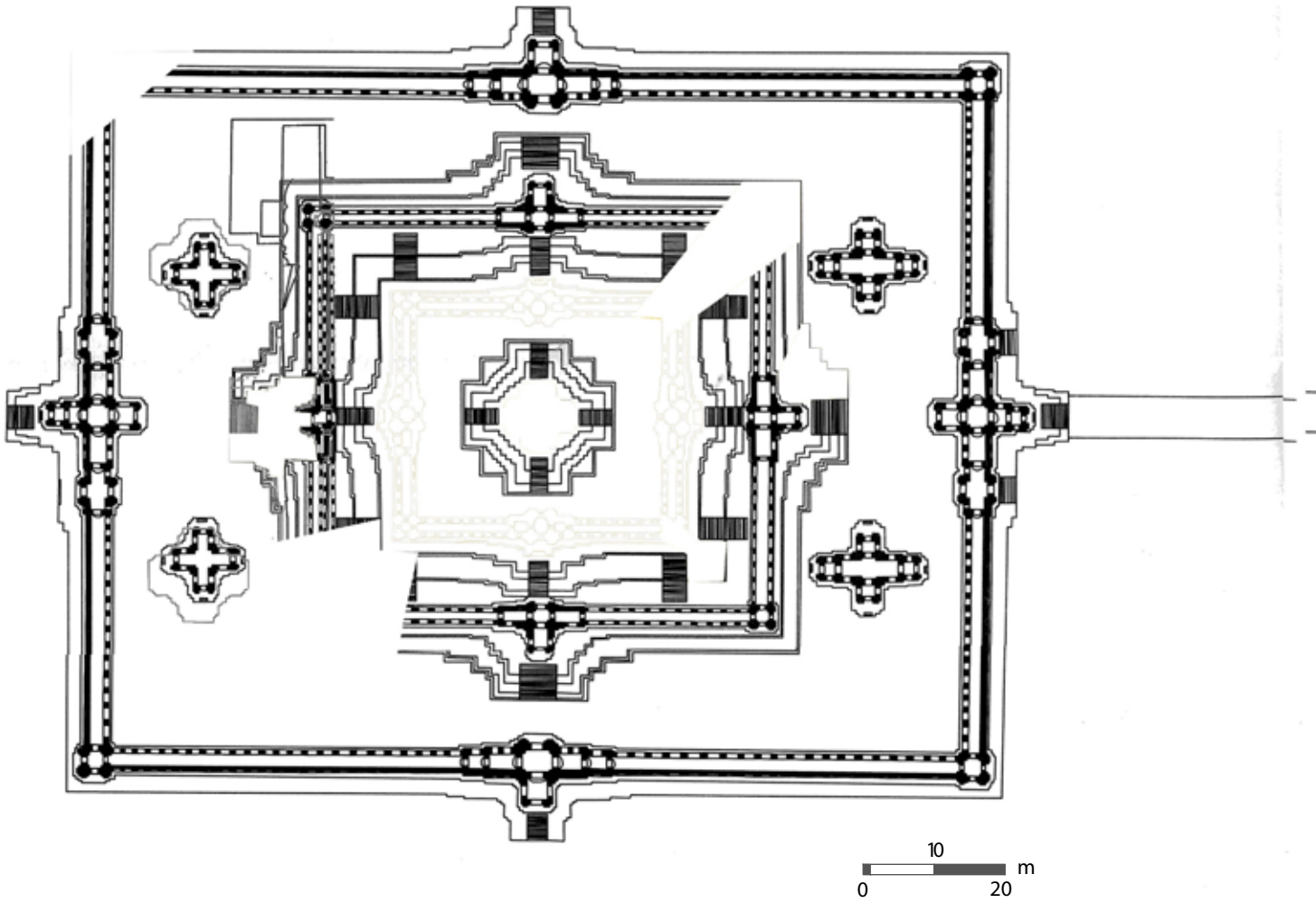
10
m
0
20

Etat en 1930

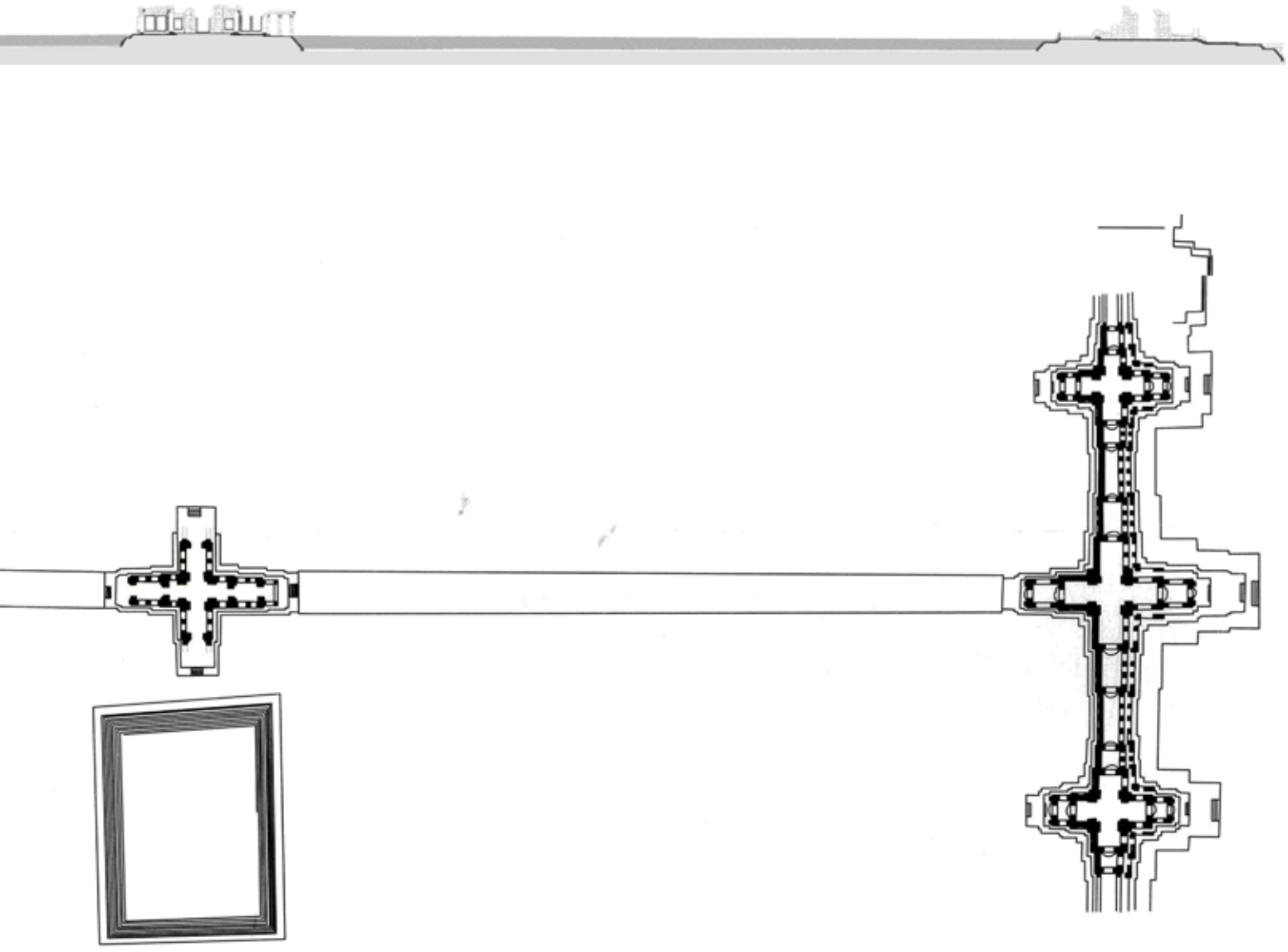

Restitution hypothétique de l'état du Baphuon en 1930, d'après les photos prises par Commaille et les descriptions des journaux de fouilles. Fonds de plan : Pl. IV et Pl. VIII, coupe ouest-est : Pl. XVIII, de l'ouvrage de Pascal Royère, *Le Baphuon, de la restauration à l'histoire architecturale*. On le voit, bien plus ruiné qu'avant son dégagement.

DEUXIEME PARTIE : 1930-1972

Vers des méthodes scientifiques de restauration et un perfectionnement des techniques

2.1. Entre essor laborieux et stratégie de communication

2.1.1. Une lente amélioration des conditions d'intervention

Au début des années 1930, les travaux amorcés par la Conservation d'Angkor consistent, nous l'avons vu, en actions minimum de dégagements, consolidations et étaiements d'urgence en vue de retarder les écroulements imminents, remontages ponctuels et organisation des parcours pour assurer aux visiteurs des promenades archéologiques sécurisées. La mise à disposition du site au grand public est en effet étroitement liée à l'expansion des chantiers aux édifices dits secondaires et à des interventions d'ordre structurel plus conséquentes. Sans visibilité internationale justifiant les efforts déployés, la Conservation d'Angkor se heurte à des difficultés financières et politiques – la présence coloniale commence à pressentir une certaine hostilité à son égard. Ainsi, Victor Goloubew est chargé lors de son passage en France d'exposer les avancées historiques et archéologiques, aux orientalistes mais également aux non-initiés :

> « Arrêté chargeant, à l›expiration de la période de repos de six mois qui lui est accordée par arrêté du 23 novembre 1929, M. V. Goloubew, membre permanent de l'Ecole, d'une mission de propagande destinée à faire connaître à l'étranger l'œuvre scientifique, archéologique et touristique réalisée en Indochine, et notamment dans le groupe d'Angkor, par l'Ecole Française d'Extrême-Orient. »[110]

Le moment est bien choisi puisqu'il précède de quelques mois l'ouverture de la grande Exposition coloniale Internationale de Paris en 1931. Comme en 1922 lors de l'exposition coloniale de Marseille, le massif central d'Angkor Vat orné de ses cinq tours est reconstruit à l'échelle 1, et décoré par les bas-reliefs que l'on surmoule à partir des moulages ramenés par De-

110 Arrêté du 14 janvier 1930, Documents administratifs du *BEFEO T30, N°1*, 1930, p. 229

Victor Goloubew
1878-1945

Issu d'une famille aristocratique russe, Victor Goloubew reçoit une solide formation classique. Violoniste virtuose, il parle couramment plusieurs langues et poursuit des études supérieures à Saint-Pétersbourg avant de se rendre à l'université d'Heidelberg, où il obtient, en 1904, le titre de docteur en philologie avec une spécialité dans les études d'histoire de l'art et d'archéologie. Il entreprend en 1910 un voyage en Inde et à Ceylan. Lors de la première guerre mondiale, il est accrédité auprès du gouvernement français comme représentant de la Croix Rouge russe. Il s'initie aux méthodes d'observation aérienne et se lie avec le Maréchal Pétain. Ruiné par la révolution russe, il continue de fréquenter les milieux orientalistes. Il est nommé membre temporaire de l'EFEO en 1920 et participe à l'installation du pavillon de l'EFEO à l'Exposition coloniale de Marseille en 1922. En Indochine, il se consacre à des travaux photographiques et à des fouilles archéologiques. Il meurt à Hanoi pendant l'occupation japonaise, en avril 1945, à la suite d'une maladie.

Source : *Chercheurs d'Asie, Répertoire biographique des membres scientifiques de l'École française d'Extrême-Orient (1898-2002)*, EFEO, le Poiré sur Vie, 2002
Cliché : EFEO_CAM2053_2

laporte[111]. Or, cette architecture, à la fois imposante dans ses proportions et délicate dans son ornementation, parachutée au cœur du bois de Vincennes, séduit immédiatement. De plus, cette « maquette » d'Angkor Vat accueille le pavillon général de l'Indochine, incontournable, « et bien évidemment le clou de l'exposition, comme en témoigne l'usage qui en est fait par la publicité de l'époque. Un magazine américain de l'époque évalue la construction de la maquette à un million de dollars et parle de la « 1,000,000 Angkor Vat French publicity », ce qui est finalement une excellente définition de la chose. »[112]

L'exposition connait un véritable succès, enregistrant 33 millions de visiteurs[113]. L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit, par l'intermédiaire d'une immersion exotique, de glorifier la « politique française de labeur et de concorde associant à ses fins les races qu'elle protège »[114], mais aussi de mettre en parallèle les actions et richesses des différentes puissances coloniales : « L›Exposition de 1931 fera le bilan de l'œuvre matérielle et morale accomplie par les nations tutrices. Les grandes puissances colonisatrices du monde seront présentes à Vincennes, à côté de la France. »[115]

Cette visibilité internationale est d'autant plus importante que pour la Conservation d'Angkor, au début des années 30, la situation financière est encore très mauvaise. Les crédits alloués ne permettent pas de bénéficier de moyens techniques performants, ni même d'outils en nombre suffisant. La main d'œuvre recrutée est également insuffisante au vu du travail à accomplir, et mal formée par manque de temps et par absence d'un cadre propice[116]. En 1940, les crédits sont encore diminués de moitié à cause de la guerre. En effet, les révoltes nationalistes et communistes cambodgiennes, vietnamiennes et laotiennes en germe dès le début des années 30, qui cherchent à rétablir leurs identités préexistantes, poussent l'administration française tenue par les représentants de Vichy à réformer la fédération Indochinoise. Celle-ci est renversée par les japonais en mars 1945, les communistes vietnamiens dirigés par Ho Chi Minh reprennent le pouvoir, et la guerre éclate entre la France et le Vietnam fin 1945[117]. Sous ce climat politique compliqué, les chantiers alors en cours se poursuivent à peu près normalement sous la direction de Maurice Glaize, mais il est impossible d'en ouvrir de nouveaux, ni de poursuivre les travaux de recherche.

111 « Construire un modèle à l'échelle 1/1 […] signifie que, pour passer, l'information historique doit prendre l'aspect d'une réincarnation. Pour parler de choses qu'on veut connoter comme vraies, ces choses doivent sembler vraies. Le « tout vrai » s'identifie au « tout faux ». L'irréalité absolue s'offre comme présence réelle. […] Le signe aspire à être la chose et à abolir la différence du renvoi, le mécanisme de la substitution. », Umberto Eco, « Les forteresses de la solitude », *La Guerre du Faux,* éd. Grasset & Fasquelle, Paris, 1985

112 Bruno Dagens, « Angkor, instrument politique : avant, avec et après le protectorat », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 105

113 Revue *Le Monde colonial illustré,* décembre 1931, p. 283

114 Ibid., janvier 1931, p. 13

115 Ibid., janvier 1931, p. 22

116 Chronique du *BEFEO T30, N°1*, 1930, p. 212

117 « Cambodge (1/4) », *La Fabrique de l'Histoire,* France culture, 18-01-2016

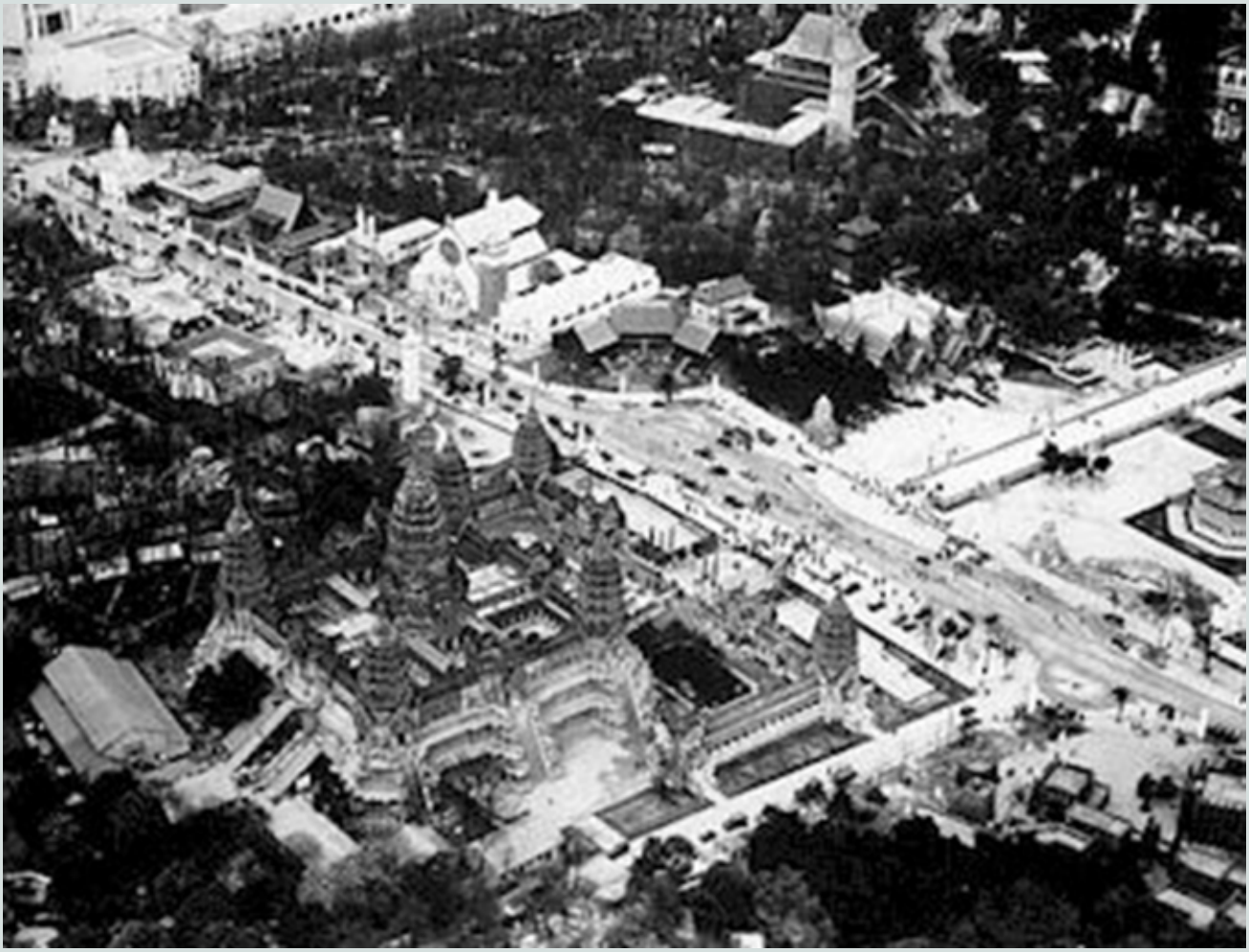

Pavillon du Cambodge à l'exposition universelle de Paris en 1931

> « Le promeneur, le passant, le visiteur français et étranger, trouveront à l'Exposition coloniale toutes les possibilités de satisfaire leur goût de l'exotisme, du pittoresque, leur sens de la couleur, l'attrait qu'ils peuvent éprouver à l'égard de régions inconnues et lointaines que le temps matériel leur manque pour visiter. En quelques heures, sans fatigue et sans peine, ils pourront faire le plus étonnant voyage, se familiariser avec toutes les races qui constituent l'espèce humaine. Et ce « tour du monde », accompli sur place, dans les plus grandes conditions de confort et presque sans dépense, sera pour beaucoup un enchantement, la réalisation d'un rêve qui semblait irréalisable. […] En résumé, l'Exposition coloniale est à la fois un enseignement et un spectacle, une instructive leçon de choses, une leçon d'humanité.»[118]

118 Revue *Le Monde colonial illustré,* janvier 1931, p. 7

Maurice Glaize
1886-1964

Issu d'une famille d'artistes, Maurice Glaize est l'élève d'H. Deglane à l'École des beaux-arts de Paris. Il passe son diplôme d'architecte dplg en 1919 et travaille à la Société coopérative de reconstruction de la ville de Rethel, avant de s'installer en libéral à Paris. Il exerce ensuite à Phnom Penh de 1928 à 1930, à Saigon de 1931 à 1934 puis à Dakar jusqu'en 1936. À la suite de la mort de Georges Trouvé, il se présente à l'École et est affecté à la Conservation des monuments d'Angkor. L'année suivante, il est nommé Inspecteur du service archéologique et Conservateur des monuments d'Angkor. Son activité multiforme va alors concerner de très nombreux édifices. Maurice Glaize réussit à adapter l'usage de l'anastylose de manière graduée en fonction des moyens disponibles, de la valeur et de la « pathologie » de chaque édifice. En 1947, à l'issu d'une prolongation de son congé en France, Maurice Glaize renonce à retourner au Cambodge, pour s'installer définitivement à La Rochelle, où il participe à la reconstruction de la ville.

Source : *Chercheurs d'Asie, Répertoire biographique des membres scientifiques de l'École française d'Extrême-Orient (1898-2002)*, EFEO, le Poiré sur Vie, 2002

Cliché : EFEO_CAM20039

> « Malgré les perturbations d'ordre divers provoquées par les événements d'Extrême-Orient — hostilités avec la Thaïlande, bombardement par avions de Siemràp [sic], occupation japonaise, déclenchement de la guerre dans le Pacifique — les travaux ont pu se poursuivre sans autre interruption qu'un arrêt de trois semaines fin janvier. Toutefois les restrictions sur la circulation automobile, dues à la pénurie de carburant, ont rendu parfois difficiles l'approvisionnement et la surveillance des chantiers et supprimé toute activité touristique. Les crédits alloués, sensiblement égaux à ceux de 1940, n'ont permis d'inscrire au programme que la continuation des travaux en cours, à cadence ralentie, et limité les recherches à quelques fouilles exécutées dans l'enceinte du Palais royal d'Ankor Thom [sic]. » [119]

Afin de remédier à cette situation économique largement en deçà du minimum nécessaire à la bonne conduite des chantiers – d'autant plus que de nouveaux risques d'écroulement se font constater tous les jours – Glaize fait réévaluer les crédits par le gouverneur général de l'Indochine, qui s'élèvent alors à 100 000 piastres en 1944 (contre 15 000 en 1938). Ce nouveau souffle permet au Conservateur d'employer 425 ouvriers et de jongler entre plusieurs chantiers de taille : Preah Khan, Bayon, Porte Nord d'Angkor Thom (1939-1946), Bakong (1936-1944), Mébon occidental (1943-1944), Banteay Samre (1936-1946).[120]

A la suite du décès du roi Sisovath Monivong en 1941, le prince Norodom Sihanouk est propulsé à la tête du pays par le gouvernement colonial alors qu'il est âgé de 18 ans. Il montre tout de suite un grand intérêt pour l'action de la Conservation d'Angkor, se rend en visite sur les chantiers de reconstruction :

> « Norodom Sihanouk a reçu l›approbation unanime du peuple khmèr, le jeune souverain ayant su en quelques mois attirer toutes les sympathies et susciter de grands espoirs. Au cours d'une visite à Angkor en novembre, Sa Majesté a bien voulu s'intéresser particulièrement aux travaux de reconstruction de monuments qui lui ont été présentés.»[121]

119 « Rapport de Maurice Glaize, conservateur des monuments d'Angkor », Chronique du *BEFEO T42*, 1942, p. 223

120 Olivier De BERNON, *Un siècle d'histoire, l'Ecole Française d'Extrême-Orient et le Cambodge,* éd. MAGELLAN & Cie, EFEO, 2003

121 Chronique du *BEFEO T42*, 1942, p. 223

Des accords sont signés en 1949 et 1950 : EFEO est placée sous tutelle d'une structure quadripartite[122], « qui est la préfiguration sur le plan scientifique de solidarités organiques d'ordre international ou plutôt supranational »[123], et qui entraine une décentralisation de ses actions. Jusqu'alors basée à Hanoi, celle-ci se déploie en plusieurs centres en Asie du Sud-Est, afin que deviennent permanentes les missions de recherches ciblées sur les différents pays tandis que le centre administratif est transféré à Paris. Cette structure ne perdurera pas et s'effondre en 1954, mais la France conserve la responsabilité de l'EFEO qui est rattachée en 1963 au ministère cambodgien de l'Education nationale en tant qu'établissement public national à caractère scientifique, culturel et professionnel.

122 France, Cambodge, Laos, Vietnam, sous contrôle scientifique de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres
123 Avant-propos du *BEFEO T44, N1,* 1951, p. IX

Angle sud-est de la pyramide du Bakong en 1942, restaurée par Glaize de 1936 à 1944, EFEO_CAM07873

2.1.2. Création du « Parc d'Angkor » : sanctuarisation d'un territoire

Les années 30 marquent un tournant dans l'évolution de la législation protégeant les monuments historiques classés d'Indochine, dont le nombre à la charge de l'Ecole Française d'Extrême-Orient dépasse le millier (dont 703 monuments khmers)[124]. Le décret du 23 décembre 1924 place en effet les monuments du groupe d'Angkor sous l'objet d'une protection spéciale, grâce à la création d'un périmètre désigné sous le nom de « Parc d'Angkor » [125].

> « Cet arrêté [1900], dont la légalité même était contestée devant les tribunaux, devint inefficace et dut être remplacé par un texte mieux adapté aux nécessités de la conservation des monuments historiques en Indochine. La nouvelle législation est fondée sur un décret présidentiel du 23 décembre 1924[126], complété par divers arrêtés de 1925[127], portant réglementation de détail pour son application, notamment dans les pays de protectorat. Ces textes […] fondent les pouvoirs du Gouverneur général sur une base plus solide et tiennent compte de l'expérience acquise pendant 25 ans en matière de protection des antiquités. »[128]

Ainsi cette volonté de s'appuyer sur la législation effective en France - la loi sur les monuments historiques de 1913 - donne les pleins pouvoirs en termes de modifications apportées aux édifices à une « autorité compétente » sous surveillance de l'administration des affaires culturelles – vise à mieux « encadrer » les actions menées sur le groupe d'Angkor, dans les deux sens du terme. Cette nouvelle législation permet en effet d'étendre les mesures de protection non seulement aux édifices, mais à toute une zone qui contient les monuments les plus importants, dont un tracé est fixé en 1930 (l'arrêté correspondant ainsi que l'arrêté de 1929 qui abroge et modifie celui de 1924 sont placés en annexe[129]). Mais elle permet aussi de contrôler les allées et venues des visiteurs, et d'assurer une rentabilité pécuniaire, en incluant une perception de droit d'entrée :

---

124 Chronique de l'année 1941 du *BEFEO T42*, 1942, p. 208

125 Ibid., p. 208

126 « Décret (promulgué en Indochine le 15 février 1925) portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 relative au classement et à la protection des monuments historiques », Documents administratifs du *BEFEO T25, N°4*, 1925, p. 625

127 30 octobre 1925 : arrêté portant création du Parc archéologique d'Angkor.

128 « Exposition coloniale internationale. Paris, 1931 », *Indochine Française. Section des arts. L'Ecole française d'Extrême-Orient,* Imprimerie d'Extrême-Orient, 1930, p. 20

129 Voir « Annexes, Législation », p. 260

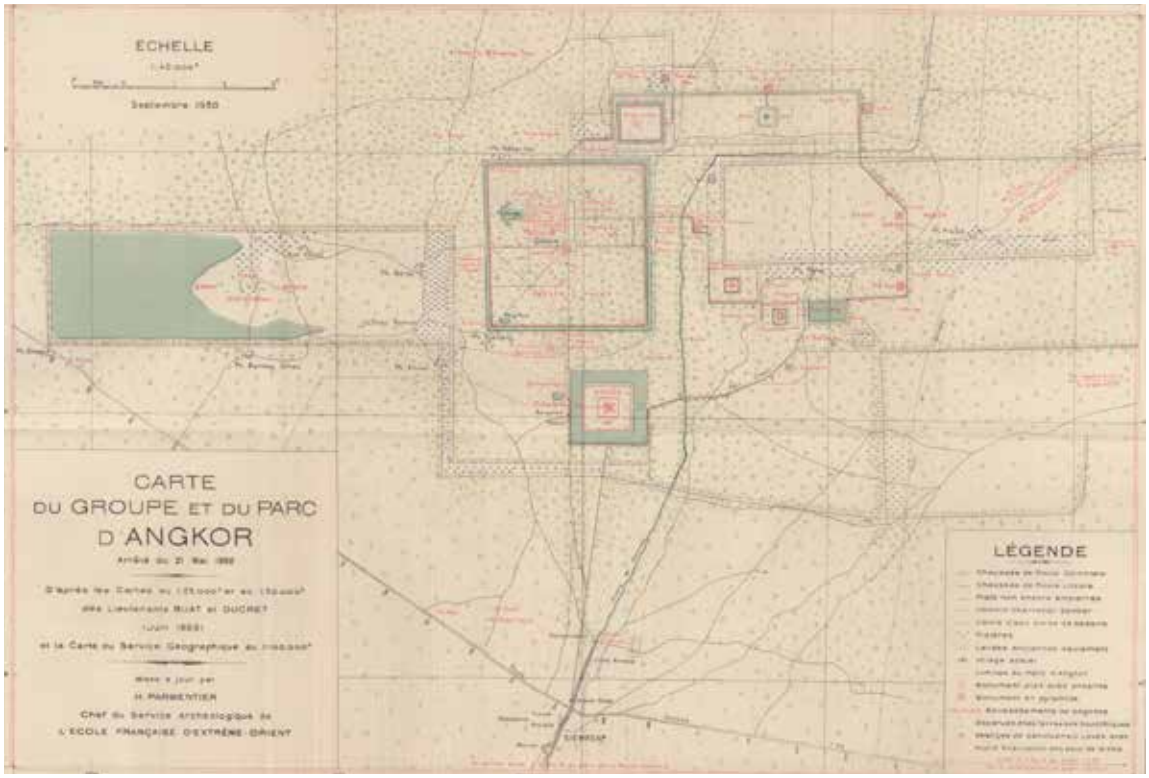

Limites du "Parc d'Angkor", plan dessiné en 1930, extrait des Documents administratifs du *BEFEO T30, N°1*, 1930, p. 16

> « Un arrêté du Gouverneur général en date du 21 mai 1930 a modifié les limites du Parc d›Ankor [sic], en y incorporant le Bàràỳ occidental ainsi qu'une bande de terrain large de 30 m. à l'Ouest de la route longeant la douve Ouest d'Ankor Vat [sic]. Grâce à cette dernière extension des limites du Parc, les abords immédiats d'Ankor Vat [sic] pourront être débarrassés des paillotes construites durant ces dernières années, et défigurant fâcheusement l'accès du temple. La perception du droit d'entrée, institué par l'arrêté du 30 septembre 1929, a commencé à fonctionner régulièrement et n'a soulevé aucune réclamation. »[130]

Le périmètre ainsi dessiné par les limites du « Parc d'Angkor », déjà fortement influencé par la première carte de Buat et Ducret d'après la commande de Lajonquière en 1908[131], n'est pas anodin : il opère une sélection par la monumentalité des édifices qu'il contient (les circonstances historiques et géographiques d'édification des capitales khmères successives ayant heureusement concentré les temples les plus spectaculaires dans une aire restreinte), et crée une réelle différentiation – administrative, géographique et d'usage - entre l'intérieur et l'extérieur du « Parc ». L'exploration des temples ne se fait plus en continuité avec celle du territoire mais via l'entrée physique dans une aire soumise à un contrôle strict, et traverser la forêt d'Angkor pour se confronter aux siècles passés n'est plus une liberté – sauf, heureusement, pour les Cambodgiens, et les détenteurs de certains privilèges. De plus, cette délimitation d'un cadrage exclusif influence la production cartographique sur les 50 ans à venir et se répercute encore aujourd'hui[132], limitant ce que l'on entend communément par « patrimoine angkorien », du moins dans son sens architectural, à la plaine d'Angkor, tandis que les vestiges archéologiques parsèment le pays, le Laos, et jusqu'au nord de la Thaïlande.

130 Chronique du *BEFEO T30, N°1*, 1930, p. 215

131 Voir « Annexes, Représentation, Cartographie chronologique», p. 230

132 Christophe Pottier, « Beyond the Temples, Angkor and its territory », *Old myths and new approaches*, éd. by Alexandra Haendel, Monach University Publishing, Australia, 2012, p. 14

Conséquemment, l'arrêté du 30 septembre 1930 prévoit également un vaste programme de travaux d'assainissement et d'embellissement du « Parc d'Angkor », qui passe par un aménagement de toute la zone délimitée et par une déforestation mesurée permettant d'améliorer les conditions d'accès et de circulation. Henri Marchal propose un projet de percement d'une nouvelle route reliant directement le terrain d'aviation de Siem Reap et la chaussée ouest d'accès à Angkor Vat : « Ce projet, ayant été accepté et suivi d'un commencement d'exécution, a permis de reconnaître la présence d'une levée de terre perpendiculaire aux douves du temple. »[133]. Henri Parmentier publie dans le BEFEO un « Examen du nivellement d'Angkor »[134] établi en 1932 par le service des Travaux Publics et recréant la pente naturelle Est-Nord-Est – Sud-Sud-Ouest afin de mieux gérer les inondations, et expose le projet d'aménagement suivant :

> « Une opération de plus grande envergure est le relèvement du plan d'eau, opération destinée à corriger les effets déplorables de l'affouillement du lit de la rivière qui s'est produit depuis l'abandon d'Ankor [sic] et qui se continue rapidement de nos jours. […] Dans ces conditions l'opération pourrait être résolue sans doute sans troubler l'existence de Siem Râp [sic], par la création d'un barrage, muni de vannes de retenue en utilisant la levée qui se trouve au Sud-Est d'Aňkor Vat [sic]. La rivière coulerait alors continuellement à pleins bords comme au temps des crues et ses infiltrations ralentiraient ou supprimeraient l'assèchement des bassins divers après leur remplissage momentané au moment de la saison des pluies. Au besoin, quelque canalisation permettrait l'arrivée directe de l'eau sur les points où sa présence est particulièrement importante, comme le Nâk Pan [sic]. […] Une autre conséquence, accessoire pour nous, mais intéressante pour la région serait la possibilité de la reprise de cultures qui existèrent certainement du temps des Khmèrs, une ville de près de 100.000 habitants exigeant des approvisionnements de riz considérables. Cette augmentation de ressources ne serait pas inutile pour un centre appelé à se développer rapidement et qui ne pourra vivre uniquement de l'exploitation des touristes.»[135]

On voit ainsi croître un paradoxe autour de la perception du site d'Angkor, qui subsiste encore aujourd'hui : à la volonté de restaurer, d'embellir, de remettre à neuf et de faire connaitre, ce qui présuppose une valorisation consciente[136] appuyée sur des mesures légales, est juxtaposée la nostalgie romantique de voir le site revivre et fonctionner comme c'était le cas à la période angkorienne. Le conflit entre les « valeur de contemporanéité » et « valeur de remémoration »[137], sous-jacent jusqu'alors, prend forme avec la création du Parc d'Angkor, et ce paradoxe en est peut être aujourd'hui à son apogée.

133 Chronique du *BEFEO T31, N°3-4*, 1931, pp. 565

134 Henri Parmentier, « Examen du nivellement d'Angkor », *BEFEO T33, N°1*, 1933

135 Documents administratifs du *BEFEO T30, N°3*, 1930, pp. 577-578

136 «Le groupe des monuments d›Angkor, délivré de l›étreinte meurtrière de la forêt, offre aujourd›hui aux touristes, accourus nombreux de tous les coins du monde, le plus étonnant des « Parcs archéologiques ». », Chronique du *BEFEO T39, N°2*, 1939, p. 451

137 Aloïs Riegl, *Le culte moderne des monuments,* éd. ALLIA, 2016 (texte de 1903)

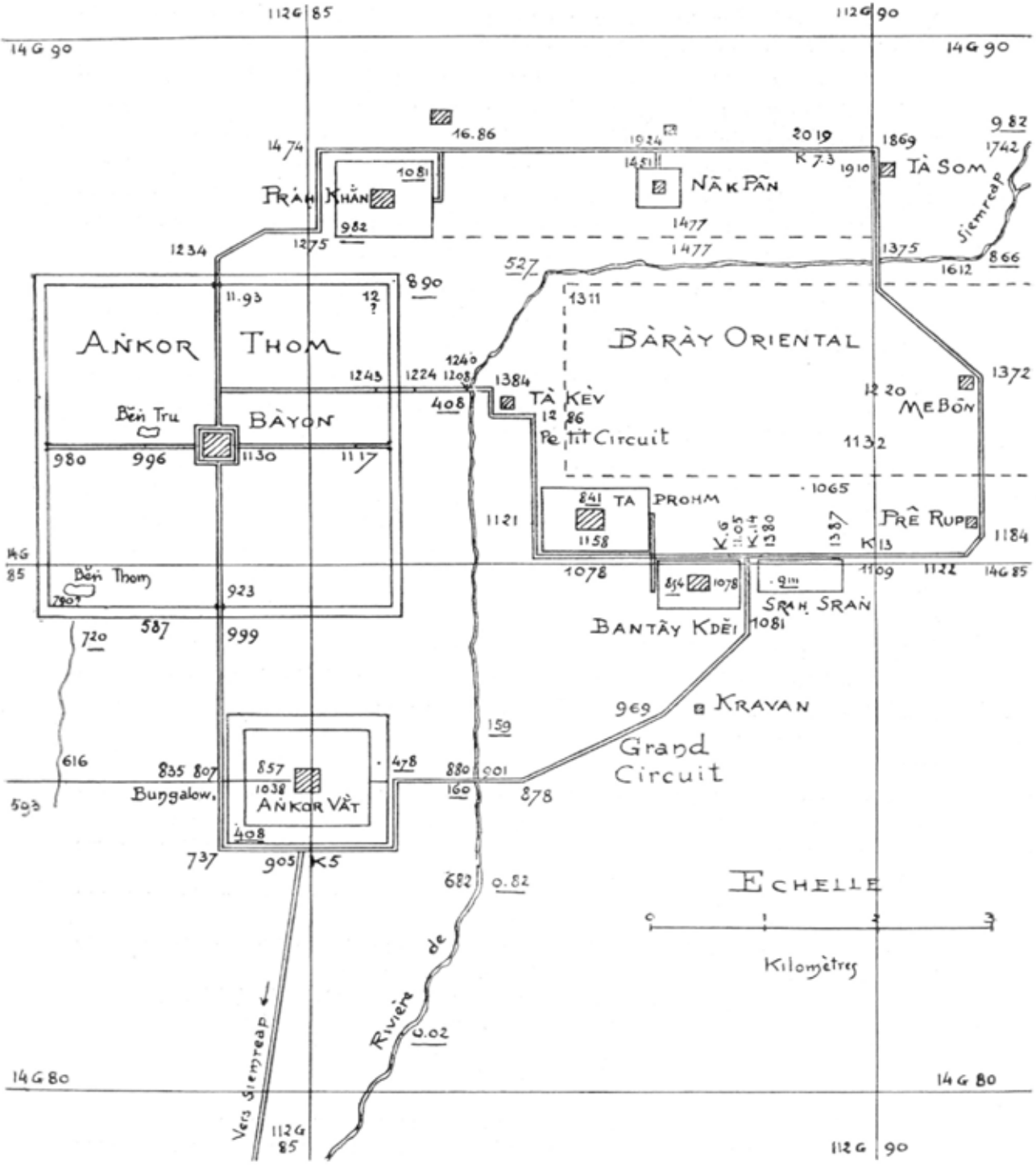

Plan du nivellement d'Angkor 1:75000, dessiné par Parmentier en 1933, « Examen du nivellement d'Angkor» , *BEFEO T33, N°1*, 1933, p. 314 ; les côtes de profondeur de la rivière ou des fossés sont soulignés

Georges Trouvé, 1902-1935

Georges Trouvé étudie l'architecture à l'École des beaux-arts de Nantes, puis de Paris, où il est l'élève d'Emmanuel Pontrémoli. Diplômé en 1929, il part au Vietnam et dessine la façade de la Banque d'Indochine et de l'Imprimerie d'Extrême-Orient, enseigne la composition architecturale et la mise en œuvre du béton à l'École des beaux-arts de Hanoi. En avril 1931, il est nommé membre temporaire de l'EFEO puis membre permanent en 1932. En 1935, Georges Trouvé remplace Henri Marchal à la Conservation d'Angkor, mais, confronté à des difficultés personnelles, il se donne la mort le 18 juillet de la même année. Parfois attribuées à son « flair », les découvertes successives de Georges Trouvé sont surtout le fruit d'une méthode qui repose sur un enregistrement précis des données et leur exploitation dans le cadre d'un projet scientifique. Unanimement salués, ses travaux recentrent l'action de l'École à Angkor dans une perspective scientifique, même si, du fait de sa disparition précoce, ses observations n'existent le plus souvent qu'à l'état de croquis et de notes.

Source : *Chercheurs d'Asie, Répertoire biographique des membres scientifiques de l'École française d'Extrême-Orient (1898-2002)*, EFEO, le Poiré sur Vie, 2002

Cliché : EFEO_CAM20114

2.1.3. Nouveaux procédés de restauration : introduction de l'anastylose

Le contexte – défavorable économiquement et politiquement, actif juridiquement – est tout de même propice à l'émergence de réflexions nouvelles sur la restauration des édifices, encouragée par la multiplication des procédés de prospection. Ce travail commence par un changement de style et une prolifération de la représentation cartographique ou géométrale[138] :

> « La documentation graphique réalisée durant ces dix années [1930-1940] représente plus du tiers de tous les plans datés ! Et l'on constate que le style parfois imaginatif des premiers relevés – qui tiennent souvent plutôt de la restitution aussi prématurée qu'erronée – a été délaissé et remplacé par le dessin « tel quel » des vestiges existants ou fouillés, ou même par des détails techniques des consolidations entreprises.

Georges Trouvé notamment, conservateur d'Angkor de 1933 à 1935, complète le relevé topographique du parc d'Angkor, et y fait apparaître les alignements, l'ancienne trame urbaine que l'on lit d'après les indices morphologiques du territoire. L'étude du site s'étend ainsi à l'échelle urbaine. Il faut également préciser qu'en 1927, la thèse de Philippe Stern sur *Le Bayon d'Angkor et l'évolution de l'art khmer*[139], bouleverse la chronologie des temples établie jusqu'ici, en replaçant l'art de Jayavarman VII à sa place c'est-à-dire à la fin de la période dite « angkorienne », et donne un élan à la recherche :

> « Les répercussions induites sont d'une telle ampleur qu'elles déclenchent une série de problématiques historiques et spatiales qui génèrent un environnement propice aux nouvelles hypothèses. Celles-ci motivent alors un remarquable développement des recherches de terrain conjuguant prospections et sondages archéologiques, dynamisées par l'introduction des reconnaissances aériennes et, pour la première fois, conduites méthodiquement en fonction de questionnements spécifiques. »[140]

138 Voir « Annexes, Représentation, Cartographie chronologique » p. 230

139 Philippe Stern, *Le Bayon d'Angkor et l'évolution de l'art khmer,* Paul Geuthner, 1927

140 Christophe Pottier, « Nouvelles recherches archéologiques à Angkor », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 24

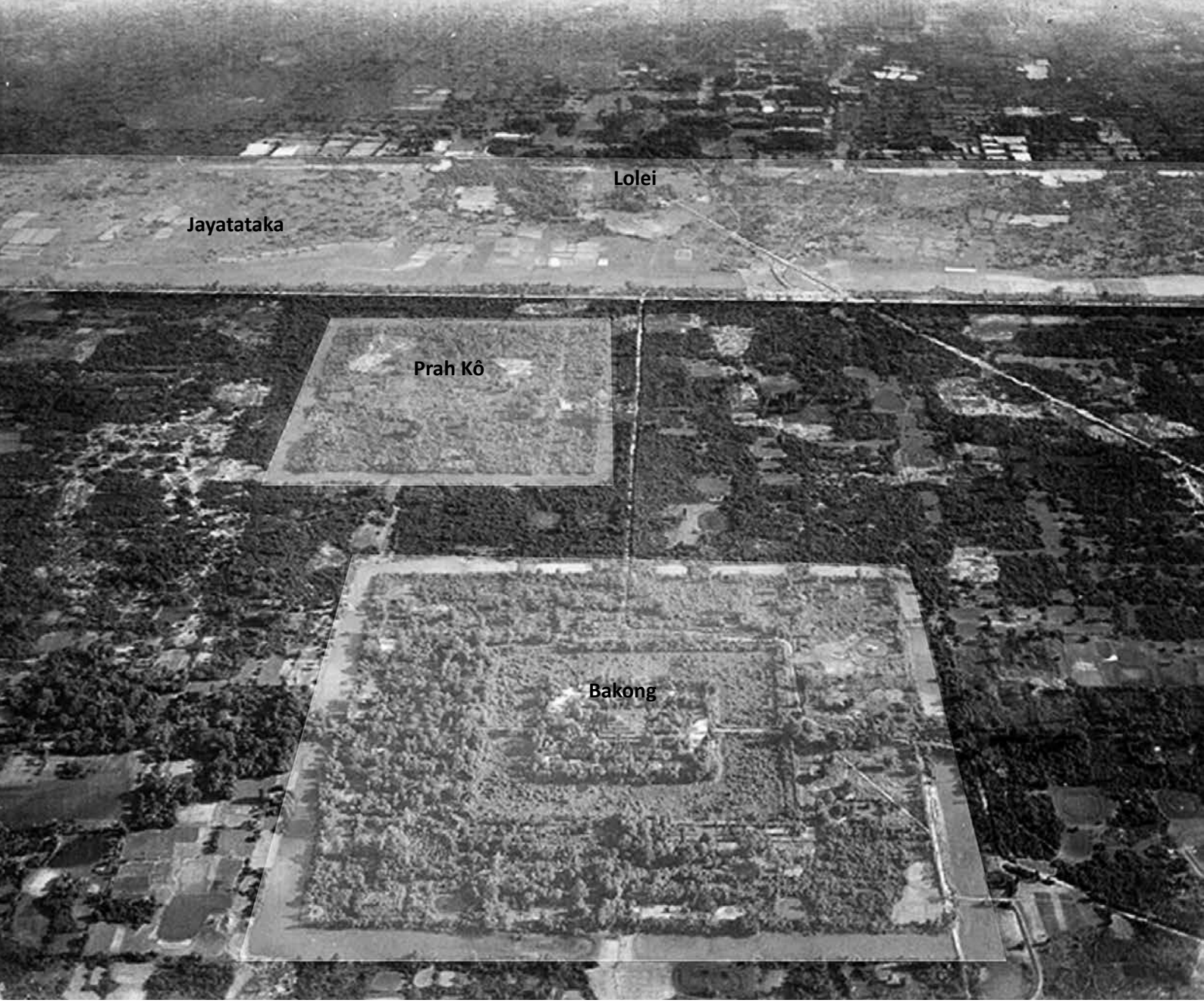

Vue aérienne vers le nord du groupe de Roluos, cliché pris par Victor Goloubew en 1932, EFEO_CAM12570. On remarque clairement la régularité de la composition géométrique, visant à capter l'écoulement nord-est / sud-ouest des eaux (Monts Kulen / Tonlé Sap), avec le baray Jayatataka au nord- premier baray de la plaine d'Angkor, aujourd'hui exploité par la riziculture- et le temple de Lolei en son centre; Prah Kô et sa douve extérieure ; la pyramide de Bakong et sa double douve. Une interprétation du lien hydraulique entre ces quatre ensembles est donnée par Bernard Philippe Groslier dans « La cité hydraulique angkorienne », *BEFEO T66 N°1*, 1979

C'est en effet la grande époque des reconnaissances aériennes, menées en particulier par Victor Goloubew[141] : grâce à une documentation photographique conséquente, prise au cours de ces missions aériennes, la compréhension de l'histoire angkorienne prend un nouvel essor : on réalise qu'autour des temples - seules traces visibles depuis le niveau du sol puisqu'édifiés en matériaux pérennes – s'étendaient des villes organisées selon un maillage rigoureux, et dont on peut même distinguer des zones périurbaines, le tout orchestré par un savant réseau hydraulique[142]. Avec l'utilisation de la télédétection et l'application d'une méthode précise des fouilles stratigraphiques, la recherche archéologique aboutit à de nouvelles réflexions sur l'organisation spatiale et économique du territoire.

141 « Reconnaissances aériennes au Cambodge », *BEFEO T36, N°2*, 1936, pp. 465-477

142 Olivier De Bernon, *Un siècle d'histoire, l'Ecole Française d'Extrême-Orient et le Cambodge,* MAGELLAN & Cie, EFEO, 2003

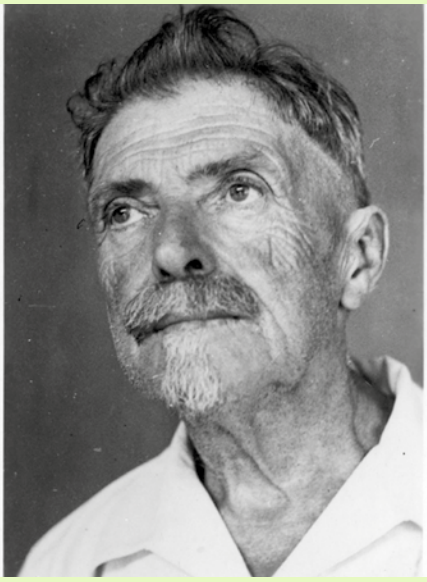

Henri Marchal, 1876-1970

Admis à l'École des beaux-arts en 1895, section architecture, dans l'atelier dirigé par Gaston Redon, il est nommé Inspecteur des bâtiments civils du Cambodge en 1905, il est affecté à Saigon en 1912, comme inspecteur des bâtiments civils de la Cochinchine. En 1916, à la suite de la disparition de Jean Commaille, il est détaché auprès de l'EFEO pour assurer la direction de la Conservation d'Angkor. En 1930, il part à Java pour étudier les principes de l'anastylose auprès du service archéologique des Indes néerlandaises. En 1933, Henri Marchal prend officiellement sa retraite et quitte la Conservation d'Angkor pour remplacer Henri Parmentier à la tête du service archéologique de l'EFEO. Arrivé en France au début de la guerre, il y restera jusqu'en 1946, année où il effectue une mission à Pondichéry pour prendre la direction du chantier de Virampatnam. Un an plus tard, il est rappelé pour assurer le remplacement de Maurice Glaize comme Conservateur d'Angkor et y reste six ans. En 1957, il prend définitivement sa retraite et décide de rester au Cambodge. Il s'installe alors à Siem Reap, où il décède à l'âge de 94 ans.

Source : *Chercheurs d'Asie, Répertoire biographique des membres scientifiques de l'École française d'Extrême-Orient (1898-2002)*, EFEO, le Poiré sur Vie, 2002

Cliché : EFEO_CAM20066

Par ailleurs, en ce qui concerne l'action physique sur les monuments, on cherche de nouvelles solutions pour optimiser le nettoyage des temples et l'on réutilise les techniques et les structures khmères[143] incluant des systèmes d'évacuation des eaux :

> « Pour éviter les stagnations d'eau au pied des soubassements des entrées occidentales d'Ankor Vat [sic] en temps de pluie, on a fait creuser de chaque côté de la chaussée une rigole d'évacuation et remplir en même temps les dépressions de terrain qui pouvaient retenir l'eau. En cherchant des issues pour traverser le mur d'enceinte afin de rejeter les eaux vers la douve extérieure, on a reconnu, non loin des portes dites des éléphants, des fentes prévues par les Khmèrs dans la base du mur, qui ont pu être utilisées après enlèvement des terres qui les obstruaient. »[144]

Mais l'élément majeur qui fait basculer l'attitude de conservation des archéologues à une approche de restauration des monuments, est l'introduction à Angkor de la technique de l'anastylose[145]. En 1930, Henri Marchal alors conservateur se rend aux Indes Néerlandaises (Java), afin d'y étudier le fonctionnement du Service archéologique et les méthodes de conservation et de restauration associées : « Cette mission qui lui a été confiée par arrêté du 29 avril 1930, inaugure l'échange de personnel scientifique et technique entre l'Indochine et les Indes Néerlandaises [...]. »[146]. Le départ d'Henri Marchal est en effet précédé de la visite du Dr Van Stein Callenfels, directeur du Service archéologique de Java, qui se montre scandalisé de la façon dont on procède à Angkor pour restaurer les temples. Henri Marchal, alors pas si loin de la retraite, déplore dans son journal de fouille de 1929 les critiques qui lui sont faites :

143 « C'est finalement dans cette alliance du modernisme et de la tradition qu'est l'originalité des méthodes de restauration à Angkor, entreprise rebutante de prime abord par l'ampleur des tâches à remplir, mais qui procure à l'archéologue les satisfactions les plus hautes par l'impression qu'il en reçoit d'être l'héritier spirituel des grands maîtres d'œuvre d'autrefois. », Louis Malleret, « La conservation des monuments d'Angkor et ses problèmes », *Studies in Conservation, Vol. 4, N° 2*, 1959, éd. Taylor & Francis, Ltd., pp.59-60

144 Chronique du *BEFEO T31, N°3-4,* 1931, pp. 615-616

145 Selon la définition donnée par Nikolaos Balanos : « L'anastylose est la reconstruction d'un monument avec ses propres matériaux et dans la seule mesure où ceux-ci le permettent. Rien ne sera ajouté qui ne sera indispensable à la solidité de l'édifice et qui ne paraîtrait, en outre, manifestement ajouté. »

146 Chronique du *BEFEO T30, N°1*, 1930, p. 188

> « Nos méthodes de travaux de dégagements sans remise en place des parties écroulées des édifices sont très[147] violemment critiquées par lui. Il ne se rend pas suffisamment compte de la différence qui sépare de petits temples tels que Prambanan, Panataran, ou autres Candi[148] avec les grands ensembles auxquels on a affaire à Angkor : les parties considérables de galeries ou tours écroulées ne permettent pas de songer à rechercher toutes les pierres de ces galeries ou de ces tours pour retrouver leur emplacement primitif et reconstruire. […] Toutefois […], il y aurait bien néanmoins de s'inspirer de quelques-uns de leurs procédés, qui pourraient avantageusement remplacer les nôtres « périmés et datant de 1880 » (dixit le Dr Van Stein Callenfels). »[149]

C'est donc dans l'idée de revenir avec une méthode plus consciencieuse que Marchal est envoyé à Java par Henri Parmentier, le chef du Service archéologique d'Angkor, où il découvre une rigueur indispensable à la conduite de chantiers colossaux. Un chantier par anastylose est ainsi mené : on commence par répertorier et analyser les décombres au sol ; les matériaux demeurés en place sont démontés, assise par assise, bloc par bloc ; ceux-ci sont numérotés et l'assemblage est reconstitué au sol ; on rétablit à un niveau égal le sol ainsi affermi et rendu capable de résister à la pression d'une nouvelle maçonnerie ; on coule une semelle de béton autour d'un ferraillage ; les assises de l'édifice sont remontées jusqu'au sommet, « en remplaçant par des pierres neutres, simplement équarries, sans moulurations ni sculptures, les moellons qui n'ont pu être retrouvés ou en laissant inachevées les parties dont les éléments sont trop mutilés· Cette technique de sincérité exclut toute initiative conjecturale »[150].

La formation ainsi suivie par Henri Marchal est une révélation pour l'action de la Conservation d'Angkor, puisqu'elle permet le « passage de simples opérations de consolidations ponctuelles – peu concluantes – à une politique de remise en valeur volontaire grâce à la reconstruction d'édifices ruinés et à l'affirmation d'une monumentalité retrouvée, basée sur une connaissance approfondie et « scientifique » des monuments »[151]. L'instauration d'un protocole de restauration strict, alliant des dimensions techniques, scientifiques, méthodiques, donne un nouveau souffle à la Conservation d'Angkor, à la fois parce que les chantiers ainsi menés deviennent spectaculaires, et en quelque sorte justifient aux yeux de l'administration les dépenses accordées, mais aussi parce que cette technique permet de reprendre les édifices jusqu'aux fondations pour leur assurer une stabilité structurelle, tout en minimisant les recours au ciment et aux étaiements :

147 Souligné dans le texte

148 Temples javanais

149 Henri Marchal, *Journal de fouilles n°07*, 27 janvier 1929

150 Louis Malleret, « La conservation des monuments d'Angkor et ses problèmes », *Studies in Conservation, Vol. 4, N°2*, 1959, éd. Taylor & Francis, Ltd., p. 57

151 Christophe Pottier, « Nouvelles recherches archéologiques à Angkor », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères, Hugues Tertrais*, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 24

De retour à Angkor en 1931, Henri Marchal inaugure cette technique sur le temple de Banteay Srei[152], dégagé en 1924, dont les dimensions réduites et le relativement bon état de conservation de l'édifice en font un cobaye facilement manipulable. De plus, la quasi-totalité des surfaces murales des différents templions étant sculptées de décors et de scènes du Mahabharata et du Ramayana, la recomposition et la remise en place des blocs épars s'en trouve facilitée. « L'opération fut un succès et la méthode dite de l'anastylose qui avait fait ses preuves en Grèce et à Java se trouva introduite au Cambodge où elle allait produire des résultats surprenants, grâce à des adaptations et des perfectionnements imposés parfois par des problèmes différents. »[153]. En effet, les adaptations et innovations fleurissent, selon les cas rencontrés. Il est par exemple nécessaire de ménager des espaces de stockage assez vastes pour le classement des blocs autour du monument et éviter les encombrements. Georges Trouvé s'attaque en 1933 au Bayon (voir photo page suivante), à la suite d'un éboulement qui pointe l'urgence d'une consolidation sérieuse :

> « Il s'agissait d'atteindre son sommet au moyen d'un échafaudage prenant son appui sur la tour elle-même, de déposer ce qui restait du couronnement et de remonter celui-ci en le liant par des scellements et des ferrages invisibles. Les différentes phases de cette délicate besogne soulevaient des problèmes variés. Pour les résoudre, il fallait non seulement des connaissances techniques, mais encore une certaine dose d'imagination, voire même d'audace : l'échafaudage construit par Trouvé au sommet du Bàyon, avec des matériaux de fortune et la main-d'œuvre locale, a justement excité l'admiration des spécialistes qui ont visité Aňkor [sic] en 1933. »[154] p. 575

Maurice Glaize, invente pour la restauration de la pyramide de Bakong un échafaudage pourvu de plateformes étagées, qui servent à répartir les matériaux en attente : « Glaize y ajouta des modifications souvent ingénieuses, telles que celle du classement des blocs sur des plateformes portées par des échafaudages aux étages des monuments, ce qui évitait des transports sur des aires dégagées et des manipulations qui étaient une perte de temps, alors que l'on ne disposait alors même pas de treuils, mais de simples palans. »[155]. Or cette réinvention permanente des techniques liées à la méthode de l'anastylose va de pair avec des réflexions d'ordre éthique et l'établissement d'un protocole déontologique, étroitement liés à la recherche archéologique et architecturale. Ces réflexions sont aussi étroitement liées à une conception très occidentale de la « vérité » et de la mémoire – comment faire autrement ? – en opposition avec le rapport des habitants du Cambodge à leur patrimoine :

> « Le principe directeur dont s'inspire le Service archéologique de l'École Française est le respect absolu de l'aspect original du monument. Dans les édifices religieux anciens où le culte est encore pratiqué, les occupants […] ont la tendance commune de vouloir moderniser leurs temples, en remplaçant les colonnes en bois par des piliers en ciment, en agrandissant les portiques, en élevant à proximité des sanctuaires anciens des constructions modernes de style entièrement différent. Contre cette tendance qui procède généralement d'un zèle pieux et d'un sentiment respectable, nos inspecteurs du Service archéologique ont à lutter avec patience, courtoisie, mais ténacité. »[156]

152 Petit bijou du Xe siècle dont les linteaux sculptés attirent les convoitises d'André Malraux en 1923.

153 Louis Malleret, « La conservation des monuments d'Angkor et ses problèmes », *Studies in Conservation, Vol. 4, N°2*, 1959, éd. Taylor & Francis, Ltd., p. 53

154 « Nécrologie de Georges Trouvé » par Georges Coedes, Chronique du *BEFEO T35, N°2*, 1935, p. 575

155 Louis Malleret, « Nécrologie de Maurice Glaize », *BEFEO T53, N°2*, 1967, p. 327

156 Chronique de l'année 1941 du *BEFEO T42*, 1942, p. 208

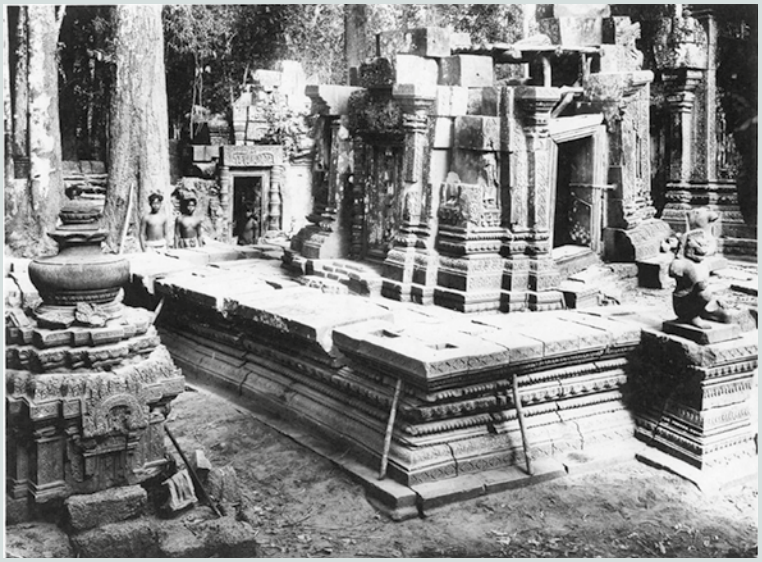

Tour sud de 1ere enceinte de Banteay Srei avant anastylose, 1931, EFEO_CAM07120

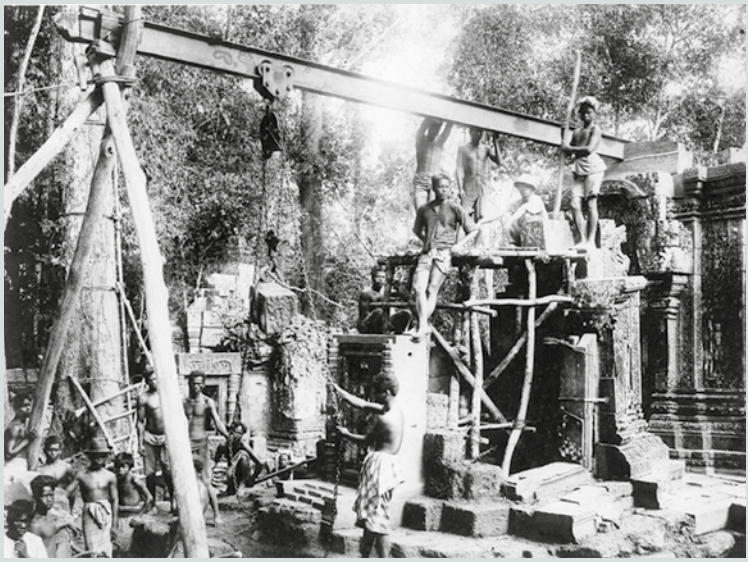

Tour sud de 1ere enceinte de Banteay Srei, dépose des pierres, 1931, EFEO_CAM07119

Tour sud de 1ere enceinte de Banteay Srei, préparation du terrain de fondation, 1931, EFEO_CAM07125

Tours sud, centrale et nord de 1ere enceinte de Banteay Srei après anastylose, 1934, EFEO_CAM07216

> « La grande leçon à tirer des méthodes mises en pratique à Java serait d'user du ciment avec plus de discrétion. Beaucoup d'étais et chandelles en béton armé, indispensables pour soutenir des parties peu sûres au début des dégagements, pourraient à l'heure actuelle disparaître et faire place à des procédés d'une technique moins rudimentaire, par exemple en logeant dans l'intérieur des blocs à soutenir des fers à U formant armature, cachés dans une cavité et reposant sur des appuis solides ; ou bien en retenant ces blocs par des crampons ou chaînages, voire même par des pierres neuves retaillées et remontées aux endroits nécessaires pour compléter ce qui manque. Le but idéal à viser doit être comme à Java d'éviter qu'aucune trace de ciment n'apparaisse pour le visiteur, idéal plus difficile à réaliser au Cambodge avec les pierres si désagrégées par la végétation et les imperfections de construction, mais dont on peut se rapprocher néanmoins. »[157]

157 Chronique du *BEFEO T30, N°3*, 1930, p. 627

« Ce que Glaize appelait « la vérité d'un édifice »[158] était considérée par lui comme une étude intégrale d'un monument, dans sa structure externe et interne et jusque dans ses discordances, ses remaniements, ses truquages et ses vices de construction. […] Il ne concevait pas que l'on put envisager l'archéologie comme une autopsie des choses mortes, non comme une simple analyse ou un classement des matériaux […]. Ces idées rendaient nécessaire une synthèse qui fût une reconstitution sincère, non avec l'emploi du ciment dans les parties apparentes, ce qui était à ses yeux une profanation, mais avec les matériaux originaux seulement maintenus avec solidité par des chaînages, des ancrages, une armature de fer noyée dans du béton pour les fondations qui avaient cédé. »[159]

« Il ne faudrait pas en conclure que, se départant de la saine prudence qui, à l'origine, lui a été recommandée par l'Institut, l'Ecole Française ait désormais l'intention de se lancer dans de vastes, mais aventureuses entreprises de restauration. […] Pour les monuments khmèrs, sans vouloir critiquer le remarquable travail qui a été accompli à Aňkor [sic] durant ces 25 dernières années, il faut reconnaître que le respect parfois un peu exagéré de la « ruine » a abouti [...] à un emploi abusif du ciment armé pour étayer des piliers ou des pans de mur qui auraient pu être redressés, et pour consolider des encadrements de portes ou de fenêtres qui auraient pu être refaits. D'autre part, l'abandon de toute tentative de restauration entraîna la mise au rebut et la destruction d'un nombre considérable de pierres tombées des superstructures : leur utilisation n'apparaissait pas possible alors, mais leur disparition sera peut-être regrettée dans un avenir plus ou moins éloigné, lorsque, le dégagement général des monuments d'Ankor [sic] étant achevé, on pourra songer à relever et à reconstituer certains d›entre eux.

Au cours de sa mission aux Indes Néerlandaises, M. Marchal a pu se convaincre qu'après une série de restaurations hardies et de restitutions hypothétiques, qu'il faudrait se garder de prendre comme modèles, le Service archéologique néerlandais était arrivé à mettre au point une méthode strictement scientifique qui a donné dans les restaurations de Kalasan, de Prambanan et de Candi Sewu les meilleurs résultats. Cette méthode n'est pas applicable en bloc aux monuments khmèrs dont la matière et la construction diffèrent complètement de celles des monuments javanais ; mais elle peut être adaptée dès maintenant à la restauration de quelques édifices de petite dimension, présentant un intérêt particulier, et construits avec un certain soin. […] Bantay Srei, célèbre depuis le procès auquel donnèrent lieu les actes de piraterie et de vandalisme dont il fut le théâtre. C'est ce dernier monument qui a été choisi pour l'application des procédés de reconstruction employés aux Indes Néerlandaises : commencés au début de l'année 1931 avec l'aide d'une petite subvention du budget local, ils se poursuivent de la manière la plus satisfaisante, et leur succès aura, sans nul doute, une heureuse répercussion sur les méthodes du Service archéologique. »[160]

158 « Nous n'ignorons pas que certains, assoiffés de pittoresque et pour qui rien ne compte que le romantisme à gros effet symbolisé par la vision de quelque pan de mur s'affalant sous l'étreinte des racines, regrettent l'état ancien ; nous croyons rester davantage dans la tradition française en recherchant par l'anastylose la « vérité » d'un monument. », Maurice Glaize, *Les monuments du groupe d'Angkor,* éd. J. Maisonneuve, 1963, Paris, p. 72 (texte de 1944)

159 Louis Malleret, « Nécrologie de Maurice Glaize », *BEFEO T53, N°2*, 1967, p. 327

160 Chronique du *BEFEO T31, N°1-2*, 1931, p. 312

Ci-contre, échaffaudage et pente pour les éboulis posés par Georges Trouvé sur la tour centrale du Bayon, 1933, EFEO_CAM06101

2.2. 1950 – 1972 : L'âge d'or de la Conservation d'Angkor et la complexification des techniques

2.2.1. Angkor, instrument de l'Indépendance du Cambodge

En 1953, Norodom Sihanouk engage des négociations strictes avec Paris afin d'en finir avec la domination française, qui aboutissent le 9 novembre à la création du Royaume du Cambodge indépendant. L'Indochine française est démantelée, et les accords de Genève signés en 1954 posent les bases d'une souveraineté nouvelle. Afin d'assurer sa légitimité politique, Norodom Sihanouk mise sur sa popularité et sur la recherche d'une harmonie sociale, élément fondamental de la société bouddhiste.

Afin de renforcer l'aspect démocratique de sa politique, Norodom Sihanouk a laissé le trône à son père, Norodom Suramarit. Il entend cependant jouer de cette double investiture, royale et politique, pour dominer le débat, et crée le Sangkum Reastr Niyum, Communauté socialiste populaire en remportant les élections législatives de septembre 1955 avec une écrasante majorité. Anciens démocrates, anciens opposants des milieux rebelles tels que des Khmers Issarak (« Khmers libres ») et l'ensemble des militants du parti libéral, rejoignent le Sangkum.

Un vaste programme de développement économique et social est lancé, avec la création d'infrastructures et de services, dans laquelle la France poursuit néanmoins son implication, entre autres pays qui apportent leur aide au Cambodge (Chine, États-Unis, Républiques démocratiques…). Le budget khmer dépend de ces apports. Mais si la mise en place de certaines infrastructures profite à la population et qu'un développement économique réel est visible, de nombreuses voix condamnent une politique du prestige qui concerne des secteurs rentables : exportations, tourisme, sans véritablement cibler les besoins et les perspectives sur le long terme.

Norodom Sihanouk se sert notamment de la réputation internationale d'Angkor pour assurer la visibilité du Cambodge, entre visites d'Etats et cérémonies officielles qui sont l'occasion de spectacles de sons et lumières dans le décor d'Angkor Vat, ou par le biais d'une production non négligeable de films s'y déroulant[161].

161 Voir à ce sujet : Panivong Norindr, « Angkor filmée : de l'exotisme à l'identité nationale », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, pp. 136-153

Norodom Sihanouk et le Général de Gaulle devant le Bayon en 1966, « Charles de Gaulle : voyage au Cambodge », archives INA

> « Après l'indépendance [du Cambodge], tandis que les travaux d'Angkor sont un des points majeurs de l'aide apportée par la France au Cambodge, le prince Sihanouk, devenu chef d'Etat khmer, reprend à son compte l'instrumentalisation d'Angkor, qui devient un élément majeur dans sa campagne pour maintenir le Cambodge autant que faire se peut en marge du conflit indochinois, en particulier pendant la guerre « américaine ». Tous ceux dont la présence peut attirer l'attention des médias sont conviés à Angkor, où d'ailleurs le prince emmène souvent le corps diplomatique pour lui asséner ses discours plaidoyers en faveur du non-engagement du Cambodge dans le conflit. »[162]

On voit ainsi, dans un contexte de renouveau politique et d'affranchissement vis-à-vis du gouvernement colonial, émerger un nouveau paradoxe venant de la volonté de Norodom Sihanouk de réinterpréter la conception occidentale de mise en valeur du patrimoine, qui tient étroitement liés le patrimoine bâti et la force de l'identité nationale. Le site d'Angkor est replacé au cœur d'un discours patriotique, et ré-instrumentalisé à des fins politiques :

162 Bruno Dagens, « Angkor, instrument politique : avant, avec et après le protectorat », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères*, Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 106

« On pourrait longuement spéculer sur l'influence que cette « quête d'identité khmère » a pu avoir sur la recherche archéologique et historique en général. Ou rechercher si cette période ne coïncide pas également avec une nouvelle phase d'autopromotion qui perdure encore aujourd'hui et qui aurait débuté dès les années 1920 avec le maintien de certains temples en état de ruines sous une végétation tentaculaire, formant autant de contrepoints spectaculaires célébrant indirectement l'ampleur de la tâche de restauration entreprise par ailleurs. »[163]

Christophe Pottier fait ici référence au temple de Ta Prohm dont il est décidé depuis les débuts de la Conservation d'Angkor qu'il sera conservé dans un semi « état d'origine » illustrant la symbiose entre la ruine et la végétation à laquelle étaient confrontés les premiers explorateurs français, et le travail accompli par la Conservation d'Angkor[164], bien qu'il faille pour cela sélectionner les arbres conservés, flécher le passage des touristes, et entretenir une esthétique aujourd'hui plus forcée que naturelle.

Première enceinte de Ta Prohm en 1952, EFEO_CAM01672

163 Christophe Pottier, « Nouvelles recherches archéologiques à Angkor », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, pp. 25-26

164 « Bien que cette force inlassable de la végétation soit à l'origine de tant d'irréparables désastres, l'Ecole Française d'Extrême-Orient se devait de laisser un temple au moins d'Angkor, à titre d'exemple, en cet « état de nature » qui fit jadis l'émerveillement des premiers explorateurs, montrant ainsi par comparaison l'importance de l'effort qu'elle a accompli dans son œuvre de sauvegarde des vieilles pierres. Elle a choisi Ta Prohm, l'un des plus importants, l'un des mieux assimilés par la jungle au point de n'être plus que partie intégrante de cette jungle. », Maurice Glaize, *Les monuments du groupe d'Angkor,* éd. J. Maisonneuve, 1963, Paris, p. 182 (texte de 1944)

2.2.2. L'impulsion de Bernard-Philippe Groslier : réforme intégrale de la Conservation d'Angkor

En 1951, le Gouvernement cambodgien passe un accord contractuel avec l'EFEO qui continue à exercer la gérance de l'entretien des monuments, suivi en 1956 d'un accord décennal confiant à l'EFEO la responsabilité des travaux techniques d'entretien et de restauration des monuments[165]. Cet accord prendra fin lors de la guerre civile, mais durant cette période les financements et les crédits viennent en grande partie du budget du Cambodge, auxquels s'ajoute un complément d'aide culturelle du gouvernement français. Ce double financement couplé à un lot considérable de matériel mis à la disposition de l'EFEO lors du départ des troupes françaises[166], permet à la Conservation d'Angkor de se doter d'équipements techniques qui jusqu'ici lui manquaient cruellement, et dépasse ses espérances (voir page suivante).

Le champ des possibles s'ouvre plus largement, et la fin des années 50 marque un tournant pour la Conservation d'Angkor. Intégrée au ministère cambodgien de l'Education depuis l'indépendance du pays, la Conservation reste sous la direction scientifique de l'EFEO, et emploie alors un millier de personnes[167]. En 1959, le Centre de recherche du Cambodge devient ainsi le plus actif et le plus important, grâce au « plus grand chantier archéologique du monde »[168], dirigé par Bernard Philippe Groslier (dont les premiers travaux à Angkor datent de 1951, il est alors âgé de 25 ans). On crée pour lui, lorsqu'il devient Conservateur d'Angkor en 1959, le poste de Directeur des recherches archéologiques de l'EFEO et il s'emploie dès lors à des travaux de grande ampleur, à la fois dans le cadre des chantiers qu'il orchestre mais avant tout sur le plan d'une réorganisation drastique de la Conservation.

Bernard-Philippe Groslier
1926-1986

Né au Cambodge, Bernard -Philippe étudie à Paris l'histoire, l'histoire de l'art, l'ethnologie et le khmer, tout en s'initiant au travail de terrain en archéologie et en ethnologie. En 1950, il est recruté au CNRS, puis en 1951 à l'EFEO. Il entreprend des missions de reconnaissance aérienne au-dessus du Cambodge et du delta du Mékong, inaccessibles du fait de la guerre, puis, en 1952-1953, il conduit des fouilles du Palais royal d'Angkor Thom. Il se rend en Thaïlande, en Malaisie en Indonésie, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Grèce. Il participe aux fouilles de Cyrénaïque, avant de se rendre en Égypte, où il étudie les techniques de restauration. Il travaille enfin à Argos avec Paul Courbin, membre de l'École française d'Athènes. En 1957, il fait une mission en Inde du Sud, en 1958 au Champa. En 1959, il devient directeur des recherches archéologiques de l'EFEO. En 1973, il doit quitter Siem Reap pour la Thaïlande, où il entreprend de nombreuses prospections, qui constitueront le point de départ de nouvelles recherches archéologiques. Il s'interroge alors sur l'éthique en matière de restauration architecturale.

Source : *Chercheurs d'Asie, Répertoire biographique des membres scientifiques de l'École française d'Extrême-Orient (1898-2002)*, EFEO, le Poiré sur Vie, 2002

Cliché : EFEO_CAM19938_b

165 Olivier de Bernon, *Un siècle d'histoire, l'Ecole Française d'Extrême-Orient et le Cambodge*, éd. MAGELLAN & Cie, EFEO, 2003

166 Maurice Glaize, *Le Groupe des Monuments d'Angkor*, éd. J. Maisonneuve, 1963, Paris, p. 49 (texte de 1944)

167 Christophe Pottier, « Nouvelles recherches archéologiques à Angkor », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères*, Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008

168 Pierre-Sylvain Filliozat, « Jean Filliozat, 1906-1982 », *BEFEO T73*, 1984, p. 7

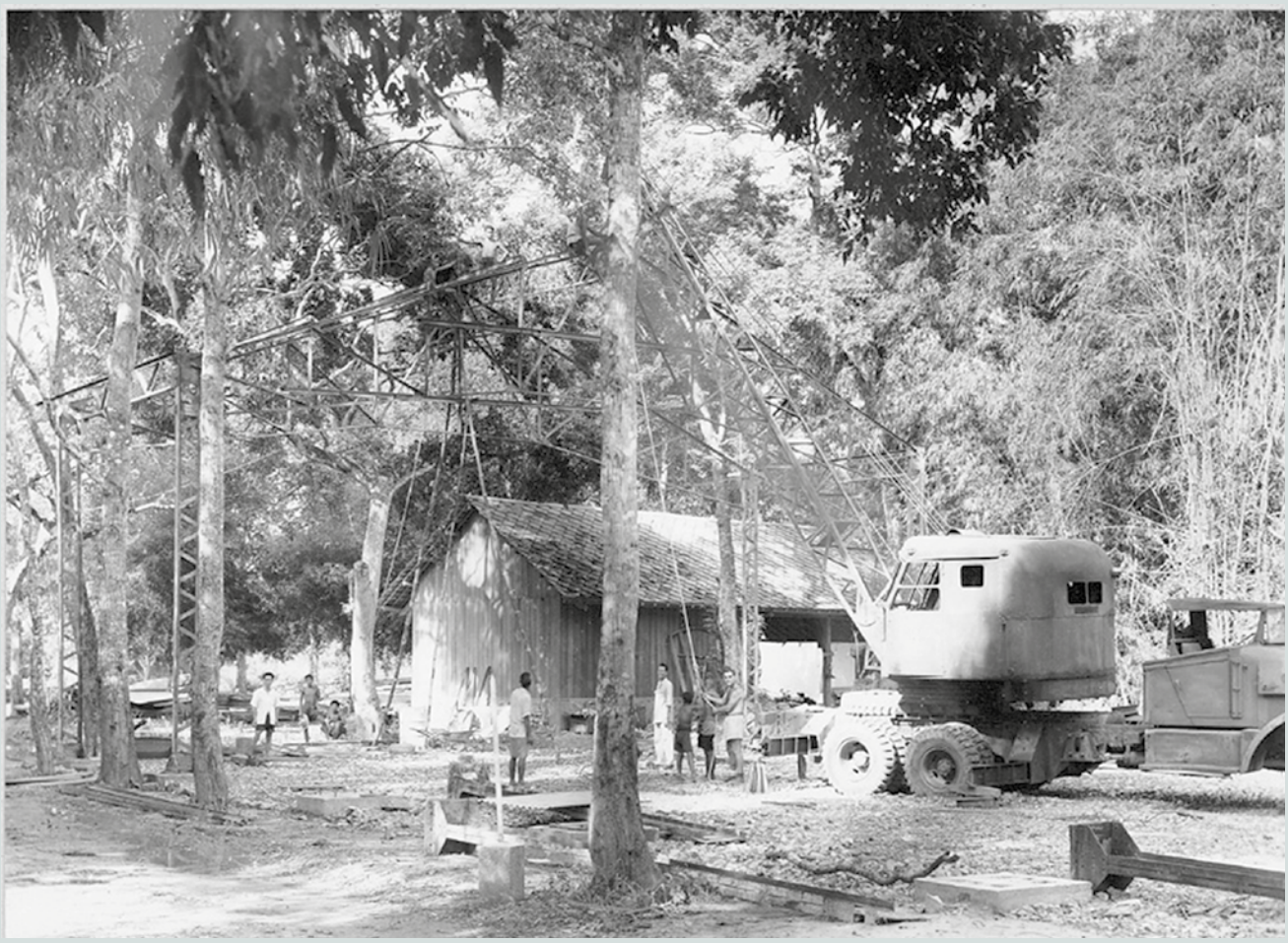

Aménagement du hangar de la Conservation, montage des premières fermes à l'aide de la grue sur pneumatique (vue du sud-ouest), 1955, EFEO_CAM12366

> « Des camions et des bennes, des camionnettes deux ponts, utilisables en tous terrains, un tracteur, des jeeps avec ou sans remorques, des motocyclettes, des bateaux en fer, ou en bois, ou pneumatiques, des téléphones de campagne, assurent les transports, déplacements et communications. Deux grues de vingt tonnes sur pneus et sur chenilles pour les gros travaux, de petites grues de chantier, des vérins hydrauliques d'une capacité de 700 tonnes, un appareil élévateur, un tapis roulant, sans compter les treuils et palans, fournissent d'importants moyens de levage et de manutention pour des blocs qui atteignent parfois plusieurs centaines de kilos. Une dessoucheuse, des scies mécaniques, une bétonnière, un compresseur, des pompes électriques ou à moteur, des groupes électrogènes, des projecteurs, des appareils de plongée, des épurateurs d'eau, des équipements de brousse etc… permettent de répondre à toutes les tâches d'une organisation qui s'étend du débitage des arbres géants de la forêt tropicale, à l'épuisement des infiltrations souterraines et même aux recherches sous l'eau à l'aide de scaphandres légers. L'entretien de ce matériel suppose des ateliers de réparations mécaniques qui disposent de machines-outils pour le travail du bois et du fer, permettant l'usinage de certaines pièces dans des cas urgents. »[169]

169 Louis Malleret, « La conservation des monuments d'Angkor et ses problèmes », *Studies in Conservation, Vol. 4, N°2*, 1959, éd. Taylor & Francis, Ltd., p. 52

En effet il rédige dès 1958 une « Etude sur la Conservation d'Angkor »[170], dans laquelle il fait le bilan de la situation et introduit les directives nouvelles : « Le développement de la recherche archéologique à Angkor devait selon lui associer deux directions distinctes mais complémentaires : une extension verticale (fouilles, sondages, études des artefacts et recherches sur l'environnement et son évolution) et une extension horizontale (prospection – essentiellement aérienne – pour replacer ces connaissances dans des problématiques territoriales) »[171].

Ainsi menée, la Conservation d'Angkor étend son activité et devient pluridisciplinaire : elle regroupe en son sein des épigraphistes, ingénieurs, architectes - « Il semble tout à fait paradoxal de voir que les architectes appelés à servir Angkor n'ont pas, semble-t-il, reçu au moins les éléments d'une formation d'architecte des Monuments Historiques. Peut-être cela a-t-il tenu jusqu'ici aux nécessités impérieuses de recrutement rapide ? »[172] - mais aussi des historiens d'art, restaurateurs, géomètres, dessinateurs, photographes qui lancent de vastes programmes de documentation et de recherche tout en croisant les disciplines et les compétences[173]. On fait par exemple appel à des spécialistes en botanique, minéralogie et chimie du Muséum d'histoire naturelle de Paris ou de l'Institut Pasteur au Cambodge pour étudier l'action des lichens et des mousses[174], ou les pathologies du grès[175].

De nouvelles infrastructures sont créées, et le Centre de recherche à Siem Reap est doté d'un laboratoire de photographie et d'un laboratoire scientifique en plus d'une bibliothèque conséquente et d'une photothèque[176], ainsi que d'un dépôt archéologique destiné à assurer la protection et l'étude des blocs et des pièces trouvées. Un atelier de dessin est créé pour former des dessinateurs aux relevés topographiques et architecturaux : « on doit constater que trop souvent des travaux importants ont été effectués sur un monument sans que, parallèlement, l'on ait eu souci de procéder aux relevés indispensables. […] La documentation réunie doit permettre après coup, à quiconque, n'aurait-il jamais vu le site, de reconstituer intégralement l'état initial et de suivre pas à pas la marche des travaux. »[177]. Groslier met en avant l'urgence de dessiner une carte archéologique détaillée de la région, aucun document de cette nature n'ayant été dessiné jusqu'ici avec assez de précision pour en constituer un document de travail et de recherche : « Pour ne donner qu'un exemple récent, il n'a pas été possible d'y trouver un plan montrant le nombre et le gisement des tours périphériques à l'enceinte de Bakong, qui sont à peine à 50m de celle-ci, et qui ont été dégagées en 1938… !!! »[178].

170 Bernard-Philippe Groslier, « Etude sur la Conservation d'Angkor », 1958, archives de l'EFEO, carton IV

171 Christophe Pottier, « Nouvelles recherches archéologiques à Angkor », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 26

172 Bernard-Philippe Groslier, Ibid., p. 7

173 Christophe Pottier, Ibid., p. 26

174 Bernard-Philippe Groslier, « Les travaux de la Conservation d'Angkor (II)», 1965, archives de l'EFEO, carton IV, p. 1

175 « […] il y a le plus souvent effritement par plaquettes, paillettes ou même grains avec modification apparente de la texture de la roche. Cet effritement aboutit à une usure simple de la pierre, ou encore à son fendillement, à la fois parallèlement et perpendiculairement à la surface, ou encore à un fendillement compliqué de gondolement avec chute de plaques entières, ou encore à une érosion alvéolaire. Mais l'altération peut encore se traduire par la constitution de croûtes, croûtes brunâtres sans érosion «stricto sensu» et surtout croûtes blanchâtres accompagnées d'un « gonflement » de la roche. » Jean Delvert, « Recherches sur l' « érosion » des grès des monuments d'Angkor », *BEFEO T51, N°2,* 1963, pp. 454-455 ; voir aussi sur le sujet : Edmond Saurin, « Quelques remarques sur les grès d'Angkor », *BEFEO T46, N°2*, 1954 ; Pierre Fusey, *Altérations biologiques des grès cambodgiens et recherche de moyens de protection,* publication hors-série de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Paris, 1991

176 « Rapports sur l'activité de l'EFEO en 1961 », *BEFEO T51, N°2*, 1963

177 Bernard-Philippe Groslier, « Etude sur la Conservation d'Angkor », 1958, archives de l'EFEO, carton IV, p. 20

178 Bernard-Philippe Groslier, Ibid., p. 15

Groslier donne également les principes généraux qui doivent guider l'action physique sur les monuments : inventorier et numéroter les matériaux en réemploi que l'on rencontre fréquemment dans les monuments d'Angkor[179], et trop souvent ignorés malgré les indices qu'ils comportent[180] ; s'appuyer sur une documentation complète et précise avant de proposer toute restitution : « Si l'on craignait de ne pouvoir reconstituer exactement un ensemble, il vaudrait probablement mieux se contenter de le consolider plutôt que d'entreprendre sa reconstruction approximative. »[181], en utilisant la photographie pour composer des mosaïques aidant à la restitution. Il insiste sur ce point dans sa note de 1965, « Les Travaux de la Conservation d'Angkor »[182], invitant à s'abstenir dès lors que la restitution proposée comporte une once de supposition et à marquer les parties restaurées d'une nette distinction :

> « Le faux, même dans le but le plus louable, n'est pas permis· Aussi n'y va-t-il pas, dans tout Angkor, un seul centimètre carré de sculpture refaite, quoi qu'en pensent les touristes zélés [...]· Lorsqu'un complément se révèle indispensable à la solidité du remontage on ajoute un bloc nouveau, mais on lui redonne alors seulement le volume des moulures, et il se distingue immédiatement des pierres antiques sculptées [...]· Si même il risque d'y avoir ambiguïté on inscrit discrètement le sigle de la Conservation d'Angkor : C.A., et la date du travail, de telle sorte qu'aucune erreur n'est possible. »[183]

Groslier préconise également d'engager plutôt des restaurations complètes, qui nécessitent certaines précautions d'avance, que des consolidations ponctuelles[184] :

> « Seule la reconstruction intégrale est en mesure à la fois de redonner au temple son vrai visage et, surtout, de lui assurer le maximum de chances de survie· Dès lors l'hésitation n'est pas permise, car le devoir de la Conservation est, quoi qu'on en pense parfois, de conserver c'est-à-dire d'assurer la survie des œuvres du passé, et non de les figer dans un état de « ruine » qu'on sait temporaire – ô combien… - et qui ne correspond à rien si ce n'est à la période la plus fâcheuse de l'histoire angkorienne. »[185]

Il propose néanmoins des expérimentations que nous pourrions juger aujourd'hui comme étant un peu douteuses, en particulier en ce qui concerne l'usage de produits chimiques afin de « geler » le grès pour ralentir les desquamations, les bas-reliefs souffrant cruellement de l'érosion amplifiée par la déforestation[186], et de la prolifération des lichens : « Par impéritie autant que

179 « Un édifice antérieur est utilisé comme carrière et ses blocs sont réutilisés en tant que simple matériau de construction et retaillés indépendamment de leur appareillage d'origine (hormis quelques piédroits ou colonnettes réutilisés avec leur fonction primitive). », Christophe Pottier, « La quatrième dimension du puzzle… », *Seska Khmer N°1*, éd. du CEDOREK (Centre de Documentation et de Recherche sur la Civilisation Khmère), janvier 1999, pp. 103-104

180 Bernard-Philippe Groslier, Ibid., p. 20

181 Bernard-Philippe Groslier, Ibid., p. 27

182 Bernard-Philippe Groslier, « Les travaux de la Conservation d'Angkor (I)», 1965, archives de l'EFEO, carton IV

183 Bernard-Philippe Groslier, Ibid., p. 8

184 « Le « travail à la pièce » de jadis a donné des résultats assez ahurissants, sans parler des frais inutilement engagés… La seule Terrasse des Eléphants a vu en 50 ans, ouvrir, fermer et rouvrir 27 fois un chantier…, sans qu'une seule fois cela ait été imposé par un écroulement, et sans que le travail soir achevé… !!! », Bernard-Philippe Groslier, « Etude sur la Conservation d'Angkor », 1958, archives de l'EFEO, carton IV, p. 28

185 Bernard-Philippe Groslier, Ibid., p. 7

186 « En se basant sur une comparaison approximative entre les cartes (état de 1939) et la couverture aérienne de 1952, on peut estimer que dans les limites du Parc le quart de la forêt a été détruit depuis 1939, et à la périphérie, plus de la moitié ! », Bernard-Phillipe Groslier, « Etude sur la Conservation d'Angkor », archives de l'EFEO, carton IV, p. 63

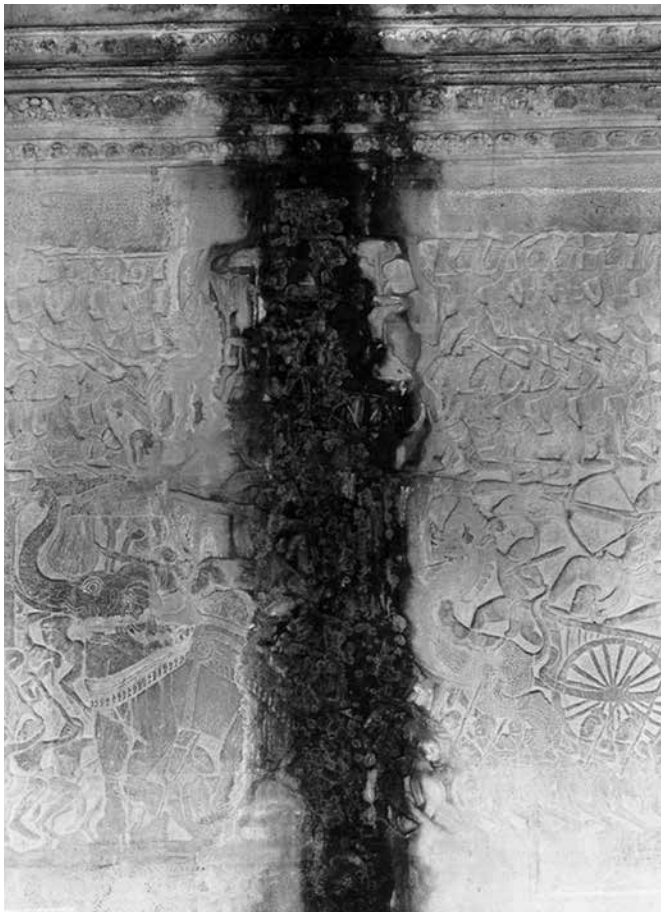

Moisissures dues aux infiltrations d'eau dans la galerie est du premier étage d'Angkor Vat en 1967, EFEO_CAM05757_2

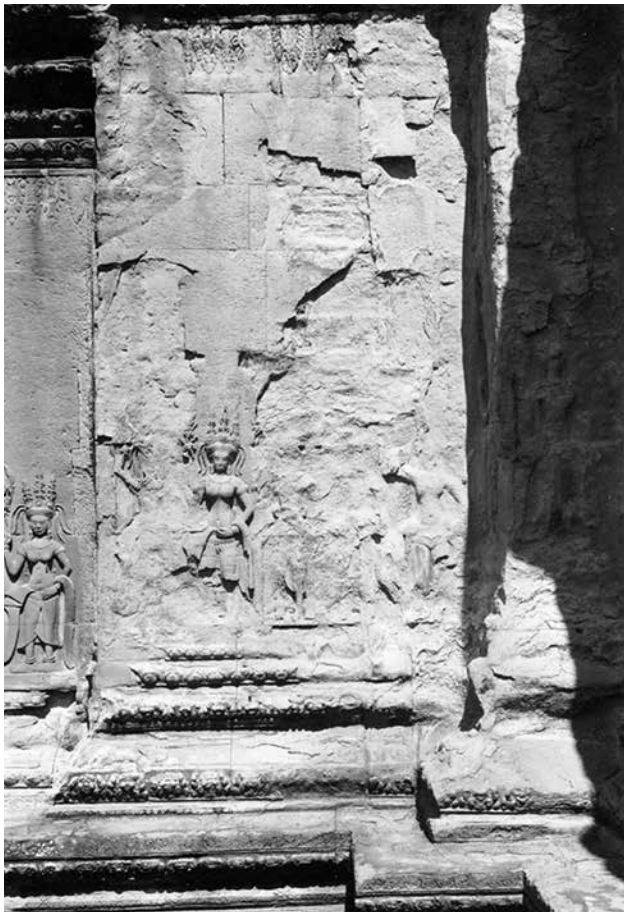

Délitage du grès à la tour d'angle nord-est du 2e étage d'Angkor Vat, EFEO_CAM05760_2

par ignorance, on s'est ainsi privé d'expérimenter des produits qui pourraient se révéler essentiels […] »[187]. Dans son nouveau rapport de 1965[188], Groslier indique que les bas-reliefs du Bayon et d'Angkor Vat « ont déjà été décapés »[189], par des produits qui éliminent les lichens et les maladies visibles de l'épiderme du grès.

Il propose également d'appliquer un glacis de ciment hydrofuge sur la tranche des murs portant les bas-reliefs, en dévers à l'opposé des reliefs, pour y diriger le ruissellement des eaux : « Néanmoins, cette chape devra rester discrète pour ne pas gêner les vues […]. »[190]. Plus loin, il évoque la possibilité de « choisir » le degré de remontage des temples dans le cadre de l'anastylose, puisqu'on peut en profiter au passage pour donner plus de lumière et de visibilité à certaines galeries, et d'en améliorer la mise en scène : « […] il nous semble que même en prônant le principe de reprise totale, on peut dans certains cas limiter le travail à l'essentiel et éliminer délibérément certaines restitutions inutiles. […] Les voûtes pourraient être avantageusement éliminées, et on se contentera de stocker à proximité leurs éléments. »[191].

187 Bernard-Philippe Groslier, Ibid., p. 33

188 Bernard-Philippe Groslier, « Les travaux de la Conservation d'Angkor (II) », 1965, archives de l'EFEO, carton IV

189 Bernard-Philippe Groslier, Ibid., p. 9

190 Bernard-Philippe Groslier, « Etude sur la Conservation d'Angkor », 1958, archives de l'EFEO, carton IV, p. 35

191 Bernard-Philippe Groslier, Ibid., p. 39

Il revient en outre sur le principe de mise en scène et de mise à disposition des temples au public, rappelant qu'il est du devoir de la Conservation de les rendre « aussi accessible[s] que possible, dans tous les sens du terme »[192], d'en permettre une meilleure compréhension - c'est lui qui est à l'origine des premières installations didactiques à l'entrée des monuments principaux - et d'en sublimer les charmes : « Une des plus grandes découvertes dans l'art des aménagements monumentaux a été celle de l'éclairage nocturne. […] L'effet obtenu sera sans doute très beau, non seulement pour les reliefs qui ne sont plastiques que sous un tel éclairage, mais aussi pour le temple lui-même. »[193].

Vue générale d'Angkor Vat, éclairage nocturne, cliché pris par Luc Ionesco en 1963, EFEO_CAM05859

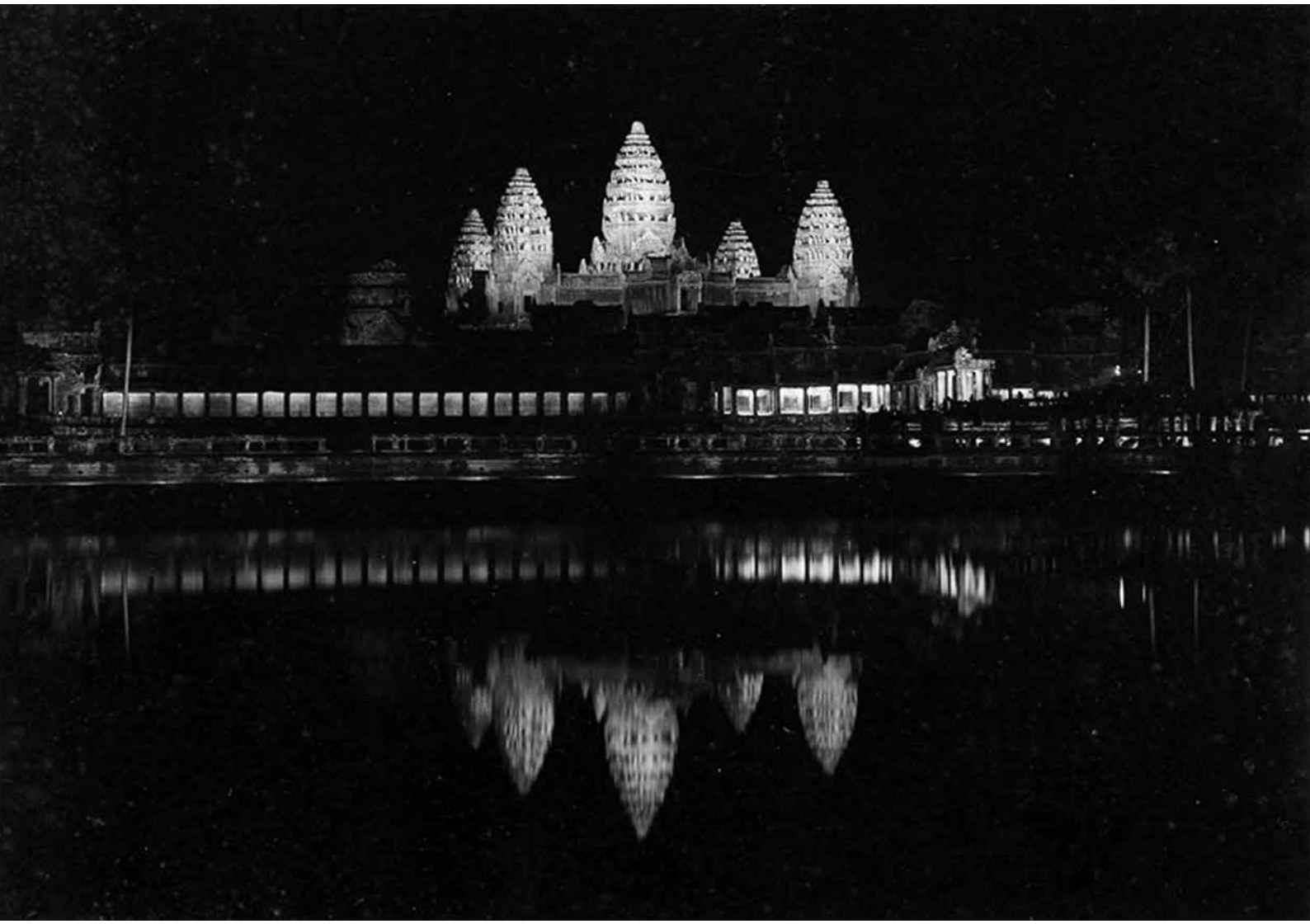

192 Bernard-Philippe Groslier, « Etude sur la Conservation d'Angkor », 1958, archives de l'EFEO, carton IV, p. 50

193 Bernard-Philippe Groslier, Ibid, p.51

Enfin, l'apport majeur des recherches menées par Groslier concerne le rôle fonctionnel du réseau hydraulique qui organise le territoire. Il commence un ambitieux atlas archéologique de la région dont le projet sera avorté par la fermeture des frontières en 1972, mais son essai sur « La cité hydraulique angkorienne »[194] interroge les rapports étroits que les capitales angkoriennes entretenaient avec leur environnement et leur région. Retraçant la chronologie des infrastructures hydrauliques et analysant leur interdépendances, il formule pour la première fois le concept de « banlieue hydraulique », proposant une « vision globale et diachronique du développement territorial d'Angkor où les monuments sont étroitement associés et intégrés. »[195] :

> « Même si son approche fonctionnaliste doit maintenant être reconsidérée, cette synthèse demeure, jusqu'à présent, le seul travail qui offre une vision globale et diachronique de l'aménagement du territoire d'Angkor où les monuments sont étroitement liés et intégrés. Il est, par conséquent, dommage que ce qui persiste souvent de ce modèle est une mécompréhension du baray et une interprétation excessive du rôle du système hydraulique Angkorien. Ceci a pour conséquence de donner une impression d'Angkor où l'image habituelle de ses temples monumentaux isolés a été superposée avec l'image d'ouvrages hydrauliques similairement isolées, qui pourtant forment un tout et un modèle symbolique et cosmogonique remarquable. »[196]

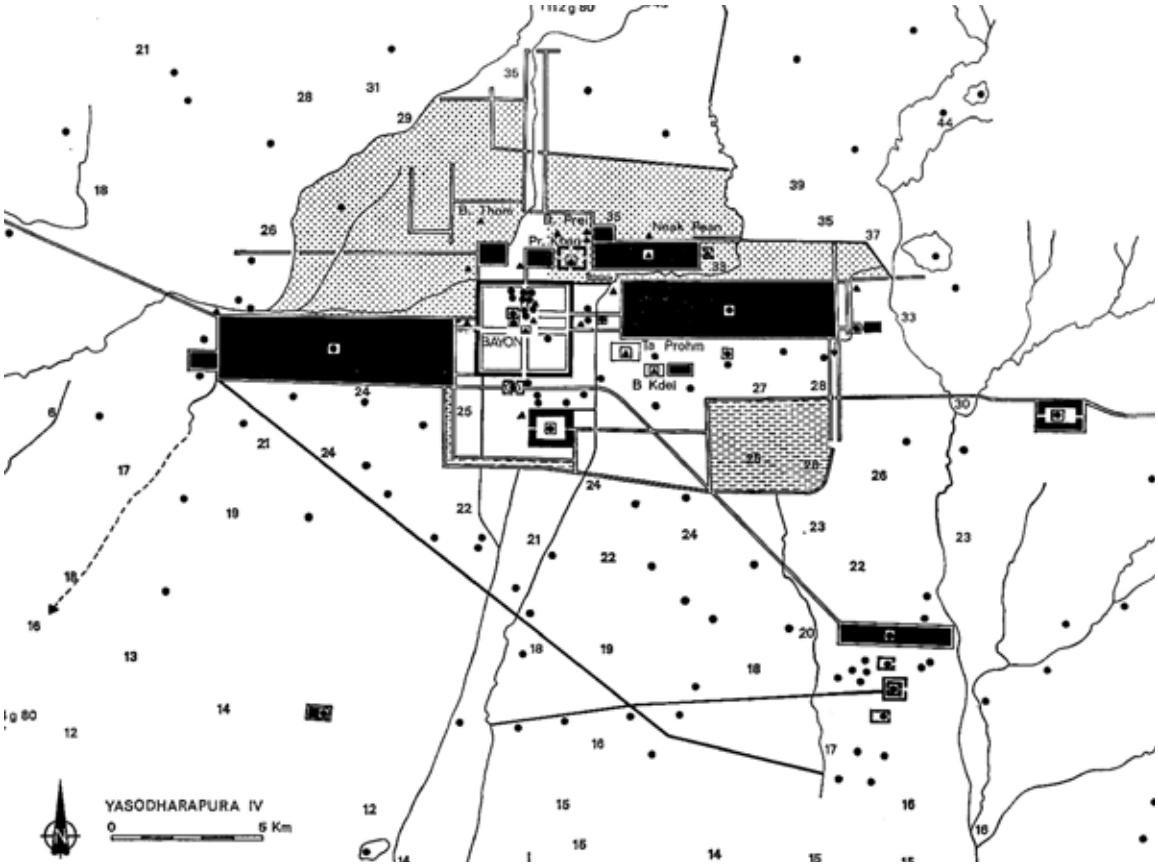

Carte dessinée par Bernard-Philippe Groslier représentant le fonctionnement hydraulique de la plaine d'Angkor à l'époque de la capitale Yasodharapura IV ; l'aire irriguée est en pointillés, dans « La cité hydraulique angkorienne, exploitation ou surexploitation du sol », *BEFEO T66, N°1*, 1979

194 Bernard-Philippe Groslier, « La cité hydraulique angkorienne : exploitation ou surexploitation du sol ? », *BEFEO T66, N°1*, 1979

195 Christophe Pottier, « Nouvelles recherches archéologiques à Angkor », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 29

196 Christophe Pottier, « Beyond the Temples, Angkor and its territory », *Old myths and new approaches*, éd. by Alexandra Haendel, Monach University Publishing, Australia, 2012, p. 16, [T.d.A]

2.2.3. Amélioration et complexification des techniques de restauration

Dans son article sur « La Conservation d'Angkor et ses problèmes », Louis Malleret, directeur de l'EFEO de 1949 à 1956, déploie l'éventail des vices de structure des constructions khmères ainsi que des causes de leur dégradation et donne un bref inventaire des solutions trouvées par les conservateurs au cas-par-cas. En effet, cette variété de solutions est liée à la pluralité des problèmes rencontrés. Il peut s'agir de la nature du matériau, la brique étant utilisée surtout dans les constructions dites « pré-angkoriennes », et sera couplée à l'usage du grès pour les linteaux, colonnettes et fausses-portes dans la plupart des édifices secondaires des Xe et XIe siècles. Puis l'usage du grès se généralise, bien que la latérite soit employée en soutènement pour des raisons structurelles, tenant le rôle de blocage intérieur (devant lequel on pose un parement de grès sculpté ou mouluré). On utilise également le bois dans les poutres en doublure, vantaux de porte, plafonds ou charpentes (disparus à cause des termites)[197].

De plus, les khmers travaillaient la pierre comme le bois selon le modèle des charpentes et de la menuiserie, et faisaient travailler la pierre selon les modalités de résistance du bois :

> « [Le grès] a été assujetti par les artisans d'autrefois à des emplois aberrants qui ont consisté à le soumettre à des efforts de flexion ou de traction, selon un comportement que l'on ne peut attendre que du bois. […] Les constructeurs ont cru renforcer leur solidité, au Xe et au XIe siècles, en leur adjoignant une poutre de bois en doublure sur leur face interne, remède qui ne pouvait avoir qu'une efficacité provisoire dans un pays où les insectes sont de terribles agents destructeurs. »[198]

197 « Comme un tragique avertissement une partie des galeries des bas-reliefs d'Angkor Vat s'écroula brutalement une nuit de 1946. Elle fut aussitôt reconstituée, au mieux des vestiges survivants. Mr Lagisquet alors architecte de la Conservation, eut l'heureuse idée de restituer par des éléments moulés en ciment le plafond de bois doré et sculpté qui couvrait à l'origine ces galeries. La matière choisie évitait l'hypocrisie du faux et assurait la pérennité ; le dessin avait été retrouvé avec certitude sur des fragments originaux parvenus jusqu'à nous. Le résultat est particulièrement séduisant, car il redonne le volume et la lumière exactes de la galerie, assure le contreventement et l'étanchéité, élimine, enfin, les chauve-souris, dont nous savons maintenant qu'elles représentent un danger mortel, leurs déjections formant l'aliment principal des microbes qui attaquent la pierre. », Bernard-Philippe Groslier, « Les travaux de la Conservation d'Angkor (I) », 1965, archives de l'EFEO, carton IV, p. 6

198 Louis Malleret, « La conservation des monuments d'Angkor et ses problèmes », *Studies in Conservation, Vol. 4, N°2*, 1959, éd. Taylor & Francis, Ltd., p. 54

On constate nettement les problèmes de stéréotomie sur les tours à visage du Bayon. EFEO_CAM06800

Aux maladies de la pierre et aux écroulements dus aux problèmes de stéréotomie (les assises n'étant pas assez soigneusement réglées à un niveau égal, les blocs mal équarris, la maçonnerie manquant de cohésion, on ne voit pas toujours de chevauchement des blocs pour assurer l'alternance des joints ce qui provoque des plans de rupture ou de décollement, s'ajoutent des problèmes d'approvisionnement des matériaux, en particulier de latérite : « Elle se laisse aisément découper dans le sol, en blocs qui sèchent ensuite au soleil. Mais ce mode d'approvisionnement est onéreux et le problème que soulève la pénurie de la latérite n'a pas encore été résolu »[199]. Groslier, dans son « Etude » de 1958, propose, quelques années avant la constitution de la charte de Venise, d'envisager la fabrication de blocs agglomérés artificiels, système auparavant utilisé par le Service archéologique des Indes néerlandaises. Ces blocs peuvent être moulés à la demande et affichent « un millésime discret qui [a] le mérite de signaler la restauration. »[200]

199 Louis Malleret, « La conservation des monuments d'Angkor et ses problèmes », ***S**tudies in Conservation, Vol. 4, N°2*, 1959, éd. Taylor & Francis, Ltd., p. 54

200 Bernard-Philippe Groslier, « Etude sur la Conservation d'Angkor », 1958, archives de l'EFEO, carton IV, p. 31

A ce propos, les problèmes d'homogénéité du grès selon ses tons différents (jaune, brun, toutes nuances de gris) provoquent des inégalités dans la résistance des matériaux (la dureté étant différente en fonction de la couleur), et des différences de comportement selon les tassements du sol, d'où le décollement des parois, les ruptures d'angles aux gradins des pyramides, les fractures verticales dans les blocs monolithes, l'exfoliation du grès (plaques superficielles se détachent et entrainent dans leur chute de larges pans du décor).

Bernard Philippe Groslier prend quelques libertés quant au protocole de base de l'anastylose qu'il invoque pourtant lui-même, proposant de remplacer les soubassements par des ossatures de béton ou d'installer des charpentes en béton dans les parties hautes (voir 2.3.2). En effet, l'anastylose ne permettant pas toujours de résoudre les problèmes de stabilité, il introduit en sous-œuvre une structure de confortation en béton armé pour absorber les contraintes couplée à un système de drainage pour les eaux de ruissellement : « Ce qui compte c'est de rendre l'aspect extérieur, si possible intérieur. Mais on ne doit pas pour cela répéter les erreurs de construction des khmers, ce qui serait un non-sens puisque l'on perpétuerait ainsi les risques de ruine »[201].

Les premières innovations des années 40 quant aux principes de l'anastylose que nous avons évoquées précédemment semblent alors timides en comparaison avec l'ampleur des travaux et la lourdeur des opérations menées à partir de Bernard Philippe Groslier[202] :

> « C'est ici qu'intervient l'ingéniosité des conservateurs placés parfois devant des cas imprévus ou des difficultés techniques pour lesquelles la méthode de l'anastylose ne fournit que des principes généraux. [...] la pénuerie de latérite a incité Mr Jean Laur[203], à remplacer le blocage interne des édifices par une cuve construite en pierre extraite du Phnom Krom, qui n'est pas du grès, mais fournit un bon matériel de remplacement. Le vide ainsi ménagé a été comblé avec un bourrage de terre, et parfois, dans un soubassement par exemple, recouvert d'une dalle en béton armé. En d'autres cas, il a suffi de rejointoyer les blocs de grès à l'aide du bélier. Ailleurs, des infiltrations d'eau ont conduit à isoler le chantier à l'aide d'un batardeau et à l'assécher avec des pompes d'épuisement, afin de couler au sec une semelle en ciment lors de travaux de reprise en sous-œuvre. Dans un cas difficile, des rames d'accès doivent être prévues pour l'intervention des grues avec relais des engins de levage sur les degrés d'une pyramide. »[204] p.58

201 Bernard-Philippe Groslier, « Etude sur la Conservation d'Angkor », 1958, archives de l'EFEO, carton IV, p. 39

202 Illustrations en 2.3.

203 Conservateur de 1954 à 1959

204 Louis Malleret, « La conservation des monuments d'Angkor et ses problèmes », *Studies in Conservation, Vol. 4, N°2*, 1959, éd. Taylor & Francis, Ltd., p. 58

Ainsi l'on observe que la dissolution de l'administration coloniale française suivie de l'Indépendance du Cambodge ont été bénéfiques pour l'action de la Conservation d'Angkor : n'étant plus « cantonnée » à un rôle publicitaire sensé appuyer la légitimité de la présence coloniale en Indochine, la Conservation est dotée par le nouveau gouvernement cambodgien de moyens suffisants et nécessaires à l'affirmation d'un trésor national, dont Norodom Sihanouk comprend rapidement qu'il constitue un support au renouveau économique et diplomatique du pays.

De plus, le croisement entre plusieurs disciplines, l'étendue des programmes de recherche, et la profondeur de l'analyse territoriale, architecturale et archéologique, conduisent à l'aboutissement d'une méthode de restauration scientifique, documentée, structurellement intelligente, dans le souci de respecter une certaine « vérité » et – autant que faire se peut – d'assurer aux édifices une plus grande pérennité.

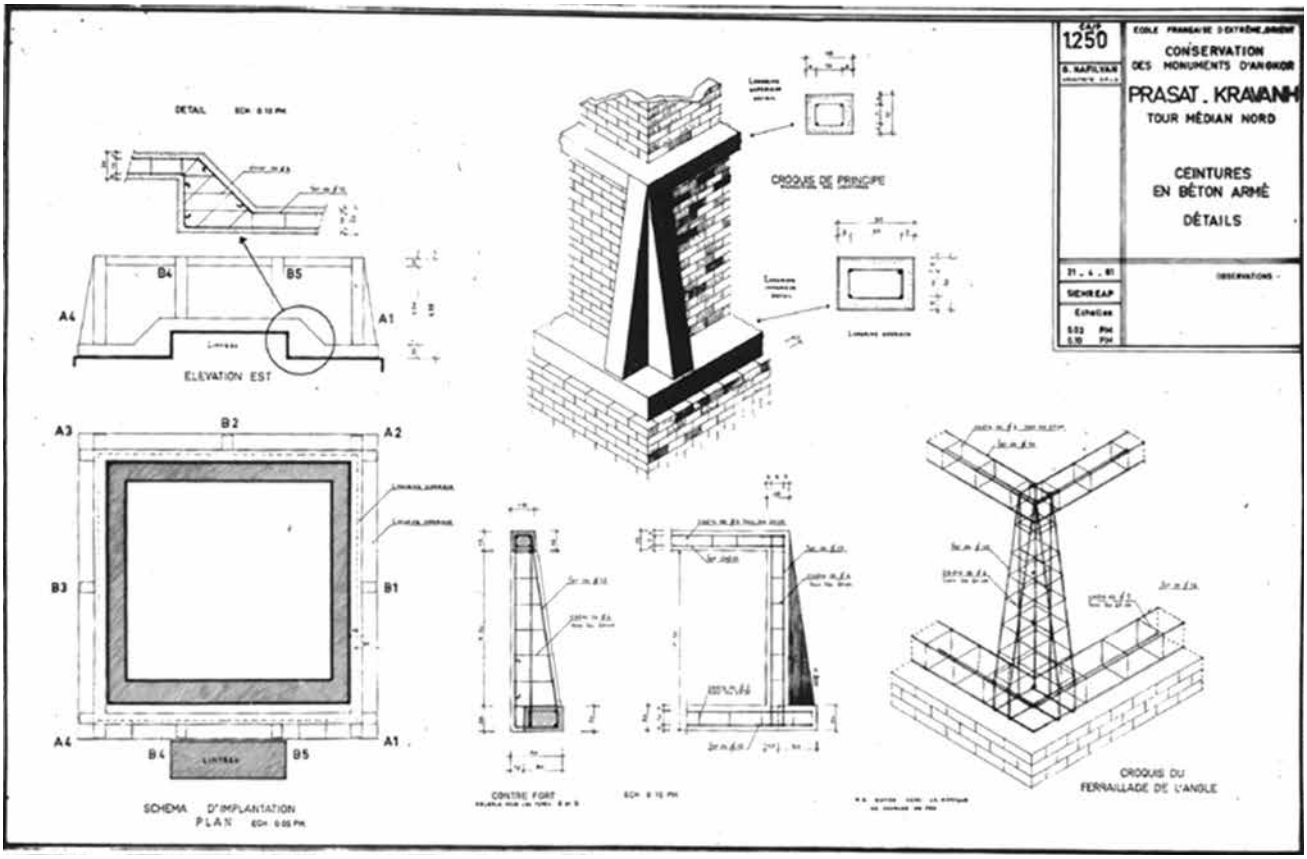

Crocquis de principe : tour intermédiaire nord des Prasat Kravan, ceinture en béton armé. EFEO_CAM16386_1

2.3. Etude graphique des travaux menés sur Angkor Vat et le Baphuon de 1930 à 1972

2.3.1. Angkor Vat

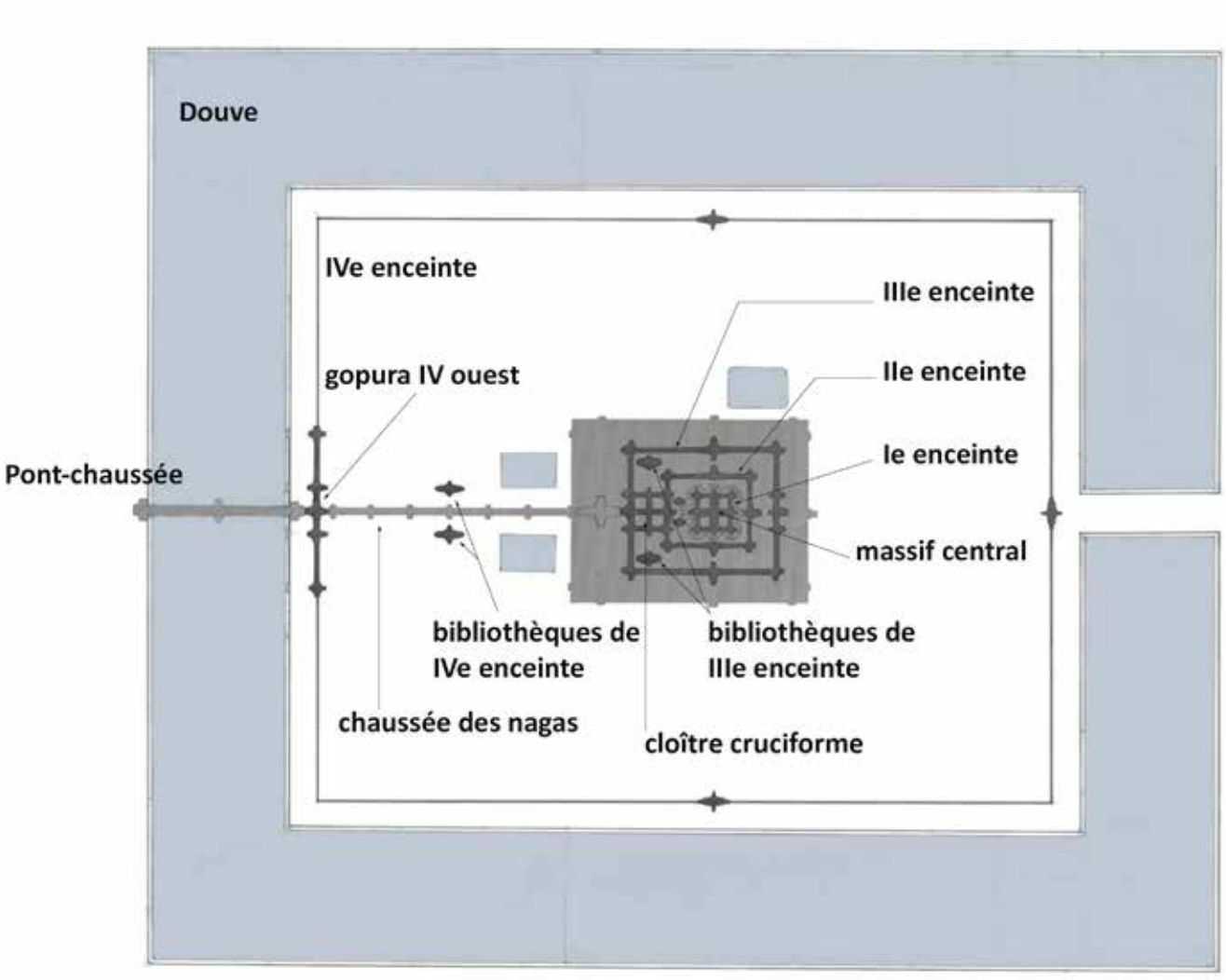

Plan masse d'Angkor Vat au 10.000e, retouché par Armelle NINNIN d'après le plan de Guy Nafilyan, 1969, archives EFEO, PLANSCA_0417

Ecroulement de la galerie Sud de IIIe enceinte, partie Est, 1947

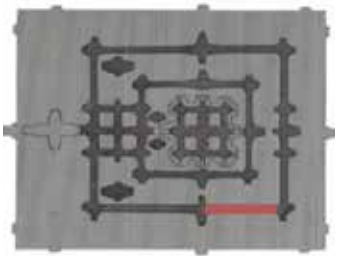

Galerie Sud, aile Est écroulée, les blocs sont triés en contrebas du soubassement. EFEO_CAM05089 et EFEO_CAM05090

Le 14 juin 1947, la partie Est de la galerie Sud de troisième enceinte d'Angkor Vat s'effondre au petit matin. Le mur qui comportait sur toute sa longueur le bas-relief des « Cieux et des Enfers » a subi de graves domages, et la galerie est complètement détruite sur 48 mètres.

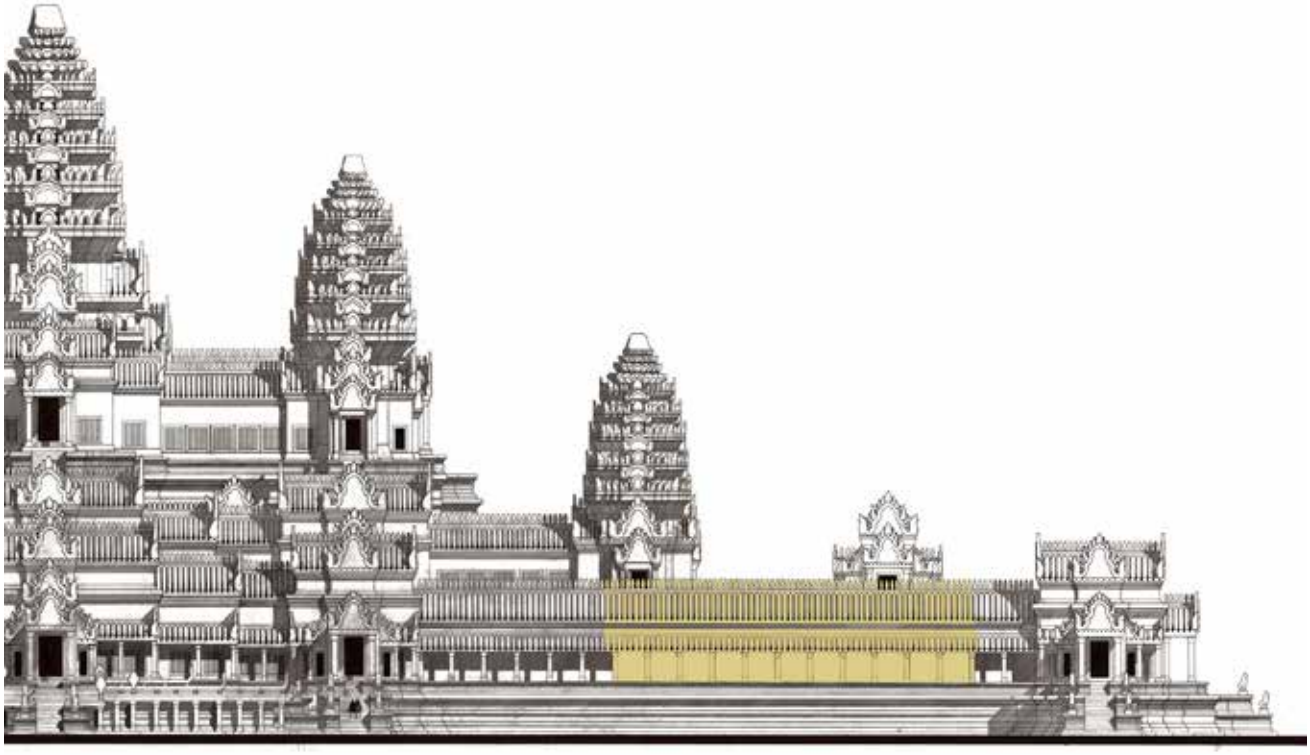

Elévation d'Angkor Vat, face Ouest, retouchée d'après le dessin de Guy Nafilyan, 1969, archives EFEO, PLANSCA_0420. Attention, comme il s'agit de la face Ouest, de plus petite dimension que la face Sud, seuls 20 piliers sont apparents au lieu des 28 de l'aile Est de la face Sud. Cette élévation apparait donc ici à titre schématique. Pour une représentation juste de cette galerie, se reporter au plan PLANSCA_2236 page suivante.

Les causes de cet éboulement sont les suivantes : les piliers intérieurs (F), faute de fondations suffisantes (étant seulement posés sur la dalle en grès de 33cm d'épaisseur) se sont tassés d'une dizaine de centimètres, ce qui a fragilisé les architraves (A) qui se sont fissurées. La demi-voûte (B) a suivi le mouvement de descente des piliers, poussant les petits piliers (E) supportant cette demi-voûte vers l'extérieur. La voûte en encorbellement s'est déséquilibrée, rajoutant une charge sur les piliers intérieurs qui ont également été poussés vers l'extérieur, et le même phénomène s'est produit du côté du mur des bas-reliefs. Or, ce mur était à l'origine d'une épaisseur insuffisante pour contenir les charges (0.51m au lieu des 0.55m minimum nécessaires), et d'autant plus fragilisé par la présence de fausses fenêtres sur la face nord, réduisant à ces emplacement l'épaisseur à seulement 0.3m. Le résultat de ces fragilités sous-jacentes depuis des siècles, est l'écroulement d'une partie de la galerie qui a entrainé de proche en proche l'effondrement de toute la construction.

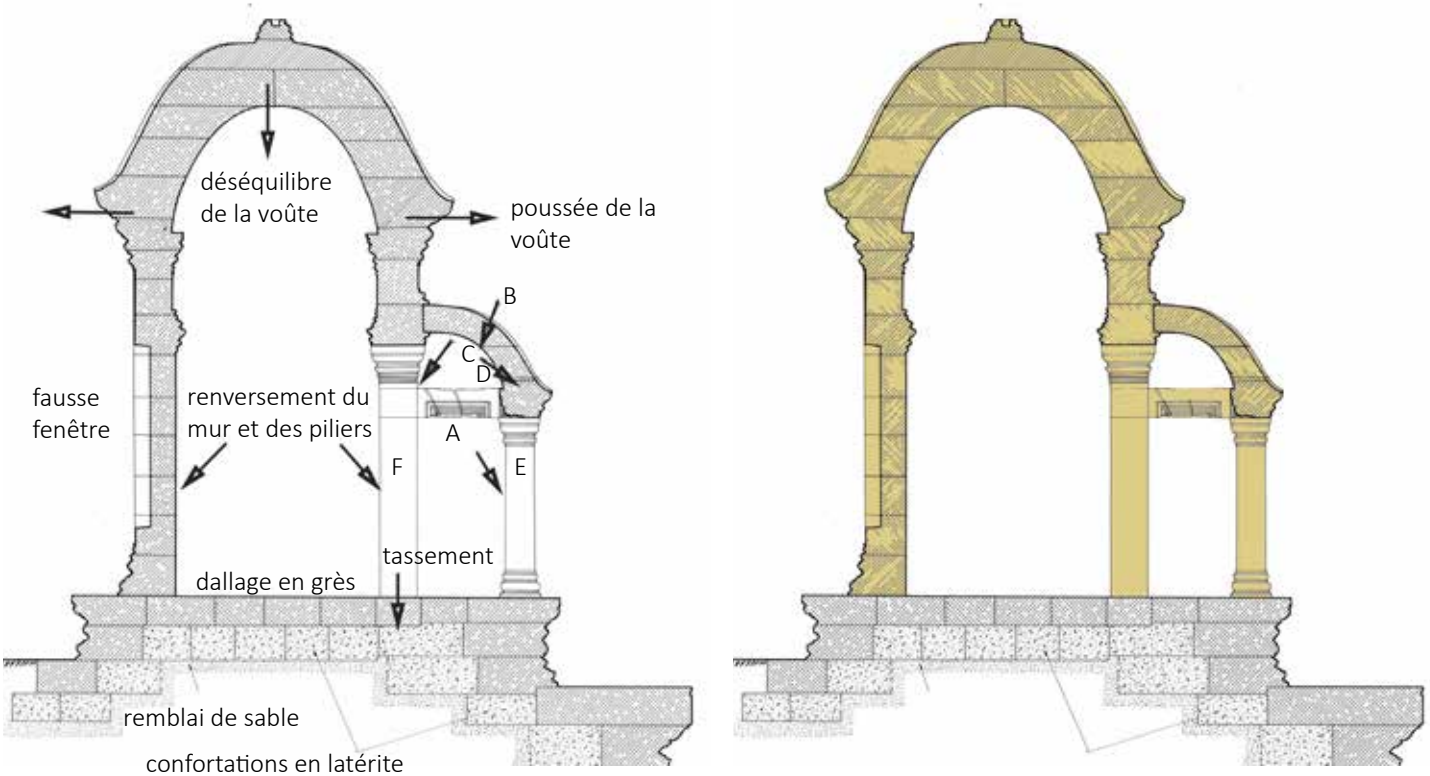

Coupe schématique représentant le travail de torsion de l'architrave (A) qui se fissure, la demi-voûte (B) suit le mouvement de tassement qui en C appuie sur la partie intérieure de la demi-voûte, produisant en D un mouvement inverse tendant à renverser le pilier E. Coupe redessinée d'après le dessin d'Henri Marchal en 1935, faisant état des signes de faiblesse de la galerie avant écroulement. Archives EFEO, PLANSCA_2318. En jaune, parties écroulées.

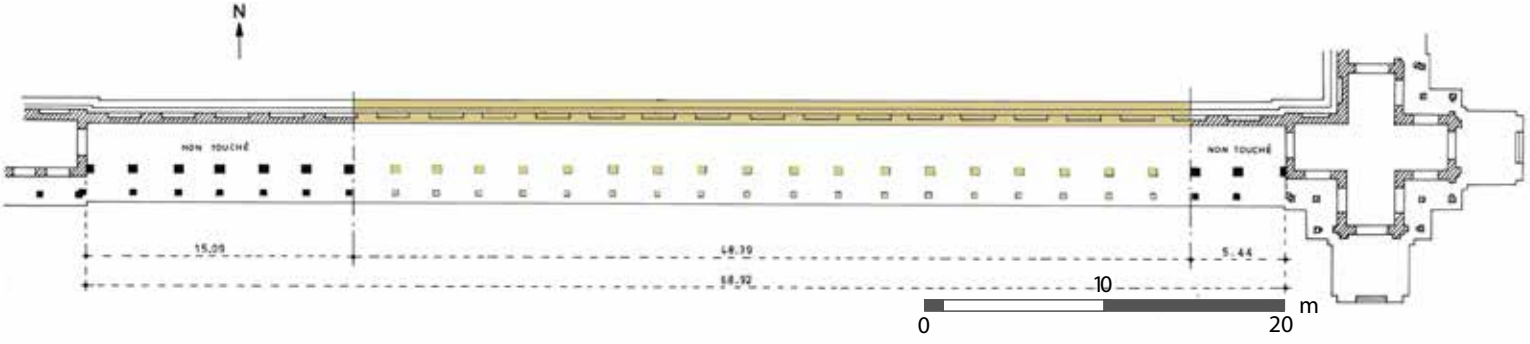

Plan de la galerie Sud aile Est, retouché d'après le dessin d'Henri Marchal en 1947, archives EFEO, PLANSCA_2236. En jaune, parties effondrées

Marchal décide de procéder à une anastylose afin de déposer les parties restantes des voûtes au-dessus des parties écroulées et de remonter le tout, mais il attend pour ce faire l'assistance de Maurice Glaize et de Jacques Lagisquet. Le chantier ne commencera donc qu'en 1948 :

1. Les fondations sous les piliers F sont renforcées par damage du remblai.

2. Le mur des bas-reliefs est remonté jusqu'à la naissance des voûtes. On y ajoute, côté nord, des contreforts en béton armé et des cadres en béton armé à chaque fausse fenêtre afin de renforcer la stabilité du mur.

3. Repose des piliers F en plaçant quatre fers ronds de 0.20m encastrés dans la base du fût et le liant à la dalle de grès. Les deux sont ensuite scellés au ciment. Or, les chapiteaux des piliers présentent des hauteurs différentes, ils ne sont donc pas interchangeables, et retrouver le chapiteau correspondant à chaque fût de pilier relève du défi. Certains piliers sont entièrement refabriqués en béton armé.

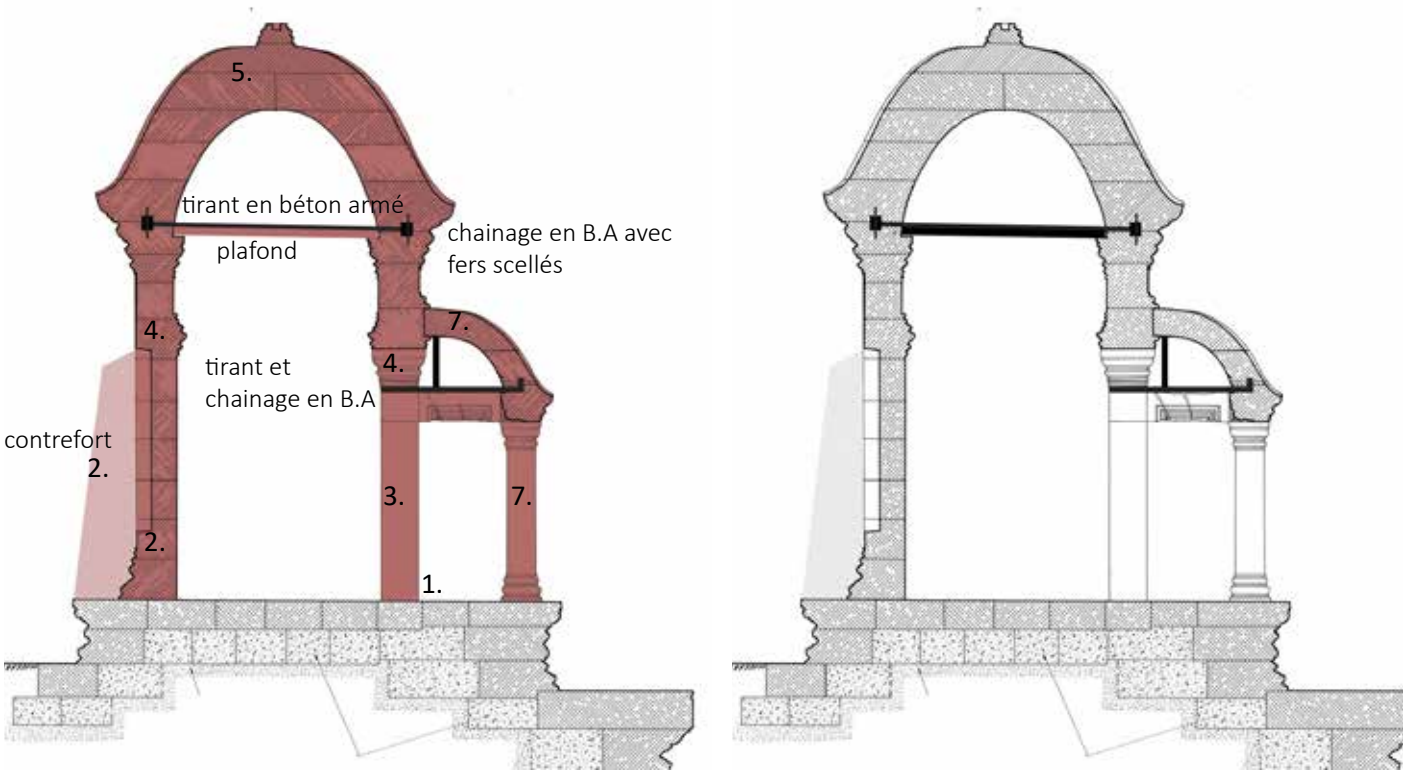

Coupes schématiques représentant la restauration. En rouge, parties restaurées, en rose, contrefort de béton armé. Archives EFEO, PLANSCA_2318. A droite, état de la galerie après restauration en 1950

4. Repose des architraves, de la frise et de la corniche.

5. Repose de la voûte en veillant à ce que les assises soient horizontales.

6. Calfeutrage en béton des interstices, joints et fissures. Le chantier se termine en décembre 1950.

7. Repose des piliers E et de la demi-voûte en reliant par des fers plats et des ancrages les piliers F et la voûte.

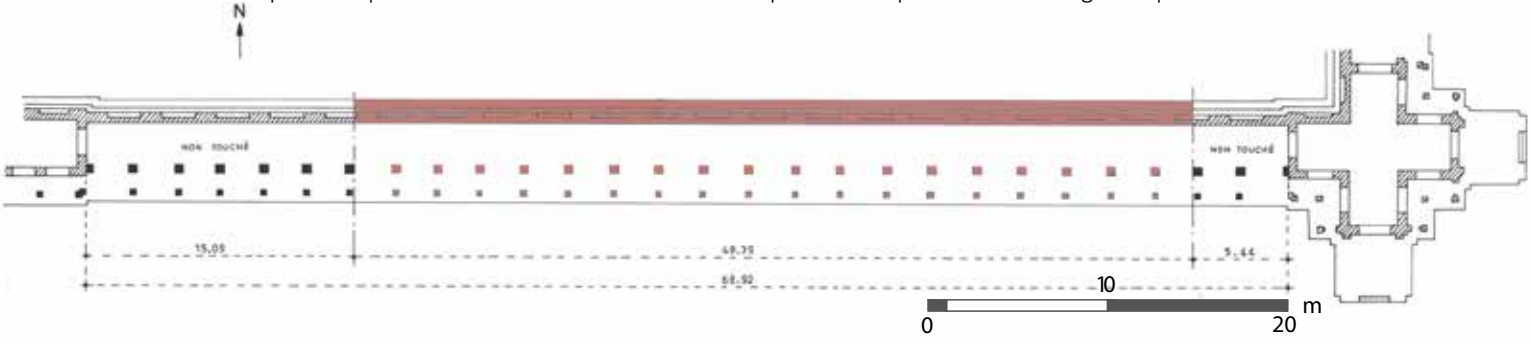

Plan de la galerie Sud aile Est, retouché d'après le dessin d'Henri Marchal en 1947, archives EFEO, PLANSCA_2236. En rouge, parties restaurées.

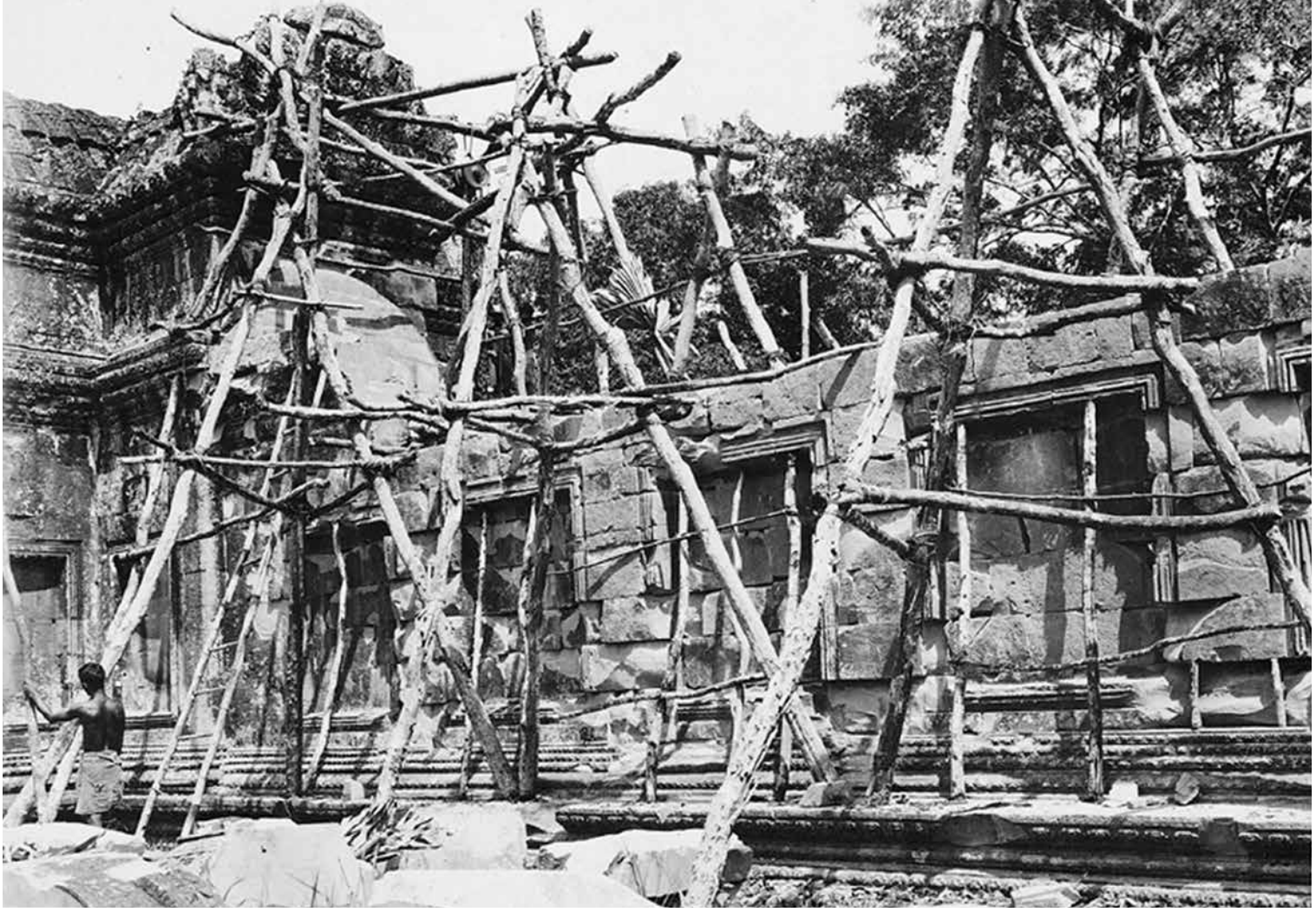

2e étape. Remontage du mur des bas-relief, vue sur sa face nord, avant pose des contreforts en béton armé, 1948. EFEO_CAM05116

3e étape. Remontage du mur des bas-reliefs terminé, vu sur sa face sud, repose des piliers F. On voit à la base du dernier pilier redressé à droite le chapiteau correspondant, 1948. EFEO CAM05457

3e étape. Remise en place des piliers et chapiteaux correspondants, 1948. EFEO_CAM05464

4e étape. Repose des architraves. On voit les étais provisoires en rondins de bois qui seront remplaçés par deux potelets en béton armé, 1948. EFEO_CAM05464

4e étape. Repose des architraves et de la frise soutenues par les piliers F parfois cassées en plusieurs morceaux, maintenues par des fers de rails Decauville pour cause de pénurie de fers de section suffisante, 1948. EFEO_CAM05467

4e étape. Repose de la corniche et des fragments de bas-relief sur le mur, 1948. EFEO_CAM05473

5e étape. Repose des assises de la voûte en encorbellement, 1978. EFEO_CAM05477

5e étape. Vue extérieure du remontage de la galerie, 1978. EFEO_CAM05479

5e étape. Repose de la voûte en encorbellement, vue vers l'Ouest, 1949. EFEO_CAM05482

5e étape. Repose de la voûte en encorbellement. On voit les contreforts de béton armé entre les fausses fenêtres de la face nord de la galerie, 1949. EFEO_CAM05503

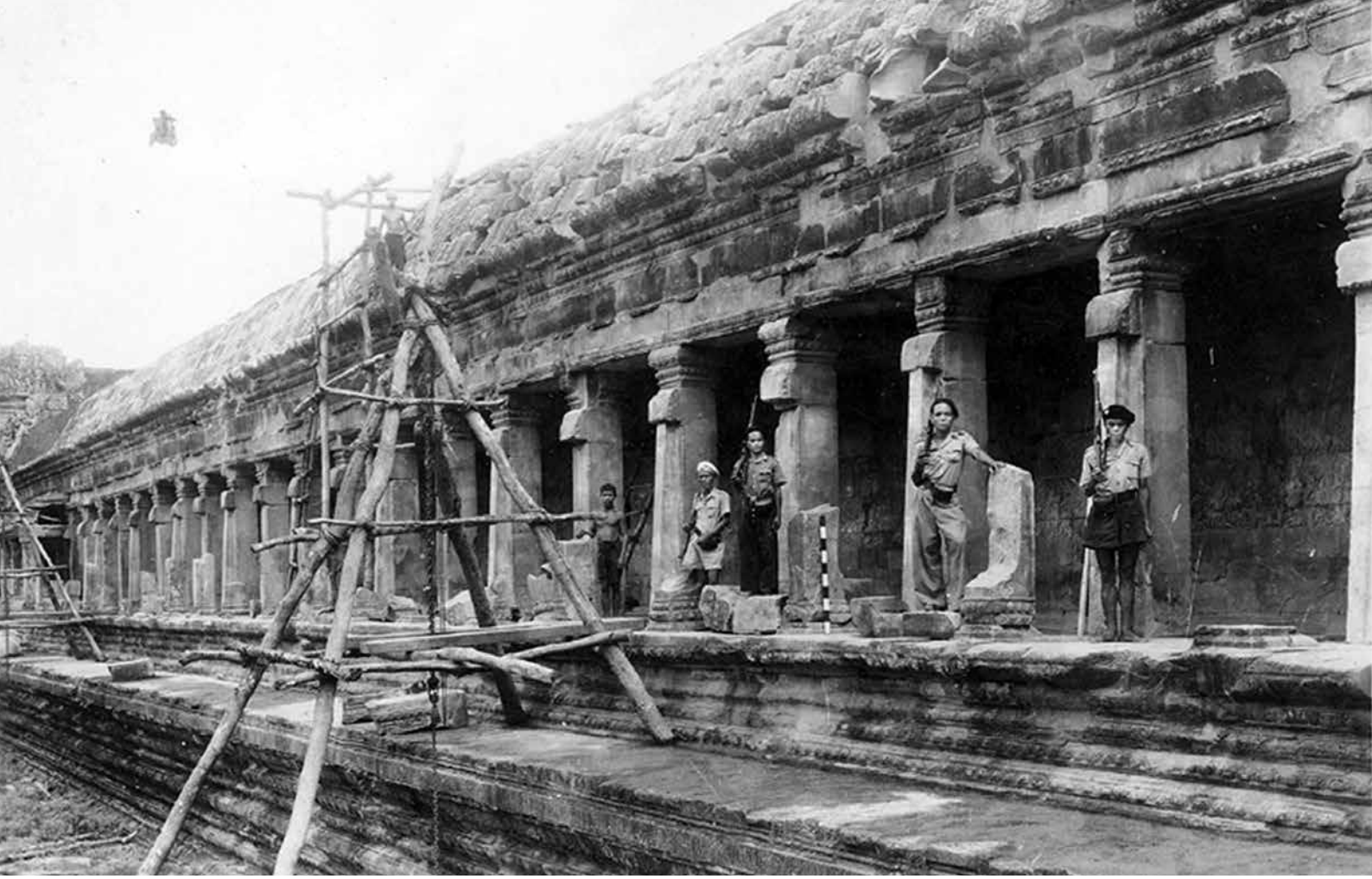

6e étape. Vue extérieure du remontage de la galerie. Au premier plan à droite, les interstices de la voûte n'ont pas encore été rebouchés au ciment, à l'arrière plan le rebouchage est en cours. On voit également les contreforts en béton apposés aux piliers, 1949. EFEO_CAM05526

7e étape. Remontage des demi-voûtes extérieures, reconstitution des piliers, pose des cadres supportant les architraves, 1949. EFEO_CAM05540

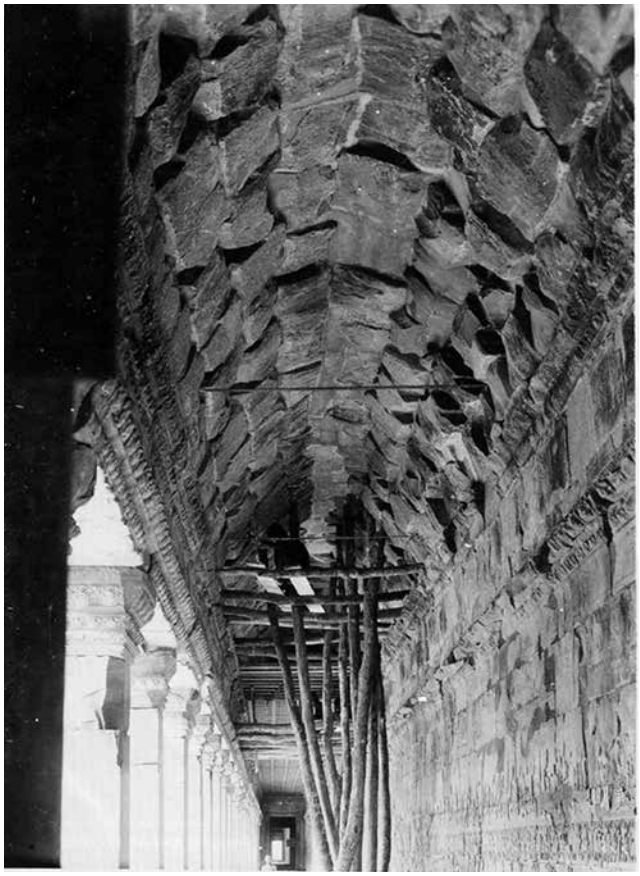

5e étape. Repose de la voûte en encorbellement, on voit la partie de l'intrados avant le rebouchage et les fers plats apposés tous les 10m qui servent de chainage, 1949. EFEO_CAM05527

7e étape. Repose des architraves de la demi-voûte extérieure, agrafés avec des fers. On voit les agraphes reliant les blocs entre eux, 1950. EFEO_CAM05557

7e étape. Remontage des demi-voûtes extérieures, 1950. EFEO_CAM05560

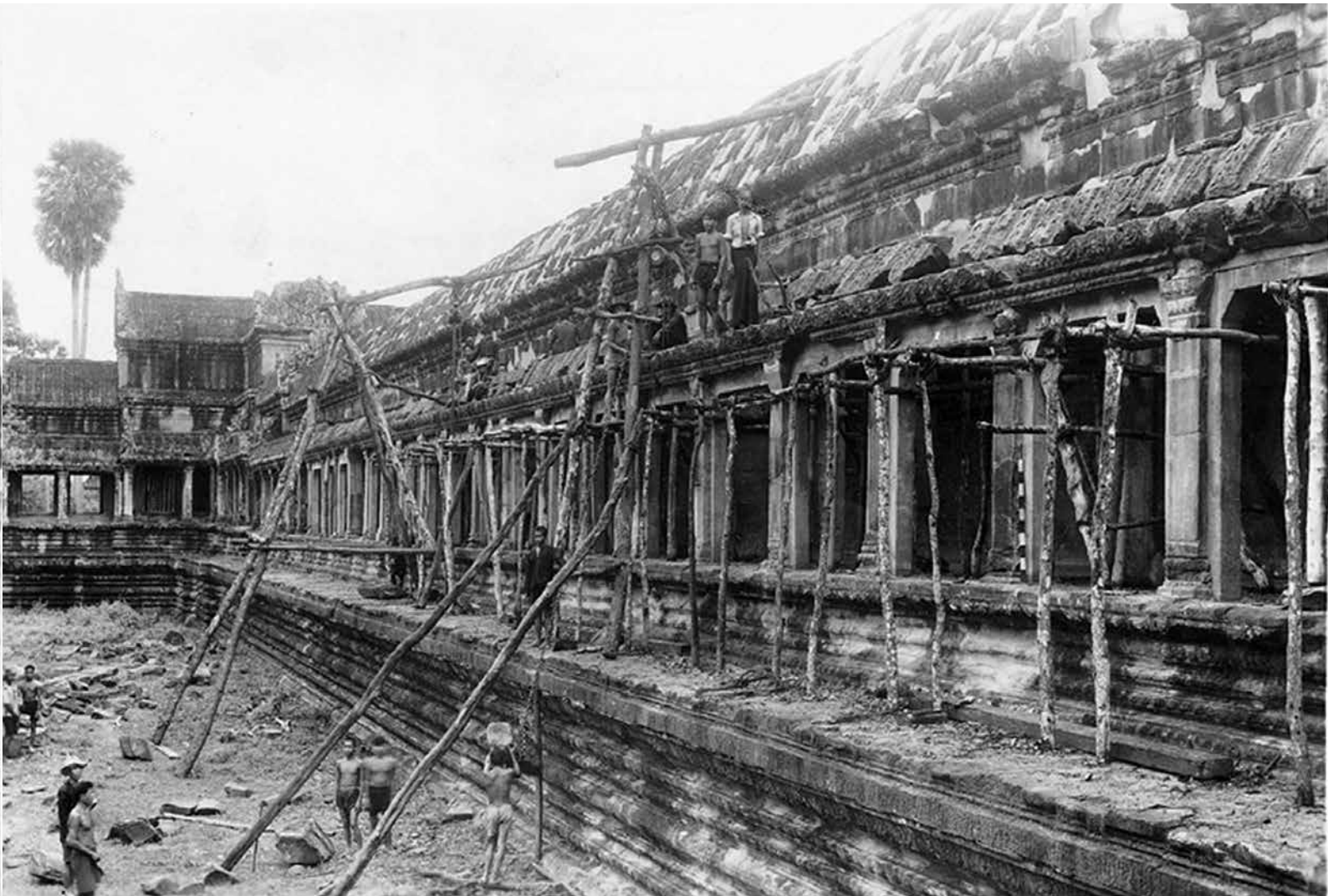

Afin de camoufler les tirants et les chainages retenant la poussée des voûtes, Lagisquet propose de restituer l'antique plafond en bois dont Commaille avait retrouvé des fragments. Lagisquet fait faire un moule afin de couler des panneaux en ciment, dans une armature en béton armé : « le double avantage de cette reconstitution serait, d'une part, de cacher les tirants, d'autre part, de montrer au public une galerie avec un plafond cachant la voûte comme cela existait primitivement »[205]. Comme l'écartement entre les piliers et entre les corniches varie d'une travée à l'autre, l'armature de béton est coulée sur place et ses dimensions adaptées à chaque travée.

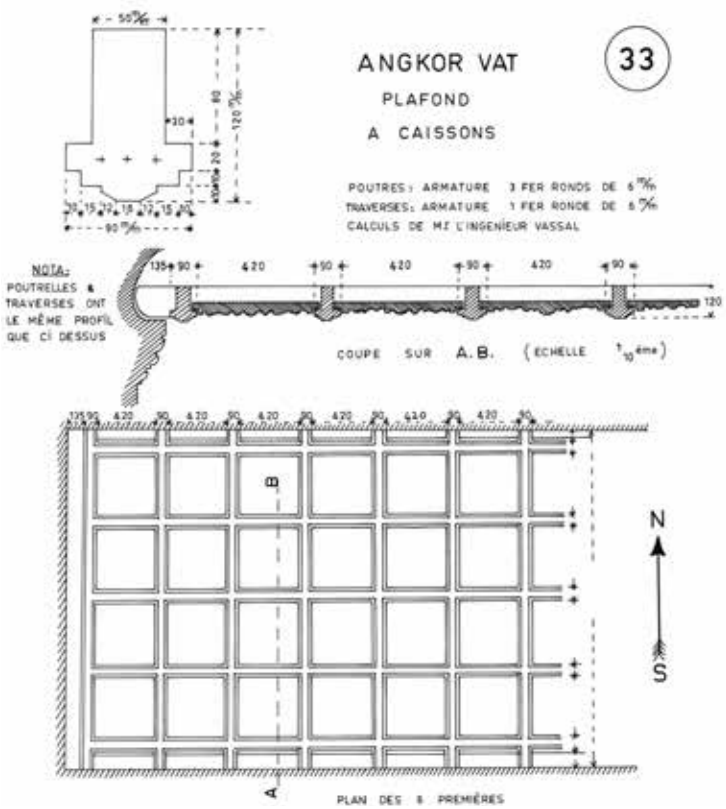

Croquis de l'armature du plafond à caissons, PLANSCA_2237, archives EFEO

205 Jacques Lagisquet, *RCA*, mars 1948

Restauration de la galerie terminée, 1951. EFEO_CAM05571

Ci-contre, restauration terminée, avec reconstitution du plafond ancien camouflant les tirants de consolidation, 1951. EFEO_CAM05572

Ecroulement de la chaussée-pont, 1952

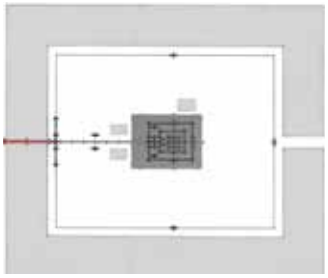

Ecroulement du mur de soutènement Nord de la chaussée-pont, 1952. EFEO_CAM05605

Dégagement des blocs et des terres écroulées et dépose des blocs sur les parties déversées à l'est et à l'ouest de la partie écroulée, 1953. EFEO_CAM05616

Ecroulement du mur de soutènement Nord de la chaussée-pont, dalles en porte-à-faux, 1952. EFEO_ CAM05606

En octobre 1952, la chaussée ouest traversant les douves d'Angkor Vat s'écroule à nouveau. Le mur de soutènement nord s'effondre sur 60 mètres, entrainant une partie du dallage. De nombreuses dalles se retrouvent en porte-à-faux et manquent de s'écrouler à leur tour, aggravant la brèche.

Henri Marchal doit à nouveau entreprendre la réfection de cette chaussée. Il dégage les blocs écroulés du mur de soutènement à l'aide d'un pont roulant dont les rails sont posés sur le batardeau retenant l'eau des douves. Marchal commence à remblayer la brèche avec des terres issues du nivelage du sol devant le gopura Ouest. Il fait placer des étaiements sous les blocs en porte-à-faux afin de les maintenir en place avant qu'ils ne soient déposés et mis de côté.

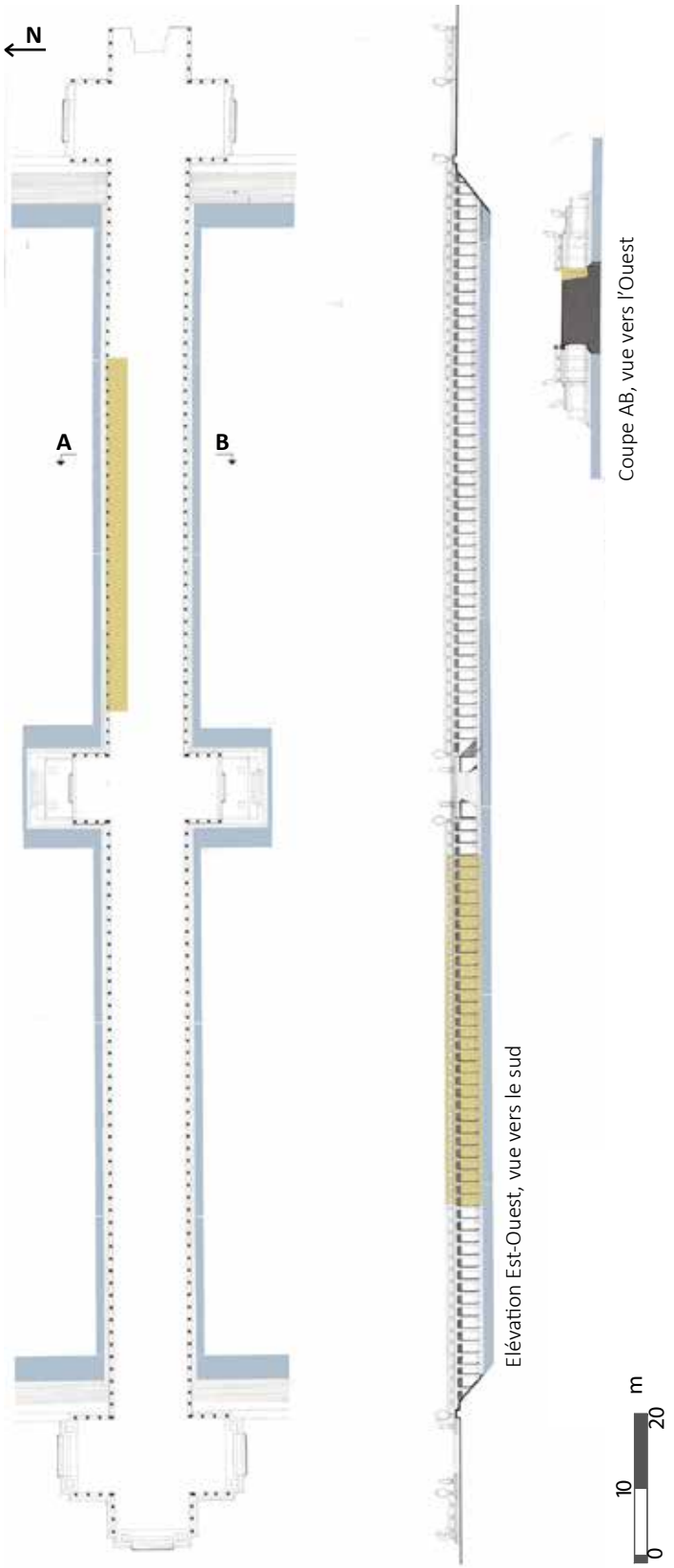

Ecroulement du mur de souènement Nord de la chaussée-pont, 1952. Géométral retouché d'après PLANSCA_0412, archives EFEO. En jaune, parties écroulées.

Restauration par Jean Boisselier, 1954

Plus rien ne subsiste des assises de latérite, celle-ci s'étant désagrégée au contact de l'eau. Il est donc nécessaire de reprendre complètement l'infrastructure de base de la chaussée. Jean Boisselier, conservateur de 1953 à 1955, va appliquer le principe suivant : Repose des assises de latérite sur une semelle en béton préalablement coulée. A l'arrière du mur de soutènement en latérite sera ménagé un mur en moellons, « évitant le ferraillage et l'emploi d'une grosse quantité de béton »[206].

206 Jean Boisselier, *RCA*, janvier 1954

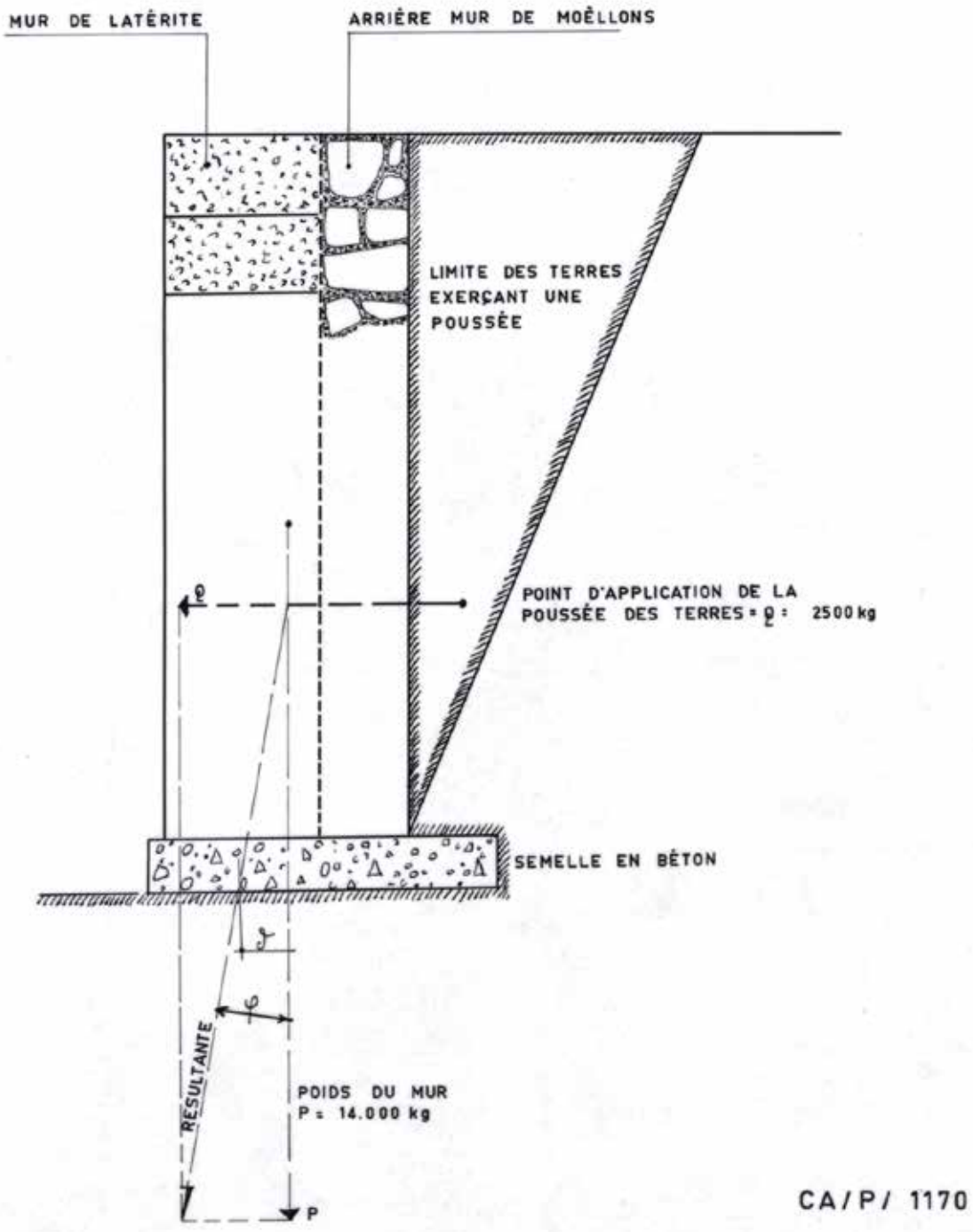

Principe et dimensionnement de la restauration de la chaussée, *RCA*, mars 1954, PLANSCA_ 1956a_2477, archives EFEO

Approvisionnement du chantier en prévision de la pose de lasemelle de béton. Le béton est amené depuis l'aire de gâchage dans un wagonnet au moyen de la goulotte de descente que l'on voit au premier plan. Les blocs de latérite que l'on voit stockés sur le batardeu proviennent du dégagement de l'aire à bétonner qui a été damée. EFEO_CAM05633

Repose des assises de latérite du mur de soutènement. Les blocs sont agrafés entre eux par des crochets qui prennent appui dans la semelle, et liaisonnés entre eux par un bain de ciment sauf sur la face de parement afin de conserver son caractère à l'appareillage. EFEO_CAM05640

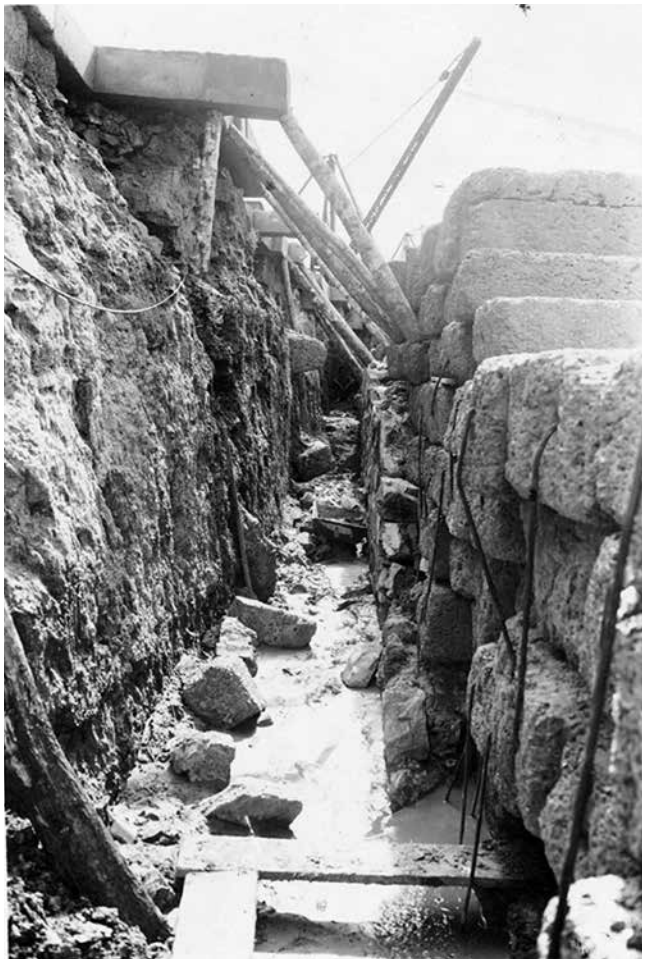

Construction de l'arrière mur en moellons, posés à sec puis scellés au ciment. Entre le mur de moellons et le remblai de la chaussée, on effectue un bourrage de terre. EFEO_CAM05640

Reconstruction du mur de soutènement, état en mai 1954, EFEO_CAM05151

Reconstruction du dallage : après un premier ajustage à sec sur la sous-assise de latérite, les dalles de grès sont posées sur un bain de mortier et définitivement mises en place, EFEO_CAM05151

Chantier terminé, état en novembre 1954, EFEO_CAM05657

Chantier terminé, état en novembre 1954, EFEO_CAM05657

Restauration par Bernard-Philippe Groslier, 1960-1965

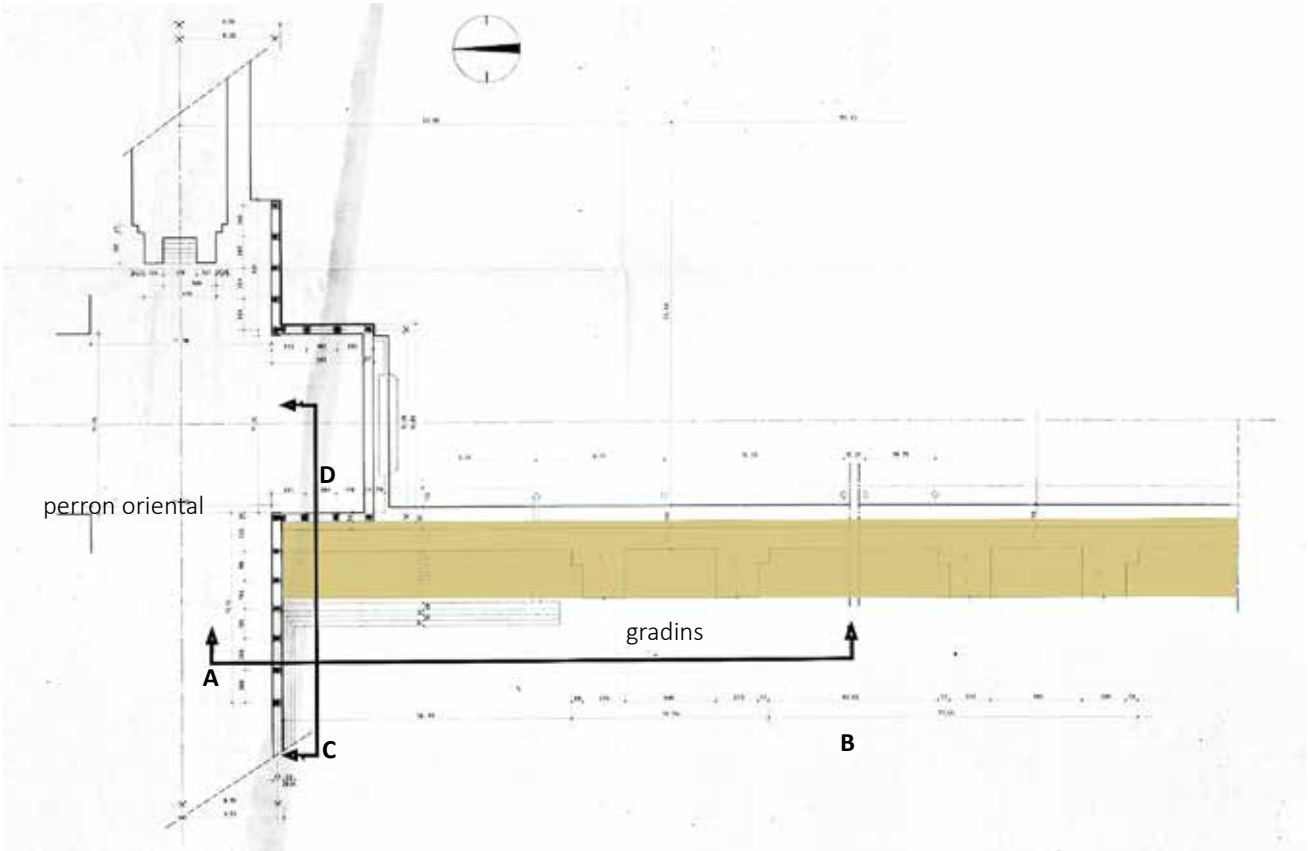

Plan des gradins au sud de la chaussée et à l'est de la douve d'Angkor Vat. En jaune, parties effondrées. Plan retouché d'après PLAN-SCA_3307, 1961

En 1960[207], Bernard Philippe Groslier ré-ouvre le chantier, s'étendant cette fois aux gradins descendant dans les douves, effondrés au sud de la chaussée, qui imposent des mesures urgentes.

1. Dépose des gradins à l'Est de la douve et Sud de la chaussée avec la grue sur pneumatique.

2. Coulage des fondations en béton des gradins, semelle en béton-armé : « chaque fois que le sol de fondation laissait à désirer, on y a battu des pieux de bambou de 1m de long. En outre, devant le bord extérieur de la semelle de béton, on a battu une double ligne de bambous. Après finition, celle-ci sera recouverte d'un glacis en pente douce de terre damée qui calera le béton et permettra à l'eau d'affleurer le premier gradin puis de redescendre sans venir creuser sous le béton »[208]. Groslier prévoit d'installer, entre un caniveau placé contre la face extérieure de la margelle et débouchant à l'extérieur de la semelle bétonde fondation, des buses espacées tous les 20 mètres de façon à drainer les eaux de ruissellement

3. Repose des gradins

Groslier poursuivra la restauration sur la partie des gradins sud à l'ouest de la douve, en symétrique de ceux-ci.

207 Toutes les photographies prises cette année là ont disparu

208 Bernard-Philippe Groslier, *RCA*, avril-mai-juin 1960

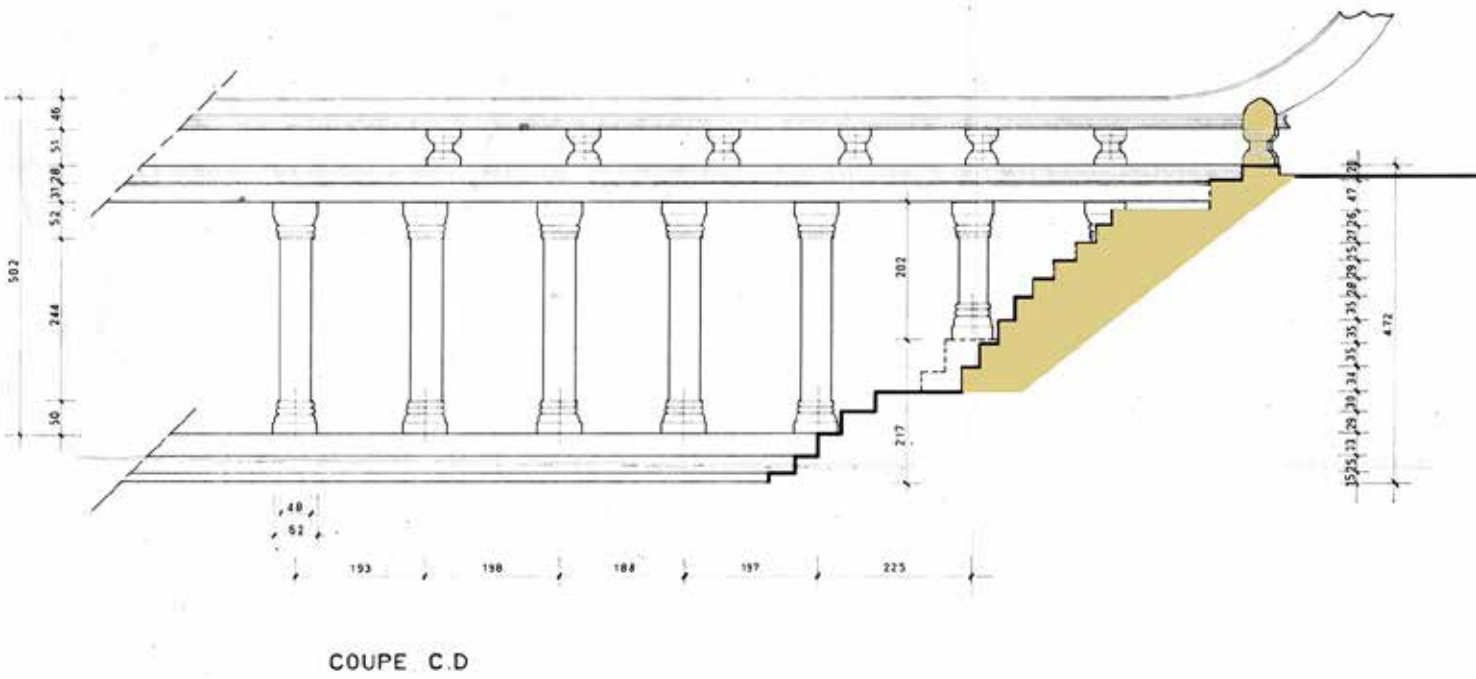

Coupe transversale sur les gradins de la douve d'Angkor Vat. En jaune, parties effondrées. Coupe retouchée d'après PLANSCA_3296, 1961

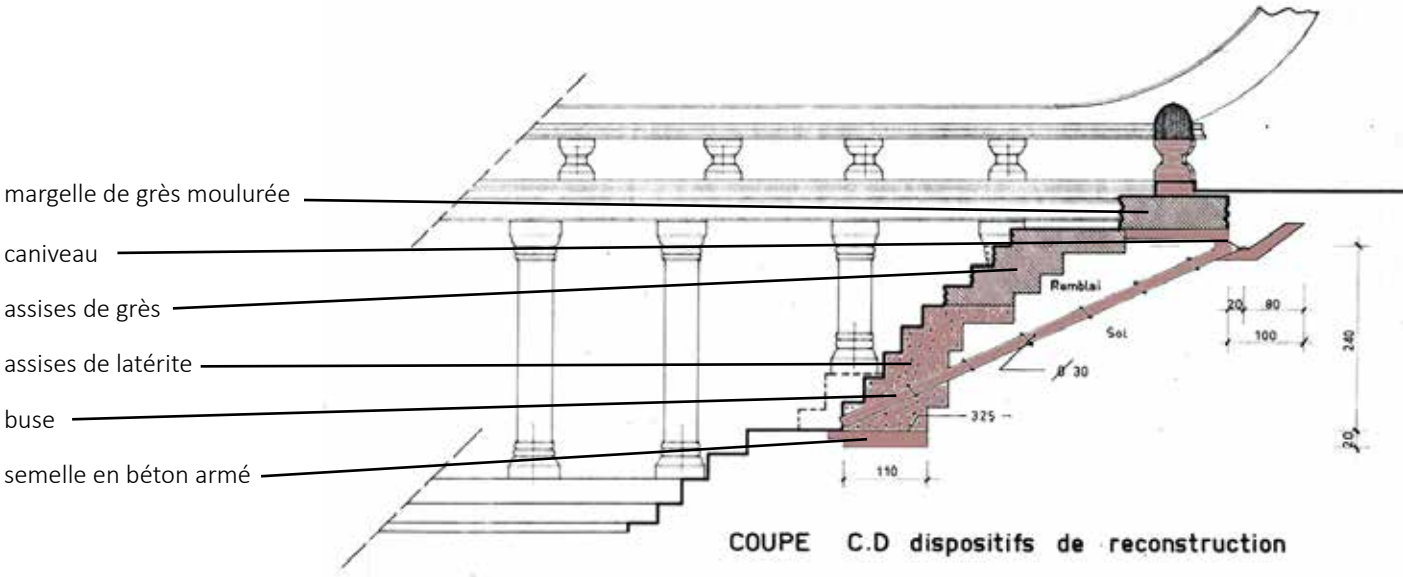

Coupe transversale sur les gradins de la douve d'Angkor Vat. En rouge, parties restaurées. Coupe retouchée d'après PLANSCA_3296, 1961

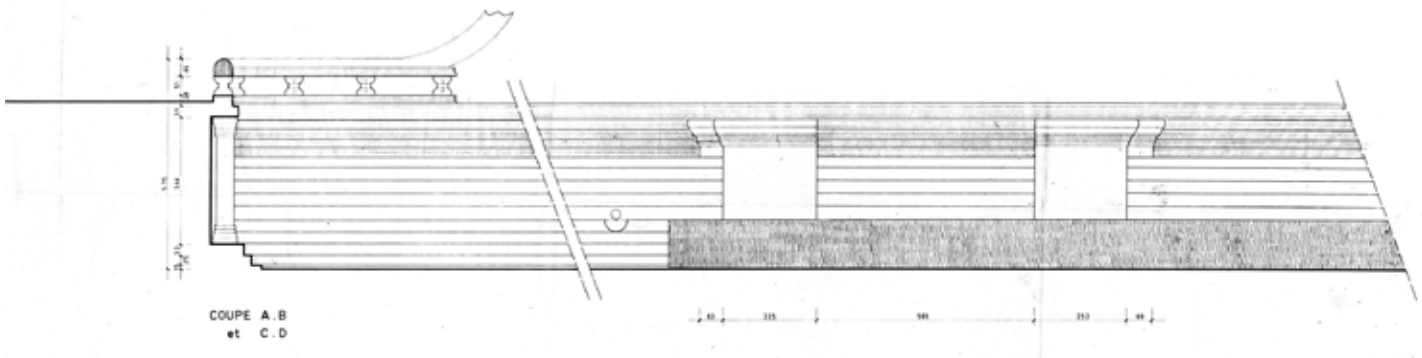

Coupe dans la chaussée montrant les gradins une fois restaurés. On voit les échiffres des escalier axiaux. Coupe retouchée d'après PLANSCA_3296, 1961

1ere étape. Douve ouest, partie sud, dépose des gradins, 1961. EFEO_CAM05688

2e étape. Douve ouest, partie sud, reprise des fondations. On voit au premier rang les pieux de bambous, 1961. EFEO_CAM05698_2

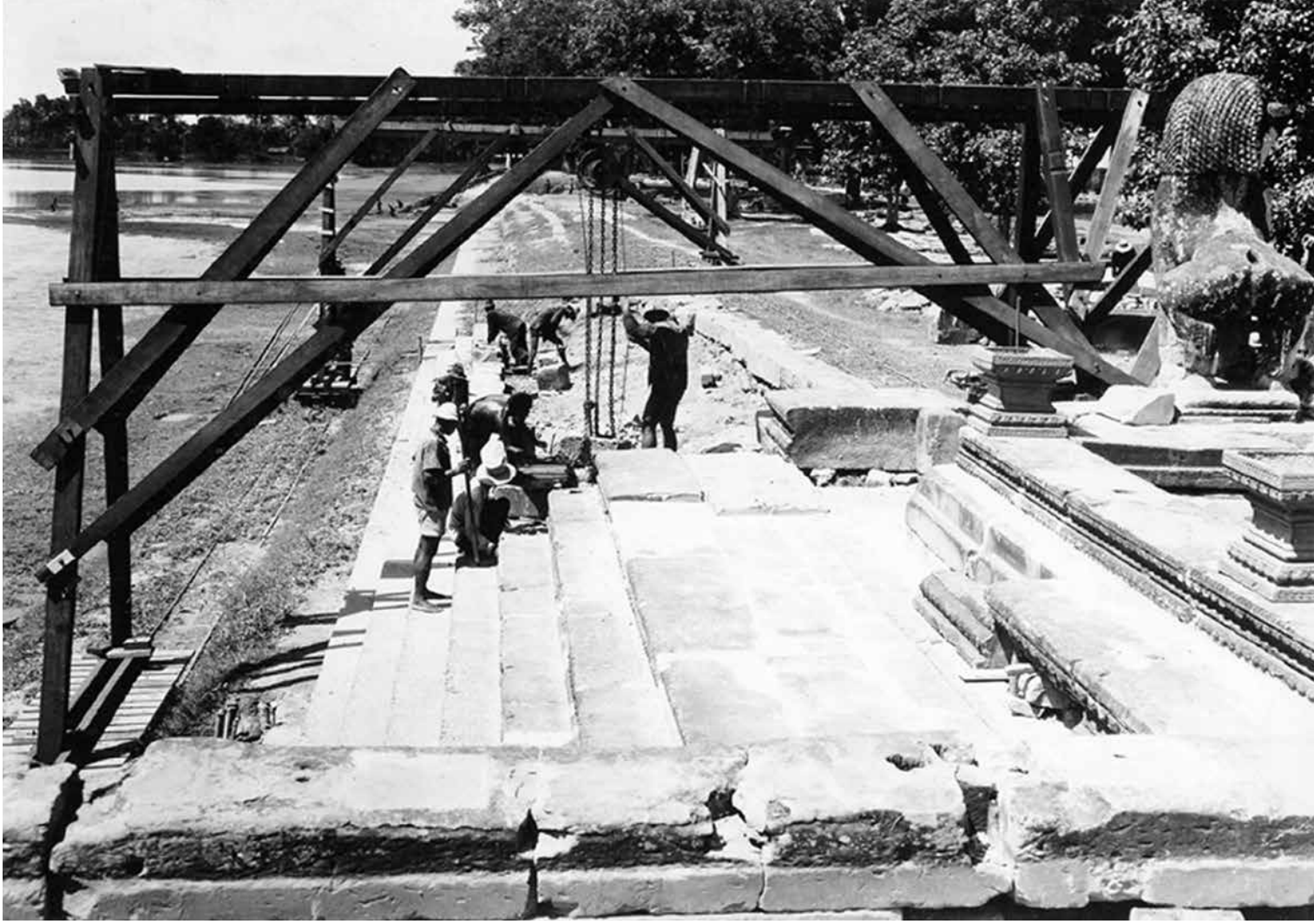

3e étape. Douve ouest, partie sud, repose des assises, 1961. EFEO_CAM05700_2

Douve est, partie sud, restauration des gradins terminée, 1961. EFEO_CAM05689_2

Le perron médian Sud est lui aussi dans un état critique : « ce perron avait été partiellement repris à son sommet en 1954 mais de façon absolument insuffisante, avec simple bourrage de cailloutis sans resserage des murs et sans dispositif de drainage. Le résultat ne s'est pas fait attendre, les eaux de pluies s'infiltrant et l'eau de la douve rongeant la base, la terre et le cailloutis de bourrage ont été lavés, et cette année, dès la fin de mars, le perron s'effondrait irrémédiablement »[209].

1. Dépose du perron médian Sud : « sur le sol vierge retrouvé, nous avons juxtaposé sur toute la surface de fondation des pieux en bambou de 1 mètre de long, constituant ainsi un pilotis imputrescible »[210].

2. Coulage des nouvelles fondations en béton du perron Sud : semelle en béton armé de 1m de long et 0.5m d'épaisseur. « Sur ce premier lit, et à l'extérieur, on a coulé une seconde poutre de béton armé de 0.30m de large et 0.5m de hauteur. L'assise ainsi réalisée offre un glacis de béton de 1m de haut contre la montée des eaux de la douve. Elle peut supporter trois fois le poids du perron ainsi qu la pression des eaux, en même temps qu'elle forme un coffrage à la base prévenant tout glissement du remblai intérieur »[211].

3. Repose du perron. Derrière les blocs de latérite du mur de soutènement est coulé un contre-mur en béton armé de 0.10m -: « chaque bloc est cramponné et les joints sont tous cimentés. Finalement une chape de ciment sera coulée sous le dallage supérieur qui sera ainsi assuré et sous lequel l'eau de pluie ne saurait s'infiltrer. On remontera finalement le Naga balustrade dont la restauration sera améliorée. En particulier, au lieu des affreux cubes de grès jadis utilisés pour remplacer les dés de balustre disparus, nous faisons mouler sur un original des dés de remplacement. Le moulage comprend le sigle CA 1960 en relief, qui manifestera la restitution tout en gardant à celle-ci sa discrétion »[212].

209 Bernard-Philippe Groslier, *RCA*, avril-mai-juin 1960
210 Bernard-Philippe Groslier, Ibid.
211 Bernard-Philippe Groslier, Ibid.
212 Bernard-Philippe Groslier, Ibid.

Perron médian sud de la chaussée-pont en1949, avant travaux. On voit en arrière plan les gradins défoncés. EFEO_CAM05487

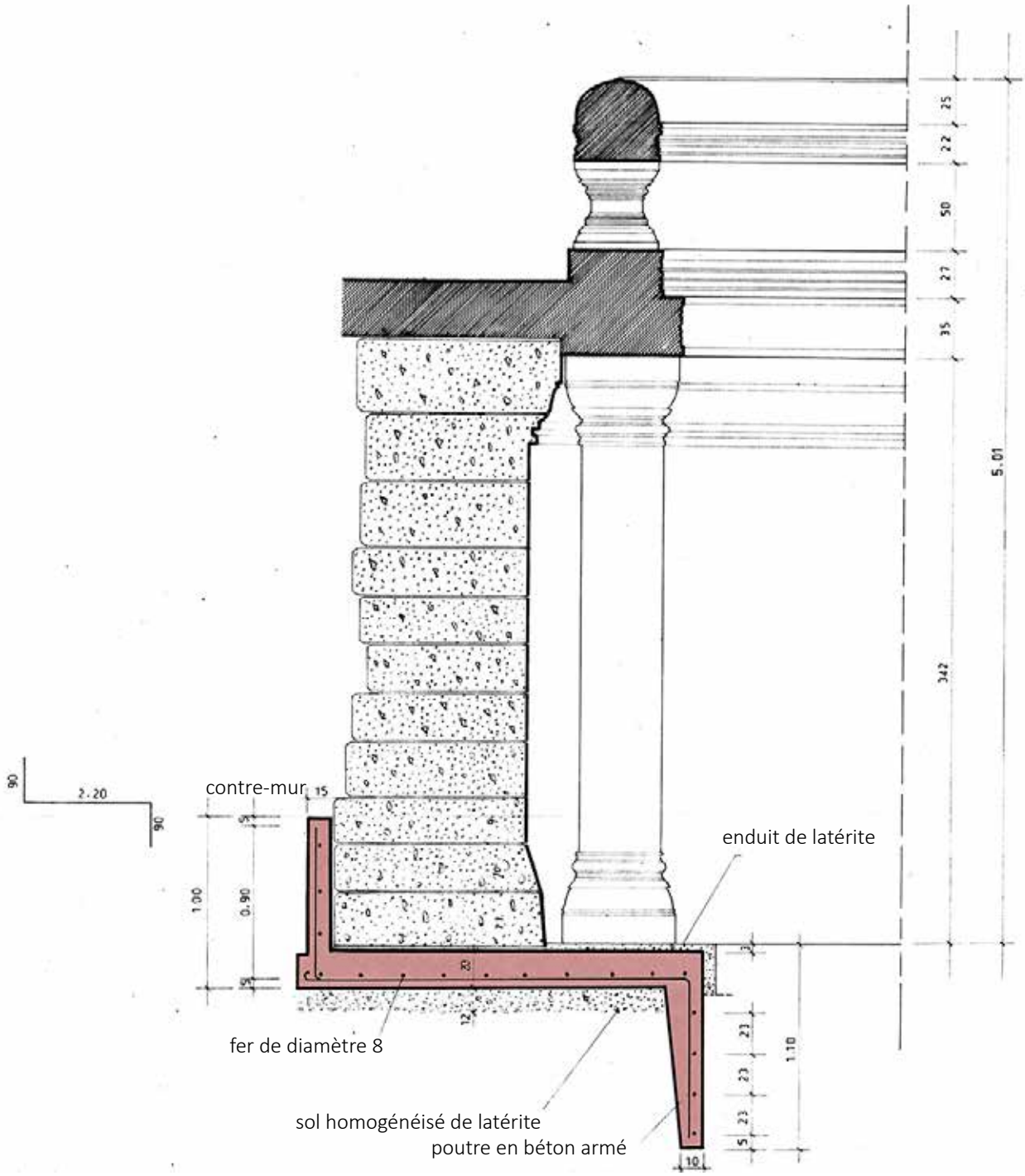

Coupe moitié ouest du mur de soutènement du perron médian sud montrant la reprise des fondations, retouchée d'après PLANSCA_3320, 1962

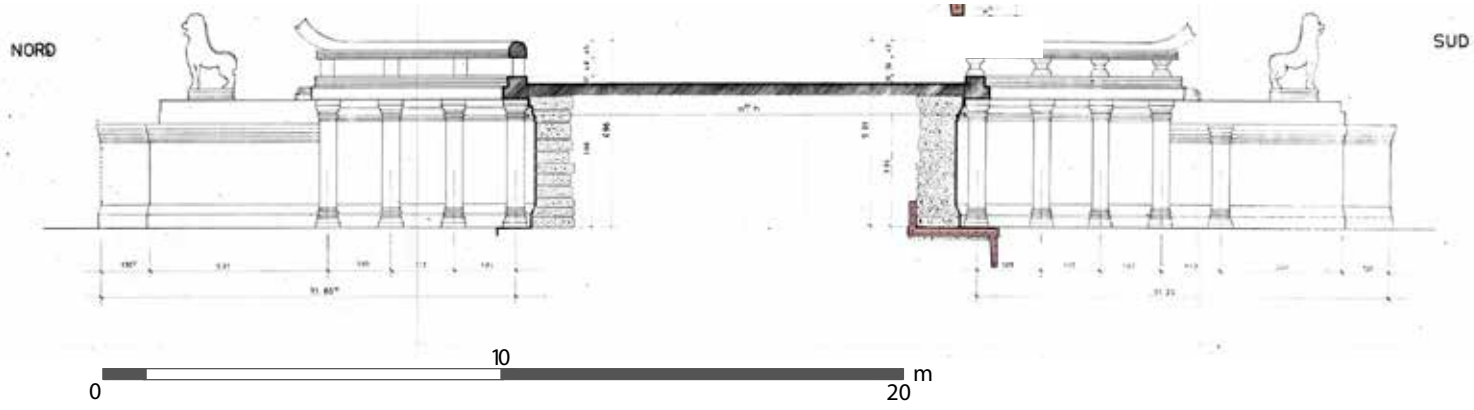

Coupe ouest-est dans le perron médian sud montrant la reprise des fondations, retouchée d'après PLANSCA_3320, 1962

Groslier décide également en 1962 de reprendre la chaussée-pont sur sa face sud[213], désapprouvant ses restaurations antérieures : « à chaque fois, simple démontage partiel, rembourrage en «béton sec»... à la base du mur, où se conjuguent pourtant l'érosion des eaux de la douve et le suintement des eaux infiltrées dans le remblai- on croit rêver. [...] Il était donc nécessaire de reprendre méthodiquement cet ensemble, de bas en haut, en éliminant les causes de ruine et en tentant de lui rendre sa physionomie originale»[214]. Il s'agit pour Groslier d'éliminer la poussée du remblai sur le mur de soutènement, l'infiltration des pluies à travers le dallage et le cheminement de ces eaux à travers le remblai, et l'action de l'eau sur la base des murs de soutènement en latérite.

1. Dépose du dallage depuis l'axe médian est-ouest, de son assise de fondation en latérite et du mur de soutènement entre le perron ouest et le perron médian sud.

2. Reprise des fondations du mur de soutènement : « devant l'embase des colonnes un voile de béton armé vertical s'enfonce pour arrêter les eaux de la douve [...] dans une saignée creusée au marteau pneumatique. Ce voile se retourne en semelle horizontale portant à la fois les colonnes et le mur de soutènement. Cette semelle remplace donc l'assise en latérite d'origine qui a presque partout disparu »[215]. Le béton est volontairement coulé 5cm en retrait afin d'être recouvert par un béton de latérite, camouflant l'aspect du béton. La semelle de béton armé est coulée sur des pierres concassées et damées, un béton de propreté et une couche d'asphalte d'étanchéïté. Ensuite, la semelle se retourne derrière les premières assises de latérite du mur de soutènement, et forme un contre-mur qui prévient les infiltrations dans le remblai de la chaussée.

3. Le mur de soutènement est remonté avec ses blocs d'origine ancrés transversalement avec des fers ennoyés dans le contre-mur de béton. L'espace irrégulier entre le dos des assises de latérite et le contre-mur est bourré de béton. En même temps que le mur est remonté, le remblai est refait, re-damé pneumatiquement.

4. Le sous-dallage de latérite est remplacé par une dalle en béton brut sur pierrier damé, sable damé et asphalte d'étanchéïté. Cette semelle présente une inclinaison de 1cm/m depuis l'axe médian de la chaussée vers la douve, afin de laisser les eaux s'écouler.

5. Le dallage est reposé sur des plots assurant un vide sanitaire.

6. Sous les fondations, tous les 15cm sont placées des buses scellées et enrobées d'asphalte qui débouchent sous le caniveau de la premiere marche de latérite portant les colonnes : « par l'intermédiaire d'une boîte de raccord, ces buses remontent derrière le contre-mur en béton et débouchent dans un caniveau longitudinal, ménagé en talon et en arrière de la dernière assise supérieure en latérite. Ainsi toutes les eaux pluviales qui s'infiltreraient entre le dallage de grès sont collectées sur la chape de béton scellant le remlai et renvoyées par ces buses vers la douve »[216].

213 Les photos de ce chantier sont introuvables

214 Bernard-Philippe Groslier, *RCA*, rapport annuel de 1962

215 Bernard-Philippe Groslier, Ibid.

216 Bernard-Philippe Groslier, *RCA*, rapport annuel de 1962

Enfin, au lieu de cimenter les dalles abimées en surface comme cela avait été le cas jusqu'alors, Groslier indique grâce à ses recherches sur l'altération du grès que sceller les parties altérées revient à précipiter le processus de desquamation. Aussi il préfère racler les parties malades afin d'obtenir une surface lisse facilitant le ruissellement.

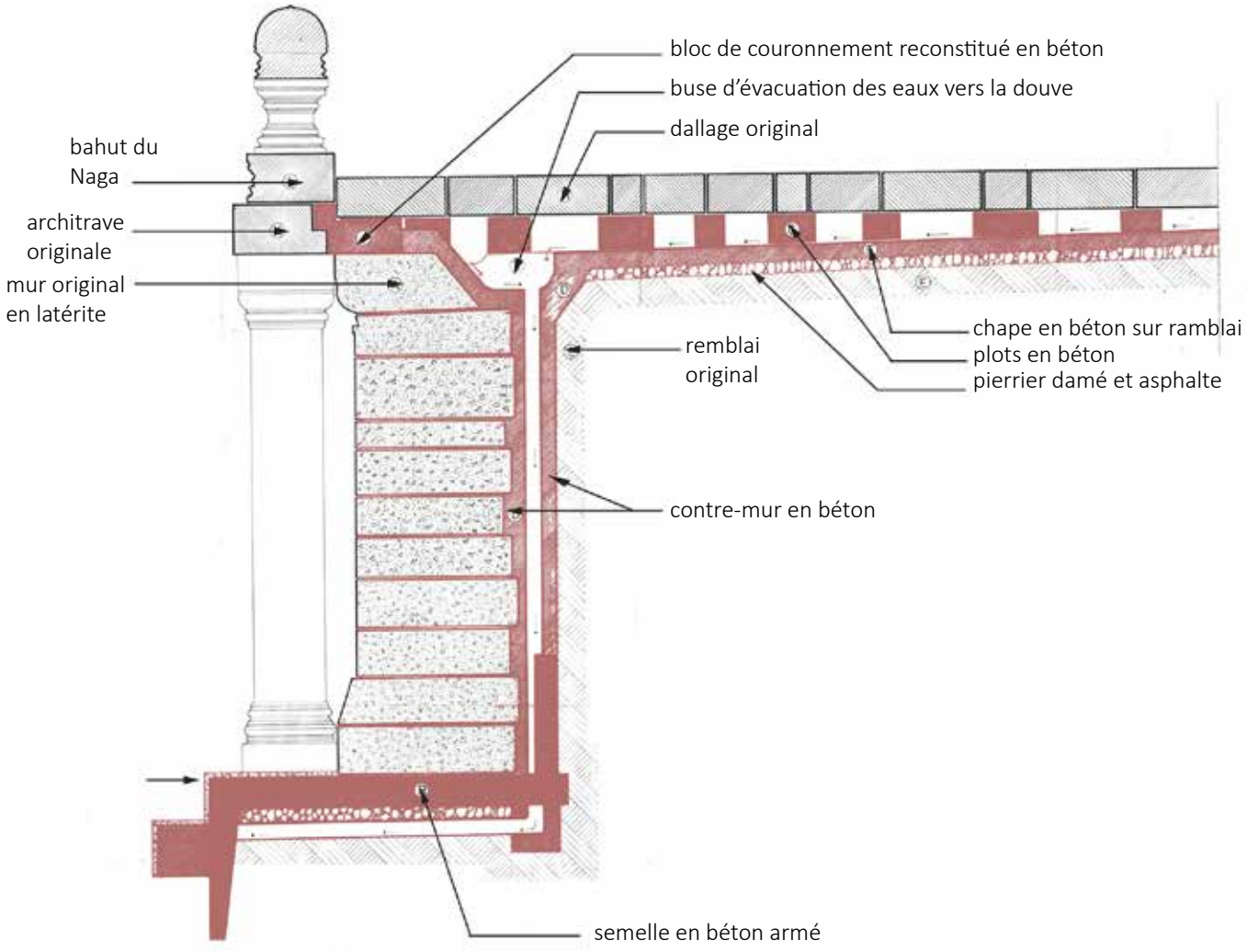

Coupe nord-sud dans la chaussée, moitié sud, vue vers l'ouest, montrant les reprises par Bernard-Philippe Groslier, retouchée d'après PLANSCA_3295, 1963

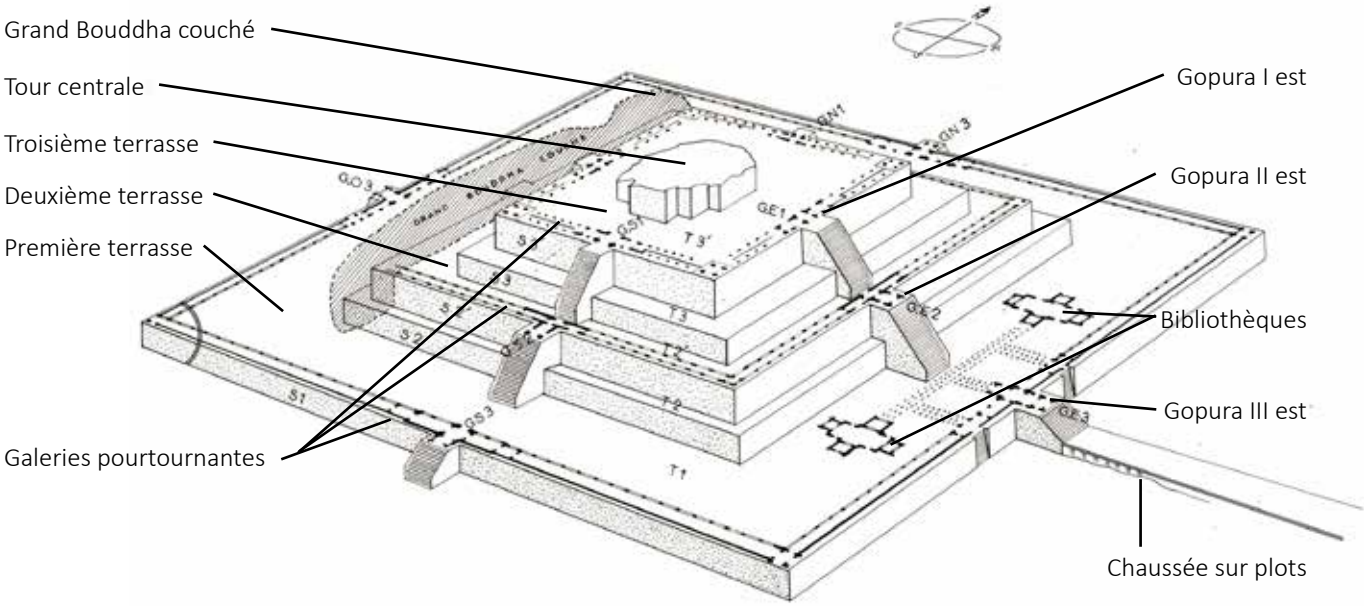

Axonométrie schématique montrant la volumétrie du Baphuon, PLANSCA_0009 (archives EFEO)

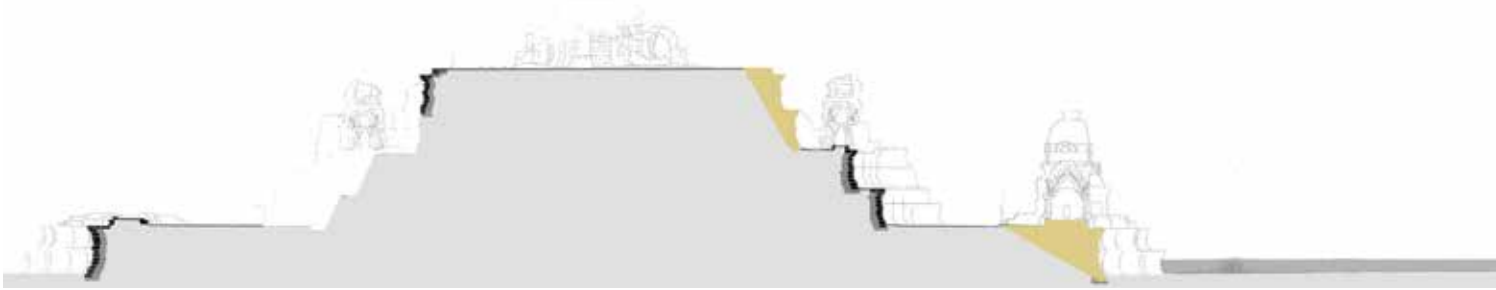

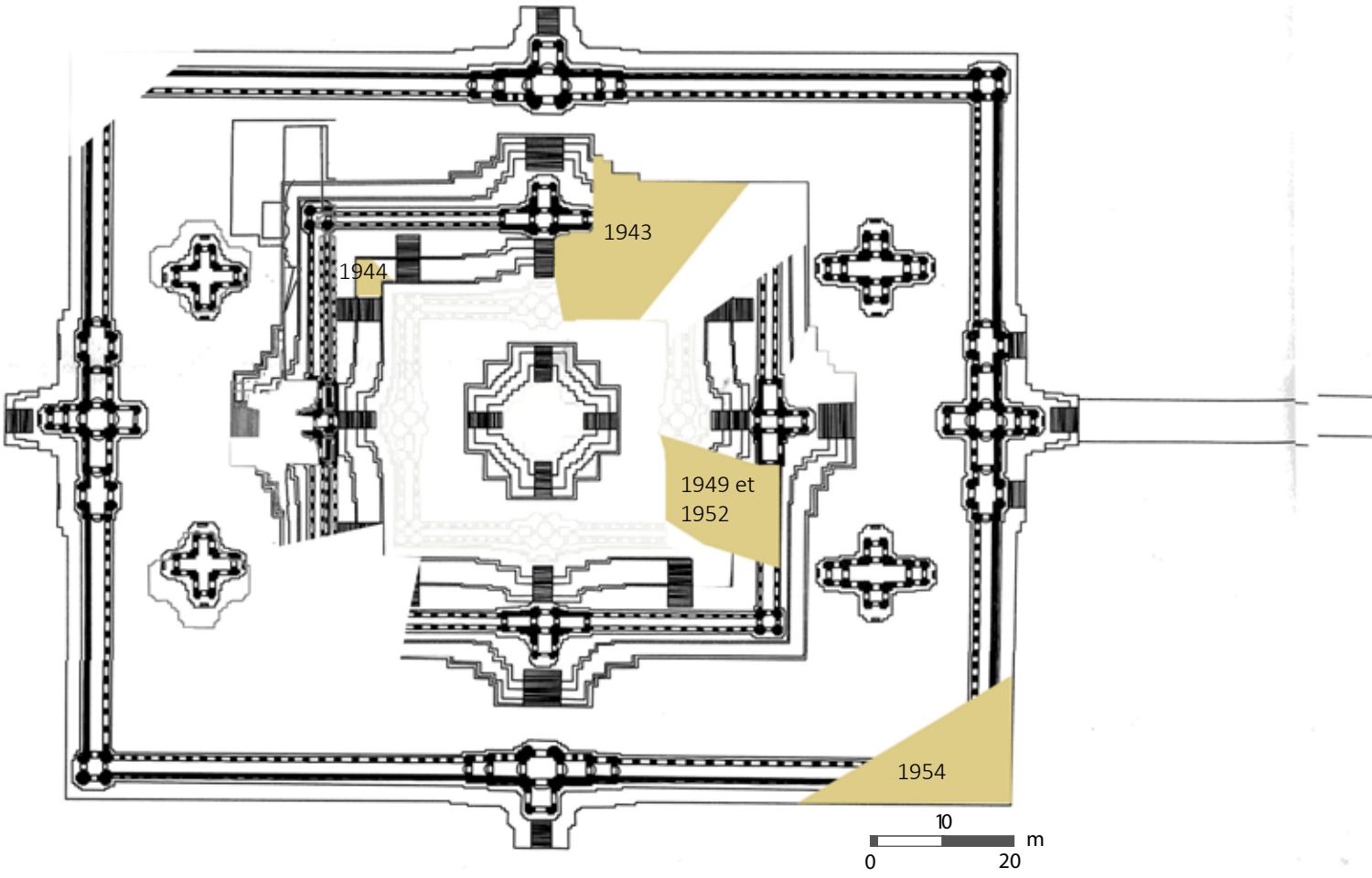

1.3.2. Le Baphuon

La malédiction de Marchal, 1930-1955

Entre 1930 et 1959, le Baphuon connait des éboulements en rafale aux angles des soubassements, détruisant les restes déjà branlants des galeries et des gopuras encore debout. Marchal peine à établir des contreforts, et à chaque saison des pluies les ravinements font gisser la terre et les consolidations avec. Il lui est même difficile de dégager les blocs répandus sur les terrasses, car les éboulis constituent une sorte d'épaulement de la structure, qui risquerait de s'effondrer d'autant plus. Marchal ménage donc des plateformes en retenant provisoirement les terres avec des palissades, puis fait entasser des blocs à l'angle nord-est du de la 2e terrasse de façon à constituer des gradins épaulant l'angle afin de retenir les poussées. Il évoque finalement la nécessité de recourir à une anastylose complète du temple afin d'en stopper la ruine accélérée, mais n'ayant pas lui-même les compétences techniques pour mener un tel chantier, il faut attendre l'arriver de Bernard-Philippe Groslier en 1960.

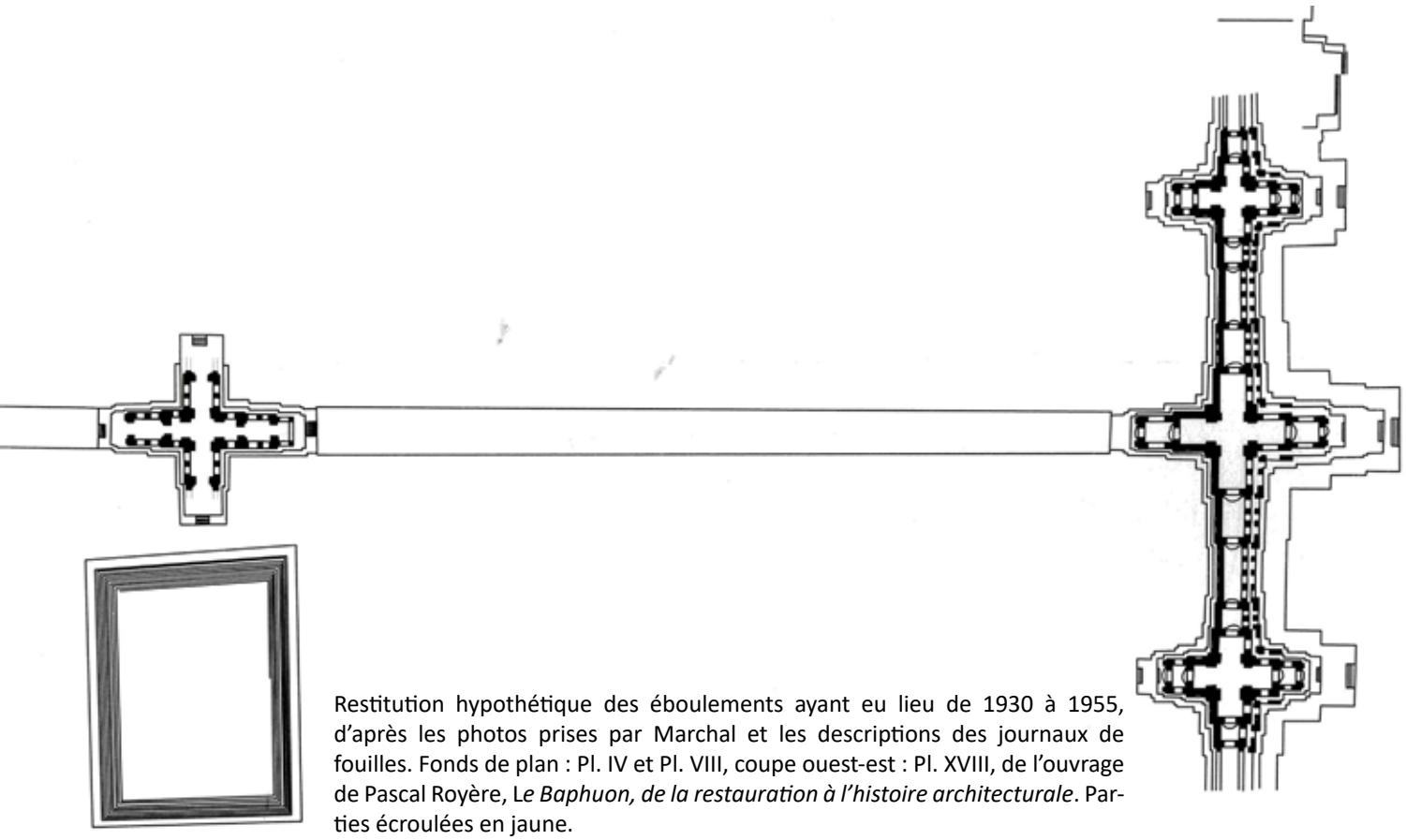

Restitution hypothétique des éboulements ayant eu lieu de 1930 à 1955, d'après les photos prises par Marchal et les descriptions des journaux de fouilles. Fonds de plan : Pl. IV et Pl. VIII, coupe ouest-est : Pl. XVIII, de l'ouvrage de Pascal Royère, L*e Baphuon, de la restauration à l'histoire architecturale*. Parties écroulées en jaune.

Etat du temple en 1951, relevé des éboulements par Marchal

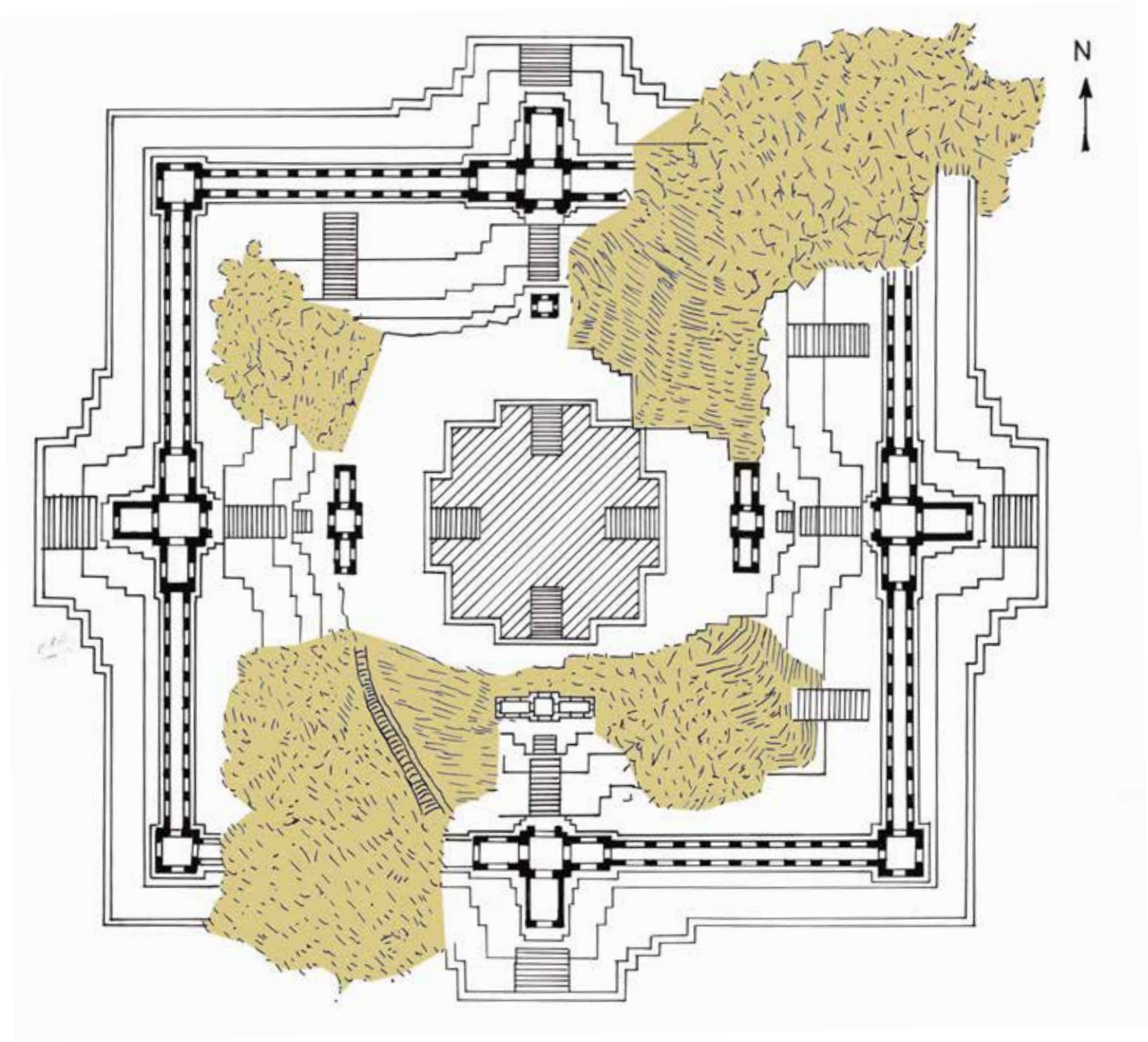

Rapport de février 1951, plan retouché d'après PLANSCA_2298

Etat du temple en 1953, consolidations par Marchal

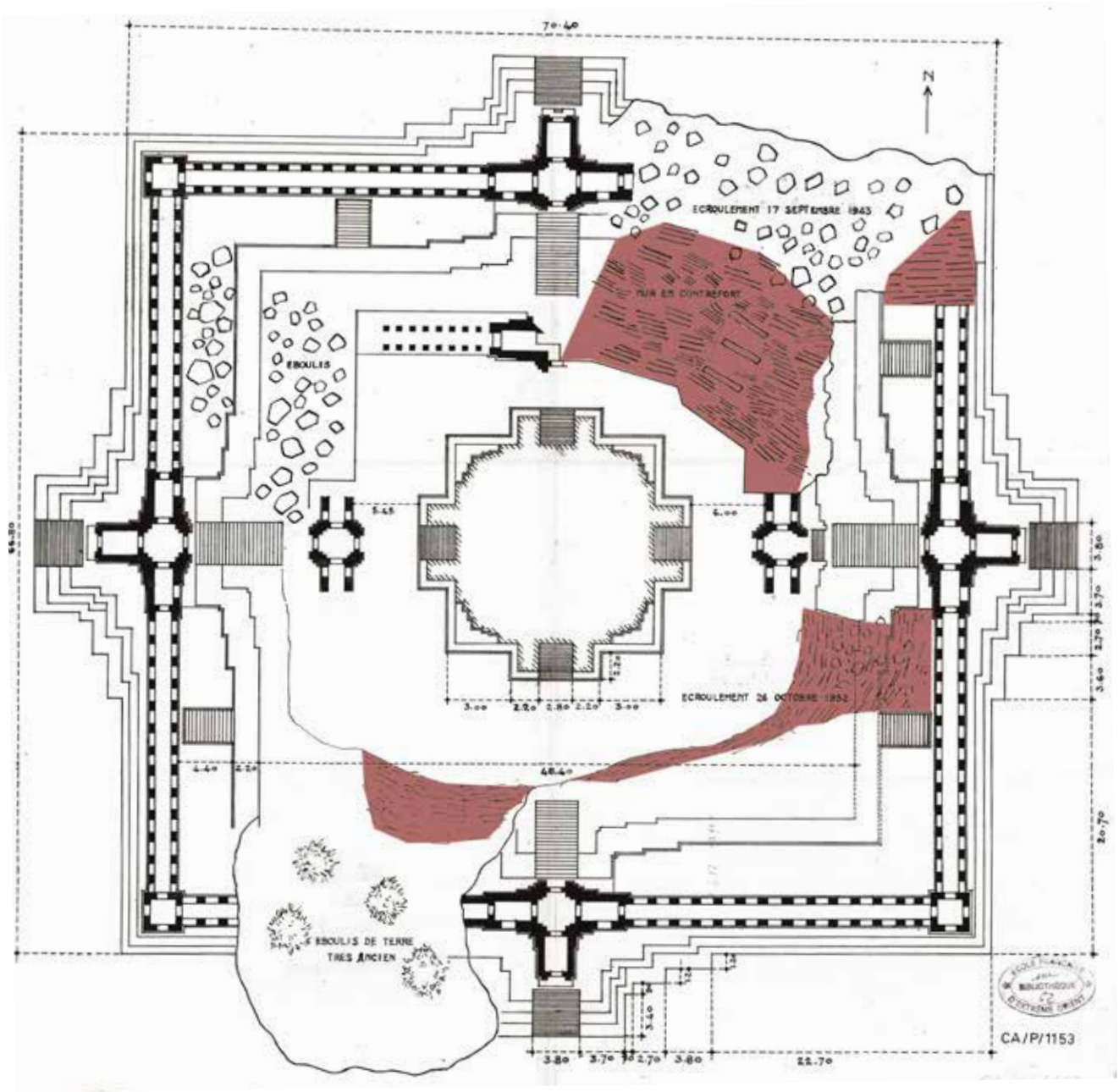

Henri Marchal, Rapport de février 1953, plan montrant les contreforts apposés par marchal, palissades et gradins contenant les poussées des remblais, plan retouché d'après PLANSCA_0062

Chaussée et face est, après débroussaillage, état en 1935, EFEO_CAM11552

Tour centrale du 1er étage, état en 1935, EFEO_CAM11551

Pyramide vue depuis le nord-est, 1943, EFEO_CAM11466

Eboulement de l’angle nord-est, septembre 1943. Les deux étages supérieurs s’écroulent sur la terrasse du premier étage. Marchal entreprend de dégager et de trier les blocs. EFEO_CAM11467

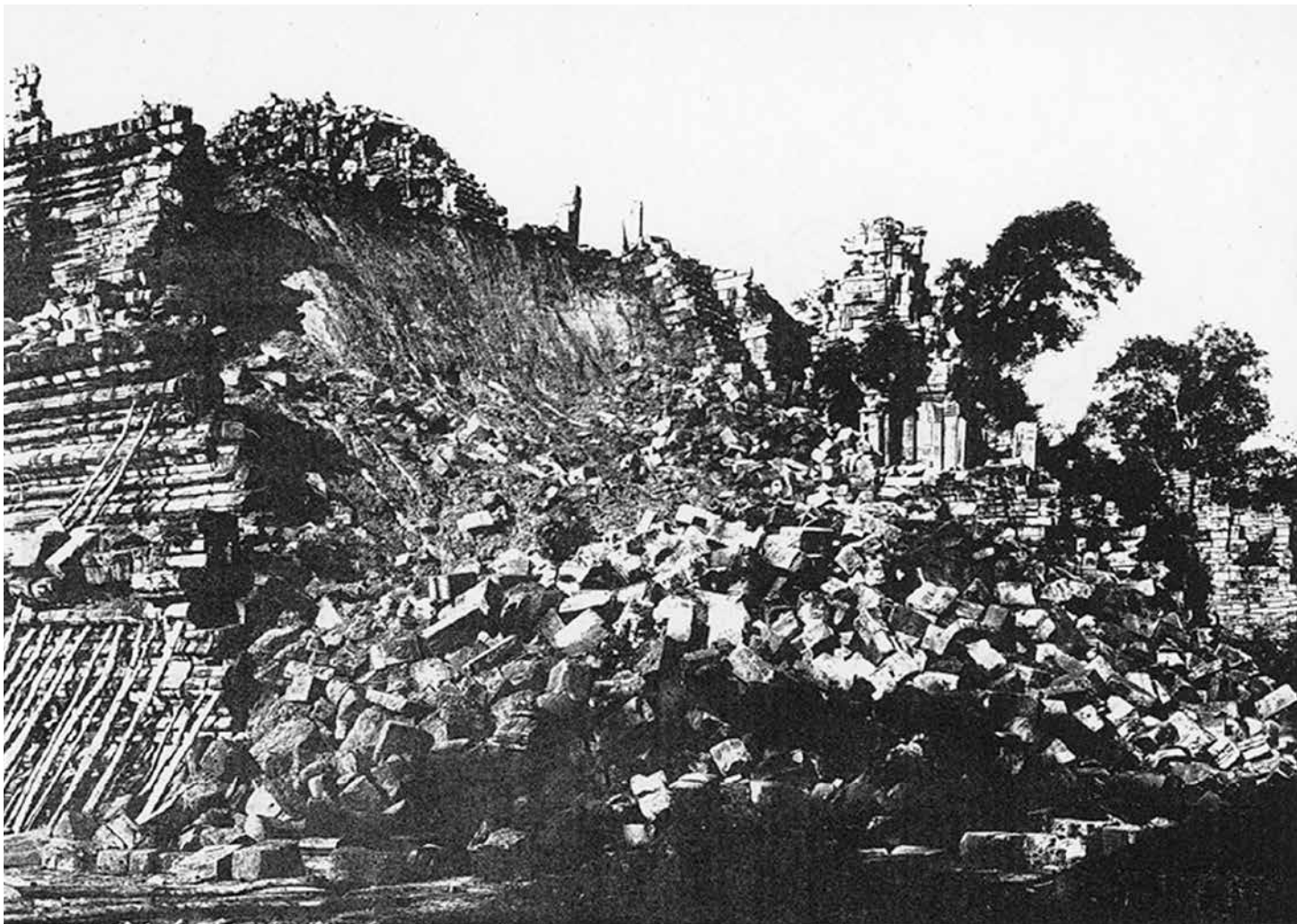

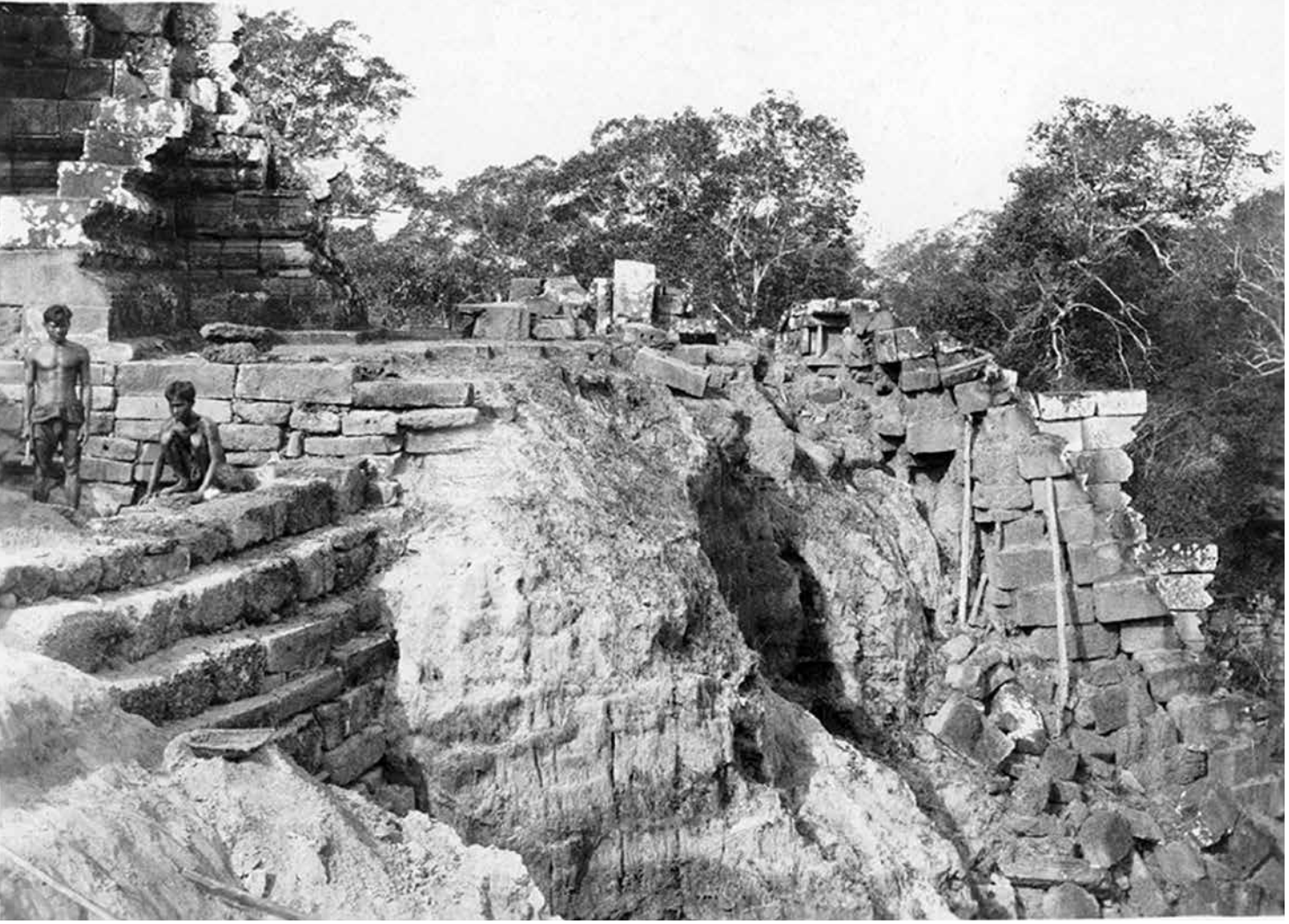

Angle nord-est du soubassement de la terrasse supérieure, 1948. On voit le mur de soutènement élevé par Marchal directement sur les blocs amoncelés, EFEO_CAM11468

1er, 2e et 3e étage, brèche de l'angle nord-est, consolidations. L'idée est d'établir des paliers à partir de séries de poteaux en bois enfoncés dans le sable, dressés et nivelés en plate-formes successives. Des traverses retiennent les terres. 1948. EFEO_CAM11477

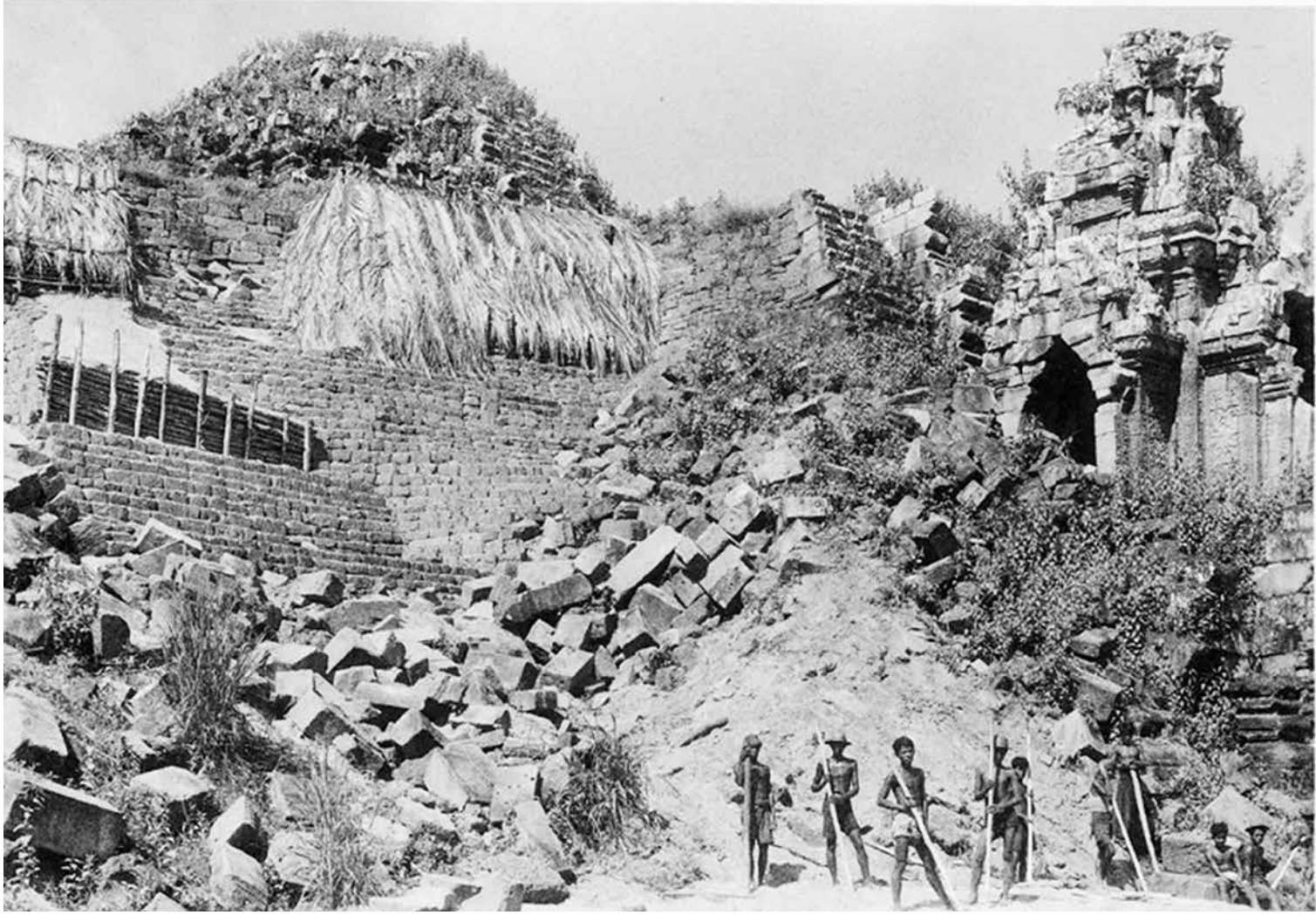

2e et 3e étage, angle nord-est, brèche et gopura II nord (vue du nord). On voit les contreforts en rondins et les feuilles de palmier recouvrant les brèches pour que l'eau glisse dessus et s'écoule. 1948. EFEO_CAM11626

2e et 3e étage, angle nord-est, brèche (vue du nord). Fin du chantier de construction des gradins retenant les coulées de sable. 1949. EFEO_CAM11481

Eboulement de la façade est du 3e étage, les blocs s'écroulent sur la partie sud de la galerie II est qui venait d'être consolidée. Celle-ci s'écroule à nouveau partiellement, 1949. EFEO_CAM11482

Eboulement du 3e étage et de son soubassement, face est, 1952. EFEO_CAM11497

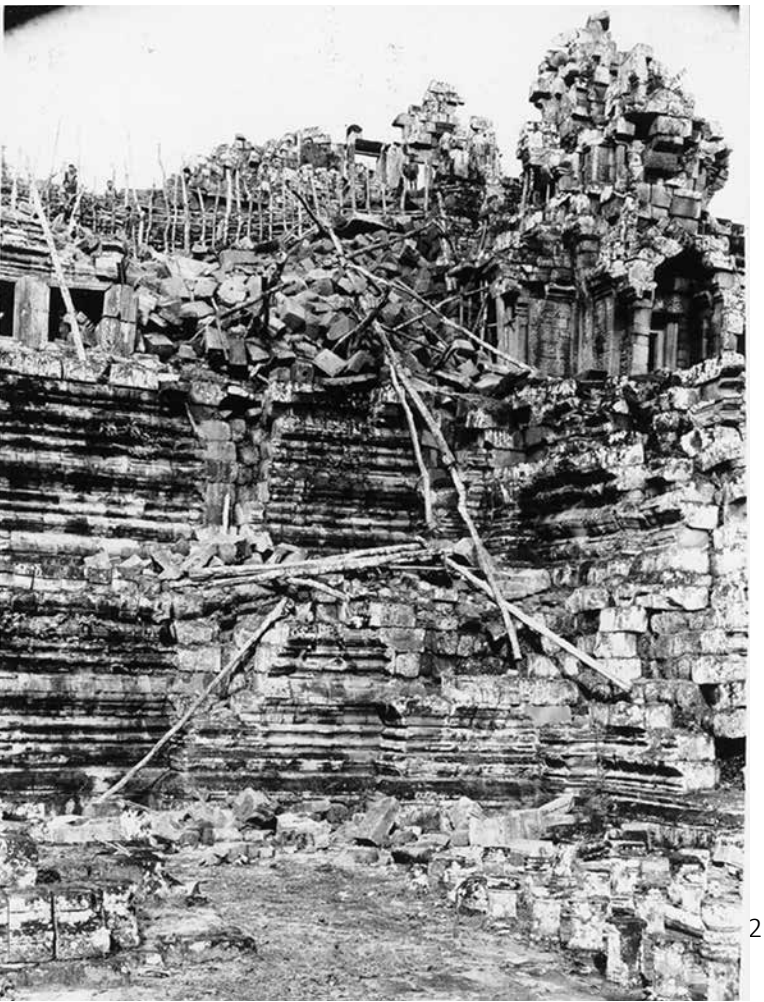

3e étage, brèche nord-est. Afin de maintenir les poussées du remblai, Marchal crée une armature en béton armé, faisant comme un corset, 1952. EFEO_CAM495

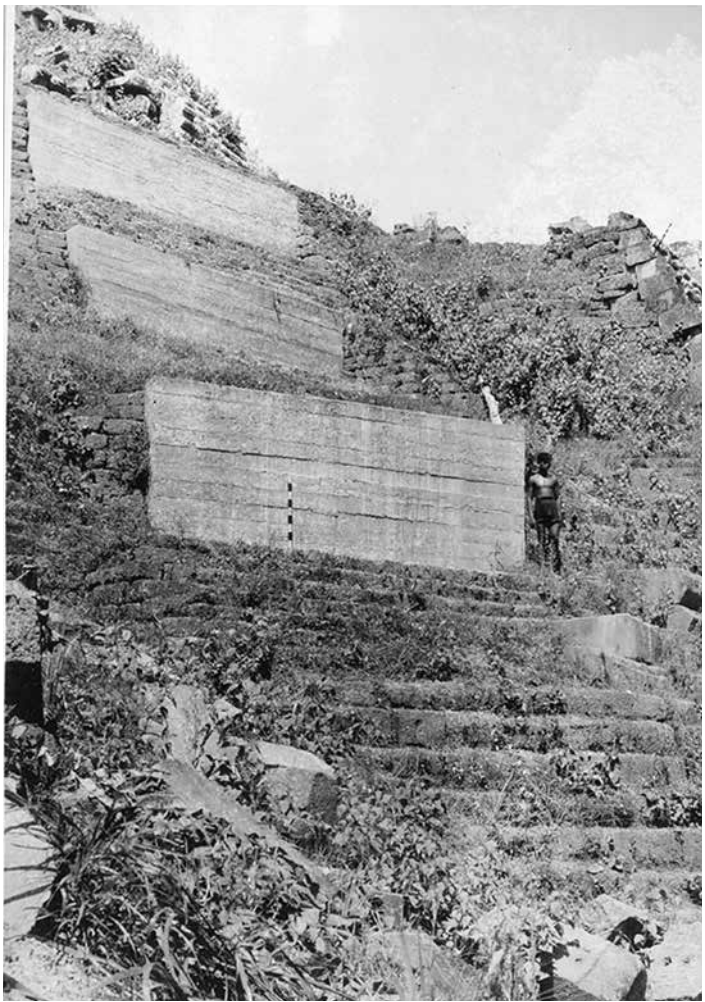

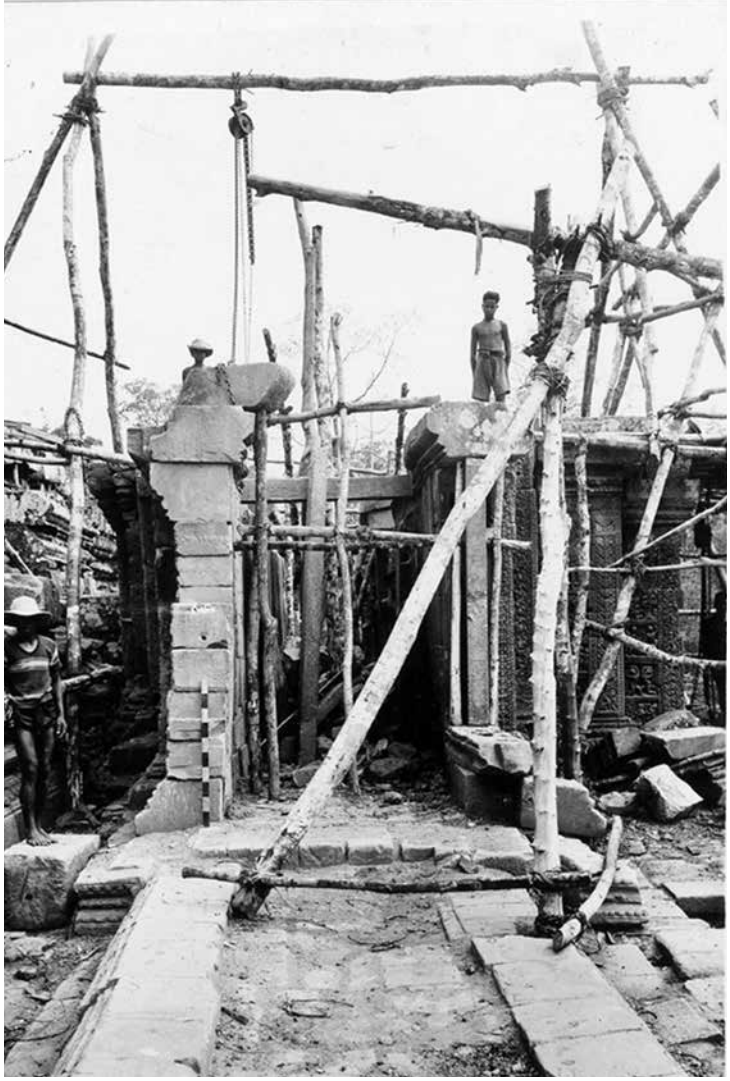

En prévision de la future anastylose générale, Marchal fait déposer les structures encore debout. Gopura II est et Gopura III sud en cours de dépose, 1954. EFEO_CAM11713 et EFEO_CAM11715_2

Dégagement de l'angle sud-est de la première terrasse en prévision de la consolidation du soubassement, 1955. EFEO_CAM11731

L’anastylose du Baphuon, 1959-1973

L’anastylose du Baphuon, souvent décrite comme le plus gros chantier archéologique du monde, démarre en 1959 par la mise en place de quatre équipes : l’une dégage l’angle nord-est de la première terrasse, l’autre dégage d’angle nord-ouest de la même terrasse, la troisième dégage le côté est de la pyramide et la dernière dégage l’angle sud-ouest de la première terrasse.

Groslier décide de procéder ensuite du bas vers le haut, chaque niveau reconstruit servant de plateforme permettant d’accéder plus facilement aux étages supérieurs. Ainsi, les étapes sont les suivantes :

1. Dégagement du pourtour et des accès du temple - y compris la chaussée Est sur pilotis - en créant des zones d’épandage pour stocker et trier les blocs. Groslier installe même un chateau d’eau pour être approvisionné au plus près du chantier.

Dépose de la chaussée Est, EFEO_CAM11821 et zone d’épandage, vue vers le gopura V est, face est, 1961, EFEO_CAM11824

2. Dégagement complet du premier étage

- dépose des angles du soubassement du 1er étage. Une fois les angles assainis, un ferraillage est disposé et la semelle de fondation de la pile d’angle est coulée intégrant les dispositifs d’évacuation des eaux. On repose les assises du soubassement, puis la base des tours d’angle et les amorces des galeries pourtournantes. Les blocs sont scellés au ciment et cramponés dans chaque sens. Par dessus, une chape de ciment est coulée pour recevoir le dallage du 2e étage tout en évitant les infiltrations d’eau.

1er étage, angle sud-est, dépose et remblai dégagé pour dalle en béton armé, 1961. EFEO_CAM11816_1

Angle sud-est du premier étage, armature de la semelle en béton armé, 1961. EFEO_CAM11831

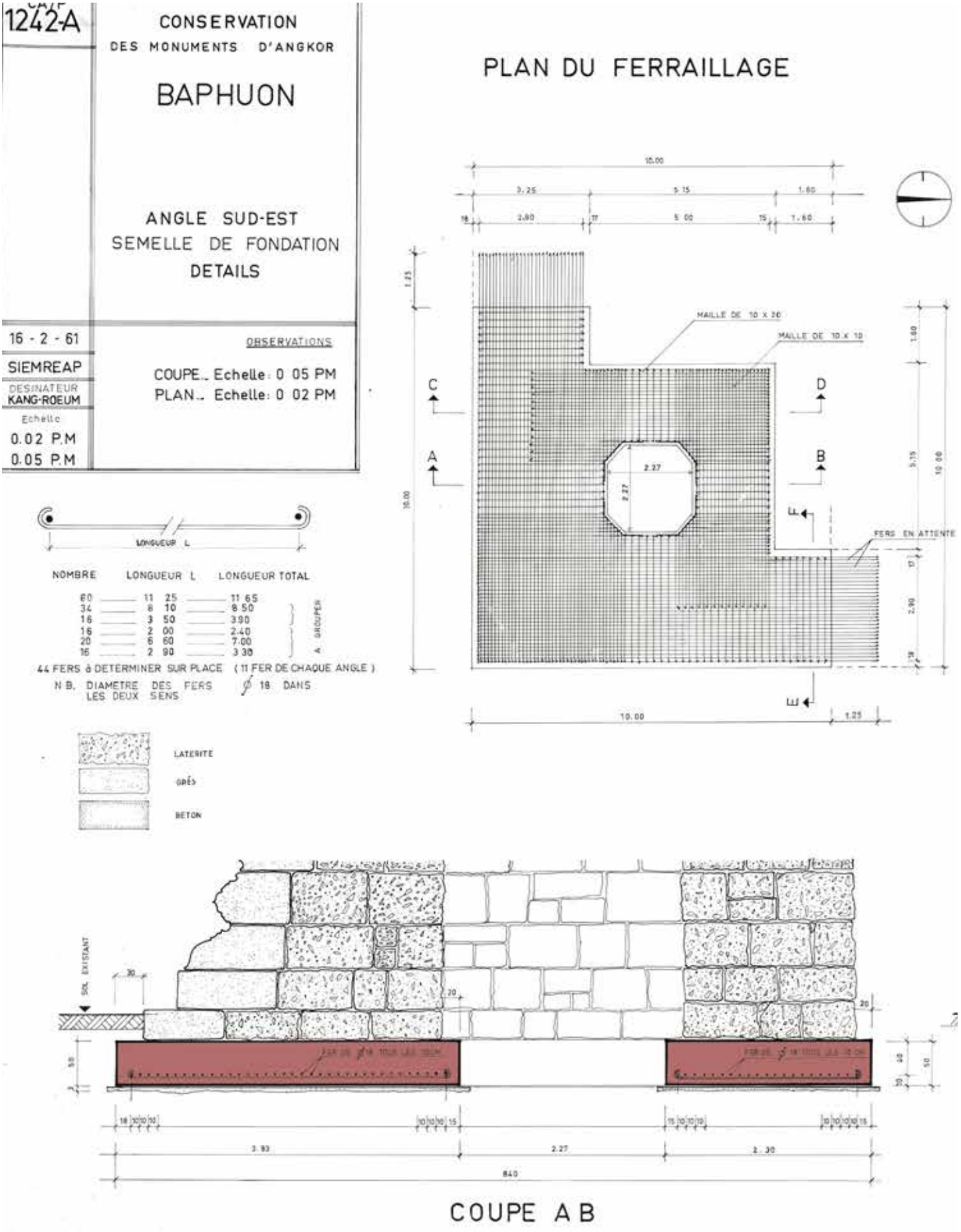

Plan de ferraillage de la semelle de fondation l'angle sud-est du premier étage, retouché d'après PLANSCA_0078, 1961

MASSE DU BETON

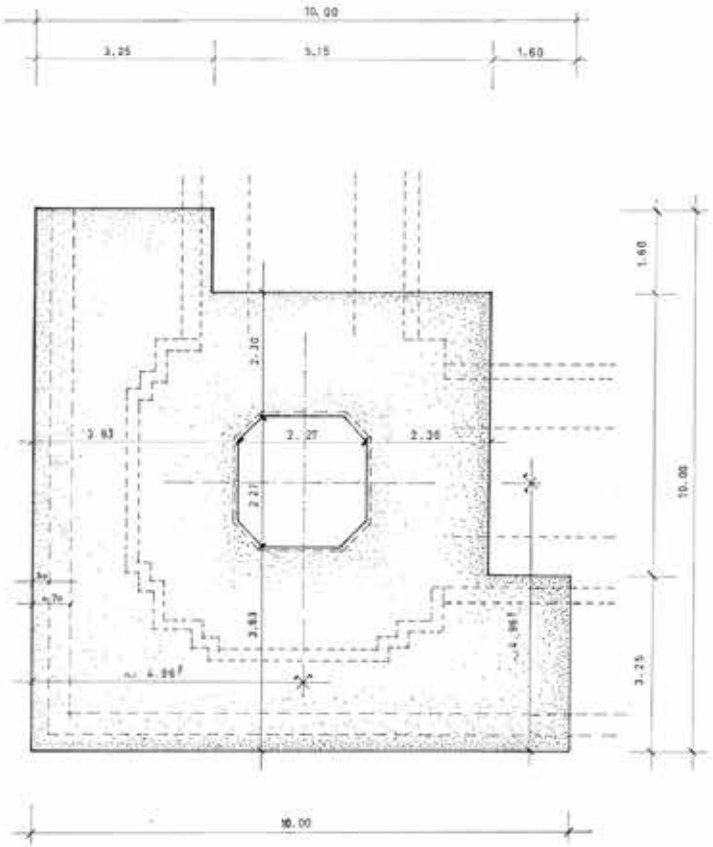

COUPE EF

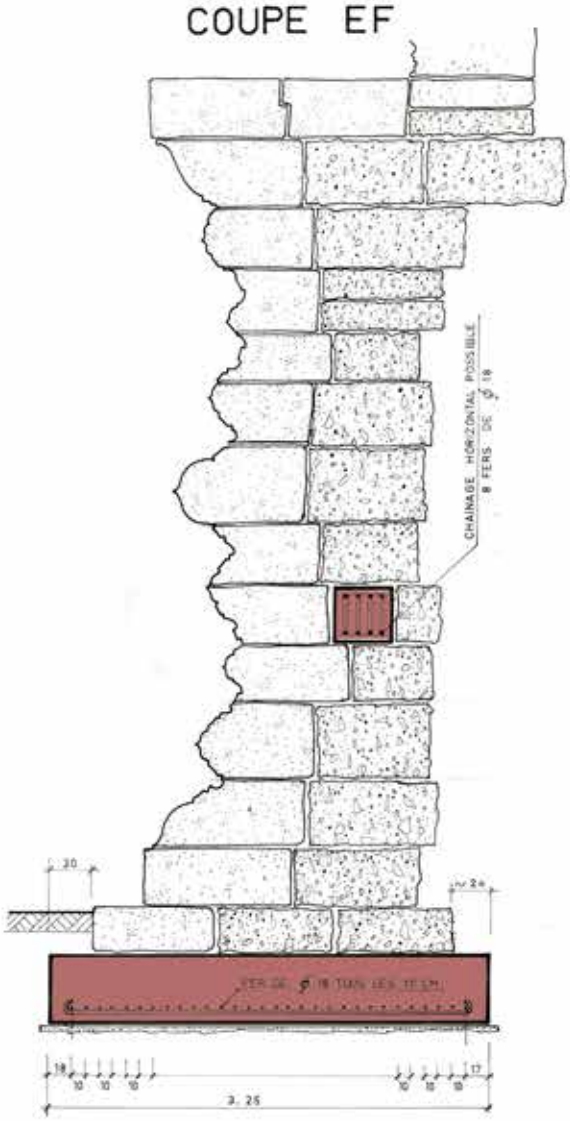

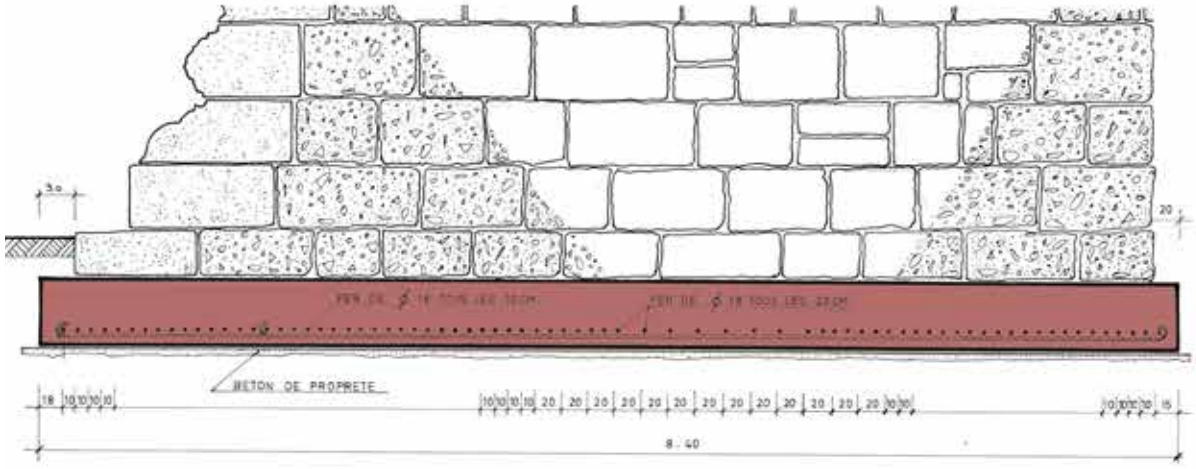

COUPE CD

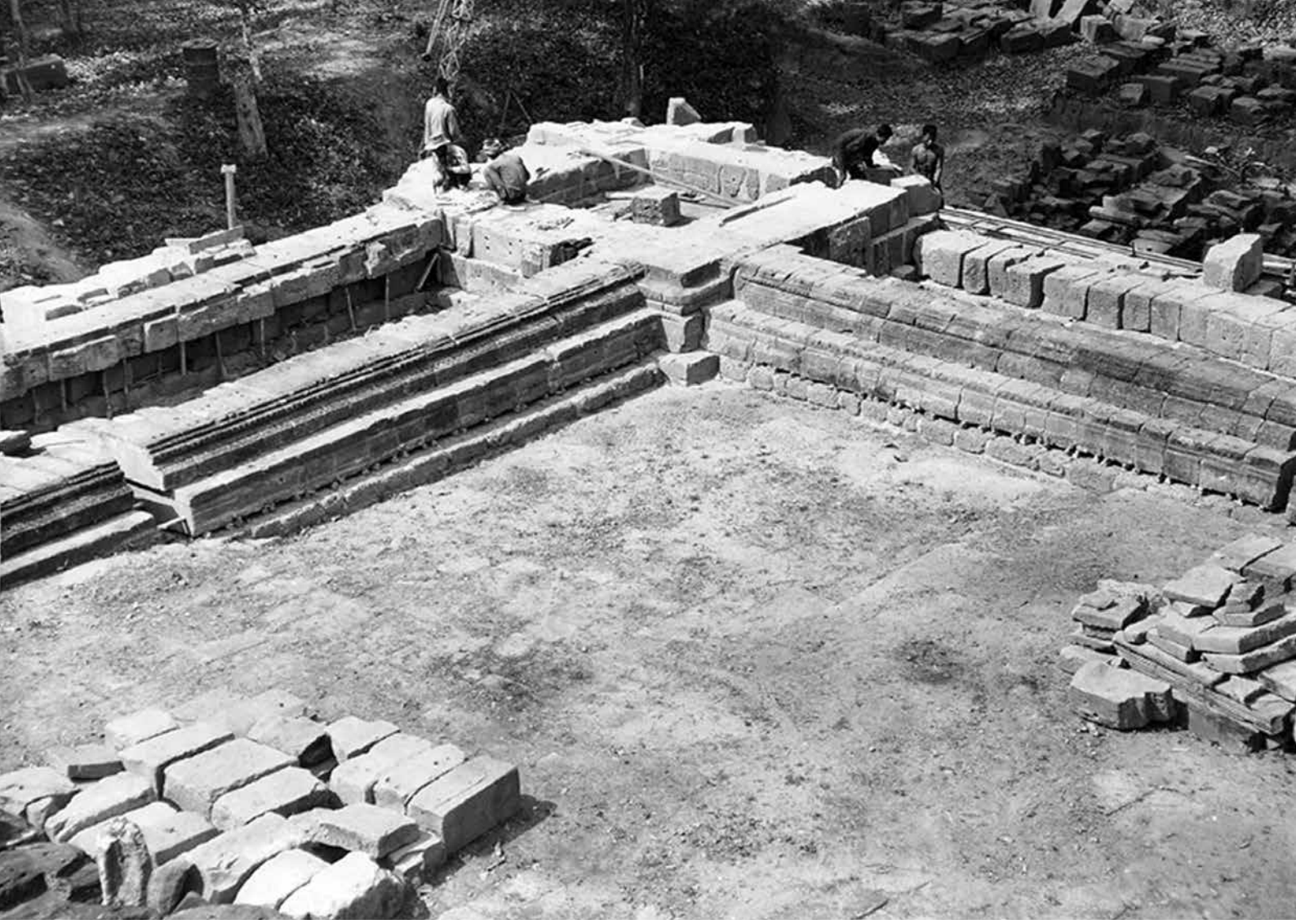

1er étage, repose de la tour sud-ouest, scellement de la base et semelle de béton armé intérieure, 1961. EFEO_CAM11817_1

- Une semelle de béton armé est coulée sous les soubassements, et se retourne en contre-mur selon le même principe observé sur la chaussée d'Angkor Vat. Les trois assises du soubassement et le dallage sont reposés contre ce contre-mur.

- Au tiers de chaque aile des galeries sont placées des buses sous les fondations afin de collecter les eaux de ruissellement. Ces buses débouchent dans des gargouilles ménagées dans l'épaisseur du bloc de couronnement du soutènement.

- Au tiers inférieur du mur de soutènement, au niveau de la 5e assise qui constitue un point faible, Groslier fait courir dans le contre-mur, et sur toute la longueur du mur reconstruit, une longrine constituée par 10 fers de diamètre 12, renforcée à l'angle. Dans ce ferraillage, chaque bloc de grès du parement a été ancré en talon. Au droit des pignons des deux gopura 3 Est et Sud, cette longrine vient s'ancrer dans un plot en béton armé. De celui-ci et vers les futures fondations de ces gopura, montent des nervures hautes en béton armé calculées de façon à supporter lesdites fondations. Entre ces nervures, un voile en béton armé maintient le remblai (voir page suivante)

- Groslier entreprend également la restauration par anastylose de la chaussée et des gopura IV et V Est.

1er étage, face sud, partie est, pose de la longrine en béton armé derrière la 5ème assise, 1961. EFEO_CAM11832_1

1er étage, face sud, partie est, pose de l'armature de la longrine derrière la 5ème assise, 1961. EFEO_CAM11841_1

1er étage, face sud, partie est, coulage de la longrine derrière la 5ème assise, 1961. EFEO_CAM11843_1

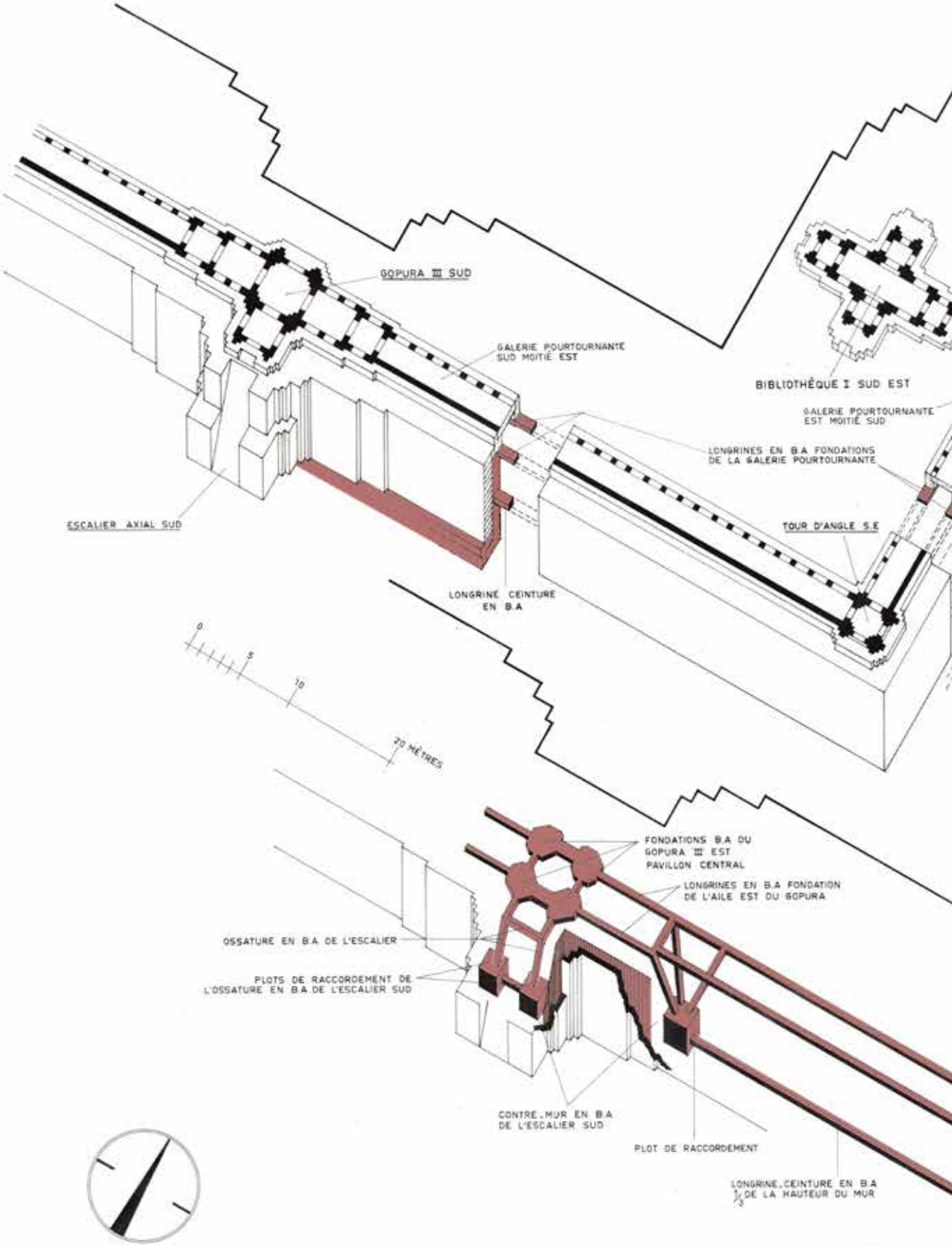

Axonométrie écorchée schématisant les dispositifs de reconstruction mis en place par Bernard-Philippe Groslier, redessinée d'après PLANSCA_048

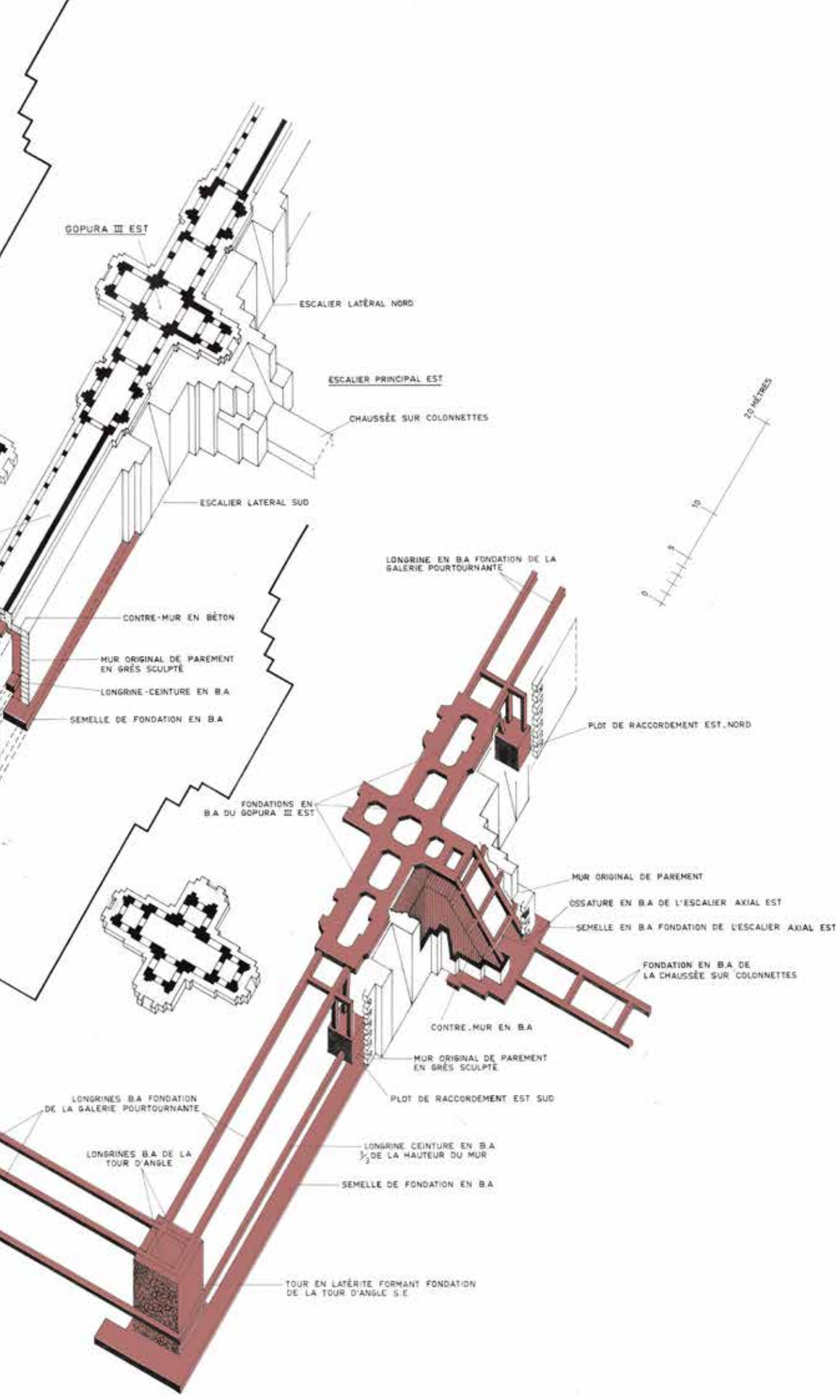
GOPURA III EST
ESCALIER LATÉRAL NORD
ESCALIER PRINCIPAL EST
CHAUSSÉE SUR COLONNETTES
ESCALIER LATERAL SUD
LONGRINE EN B.A FONDATION DE LA GALERIE POURTOURNANTE
0
5
10
20 MÈTRES
CONTRE-MUR EN BÉTON
MUR ORIGINAL DE PAREMENT EN GRÈS SCULPTÉ
LONGRINE-CEINTURE EN B.A
SEMELLE DE FONDATION EN B.A
PLOT DE RACCORDEMENT EST-NORD
FONDATIONS EN B.A DU GOPURA III EST
MUR ORIGINAL DE PAREMENT
OSSATURE EN B.A DE L'ESCALIER AXIAL EST
SEMELLE EN B.A FONDATION DE L'ESCALIER AXIAL EST
FONDATION EN B.A DE LA CHAUSSÉE SUR COLONNETTES
CONTRE-MUR EN B.A
MUR ORIGINAL DE PAREMENT EN GRÈS SCULPTÉ
PLOT DE RACCORDEMENT EST SUD
LONGRINES B.A FONDATION DE LA GALERIE POURTOURNANTE
LONGRINES B.A DE LA TOUR D'ANGLE
LONGRINE CEINTURE EN B.A 1/2 DE LA HAUTEUR DU MUR
SEMELLE DE FONDATION EN B.A
TOUR EN LATÉRITE FORMANT FONDATION DE LA TOUR D'ANGLE S.E

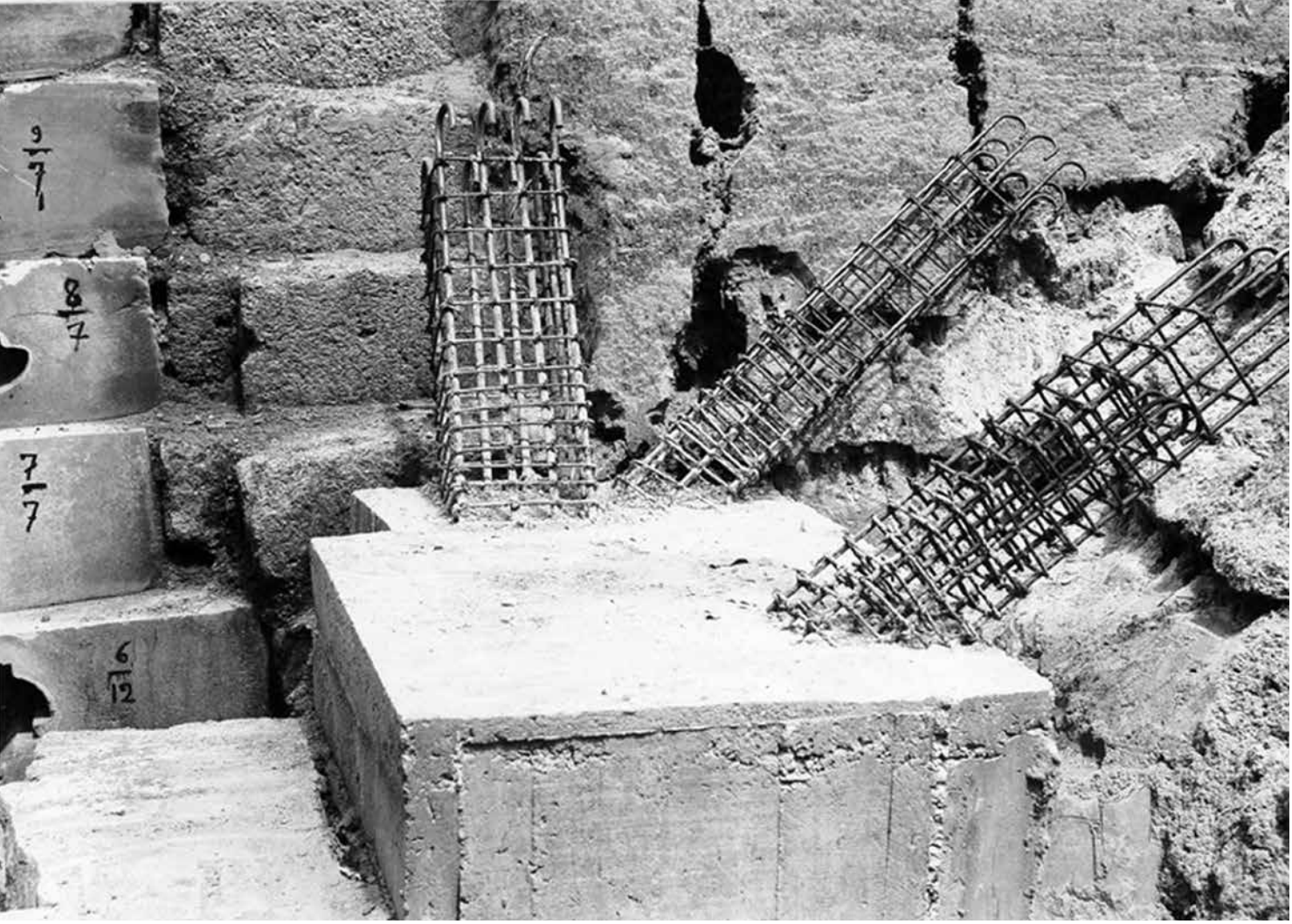

1er étage, face sud, extrêmité est de l'escalier axial, butée de la longrine, articulation des voiles nervurés des soutènements du remblai et portique du gopura IV sud, 1961. EFEO_CAM11846

1er étage, galerie ouest, partie sud, contre-mur en béton armé, puisards et drains collectant les eaux de ruissellement de la terrasse et de la galerie, 1961. EFEO_CAM11856

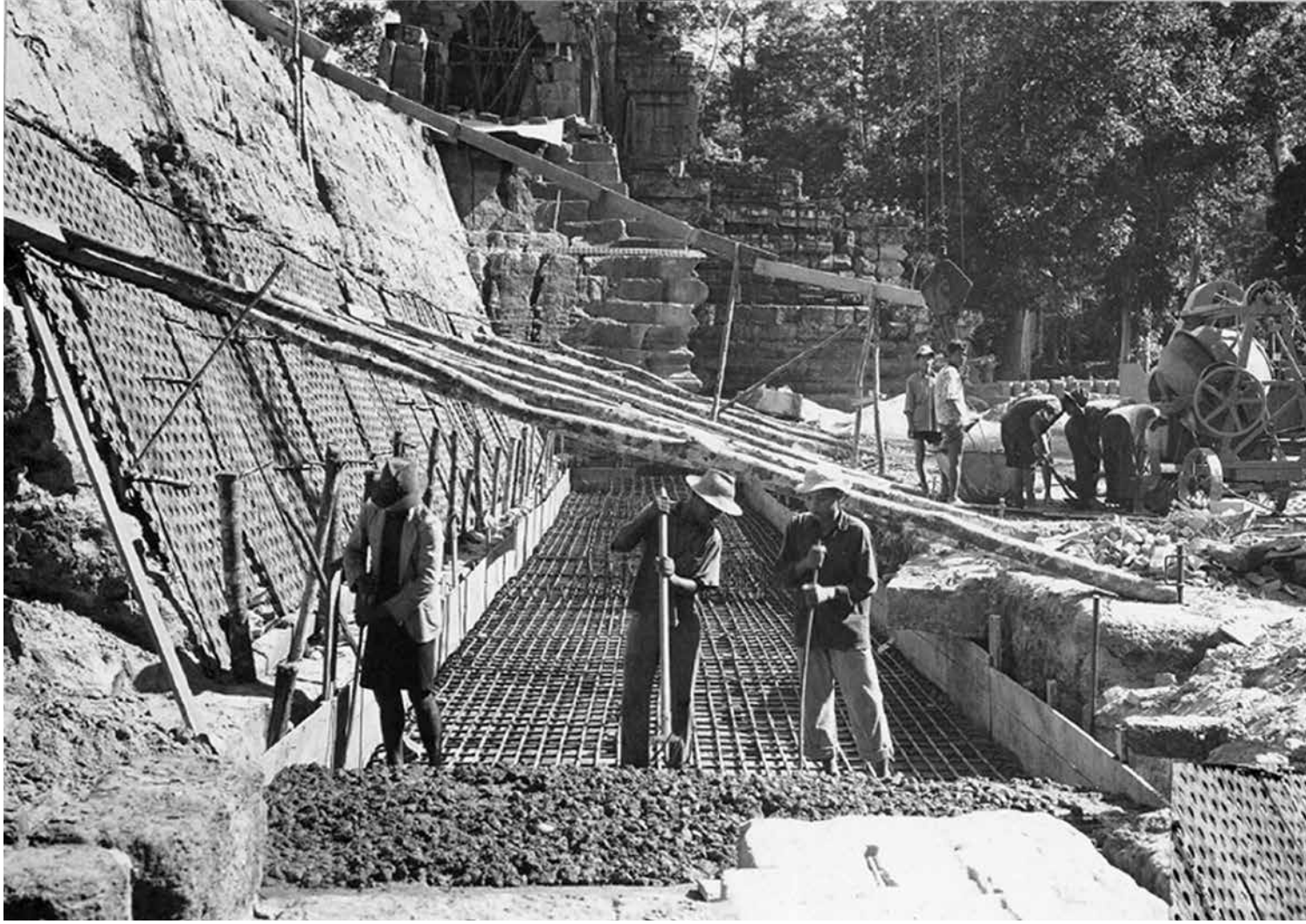

1er étage, face est, partie sud, ferraillage du mur de soutènement (vue vers le nord), 1961. EFEO_CAM11847_1

1er étage, angle sud-est, remblayage derrière les assises reconstruites (vue nord-ouest), 1961. EFEO_CAM11853

Restauration du gopura V est, perron nord, vue axiale vers le sud, 1961. EFEO_CAM11829_2

Restauration du gopura III est et escaliers (vue de l'est), 1968. EFEO_CAM11881

2e étage, dégagement de l’angle sud-est du soubassement, 1968. EFEO_CAM11883_1

2e étage, escalier nord, confortation interne, 1968. EFEO_CAM11883_2

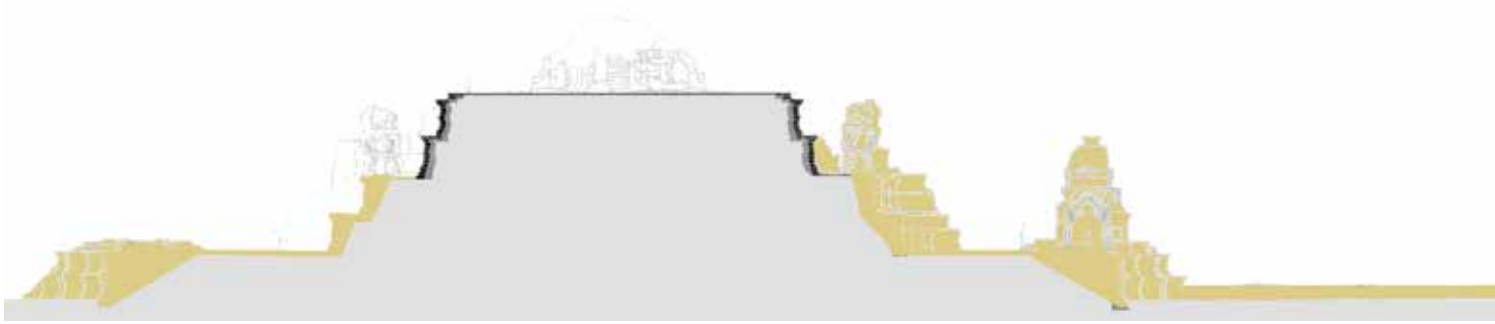

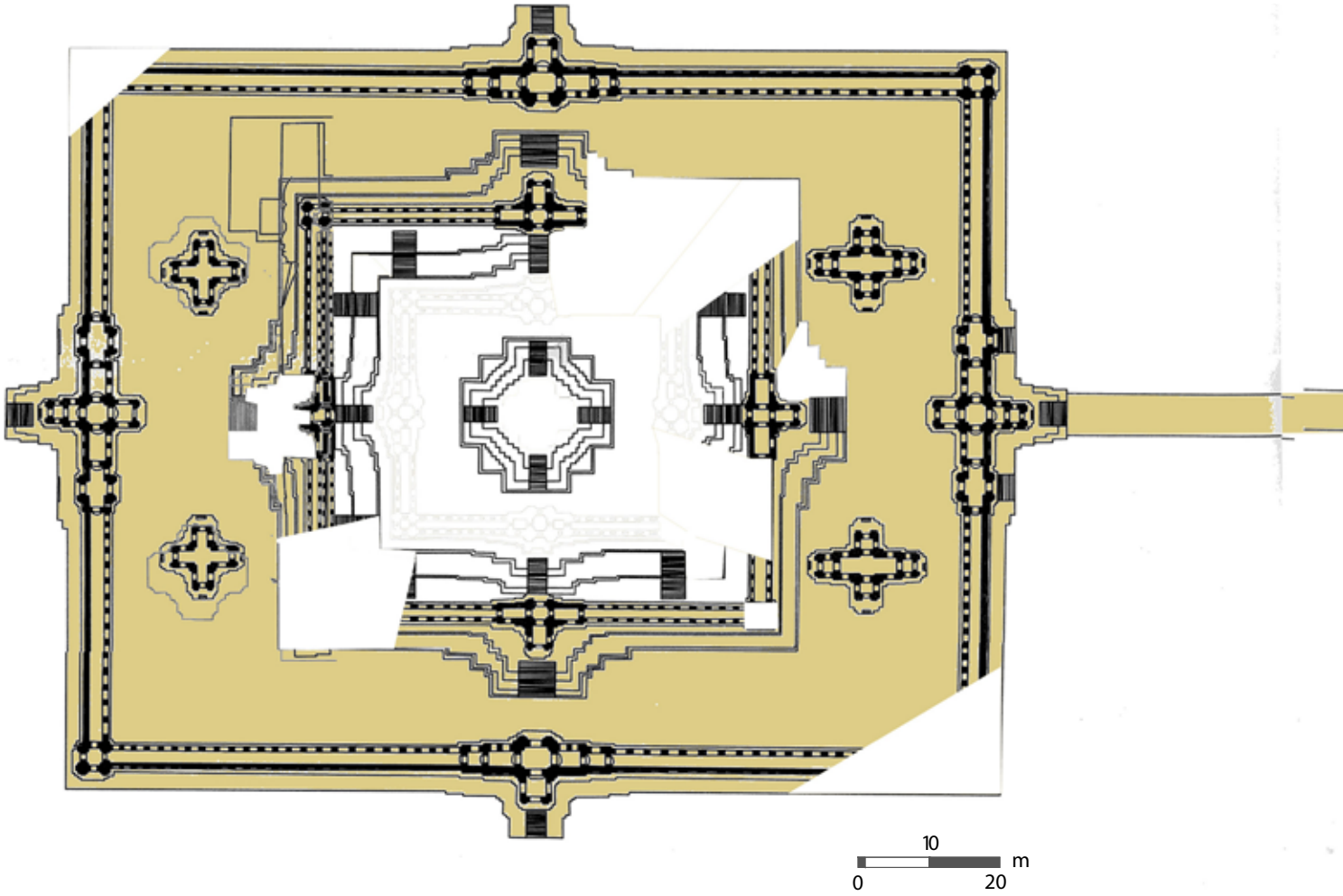
10
m
0
20

Dépose des étages 1 et 2 par Groslier

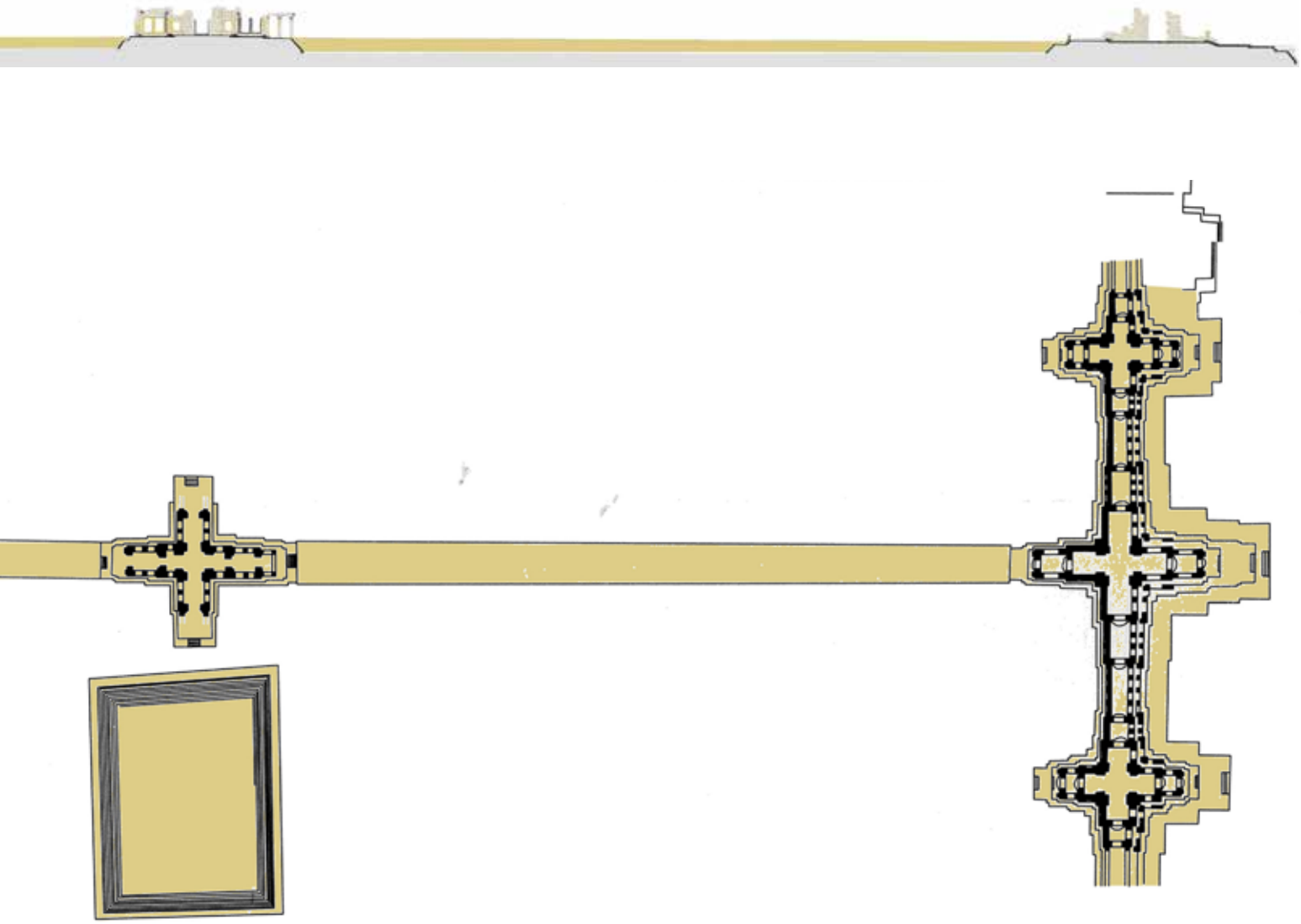

Restitution hypothétique des dégagements et de la dépose des éléments du temple par Groslier, d'après les photos de la conservation descriptions des journaux de fouilles. Fonds de plan : Pl. IV et Pl. VIII, coupe ouest-est : Pl. XVIII, de l'ouvrage de Pascal Royère, L*e Baphuon, de la restauration à l'histoire architecturale*. En jaune, parties déposées dont les blocs ont été répartis dans la zone d'épandage au sud.

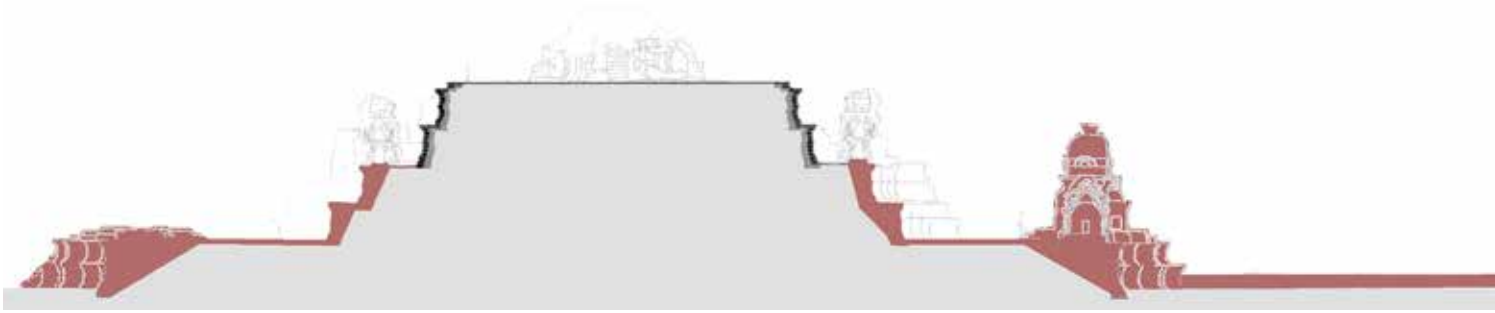

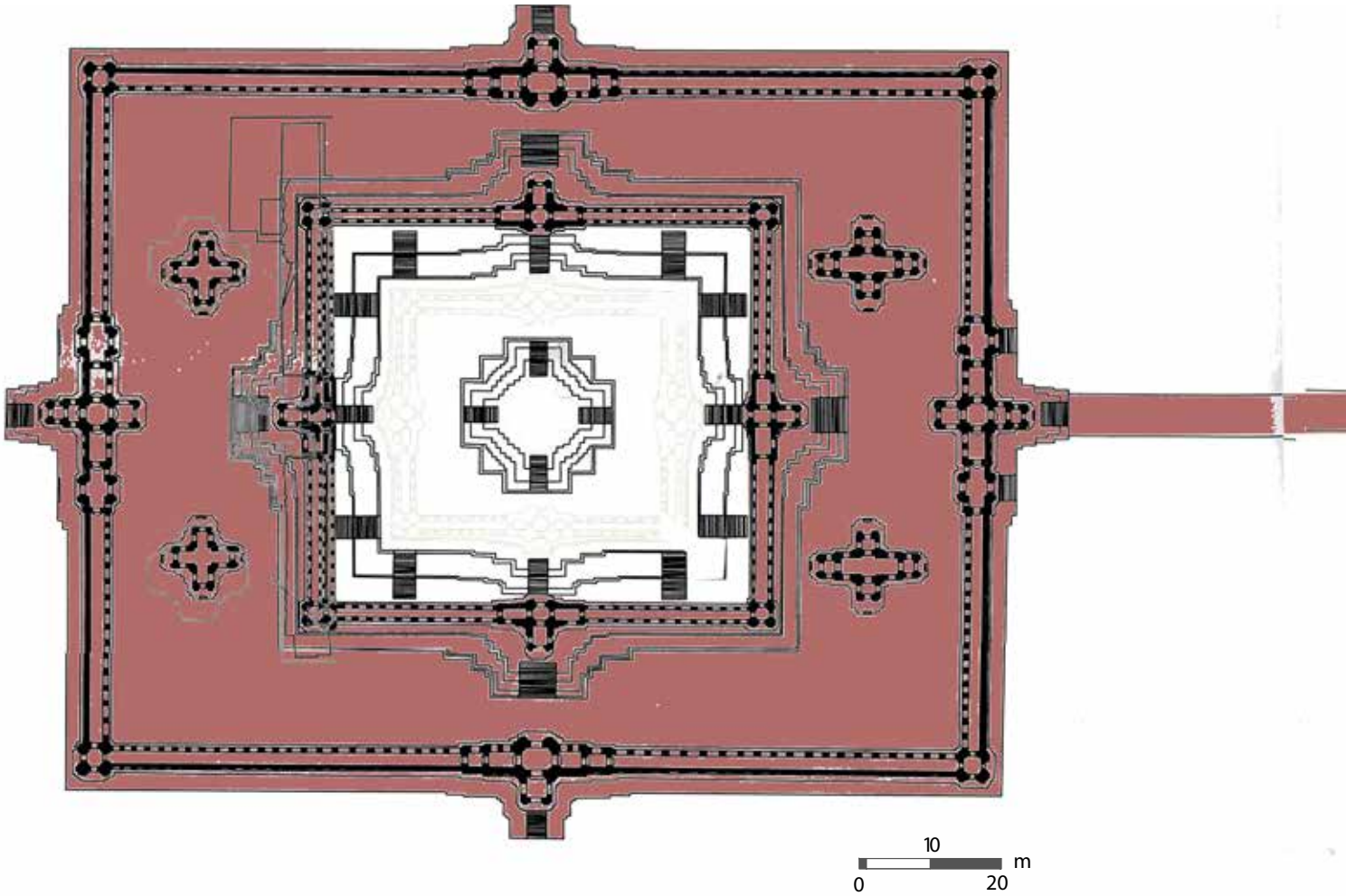
10
m
0
20

Repose des étages 1 et 2, gopuras et chaussée par Groslier

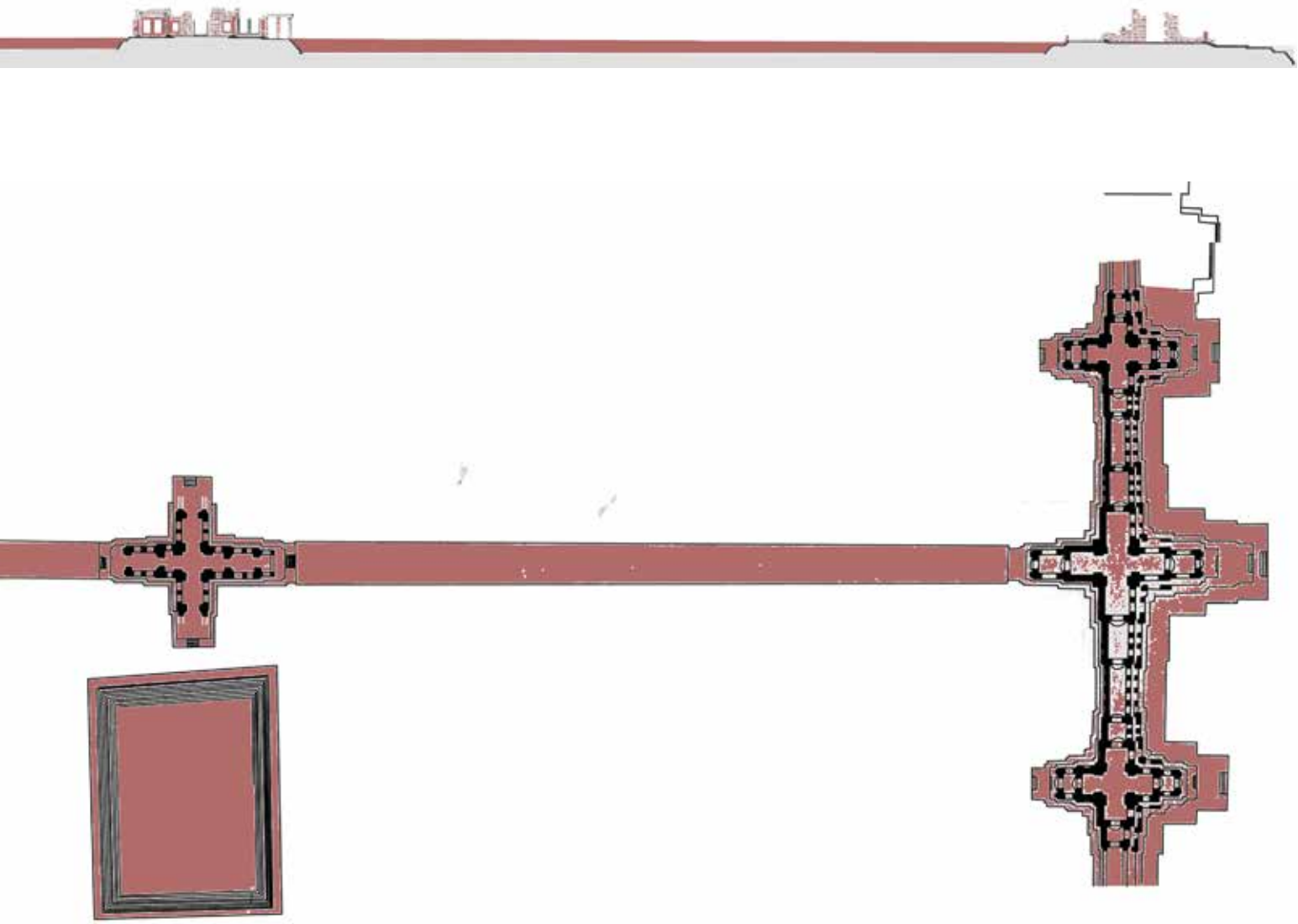

Restitution hypothétique de la repose des soubassements des étages, des gopuras Est et de la chaussée par Groslier, d'après les photos de la Conservation et les descriptions des journaux de fouilles. Fonds de plan : Pl. IV et Pl. VIII, coupe ouest-est : Pl. XVIII, de l'ouvrage de Pascal Royère, L*e Baphuon, de la restauration à l'histoire architecturale*. En rouge : repose - après préparation des fondation - des soubassements des étages 1 et 2, des gopuras, de la chaussée et du bassin.

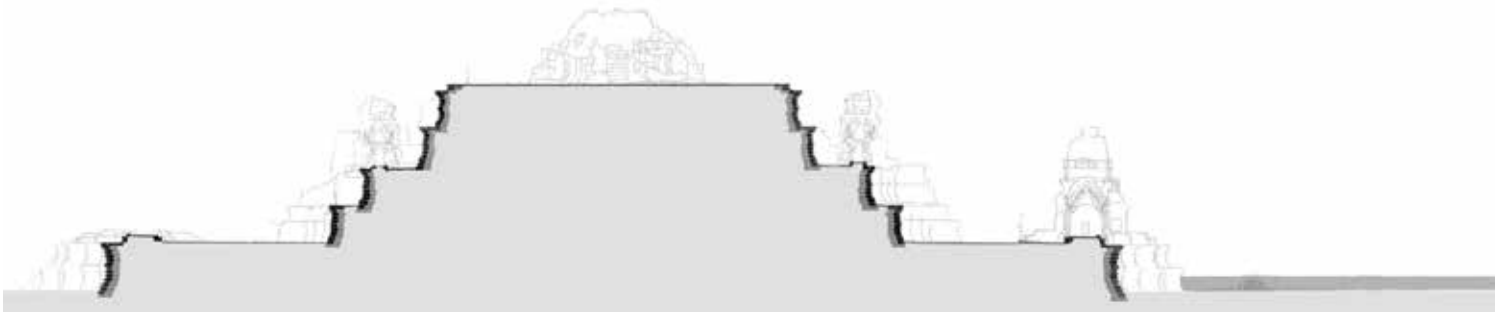

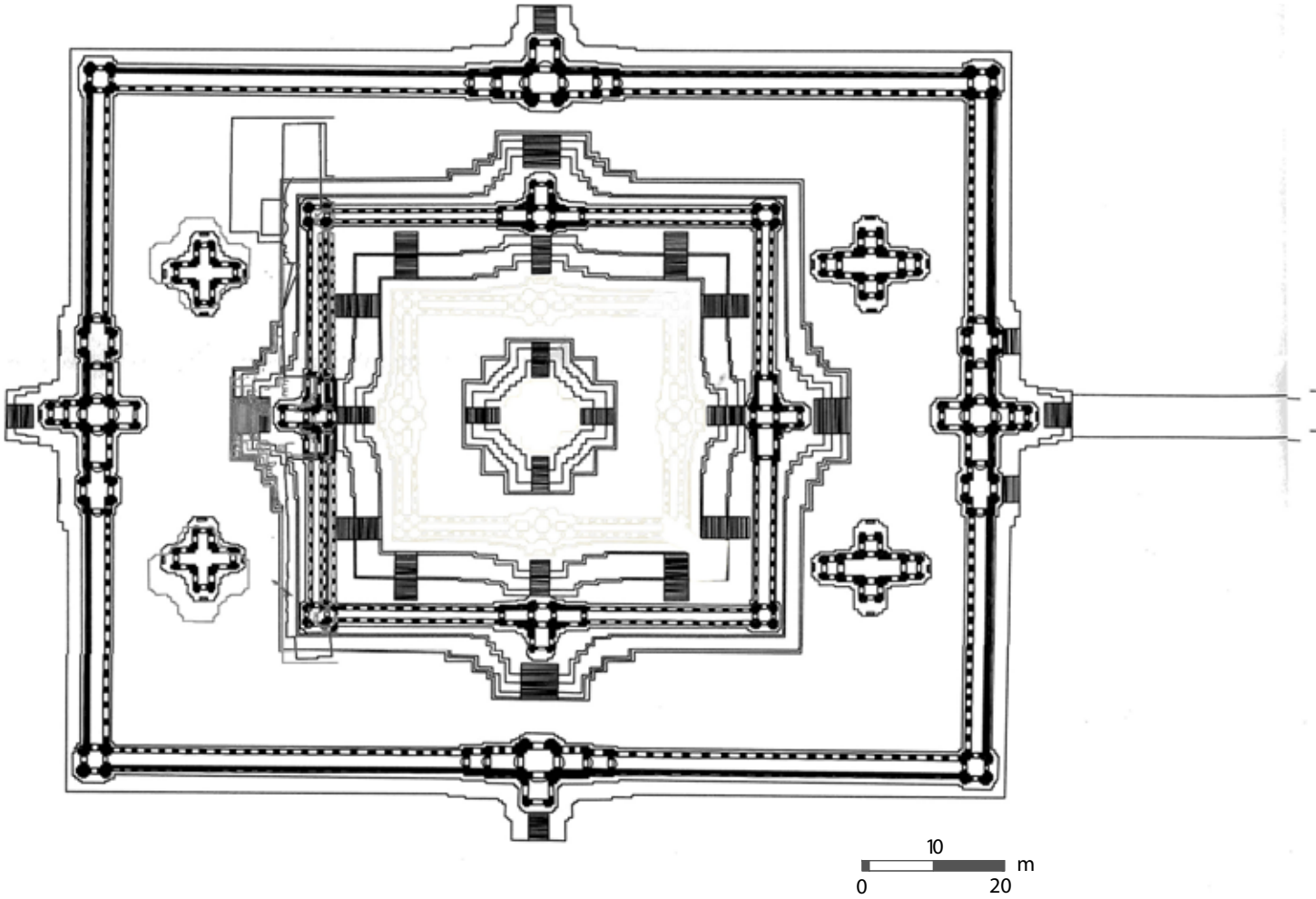
10
m
0
20

Etat du Baphuon en 1972

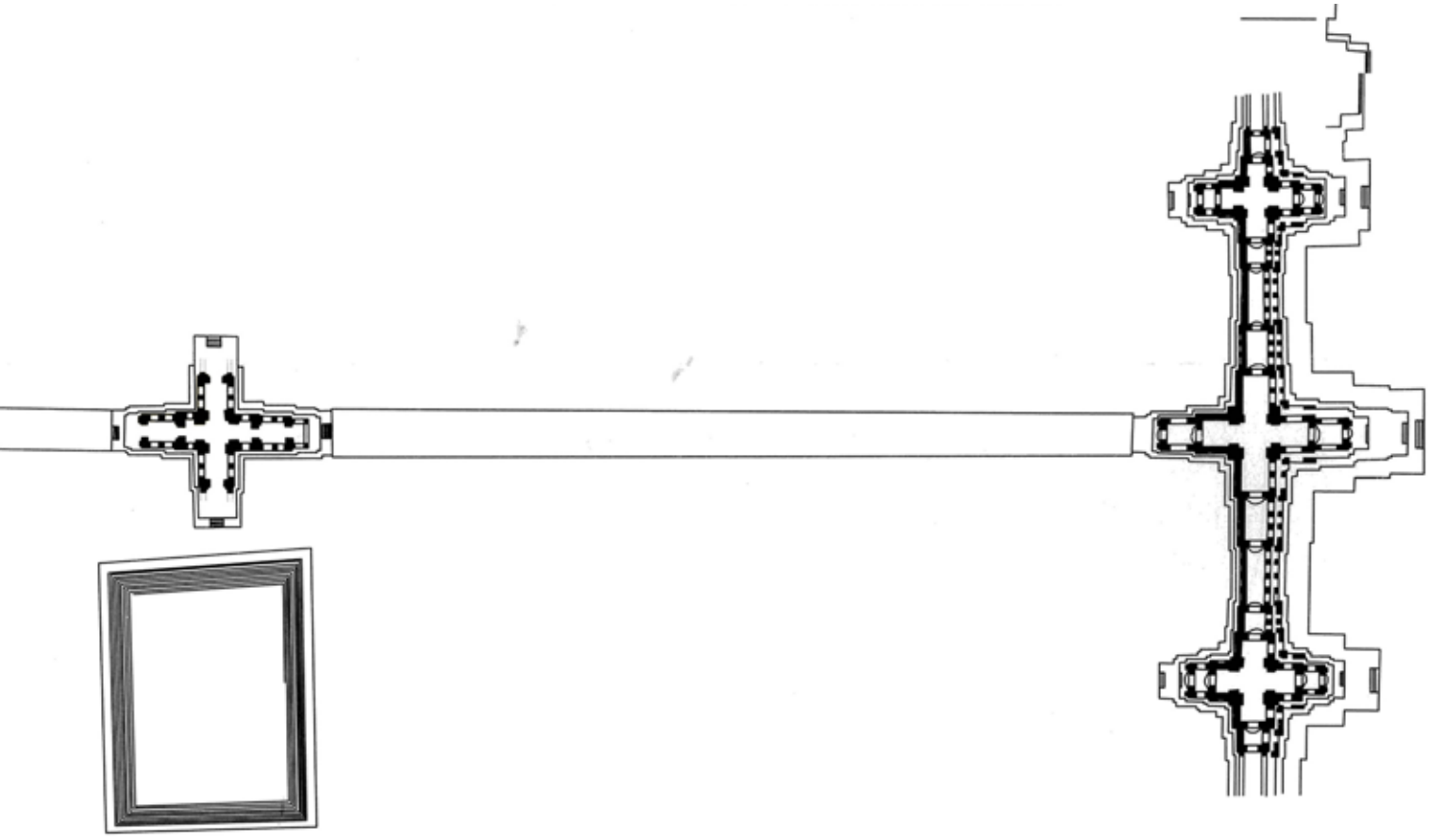

Restitution hypothétique de l'état du Baphuon en 1972. Le chantier est interrompu par la guerre (voir page suivante) alors que la repose en est au 2e étage, d'après les photos de la Conservation et les descriptions des journaux de fouilles. Fonds de plan : Pl. IV et Pl. VIII, coupe ouest-est : Pl. XVIII, de l'ouvrage de Pascal Royère, L*e Baphuon, de la restauration à l'histoire architecturale*.

La protection du site devant la menace de la guerre

Khmers rouges devant Angkor Vat, cliché extrait de “L’aventure du Baphuon”, film de Didier Fassio, 2010

Après le coup d’Etat de Lon Nol le 17 mars 1970, la guérilla khmère rouge prend peu à peu le pouvoir. La région d’Angkor est envahie. L’idéologie développée par le Kampuchea démocratique repose sur une division manichéenne entre espace rural en tant qu’utopie, lieu constitutif de l’identité khmère, et espace urbain, lieu de tous les vices, repère de bureaucrates improductifs, paradis de la corruption, peuplé d’étrangers. Les prémisses de ce rejet de la ville s’appuient entre autres, sur l’architecture et l’urbanisation coloniales, qui d’après une logique de contrôle des populations sectorisent les villes, rendant inévitable la ségrégation ethnique. Sur fond de tensions sociales qui perdurent même après la proclamation de l’indépendance du Cambodge, cette planification séparatiste de la ville influe sur la perception de la ville, « accentue le sentiment de dépossession des khmers vis-à-vis de leur territoire et deviendra déterminant dans l’ascension des khmers rouges»[217].

217 Inès Prévot, *Les Khmers rouges et Phnom Penh,* mémoire soutenu à l’ENSAPB dans le cadre du séminaire de Frédéric Bertrand et Philippe Simay

Ainsi le Cambodge est plongé dans la guerre. La zone nord d'Angkor passe sous contrôle des khmers rouges, ce qui induit l'interruption des travaux. Les autorités cambodgiennes font appel dès juin 1970 au concours technique de l'UNESCO : « Les signes distinctifs de la Convention de la Haye[218] furent apposés de façon visible sur plusieurs monuments d'Angkor […]. »[219]. Mais la demande des Autorités cambodgiennes, en mars 1972, d'inscription au « Registre international des biens culturels sous protection spéciale » adressée à l'UNESCO et portant sur les groupes d'Angkor, Roluos, et sur les bureaux de la Conservation d'Angkor, se heurte à des réticences diplomatiques : « En raison des objections émises par plusieurs Etats parties à la Convention, sur la légitimité du gouvernement cambodgien de cette époque, ces démarches ne purent aboutir. Le contexte politique international était, alors, il faut le souligner, bien différent de celui d'aujourd'hui. »[220]

Bernard Philippe Groslier obtient un laissez-passer pour terminer les travaux en cours et entreprendre des mesures de protection d'urgence, en prévision des combats qui vont rythmer la décennie[221]. Le chantier du Baphuon en est alors à la phase de repose du 2e étage. Afin de protéger le temple à demi-nu, Groslier fait en une année bloquer les parties instables et camoufle le temple derrière un sarcophage de latérite. 300 000 blocs sont laissés dans les zones d'épandage et seront bientôt recouverts par la forêt. Groslier fait également protéger les bas-reliefs d'Angkor Vat dont la galerie du barattage a été démontée, en vue d'une anastylose préventive qui malheureusement n'aura pas lieu sous ssa conduite. Il fait protéger les dépôts de la Conservation en cachant les pièces archéologiques derrière des sacs de sable ou des dalles de béton[222]. Il charge Dumarçay et François Bizot de ramener à Phnom Penh les plans et pièces les plus précieuses des dépôts[223]. Même lorsque la ligne d'accès à Angkor devient infranchissable, Groslier restaure les Vat[224] de Siem Reap jusqu'au départ du chef de chantier Marcel Lucien en mars 1975.[225]

218 Ndlr : 1954

219 UNESCO, *Sauvegarde et développement d'Angkor, Conférence Intergouvernementale de Tokyo,* Tokyo, 1993, p. 12

220 UNESCO, Ibid., p. 12

221 UNESCO, Ibid., 1993

222 Bernard-Philippe Groslier, *Rapport de la Conservation d'Angkor,* juin-août 1970

223 « Nos secrétaires ont reproduit tous les rapports de la Conservation depuis 1918. L'ensemble considérable de cette documentation a été mis à l'abri à Phnom Penh pour tirage et duplication. Les plans qu'on ne pouvait y reproduire, ont été envoyés à Paris dans ce but. Il a été ainsi possible de reconstituer des séries intégrales de tous les rapports de travaux depuis l'origine avec leurs illustrations. Déposées en plusieurs endroits, ces documents assureront la continuité quoiqu'il arrive. Le même travail pour les photographies, entrepris dès 1970, s'est poursuivi et s'achevait avec la fin de l'année 1971. », Bernard-Philippe Groslier, *Rapport de la Conservation d'Angkor*, 1971

224 Pagodes

225 Olivier De BERNON, *Un siècle d'histoire, l'Ecole Française d'Extrême-Orient et le Cambodge,* éd. MAGELLAN & Cie, EFEO, 2003

Sarcophage de latérite autour de la pyramide du Baphuon en 1972, cliché extrait de “L’aventure du Baphuon”, film de Didier Fassio, 2010

En avril 1975, les Khmers rouges entrent dans Phnom Penh et évacuent l’intégralité de la population des villes vers les campagnes. S’en suivront les circonstances terribles que l’on connait. Les frontières du pays sont fermées, les derniers ressortissants étrangers sont rapatriés ou s’installent dans les pays voisins (en particulier la Thaïlande). Les recherches archéologiques ne cessent pas mais se poursuivent alors « en chambre », donnant notamment lieu à des débats sur la fonction du réseau hydraulique, entre fonctionnalisme (irrigation)[226] et « ritualistes » (symbolisme)[227]. « Ce débat célèbre aussi une certaine ouverture d’Angkor à la communauté scientifique internationale, alors que le site était précédemment caractérisé par un quasi-monopole de la recherche française. »[228]

226 Bernard Philippe Groslier, « La cité hydraulique angkorienne, exploitation ou surexploitation du sol ? », *BEFEO T66, N°1*, 1979

227 Olivier de Bernon, « Note sur l’hydraulique théocratique angkorienne », *BEFEO T84*, 1997

228 Christophe Pottier, « Nouvelles recherches archéologiques à Angkor », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 29

Réfugiés à Angkor Vat, EFEO_BOUJ00001

« L'entretien est également assuré, dans toute la mesure du possible, sur le Grand et le Petit Circuit, à Angkor Vat, à Banteay Srei et Banteay Samrè et à Bakong - Preah Kô. Toutefois, là, les difficultés sont plus grandes étant donné l'ampleur de la tâche, les effectifs réduits, les obstacles à la circulation. Et surtout par le fait que de nombreux habitants, chassés de leurs villages par les combats, se sont réfugiés dans les temples, notamment au Bayon, à Ta Prohm, à Banteay Kdei et surtout dans Angkor Vat, où ils sont plusieurs milliers. Nous avons fait ce que nous avons pu pour limiter les dangers de cette occupation. A Angkor Vat nous avons organisé, un service de nettoyage et d'entretien, afin d'enfouir les ordures dans des fosses. Nous avons pu également éviter que des cabanes soient construites aux alentours du temple. Mais les risques subsistent néanmoins. Sur le plan sanitaire, vu l'entassement de ces réfugiés et les conditions d'hygiène déplorables, les risques d'épidémie sont considérables. Nous avons fait ce qui était en notre pouvoir pour y palier, distribuant notamment des médicaments de la Croix-Rouge cambodgienne. Mais ce n'est qu'une goutte d'eau... De même, nous sommes très inquiets de l'habitat dans les galeries d'Angkor Vat. Le transport des meubles, l'installation de cloisons et d'abris, la cuisine, enfin la circulation menacent les reliefs. Il est impossible de chasser ces pauvres réfugiés, et ce serait une mesure inhumaine tant que la sécurité ne leur sera pas rendue. Mais nous devons là affronter un problème particulièrement grave. »[229]

229 Bernard-Philippe Groslier, *Rapport de la Conservation d'Angkor,* juin-août 1970

TROISIEME PARTIE : 1990-nos jours

Gestion internationalisée du site d'Angkor et culture de masse

3.1. Réouverture des frontières et intervention de l'UNESCO

3.1.1. Situation critique et appel à l'aide internationale

En 1979, les troupes d'occupation vietnamiennes chassent les Khmers rouges et prennent le contrôle de Siem Reap. Elles occupent également la Conservation d'Angkor, dont « de nombreux objets d'art avaient été enlevés et éparpillés à cet effet dans la cour. Ces conditions de conservation ont fatalement favorisé le pillage »[230]. Après trois années de présence, les troupes vietnamiennes sont évacuées définitivement en février 1982, mais la décennie à suivre sera celle des pilleurs de trésors, le trafic d'art devenant une industrie organisée au sein du pays : « Encouragé par un marché insatiable pour les objets anciens, le nombre de fouilleurs clandestins s'accroît, causant des dommages encore plus graves aux sites archéologiques. Les vandales déterrent les fondations des temples et des stupa, espérant y trouver des dépôts d'or ou autres objets précieux, provoquant ainsi l'effondrement des structures »[231]. Les statues sont revendues à la frontière thaïlandaise en premier lieu, ainsi que les linteaux, frontons, qui sont détachés à la tronçonneuse.

En 1980, une délégation indienne se rend à Angkor pour entreprendre une inspection archéologique et la Conservation d'Angkor reprend ses fonctions avec des moyens misérables et une petite équipe khmère, sous contrainte militaire et sans pouvoir se déplacer dans une grande partie du Parc archéologique, celui-ci ayant été largement miné. De plus, le pays reste soumis à une politique isolationniste qui bloque toute tentative d'action de la part de l'UNESCO. L'aide internationale, autant financière que politique, se fait attendre malgré les tentatives du Prince Norodom Sihanouk d'attirer l'attention sur la situation dans laquelle se trouvent le pays et son patrimoine :

> « Le 1er septembre 1989, lors d'une rencontre au Siège de l'UNESCO à Paris, avec Federico Mayor, Directeur général de l'Organisation, S. A. R. le Prince Norodom Sihanouk a adressé une requête officielle du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique demandant à l'UNESCO d'assurer la coordination des efforts internationaux en faveur de la sauvegarde des monuments d'Angkor. »[232].

230 APSARA, *Angkor : Passé, Présent et Avenir,* Gouvernement royal du Cambodge, 1997, p. 112

231 APSARA, Ibid., p. 113

232 UNESCO, *Sauvegarde et développement d'Angkor, Conférence Intergouvernementale de Tokyo,* Tokyo, 1993, p. 18

Cet appel reste sans réponse, et le 11 septembre 1991 Norodom Sihanouk réitère sa demande à la Communauté internationale lors d'une cérémonie solennelle qui se déroule sur la chaussée d'Angkor Vat. Un mois plus tard, la signature des Accords de Paris[233] au cours de la Conférence de Paris sur le Cambodge, permet la réouverture des frontières du pays. Les portes s'ouvrent à l'aide internationale, chapeautée par l'UNESCO : le Cambodge est en effet placé sous l'administration provisoire des Nations-unies et leur agence culturelle, l'UNESCO, tire profit du potentiel d'Angkor pour lancer une campagne internationale.

> « Avec l'appui déterminant de la Thaïlande suivi des autres pays de l'ASEAN, pour dépolitiser le dossier Angkor, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté à sa 25e session en octobre/novembre 1991, une résolution orale présentée par l'Australie et appuyée notamment par la France et le Japon, invitant l'UNESCO à entreprendre des actions préparatoires en faveur d'Angkor. »[234]

L'UNESCO[235] organise une mobilisation internationale pour la sauvegarde des monuments d'Angkor lors de tables rondes à Bangkok en juin 1990 et à Paris en septembre 1991. Le 30 novembre 1991, la visite officielle de Federico Mayer, alors Directeur général de l'UNESCO, inaugure un ralliement international : celui-ci appelle à « SAUVER ANGKOR ! ». Dès lors, tous les feux sont braqués sur Angkor, et « […] après la guerre, le site est plus ou moins pris en otage par la politique avant de devenir […] l'objet de tous les soins d'une communauté internationale dont chaque membre espère se frayer par ce biais une place dans la reconstruction fructueuse du nouveau Cambodge. »[236].

L'intervention de la France, bien loin du monopole qu'elle a pu exercer avant la guerre, « se fait alors sous l'égide de l'UNESCO et dans un cadre international. Il n'est plus question d'un domaine réservé, la France a d'ailleurs ouvert ses archives scientifiques […]. »[237]. C'est effectivement grâce au fonds d'archives unique et précieux de la Conservation d'Angkor (nous reviendrons plus loin sur le travail préalable de classement et d'indexation des archives dispersées par les événements), support indispensable à tout travail d'analyse, que l'aide internationale peut constituer une base à l'élaboration d'un plan de sauvegarde. Sollicitée par Van Molyvann, président du Conseil Supérieur de La Culture Nationale[238], l'EFEO est ainsi chargée par l'UNESCO d'apporter son appui au Cambodge afin de constituer un dossier d'inscription au patrimoine de l'humanité[239].

233 Voir « Annexes, Législation », p. 260

234 UNESCO, *Sauvegarde et développement d'Angkor, Conférence Intergouvernementale de Tokyo,* Tokyo, 1993, p. 19

235 « L'UNESCO, en coopération avec l'ICOMOS et le Comité du Patrimoine Mondial, doit aider les Autorités cambodgiennes à remplir les formalités nécessaires pour ratifier la Convention du patrimoine mondial et présenter une demande d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. », UNESCO, *Sauvegarde et développement d'Angkor, Conférence Intergouvernementale de Tokyo,* Tokyo, 1993, p. 19

236 Bruno Dagens, « Angkor, instrument politique : avant, avec et après le protectorat », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 94

237 Bruno Dagens, Ibid., p. 107

238 Olivier De Bernon, *Un siècle d'histoire, l'Ecole Française d'Extrême-Orient et le Cambodge,* MAGELLAN & Cie, EFEO, 2003, p. 35

239 Léon Vandermeesch, « Rapport d'activité de l'EFEO, 1990-1991 », *BEFEO T79, N°1,* p. 214

Ambiance aux alentours de Banteay Kdei en 1992, cliché pris par Christophe Pottier

> « A la demande des autorités cambodgiennes et avec le support financier de l'UNESCO, l'École a rédigé le dossier préparatoire à l'inscription du site d' Angkor et des sites associés de Roluos et Banteay Srei sur la Liste des monuments inscrits au patrimoine mondial. Ce dossier d'une centaine de pages donne une brève description de plus de 80 monuments. Tous les sites répertoriés ont été visités et photographiés (150 photos), mais, dans la plupart des cas, l'envahissement par les broussailles n'a pas permis de procéder à une réelle pré-expertise des monuments. Dans l'attente de l'établissement d'un nouveau plan d'occupation des sols, il a été décidé de proposer comme « zone protégée » les limites du parc archéologique telles qu'elles ont été définies en 1930. Par ailleurs, afin d'éviter un développement des aménagements touristiques aux abords immédiats des monuments, il est prévu d'envelopper ce périmètre d'une zone tampon de largeur variable. Il faut souligner que la réalisation de ce dossier comportant 13 reproductions de cartes et près de 150 planches souvent inédites a été possible grâce au travail d'inventaire, de classement et de microfilmage déjà effectué sur la documentation graphique. »[240].

Les moyens d'action et les mesures de protections se déploient : en novembre 1991, Norodom Sihanouk ratifie la Convention de 1972 sur la protection du patrimoine mondial culturel, et place ainsi le pays sous la triple juridiction des conventions internationales de 1954[241], 1970[242]

240 Bruno Bruguier, « Angkor. Documentation et programmes associés », *BEFEO T80,* 1993, p. 297

241 Convention de la Haye, 1954, première convention internationale qui vise spécifiquement la protection des biens culturels en cas de conflit armé

242 Convention interdisant l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels : « les Etats signataires s'engagent à adopter des mesures législatives et pratiques appropriées, telles que le renforcement des dispositifs de sécurité dans les musées et sur les sites archéologiques, la publication des biens culturels interdits d'exportation, l'enregistrement de la provenance des objets mis en vente, ou le contrôle du commerce des biens culturels. », APSARA*, Angkor : Passé, Présent et Avenir,* Gouvernement royal du Cambodge, 1997, p. 207

et 1972, pour le respect desquelles le pays se doit d'adopter de nombreuses lois de protection, d'honorer son engagement à protéger et à définir un plan de gestion sur le site d'Angkor. Cette lourde protection juridique est en effet indispensable au classement au patrimoine mondial, le site d'Angkor ne pouvant y prétendre sans respecter ces conditions.

En effet, le 14 décembre 1992 lors de la 16e session du Comité du Patrimoine Mondial à Santa Fé, le site d'Angkor est inscrit sur la Liste du Patrimoine Mondial en Péril[243], sous conditions d'« élaborer et [de] mettre en œuvre un dispositif législatif adéquat ainsi qu'un plan d'aménagement et [d']établir une autorité disposant des moyens lui permettant de gérer effectivement le site d'Angkor »[244].

Etant donnée cette situation particulière d'urgence – plutôt due à l'appât du gain qu'a une hypothétique détérioration abusive des temples - et au contexte d'instabilité politique, le site d'Angkor est en effet inscrit sur la Liste sous conditions. Afin de bénéficier d'un classement définitif et « officiel » au Patrimoine Mondial, il est demandé au Cambodge de se doter d'un éventail législatif conséquent – que Norodom Sihanouk commence à mettre en place en 1991 comme vu précédemment, mais également de structures de gestion et d'encadrement de la préservation du patrimoine angkorien. En 1993, la première Conférence intergouvernementale de Tokyo[245], co-présidée par la France et le Japon, donne lieu à la Déclaration de Tokyo[246] qui définit le cadre et les modalités de l'aide internationale et des mesures devant être adoptées par le Cambodge.

> « La demande d'inscription a été acceptée par le Comité du Patrimoine Mondial, qui fit une exception pour lever temporairement les conditions normales requises, au vu des critères suivants :
>
> i) Angkor représente une réalisation artistique unique, un chef-d'œuvre du génie humain ;
>
> ii) Angkor a exercé une profonde influence sur le développement de l'architecture, de l'art de la construction des monuments et de l'organisation de l'espace pendant une période donnée, dans une aire culturelle spécifique ;
>
> iii) Angkor constitue un témoignage exceptionnel d'une civilisation du passé ;
>
> iv) Angkor offre un exemple remarquable d'un type de construction ou d'un groupe architectural illustrant une période importante de l'histoire. »[247]

243 Olivier De Bernon, *Un siècle d'histoire, l'Ecole Française d'Extrême-Orient et le Cambodge,* MAGELLAN & Cie, EFEO, 2003, p. 35

244 UNESCO, *Sauvegarde et développement d'Angkor, Conférence Intergouvernementale de Tokyo, T*okyo, 1993, p. 23

245 UNESCO, Ibid.

246 Voir « Annexes, Législation », p. 260

247 APSARA, *Angkor : Passé, Présent et Avenir,* Gouvernement royal du Cambodge, 1997, avant-propos, p. XVII

3.1.2. Mise en place de nouvelles structures de gestion

Sous l'impulsion de l'UNESCO, quatre nouvelles structures vont être créées pour assurer la gestion, la restauration et la promotion du site : le Conseil Supérieur de la Culture Nationale (CSCN), le Comité International de Coordination (CIC), le Zoning and Environmental Management Plan for the Angkor Area (ZEMP), et l'Autorité pour la Protection du Site et l'Aménagement de la Région d'Angkor (APSARA). Cette nouvelle gouvernance est une condition sine qua non à l'inscription du site au Patrimoine Mondial.

Afin d'assurer la gestion la plus adéquate – ou du moins la plus hiérarchisée - du patrimoine khmer, la Conférence intergouvernementale de Tokyo propose la création du Conseil Supérieur de la Culture Nationale (CSCN), qui prend en charge la protection du patrimoine culturel dans tout le pays. Le CSCN est « chargé de coordonner et de gérer toute opération relative au patrimoine culturel dans son sens le plus large » [248], faisant le lien entre le service du cadastre, les Ministères de l'Intérieur, de l'Environnement, du Tourisme, des Affaires étrangères, et de la Culture.

A la création du CSCN s'ajoute celle du Comité International de Coordination (CIC), co-présidé par la France et le Japon, dont l'UNESCO assure le secrétariat ; la première conférence se tient en décembre 1993, « qui a rassemblé les représentants de plus de vingt pays et organisations, a donné lieu aux discussions internationales de haut niveau sur Angkor jamais tenues jusque-là au Cambodge même. »[249]. Le rôle du CIC est de veiller à la cohérence des projets, et d'encadrer le suivi technique et scientifique des interventions de tous ordres sur le site d'Angkor[250], mais surtout de « coordonner les activités de la trentaine d'opérateurs internationaux, dont certains masquaient difficilement leur inexpérience ou leur attrait du spectaculaire. »[251]. Deux sessions annuelles sont organisées : l'une plénière, et l'autre technique, qui forment un cadre de gestion et de planification international [252].

248 APSARA, *Angkor : Passé, Présent et Avenir,* Gouvernement royal du Cambodge, 1997, p. 213

249 APSARA, Ibid., p. 165

250 Olivier De Bernon, *Un siècle d'histoire, l'Ecole Française d'Extrême-Orient et le Cambodge,* MAGELLAN & Cie, EFEO, 2003, p. 35

251 Christophe Pottier, « Nouvelles recherches archéologiques à Angkor », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 30

252 APSARA,Ibid., p. 216

« Le CIC est techniquement appuyé par deux groupes d'experts ad hoc. Le premier groupe est appelé Groupe d'experts ad hoc pour la conservation. Ce groupe est composé de quatre experts […]. Les deux co-présidents proposent chacun un expert et les deux autres viennent de l'ICOMOS et de l'ICCROM. Le deuxième groupe est appelé Groupe d'experts ad hoc pour le développement durable […] établi depuis 2006. »[253]

Néanmoins, au vu du déroulement des chantiers qui découlent de l'aide internationale à Angkor (voir 3.2.), l'autorité du CIC apparait bien relative. Le Gouvernement cambodgien, en situation de faiblesse et de dépendance vis-à-vis des financements étrangers, accepte tout projet proposé, et « les différents membres partie prenante du CIC orientent leur gestion suivant leurs divers intérêts »[254]. Le CIC fait plutôt office de point de rencontre diplomatique, permettant d'encourager la coopération culturelle internationale, mais restant relativement informel, du fait de l'absence totale de législation lui donnant une quelconque autorité sur les décisions prises en faveur de la conservation du site.

Une autre des conditions nécessaires au classement d'Angkor au Patrimoine Mondial relève de l'établissement d'un plan de gestion et d'aménagement du territoire. Ce plan a été défini par un décret royal approuvé par le Roi Norodom Sihanouk en mai 1994, définissant le périmètre de développement socio-économique et culturel de la région Siem Reap / Angkor. La région entière est en effet touchée par le boom touristique, exponentiel depuis la réouverture du pays : la ville de Siem Reap, dénuée d'outils pour s'adapter à une croissance tentaculaire et incontrôlée, subit une pression foncière sans précédent, et de sérieux problèmes de gestion des ressources. Ainsi le projet ZEMP propose un plan de zonage, qui détermine des zones de protection couplées à des espaces tampon autour des zones monumentales, ainsi qu'un plan quinquennal d'urgence.

« Après délimitation d'une zone d'étude de quelques 5.000 kilomètres carrés autour de la zone centrale des monuments d'Angkor, il a été procédé, en utilisant l'imagerie spatiale et des photographies aériennes, à la collecte et à l'analyse des données nouvelles et existantes, portant sur les sites archéologiques, l'hydrologie, la géomorphologie et la pédologie, l'utilisation des sols et le couvert végétal, l'infrastructure et les aménagements, les ressources forestières, l'habitat écologique et la population locale, afin de proposer un plan de gestion des ressources culturelles et naturelles écologiquement viables. »[255]

253 Bun Huk Lim, Administrateur National, UNESCO, *CIC pour Angkor, 15 ans de coopération internationale pour la conservation et le développement durable,* Phnom Penh, 2010, pp. 38-39

254 Voir interview de Christophe Pottier, p. 286

255 UNESCO, *Sauvegarde et développement d'Angkor, Conférence Intergouvernementale de Tokyo,* Tokyo, 1993, p. 23

Ci-contre, carte du ZEMP représentant le cadrage des zones protégées, extraite de APSARA, *Angkor : Passé, Présent et Avenir,* Gouvernement royal du Cambodge, 1997

PLAN DE ZONAGE ET DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA RÉGION D'ANGKOR

LISTE DES COORDONNEES GEOGRAPHIQUES DES ZONES DE PROTECTION (BIENS INSCRITS) DU PARC ARCHÉOLOGIQUE D'ANGKOR, SIEM REAP, CAMBODGE

No	Borne_ID	UTM_X	UTM_Y	Longitude	Latitude	Zone	Remarque
1	1	386 180	1 500 055	103 947	13 571	1	Bornage limi
2	2	386 189	1 504 473	103 947	13 609	1	Bornage limi
3	3	381 181	1 504 473	103 894	13 608	1	Bornage limi
4	4	381 181	1 500 073	103 894	13 573	1	Bornage limi
5	5	386 364	1 500 061	103 946	13 574	1	Bornage limi
6	6	386 364	1 504 465	103 946	13 608	1	Bornage limi
7	7	381 084	1 504 465	103 893	13 608	1	Bornage limi
8	8	381 084	1 500 061	103 893	13 573	1	Bornage limi
9	1	382 437	1 486 305	103 757	13 454	1	Angkor
10	2	386 437	1 486 881	103 756	13 447	1	Angkor
11	3	386 186	1 486 881	103 703	13 447	1	Angkor
12	4	386 268	1 488 917	103 703	13 467	1	Angkor
13	5	383 511	1 488 917	103 791	13 467	1	Angkor
14	6	383 511	1 488 881	103 791	13 467	1	Angkor
15	7	372 881	1 488 881	103 815	13 467	1	Angkor
16	8	372 881	1 490 026	103 815	13 477	1	Angkor
17	9	383 112	1 490 026	103 566	13 478	1	Angkor
18	10	386 026	1 482 292	103 566	13 411	1	Angkor
19	11	379 419	1 482 292	103 506	13 411	1	Angkor
20	12	379 419	1 481 124	103 506	13 399	1	Angkor
21	13	370 746	1 481 124	103 406	13 399	1	Angkor
22	14	370 746	1 483 305	103 406	13 419	1	Angkor
23	1	364 575	1 492 273	103 749	13 499	1	Angkor
24	1	371 261	1 492 273	103 806	13 500	2	Angkor
25	3	371 261	1 479 973	103 806	13 390	2	Angkor
26	4	364 575	1 479 973	103 749	13 281	2	Angkor
27	1	366 580	1 471 113	103 951	13 305	2	Roluos
28	2	366 580	1 477 715	103 951	13 359	2	Roluos
29	3	371 581	1 477 713	103 998	13 359	2	Roluos
30	4	371 581	1 471 113	103 999	13 305	2	Roluos
31	5	366 858	1 471 113	103 951	13 305	1	Roluos
32	6	366 858	1 477 709	103 951	13 359	1	Roluos
33	7	371 511	1 477 705	103 998	13 358	1	Roluos
34	8	371 511	1 471 123	103 998	13 306	1	Roluos

Siem Reap, le 15 septembre 2011
Préparé par
KIM Sereyvuth, Ingénieur SIG

SUPERFICIE DES ZONES DE PROTECTION (BIENS INSCRITS) DU PARC D'ANGKOR

No.Ident.	Nom de la composante	Région	Superficie Zone 1 (KM^2 et HA)	Superficie Zone 2 (KM^2 et HA)	Coordonnées du point-centre Longitude/Latitude	
(668-001)	Angkor	Siem Reap	162 (16 200 Ha)	189 (18 900 Ha)	103,868	13,439
(668-002)	Roluos	Siem Reap	28 (2 800 Ha)	2 (200 Ha)	103,971	13,391
(668-003)	Banteay Srei	Siem Reap	10 (1 000 Ha)	2 (200 Ha)	103,976	13,592
Total (401 KM^2 = 41 000 HA)			208 (20 800 HA)	193 (19 300 HA)		

ANGKOR

BANTEAY SREI

ROLUOS

Siem Reap

LÉGENDE

- Monuments (Pr. : Prasat)
- Vestiges archéologiques
- Point de fronts de scène
- Zone 1
- Zone 2
- Bien du patrimoine mondial Site monumental et Réserve archéologique protégée
- Réseau routier
- Réseaux hydrologiques
- Lacs/Etangs/Principaux ruisseaux /Rivières/Douves
- Village
- Commune
- District
- Province

1:70,000
0 1.25 2.5 5 7.5 10 Kilomètres

AUTORITÉ APSARA	
Dpt. du Soutien Technique et des Projets Internationaux	
Préparé par:	KIM Sereyvuth
Date:	21 Septembre 2011
GIS Sources	Royal Angkor Foundation 1995 ETEO and Sydney University 2007 JICA and MPWT 2005

(Autorité pour la Protection du Site et l'Aménagement de la Région d'Angkor)
Copyright©AUTORITÉ APSARA 2011

Ce schéma général de développement de la région d'Angkor délimite cinq zones pour cinq degrés de protection - « Les zones 1 et 2 supposent des contraintes fortes : elles sont non-aedificandi[256] et propriété de l'Etat »[257] :

- zone 1 : sites monumentaux – « Parc d'Angkor » tel qu'il a été défini en 1925, Roluos et Banteay Srei. Chacun est situé à l'intérieur d'une Réserve archéologique protégée ;

- zone 2 : réserve archéologique protégée (zone tampon autour du site monumental) ;

- zone 3 : paysages culturels protégés (environnement portant la marque de l'intervention humaine à travers le temps) ;

- zone 4 : points d'intérêt archéologique, anthropologique, ou historique (sites repérés ou à repérer et dont l'importance ne peut être reconnue que par des recherches sur le terrain) ;

- zone 5 : périmètre de développement socio-économique et culturel de la région Siem Reap-Angkor.

De plus, « il est proposé de créer un Périmètre d'intérêt culturel (RCA) recouvrant l'ensemble de la région étudiée par le projet ZEMP dont la gestion aurait pour objectif de promouvoir des activités de développement autour des différents parcs[258] créés à l'intérieur du Périmètre »[259].

Egalement sur demande de l'UNESCO, une Autorité Nationale pour la sauvegarde d'Angkor est mise en place par le Gouvernement en 1995 : il s'agit de l'APSARA[260], dont la zone d'action comprend toute la province de Siem Reap afin de répondre aux défis que présente la région, tant aux niveaux local, national qu'international. Orientée par la loi sur la protection du patrimoine culturel national promulguée le 25 janvier 1996 (dernière condition à l'inscription au patrimoine mondial remplie), son objectif est :

> « d'assurer la recherche, la conservation, et la protection du patrimoine culturel, le développement urbain et rural, ainsi que la gestion touristique dans toute la province de Siem Reap. Traditionnellement, ces domaines étaient segmentés au sein de plusieurs ministères et autorités territoriales, provoquant quelquefois des chevauchements de responsabilités. La situation spécifique d'Angkor exige une approche intégrée de leur gestion, d'où la création d'APSARA. »[261].

Elle permet également de faire le lien entre les instances de gestion et la population vi-

256 Ndlr : à l'exception de constructions en matériaux légers, les villages pouvant être maintenus mais non agrandis

257 Inès Gaulis, « Aménagement du territoire : le « zonage », limite ou frontière ? », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 173

258 Parc archéologique d'Angkor, Parcs de Banteay Srei, Phnom Dei et Phnom Krom, Parc du Phnom Kulen, Forêts lacustres du Tonlé Sap, Zones spécifiques d'intérêt archéologique, Zones écologiquement sensibles

259 UNESCO, *Sauvegarde et développement d'Angkor, Conférence Intergouvernementale de Tokyo,* Tokyo, 1993, p. 24

260 Ros Borath, « Aujourd'hui l'APSARA : conservation du patrimoine », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008

261 APSARA, *Angkor : Passé, Présent et Avenir,* Gouvernement royal du Cambodge, 1997, p. 122

Visite des experts dans le temple de Ta Prohm, cliché extrait de UNESCO, *Sauvegarde et développement d'Angkor, Conférence Intergouvernementale de Tokyo,* Tokyo, 1993, p. 240

vant au sein du site d'Angkor, et plus largement dans la région de Siem Reap, les retombées économiques du tourisme devant profiter le plus largement possible aux populations environnantes tout en prenant garde à une « exploitation saine de ces ressources nationales en application des mesures de zonage nouvellement définies. »[262].

L'APSARA agit au niveau de la protection, de la conservation et de la mise en valeur des biens culturels nationaux ; de la conception et la conduite de l'aménagement et du développement touristique ; de la maitrise d'ouvrage d'aménagements dont elle fixe les cahiers des charges pour les intervenants sur le site.

En 2003, une deuxième conférence intergouvernementale dresse le bilan des dix années de coopération et recadre les orientations futures. A cette occasion est promulguée la Déclaration de Paris[263], qui insiste sur la nécessité de développer un tourisme éthique, et encourage l'établissement d'un schéma directeur de gestion de l'ensemble du site :

> « 7. Nous invitons les pays, les organisations internationales et les institutions scientifiques qui ont contribué à la sauvegarde des monuments à participer à l'élaboration d'un document méthodologique sur l'éthique et la pratique de la conservation à Angkor (conservation, mise en valeur et développement), dont les principes doivent s'inspirer des « Recommandations » présentées pendant la présente Conférence par le groupe de travail ad hoc, des orientations pour un tourisme solidaire et durable […]. »

Une fois les conditions de la Déclaration de Tokyo réunies, le site d'Angkor est légiti-

262 APSARA, *Angkor : Passé, Présent et Avenir,* Gouvernement royal du Cambodge, 1997, p. 172

263 Voir « Annexes, Législation », p. 260

mement inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2004 et retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril. Les travaux du Comité International de Coordination prennent davantage d'ampleur, d'année en année, « passant d'environ 50 participants en 1995 à plus de 250 participants en 2009. »[264], ce qui révèle sinon l'intérêt croissant de la Communauté internationale, du moins l'existence d'une structure qui se déploie de façon pérenne. Les nouvelles directives, une fois passée la période de rétablissement d'une gestion organisée du site, se portent sur la nécessité farouche de contrôler le tourisme de masse dont les dérives sont multiples, portant atteinte en particulier à l'équilibre de la biodiversité, des sols, des ressources hydrauliques :

> « A l'avenir, les enjeux pour le CIC consisteront à aider l'Autorité Nationale APSARA à concevoir la gestion du site d'Angkor dans une perspective à long terme soucieuse de donner autant d'importance à la préservation du site historique et naturel qu'à la nécessité du développement durable tout en préservant l'intégrité et le caractère sacré d'Angkor. »[265]

Mais le champ d'action d'APSARA est court-circuité par les intérêts et jeux de pouvoir politiques : depuis, APSARA a été placée sous le contrôle du Ministère de la Culture, lui-même, comme tous les autres ministères, sous la coupe de Conseil des Ministres et en particulier du premier ministre. Ainsi APSARA perd son autonomie financière, le contrôle qu'elle exerçait sur le foncier, et les recettes des entrées du Parc sont reversées directement au Ministère des Finances : « Cet établissement public, conçu à la base comme pluridisciplinaire, autonome, avec ses propres sources de financement, est devenu au fil des années un instrument de plus en plus politisé. C'est donc une suite tout à fait logique »[266].

Touristes à Angkor Vat, cliché extrait de UNESCO, *CIC pour Angkor, 15 ans de coopération internationale pour la conservation et le développement durable,* Phnom Penh, 2010, p. 88

L'ouverture internationale du pays augmente les possibilités de reconstruction nationale

264 Bun Huk Lim, Administrateur National, UNESCO, *CIC pour Angkor, 15 ans de coopération internationale pour la conservation et le développement durable,* Phnom Penh, 2010, p. 39

265 Bun Huk Lim, Ibid., p. 40

266 Voir interview de Christophe Pottier en annexe, p. 282

3.1.3. Le tourisme de masse : incidences sur le « Parc d'Angkor » et son environnement

et de renforcement des cadres nationaux de gestion, mais le rend plus vulnérable face aux diverses formes d'exploitation. D'une part, au sein du Parc archéologique, le nombre de touristes ne cesse d'augmenter même si les sources divergent sur le nombre de visiteurs annuels : 2.000 en 1988-89, il atteignait déjà 2.35 millions de visiteurs en 2014[267], alors que la capacité maximale d'accueil du Parc est évaluée à 500.000/700.000 touristes par an en 1993[268].

D'autre part, la surexploitation du territoire induite – multiplication des parcs hôteliers exerçant une pression foncière (même au sein de certains espaces protégés), bulle spéculative, appauvrissement des campagnes dû en partie à la déforestation qui contribue à rendre les terres infertiles, accroissement de la population attirée par l'activité touristique, construction de routes, d'infrastructures touristiques…. – met gravement en péril le développement futur de la région : « il est extrêmement urgent de réagir face à l'actuel manque de contrôle des aménagements et à la poursuite des constructions illicites, souvent liées à un manque de clarté dans l'application des décrets relatifs à certaines mesures de protection. »[269]. Le Roi Norodom Sihanouk tente une mise en garde, mais les acteurs impliqués sont nombreux, ce qui multiplie les conflits d'intérêts :

> « Le principal danger réside dans le potentiel même que représente Angkor sous le rapport de l'exploitation commerciale, le Cambodge s'ouvrant à une vorace économie de marché. Comme toutes les menaces à l'encontre de la civilisation, celle-ci n'est que la manifestation la plus moderne de l'avidité et de la courte vue des hommes. Mais si on n'y prend garde, les ravages pourraient être fatals, et après des siècles de résistance opiniâtre, un glorieux héritage finirait par disparaitre. »[270]

267 Voir Ministry of Tourism, *Statistics Tourism Report 2014*

268 UNESCO*, Sauvegarde et développement d'Angkor, Conférence Intergouvernementale de Tokyo,* Tokyo, 1993, p. 15

269 Ros Borath, « Aujourd'hui l'APSARA : conservation du patrimoine », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, pp. 162-163

270 APSARA, *Angkor : Passé, Présent et Avenir,* Gouvernement royal du Cambodge, 1997, préface, Message du Roi

Touristes au Phnom Bakheng, avant le célèbre coucher du soleil, cliché pris par l'auteur, 2011

L'APSARA tente de mettre en place des mesures permettant de conserver un équilibre entre «d'un côté l'appétit financier qui exige une exploitation touristique sans cesse en expansion, et de l'autre, un intérêt culturel qui se doit d'établir des limites fermes à l'expansion touristique. » [271]. En effet, si celle-ci continue sa course galopante, aux enjeux environnementaux et fonciers s'ajoute celui de la progressive perte d'identité du site d'Angkor : « un développement touristique maximal à long terme n'est pas pensable si le site est dépossédé de son âme – ce serait un leurre que d'imaginer qu'un vrai débat sur ces deux exigences puisse être évité dans le développement futur d'Angkor » [272].

Ainsi la planification touristique devient un mode de structuration de la région Siem Reap-Angkor, et l'on tente d'orienter les pratiques touristiques vers une forme de tourisme responsable, sensibilisée à l'environnement, au respect des pratiques locales, et soucieuse avant tout d'apprendre l'histoire d'Angkor[273] : « Le tourisme […] pourrait aussi signer l'arrêt de mort du site. Pour l'éviter, le tourisme devrait être planifié et contrôlé de manière à définir les capacités limites d'accueil, offrir des services de guides appropriés, présenter des expositions explicatives et fournir des installations adéquates pour les visiteurs »[274].

271 APSARA, *Angkor : Passé, Présent et Avenir,* Gouvernement royal du Cambodge, 1997, p. 160

272 APSARA, Ibid., p. 160

273 Voir « Etude de faisabilité PRCC – Appui à la structuration du secteur touristique au Cambodge, Rapport final d'étude », Agence Française de Développement, juillet 2013

274 UNESCO, *Sauvegarde et développement d'Angkor, Conférence Intergouvernementale de Tokyo,* Tokyo, 1993, p. 15

On encourage également les circulations douces – un réseau de vélos électriques a été mis en place au sein du Parc d'Angkor – ainsi que des stratégies de déconcentration afin de réguler l'afflux des visiteurs sur les temples principaux – en particulier Angkor Vat et le Bayon – en invitant les tour-operators à faire des incursions plus récurrentes sur les sites de Roluos, Banteay Srei, ou même d'attirer l'attention des visiteurs sur les temples « secondaires » du Parc d'Angkor, pour lesquels sont créés de nouveaux circuits : « Proposer au visiteur plus d'espace, plus de temps, en leur fournissant plus d'informations, permettra aux habitants du Parc de garder leur mode de vie tout en promouvant un échange culturel sain »[275].

> « Il est essentiel d'établir la capacité d'accueil du site afin de formuler une meilleure stratégie de développement du tourisme et de sa gestion. Tout calcul doit tenir compte de la capacité physique des monuments et de leur environnement, ainsi que de la capacité esthétique de la visite. Cette capacité impose une limite au nombre de visiteurs à un moment donné. L'excès provoquerait un dommage physique au site, mais nuirait aussi à la qualité de la visite. Pour de nombreux visiteurs, le « mystère », la quiétude et l'atmosphère spirituelle d'Angkor peuvent être ternis, voire détruits, par la présence massive des visiteurs. »[276]

Il ne faut en effet pas oublier qu'avant d'être une destination touristique en vogue, les temples d'Angkor sont des lieux saints, des destinations de pèlerinage de renommée nationale et internationale. Les statues des divinités sont toujours honorées dans les sanctuaires anciens, les ruines sont habitées par les génies tutélaires auxquels les habitants, bonzes et pèlerins font régulièrement des offrandes, et organisent des fêtes religieuses ou des cérémonies populaires[277]. Ces pratiques religieuses du territoire risquent – si ce n'est déjà le cas – d'être mises à mal par la fréquentation touristique incessante, et par les règlementations associées. C'est toutefois le signe de la résilience continue des habitants qui n'ont jamais cessé de se réapproprier le site en dépit des contraintes liées à son exploitation, et dont le souci d'entretien des temples anciens demeure :

> « Bien que par foi les habitants cherchent à entretenir certains temples dans la mesure de leurs moyens, leurs efforts se révèlent parfois dommageables pour le patrimoine ancien. On déplace ou resculpte des blocs de grès, on rebouche et recouvre de ciment les anciennes structures afin de les renforcer et de les « embellir »… Il faut dire que de telles tentatives font partie de traditions aussi vieilles que l'histoire des monuments khmers elle-même : à l'apogée de la période angkorienne, une des principales activités religieuses consistait déjà à rénover ou modifier les monuments existants. Dans son principe, ce souci des habitants de préserver leur héritage culturel va tout à fait dans le sens de la conservation archéologique. Qui plus est, cela est nécessaire pour préserver la richesse socio-culturelle des sites, bien que seuls des projets d'aménagement bien conçus puissent harmoniser ces exigences diverses. »[278]

275 APSARA, *Angkor : Passé, Présent et Avenir,* Gouvernement royal du Cambodge, 1997, p. 193

276 APSARA, Ibid., p. 163

277 APSARA, Ibid., p. 132

278 APSARA,Ibid., pp. 132-133

Il est pourtant bien difficile de contenir les pressions exercées par les magnats du tourisme, qui sont contraints, afin que ne baisse la fréquentation, de renouveler régulièrement leurs offres en multipliant les attractions : vol en ballon dirigeable au-dessus de la plaine d'Angkor, parcours d'accrobranche, location de quads pour parcourir les baray asséchés pourtant classés dans la zone 1 de protection du ZEMP. Ces questions de renouvellement de l'offre touristiques sont indispensables au maintien d'une rentrée d'argent conséquente et nécessaire pour le pays, mais font l'objet de débats éthiques qui, multipliant les conflits entre les valeurs défendues, débouchent difficilement sur des solutions consensuelles :

> « Les 16e et 18e[279] sessions techniques du CIC ont eu à [s'interroger] sur l'opportunité de transformer certains temples en espace de spectacle, ou plus simplement d'en illuminer d'autres, pour allonger la durée des visites et peut être aussi offrir d'autres sensations. Ces projets ont suscité un certain émoi, mais aussi bon nombre de questions :
>
> Doit-on vraiment chercher à animer un site du patrimoine mondial tel qu'Angkor pour y accueillir plus de visiteurs ou doit-on considérer que l'attractivité résulte simplement de la magie ou du caractère sacré des lieux ? Si l'on prend cette décision d'ouverture, comment développer ces activités pour éviter qu'elles ne détériorent le site ? Comment enfin empêcher que celui-ci ne soit plus qu'un lieu de spectacle ? »[280]

Galerie d'Angkor Vat faisant office de loge pour les Apsaras (danseuses), après la représentation quotidienne dans la cour du 1er étage, cliché pris par l'auteur, 2014

279 2 et 3 juin 2009

280 UNESCO, *CIC pour Angkor, 15 ans de coopération internationale pour la conservation et le développement durable,* Phnom Penh, 2010, p. 68

Activités touristiques se déroulant sur le site d'Angkor, google image

3.2. Des politiques de restauration du site désormais internationalisées

3.2.1. Reconstitution des données et missions d'expertise

Alors qu'en 1990 la situation commence à s'apaiser au Cambodge, la Conservation d'Angkor rouvre ses portes et tente avant tout de réunir les archives dispersées. Beaucoup avaient été envoyées à Phnom Penh par Bernard-Philippe Groslier, d'autres à Paris, certaines furent brulées et/ou perdues. Afin de reconstituer une documentation historique indispensable à la connaissance et à la poursuite des chantiers de restauration, un programme de conservation et de diffusion de la documentation archéologique sur Angkor est lancé par l'EFEO en collaboration avec l'UNESCO (chargée de la duplication des archives de l'Ecole pour reconstituer la documentation de la Conservation d'Angkor)[281].

> « La suspension des recherches archéologiques au Cambodge, pendant près de vingt ans, donne aux archives une valeur inestimable. Collectée de manière régulière pendant plus d›un demi-siècle, cette documentation […] devient une référence et permet de retrouver des sites oubliés ou d'identifier des objets portés disparus. »[282]

Il s'agit en effet, dans le cadre d'une coopération désormais internationale, de mettre les archives à disposition des organisations scientifiques des différents pays membres. Il faut donc méticuleusement trier, indexer, classer, restaurer et conserver les archives les plus fragiles (les plans sur calques notamment), retrouver les liens existants entre les photos, plans – on ne compte pas moins de 3.000 dessins originaux, relevés cartographiques et topographiques, illustrations, fiches, journaux de fouilles, archives administratives et personnelles… Le travail de récolement des pièces archéologiques enregistrées au dépôt de la Conservation d'Angkor et laissées in situ - travail amorcé par Bernard-Philippe Groslier dans les années 60 – sont référencées dans l'Inventaire malgré les nombreuses pièces disparues ou mutilées. Ce travail d'archivage permet, en outre, de reconstituer des équipes de recherche sur l'archéologie de l'Asie du Sud-Est très bien informées sur les travaux de leurs prédécesseurs[283] :

> « Le contexte est aujourd'hui totalement différent ; l'École n'est plus seule sur le terrain et la transmission des connaissances n'a pas pu suivre le cours normal du renouvellement des équipes. Aussi la relation aux travaux de plusieurs générations de chercheurs s'apparente-t-elle à une investigation archéologique, tant la coupure a été nette. »[284]

281 Bruno Bruguier, « Angkor : Conservation et diffusion du fonds documentaire de l'EFEO », *BEFEO T79, N°1*, 1992, pp. 256-265

282 Bruno Bruguier, « Des archives archéologiques à la protection du patrimoine : le cas du Cambodge ancien », *BEFEO T88,* 2001, p. 315

283 Bruno Bruguier, « Angkor : Conservation et diffusion du fonds documentaire de l'EFEO », *BEFEO T79, N°1*, 1992, pp. 256-265

284 Bruno Bruguier, « Des archives archéologiques à la protection du patrimoine : le cas du Cambodge ancien », *BEFEO T88,* 2001, p. 315

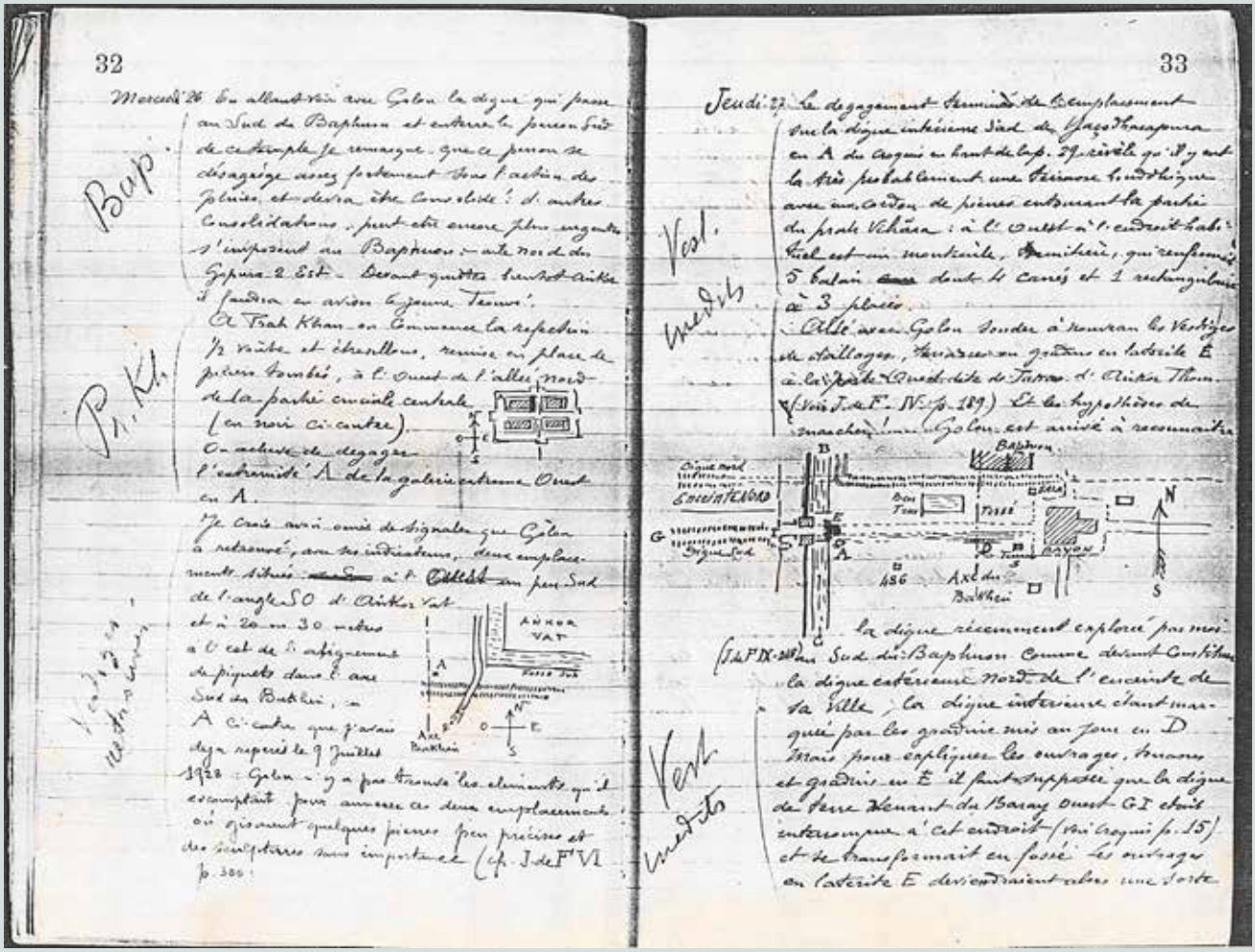

Extrait du journal de fouilles d'Henri Marchal, JF 10A, 26 octobre 1932

> « Les archives archéologiques ne sont-elles pas, en quelque sorte, le reflet d›une certaine idée que l›on s›est faite du Cambodge ancien ?
>
> À ce titre, l›interruption des recherches archéologiques nous offre un certain recul qui nous permet d›interpréter ce qui a été vu et fait sur le terrain, dans le cadre du quasi-monopole de notre institution sur l›ensemble des activités archéologiques se déroulant au Cambodge, de la prospection aux travaux de restauration. Les archives fournissent ainsi matière à réflexion sur la réorganisation des recherches, dans le cadre totalement nouveau du Cambodge actuel. […] L›usage des archives archéologiques (ndlr : surtout photos) nous semble donc être à double tranchant. Elles nous procurent à la fois les informations indispensables à l›élaboration d›un travail de terrain, mais elles tendent aussi à en fausser la problématique en privilégiant le point de vue de nos prédécesseurs. Les archives sont représentatives des orientations politiques et scientifiques qui ont prévalu lors de leur collecte et un programme qui se limiterait à leur exploitation n›aboutirait qu›à un plagiat des anciennes préoccupations. Elles doivent au contraire servir de substrat à la définition de nouvelles recherches et ne prennent en fait toute leur valeur que dans la confrontation au terrain qui contribue à son tour à les enrichir. »[285]

285 Bruno Bruguier, « Des archives archéologiques à la protection du patrimoine : le cas du Cambodge ancien », *BEFEO T88,* 2001, p. 315

L'Université Sophia de Tokyo est également chargée de réaliser un relevé préliminaire des principaux monuments angkoriens et de développer un modèle informatisé et normalisé d'inventaire monumental adapté au site d'Angkor.

En parallèle du récolement des archives qui permet d'aider à la rédaction du premier rapport préalable au classement, livré en 1991, des missions d'expertise de l'état des monuments sont lancées (décembre 1990-janvier 1991), sous la direction de Jacques Dumarçay, et font l'analyse de 35 monuments dans un rapport remis à l'Unesco en avril 1991[286]. Les mesures provisoires de protection et de drainage mises en place en prévision de la guerre ayant tenu plus de vingt ans, peu de dégâts sont constatés sur les monuments eux-mêmes. On note à Angkor Vat des obus de mortier sur la galerie sud et la cour du premier étage, aile ouest ; le Phnom Bakheng a été transformé en arsenal ; aux Portes d›Angkor Thom, les têtes des statues de géants soulevant le Naga ont été volées et remplacées par des copies en ciment ; le gopura Est du Bayon est effondré ; le Baphuon, protégé par la ceinture de latérite apposée par Bernard-Philippe Groslier juste avant l'interdiction officielle d'accéder aux temples, a subit peu de dommages.

> « Dans l›ensemble, les monuments ont peu souffert. En revanche, le parc a été dévasté. De plus, le déminage est loin d›être terminé (ce qui a interdit l›accès à une dizaine de monuments dont l›expertise, prévue, n›a pu être réalisée). »[287]

Les conclusions apportées par cette première mission officielle sont qu'il n'y a pas d'urgence particulière - outre les stucs du Preah Kô qui sont dans un état critique – sinon de terminer les chantiers interrompus par la guerre : les Terrasses royales, la galerie du Barattage de la mer de lait à Angkor Vat et le Baphuon[288].

Pierre-André Lablaude, expert *ad hoc* pour la Conservation et Inspecteur général des monuments historiques en France, effectue une mission de reconnaissance en 1992, initiée par le Ministère français des Affaires étrangères : il s'agissait d'« évaluer autant que faire alors se pouvait, à la demande des autorités cambodgiennes, l'état de conservation et les besoins du parc monumental à l'issue d'une période de plus de vingt ans d'interruption de tous travaux de conservation et de restauration, cette évaluation étant cependant limitée, de fait, à l'emprise, réduite, des seules zones à l'époque contrôlées par le gouvernement central et pour les seuls sites alors déjà déminés »[289].

286 Léon Vandermeesch, « Rapport d'activité de l'EFEO, 1990-1991 », *BEFEO T79, N°1,* p. 214

287 Léon Vandermeesch, Ibid., p. 214

288 Voir interview de Christophe Pottier en annexe, p. 282

289 UNESCO, *CIC pour Angkor, 15 ans de coopération internationale pour la conservation et le développement durable,* Phnom Penh, 2010, p. 99

Ci-contre, restauration des stucs de Prah Kô en 1993 par la Royal Angkor Foundation, cliché pris par Christophe Pottier

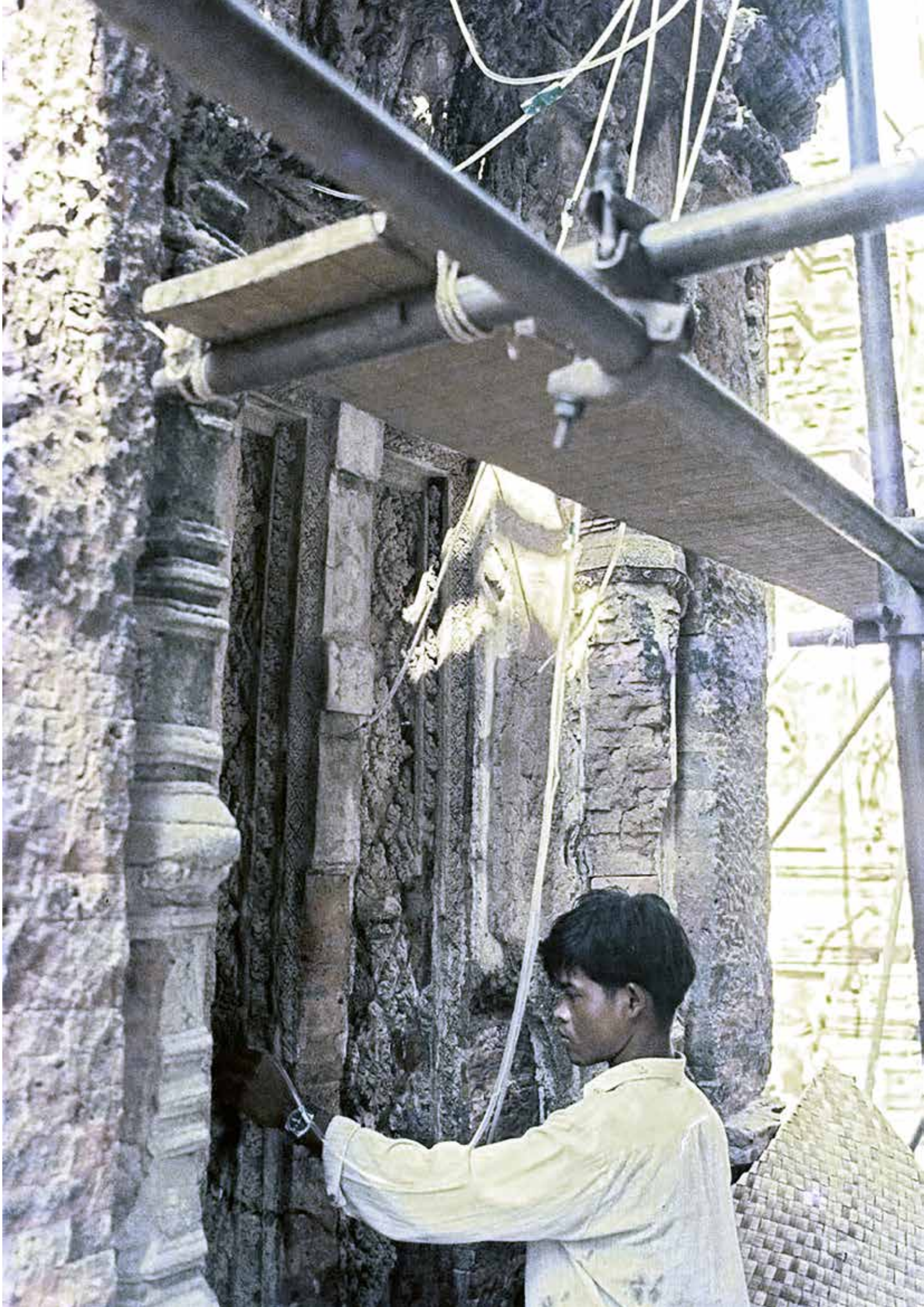

Dès lors, des tables rondes internationales d'experts sur Angkor sont organisées en 1990 et 1991, à Bangkok et à Paris, afin de déterminer les mesures d'urgence à prendre pour la préservation et la consolidation des monuments, le contrôle de la végétation qui a repris ses droits sur les monuments en vingt ans de liberté. C'est également l'occasion d'établir une estimation des coûts et de prendre des mesures de sécurité – en particulier d'entreprendre le déminage du site. Suivent en 1994 des « Journées de travail sur Angkor », réunissant sur le site :

> « une trentaine de chercheurs scientifiques spécialisés en archéologie, épigraphie, géologie, hydrographie, restauration architecturale, sciences de l'environnement et en botanique - cambodgiens, français, japonais et indonésiens […] pour confronter leurs projets de recherches et les résultats des travaux en cours, pour permettre une meilleure circulation des informations scientifiques et définir des objectifs communs dans l'élaboration de projets futurs. »[290]

Comme l'on peut s'en douter, ce nouveau droit de regard international sur la préservation du site s'accompagne d'une véritable compétition entre les pays apportant leur aide, et ce n'est pas par hasard si l'appel à la mobilisation internationale lancé par l'UNESCO déclenche une sorte de ruée vers l'or :

> « C'est à qui obtiendra un chantier dont le corollaire est un grand panneau affirmant la présence du pays donateur. Il est alors évident que participer à la sauvegarde d'Angkor est une excellente clef pour prendre place au Cambodge, pour une implantation dont les motivations sont souvent plus politico-économiques qu'archéologiques. […] Pour le reste, Angkor est désormais la seule source de devises du Cambodge, mis à part les aides étrangères, et son instrumentalisation est, une fois de plus, indispensable à la survie du pays. »[291]

Malgré la proposition de Jacques Dumarçay de rassembler toutes les équipes au sein d'Angkor Thom pour favoriser le partage des connaissances et un certain contrôle des façons de faire, la logique suivie par les différents pays membres fut plutôt de s'approprier un temple particulier et isolé, cherchant à afficher sa présence : « c'est un peu chaque Etat, chaque équipe, qui a choisi de voir une urgence là où ils plaçaient leurs intérêts, de manière individuelle »[292]. On note parmi les pays actifs dans la reprise des travaux de restauration à Angkor :

290 Christine Hawixbrock, « Cambodge. Compte rendu de la réunion scientifique internationale de Siem Reap. Journées de travail sur Angkor (21-23 mars 1994) », *BEFEO T81,* 1994, p. 360

291 Bruno Dagens, « Angkor, instrument politique : avant, avec et après le protectorat », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 107

292 Voir interview de Christophe Pottier en annexe, p. 282

- L'Inde, première à retourner sur le site en 1987, négocie un accord pour l'exclusivité des travaux de restauration à Angkor Vat, dont le chantier est terminé en 1993 : « Il a inclus le nettoyage de la pierre par traitement chimique, la dépose et la reconstitution de différentes parties des monuments, avec, pour certaines d'entre elles, une reconstruction par la méthode de l'anastylose »[293]. Cette mobilisation de l'Inde à Angkor Vat redonne un peu d'activité sur le site, mais sans aucune concertation scientifique préalable avec des institutions nationales ou internationales, ce qui aura pour résultat des « interventions contestables que leurs conditions d'exécution n'excusent pas »[294]. Par exemple, les poteaux d'origine de la galerie du Barattage de la mer de lait sont sciés parce que jugés « trop longs »[295]… L'équipe indienne restaure actuellement le temple de Ta Prohm, et le parti pris a été celui de poser des caillebotis de bois suivant un parcours dessiné dans le temple, duquel les touristes ne peuvent s'extraire. Des plateformes sont aménagées pour pourvoir se photographier devant les arbres conservés in situ, et connaissent un certain succès.

293 UNESCO, *Sauvegarde et développement d'Angkor, Conférence Intergouvernementale de Tokyo,* Tokyo, 1993, p. 32

294 Christophe Pottier, « Nouvelles recherches archéologiques à Angkor », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 29

295 Voir interview de Christophe Pottier en annexe, p. 282

Aménagement dans le temple de Ta Prohm, plateforme à selfies, cliché pris par l'auteur, 2016

- La France : en 1992, les autorités khmères remettent à l'EFEO les installations qui avaient été les siennes avant la guerre par Convention de restitution[296], permettant ainsi la réouverture de l'EFEO à Siem Reap. L'UNESCO, avec l'aide financière du Japon, engage un projet de rénovation de trois dépôts et de trois ateliers, « qui constitue la première étape d'un renforcement de ce service essentiel à l'entretien et à la conservation du site »[297]. La Conservation d'Angkor est dotée en outre d'un équipement météorologique, d'une Unité photographique (laboratoire, salles d'archivage, formation de photographes et de techniciens), de dispositifs de sécurité et de protection renforcés :

> « Actuellement service du Ministère de la Culture et des Beaux-Arts, la Conservation sera transformée en département opérationnel sous tutelle conjointe de ce dernier et d'APSARA. Cette modification des statuts de la Conservation nécessite une réforme progressive et en profondeur. […] La Conservation ne reprendra pas seulement ses anciennes activités, tel l'entretien général du site, mais assumera à l'avenir le rôle de maître d'ouvrage pour les travaux de restauration dans toute la région d'Angkor. »[298]

Une mission menée par Jacques Dumarçay et Pierre Pichard, avec l'assistance de Christophe Pottier et Marcel Lucien, est lancée en 1992 pour reprendre les travaux arrêtés par Groslier : restauration des Terrasses royales d'Angkor Thom, poursuite du colossal chantier d'anastylose du Baphuon. Actuellement, une équipe dirigée par Maric Beaufeïst restaure le Mebon occidental.

---

296 Olivier De Bernon, *Un siècle d'histoire, l'Ecole Française d'Extrême-Orient et le Cambodge,* MAGELLAN & Cie, EFEO, 2003

297 UNESCO, *Sauvegarde et développement d'Angkor, Conférence Intergouvernementale de Tokyo,* Tokyo, 1993, p. 28

298 APSARA, *Angkor : Passé, Présent et Avenir,* Gouvernement royal du Cambodge, 1997, p. 187

Chantier de la Terrasse du Roi Lépreux en 1995, dirigé par Christophe Pottier, cliché pris par Christophe Pottier

- Le Japon (Université Sophia) : restauration de Banteay Kdei ainsi que de la partie nord de la chaussée ouest d'Angkor Vat, les Prasat Suor Prat et le Bayon ; Japan APSARA Safeguarding Angkor : restauration de la Bibliothèque nord d'Angkor Vat (2000-2005, cliché ci-dessous pris par Christophe Pottier en 2003).

- L'Australie (Université de Sydney) : le Greater Angkor Project, en partenariat avec APSARA et EFEO, établit une cartographie du vaste complexe urbain d'Angkor, et mène l'étude archéologique du réseau hydrologique et l'analyse de l'inertie des infrastructures et de l'environnement qui ont caractérisé la chute d'Angkor, par Système d'Information Géographique (SIG).

- L'Italie (Ingegneria Geotecnica e Strutturale snc) : contribution pour consolidation et restauration de Roluos, Pre Rup ; restauration des gradins de la douve ouest d'Angkor Vat avec des matériaux géo-synthétiques utilisés pour renforcer le sol compacté derrière les gradins (2001-2003). La partie nord de la douve ouest est actuellement en restauration d'après ce même procédé.

- Le Luxembourg : financement de l'Unité photographique au sein de la Conservation d'Angkor

- Le World Monuments Fund : restauration du Preah Khan (cliché ci-dessous pris par Christophe Pottier en 1995) et restauration du toit de pierre sur la galerie du barattage de la mer de lait d'Angkor Vat (1996-2010).

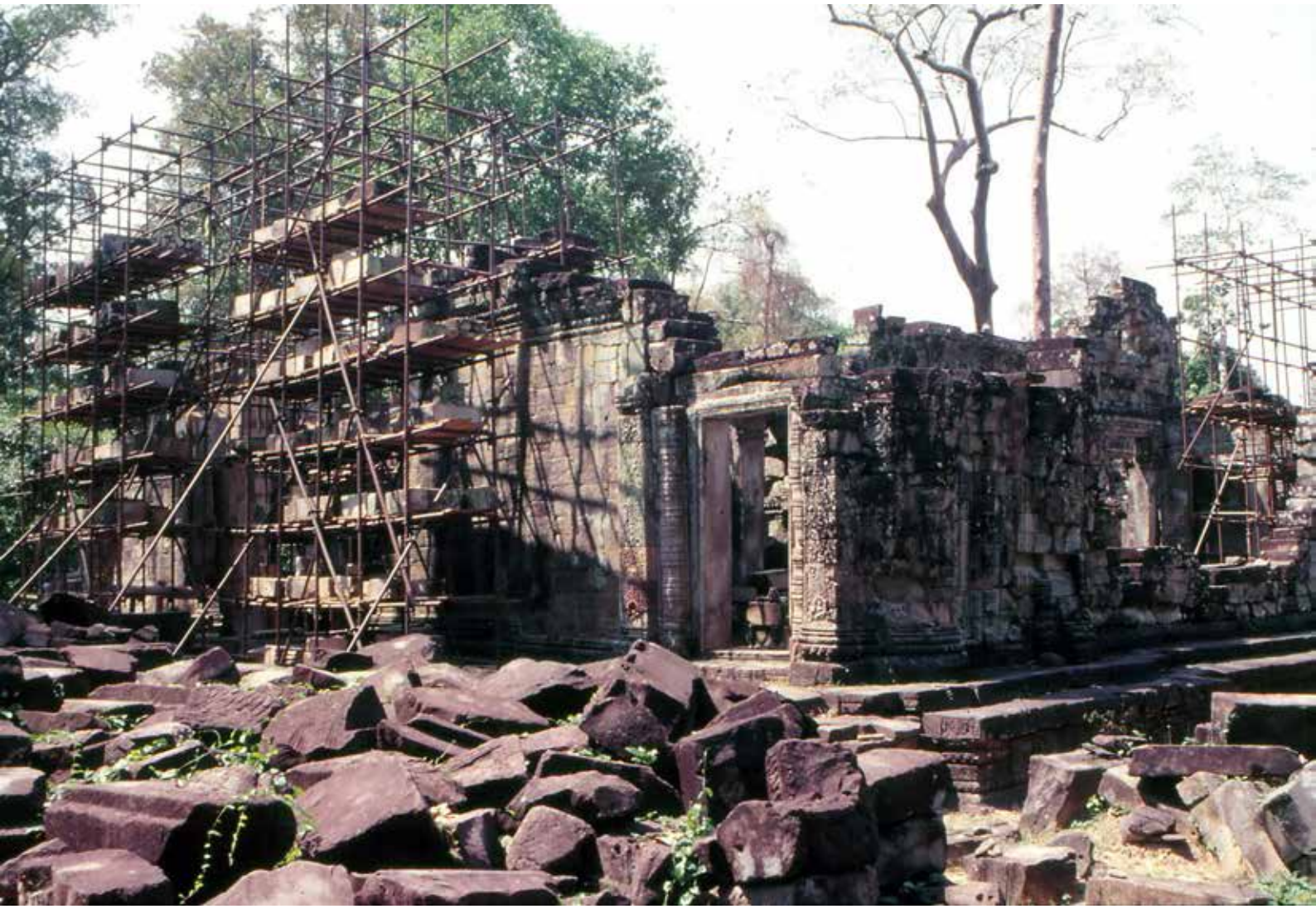

- La Royal Angkor Foundation : restauration de Preah Kô

- L'Indonésie : restauration des portes du Palais royal d'Angkor Thom

- L'Allemagne (German Apsara Conservation Project) : restauration des reliefs et des apsaras d'Angkor Vat, dans le cadre de laquelle l'équipe effectue des recherches sur le grès d'Angkor et les processus d'altération, constitue une documentation scientifique et assure la formation de conservateurs khmers. La conservation des reliefs se fait selon une carte de risques préparée à la genèse du projet.

- Chine, Pologne, Suède (co-financement du projet ZEMP), Grande-Bretagne, Etats-Unis, Thaïlande.

Restauration du gopura du Palais Royal, équipe indonésienne, 1995, cliché pris par Christophe Pottier

Restauration de Pre Rup, équipe italienne, 1995, cliché pris par Christophe Pottier

3.2.2. De nouveaux protocoles de restauration, de conservation et de recherche

La publication de l'UNESCO éditée en 2010 pour célébrer le 15e anniversaire de la coopération internationale[299] définit le terme « Conservation » comme suit : « préservation de l'ensemble du Parc d'Angkor et maintenance de ses éléments monumentaux constitutifs »[300]. L'attention est portée, comme de coutume, sur les édifices monumentaux enceints par le périmètre du Parc archéologique dessiné en 1925, puisque c'est bien là le centre névralgique de l'affluence touristique, et c'est donc là que la valeur marchande accordée aux temples est la plus importante :

> « Alors que le cadre institutionnel est conçu pour couvrir toute la province, les études menées à Siem Reap depuis 1992 ont été limitées géographiquement à son chef-lieu et au Parc archéologique ainsi qu'à ses environs immédiats, ne touchant que la moitié environ des 10.000 km² de la province. […] Cependant que les structures institutionnelles se mettent en place, des opérations de terrain se concentrent sur les zones urbaines et archéologiques déjà étudiées. »[301]

Les protocoles de préservation du site devant – sur le papier - être appliqués par toutes les équipes, sont définis par un couplage de missions « verticales » et « horizontales », dans la lignée de la déontologie proposée par Bernard-Philippe Groslier :

> « L'action « verticale » consiste à confier à une équipe pluridisciplinaire la charge d'un monument ou d'un groupe de monuments, comprenant un bilan archéologique, historique, technique et architectural, un programme de dispositions d'urgence de sauvegarde et un projet de restauration et de mise en valeur en liaison avec les grandes décisions à l'échelle du site. L'action « horizontale » consiste à confier à des équipes spécialisées des missions d'études et d'investigations particulières pour l'ensemble du site, avec des compétences précises et un matériel de pointe. Les équipes « verticales » pourront faire appel aux chercheurs « horizontaux » pour des questions bien précises telles que l'analyse quantitative des matériaux, ou encore les sondages géotechniques. »[302]

La marche à suivre par chacune de ces missions complémentaires est identifiée – encore une fois sur le papier - par la Conférence de Tokyo en 1993[303], et les missions verticales ayant

299 UNESCO, *CIC pour Angkor, 15 ans de coopération internationale pour la conservation et le développement durable,* Phnom Penh, 2010

300 UNESCO, Ibid., 2010

301 APSARA, *Angkor : Passé, Présent et Avenir,* Gouvernement royal du Cambodge, 1997, p. 183

302 UNESCO, Ibid., 1993, p. 40

303 UNESCO, *Sauvegarde et développement d'Angkor, Conférence Intergouvernementale de Tokyo,* Tokyo, 1993, p. 41

pour but la restauration physique des monuments doivent, avant la mise en place de tout chantier, respecter un protocole préalable : premier bilan et mesures d'urgence (étaiements, ceinturages, déblaiements, drains, protections contre l'infiltration des eaux) ; balisage de sécurité ; recherche historique et étude bibliographique ; examen détaillé du monument et de son environnement (morphologie, structure, appareillages, matériaux…) ; relevé des pathologies ; relevés et contrôles topométriques et photogramétriques permettant l'identification de la géométrie et des déformations ; couverture photographique ; bilan statique ; sondages géotechniques et hydrogéologiques ; prélèvement et analyse physico-chimique des matériaux ; archéologie forestière et hydraulique du site immédiat ; réalisation de maquettes d'étude ; études comparées avec d'autres monuments ; diagnostic ; projet de réparation et de renforcement durable.

> « Les solutions apportées en matière de restauration devront être autant que possible : adaptées à la spécificité du monument, réversibles et légères, respectueuses du site et de l'authenticité constructive du monument. Les interventions devront respecter une « charte de recommandations »[304] commune à tous les monuments. »[305]

Ces préoccupations préparatoires visent à engager la restauration d'un monument en tout état de conscience de son histoire, sa mise en œuvre, son implantation, son environnement immédiat et son territoire étendu. Elles permettent de prendre des mesures en accord avec la nature de l'édifice et au vu des précédentes restaurations y ayant eu lieu. Une approche rigoureuse, scientifique et documentée de la restauration est mise en avant, d'autant plus importante à respecter qu'elle met en confrontation différentes visions sur la préservation du patrimoine propres à chacune des équipes. Aussi ce qui est primordial est de restituer les temples au plus proche de leur « vérité originelle », dans le souci de respecter leur valeur historique[306], sans toutefois annihiler la valeur artistique que porte la ruine, témoin de l'usure, du passage du temps[307] :

> « Angkor est aujourd'hui le site du patrimoine mondial le plus important pour ce qui est d'une méthodologie générale cohérente, appliquée avec souplesse en fonction des différentes situations locales, ainsi que pour l'ampleur des projets et des opérations. L'anastylose a été limitée au strict minimum et n'est pratiquée que s'il n'y a absolument aucun autre choix pour la conservation et la consolidation. On prend garde à ne jamais altérer la valeur historique des monuments. Une attention spéciale est donnée au respect de l'environnement, à la sauvegarde des grands arbres qui ont envahi les temples au cours des siècles. Dans certains cas précis, le site préserve l'aspect d'une ruine archéologique qui met en valeur les traces de l'histoire. »[308]

304 Une « Charte d'Angkor» est définie en 2012 par l'UNESCO et des experts internationaux, mais son existence ne sous-entend pas qu'elle est appliquée, voir « Annexe, Législation », p. 260

305 UNESCO, Ibid., p. 41

306 « Les dégradations d'ores et déjà causées par les forces de la nature ne peuvent être effacées et ne doivent donc pas être réparées, même du point de vue de la valeur historique ; les dégradations à venir, en revanche, que la valeur d'ancienneté tolère, et même postule, […] doivent être évitées puisque toute dissolution supplémentaire compliquerait la reconstitution scientifique de l'œuvre humaine originelle. » Aloïs Riegl, *Le Culte Moderne des Monuments*, éd. ALLIA, 2016 (texte de 1903), p. 57

307 « La valeur de remémoration n'est pas attachée à l'œuvre dans son état initial, elle est attachée à l'idée du temps écoulé depuis sa réalisation, lequel se lit aux traces de vieillissement qu'elle porte de manière évidente » Aloïs Riegl, Ibid., p. 21

308 Giorgio Croci, expert ad hoc pour la Conservation, Université La Sapienza, Rome, dans : UNESCO, Ibid., p. 98

Hélas, ces discours porteurs d'une éthique et d'une morale de restauration bien définie, ne dépassent guère le cadre des réunions unescosiennes, et étoffent un verbiage qui sert les intérêts diplomatiques des différents acteurs. La réalité sur le terrain est tout autre. A Siem Reap même, c'est à peine si l'on entend parler de la Conférence de Tokyo : « Ça a été certes une réunion fondatrice pour la constitution du CIC, qui s›y rattache depuis, mais en terme de déontologie je ne suis pas sûr que beaucoup de choses aient été particulièrement liées aux interventions sur le terrain, sinon des grandes généralités de coopération, de formation… »[309]. Les volontés d'homogénéiser les pratiques et les déontologies ne seront pas du tout respectées, et chaque équipe y va de son sentiment, ce qui donne parfois des résultats surprenants.

309 Voir interview de Christophe Pottier en annexe, p. 282

Restauration du perron ouest de Srah Srang, cliché pris par l'auteur, 2016

Les chantiers de l'EFEO conservent les principes mis en place par Groslier et Dumarçay avant la guerre – « anastylose avec inserts de consolidations en béton-armé, de systèmes de drainage des remblais, une repose de l'appareillage mais pas du blocage originel de latérite, remplacé par une confortation en béton, repose des blocs originaux quand on les retrouve, et seulement quand on les retrouve. Au-delà, on ne restitue pas ou quasiment jamais, sinon par un parement en retrait de latérite qui vient masquer la structure en béton armé »[310] - en ajoutant des enduits bitumineux pour étanchéifier le béton et en limitant la quantité de ciment utilisé dans les bourrages. Les chantiers tendent à s'alléger : les démontages massifs sont peu à peu abandonnés au profit de solutions plus subtiles, ancrages de tirants et utilisation de micro-pieux forés dans les remblais de sable pour soutenir les structures.

310 Voir interview de Christophe Pottier en annexe, p. 282

Bien que les efforts des équipes internationales soient concentrés sur le périmètre réduit du Parc d'Angkor, la totalité de la province de Siem Reap est soumise dès 1992 à des études pour organiser la protection du site de façon globale : « En effet, on voulait à la fois élaborer un projet de protection exemplaire, et pour cela s'intéresser à l'environnement élargi du site, et faire d'Angkor le pôle principal d'attraction touristique du Cambodge et en conséquence la principale zone de redémarrage économique du pays »[311]. L'UNESCO lance de nombreux programmes d'étude et de recherche dans des domaines variés, qui tendent à appréhender les problèmes en les considérant dans leurs multiples dimensions : « En effet, le site représente non seulement un enjeu culturel majeur, mais aussi un espace naturel vivant en raison de la présence de nombreux villages traditionnels. »[312]

Un vaste projet de cartographie est enclenché dans le cadre du ZEMP par Christophe Pottier[313], investigation précédant l'inscription au Patrimoine mondial. Plus de 800 sites secondaires sont recensés, couvrant la région d'une façon très dense selon un maillage resserré, ce qui permet pour la première fois de donner une image d'Angkor complètement différente « de celle véhiculée par les cartes classiques et leur focus sur les temples monumentaux »[314]. En croisant les archives et les informations publiées avec les reconnaissances aériennes, les relevés systématiques, la télédétection, il devient possible de visualiser la présence du tissu homogène des temples secondaires, et, via leur volume, la quantité de matériaux, de comprendre la hiérarchie socio-spatiale établie autour d'un système macrocéphalique et concentré autour de l'hypocentre orchestré par les rois[315].

> « Dans le cadre de recherches sur l'occupation du territoire angkorien et de l'élaboration d'une nouvelle carte archéologique de la région d'Angkor, la photodétection nous a permis de repérer de nombreux sites inédits. Par ailleurs, l'analyse des clichés aériens récents peut parfois fournir des renseignements complémentaires sur les sites connus. C'est le cas du Bakong, à Roluos, et […] certains éléments inédits permettent de reconsidérer la chronologie d'implantation de la capitale d'Indravarman connue par les sources épigraphiques. »[316]

311 Inès Gaulis, « Aménagement du territoire : le « zonage », limite ou frontière ? », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 172

312 Ros Borath, « Aujourd'hui l'APSARA : conservation du patrimoine », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 156

313 « Nos travaux de préparation d›une carte archéologique d›Angkor ont fait l›objet d›un mémoire de DEA soutenu en juin 1993 sous la direction de Bruno Dagens, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III » (Voir : Jacques Dumarçay et Christophe Pottier, « Documents topographiques de la Conservation d'Angkor », *Mémoires Archéologiques XXI*, EFEO, Paris, 1993 ; Christophe Pottier, «Élaboration d›une carte archéologique de la région d' Angkor», *Actes de la 5e Conférence Internationale de l'European Association of Southeast Asian Archaeologists,* Paris, 1994). L'abréviation «CP» est utilisée pour la numérotation des sites inédits ou non encore inventoriés renvoie à la liste dressée pour ce mémoire. Les travaux de photodétection étaient essentiellement fondés sur une couverture aérienne réalisée par FINMAP en février 1992 et tirée au 25 000e. » Christophe Pottier, « Notes sur le Bakong et son implantation », *BEFEO T83,* 1996, p. 318

314 Christophe Pottier, « Beyond the Temples, Angkor and its territory », *Old myths and new approaches,* éd. by Alexandra Haendel, Monach University Publishing, Australia, 2012, p. 17

315 Christophe Pottier, Ibid., p. 17

316 Christophe Pottier, « Notes sur le Bakong et son implantation », *BEFEO T83,* 1996, p. 318

En 2000 est lancé un programme de recherche et de cartographie archéologiques systématiques, mené par la Mission Archéologique franco-khmère sur l'Aménagement du Territoire Angkorien (MAFKATA) en collaboration avec le projet du Greater Angkor[317], qui consiste en l'étude morphologique, environnementale et historique de l'occupation du parc d'Angkor. Cette nouvelle approche de l'étude du territoire permet, via la prospection géoradar, de renouveler les connaissances sur la genèse d'Angkor et de son urbanisme, mettant en exergue un immense complexe urbain de faible densité, et non une succession de petites cités encloses.

> « Si ce type d'études n'est pas récent à Angkor, les moyens utilisés font désormais appel à de nouvelles techniques (photogrammétrie, relevés en 3D au laser, modélisation informatique…) qui rafraichissent l'iconographie existante, même si elles se cantonnent parfois à des effets purement esthétiques. Soulignons enfin que ces études architecturales, en élaborant des chronologies relatives qui soulignent la complexité historique parfois insoupçonnée de certains monuments, constituent un apport majeur à la connaissance du palimpseste angkorien. »[318]

Ces programmes de recherche s'appuient sur de nouvelles technologies de pointe : outre les archives désormais numérisées et l'utilisation du Système d'Information Géographique, c'est en particulier le radar LIDAR qui révolutionne l'investigation archéologique. Il permet de lire l'empreinte au sol des bâtiments construits en matériaux légers, ou des petits édifices en briques qui ne forment aujourd'hui que de petits talus, et révèle ainsi l'emprise de la ville.

> « Le LIDAR est une technologie de topographie laser aéroportée qui a très récemment montré des résultats spectaculaires, [...] grâce à sa capacité à pénétrer sous la couverture forestière et à révéler avec précision les détails de la topographie d'un site ou d'une région. Cela a été le cas par exemple sur des sites fortement recouverts d'une végétation tropicale similaire à celle d'Angkor, comme la cité maya de Caracol à Bélize. Cette technologie ouvre donc des perspectives extrêmement encourageantes pour la recherche archéologique à Angkor et dans le monde des études khmères, tout en fournissant un incomparable outil de gestion pour le site. »[319]

Dans son article « Angkor Thom une utopie réalisée »[320], Jacques Gaucher présente une nouvelle lecture de l'organisation socio-spatiale de la ville - à la lumière des nouvelles informations apportées par le LiDAR et des fouilles systématiques dans l'enceinte d'Angkor Thom. Il apparait dès lors une organisation planifiée de l'espace urbain à travers une trame orthogonale de rues et de canaux[321] : « Avec l'étude d'Angkor Thom sous cet angle nouveau, c'est la cité toute entière qui devient monument, sa restauration ne relevant non plus tant de l'archéologie des sites ou des espaces, mais de celle du paysage. »[322].

317 Christophe Pottier, Roland Fletcher, Damian Evans

318 Christophe Pottier, « Nouvelles recherches archéologiques à Angkor », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, pp. 30-31

319 Pascal Royère, « Les travaux de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sur le site d'Angkor au Cambodge », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* juillet-octobre 2011, p. 1315-1330

320 Jacques Gaucher, « Angkor Thom une utopie réalisée », *Arts asiatiques, T59,* 2004, pp. 58-86

321 UNESCO, *CIC pour Angkor, 15 ans de coopération internationale pour la conservation et le développement durable,* Phnom Penh, 2010, p. 19

322 Olivier De Bernon, *Un siècle d'histoire, l'Ecole Française d'Extrême-Orient et le Cambodge,* MAGELLAN & Cie, EFEO, 2003, p. 12

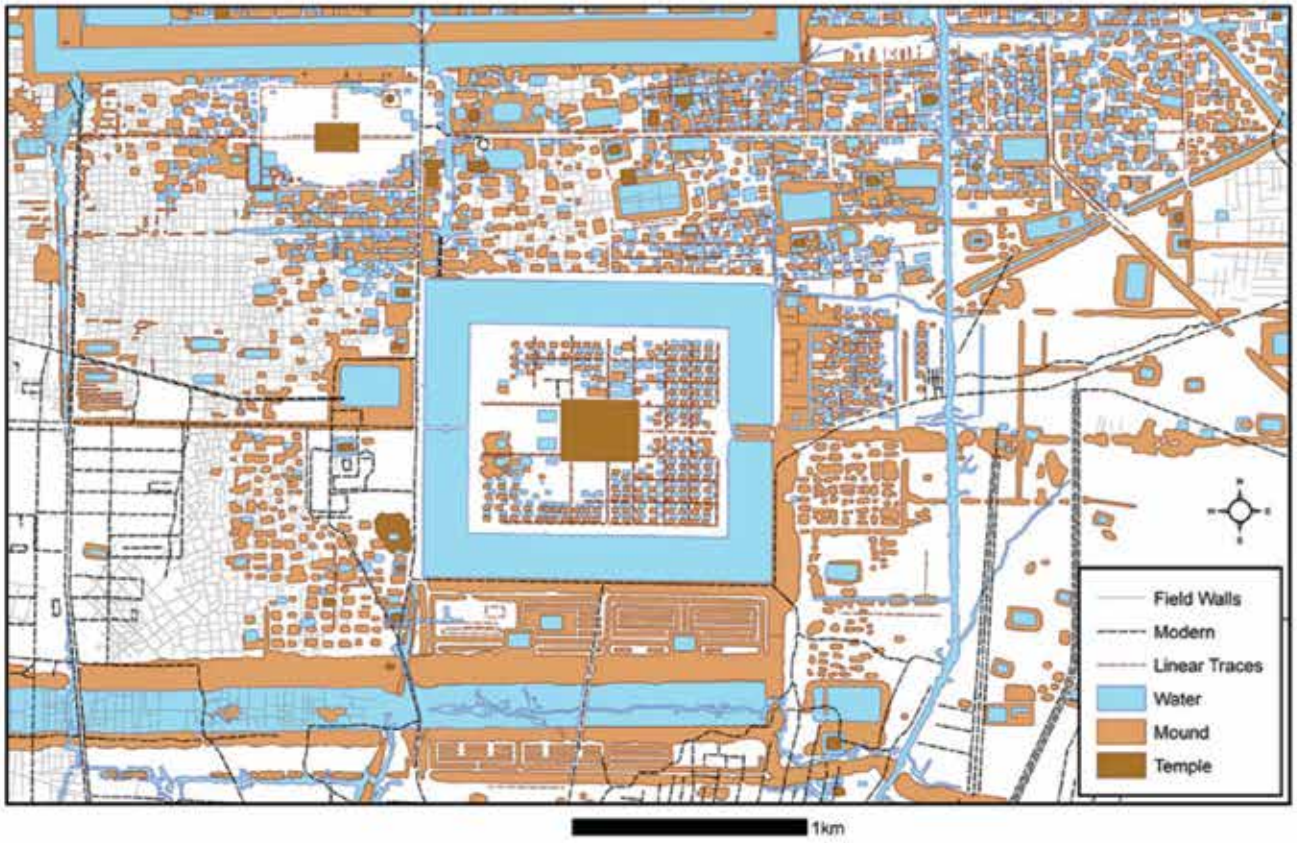

Figure 5. A preliminary archaeological map of the Angkor Wat area based on an analysis of LiDAR imagery (data courtesy of Damian Evans).

Figure 6. Reconstruction image of Angkor Wat on the basis of the LiDAR images and recent fieldwork by the Greater Angkor Project (image courtesy of Tom Chandler, Monash University).

Restitution de l'organisation du territoire angkorien et du cadastre d'origine, d'après les relevés du LiDAR. Roland Fletcher, Damian Evans, Christophe Pottier, Chhay Rachna, « Angkor Wat: an Introduction », *Antiquity,* V.89, 2015, pp. 1388-1401

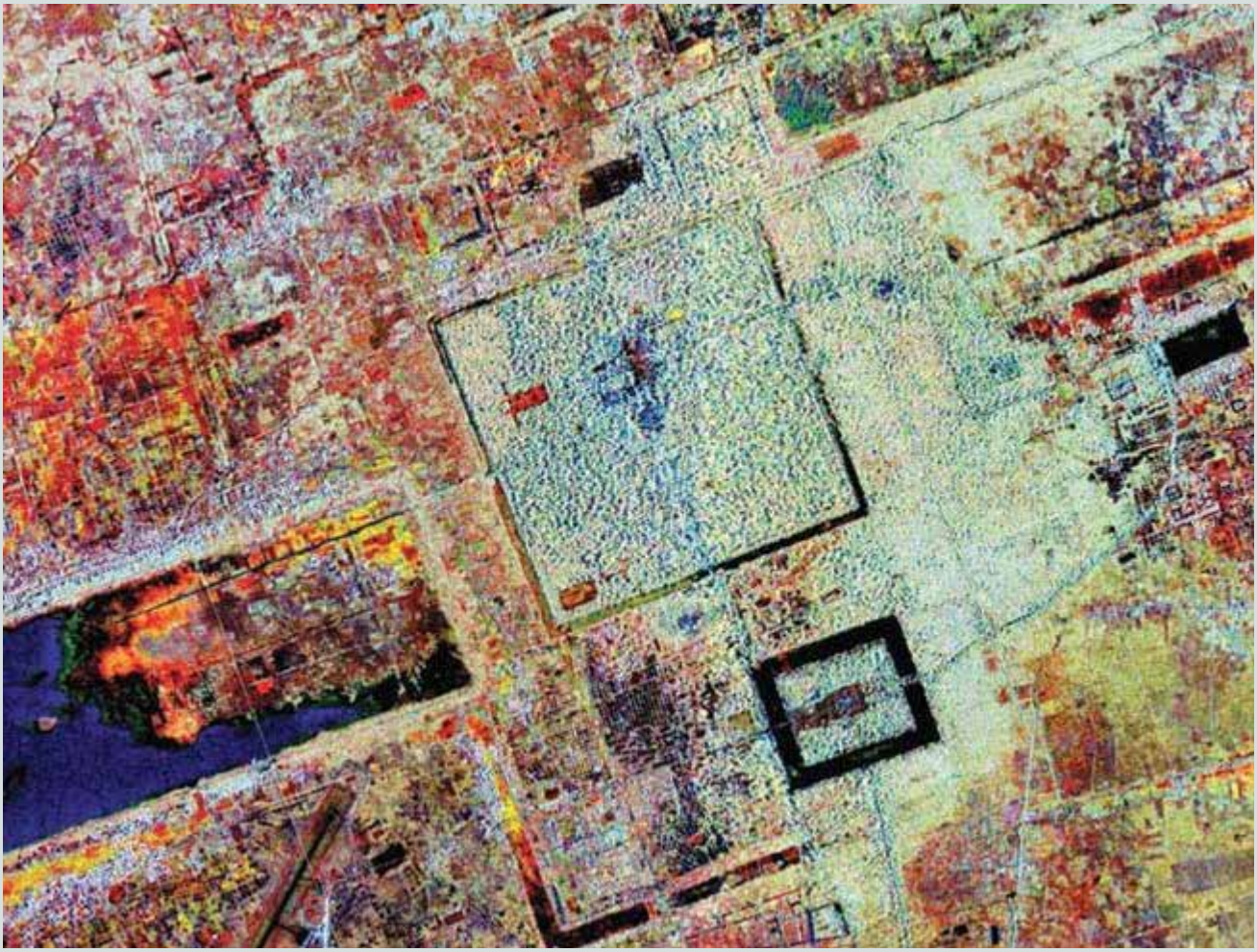

Relevé des couches archéologiques dans le périmètre du Parc d'Angkor par le LiDAR, document extrait de UNESCO, *CIC pour Angkor, 15 ans de coopération internationale pour la conservation et le développement durable,* Phnom Penh, 2010, p. 50

> « Il n'est pas surprenant que les publications touristiques et populaires, qui se sont multipliées au cours des vingt dernières années, aient présenté Angkor simplement comme un groupe ou une succession d'immenses temples monumentaux, situés dans un cadre aux limites indéterminées. Le stéréotype présenté est celui d'une série de temples isolés, d'une capitale géométriquement entourée de murs avec quelques ouvrages hydrauliques indépendants. Ceci vient, bien sûr, de l'absence relative de sources disponibles pour comprendre la complexité historique et spatiale de la civilisation angkorienne. […] C'est pourquoi la vision d'Angkor s'est développé autour – et s'est limitée – à ses dieux, ses temples, ses rois, indépendamment des autres aspects sociaux qui restent largement inconnus. » [323]

323 Christophe Pottier, « Beyond the Temples, Angkor and its territory », *Old myths and new approaches,* éd. by Alexandra Haendel, Monach University Publishing, Australia, 2012, p. 14, [T.d.A]

3.2.3. Changement d'échelle : les enjeux liés à l'aménagement du territoire

Si les monuments principaux du Groupe d'Angkor sont protégés par une stricte législation et font l'objet de tous les soins, cette protection s'exprime à travers un zonage et une délimitation exclusive des zones 1 et 2 soumises au contrôle de l'UNESCO, qui laisse les vestiges plus modestes, disséminés dans la plaine d'Angkor et dans la ville de Siem Reap en dehors de ses limites, bien que dans la zone 3 : « situation induite par l'institution même de périmètres de protection autour des monuments historiques »[324]. Avec le développement du tourisme, ces vestiges sont mis à mal et même détruits par la croissance tentaculaire de Siem Reap.

Or, le problème est moins lié au zoning qu'à sa non-application, puisque la zone 3 est elle aussi soumise à des règles de protection. « Mais très rapidement la mise en place du ZEMP s'est concentrée sur la partie monumentale, touristique, jusqu›à ce qu›un jour soit déclaré en séance plénière du CIC que seules les zones 1 et 2 avaient été classées au patrimoine mondial. Ce qui, à ma connaissance, est une vision très réductrice »[325]. Il apparait en effet quasi impossible de prendre en compte l'infinité des vestiges, et comme au temps des premières mesures de conservation des monuments, on choisit ceux qui correspondent à des attentes objectivées selon le vouloir artistique et pécuniaire moderne :

> « Avec l'inscription du site d'Angkor au patrimoine mondial et l'appareil législatif associé, il était entendu que le patrimoine archéologique englobé dans la ville serait lui aussi suffisamment reconnu pour être pris en compte. La douzaine d'emplacements de sanctuaires, d'anciens bassins et de grands canaux angkoriens qui ponctuaient Siem Reap auraient pu ponctuer son développement. N'ayant pas fait l'objet de mesures de protections, ce patrimoine a disparu sous les pelleteuses et les extensions foncières résidentielles ou hôtelières. »[326]

En effet, dans la province de Siem Reap la spéculation foncière fait loi, et si le zonage de protection risque de subir des modifications, c'est au détriment des vestiges archéologiques, puisque des terrains classés dans la zone 2 ont déjà été achetés et n'attendent que d'être déclassés pour être exploités.

---

324 Inès Gaulis, « Aménagement du territoire : le « zonage », limite ou frontière ? », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 168

325 Voir interview de Christophe Pottier en annexe, p. 282

326 Aline Hetreau-Pottier, « Siem Reap bouleversée : dynamique touristique et urbanisation », *Angkor VIIIe-XXXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 199

En contrepoids de ces disparitions archéologiques, le projet, fantasmé depuis les années 30, de remettre en eau le réseau hydraulique angkorien est rediscuté et longuement débattu entre l'école anglo-saxonne anthropologique, qui voit dans le système hydraulique un symbolisme religieux, et l'école française fonctionnaliste qui lui attribue des fonctions d'irrigation. En effet, les discours alarmistes autour de la situation critique des ressources en eau dans plaine d'Angkor se répandent, et partent du principe que les nappes phréatiques sont pompées au-delà de leurs capacités par les besoins des innombrables hôtels de Siem Reap, ce qui a également pour conséquence un affaissement des sols qui fragilise les fondations des temples. Or, Christophe Pottier explique que :

> « On sait qu'il y a une variation des nappes phréatiques de l'ordre de 4 ou 5 mètres de profondeur chaque année, à cause de l'alternance des saisons. Donc si vraiment les variations des nappes étaient une cause de l'effondrement des temples, ça se saurait. Et on sait qu›effectivement ils bougent un peu régulièrement, mais c'est le cas depuis plus de mille ans avec les varaiations saison sèche / saison des pluies. Bref, il faudrait imaginer que si les nappes phréatiques baissent de 10 cm au bout de 25 ans d'exploitation hôtellière sous la plaine d'Angkor, cela ferait tomber des monuments qui encaissent 5m de variations tous les 6 mois depuis un millénaire. »[327].

Remettre en eau le système hydraulique angkorien « permettrait » donc, en plus de se raccrocher à la symbolique identitaire forte des anciens rois constructeurs khmèrs, de sauver les temples et les populations d'un péril imminent :

> « Il reste un volume d'eau considérable dans le réseau hydrographique de la plaine qui pourrait être exploité en réhabilitant par exemple les réservoirs angkoriens. Ce volume d'eau pourrait être augmenté en accroissant la capacité de rétention par la construction d'un nouveau réservoir en amont du Parc ou dans les collines. »[328]

Ainsi alimentée d'amalgames, la question n'est pas simple à élucider, en particulier d'un point de vue historique, puisque les ouvrages successifs ont été aménagés pour pallier, selon Groslier, aux insuffisances et à l'obsolescence des précédents (chaque souverain ayant pour objectif de fonder sa propre ville organisée autour de son propre réseau)[329]. Un colloque organisé en 2012, *Angkor et l'eau : histoire et devenir*[330], insiste sur le fait que cette situation critique ne saurait être améliorée sans réutiliser les ouvrages liés au système hydraulique d'époque, bien que ces travaux « doivent bien évidemment être menés en prenant en compte les données historiques ; en effet, tous les réseaux hydrographiques ne fonctionnaient pas en même temps. »[331]

---

327 Voir interview de Christophe Pottier en annexe, p. 282

328 APSARA, *Angkor : Passé, Présent et Avenir,* Gouvernement royal du Cambodge, 1997, p. 153

329 Cette théorie est à nuancer puisque rien n'indique pour l'instant que le Baray oriental était à sec lors de la construction du Baray occidental

330 *Angkor et l'eau : histoire et devenir,* colloque organisé par l'Association des Amis d'Angkor en partenariat avec le syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de la Bièvre et l'autorité nationale APSARA

331 Ros Borath, « Aujourd'hui l'APSARA : conservation du patrimoine », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 164

Carte touristique représentant une schématisation du réseau hydraulique. Ces ouvrages n'ayant été ni construits, ni en fonction à la même époque, cette carte véhicule surtout l'idée d'une "Venise de l'Orient" que l'on pourrait parcourir en pirogue.

> « Ainsi aujourd'hui, la présence de l'archéologie dans tous les débats sur le territoire et son aménagement s'est systématisée. En effet, le legs de l'histoire au service des vivants est devenu un des axes fondamentaux de la démarche archéologique moderne. Ainsi les archéologues participent à la réflexion sur la nécessité, ou non, de pérenniser les systèmes préexistants ou de les adapter afin de se prémunir des conséquences dramatiques de tel ou tel aménagement inconsidéré. La recherche archéologique dépasse le seul cadre de la survie du patrimoine et participe à l'étude de la gestion contemporaine du territoire. »[332]

On le voit, les mesures adoptées pour la protection du site en particulier ne sauraient être détachées de réflexions paysagères à l'échelle du territoire : « Le parc archéologique doit être considéré dans sa globalité ; une réelle approche paysagère ne pourra faire l'économie d'un aller-retour permanent entre l'échelle opérationnelle des aménagements ponctuels et celle, plus vaste, de la géographie façonnée par l'homme dans la plaine d'Angkor. […] une stratégie fondée uniquement sur des interventions ponctuelles n'est plus envisageable. »[333].

332 Ros Borath, « Aujourd'hui l'APSARA : conservation du patrimoine », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 164

333 Ros Borath, « Aujourd'hui l'APSARA : conservation du patrimoine », Ibid., Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 166

En effet, en plus des vestiges archéologiques et des réseaux hydrauliques, la permanence de la riziculture, historiquement liée au mode de vie des habitants et indispensable à leur survie, se trouve également en péril face aux dangers que représente l'aménagement difficilement contrôlable du territoire : « Sont menacés aussi bien la valeur exceptionnelle du site archéologique que l'avenir d'une population khmère intrinsèquement attachée aux enjeux d'une « Angkor vivante ». »[334]

Aussi, depuis la seconde Conférence intergouvernementale tenue à Paris en 2003, l'accent est porté sur le développement durable de la région. La conscience collective prend la mesure de l'importance de préserver cet équilibre fragile, sans quoi l'avenir du site et de la région sont directement menacés :

> « Au début, la plupart des projets tendaient à s'orienter sur les recherches techniques et la restauration des monuments seulement. On n'accordait que peu ou pas d'attention au développement durable, ce qui se comprend, car ce n'est que récemment que le développement a commencé à attirer l'attention, étant donné le boom touristique se manifestant dans et autour de la zone d'Angkor. La communauté internationale, appuyée par le Gouvernement, a donc changé de cap. »[335]

Cette Conférence permet d'insister sur l'importance de la formation et la sensibilisation des populations comme des acteurs de la Coopération internationale, qui doivent conjuguer leurs connaissances et leurs pratiques du site, vécues et techniques, pour limiter les interventions d'urgence « consécutives au mépris des règles de sauvegarde du patrimoine, il est nécessaire d'agir en amont au moyen d'un programme éducatif destiné à développer une conscience patrimoniale de l'eau, de la forêt et des structures archéologiques »[336].

334 Ros Borath, « Aujourd'hui l'APSARA : conservation du patrimoine », *Angkor VIIIe-XXIe siècle, Mémoire et identité khmères,* Hugues Tertrais, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008, p. 166

335 Philippe Delanghe, Spécialiste du Programme Culture, dans : UNESCO, *CIC pour Angkor, 15 ans de coopération internationale pour la conservation et le développement durable,* Phnom Penh, 2010, pp. 31-32

336 Ros Borath, Ibid., p. 165

Le long des chaussées d'accès de chaque temple s'étale une « main street » constituée d'échoppes de souvenirs et de restaurants. Ci-dessus Angkor Vat, ci-dessous Terrasse du Roi Lépreux. Clichés pris par l'auteur, 2016

3.3. Etude graphique des travaux menés sur Angkor Vat et le Baphuon de 1990 à nos jours[1]

3.3.1. Angkor Vat

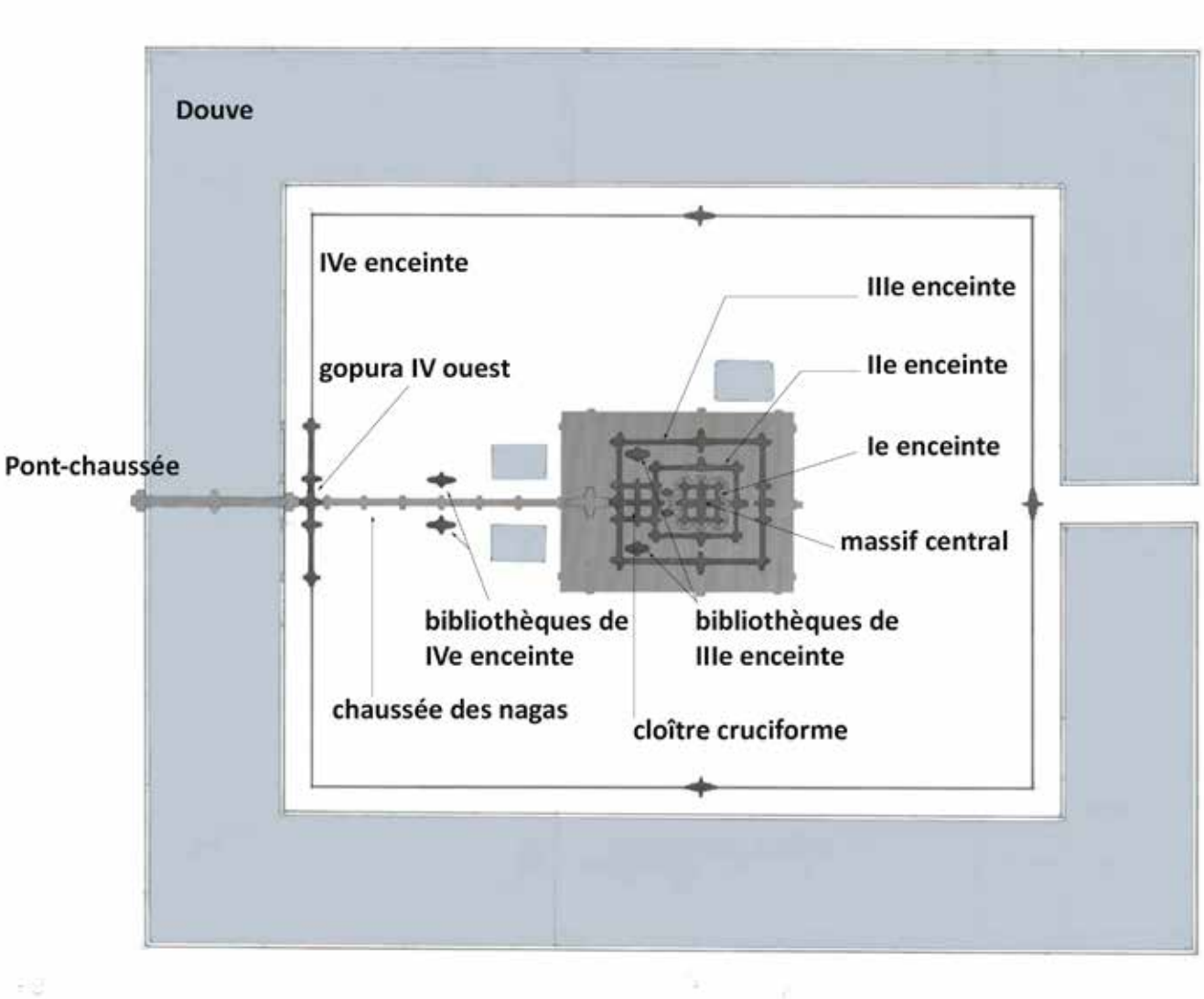

Plan masse d'Angkor Vat au 10.000e, retouché par Armelle NINNIN d'après le plan de Guy Nafilyan, 1969, archives EFEO, PLANSCA_0417

1 N'ayant pu rassembler que peu d'informations, cette partie restera succinte

Intervention de l'équipe indienne

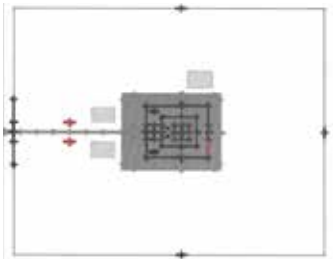

Nous l'avons vu, l'équipe indienne est la première à apporter son aide dès 1987. Elle remonte la galerie du barattage de la mer de lait (galerie est de troisième enceinte, aile sud) qui avait été démontée par Groslier en vue d'une anastylose préventive. L'équipe restaure également les deux bibliothèques de quatrième enceinte, mais les travaux restent sommaires et consistent en consolidations par rebouchage et colmatage des brèches au ciment sans introduire de dispositifs de drainage dans les fondations. Les blocs abîmés sont liés avec des crampons en fer, et les bas-reliefs réparés avec du ciment mêlé de cailloux[337].

Galerie du barattage de la mer de lait en 2014, cliché pris par l'auteur

337 Yoshiaki Ishizawa, « Angkor Vat en péril : les dix dernières années », The Journal of Sophia Asian Studies, N°8, 1990, p. 52

Intervention de l’équipe allemande

L’équipe allemande se charge de la restauration des reliefs et des apsaras d’Angkor Vat, très fragilisés par les maladies du grès et l’alternance des saisons sèche et humide. L’Université de Cologne s’attache à trouver des remèdes en lien avec les causes des altérations, mettant au point de nouveaux enduits à base de sable, produits à partir du grès d’Angkor, qui est mélangé avec un produit de collage afin de renforcer la pierre. Ce procédé permet de combler les espaces vides qui se dégagent sous les reliefs, qui finissent par se détacher.

Au niveau des toitures de grès, lézardées de fissures et à joints ouverts, laissant le champs libre aux infiltrations, de la laine de plomb est introduite dans les joints. Elle s’adapte à toutes les formes et permet d’étanchéïfier les constructions.

Professeur Hans Leisen dans la galerie du Barattage de la mer de lait, cliché extrait de : Frédéric Wilner, *Angkor redécouvert*, ARTE, 2013

Intervention de l'équipe japonaise

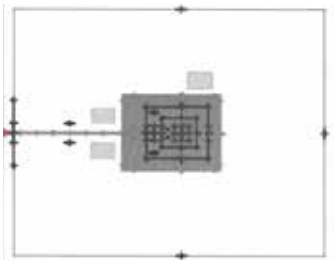

L'équipe japonaise a entrepris la restauration de la bibliothèque sud de quatrième enceinte qui avait déjà été reprise par les indiens, le résultat étant jugé médiocre. Mais ce choix visait surtout à obtenir une visibilité dans l'action internationale[338], et la restauration fut légère.

L'équipe japonaise s'est également chargée de reprendre la partie nord de la chaussée-pont. La moitié sud avait été reprise par Groslier au début des années 60 (voir 2.3.2), mais la moitié nord étant restée intouchée depuis Marchal commençait à montrer des signes de faiblesse. Or, l'équipe japonaise met un point d'honneur, dans son approche de la restauration, à conserver les pratiques traditionnelles, puisque la transmission du savoir-faire prime sur l'originalité des matériaux. Si ce sentiment est louable, il a induit à Angkor quelques malfaçons :

> « [l'équipe japonaise] a commencé cette restauration de la moitié de la chaussée d'Angkor Vat, et vingt ans après ça n'est pas terminé. Ca a fait jaser parce que sous le discours « on restaure de façon traditionnelle », la réalité revient à tout refaire à neuf. Ils enlèvent ainsi toute la couche historique, y compris des restaurations anciennes de cette chaussée. »[339]

Chaussée-pont d'Angkor Vat en 2016, cliché pris par l'auteur

338 Voir interview de Christophe Pottier en annexe, p. 282

339 Ibid.

1.3.2. Le Baphuon

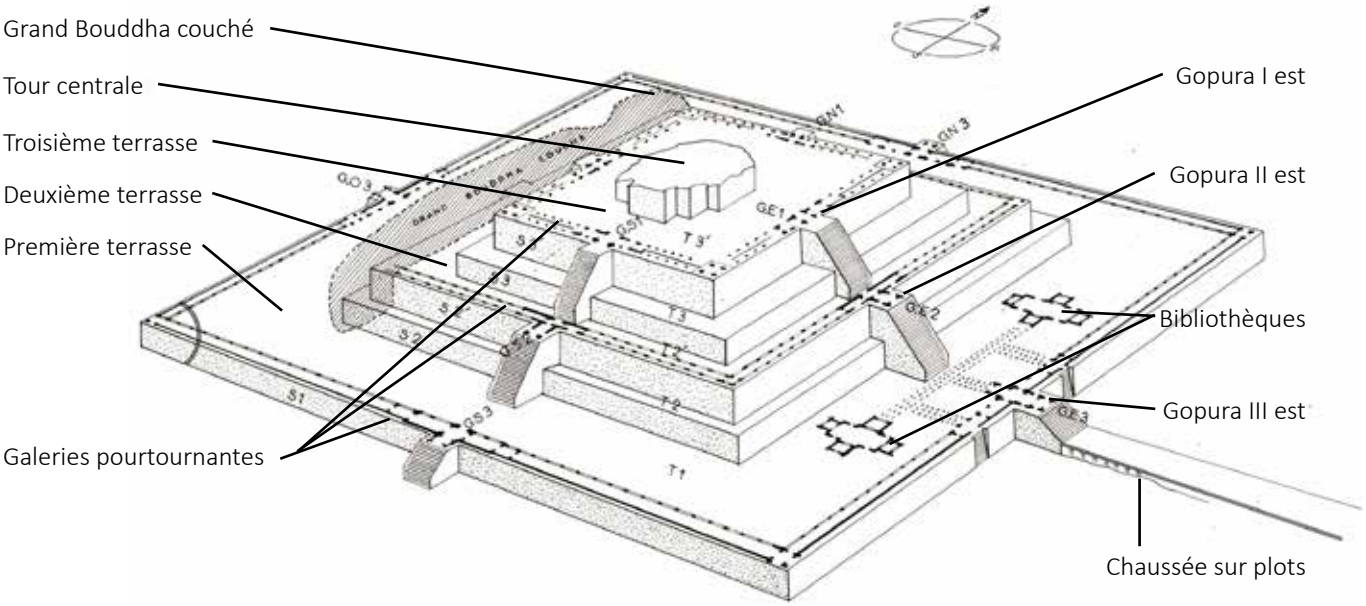

Axonométrie schématique montrant la volumétrie du Baphuon, PLANSCA_0009 (archives EFEO)

Le Baphuon avant la réouverture du chantier par Pascal Royère, cliché pris par Christophe Pottier en 1995

Modélisation 3D du Baphuon, extrait de “L’aventure du Baphuon”, film de Didier Fassio, 2010 ;

Abandonné dans son sarcophage de latérite, le Baphuon reste intouché pendant plus de vingt ans, livré à la végétation. Celui-ci n’est en fait plus qu’une butte de terre. La documentation du chantier a entre temps été détruite, dont les cahiers de dépose des 300.000 blocs répandus dans la forêt. La question se pose : comment assembler un puzzle de 300.000 pièces dont le modèle a disparu ? Les quelques clichés pris par Commaille avant les éboulements en série fourniront un renfort précieux, mais largement insuffisant. Pascal Royère s’appuiera alors sur une reconstitution en 3D du temple, dont chaque bloc a été scanné après un inventaire de deux ans, puis assemblé aux autres via la modélisation.

L’objectif principal de Pascal Royère sera de mener un « projet de conservation qui tienne compte des problèmes de stabilité propres aux trois étagements du temple tout en conservant les particularités du document historique qui nous est légué au travers de la transformation tardive de la face Ouest en une gigantesque image bouddhique. Il s’agit, en somme, de rendre compréhensibles non seulement les grandes lignes architecturales du temple, mais également les grands chapitres de son histoire bouleversée.»[340]

Pour ce faire, il reprend le principe de Groslier : voile de soutènement en béton armé implanté à l’arrière d’un mur-rideau formant le parement de chaque soubassement, avec réseau de drainage pour éviter les infiltrations d’eau de pluie.

> « C’est dans le souci de mettre en relief les différentes étapes religieuses qu’aujourd’hui il serait impensable qu’une décision aussi simple puisse se répéter . Dans le cas du Baphuon, la restauration en cours reflète à la fois la possession de moyens techniques inconnus à l’époque de la restauration du Phnom Bakheng ainsi que la philosophie sans cesse débattue sur le problème de la restauration. Achevé, le Baphuon se présentera au visiteur dans ses différentes phases : le temple originel brahmanique et en même temps le temple bouddhique de l’époque moyenne. »[341]

340 Olivier De Bernon, *Un siècle d’histoire, l’Ecole Française d’Extrême-Orient et le Cambodge*, MAGELLAN & Cie, EFEO, 2003, p. 20

341 APSARA, *Angkor : Passé, Présent et Avenir,* Gouvernement royal du Cambodge, 1997, pp. 87-88

Pose des voiles béton, face est, extrait de “L’aventure du Baphuon”, film de Didier Fassio, 2010

Pose des voiles béton, face ouest, extrait de “L’aventure du Baphuon”, film de Didier Fassio, 2010

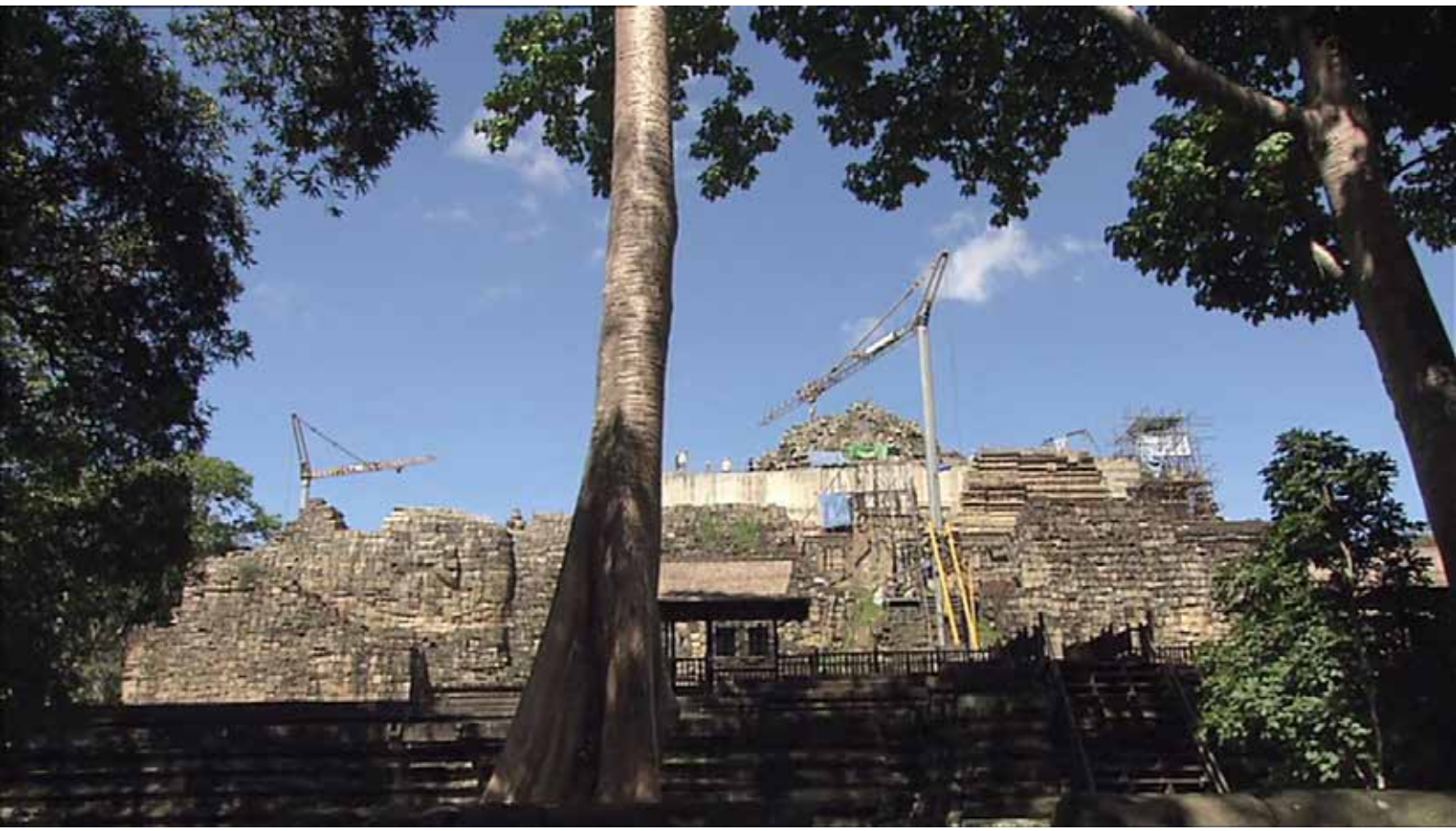

Ci-contre, repose des soubassements, cliché pris par Pascal Royère, date inconnue

Angle nord-est en cours de repose, extrait de “L’aventure du Baphuon”, film de Didier Fassio, 2010

Les blocs neufs sont moulurés, extrait de “L’aventure du Baphuon”, film de Didier Fassio, 2010

Restauration terminée, vue depuis le nord-est, cliché pris par Pascal Royère, date inconnue

Restauration terminée, vue depuis le sud-ouest, cliché pris par Pascal Royère, date inconnue

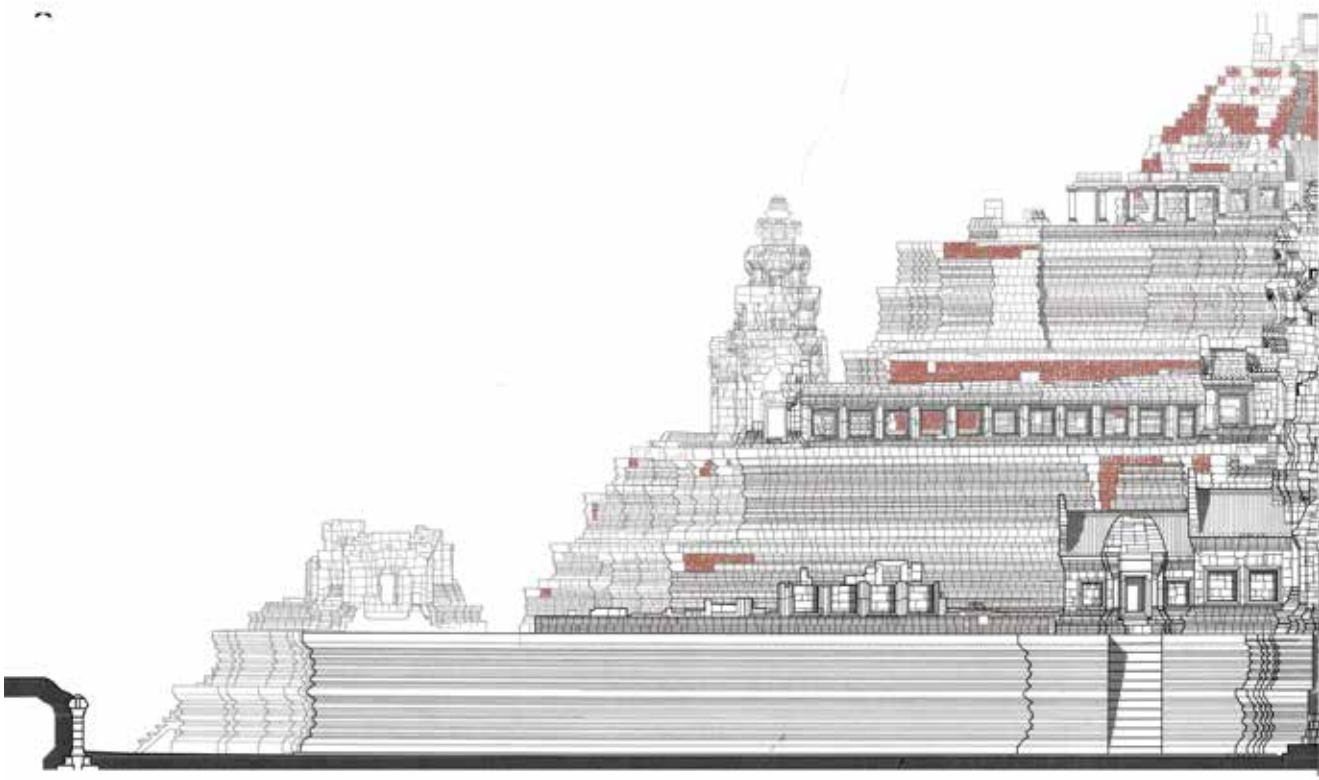

Elévation de l’anastylose complète du temple terminée, retouchée d’après le dessin de Pascal Royère, Pl. XXII, de l’ouvrage de Pascal Royère, L*e Baphuon, de la restauration à l’histoire architecturale*.

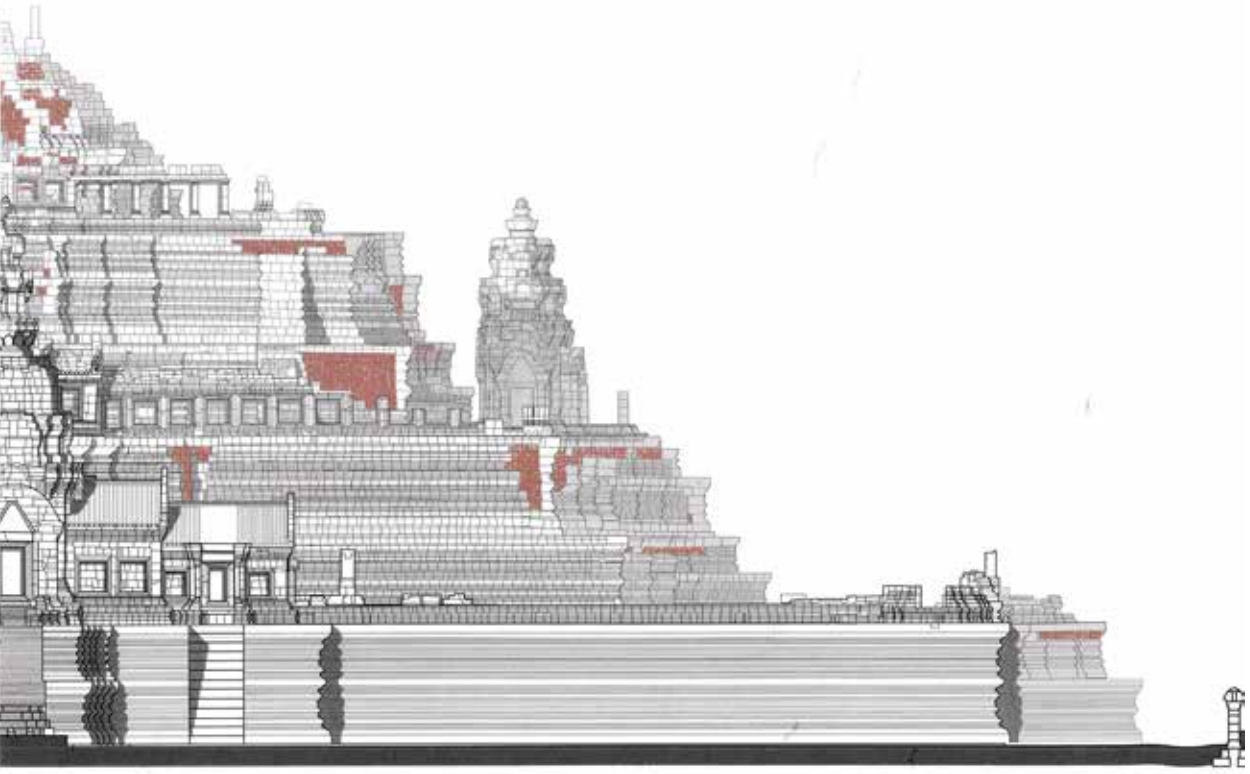

CONCLUSION

Cette étude rétrospective sur les travaux de restaurations entrepris depuis le début du XXe siècle exprime le passage progressif du romantisme occidental, teinté d'orientalisme et de poésie de la ruine, au développement de sciences de la conservation croisant les champs d'action de plusieurs disciplines de recherche et d'interventions. Les trente premières années de présence française sur le site d'Angkor se cantonnent à des consolidations ponctuelles, visant à figer les temples dans un statut de ruine tout en garantissant la sécurité des visiteurs, dont la présence – et au-delà, la visibilité en métropole - garantit à la fois la légitimité du gouvernement colonial responsable de la mission civilisatrice, et la poursuite des chantiers, en terme d'apport financier.

Une fois établie outre frontières la renommée d'Angkor, notamment grâce aux expositions coloniales en France, à un soutien financier suffisant et au moyens de mise en œuvre accrus – matériaux, outils, équipements – les chantiers prennent de l'ampleur. Les conservateurs des années 50 et 60, forts d'une connaissance du site qui s'appuie sur des décennies de recherches historiques et archéologiques, se lancent sans plus de timidité dans des travaux de restauration conséquents, témoignant d'une autonomie particulière et d'une certaine distance vis-à-vis de ce qui se pratique en métropole. Jusqu'à la fermeture du site en 1973, Angkor est un microcosme gouverné par les conservateurs, dont les décisions en matière de restauration s'adaptent aux problèmes de stabilités propres à chaque monument, à la difficulté de se procurer des matériaux et des outils adéquats, aux problèmes posés par le climat tropical et aux mouvements politiques qui rythment le siècle au Cambodge.

Au cours du siècle, la compréhension du site d'Angkor change d'échelle, passant du monument au territoire : d'abord avec les missions aériennes qui permettent pour la première fois de comprendre les jeux d'inter-relations entre les monuments, les infrastructures et leur contexte territorial ; avec le développement de la cartographie qui s'émancipe douloureusement du cadrage classique centré sur Angkor Thom[342] ; ensuite grâce aux études de Groslier sur

342 Voir « Annexes, Représentation, Cartographie chronologique », p. 230

les cités hydrauliques, liant la compréhension du site à celle de l'organisation fonctionnelle du territoire, puis avec les recherches récentes sur le « Greater Angkor », dont l'objet d'étude est moins constitué par les monuments que par les formes urbaines qui émergent successivement autour d'eux. Ce changement d'échelle permet d'englober Angkor dans un processus d'occupation du territoire s'étalant sur plusieurs siècles, et de s'affranchir d'une vision resserrée sur la monumentalité séductrice des vestiges religieux.

Depuis la réouverture du pays en 1990, et surtout depuis le classement au patrimoine mondial, cette émulation scientifique est favorisée par la collaboration entre les universités des différents pays membres. La participation active de plusieurs pays dans la sauvegarde du site renverse la vapeur : au monopole de la gestion du site par les français se substitue un partage des monuments les plus remarquables entre les équipes internationales, multipliant les visions de la restauration – même si le but commun reste celui, d'abord, de l'ouverture du site à un public de masse, ensuite de la gestion de celui-ci au sein du site. Ce retournement de situation implique que l'on met désormais plus l'accent sur l'aménagement touristique du site et de ses abords que sur la transmission d'une histoire nationale via la préservation du patrimoine. Ce paradoxe ne s'arrête pas là : la déforestation du site et les transformations successives fragilisent les monuments et les exposent à des menaces croissantes. Plus les bâtiments sont remaniés, plus ils sont vulnérables et plus ils nécessitent de nouvelles restaurations, on entre dans l'ère de la « restauration permanente »[343], qui permet la survie de bâtiments millénaires au détriment de l'histoire du temps écoulé. En outre, ce cercle vicieux induit une aliénation sisyphesque qui altère l'intégrité des monuments d'origine, par le remplacement des matériaux et des systèmes constructifs d'origine.

Revient alors inévitablement la question de l'authenticité et de la transmission, la matérialité par exemple étant une préoccupation très occidentale. Afin de contrebalancer un jugement unilatéral facile à porter, il importe de se pencher sur une vision diamétralement opposée. Par exemple, le concept

343 André Chastel, 1990, 222

de la protection du patrimoine japonais est plus attaché au patrimoine vivant qu'à la pérennité matérielle : « l'objet produit n'est que le reflet d'un savoir-faire particulièrement poussé et maîtrisé. Ces conceptions sont telles qu'à Isé[344], alors que ni les sanctuaires, ni les trésors ne sont classés, le site, pour le rôle qu'il joue dans l'empire, et les maîtres charpentiers qui y travaillent sont des trésors nationaux »[345]. En regard de l'étroite dépendance entre l'architecture traditionnelle et le bois, la notion de la conservation est essentiellement portée sur une architecture périssable à court terme. Aussi les matériaux d'origine sont constamment remplacés par des matériaux neufs. Et ce principe est aussi très différent du point de vue des Indiens, qui « veillent encore à la pureté du musée de Chandigarh, au point de refuser de poser des serrures sur les portes qui en étaient dépourvues à l'origine. Les portes sont donc scellées à la cire chaque soir »[346].

Au Cambodge, les temples sont encore largement considérés comme des foyers religieux et comme les symboles d'un passé glorieux cristallisant une image de l'histoire nationale. Mais c'est pour combattre une terreur occidentale de l'oubli et de la disparition que les restaurateurs français ont été guidés par le souhait de restituer l' « état d'origine ». Seulement la façon d'y arriver est encore une fois paradoxale : si la technique de l'anastylose permet effectivement de remonter les temples tels qu'ils étaient appareillés et mis en œuvre, le remplacement des blocs usagés par des blocs neufs s'est généralisé, et des années 20 proscrivant toute restitution de décor sculpté ou de moulure, l'on est passé à une volonté d'homogénéiser les parties restaurées avec les parties anciennes, inventant de subtiles nuances qui permettent de rester en adéquation avec la charte de Venise. De même, après les semelles de fondation en béton armé et les tirants positionnés un peu partout, que reste-t-il de l'état d'origine sinon un pastiche à peine dissimulé[347] ?

Peut-être pouvons-nous conclure en revenant sur ce que ce mémoire met en lumière : derrière chaque acte de restauration se trouve un être humain complexe qui hérite d'une appréhension culturelle particulière et se retrouve englobé dans un contexte particulier ; qui cherche, à sa façon, à ré-

344 Les sanctuaires d'Isé sont reconstruits à neuf et à l'identique tous les 20 ans

345 Christophe Pottier, « Notes sur la protection patrimoniale au Japon », *BEFEO T82,* 1995, p. 340

346 Christophe Pottier, « Notes sur la protection patrimoniale au Japon », *BEFEO T82,* 1995

347 « Mettons que le monument soit un livre ; eh bien, je veux le lire sans coupures, sans adjonctions et sans remaniements. Je veux être bien sûr que tout ce qui s'y trouve écrit est sorti de la plume ou du style de l'auteur. », Camillo Boito, *Conserver ou restaurer ?*, éd. de l'Encyclopédie des Nuisances, 2013 (texte de 1893), p. 27

agir au mieux face aux problèmes donnés, en fonction des moyens mis à sa disposition. Les conservateurs évoqués dans cette étude suivent une ligne de conduite qui leur est propre, mais ont en commun un désintéressement personnel, un dévouement et un amour inconditionnels pour cette région du monde qui a donné un sens à la vie de plus d'un. Les questions d'authenticité, de mémoire, de transmission et de conservation sont des « interrogations également valables pour tous les édifices, de toutes les époques et de toutes les cultures à travers le monde : quelle est la place à accorder à l'action du temps et à ses stigmates dans l'authenticité et la beauté du monument ? Est-ce que c'est ce qui, pour nous, fait sens et nous émeut dans celui-ci, et à Angkor en particulier ? Est-ce ce qui subsiste de sa splendeur d'origine (et le restaurer devrait-il alors viser à le rétablir dans l'intégralité de celle-ci) ? Ou bien, est-ce au contraire la trace des blessures que le temps a pu progressivement lui infliger (et l'intervention à mettre en œuvre devrait-elle être en ce cas de simple stabilisation en conservation) ? Sauvegarder le patrimoine, est-ce le reconstruire ou bien le figer en l'état, parfois de déchéance, dans lequel il a pu nous parvenir ? […] la réponse à cette question n'est jamais simple, jamais évidente ni unique »[348].

Aujourd'hui, la dualité entre un patrimoine dit mondial, qui se veut universel, et un patrimoine culturel propre au Cambodge, nécessite peut être de prendre en compte une approche de la restauration trop souvent mise de côté, marquée par la volonté d'une civilisation de se réapproprier son histoire et de l'adapter au présent. La transposition culturelle de la vision du patrimoine propre à une culture sur une autre ne provoque-t-elle pas l'oblitération - volontaire ou non - de sa propre histoire – la culture khmère ayant déjà subi un effacement de sa mémoire à une vaste échelle durant la période khmère rouge ? Dans une moindre mesure, cette transposition n'exprime-t-elle pas le remplacement d'une vision culturelle par un dogme qui lui est étranger ? La transformation perpétuelle du site par les habitants a été interdite par l'arrivée d'acteurs étrangers se sentant tout autant, voire plus, concernés par la conservation de ce patrimoine, mais qui prétendent œuvrer au service de la connaissance et de la vérité universelle. Pourtant, la continuité des pratiques associées à un lieu, considéré comme un espace vécu et non comme un musée à ciel ouvert, est peut-être la mieux adaptée à l'entretien et à la transmission d'une mémoire et d'un héritage propres à une civilisation donnée.

348 Pierre-André Lablaude dans UNESCO, *CIC pour Angkor, 15 ans de coopération internationale pour la conservation et le développement durable,* Phnom Penh, 2010, p. 101

ANNEXES

Représentation

Cartographie chronologique

Dans son article « Angkor et ses cartes »[349], Christophe Pottier expose le rôle et l'influence des cartes en tant que vecteurs de représentations mentales de l'espace angkorien, en fonction de leurs cadrages, représentations graphiques, objets d'étude et publics visés. Les cartes dessinées par les explorateurs coloniaux à la fin du XIXe siècle, géographiquement approximatives du fait d'outils de mesure peu perfectionnés et de la difficulté à se frayer un chemin dans la jungle, restent cantonnées à la zone d'Angkor et représentent les monuments principaux. Ces cartes permettent en outre à la métropole de visualiser géographiquement ce patrimoine angkorien, et de légitimer la présence française en Indochine, ayant désormais la responsabilité de conserver ces vestiges, nouvelles richesses de la France coloniale. La carte d'Etienne Aymonier cependant représente la région entière, des Monts Kulen au Tonlé Sap, et permet d'intégrer les temples dans leur environnement. En 1911, la carte d'Etienne Lunet de Lajonquière est la première à placer le Bayon au centre géométrique d'Angkor Thom, et à placer d'une façon les temples de façon beaucoup plus fidèle. La Carte archéologique de l'ancien Cambodge (750.000e) met en évidence les concentrations des monuments khmers et les cinq grandes chaussées qui mènent à Angkor. La fameuse Carte du groupe d'Angkor (12.500e), dessinée par Buat et Ducret, limite ce qu'on appelle dorénavant le « groupe d'Angkor », où vont se concentrer l'essentiel des travaux de la Conservation d'Angkor et le souci de rendre ce site visitable, au cadrage défini par les deux grands baray à l'est et à l'ouest d'Angkor Thom, au nord par le Preah Khan et au sud par Angkor Vat. A la même époque (1912-1915) est dessinée la première carte d'Etat-major au 100.000e par le Service Géographique de l'Indochine, et donne des indications topographiques ainsi que des vestiges inédits éloignés. « Dès lors, même si les divers travaux de dégagements et de recherche mettront au jour de nouveaux sites et génèreront parfois la réalisation, voire la publication, de nouvelles cartes, celles-ci demeureront peu ou prou cadrées et donc limitées à la même zone centrale, le groupe d'Angkor de Lunet de Lajonquière »[350] : voir la Carte du groupe et du parc d'Angkor dessinée par Henri Parmentier au 40.000e dans le cadre de la création du « Parc d'Angkor » en 1930 ; les cartes dessinées par Bernard-Philippe Groslier de 1958 à 60 ; etc…

349 Christophe Pottier, « Angkor et ses cartes » dans *Anamorphoses, hommage à Jacques Dumarçay*, Henri Chambert-Loir et Bruno Dagens, Les Indes Savantes, 2006

350 Christophe Pottier, Ibid.

Les cartes destinées aux touristes présentent un cadrage encore plus resserré sur le grand et le petit circuit : c'est le cas des cartes figurant dans les guides écrits par les conservateurs, ou dans les brochures de communication. Certaines cartes touristiques incluent une vision schématique et disneylandisée de la ville de Siem Reap, réduite à l'emprise de l'ancien quartier colonial donnant la localisation des hôtels. Quelques cartes tardives présentent une vision plus large d'Angkor au sein du territoire, notamment celles dessinées par Bernard-Philippe Groslier dans le cadre de son étude sur la cité hydraulique en 1979, qui s'appuient sur les cartes alors récentes de l'U.S. Map survey, seule couverture d'état-major permettant d'appréhender le site dans sa globalité. La production cartographique de Groslier tend alors à représenter le site d'Angkor comme une concentration monumentale géographiquement centrée dans un vaste territoire, et illustre l'ancien tissu agraire, qu'il appelle « banlieue hydraulique ». Ce changement de focale est lié à l'évolution du champ de la recherche en terme de perception de l'histoire des capitales angkoriennes.

Enfin, depuis l'élaboration de la carte du ZEMP, les travaux de cartographie s'attachent à représenter une dimension régionale : « Il ressort toutefois qu'Angkor a été finalement délimitée en deux zones, une première restreinte aux « sites monumentaux » correspondant à la limite du parc de 1930, et une seconde plus large, « les réserves archéologiques protégées », qui coïncide étonnement avec le cadrage de Lunet de Lajonquière, hormis deux fenêtres supplémentaires pour Roluos et Banteay Srei ! » . Mais la cartographie s'appuie dès lors sur la télédétection, qui permet de doubler le nombre de sites archéologiques connus par les inventaires. S'en dégagent deux visions différentes d'Angkor : à une concentration monumentale connue dans le cadrage classique, s'ajoute une vaste nébuleuse de sites répartis de façon homogène et continue dans le territoire. Depuis 2000, le Greater Angkor Project , utilisant la SIG, les photographies aériennes, la télédétection et le LiDAR, « montre que les grandes structures monumentales du cœur angkorien se situent dans un tissu de petits établissements [et] permet de relativiser l'isolement apparent suggéré par la Carte du groupe d'Angkor ». Angkor est depuis intégré à une logique d'occupation d'échelle régionale sur plusieurs siècles. On cherche aujourd'hui à comprendre les modalités d'occupation et les phénomènes d'expansion d'Angkor, en développant à travers l'approche cartographique une vision diachronique du site formant palimpseste, en contrepoids de la vision contemporaine figée que l'on a des monuments.

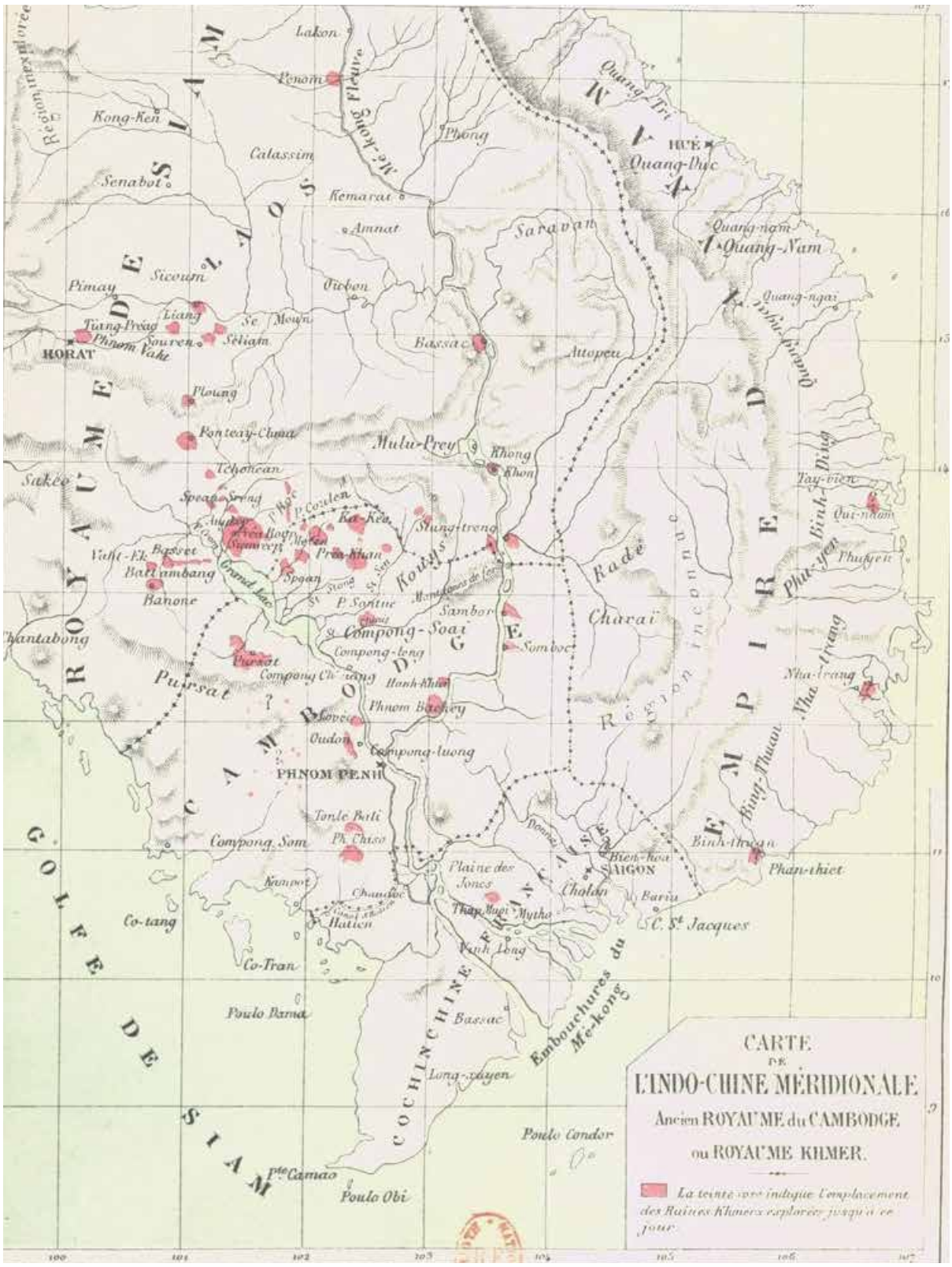

1880, Carte de l'Indochine et des ruines khmères, Louis Delaporte, source : *Voyage au Cambodge, l'architecture khmère*

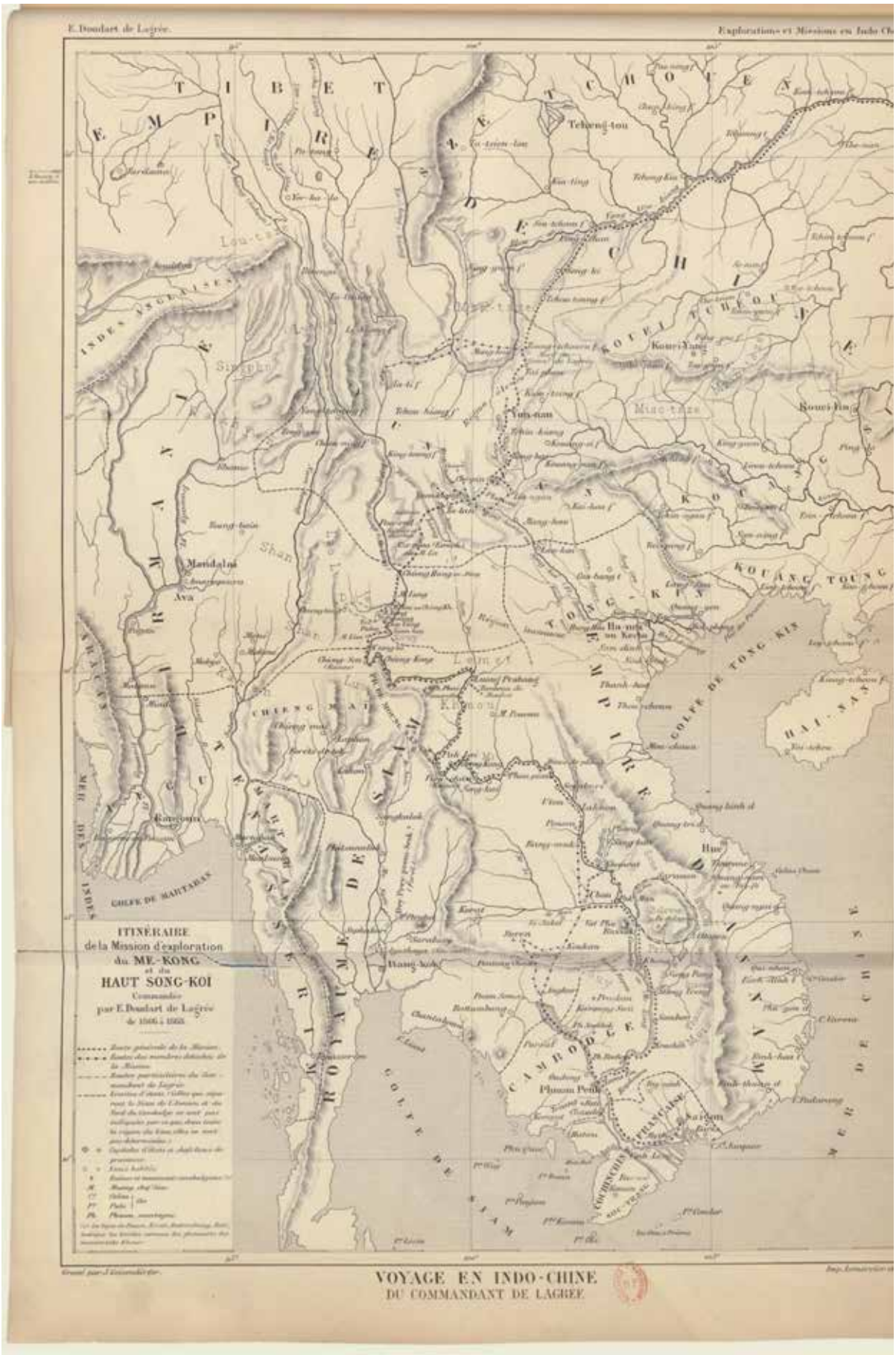

1883, Itinéraire de la mission d'exploration du Mékong, Ernest Doudart de Lagrée, source : *Explorations et missions de Doudard de Lagrée*

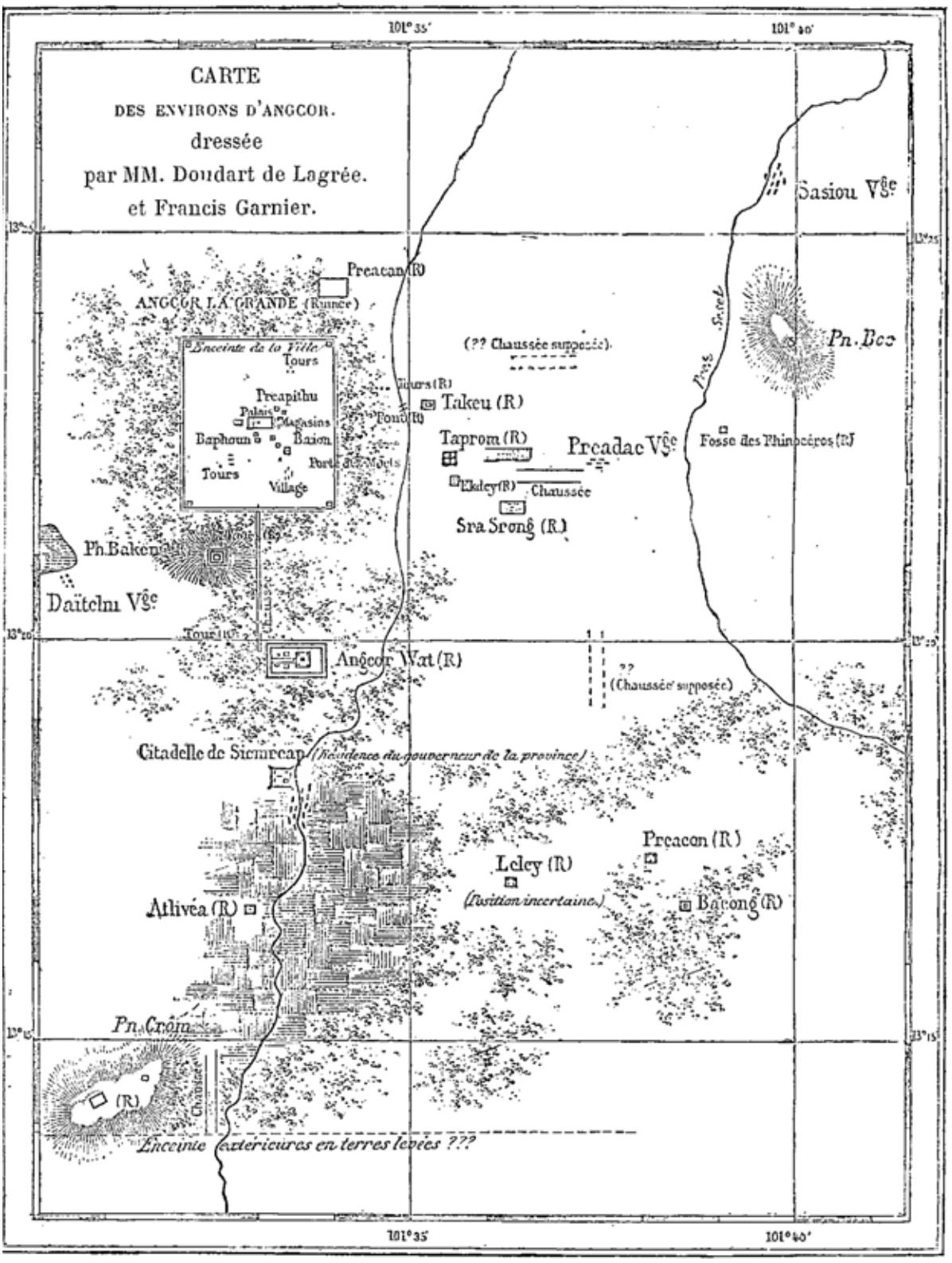

1885, Carte des environs d'Angkor, Doudart de Lagrée et Francis Garnier, source : *Voyage d'exploration en Indochine*

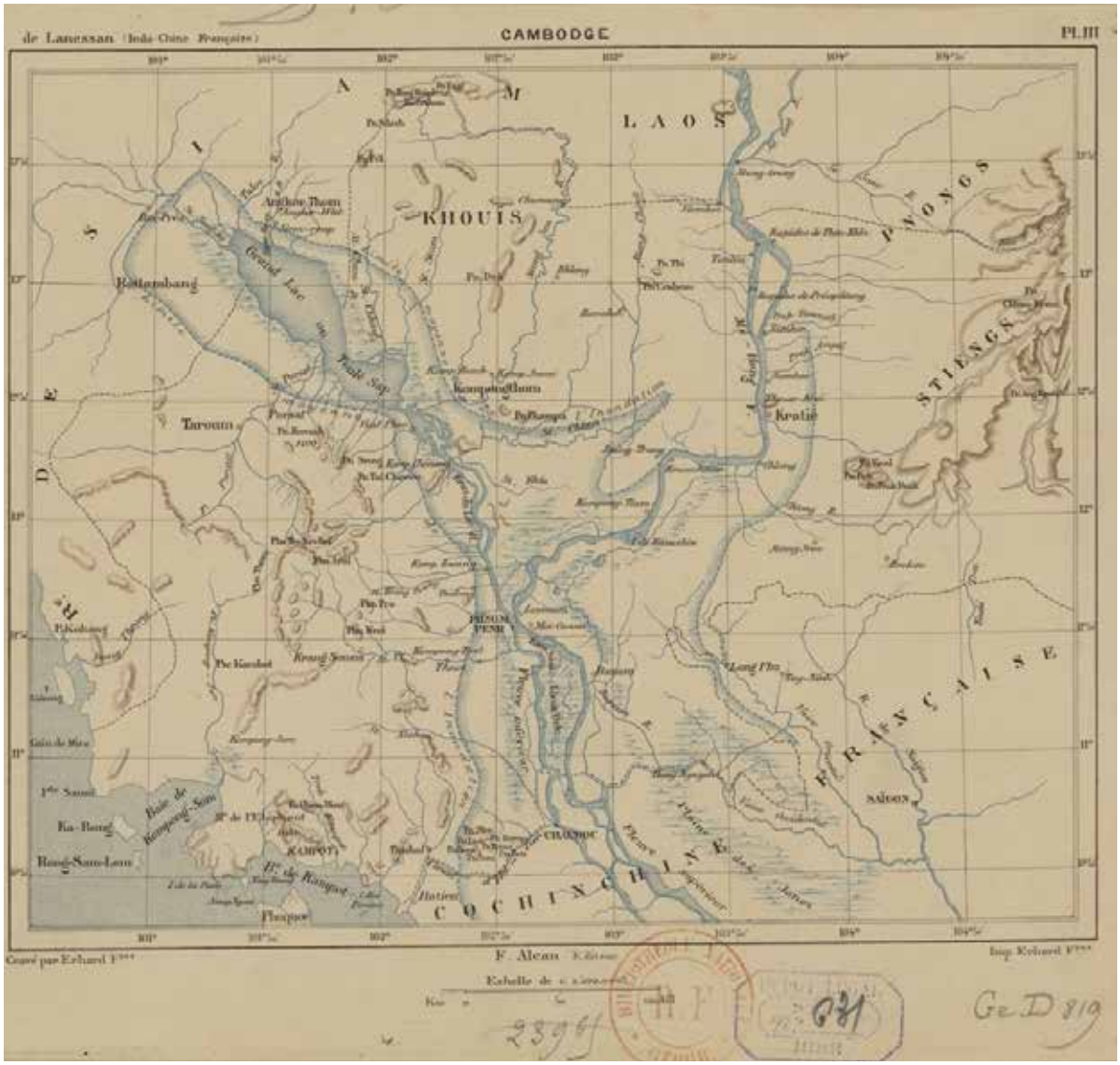

1888, Carte du Cambodge, Jean Louis de Lanessan, source : gallica

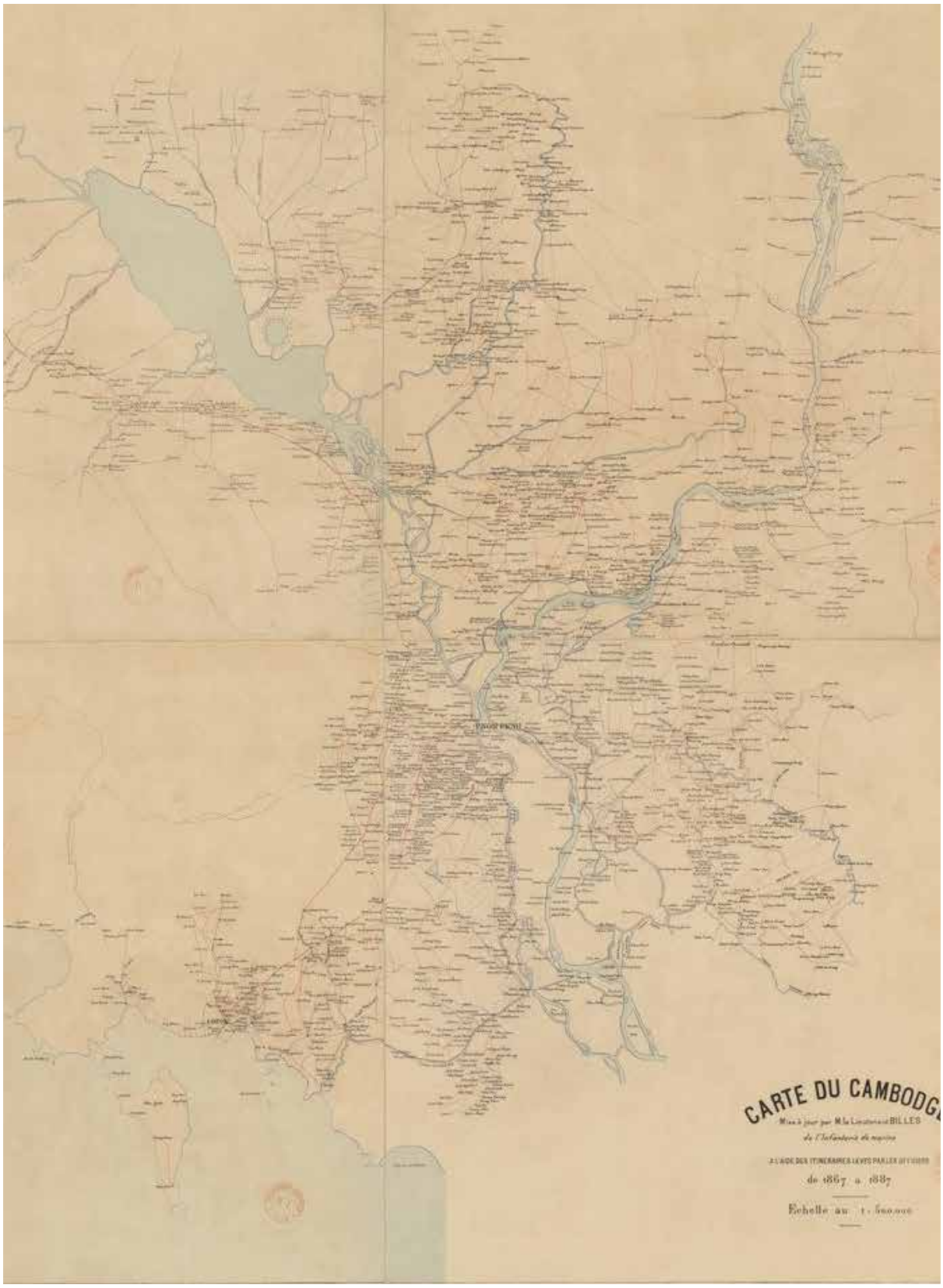

1896, Carte du Cambodge- partie nord, Lieutenant Billes, source : gallica

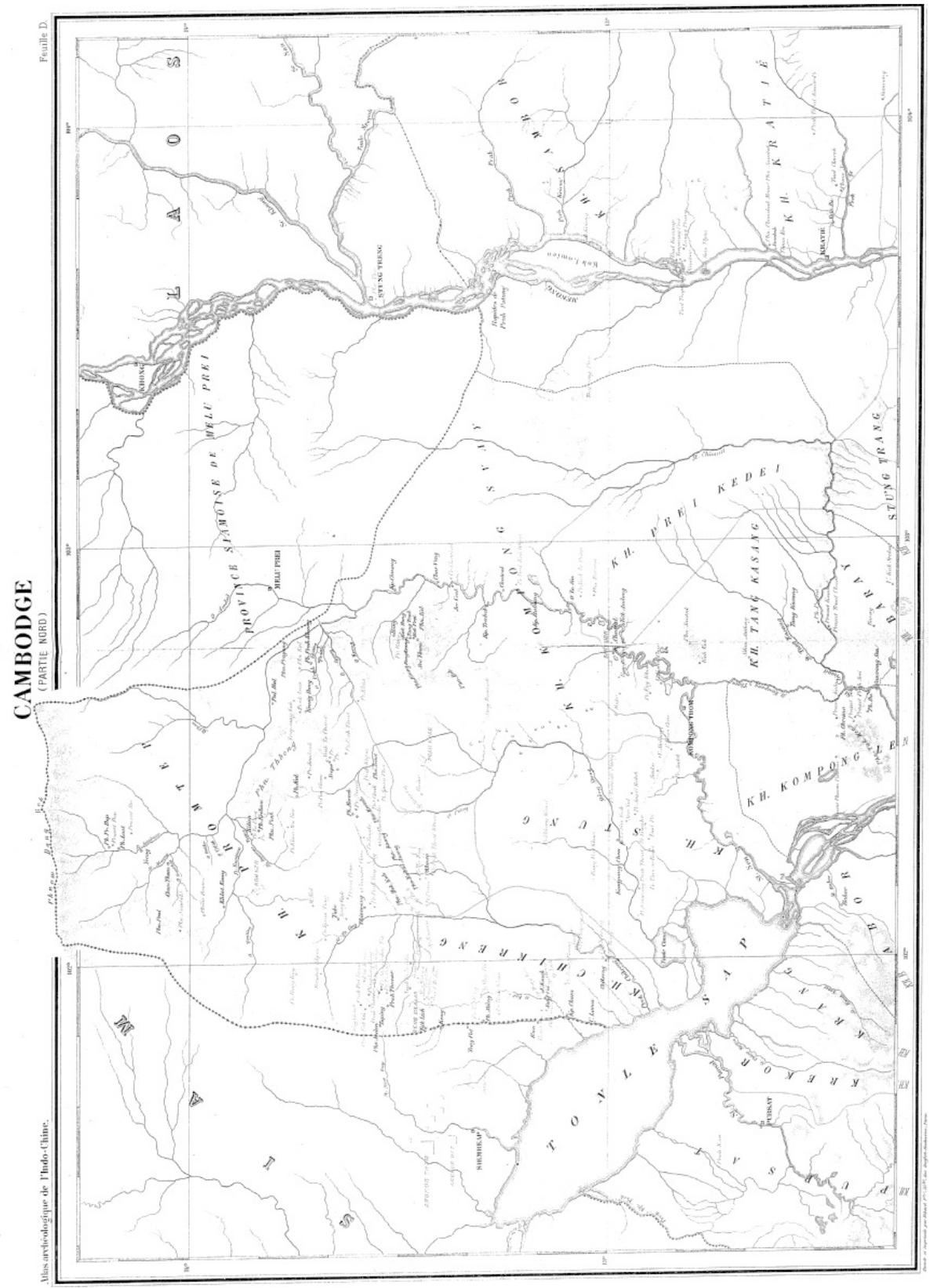

1901, Atlas archéologique de l'Indochine, Etienne Lunet de Lajonquière, source : ouvrage correspondant

1908, Carte du groupe d'Angkor, lieutenants Buat et Ducret, source : Commaille, *Guide aux ruines d'Angkor*, 1912
1909, Carte du groupe d'Angkor, lieutenants Buat et Ducret, source : gallica

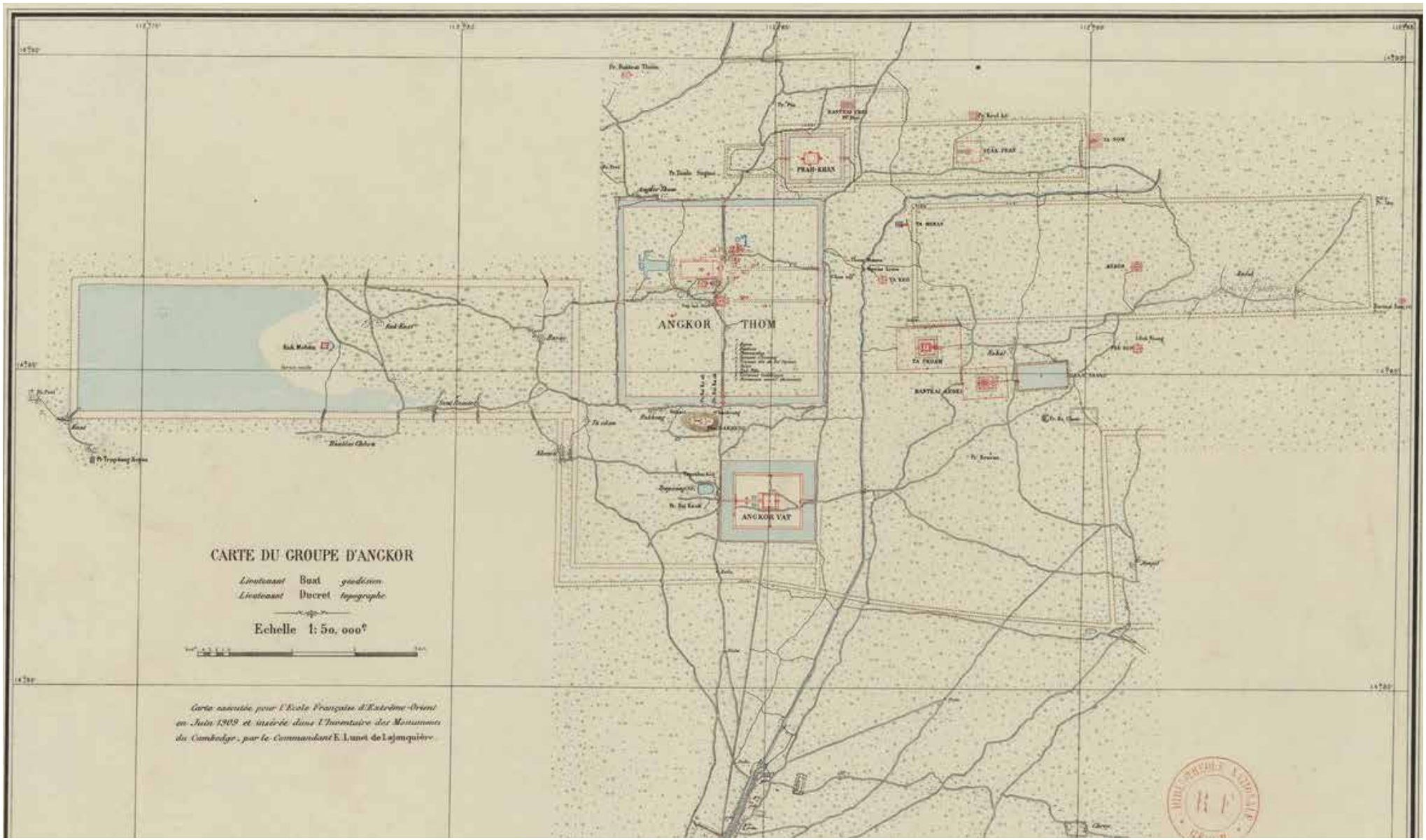
ANGKOR THOM
ANGKOR VAT
PRAH-KHAN
TA SOM
TA PROHM
CARTE DU GROUPE D'ANGKOR
Lieutenant Buat géodésien
Lieutenant Ducret topographe
Echelle 1: 50, 000
Carte exécutée pour l'École Française d'Extrême-Orient en Juin 1909 et insérée dans l'Inventaire des Monuments du Cambodge, par le Commandant E. Lunet de Lajonquière

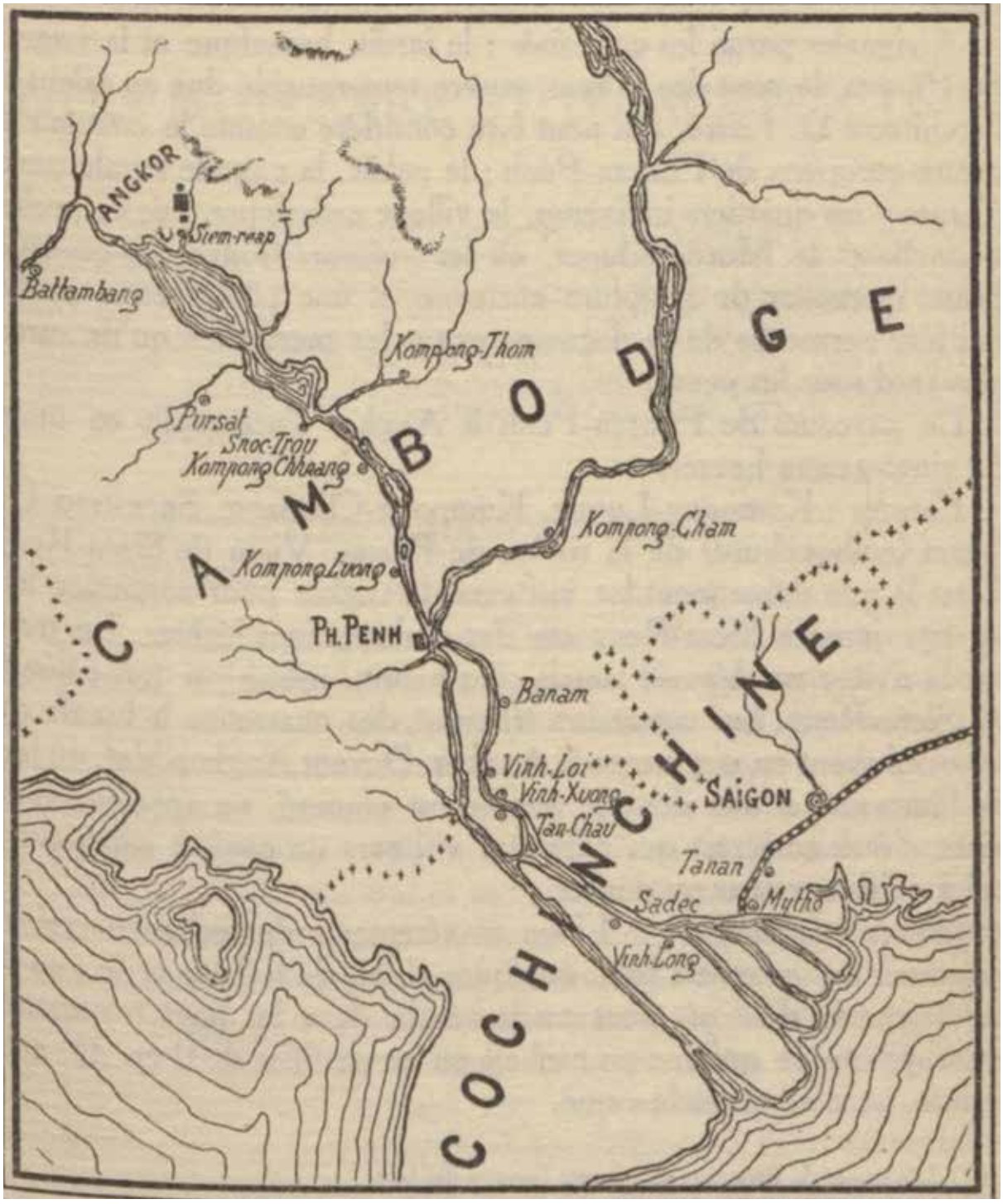

1912, Itinéraire de Saïgon à Angkor, source : Commaille, *Guide aux ruines d'Angkor*, 1912

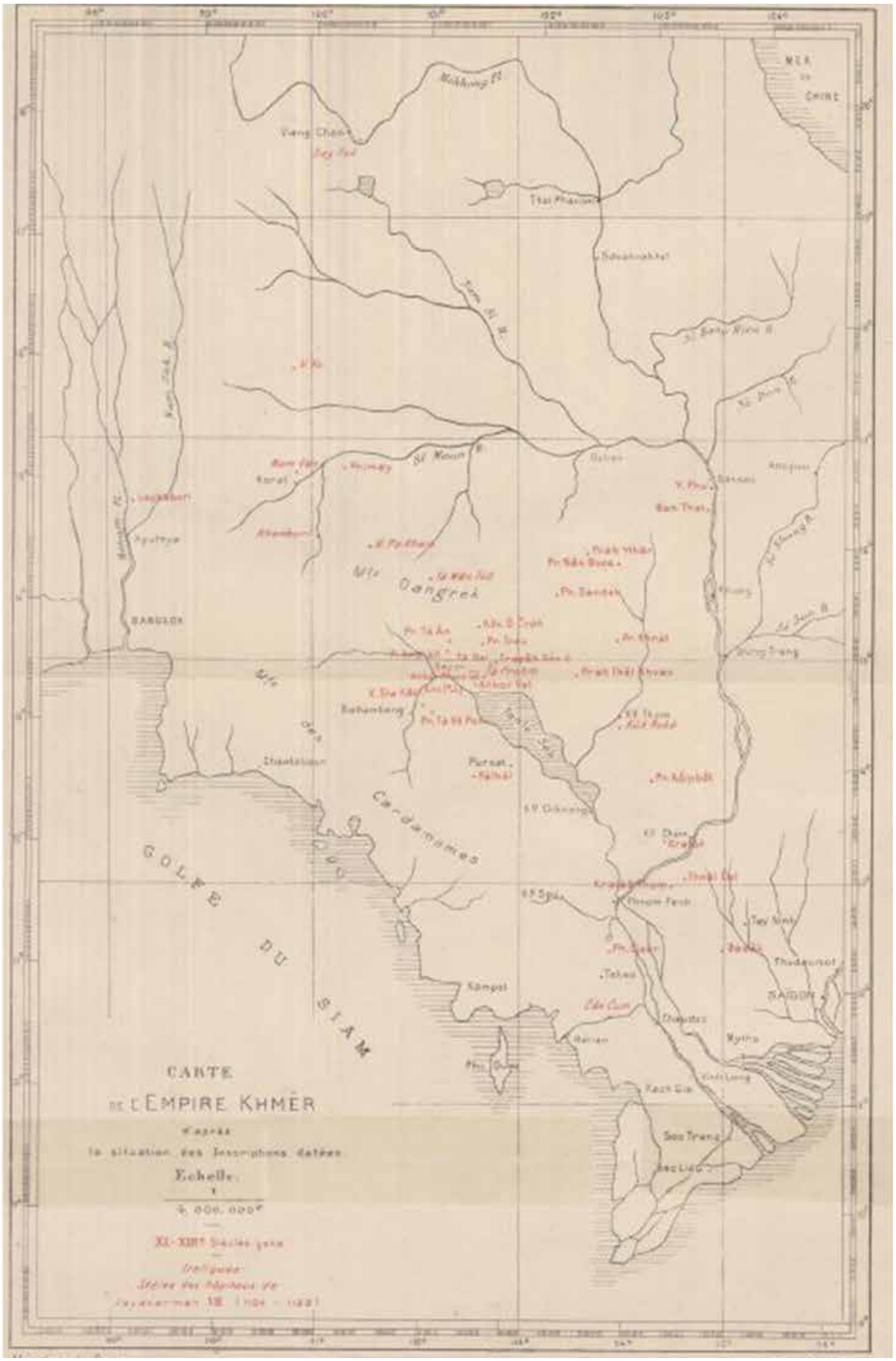

1916, Carte de l'Empire Khmer d'après la situation des inscriptions datées, Henri Parmentier, source : *BEFEO, T16*

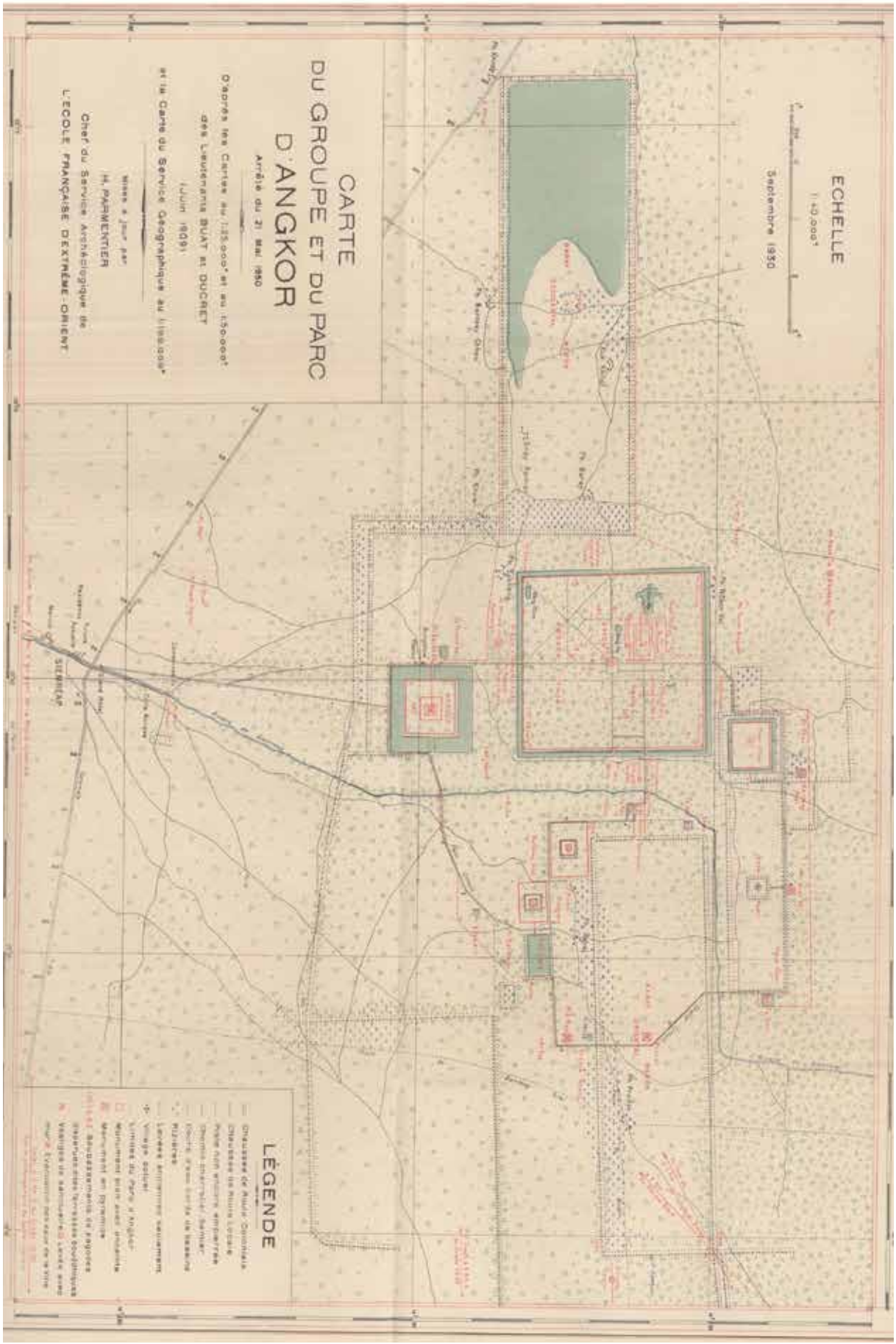

1930, Carte du groupe et du Parc d'Angkor, arrêté du 21 mai 1930, lieutenants Buat et Ducret mis à jour par Parmentier, *BEFEO T30, N°1*

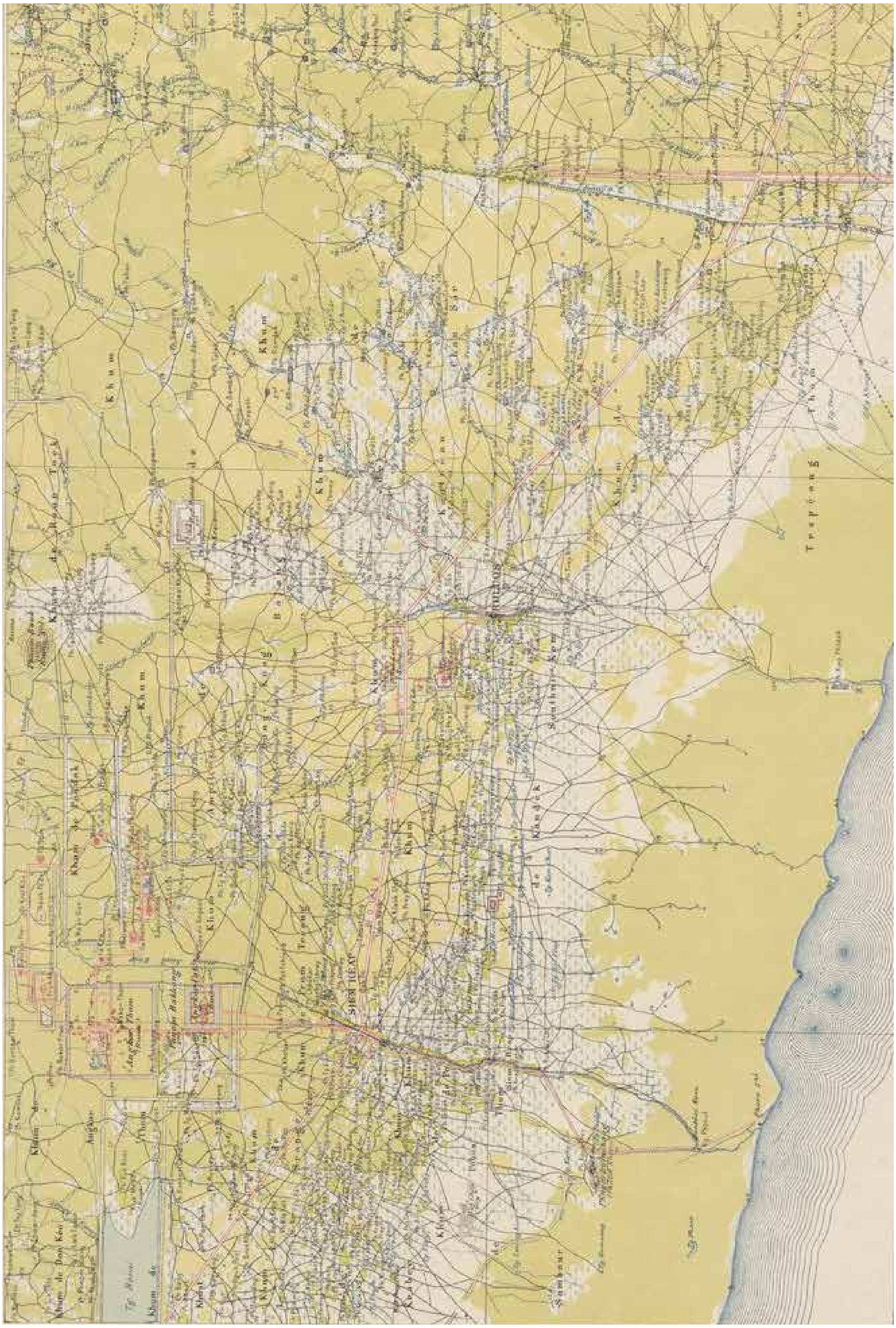

1932, Angkor_Wat_Angkor_Thom, Service géographique de l’Indochine, source : gallica

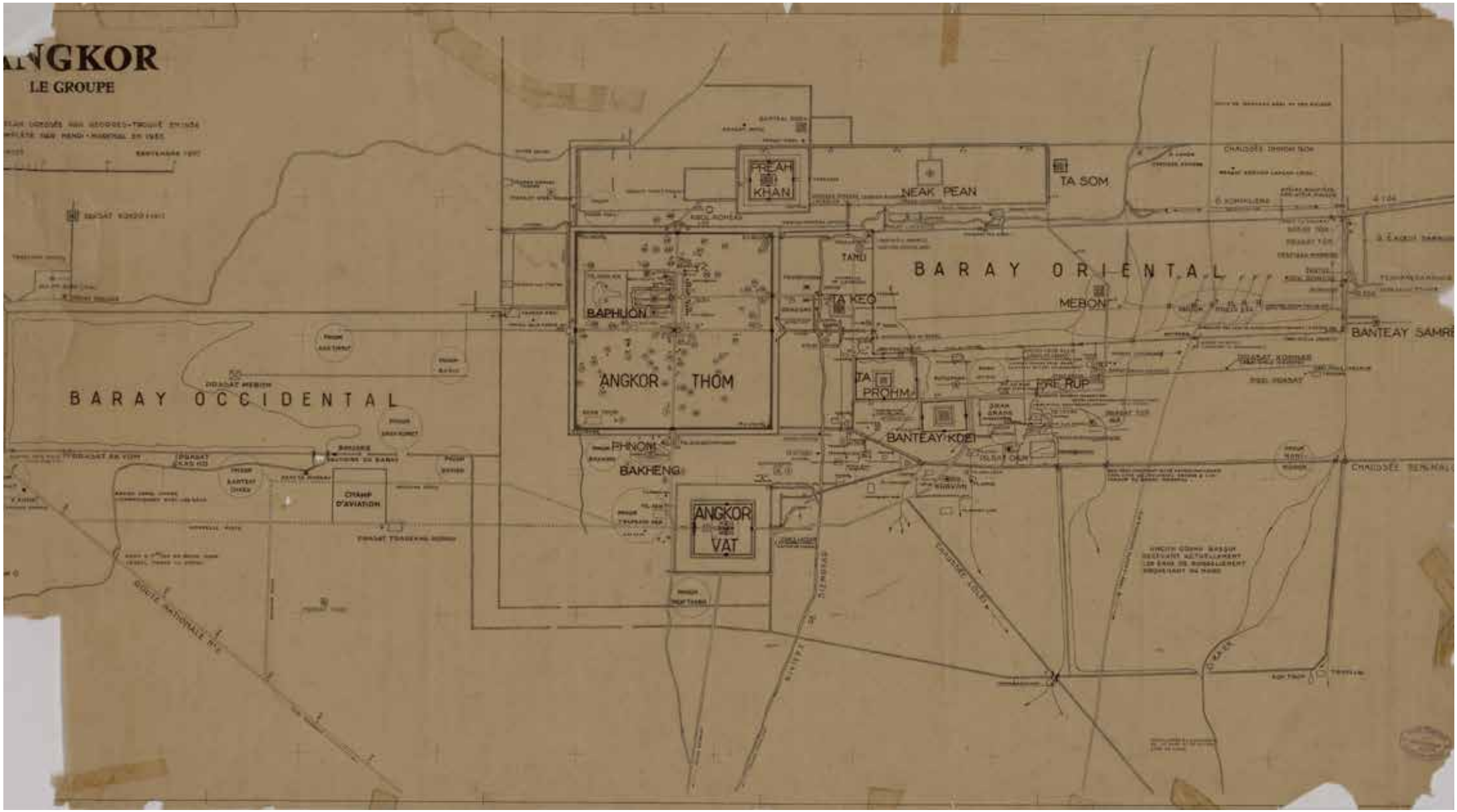
ANGKOR
LE GROUPE
PREAH KHAN
NEAK PEAN
TA SOM
BARAY ORIENTAL
TA KEO
MEBON
BAPHUON
ANGKOR THOM
BARAY OCCIDENTAL
TA PROHM
PRE RUP
BANTEAY KDEI
PHNOM BAKHENG
ANGKOR VAT
CHAMP D'AVIATION
BANTEAY SAMRE

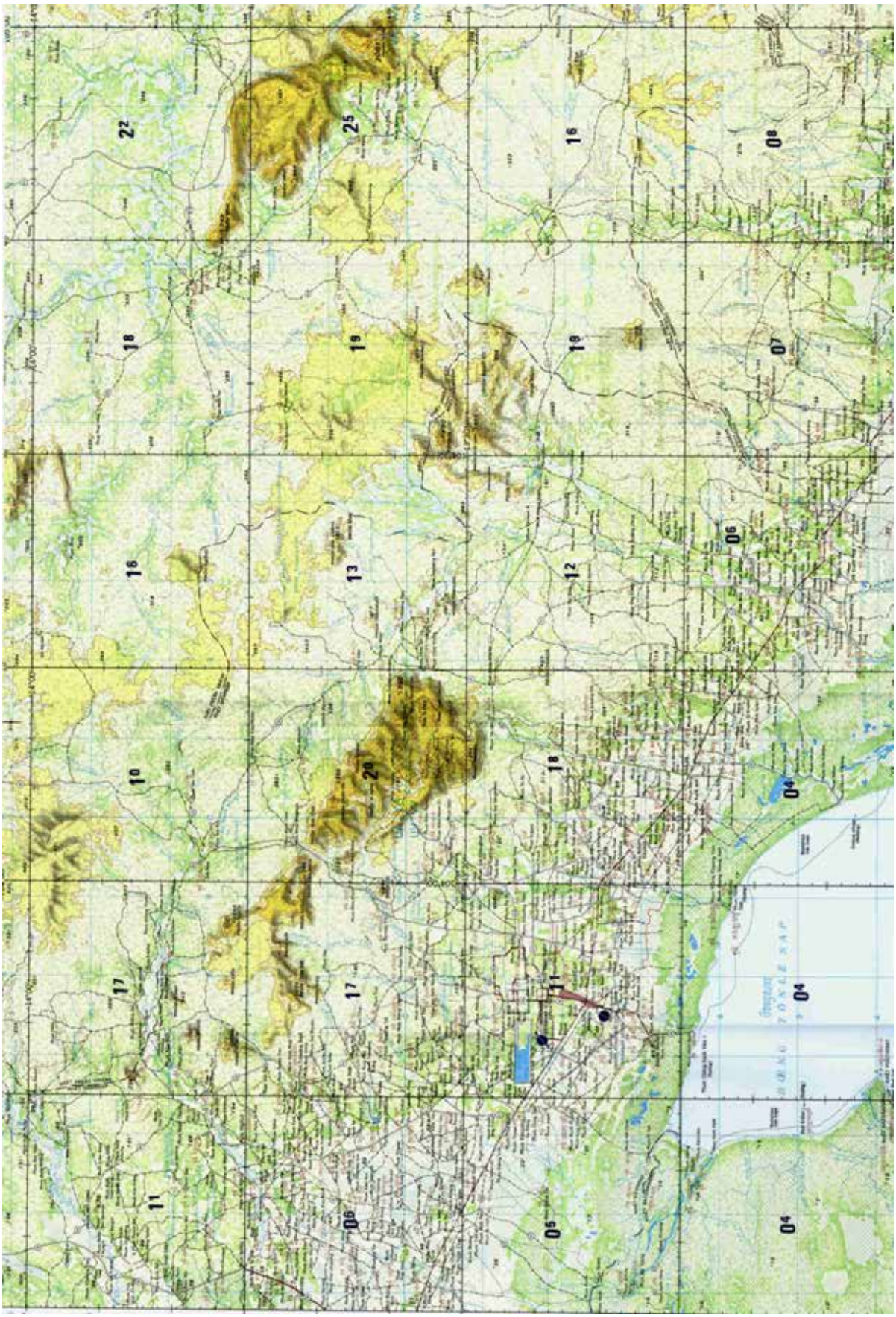

1957, Carte du Groupe d'Angkor par Georges Trouvé et Henri Marchal, 1934 & 1935, PLANSCA_2760, archives EFEO
1975, Carte topographique, source : https://911gfx.nexus.net/nd4810.html

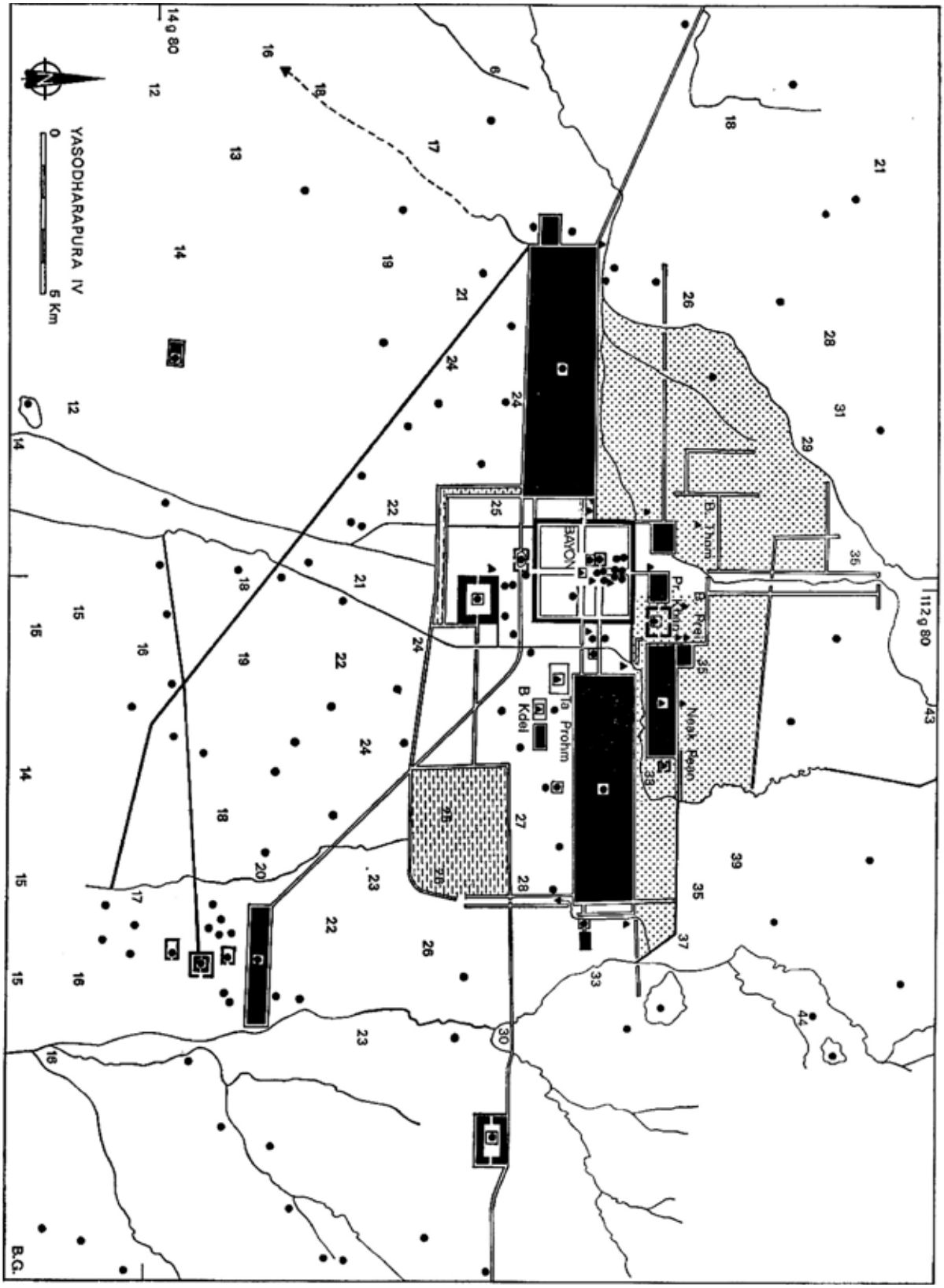

1979, Carte 6 Yacodharapura IV, Bernard-Philippe Groslier, *Les cités hydrauliques angkoriennes, BEFEO T66 N1-42*

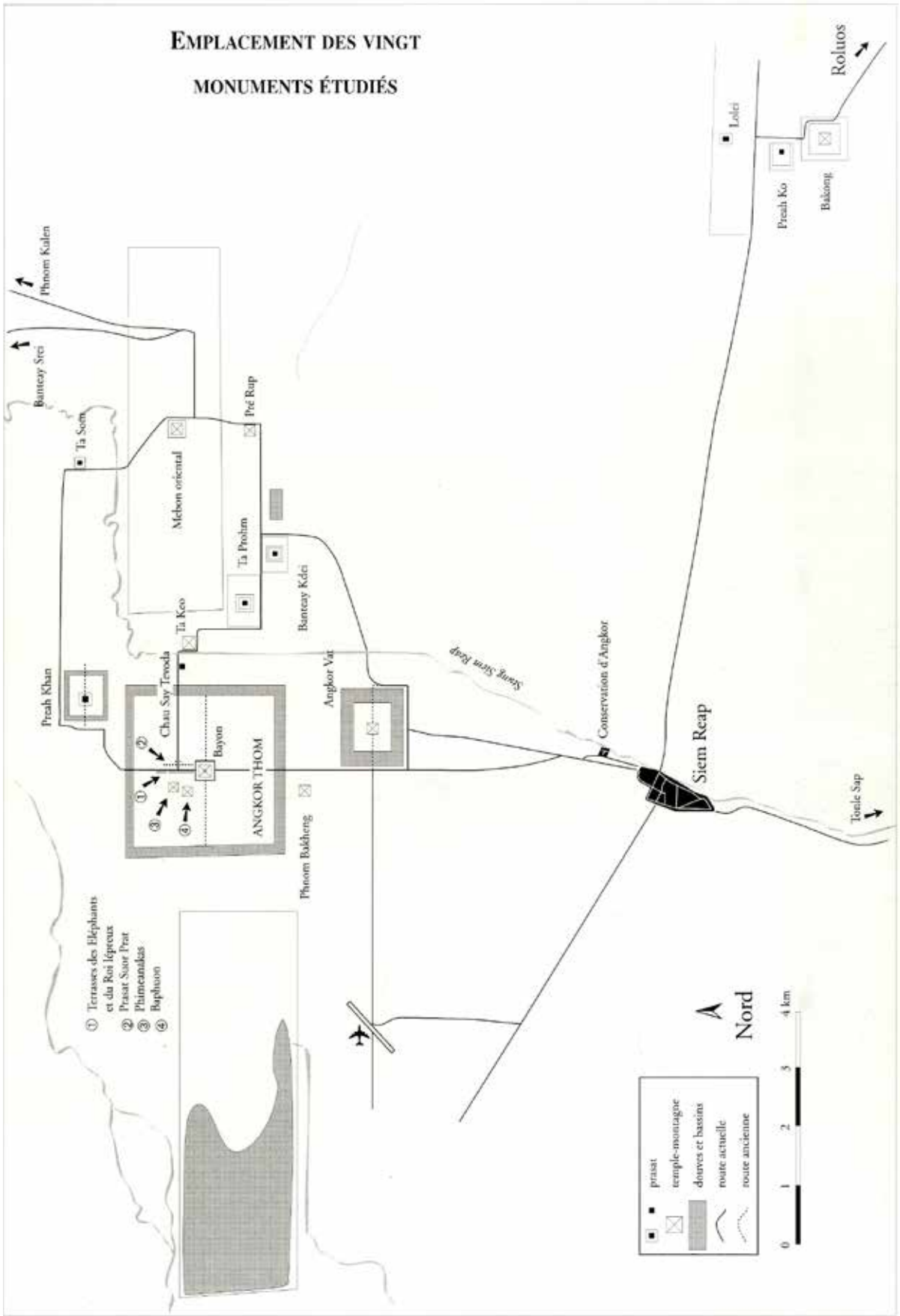

1993, Emplacement des 20 monuments étudiés, UNESCO, *Conférence intergouvernementale de Tokyo*

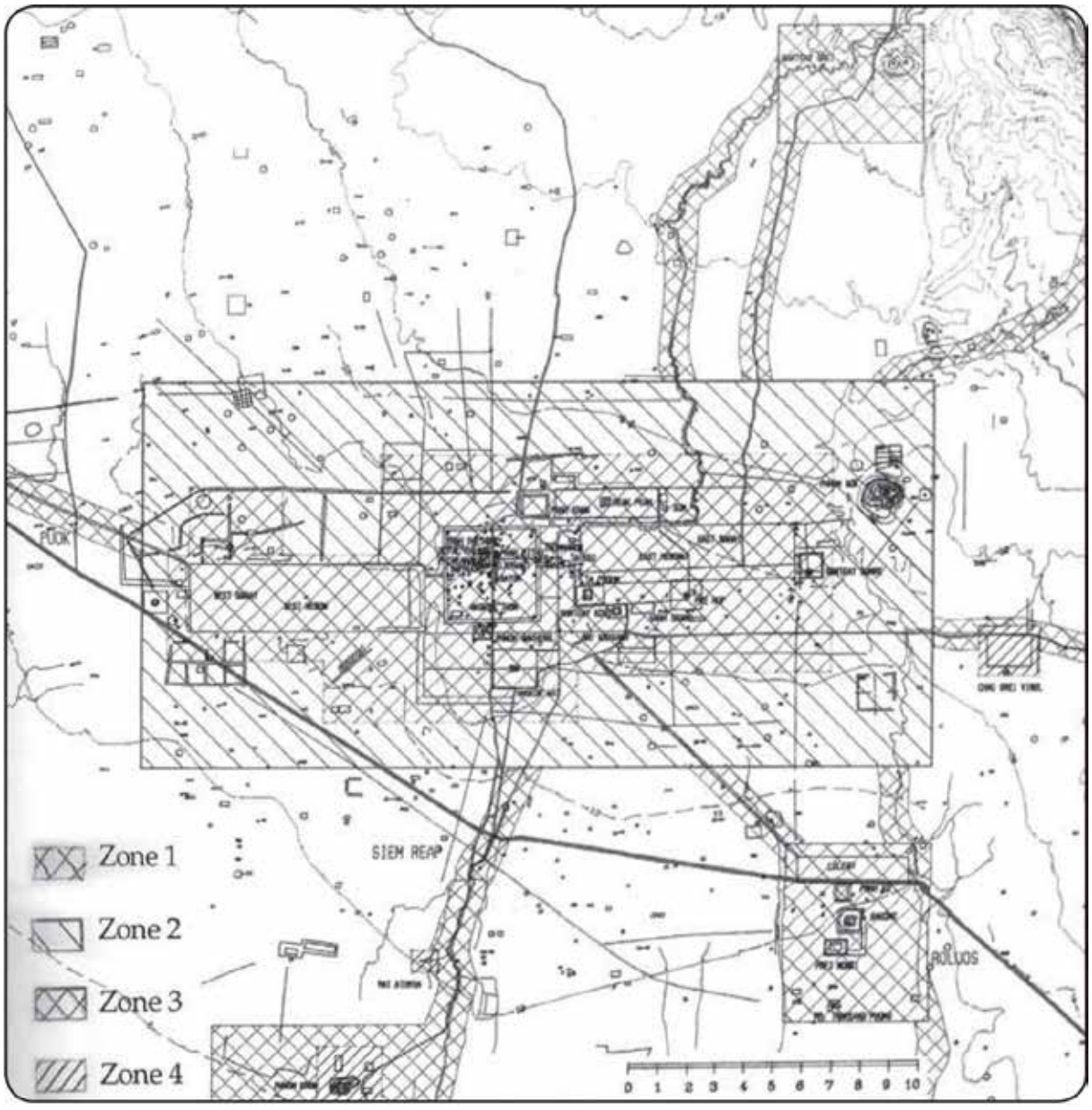

1994, ZEMP, UNESCO

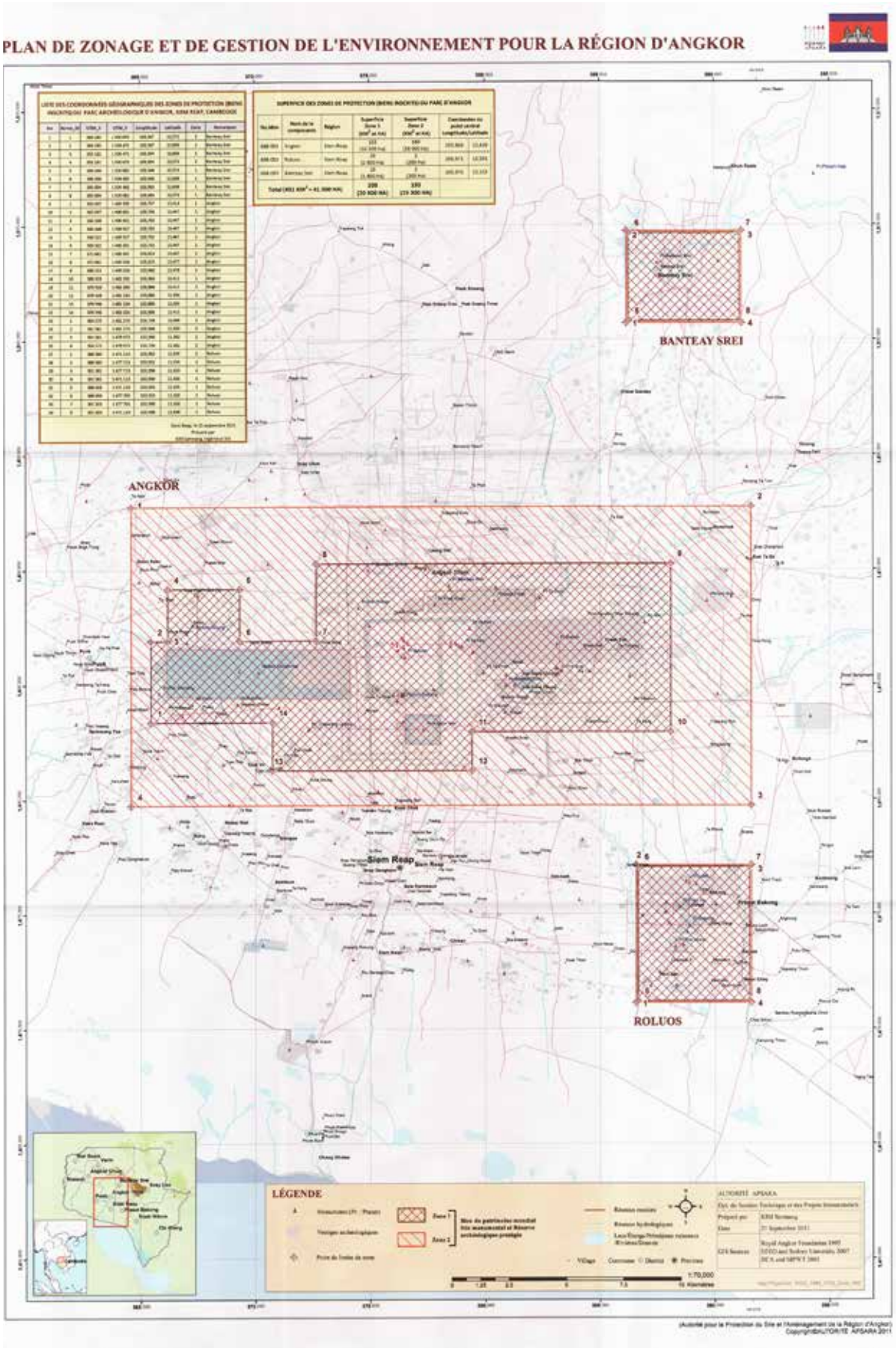

2011, ZEMP, APSARA

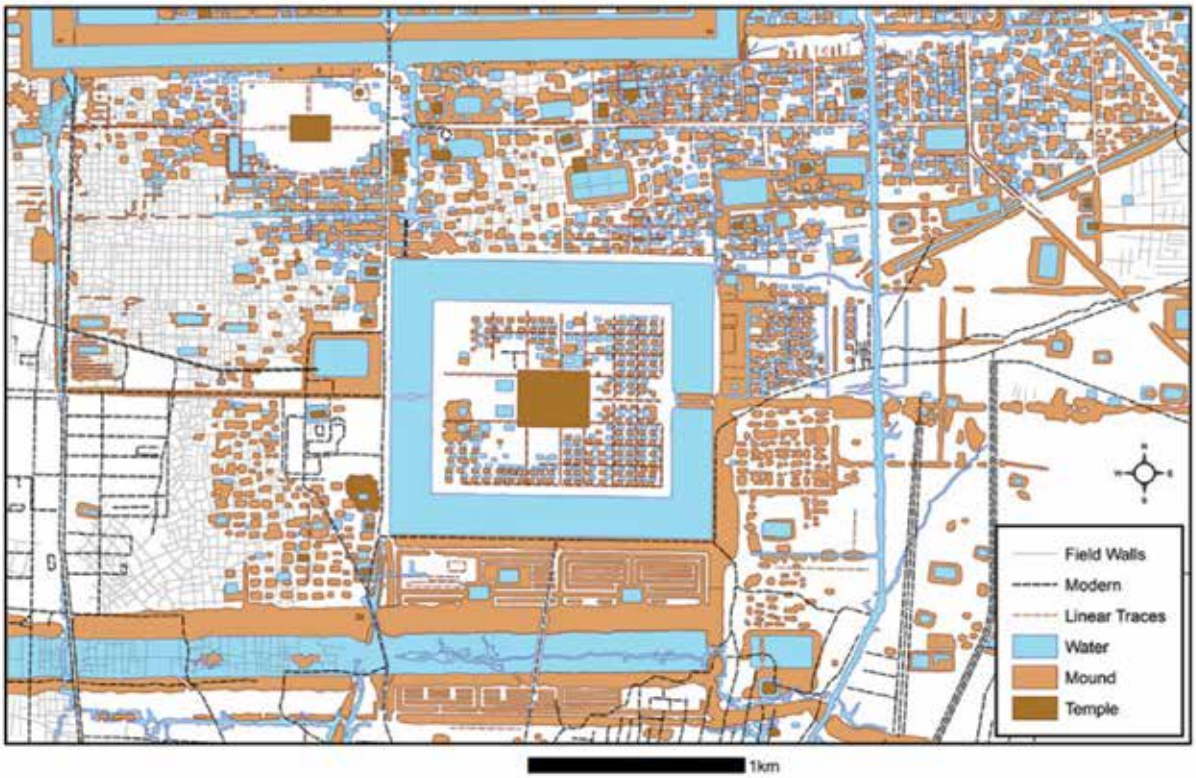

Figure 5. A preliminary archaeological map of the Angkor Wat area based on an analysis of LiDAR imagery (data courtesy of Damian Evans).

Figure 6. Reconstruction image of Angkor Wat on the basis of the LiDAR images and recent fieldwork by the Greater Angkor Project (image courtesy of Tom Chandler, Monash University).

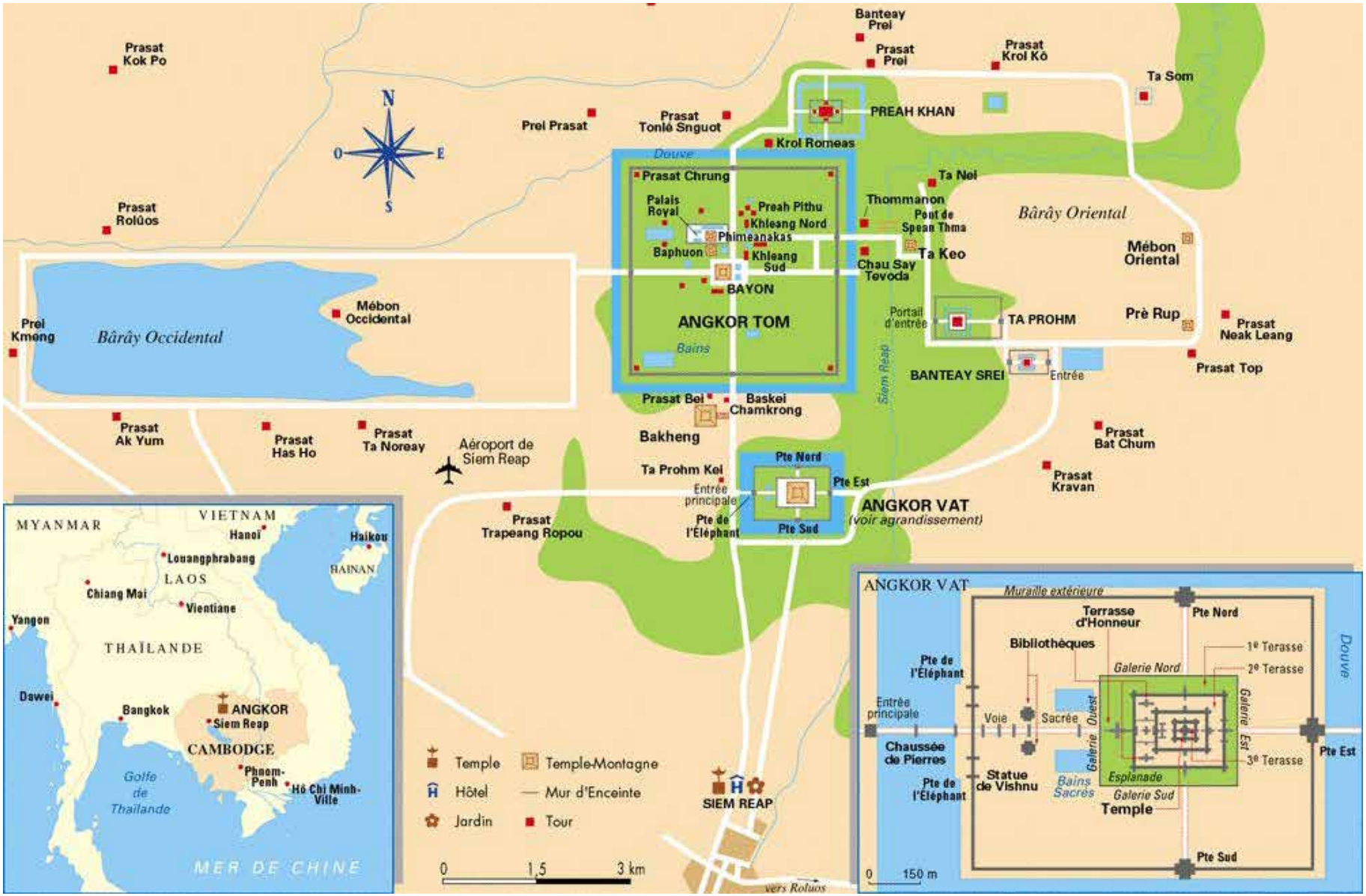

2016, carte touristique, source : http://www.angkorvat.com/eng/Map-Angkor.htm

Représentation

Dessins

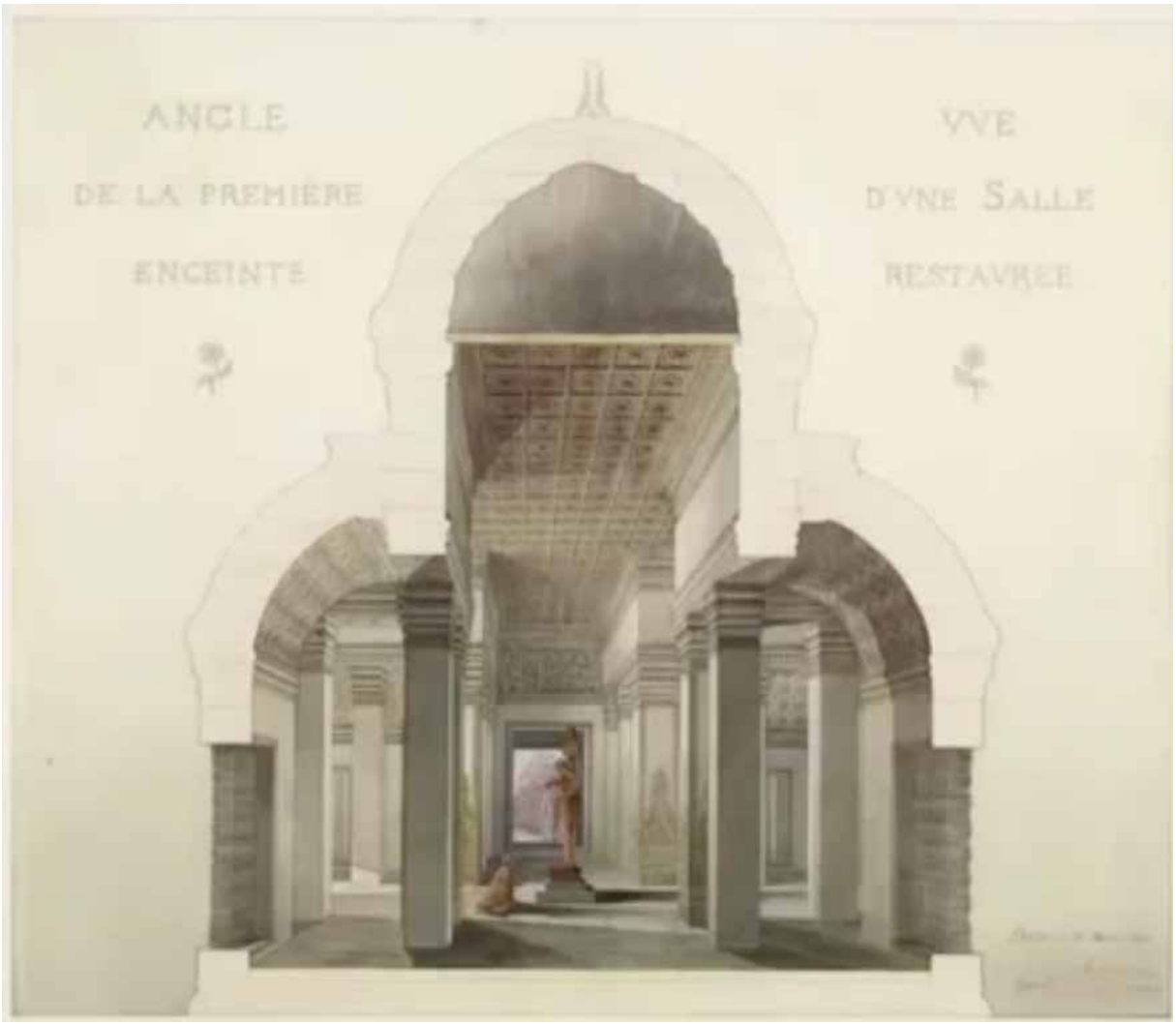

1866-1868, restitution d'un gopura, Louis Delaporte
1866-1868, restitution du Bayon, Louis Delaporte

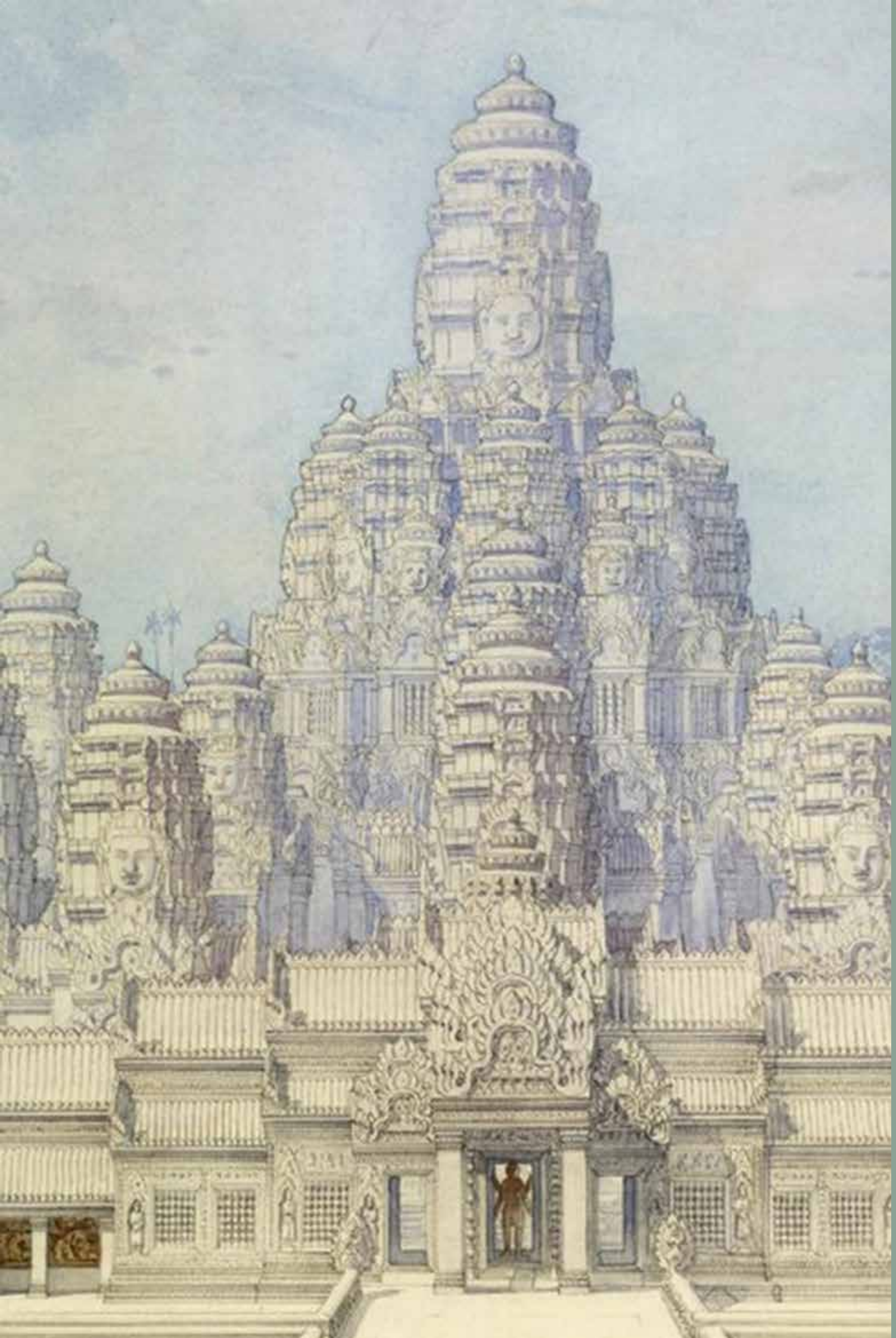

1866-1868, restitution de la Terrasse des Eléphants, Louis Delaporte

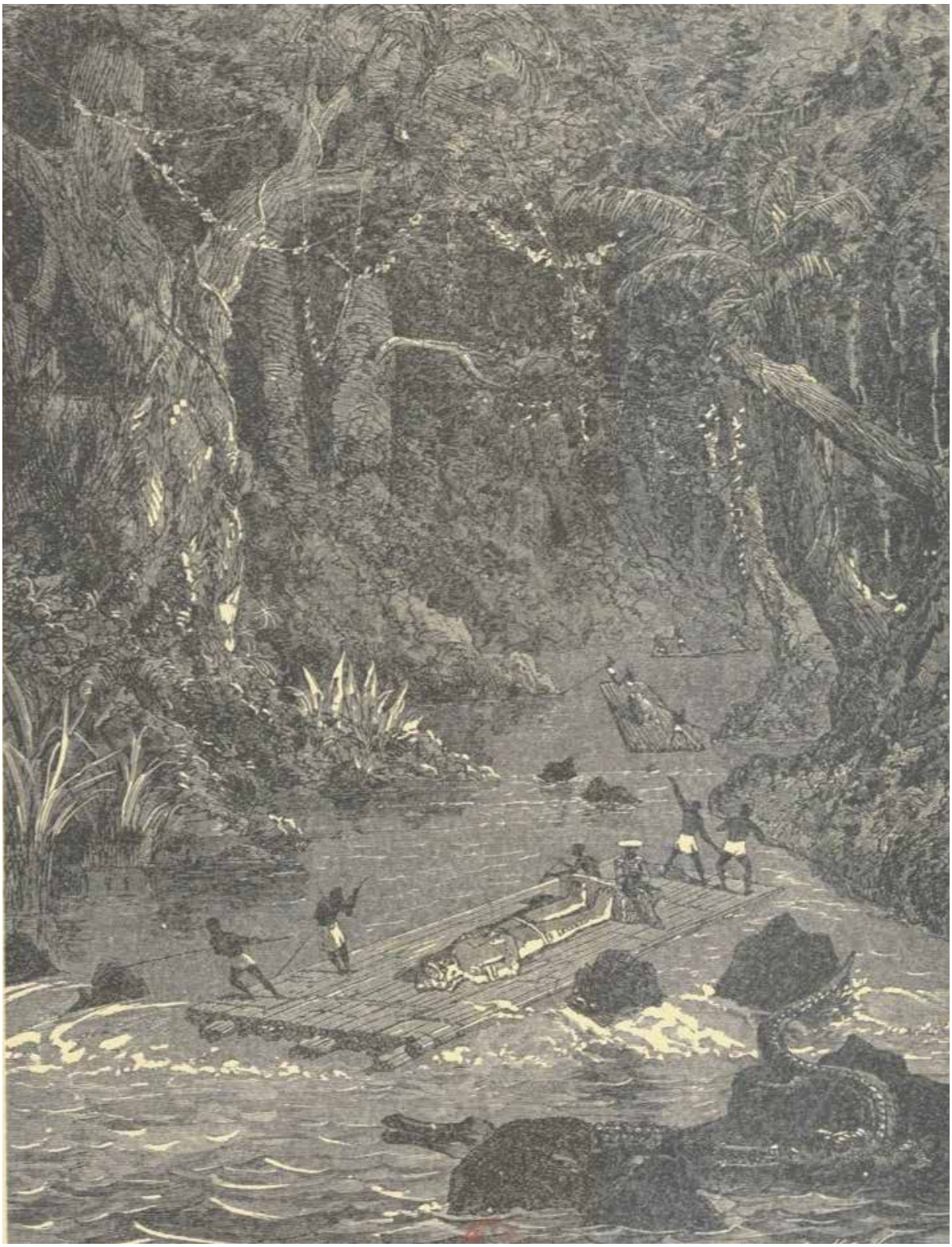

1866-1868, La mission française aux ruines khmères, Louis Delaporte
1866-1868, Transport sur le torrent de Preah Khan des sculptures rapportées en France, Louis Delaporte

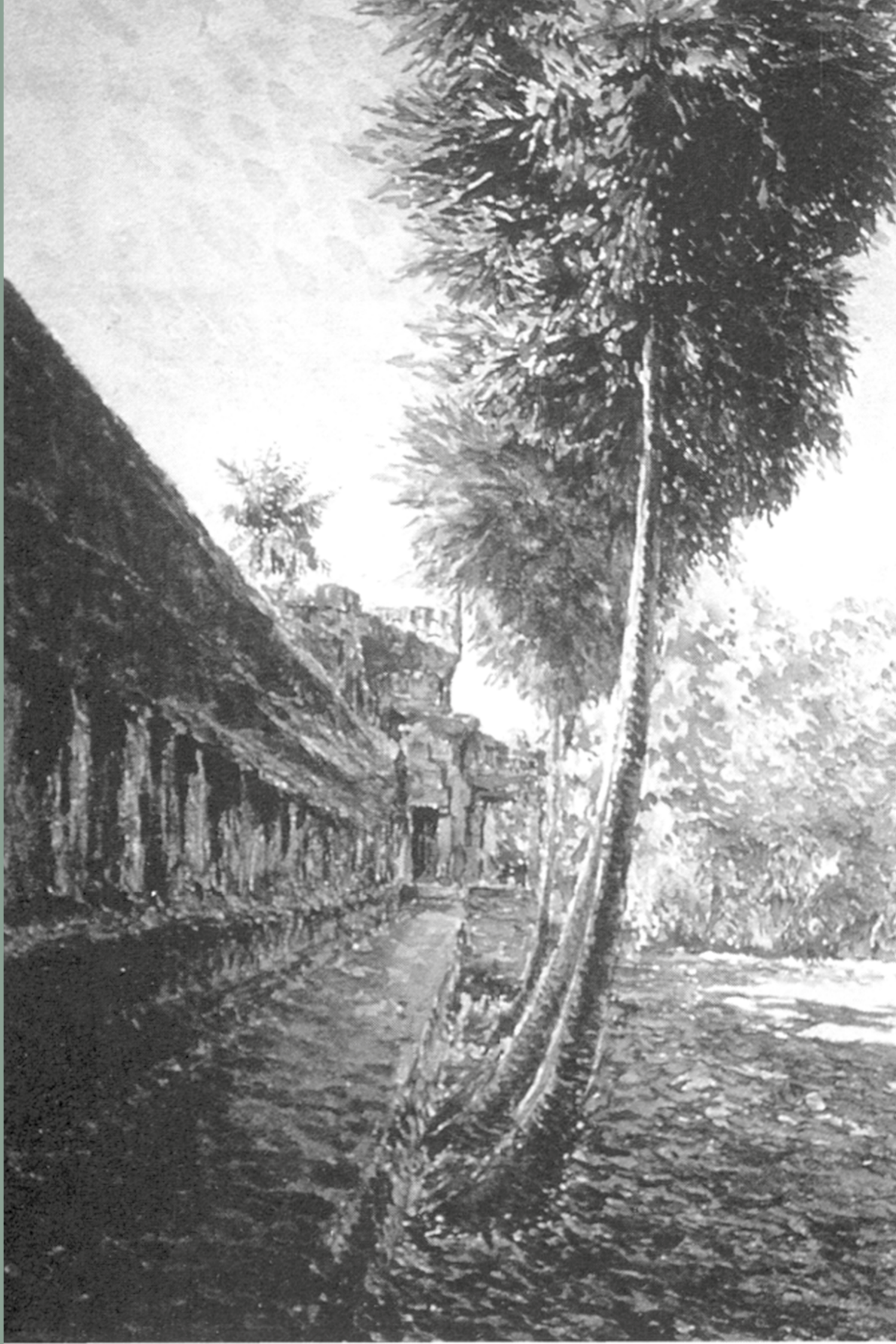

1908-1919, Galerie d'Angkor Vat, Jean Commaille
1908-1916, Bayon, Jean Commaille

Législation

Arrêté relatif à la conservation en Indochine des monuments et objets ayant un intérêt historique ou artistique

9 mars 1900

Arrêté relatif à la conservation en Indo-Chine des monuments et objets ayant un intérêt historique ou artistique (*J. O.* 1900, p. 502).

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu l'arrêté du 15 décembre 1898, portant création d'une Mission archéologique permanente en Indo-Chine, et l'arrêté du 20 janvier 1900, donnant à la Mission archéologique la dénomination d'Ecole française d'Extrême-Orient ;
Vu l'arrêté du 22 décembre 1899, portant réglementation du domaine en Indo-Chine ;
Sur le rapport du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et l'avis du Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine,

ARRÊTE :

TITRE PREMIER

DES IMMEUBLES ET MONUMENTS HISTORIQUES SITUÉS EN INDO-CHINE

Article premier. — Les immeubles par nature ou par destination, dont la conservation peut avoir, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public, seront classés, en totalité ou en partie, par arrêté du Gouverneur général, pris sur le rapport du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et après avis de la commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine.

Le déclassement aura lieu dans la même forme.

Art. 2. — Les immeubles classés faisant partie du domaine colonial, du domaine local, provincial ou municipal, ne pourront être aliénés, à peine de nullité de la vente, qu'après autorisation du Gouverneur général donnée en commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine.

Art. 3. — Les immeubles appartenant à des particuliers ne pourront être classés qu'avec le consentement des propriétaires. L'arrêté qui prononce le classement en détermine les conditions et mentionne l'acceptation de ces conditions par le propriétaire.

Art. 4. — L'immeuble classé ne pourra être détruit, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si le Gouverneur général n'y a consenti.

Art. 5. — Le classement d'un immeuble n'implique pas nécessairement la participation de l'Administration aux travaux de restauration ou de réparation de l'immeuble.

Dans le cas où l'Administration prend à sa charge une partie de ces dépenses, l'importance de son concours est fixée en tenant compte de l'intérêt de l'édifice, de son état de conservation et des sacrifices consentis par son propriétaire.

Art. 6. — Le classement d'un immeuble et l'exécution par l'Administration de travaux de restauration ou de réparation n'impliquent pas la participation de l'Administration dans les charges résultant des travaux d'entretien proprement dits.

Art. 7. — L'expropriation pour cause d'utilité publique d'un immeuble classé ne pourra être poursuivie sans autorisation préalable du Gouverneur général donnée après avis de la commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine.

Les servitudes d'alignement et autres qui pourraient causer la dégradation des monuments ne sont pas applicables aux immeubles classés.

Art. 8. — Les effets du classement suivent les immeubles classés, en quelques mains qu'ils passent.

Art. 9. — Le Gouverneur général peut, en se conformant à la législation en vigueur en Indo-Chine, poursuivre l'expropriation des monuments classés ou qui seraient l'objet d'une proposition de classement refusée par le propriétaire.

TITRE IV

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Art. 18. — Tout fonctionnaire public qui, à l'occasion de ses fonctions, découvrira ou recevra un objet susceptible d'être classé comme monument historique, devra en aviser immédiatement le Gouverneur général, qui statuera sur la destination de cet objet, suivant les règles qui précèdent.

Art. 19. — Aucun monument historique ne pourra être déplacé en tout ou en partie, sans l'autorisation du Gouverneur général. Toutefois, le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient est autorisé à transporter au Musée de l'Indo-Chine tous les objets classés dont la conservation lui paraîtrait nécessiter ce transport.

Art. 20. — Aucun monument historique ne pourra être exporté, en tout ou en partie, du territoire de l'Indo-Chine sans l'autorisation du Gouverneur général. A défaut de cette autorisation, il sera saisi à la sortie par le service des douanes, et le Gouverneur général statuera sur sa destination, suivant les formes prescrites, sans préjudice des poursuites à exercer, s'il y a lieu, contre le contrevenant. Cette disposition est applicable aux objets qui auraient été enlevés des monuments historiques dont ils faisaient partie antérieurement à la promulgation du présent arrêté, ainsi qu'aux objets dissimulés en violation des articles 13 et 15 ci-dessus (1).

Art. 21. — Les autorités locales sont responsables de l'intégrité des monuments historiques en Indo-Chine.

Art. 22. — Le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient est chargé de la surveillance des monuments historiques et autres antiquités de l'Indo-Chine. Il propose au Gouverneur général les mesures propres à en assurer la conservation.

Art. 23. — Le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine, le Lieutenant-gouverneur de la Cochinchine, les Résidents supérieurs au Tonkin, en Annam, au Cambodge et au Laos et le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 9 mars 1900.

PAUL DOUMER.

Par le Gouverneur général de l'Indo-Chine :
Le Directeur des Affaires civiles,
BRONI.

Arrêté remplaçant l'arrêté du 30 octobre 1925 créant sous le nom de Parc d'Angkor une zone réservée comprenant les principaux monuments

30 septembre 1929.

ARRÊTÉ REMPLAÇANT PAR DE NOUVELLES DISPOSITIONS : 1° L'ARRÊTÉ DU 30 OCTOBRE 1925 CRÉANT AU CAMBODGE SOUS LE NOM DE PARC D'ANGKOR UNE ZONE RÉSERVÉE COMPRENANT LES PRINCIPAUX MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES DU GROUPE D'ANGKOR ; 2° L'ARRÊTÉ DU 21 DÉCEMBRE 1926 FIXANT LA QUOTITÉ DES TAXES DE VISITE À PERCEVOIR DANS LE PARC D'ANGKOR. (*J. O.*, 1929, p. 3779.)

Le Gouverneur général de l'Indochine, Commandeur de la Légion d'Honneur,

Vu les décrets du 20 octobre 1911, portant fixation des pouvoirs du Gouverneur général et organisation financière et administrative de l'Indochine ;

Vu le décret du 23 août 1928 ;

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ;

Vu le décret du 3 avril 1920, conférant la personnalité civile à l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;

Vu le décret du 23 décembre 1924, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 31 décembre 1913, relative au classement et à la protection des monuments historiques et notamment les articles 22 et 30 dudit décret ;

Vu l'arrêté du 13 février 1923, promulguant en Indochine le décret du 23 décembre 1924, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 ;

Vu l'arrêté du 5 mai 1925, portant classement des monuments historiques de l'Indochine ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 1925 sur la conservation des monuments historiques appartenant aux pays de protectorat ;

Vu l'arrêté du 30 octobre 1925, créant au Cambodge, dans la circonscription de Siemréap, sous le nom de « Parc d'Angkor », une zone réservée comprenant les principaux monuments archéologiques du groupe d'Angkor ;

Vu l'arrêté du Résident supérieur au Cambodge en date du 16 décembre 1926, fixant les limites du Parc d'Angkor ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 1926, fixant la quotité des taxes de visite à percevoir dans le Parc d'Angkor ;

Sur la proposition du Résident supérieur au Cambodge en Conseil de Protectorat et du Directeur de l'Ecole Française d'Etrême-Orient ;

La Commission permanente du Conseil de Gouvernement de l'Indochine entendue,

Arrête :

Article 1er. — Sont abrogés et remplacés par les dispositions ci-après les arrêtés susvisés des 30 octobre 1925 et 21 décembre 1926.

Art. 2. — Il est créé au Cambodge, dans la circonscription résidentielle de Siemréap, sous la dénomination de « Parc d'Angkor », une zone réservée comprenant les principaux monuments archéologiques du groupe d'Angkor. Cette mesure a pour objet d'assurer la conservation et l'entretien de ces monuments, leur gardiennage, ainsi que les conditions d'amélioration, d'accès et de circulation.

Les limites du Parc d'Angkor seront déterminées par arrêté du Gouverneur général pris sur la proposition concertée du Résident supérieur au Cambodge et du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Art. 3. — Le personnel européen et indigène chargé du gardiennage du Parc d'Angkor se compose d'agents détachés de la Police urbaine, de la Sûreté, de la Garde indigène ou de la Gendarmerie, prélevés sur les effectifs en service au Cambodge et désignés par le Résident supérieur.

Art. 4. — Le personnel des guides sera organisé par arrêté du Résident supérieur.

Art. 5. — Toute personne non domiciliée dans le Parc d'Angkor ou qui n'y serait appelée par ses fonctions officielles est admise à visiter librement toutes les parties ouvertes au public, sous réserve d'acquitter le droit d'entrée prévu à l'article 8 du présent arrêté.

Sont exempts du paiement du droit d'entrée :

1° les membres de la famille royale du Cambodge ;

2° les membres et correspondants de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;

3° les personnes chargées de missions officielles séjournant à Angkor pour leurs travaux ;

4° les mutilés de guerre ;

5° les enfants au-dessous de 16 ans ;

6° les domestiques accompagnant leurs maîtres ;

7° les indigènes ou Asiatiques étrangers se rendant à Angkor isolément ou en groupe dans un but religieux ;

8° les détachements de militaires ou marins venus pour visiter les ruines.

Les personnes bénéficiant des exemptions ci-dessus doivent justifier, à toute réquisition, de leur identité par la production d'une pièce officielle ou, à défaut, d'un certificat délivré par le Résident de Siemréap.

Les personnes visées aux n°s 7 et 8 doivent se munir préalablement d'un permis de circulation gratuit délivré, par délégation permanente du Résident supérieur au Cambodge, par le Résident de Siemréap.

Art. 18. — Le produit du droit d'entrée, de la taxe spéciale et du droit supplémentaire spécifiés ci-dessus, devra être intégralement affecté aux travaux et aux dépenses prévus aux articles 2, 3 et 4 du présent arrêté. La part dont il sera fait remise au budget local du Cambodge sera déterminée, chaque année, lors de l'établissement du programme, prévu à l'article 19 ci-après.

Les sommes revenant au budget local du Cambodge seront mandatées trimestriellement par le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient suivant état des taxes et droits recouvrés fourni par le Trésor.

Art. 19. — Un programme des travaux d'assainissement et d'embellissement du Parc d'Angkor et d'aménagement de la forêt, d'amélioration des conditions d'accès et de circulation, sera dressé chaque année par le Résident supérieur, d'accord avec le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient qui fixera la nature et l'importance des travaux d'entretien et de conservation des monuments, à effectuer au moyen des crédits provenant du recouvrement du droit d'entrée, de la taxe spéciale et du droit supplémentaire.

Art. 20. — Le Résident supérieur au Cambodge décidera ou proposera toutes les réglementations utiles, en ce qui concerne le droit de pacage des animaux, les droits de pêche, de chasse, de circulation et d'établissement des indigènes, etc., dans les limites du Parc d'Angkor.

Art. 21. — Le Secrétaire général du Gouvernement général de l'Indochine, le Résident supérieur au Cambodge et le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 30 septembre 1929.

P. PASQUIER.

Arrêté fixant la limite du Parc d'Angkor

21 mai 1930.

— Arrêté chargeant M. E. Gaspardone, membre permanent de l'Ecole, d'une mission d'études et de recherches au Japon et en Chine. (*J. O.*, 1930, p. 2044.)

— Arrêté désignant M. G. Cœdès, Directeur de l'Ecole, pour faire partie, pendant l'année 1930, du Conseil de Recherches scientifiques de l'Indochine, en qualité de membre de droit.

— Arrêté fixant la limite du Parc d'Angkor (*J. O.*, 1930, p. 2040) :

Le Gouverneur général de l'Indochine, Commandeur de la Légion d'Honneur,

Vu les décrets du 20 octobre 1911, portant fixation des pouvoirs du Gouverneur général et organisation financière et administrative de l'Indochine ;

Vu le décret du 23 août 1928 ;

Vu le décret du 22 décembre 1924 portant règlement d'administration publique pour l'application en Indochine de la loi du 31 décembre 1913 relative au classement et à la protection des monuments historiques ;

Vu l'arrêté du 5 mai 1925 portant classement des monuments historiques de l'Indochine ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 1925 sur le classement, la conservation et la protection des monuments historiques des Pays de protectorat ;

Vu l'ordonnance royale du 11 octobre 1925 relative à la protection des monuments historiques du Cambodge ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 1926 fixant la limite du Parc d'Angkor ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 1929 abrogeant et remplaçant par de nouvelles dispositions : 1° l'arrêté du 30 octobre 1925 créant au Cambodge sous le nom de « Parc d'Angkor » une zone réservée comprenant les principaux monuments archéologiques du Groupe d'Angkor ; 2° l'arrêté du 21 décembre 1926 fixant la quotité des taxes de visite à percevoir dans le Parc d'Angkor ;

Sur la proposition du Résident supérieur au Cambodge et du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient,

Arrête :

Art. 1er. — La limite du Parc d'Angkor, constituée par la zone réservée créée par l'arrêté du 30 septembre 1929, est déterminée sur le plan annexé au présent arrêté (pl. XXXII).

Elle suit à l'Ouest la route de Siemréap à Angkor Thom depuis l'angle Sud-Ouest des fossés d'Angkor Vat jusqu'à proximité de l'angle Nord-Est du terrain occupé par l'hôtel d'Angkor-les-Ruines, longe ce terrain dans la direction de l'Ouest sur une longueur de 30 m., prend la direction Nord et suit la ligne située à 30 m. de la route et parallèlement à celle-ci jusqu'à proximité du Phnom Bakheng où elle fait vers l'Ouest un angle droit, longe au Sud le Phnom Bakheng, suit la digue Sud-Ouest et Nord du Barai occidental jusqu'à Prasat Ptu ; prend la direction Est sur une longueur de 5 km. environ ; descend au Sud de manière à englober Ta Som, se retourne vers l'Ouest jusqu'à la route qu'elle suit en englobant Pre Rup jusqu'à l'angle Nord-Est du Srah Srang, descend en suivant le côté Est du Srah Srang jusqu'à la hauteur de Bat Chum et oblique vers le Sud-Ouest de manière à englober Bat Chum et Prasat Kravan, après lequel elle rejoint au kilomètre 8.500 la route du circuit qu'elle suit jusqu'au point de départ à l'angle Sud-Ouest des fossés d'Angkor Vat.

Art. 2. — Une zone de protection d'un kilomètre de large est établie autour des limites ci-dessus fixées.

Art. 3. — Toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont et demeurent abrogées.

Art. 4. — Le Résident supérieur au Cambodge et le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Dalat, le 21 mai 1930.

P. Pasquier.

Résolutions de la Conférence générale sur Angkor, 6 novembre 1991

Conservation des monuments d'Angkor/La Conférence générale,

Notant avec satisfaction la création du Conseil national suprême du Cambodge et la décision qu'il a prise unanimement d'élire pour président S.A.R. Samdech Norodom Sihanouk, ainsi que les progrès accomplis sur la voie d'un règlement politique global au Cambodge,

Reconnaissant l'importance dans le patrimoine mondial des monuments d'Angkor ainsi que le rôle clé qu'ils jouent dans l'identité nationale du peuple khmer et sont appelés à jouer dans l'avenir de la nation,

Ayant présents à l'esprit l'appel lancé par S.A.R. le Prince Norodom Sihanouk, président du Conseil national suprême, au cours de la "deuxième Table ronde internationale d'experts sur la conservations des monuments d'Angkor" tenue à Paris du 9 au 11 septembre, ainsi que les recommandations de la table ronde qui tendent à ce que l'UNESCO se charge de coordonner toutes les activités d'assistance internationale relatives à Angkor et au patrimoine culturel du Cambodge en général,

Exprimant ses remerciements aux autorités de la France, de l'Inde, du Japon et de la Pologne pour leur aide opérationnelle et financière,

Remerciant le Directeur général pour l'action qu'il a entreprise avec célérité depuis la vingt-cinquième session de la Conférence générale,

❑ Prie le Directeur général de continuer:

- à mettre en oeuvre les mesures déjà engagées et à mener à bien, dans la mesure du possible, d'autres activités à la demande des autorités cambodgiennes;
- à mettre en place, en collaboration avec les autorités cambodgiennes, le mécanisme international qui convient pour assurer la conservation et la mise en valeur du site d'Angkor avec l'assistance de spécialistes de ce site ressortissants de divers pays ;
- à aider les autorités cambodgiennes à mettre au point les mesures législatives nécessaires et à préparer les dossiers de candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial ;
- à aider les autorités cambodgiennes dans les efforts qu'elles déploient pour lutter contre le vandalisme, le pillage et le trafic illicite des biens du patrimoine culturel national en application de la Convention de l'UNESCO concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1970);
- à aider les autorités cambodgiennes à renforcer les institutions culturelles nationales et à développer les ressources humaines nationales dans le domaine de la culture, en particulier par des activités de formation appropriées;
- à rechercher les moyens de financement extrabudgétaires requis pour lancer ces activités urgentes le plus tôt possible;
- à élaborer un plan cadre intégré à long terme pour la sauvegarde, la conservation, la restauration, la mise en valeur et la gestion du site d'Angkor et de ses monuments;
- à faciliter l'échange de la documentation et des résultats de la recherche;

❑ Lance un appel aux Etats membres, aux organismes intergouvernementaux, gouvernementaux et non gouvernementaux et aux fondations pour qu'ils aident les autorités cambodgiennes et l'UNESCO dans cette grande entreprise.

Décision sur la protection du patrimoine culturel

Le Conseil National Suprême a adopté le 10 février 1995 la Décision sur la protection du patrimoine culturel au Cambodge. Cette décision a pour objet de protéger les biens culturels contre la destruction, l'altération, la transformation, les fouilles, l'aliénation, l'exportation et l'importation illicites.

Elle s'applique aux biens culturels meubles et immeubles, qu'ils soient de propriété publique ou privée dont la protection est d'intérêt publique. Elle prévoit des mesures particulières de protection des groupes de biens culturels immobiliers avec la création de zones réservées au sein desquelles :

- Tous les biens culturels qui s'y trouvent sont classés d'office.
- Il est, sauf autorisation exceptionnelle de l'Autorité du Cambodge pour la Protection du Patrimoine National, interdit de bâtir.
- La circulation des véhicules automobiles y est strictement limitée, voir même interdite par l'ACPPN.
- Les visites, si elles sont autorisées, sont subordonnées au paiement d'un droit d'entrée versé à un fonds spécialement affecté au financement des mesures de conservation et d'entretien du patrimoine culturel national.

Par ailleurs, les biens culturels publics ou privés qui, sans justifier de classement immédiat, présentent une certaine importance du point de vue de la science, de l'histoire, de l'art ou de la religion peuvent être inscrits à l'inventaire sur décision de l'Autorité. Cette inscription entraîne l'obligation pour le propriétaire ou le détenteur du bien d'informer l'Autorité avant d'entreprendre toute action visant à aliéner, déplacer, détruire, altérer, transformer, réparer ou restaurer le bien.

Les biens culturels publics ou privés inventoriés dont la protection présente un intérêt public du point de vue de la science, de l'histoire, de l'art ou de la religion sont proposés au classement par l'Autorité qui peut prononcer un classement d'office à défaut de consentement du propriétaire.

La liste des biens culturels classés en cours d'année fait l'objet d'une publication officielle. Les biens culturels classés sont imprescriptibles et inaliénables. Ils ne peuvent être déplacés, détruits, altérés ou soumis à des travaux de réparation ou de restauration sans l'autorisation de l'Autorité qui en fixe les conditions et en surveille l'exécution.

S'agissant de la propriété de biens archéologiques khmers, la décision précise que tout bien archéologique meuble provenant du territoire du Cambodge, encore en sous-sol ou découvert après la date de la décision, fait partie du domaine public. Tout bien provenant du territoire du Cambodge qui est propriété privée à la date de la décision doit être, dans un délai d'un an, notifié par son propriétaire à l'Autorité sous peine de faire partie du domaine public. Les biens archéologiques en propriété privée inscrits à l'inventaire sont soumis aux droits de préemption et d'expropriation.

Le commerce des biens culturels autres que ceux qui sont inaliénables est autorisé par voie d'agrément délivré par l'Autorité. La décision précise la forme de cet agrément et les obligations qui en découlent pour le commerçant. Des dispositions particulières sont également prévues en matière :

- De découvertes fortuites.
- De fouilles archéologiques.
- D'exportation de biens culturels.
- D'importation de biens culturels.

La Décision, qui est entrée en vigueur le jour de son approbation par le Conseil National Suprême, pourra être modifiée pendant la période transitoire par le CNS et, après sa dissolution, par l'Autorité compétente prévue par la Constitution du Cambodge résultant du processus défini par les Accords de Paris.

Déclaration de Paris, sauvegarde et développement d'Angkor, 15 novembre 2003 - UNESCO

Nous, les représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de la Belgique, du Cambodge, du Canada, de la Chine, de la Corée du Sud, du Danemark, de l'Egypte, de l'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Italie, du Japon, du Laos, du Luxembourg, de la Malaisie, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, des Philippines, de la Pologne, du Portugal, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Sri Lanka, de la Suède, de la Suisse, de la Thaïlande, de la Tunisie, du Vietnam, de la Banque Asiatique de Développement, de la Banque Mondiale, de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), du Fonds Monétaire International (FMI), du Centre International pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels (ICCROM), du Conseil International des Musées (ICOM), du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS), de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de l'Organisation des Ministres de l'Education de l'Asie du Sud-Est et du Centre régional pour l'Archéologie et les Beaux-Arts (SEAMEO/SPAFA), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et du World Monuments Fund, participant à la deuxième Conférence intergouvernementale pour la sauvegarde et le développement durable du site historique d'Angkor et de sa région, tenue à Paris les 14 et 15 novembre 2003, convenons de ce qui suit :

1. Nous rendons hommage à sa Majesté Samdech Preah Norodom Sihanouk, Roi du Cambodge et Président d'honneur du Comité international de coordination pour Angkor, pour son engagement personnel en faveur de la sauvegarde et du développement du site et de sa région ;

2. Nous rendons hommage à l'action du gouvernement royal pour son implication soutenue dans ce programme ;

3. Nous reconnaissons que le mécanisme du Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor a permis de remplir les objectifs de la Déclaration de Tokyo (13 octobre 1993) avec succès. Nous remercions vivement la France et le Japon qui ont assumé la responsabilité de la co-présidence ainsi que l'UNESCO qui a assuré avec constance et grande efficacité le Secrétariat du CIC ;

4. Nous félicitons vivement les autorités cambodgiennes et plus particulièrement l'Autorité APSARA, pour les efforts déployés ces dernières années en faveur de la sauvegarde et du développement d'Angkor. Nous les encourageons à renforcer les ressources humaines de l'Autorité APSARA ainsi que ses ressources financières, dans des délais les plus rapprochés possibles, par des mesures statutaires, juridiques et administratives appropriées, afin que cet établissement public puisse assumer pleinement son rôle de partenaire de la communauté

internationale, de maître d'ouvrage permanent et, parfois, de maître d'œuvre des travaux à réaliser ;

5. Comme suite à la Déclaration de Tokyo du 13 octobre 1993, nous nous félicitons de la pluralité et de la qualité des actions qui ont été menées en faveur de la connaissance, de la sauvegarde et du développement du site éco-historique d'Angkor et exprimons notre profonde gratitude à l'égard des pays, des organisations et des institutions scientifiques qui ont contribué à la sauvegarde des monuments et à la préservation du site. Nous les invitons à accorder à la recherche archéologique, épigraphique et historique un intérêt accru et des moyens appropriés;

6. Nous affirmons, de nouveau, notre volonté de poursuivre la coopération internationale dans le cadre du Comité International de coordination pour la sauvegarde et le développement du site d'Angkor en renforçant le rôle de l'Autorité APSARA au sein de ce mécanisme et en préservant l'approche intégrée et pluridisciplinaire du Comité ainsi que l'esprit de concertation qui caractérisent son activité ;

7. Nous invitons les pays, les organisations internationales et les institutions scientifiques qui ont contribué à la sauvegarde des monuments à participer à l'élaboration d'un document méthodologique sur l'éthique et la pratique de la conservation à Angkor (conservation, mise en valeur et développement), dont les principes doivent s'inspirer des « Recommandations » présentées pendant la présente Conférence par le groupe de travail ad hoc, des orientations pour un tourisme solidaire et durable, ainsi que du projet de Charte du Bayon, en cours de préparation par l'équipe gouvernementale japonaise pour la sauvegarde d'Angkor (J.S.A.) ;

8. Nous accueillons chaleureusement les nouveaux partenaires du Royaume du Cambodge et les invitons à harmoniser, dans le cadre du CIC, leurs propositions de projets en vue de la préservation du patrimoine, la protection de l'environnement et le respect des populations locales;

9. Nous affirmons la nécessité d'orienter nos efforts dans une perspective de développement durable qui s'inscrive dans le cadre du suivi du Sommet de Johannesburg sur le Développement durable (septembre 2002), de la "Déclaration" du Président Chirac et celle du Premier Ministre Koizumi, prononcées à cette occasion ainsi que du discours du Millénaire du Secrétaire général des Nations-Unies

10. Nous reconnaissons qu'un tourisme éthique et durable peut, en outre, contribuer au dialogue entre les cultures et les civilisations, à la reconnaissance des valeurs de la diversité culturelle et au renforcement de la solidarité et de la paix ;

11. Dans cette optique, nous reconnaissons la nécessité de développer dans la zone de Siem Reap / Angkor un tourisme éthique et durable qui puisse devenir un outil véritable de lutte contre la pauvreté. Nous soulignons l'importance d'associer les populations locales, dans cette zone et dans les environs du Tonlé Sap, à la promotion de cette politique, afin de mettre en valeur la diversité de leurs ressources culturelles tant matérielles qu'immatérielles, et leur faciliter l'accès d'une part à l'éducation et à la formation, d'autre part à l'emploi et à une vie culturelle enrichissante ;

12. Afin d'assurer le développement durable, nous recommandons que les projets de développement dans la province de Siem Reap / Angkor soient examinés dans tous leurs aspects, notamment économiques, sociaux et environnementaux, dans le cadre des réunions périodiques du CIC. Le Comité du Patrimoine Mondial sera informé de la planification de ces projets, dans le respect des orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine Mondial;

13. Nous rappelons le nécessaire transfert de savoir-faire entre les experts internationaux et leurs homologues cambodgiens et encourageons toutes les équipes internationales à contribuer à la promotion de la formation universitaire et de la recherche. De même, nous invitons l'Autorité APSARA à coordonner l'ensemble des initiatives qui seront prises dans le domaine de la formation sur le terrain ;

14. Nous encourageons la mise en commun des connaissances et informations relatives à Angkor par un soutien actif et permanent au Centre international de documentation pour Angkor (APSARA/UNESCO) et appelons tous les intervenants à y déposer régulièrement les documents relatifs à leurs travaux passés et en cours ;

15. Nous nous félicitons de la mise en sécurité du site d'Angkor tant au niveau du déminage que de la lutte contre le pillage archéologique. Toutefois, nous lançons un appel solennel à toute la communauté internationale afin qu'un véritable réseau de solidarité universelle puisse se constituer également dans la prévention du pillage des autres sites du Royaume du Cambodge ;

16. Nous nous réjouissons de constater que le mécanisme de coopération internationale qui a fait ses preuves pour la connaissance, la conservation et le développement d'Angkor, site du patrimoine mondial, serve de référence pour d'autres actions similaires à travers le monde. Nous veillerons à ce que ce mécanisme puisse continuer à renforcer les activités, les projets et les programmes cambodgiens mis en œuvre au service de la réconciliation nationale, de la cohésion sociale et de l'affirmation de l'identité culturelle ;

17. Nous convenons de tenir une troisième conférence, en temps opportun, afin d'examiner les progrès réalisés et de débattre de la nécessité de nouvelles actions. Cette Conférence pourrait se tenir au Royaume du Cambodge.

Charte d'Angkor, 2012 - UNESCO

- The conservation, reinforcement and restoration of architectural heritage require a multi-disciplinary approach.

- The value and authenticity of architectural heritage cannot be assessed with set criteria as each culture is different and has to be respected as such, and requires that its physical heritage be considered within the cultural context it belongs to.

- The peculiarity of heritage structures, with their complex histories, requires the organisation of studies and analyses following steps that are similar to those used in medicine. Anamnesis, diagnosis, therapy and controls find their respective corollaries in the current condition survey, identification of the causes of damage and decay, choice of measures to remedy these issues and monitoring what has been achieved through the interventions. In order to be cost-effective and ensure minimum negative impact on architectural heritage, it is often appropriate to repeat all of these steps in an iterative process.

- A full understanding of the structural behaviour and characteristics of the constituent materials is essential for any conservation and restoration project. Research should be carried out on the original and earlier states of the structures, on the building techniques and construction methods used, on subsequent changes, on the various phenomena that impacted the structure, and finally, on its present state.

- Before making any decision on structural intervention it is indispensable to first determine the causes of damage and decay, and then to assess the present level of structural safety.

- Implementing an adequate maintenance programme can limit or postpone the need for subsequent intervention.

- No action should be undertaken without demonstrating that it is indispensable.

- The design of any intervention should be based on a full understanding of the kinds of action, forces, accelerations, deformations or agents that have caused the damage or decay and of those that will act in the future.

- The choice between "traditional" and "innovative" techniques should be determined on a case-by-case basis with preference given to those that are least invasive and most compatible with heritage values and consistent with the need for safety and durability, as well as the availability of means for their maintenance.

- At times, the difficulty of evaluating both the safety level and the hoped-for benefits of interventions may suggest an "observational" method or incremental approach beginning with a minimum level of intervention, with the possible adoption of subsequent corrective measures.

- The characteristics of any new materials used in restoration work and their compatibility with existing materials should be fully established. This must include their long-term effects, so that undesirable side effects are avoided.

- The distinguishing features of the structure and its environment that derive from its original form and any significant subsequent changes should not be altered.

- Each intervention should, as far as possible, respect the original concept, construction techniques and historical value of the structure and the historical record that it provides.

- Repairing is preferable to replacing.

- Imperfections and alterations that have become part of the history of the structure should be maintained, provided that they do not compromise safety requirements.

- Dismantling and reassembly should only be undertaken when required by the nature of the materials and structure and/or when conservation by other means is more damaging.

- Measures that are impossible to control during execution and the effectiveness of which has not been verified should not be allowed. Any proposal for intervention must be accompanied by a monitoring and control programme to be carried out as extensively as possible while work is in progress.

- All conservation control and monitoring activities should be documented and retained as part of the history of the structure.

- Preventive archaeological research or archaeological surveying must be done upstream from any conservation work on the Angkor site. A methodical trench diagnosis and survey excavations will enable an assessment to be made of the impact of the intervention on the archaeological and monument heritage, providing a basis for any necessary safeguarding, investigation and documentation work.

Interviews

Pierre-Yves Manguin, 28 avril 2017

Membre de l'EFEO depuis 1970, chercheur-archéologue et historien, spécialiste de l'Asie du Sud-Est

Bonjour Pierre-Yves Manguin, nous allons parler ensemble d'archéologie, d'histoire, de mémoire et d'identité. Pourriez-vous m'expliquer quels sont les présupposés à l'étude d'une nouvelle culture ? Pourquoi les faits historiques jouent-t-ils un rôle aussi important dans la définition d'une identité ? Quelles sont les théories archéologiques ou ethnographiques qui positionnent le fait historique dans l'analyse d'une culture ?

« Vaste question… on se revoit demain ? Si on parle de l'Occident on va aller très loin, mais pour les choses qui ont plutôt affecté l'archéologie de l'Asie du Sud-Est, les archéologues ont commencé par décrire, pour l'essentiel, ce qui s'applique à l'archéologue : les monuments ; les écritures, la culture matérielle, la statuaire issue de ces monuments, qui sont le plus souvent religieux. On s'est focalisé là-dessus parce que l'on ne faisait pas d'archéologie de fouilles. On ne savait pas l'enregistrer ou on le faisait de façon très peu systématique. On faisait dans les années 40, encore au Vietnam, de grands trous pour trouver de la statuaire à la tonne, sans faire attention au contexte stratigraphique etc… Donc il y a vraiment cette archéologie-là, qui a commencé il y a 2000 ans avec les collectionneurs, pour laquelle c'est l'objet qui intéresse. On ne voit les civilisations qu'à travers leurs productions, qui sont en général celles de l'Etat, de la royauté, de la cour, donc on a une vision tout à fait partielle d'une société. On ne la voit qu'à travers ses institutions monumentales et tout ce qui en est issu. On a toujours préféré lire César, *La Guerre des Gaules*, et donc regarder la Gaule à travers les yeux de César, qui est un conquérant, avec tous les biais que ça peut avoir, avec des sauvages barbares civilisés par Rome.

Or, grâce à l'archéologie de fouilles, celle qui travaille sur les sociétés, sur le quotidien, on s'aperçoit que les Gaulois étaient romanisés bien avant l'arrivée de César. Bien avant qu'on le leur impose par le glaive, eux étaient déjà en état d'échanges, d'interactions avec Rome, et ils étaient infiniment plus « civilisés » qu'on ne pouvait le penser. Donc c'est ça le changement de l'archéologie. C'est qu'on a commencé à ne pas se fier qu'aux sources écrites qui sont biaisées - parce qu'on le sait bien avec le déconstructionnisme que tout auteur, automatiquement, donne son point de vue. L'archéologie est – à priori, c'est un grand débat encore – plus objective, dans la mesure où elle va trouver une

stratigraphie, ce qui est quelque chose d'assez objectif. Enfin, encore une fois, quand vous faites une coupe stratigraphique, vous allez révéler un texte, qu'il va falloir interpréter. Vous avez choisi d'aller fouiller à tel endroit c'est donc déjà l'archéologue qui choisit, ensuite il y a le texte à interpréter, et l'archéologue va le lire différemment selon ses propres préconceptions sur l'histoire…

Mais ce qui est important c'est que l'on aborde une société par la petite porte et non pas par la grande. Quand on a refait le Louvre, vous aviez deux écoles en parallèle. Fleury[351] qui était le président de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, la vieille tradition, fouillait les remparts qui sont dans la cour carrée – si vous allez dans les sous-sols du Louvre vous les voyez. Et vous aviez à côté – j'ai oublié son nom – qui fouillait là où il y a la pyramide du Louvre maintenant, qui fouillait la vie quotidienne des parisiens, les petites cuillères, les assiettes cassées, … là on était vraiment dans le peuple parisien. Et je crois que c'était Jack Lang à l'époque, qui, quand il voulait coordonner les deux, était obligé de trouver un terrain neutre. Parce qu'ils ne se parlaient plus, ces gens-là ! C'étaient deux conceptions de l'archéologie complètement différentes : une vieillotte, qui ne voulait pas tellement s'occuper de ce genre de choses, qui considérait que c'était véniel, que ça n'avait pas grand intérêt.

C'est le croisement des deux qui est important. Parce que cela donne deux points de vue différents. Donc c'est vraiment là que l'histoire et l'archéologie se rejoignent. Aucun détail, le plus infime soit-il, et qui est révélé par la fouille, et c'est souvent des statistiques hein, quand on a 300.000 tessons on peut les classer, on en fait des typologies, on s'aperçoit que le petit peuple utilisait de la céramique par exemple, chose qui n'intéressait absolument pas les muséographes du XIXe et du début du XXe siècle. C'est tout à fait important, ça implique qu'il y a eu une production de céramique pour ce marché là, ça implique qu'il y avait des échanges, du commerce, de la production, des artisans, tout ça était totalement ignoré.

Et d'ailleurs, étant donné que l'EFEO a toujours mis un point d'honneur à croiser les différentes disciplines d'investigation en son sein, est-ce que vous notez une évolution dans son rapport à l'archéologie et au traitement de l'histoire ?

Ah oui bien sûr. Elle a été longue, elle a été difficile, alors là je peux vous renvoyer à ce chapitre d'*Archéologies*, même si parfois on m'a reproché d'être un peu trop ironique. Mais l'EFEO était consciente de tout ça. D'ailleurs quand il s'est agi de faire de la préhistoire, au lieu de laisser ça aux fonctionnaires des Postes, tous les amateurs, les correspondants de l'EFEO, qui ont fait un massacre parce que ce n'étaient pas des fouilleurs, n'avaient aucune idée des choses qui commençaient à bouger dans les années trente et vingt.

351 Michel Fleury, 1923-2002, historien, archéologue et archiviste

Même malgré la note de Parmentier qui fait pourtant autorité dans la manière de mener des fouilles ?

Oui, mais Parmentier lui-même était un architecte. Pas un archéologue. Alors Parmentier, parce qu'il était un bon architecte, rigoureux, pouvait se rattraper. Et on a fait venir par exemple un préhistorien néerlandais, parce que les néerlandais étaient plus avancés de ce côté-là, on l'a fait venir pour fouiller et il a montré à Claeys comment on faisait une fouille précise - sur un site qui était en l'occurrence un site néolithique je crois - et Claeys répond « mais il faudrait vingt ans pour fouiller ça si on prenait ces méthodes-là, ça n'est pas efficace ». Or ce sont ces méthodes-là qui finalement ont prévalu. Alors à l'EFEO il a fallu assez longtemps, les architectes se sont mis à fouiller, mais ils fouillaient en rapport avec leurs monuments.

Entre temps, dans les années 50, il y a eu le fameux Mortimer Wheeler[352] qui a développé une méthode de fouilles, la première qui soit vraiment systématique et universellement adoptée – il l'a développée en Inde – c'est celle qu'a utilisé Courbin[353] quand il a fait la fouille de Srah Srang, vous avez vu ces photos de carrés alignés avec des bermes etc… , méthode qu'a reprise Groslier[354] pour les fouilles du Palais Royal d'Angkor Thom.

Depuis, presque tout le monde utilise cette méthode. Elle est formidable parce que simple, précise. On a une stratigraphie puisqu'on conserve les bermes, donc on voit toujours la section. Le défaut c'est que ça divise le champ de fouille en carrés, et donc on n'a pas une idée d'aire ouverte. On a développé d'autres technologies en aire ouverte, c'est-à-dire qu'on va ouvrir complètement mais sur un seul niveau. Donc on va avoir, par exemple pour les sites avec de l'habitat préhistorique, des trous de poteaux, et d'un seul coup on va voir la forme du village tandis qu'il fallait le reconstituer dans l'autre cas. Et puis maintenant on fouille en unités stratigraphiques, etc… On peut fouiller avec « Wheeler » pour commencer et puis passer à autre chose, ça dépend, on s'adapte au terrain disons.

Et on voit apparaître la société, le quotidien de la société, et non pas seulement ce qu'a fait le roi, les réalisations monumentales, etc… Un monument n'est jamais pour moi qu'un élément de la stratigraphie au même titre qu'un tesson – ou qu'un groupe de tessons parce qu'un tesson ne veut rien dire mais quand on en a 3.000 ça commence à compter – on fouille en général en quittant le monument. Le monument lui-même a abîmé la stratigraphie puisque les fondations, la terre que l'on a retournée, tout cela apparaît dans la stra-

352 Mortimer Wheeler, 1890-1976, archéologue, inventeur de la méthode de fouille dite «de Wheeler » ou « en carrés »

353 Paul Courbin, 1922-1994, archéologue, fouille du Srah Srang avec Bernard-Philippe Groslier au début des années 60, voir Paul Courbin, « La fouille du bassin du Sras Srang », in Dumarcay, Jacques, *Documents graphiques de la Conservation d'Angkor,* 1963-1973. EFEO 18, Paris, pp. 21-44.

354 Bernard-Philippe Groslier, 1926-1986, membre de l'EFEO de 1951 à 1975

tigraphie, et tout cela on peut le dater. Parce que le déblai avec les matières organiques est datable. Donc on combine les deux.

Et après, de plus en plus, il y a une autre école archéologique mais ça nous emmènerait plus loin, c'est toute l'école de la « New Archeology » contre laquelle s'est élevé Courbin dans son bouquin[355], qui est très conceptuelle, qui pose un certain nombre de questions a priori et qui va vérifier sur le terrain – alors c'est de la caricature là – on va sur le terrain pour vérifier les questions, donc évidemment c'est très biaisé. Il y a eu de tels excès que la « New Archeology » s'est un peu ridiculisée en essayant systématiquement de répondre en bureau avant d'aller fouiller. Mais ceci dit, elle a introduit des tas de techniques qui sont tout à fait récupérables. Et chaque terrain, chaque fouille demande une approche particulière, […] on garde les principes et puis on s'adapte. Donc chacun doit s'adapter aux questions que pose le terrain en amont. Il faut savoir faire de l'archéologie qui répond à des questions, et pas nécessairement pour prouver un modèle.

Surtout au moment de la colonisation, la découverte des cultures d'Asie du Sud-Est et la manière dont elles ont été étudiées ont-elles changé la lecture de ces populations sur leur propre passé ?

Ah bien sûr oui. Là encore c'est au cas par cas. Quand vous regardez le Japon

355 Paul Courbin, *Qu'est-ce que l'archéologie ? Essai sur la nature de la recherche archéologique,* Payot, Paris, 1982

Méthode « Wheeler» appliquée par Bernard-Philippe Groslier sur les fouilles du Palais Royal d'Angkor Thom, GROB03100, archives EFEO

ou la Chine qui sont des civilisations qui ont déjà une tradition écrite, une tradition d'archivage, une tradition historique, c'est évident qu'elles avaient leur propre regard sur leur passé. Qui était d'ailleurs un regard très proche de celui des orientalistes qui ne regardaient que les textes. Par contre, des pays comme l'Inde, qui est un pays à écriture aussi, ont une vision totalement différente de son passé. Ce n'est pas un passé linéaire avec des dates, des chronologies. C'est un passé plus cyclique, nourri de philosophie indienne etc… Il est évident que l'archéologie va modifier tout ça de façon tout à fait radicale. Dans les pays qui n'ont pas une tradition de l'écrit ou qui est tardive comme les pays d'Asie du Sud-Est, l'archéologie est absolument essentielle pour redécouvrir les sociétés. Et ces pays qui avaient une vision de leur passé, jusqu'à l'indépendance, très influencée par la vision coloniale. Or, ces gens-là avaient une vision qui ne considérait que les grandes civilisations. Donc l'Asie du Sud-Est était un pays sauvage, un peu comme César regardant la Gaule, et le regard est doublement biaisé parce qu'ils étaient eux-mêmes occidentaux-colonisateurs.

Les recherches archéologiques ont permis de modifier totalement ce modèle de l'indianisation de l'Asie du Sud-Est, où vous avez des pays qui sont à peine sortis du néolithique et qui d'un seul coup sont civilisés par l'Inde. Alors ça a été corrigé déjà après l'Indépendance, on a commencé à parler de génie local, « regardez Borobudur y'en a pas en Inde, c'est donc qu'on l'a adopté, c'est qu'on savait le faire etc… », jusqu'à ce qu'on commence à travailler sur la période proto-historique en particulier, et ça c'est le grand changement qui arrive en Asie du Sud-Est il y a une trentaine d'années. On a prouvé que quand l'indianisation arrive au IIIe-IVe siècle, c'est après un millénaire d'échanges à double-sens, économiques en particulier, avec des marins, des artisans, des commerçants qui font des aller-retours. Et qui ont vu que comme Rome s'est hellénisé, l'Occident européen s'est romanisé, ils ont trouvé des choses qui fonctionnaient bien, qui leurs plaisaient, et qu'ils ont adoptées, qui étaient fonctionnelles.

Ça doit tout de même être un bouleversement quand la tradition orale est supplantée par une science qui désacralise les croyances qui fondaient l'identité d'une culture ?

Oui il y a cette vision qu'il ne faut pas exclure. Et c'est peut-être le défaut parce que finalement il y a deux « agendas » – comme disent les anglais – deux approches différentes et surtout des buts différents : les occidentaux, et les archéologues des sociétés qu'on étudie. Eux construisent un récit national. Un pays comme l'Indonésie par exemple est encore éclaté en plusieurs entités, un javanais et un habitant des Moluques n'ont presque rien à voir culturellement. Mais ils se sentent tous Indonésiens. Ils le construisent, ils ont besoin de le construire, et ils savent qu'on peut les aider à faire ça. Mais il est évident que

l'archéologue indonésien, pour construire le manuel d'histoire de l'Indonésie, va regarder les faits un peu différemment de nous. Notre but principal est plus la connaissance, et d'essayer de construire des modèles, des interprétations qui soient valables à une plus grande échelle. On parle d'histoire globale, d'histoire du Monde maintenant, et justement la proto-histoire a permis d'intégrer dans l'histoire-Monde l'Indonésie par exemple, ou le Cambodge, ce qui n'était pas le cas avant.

La recherche archéologique n'est-elle pas avant tout une transposition de notre culture sur les cultures Sud-asiatiques ? Ne sommes-nous pas en train de réécrire le rapport de ces peuples à leur passé ?

C'est certain qu'il faut faire très attention, il faut qu'on soit conscients que nous transposons aussi, on a beau être plus proches d'eux et plus motivés pour les aider à reconstruire leur passé, on a beau être sincères, on en reste pas moins des occidentaux avec une formation différente, et il faut être constamment vigilant et faire attention à ce que l'on impose. On a une position culturellement encore un peu dominante, on est mieux formés, on a de meilleures universités, donc c'est facile de se laisser aller à imposer tout ça. Et on le fera toujours un peu. Il faut en être conscient. Mais comme on en est conscients et qu'on en discute constamment - vous savez quand on fait de l'archéologie on passe de longues soirées et en général avec nos partenaires locaux on discute de toutes ces choses-là. Eux ils en sont conscients aussi, maintenant ils sont quand même beaucoup mieux formés qu'il y a trente ou quarante ans.

Comment définiriez-vous la notion d'authenticité liée à la recherche archéologique étant donné que la vision de l'authenticité pour ces cultures n'est pas la même ?

Est-ce qu'elle n'est pas la même ? Là on tombe dans la philosophie, qu'est ce qui est vrai, qu'est-ce qui n'est pas vrai, qu'est-ce qui est factuel… Le premier travail d'un historien c'est de contester sa source, enfin de la démonter, de la déconstruire, etc… On le fait de plus en plus, parfois trop, mais donc la vérité n'existe pas là, il n'y a pas de fait exact, ça sera toujours passé à travers un filtre, que ce soit les choix de l'archéologue qui va fouiller à tel endroit avec telle méthodologie plutôt qu'une autre, et parce qu'aussi il s'appuie sur un corpus préexistant qui lui permet d'élaborer des hypothèses. Donc l'archéologue n'est pas plus objectif que l'historien. Un bon historien critique ses sources et un bon archéologue doit critiquer ses méthodes, ses sources, ses données, etc… Mais quand vous allez dire que dans telle société il y a tel village qui vit au pied de tel temple après avoir fouillé pendant plusieurs campagnes et avoir récolté 10.000 tessons dont vous établissez une typologie, là vous avez un fait.

Les statistiques sont assez parlantes pour dire qu'ils ont utilisé des assiettes plutôt que des bols. Et là c'est objectif y'a pas de discussion, ce n'est pas idéologique. Mais les limites sont floues entre les deux parfois […].

Qu'est-ce que vous pensez qu'il reste de l'authenticité du Parc d'Angkor tel qu'il est restauré et organisé aujourd'hui ?

Je ne vois pas très bien comment répondre à ça puisque, est-ce qu'on a une image suffisante de la ville, de tout ce qui est le « Parc d'Angkor » puisqu'en plus il y a toute une série d'entités à l'intérieur d'Angkor Thom ? Avec tout le travail de Jacques Gaucher et maintenant le LiDAR, c'est évident qu'on commence à avoir une bonne idée de ce à quoi il ressemblait. Alors pour le coup ça ne ressemble plus du tout à ça. Maintenant je peux vous donner un autre point de vue, j'ai l'expérience des parcs archéologiques indonésiens, où il y a eu pas mal d'apports japonais, autour de Borobudur ou du Prambanan, c'est du béton. Partout. Tous les arbres ont disparu. Peut-être qu'il n'y avait pas d'arbres à l'époque je n'en sais rien, mais le Parc d'Angkor avec tous ses arbres tels qu'on les a maintenus... J'ai emmené des amis Indonésiens à Angkor qui disaient « c'est complètement différent, ça parait plus authentique ». C'est certainement plus agréable pour nous d'avoir tous ces arbres. Et la forêt c'est frais, c'est plus joli que du béton, mais, lequel des deux est le plus authentique…. ? Ceux qui travaillent sur Angkor Thom commencent probablement à pouvoir répondre. Mais c'est un paysage qui est totalement différent.

En fait il ne faut pas confondre l'authenticité du monument avec l'authenticité de la ruine.

Voilà, absolument. Et même, tout le monde montre ce plan d'Angkor, mais qui est un palimpseste. Tout est empilé l'un sur l'autre alors que la ville a évolué. Peut-être qu'au XIIIe-XIVe siècles, quand les monuments étaient encore debout ça commençait à ressembler au plan qu'on connait, d'accord, mais au IXe ça ne devait pas du tout ressembler au plan qu'on présente encore aujourd'hui. Tous ces plans, surtout en archéologie, on en a très vite fait des palimpsestes qui sont des simulations et qui n'ont aucune authenticité. Moi je l'utilise d'ailleurs comme repoussoir par rapport à ce que nous on cherchait et qu'on ne trouvait pas tant qu'on avait cette vision d'Angkor, et pour une grande civilisation il fallait de grands monuments, riches. Maintenant on sait très bien que c'est probablement un signe de pauvreté du reste de la société parce que tout était investi dans les monuments et la société était fauchée. Voyez, tout ça est mouvant…

Interviews

Christophe Pottier, 11 mai 2017

Docteur en Histoire & Archéologie du Monde Indien, architecte DPLG, Directeur des études à l'Ecole Française d'Extrême-Orient (EFEO) et directeur de la Mission archéologique franco-khmère sur l'aménagement du territoire Angkorien

Bonjour Christophe Pottier. Vous avez ré-ouvert le centre EFEO à Siem Reap en 1992, avant la Conférence de Tokyo en 1993 qui définit un protocole de restauration en couplant des missions horizontales et verticales. Avant cette Conférence quelles étaient les approches de restauration observées par les équipes sur place ?

Je n'ai pas souvenir que cette conférence ait eu d'impact en matière de méthode ou de déontologie de la restauration. Ça a été certes une réunion fondatrice pour la constitution du CIC[356], qui s'y rattache depuis, mais en terme de déontologie je ne suis pas sûr que beaucoup de choses aient été particulièrement liées aux interventions sur le terrain, sinon des grandes généralités de coopération, de formation… Pour ce qui est des objectifs ou de la stratégie de l'EFEO à l'époque, il faut peut-être remonter juste un petit peu avant, à savoir qu'il y a eu – je passe sur quelques missions ponctuelles de personnes telles Bruno Dagens dans les années 80 etc.. - la première mission officielle de l'EFEO et du Ministère des Affaires étrangères français qui date de décembre 90 et janvier 91, sous la direction de Jacques Dumarçay, avec Pierre Pichard et Jean Launay. Et durant cette mission pour l'UNESCO, il était question de faire un état des lieux du site et de proposer des urgences éventuelles aux travaux de restauration à entreprendre lors de la réouverture du site. Et je crois que c'était déjà le résultat d'une première réunion qui avait eu lieu courant 90 à Paris.

Ca faisait sens d'ailleurs de demander à des personnes comme Dumarçay notamment, et à l'EFEO qui avait géré le site avant la guerre, que d'aller voir sur place ce qu'il en était, surtout qu'à l'époque il était de bon ton de crier « Les Khmers rouges ont tout détruit ! Angkor est en train de tomber ! etc. ». Différentes personnes se répandaient régulièrement dans les journaux internationaux pour crier à la catastrophe à Angkor. Donc il y avait un côté alarmiste qui a perduré d'ailleurs encore quelques temps, et donc l'idée était de faire appel à des gens qui connaissaient vraiment le site avant de faire l'état des lieux. La conclusion a été qu'il y avait très peu d'urgences particulières, à part les stucs de Prah Kô.

356 Comité International de Coordination

Pourtant les Indiens étaient déjà à Angkor Vat.

Oui déjà depuis quelques années mais ils ne montraient aucune velléité d'y rester, et ils faisaient essentiellement des interventions superficielles : traitement chimique, brossage, rejointoiement… Donc la conclusion à l'époque était de dire : il n'y a pas d'urgence et la priorité est de finir les travaux interrompus par la guerre. A l'époque il y en avait quatre : la Terrasse du Roi lépreux, le perron sud de la Terrasse des Eléphants, le Baphuon, et la galerie du barattage de la mer de lait d'Angkor Vat. Les Indiens étaient en train de remonter cette galerie fin 90 quand on est passés – sans consulter les archives ou demander un quelconque avis, ce qui aurait économisé quand même quelques belles erreurs, notamment de scier les poteaux parce que les poteaux d'origine étaient « trop longs », ça laisse présumer de la manière dont ils ont travaillé...

Mais il faut voir que les pays occidentaux d'alors contestaient la légitimité du régime pro-vietnamien de Phnom Penh, et à ce titre là, ne pouvaient pas intervenir à Angkor. Sachant qu'à l'EFEO, qui avait été contactée par le Cambodge au cours des années 80, un premier projet de recommencer les travaux avait été bloqué parce que le Cambodge exigeait comme préalable que la France reconnaisse le gouvernement en place à Phnom Penh, ce qui n'était diplomatiquement pas possible. Il faut voir que les Khmers rouges ont conservé le siège du Cambodge aux Nations-Unies jusqu'en 1992, jusqu'aux accords de paix.

Donc il y avait quatre projets interrompus par la guerre, les Indiens venaient de finir celui d'Angkor Vat, et il restait des sites qui se trouvaient sur la place royale. D'où l'idée de Dumarçay à l'issue de cette mission, de proposer à l'UNESCO lors d'une réunion qui s'est déroulée à Paris en présence du Roi, de Van Molyvann etc… : « voilà, il n'y a pas urgence, sinon de finir d'abord ces chantiers qui sont sur la place royale, donc on propose que les équipes travaillent sur différents édifices de la place royale, que ce soient les chantiers à finir ou de nouveaux chantiers autour de la place royale : Prasat Suor Prat, Khléang, Palais Royal, Prah Pithu etc… ». C'était également une manière de proposer que les équipes ne soient pas isolées n'importe où, qu'elles soient proches les unes des autres pour générer une émulation, des comparaisons… C'était probablement un peu naïf dans le sens où, bien entendu, l'UNESCO a dit « merci beaucoup », et tout le monde s'est assis dessus. Parce que ça ne convenait à personne, puisque la logique diplomatique de l'époque était de planter son drapeau sur les endroits singuliers les plus visibles. En témoigne le choix des interventions de l'équipe japonaise, la plus importante en terme budgétaire ; le Japon a été aussi très présent et un contributeur financier très important. Et notamment, à Angkor, le Japon s'est lancé pour la première fois à cette échelle-là dans une diplomatie patrimoniale et culturelle. Pas seulement vendre des voitures et financer des grosses opérations, mais aussi se lancer dans la conservation patrimoniale hors de ses frontières, ce qui est commun

pour des pays comme la France, l'Allemagne ou l'Angleterre, mais pas pour le Japon. Et d'autres pays d'ailleurs ont commencé à faire ça beaucoup plus tardivement : la Chine, les Etats-Unis, … parce que ça marchait. Bref. Toujours est-il que l'équipe gouvernementale japonaise a sélectionné trois sites : Angkor vat, le Bayon et la place royale, qui sont des sites que n'importe quel visiteur en une demi-journée verra. Et pour chacun de ces sites c'étaient des choses très visibles, une bibliothèque à l'entrée des monuments, au Bayon, et à Angkor Vat. Problème pour eux à Angkor Vat, les deux bibliothèques de l'entrée venaient d'être restaurées par les Indiens. Peu importe, ils ont pris celle qui avait été le moins touchée, pour la re-restaurer.

En fait, la proposition de rassembler les équipes autour d'un projet commun n'a jamais fonctionné, a été rejetée tout de suite, et on a vu se mettre en place un papillonnage, et une sélection des sites par chaque équipe en fonction de ses moyens. Certaines avaient les yeux plus gros que leur ventre financier, c'est le cas notamment pour le World Monuments Fund, qui est une organisation non gouvernementale américaine fonctionnant sur du mécénat américain, à court terme. Et ils se sont engagés sur des travaux sur des monuments immenses, mais avec des moyens très variables et qui ne permettaient pas d'engager des stratégies à long terme. A la différence de projets comme le Japon ou la France, où il y avait le budjet annoncé, qui permettait de conduire des projets en sachant où on allait, sur 2 ou trois ans. Le Baphuon ça a été au début comme ça et puis on s'est rendu compte que le budget avait été sous-évalué et il a donc été reconduit, mais toujours est-il qu'il y avait des logiques suivant les capacités financières et organisationnelles de chaque institution. Il n'en demeure pas moins qu'au final, c'est un peu chaque Etat, chaque équipe, qui a choisi de voir une urgence là où ils plaçaient leurs intérêts, de manière individuelle. Donc la réunion de Tokyo en 1993, on n'en a à peine entendu parler quand j'étais à Angkor, c'était une des réunions unescosiennes qu'on avait à l'époque, celle-ci a certainement été plus importante d'un point de vue diplomatique pour, on va dire, engager un processus diplomatique plus pérenne. Mais c'est essentiellement ça, parce qu'en 93 j'avais repris la Terrasse du Roi lépreux, il y avait les Américains à Preah Khan, …. Enfin il n'y avait pas grand monde quoi. Les Japonais de l'Université Sophia faisaient des petits trucs à Banteay Kdei…

Et il y avait des différences nettes entre les façons de faire ?

Oui. Forcément au départ. Il y avait la manière d'avant la guerre – Dumarçay, Groslier, la Conservation d'Angkor des années 60 – et comme personne n'était tenté de finir les chantiers de la Conservation d'Angkor, parce qu'il n'y a rien de pire que de reprendre un chantier interrompu – sachant qu'on avait perdu des archives – la France s'est retrouvée seule à choisir cette tâche, sous

l'impulsion de Dumarçay. Il faut savoir aussi que les chantiers des années 60 n'étaient plus des chantiers EFEO. L'EFEO perd la direction de la Conservation d'Angkor en 1952, conserve la direction scientifique de la Conservation d'Angkor jusqu'effectivement en 1975, mais ce sont des chantiers financés par le Cambodge, avec une aide financière de la coopération française. A la différence des travaux de recherche archéologiques. Ou même par exemple des fouilles avant les chantiers, faites par l'EFEO avec les crédits de la recherche. Ainsi à la Terrasse du Roi lépreux, quand Groslier fouille au départ, ce sont des fouilles EFEO, puis le chantier c'est un chantier Conservation d'Angkor. Vu de l'extérieur on dirait que c'est la même chose, mais en fait pas complètement.

Toujours est-il que l'EFEO a décidé, se sentant aussi directement impliquée là-dedans, de s'engager dans la reprise et l'achèvement des travaux. Et le principe a été de reprendre la pratique et les idées qui étaient en vigueur à la fin des années 60, en particulier une anastylose avec inserts de consolidations en béton-armé, de systèmes de drainage des remblais, une repose de l'appareillage mais pas du blocage de latérite, remplacé par une confortation en béton, repose des blocs originaux quand on les retrouve, et seulement quand on les retrouve. Au-delà, on ne restitue pas ou quasiment jamais, sinon par un parement en retrait de latérite qui vient masquer la structure en béton armé. Ça c'est le principe qui avait déjà été développé par Groslier et déjà mis en œuvre, par exemple à la Terrasse du Roi lépreux, puisqu'il avait eu le temps de démonter les deux murs de parement de la moitié nord, mais il n'avait eu le temps de remonter que le mur intérieur avec son parement. Donc le chantier en 1993 a consisté en la repose du mur extérieur avec consolidations, et on a repris ce qu'il avait commencé – un voile de béton sur une semelle – et puis démontage de la moitié sud de la même manière. Donc on a vraiment restauré de manière très similaire, par contre entre-temps on a accentué l'étanchéité des structures en béton armé, parce qu'on s'était aussi rendu compte du phénomène des migrations des sels du béton qui était sous-estimé dans les années 60, et donc là les structures ont été complètement recouvertes de produit bitumineux afin de les étanchéifier. En plus on a limité les bourrages entre la structure en béton armé et le parement de grès, on a limité la quantité de ciment utilisé dans les mortiers. Alors que Groslier sauçait au béton, nous on utilisait un mortier léger – toujours à base de ciment en tout cas. Il faut dire en plus qu'en 1993, la disponibilité des matériaux était assez limitée. Et on ne contrôlait pas la qualité des ciments qu'on avait. C'est le même problème que Glaize a eu en 40 et quelques. En 1992-93, tout le matériel venait du Vietnam, en quantités très variables. Au bout d'un moment on a eu du ciment qui venait de Thaïlande et là au moins on savait ce qu'il y avait dedans. Au début on a donc suivi ce même procédé, qu'il s'agissait de compléter, puis ça a évolué. On a commencé à faire évoluer le projet du Baphuon dans les années 2000 – il avait commencé en 1995. En 1996, après le chantier de la Terrasse du Roi

lépreux, on a poursuivi tout de suite sur le perron nord de la Terrasse des Eléphants qui avait une problématique très différente puisqu'aucune anastylose n'était en cours. Par contre, lors d'une tempête en 1989, il y a eu énormément d'arbres qui sont tombés dans la forêt d'Angkor Thom et notamment un gros choeteal qui est tombé et a explosé la moitié de la façade est de la Terrasse des Eléphants. Et il a explosé une partie devant, qui était une extension qui avait déjà été anastylosée par Marchal dans les années 50.

On a donc pu changer le parti, dans le sens où j'ai réussi à limiter le démontage et l'anastylose au minimum et seulement aux parties qui avaient déjà été démontées. Donc on a anastylosé l'extrémité orientale. Pour le reste, on a seulement fait des consolidations en sous-œuvre, à l'intérieur du remblai, par ancrage de tirants. Donc on a limité et la quantité de béton, et le démontage-remontage. Et c'est aussi une chose qui a été mise en place au Baphuon – au Baphuon tout avait quasiment été démonté sauf la partie supérieure – mais sous le Buddha couché, au lieu de démonter tout le soubassement etc, Pascal[357] a introduit un système de micro-pieux forés dans le remblai de sable pour faire reposer tout ça. Donc il y a eu une tendance, qui a pris un certain temps, à abandonner des démontages massifs. Ça c'était pour la partie française, les autres équipes, c'était un peu tout et n'importe quoi, il y avait beaucoup de belles déclarations sans rien derrière.

Pourtant la Conférence de Tokyo insiste sur l'importance de constituer un dossier préparatoire, qui s'appuie sur une analyse des sources historiques, scientifiques, archéologiques, etc…

Où a-t-on vu des dossiers comme ça ? Il y a eu des chantiers, donc on devrait voir ces dossiers. De fait, il y avait une distance certaine entre le discours et la réalité. Le CIC a offert une chambre d'écho tout à fait nécessaires, mais où des discours étaient tenus, et puis il y avait une réalité qui a été souvent autre. Ca a donné le perron de Srah Srang, ou des choses inimaginables, caricaturales. Il y a eu un discours d'un côté et une réalité qui était beaucoup plus empirique, il y a eu des gesticulations, des postures déontologiques et fortement politiques, et notamment beaucoup d'équipes se sont faits les champions de critiquer l'anastylose en général, le béton – et c'était effectivement assez facile dans le sens où au début des années 1990 on savait qu'il posait des problèmes. Donc en critiquant ce type d'interventions, et en y associant tout un ensemble de réalisations faites au fil du siècle par la Conservation et l'EFEO, y compris les étaiements, des réalisations pas formidables, des cerclages etc… Evidemment tout n'a pas été formidable, de 1908 jusqu'en 1973, il faut que l'histoire fasse son chemin... Toujours est-il que beaucoup d'équipes - notamment pour ne pas la citer le World Monuments Fund - ont tenu le discours en disant « ah,

357 Pascal Royère, dirige le chantier du Baphuon de 1995 à 2011

regardez ceci ou cela, c'est nul ! Avec nous, vous allez voir ce que vous allez voir ». Bon, en fait, au Preah Khan ils ont fait de l'anastylose ponctuelle, et au lieu d'utiliser du ciment ils ont fait ça à l'époxy. Ce qui n'était pas non plus formidable. Mais c'était à la mode à l'époque – à Borobudur par exemple, dans les années 90, toute l'étanchéité a été faite avec de l'époxy. Bien. Donc l'eau reste à l'intérieur…

Toujours est-il qu'il y a eu des équipes comme l'équipe japonaise qui sont allés très doucement, qui avaient une très forte visibilité parce qu'ils étaient très nombreux pendant très peu de temps – vingt ou trente spécialistes de tout et n'importe quoi, du guano de chauve-souris ou du vent qui passe dans les feuilles, au géologue qui fait des sondages quasi tectoniques – beaucoup de phases d'études qui ont finalement conduit à une anastylose et, comme on cherchait à le faire aussi, ils ont limité l'inclusion d'éléments en béton armé. Mais en tenant un discours mettant en avant le côté « on garde les techniques traditionnelles », de la manière dont ils le font au Japon. Les temples d'Isé qui sont reconstruits tous les vingt ans etc, c'est comme ça depuis le VIIIe siècle, certes, mais dans la réalité il y a quand même inclusion de différents éléments modernes, notamment du cuivre. A Angkor, ils ont mis en avant une certaine tradition, comme si couper un bloc de latérite était traditionnel. C'est vrai, nous avons un peu moins mis ce trait de caractère en avant. A tel point d'ailleurs que des équipes comme celle de Sophia, après avoir fait des recherches pendant des années, se sont impliquées dans la restauration alors qu'ils n'avaient ni personnel compétent, ni financement. Ils ont ainsi commencé cette restauration de la moitié de la chaussée d'Angkor Vat, et vingt ans ça n'est pas terminé. Et en plus, ça fait jaser parce que sous le discours : « on refait de façon traditionnelle », la réalité revient à tout refaire à neuf. Ils enlèvent ainsi toute la couche historique, y compris des restaurations anciennes de cette chaussée. D'où le débat qu'il y a en ce moment, et une certaine incompréhension entre le professeur Ishizawa et les experts.

Et comment le CIC gère-t-il toutes ces prises de position culturelles ?

Les différents membres partie prenante du CIC gèrent ça suivant leurs divers intérêts. Mais finalement il n'y a d'autorité que relative. Dans une logique, au départ, où le Cambodge, qui sortait exangue de la guerre, n'avait pas les financements pour gérer la maintenance de ses propres sites etc, était dans une démarche de demande d'aide et d'assistance. Et le corollaire de ça c'est que le premier intervenant qui vient avec un budget pour faire quelque chose, peut le faire. Donc il n'y a jamais eu de blocage du côté politique cambodgien, d'une équipe, même quand on savait qu'il pouvait y avoir des problèmes ou des erreurs de casting.

Pourtant le CIC est co-présidé par la France et le Japon.

Oui. Mais la partie la plus importante, et souveraine, c'est et demeure le Cambodge, qui était représenté par son vice premier ministre, Sokhan, qui était un homme particulièrement important dans le dispositif gouvernemental de Hun Sen. Donc on était dans une position cambodgienne ouverte à toute aide. Où l'UNESCO arrivait dans un site en danger, lançant une grande campagne « sauvez Angkor » face à un pays cambodgien qui n'avait pas les moyens… Au-delà, tout le rôle diplomatique de l'UNESCO a été d'agir avec les co-présidents pour limiter des projets trop loufoques et problématiques. La France et le Japon sont co-présidents parce qu'ils étaient les plus gros contributeurs financiers, et ils ont bénéficié de ce CIC comme d'un forum diplomatique qui met en valeur la coopération culturelle française et japonaise : le Japon dans un certain panasiatisme, les français en matière patrimoniale et en relation avec les anciens pays de l'Indochine et la francophonie. Et le rôle de l'UNESCO, qui lui-même tire un bénéfice très important de ça, a développé le côté ostentatoire et symbolique du CIC en en faisant un mécanisme central et fondamental, alors qu'il était assez informel en terme décisionnel et n'avait pas tant de justification et de cadre légitime. D'ailleurs, le CIC n'a défini son propre statut et ses propres modes de règlement interne que très tardivement, dans les années 2005-2006. Et encore, il les a formulés de manière interne. Et on a vu au bout de 10 ans d'existence, des statuts et des règles, finalement approuvés à main levée en séance plénière, sans que tous les participants n'aient eu à connaitre ce règlement au préalable.

Comme le supermarché en construction devant Angkor Vat ?

Oui mais ça c'est une autre chose, ça fait partie de ces projets qui ont été amenés par des intérêts financiers directs qui ignorent complètement le rôle du CIC – aucun texte de loi cambodgien ne stipule l'autorité du CIC sur Angkor. Il y a Apsara, c'est une autorité, le Ministère de la Culture c'est une autorité, mais en tant que tel, le CIC c'est rien – en exagérant un peu. Donc, beaucoup d'intérêts privés, que ce soit pour le supermarché devant Angkor Vat, mais aussi pour un projet d'escalator sur le Phnom Bakheng, un projet pour obliger les touristes à mettre des chaussures en plastique pour ne pas abimer les dalles d'Angkor etc, … Le Gouvernement cambodgien se retrouve avec des projets comme ça, ne sachant pas toujours comment les faire valider par l'UNESCO ou s'en dépêtrer. D'où toute la diplomatie de l'UNESCO et des acteurs qui consiste à – grosso modo – mettre en avant le rôle du CIC pour dire « votre projet c'est très intéressant, il faut vraiment protéger le site en plus c'est super de mettre des chaussures de couleurs différentes chaque jour pour éviter que les touristes réutilisent les chaussures des autres, mais est-ce que vous avez pensé aux déchets ? Comment allez-vous collecter ça pour éviter qu'il y ait des piles

de godasses entassées dans les rizières ? ». C'est un peu la même chose avec le supermarché devant Angkor Vat : ils ne peuvent pas arrêter le projet..., mais il a été interrompu parce que le projet a été tellement dénaturé qu'il n'était plus rentable. Par contre il y a aussi parfois des projets pour lesquels personne ne peut rien y faire.

Que pensez-vous de la remise en eau du réseau hydraulique ?

Ce qui est important, c'est que dans les années 30, le service hydrologique du Protectorat commence à s'interroger sur l'utilité de la remise en eau du baray occidental pour développer l'irrigation. Goloubew met en parallèle, d'une manière intéressante, le plan du réseau hydraulique ancien et le projet moderne d'irrigation. Ça continue à se développer dans les années 50, les américains vont agrandir le réseau, toujours dans une optique fonctionnelle pour de l'irrigation. On pourrait même se demander jusqu'où cette utilisation moderne des baray pour l'irrigation n'a pas un peu aussi faussé l'interprétation de ces ouvrages, où on a voulu voir des anciens ouvrages d'irrigation alors qu'en fait ce n'est probablement pas le cas.

Dans les années 50 et 60, il faut replacer ça dans un contexte plus général de ces années-là, c'était le « tout à l'hydraulique», tout le monde fait des barrages, des grands réseaux d'irrigation, dans tous les pays en voie de développement c'est la grande mode. Donc déjà ça a perduré, ce rôle de l'hydraulique dans le développement économique des pays, c'est une façon de s'approprier les ressources et il y a un côté « grands travaux »… Il faut aussi replacer le rôle de l'hydraulique moderne dans le développement économique et identitaire du pays. C'est dans cet environnement qu'en parallèle il y a le développement d'un discours sur la « cité hydraulique »[358], liant une interprétation historique de la croissance d'Angkor à l'accroissement des capacités de contrôle hydraulique. Ce qui a été probablement sous-estimé et un peu éronné, c'est l'interprétation du fonctionnement de ces structures-là, et d'une utilité des structures. C'est là-dessus qu'on est beaucoup revenu, et dorénavant, on voit les baray comme des éléments plurifonctionnels qui peuvent être d'approvisionnement ponctuel ou de mise en sécurité en aval, ce sont des éléments palliatifs pour gérer les excès d'eau et les fluctuations dues au système des moussons[359]. Et ces structures rentrent aussi dans un rituel, de l'aménagement spatial géométrisé… Mais ça n'est pas pour autant que ce sont des éléments générateurs de l'urbanisme comme ont pu l'être les temples pyramidaux ou les palais, qui ont généré eux-mêmes des utilisations du territoire propres. Et sachant aussi que ces canaux ne sont pas en eau en permanence.

358 Bernard Philippe Groslier, « La cité hydraulique angkorienne : exploitation ou surexploitation du sol ? », *BEFEO T66, N°1,* 1979

359 Damian Evans, Roland Fletcher, Christophe Pottier pour le Greater Angkor Project

En tout cas ce que Groslier explique c'est que quand le baray occidental a été aménagé, le baray oriental était à sec et abandonné.

En fait les différents carottages qu'on a pu faire montrent qu'il y avait une maintenance de ces ouvrages. Et il y a un problème dans la démonstration de Groslier, c'est qu'il est parti sur l'idée qu'il y avait une forte sédimentation dans les baray. Je ne sais pas de quoi il est parti parce que je ne crois pas qu'il ait fouillé dans les baray. Mais en fait il a tort, il n'y a pas de sédimentation dans les baray. Il dit que les baray étaient déjà ensablés etc, mais ça n'a jamais été le cas. La nécropole[360] qu'on a fouillée dans le baray date d'il y a 4000 ans, et était sous 2cm de sable seulement. Alors que les digues du baray font 10m de haut... Par ailleurs, on a des phénomènes de sédimentation dans certains canaux et notamment au sud, qui montrent là qu'il y a eu énormément de sédiments charriés et déposés très rapidement, en très grande quantité, ce qui a bloqué tous les systèmes de drainage. Mais c'est tardif, postérieur au XIIIe-XIVe siècles. Malheureusement on n'a pas assez d'informations pour savoir si cette sédimentation a eu lieu avant l'abandon d'Angkor en tant que capitale, ou juste après. Est-ce que c'est la cause ou est-ce que c'est l'effet ? Ce qui est important c'est que Groslier offre, dans ses travaux[361], une vision diachronique de l'aménagement territorial – et c'est quasiment unique, c'est la première fois – et il fait un lien de causalité quasi directe entre l'hydraulique et le succès d'Angkor. Même si ça n'est pas la seule cause, et il le dit bien.

Et en marge du rôle du développement de l'hydraulique dans la politique du Cambodge dans les années 60, s'est développé ce discours, même si l'on peut imaginer que Groslier avait une certaine audience, c'est pas lieu le premier à avoir avancé l'idée que les Rois d'Angkor étaient des rois constructeurs. Et quand les Khmers rouges étaient au pouvoir et qu'ils ont mis en œuvre des campagnes de canaux d'irrigation, des barrages, des travaux complètement délirants qui ont entrainé la mort de centaines de milliers de personnes, certains auteurs a posteriori ont essayé de faire le lien et de voir en Groslier un inspirateur. Ce qui est complètement faux. C'étaient surtout des fantasmes autour de la grande œuvre angkorienne. Toujours est-il que la « cité hydraulique » dans le monde académique a été contestée puis battue en brèche dans les années 80-90, au moment où le site était complètement fermé, par des personnes qui ne connaissaient souvent rien à Angkor. Plus pour des raisons idéologiques. Parce que l'idée de lier l'hydraulique et le développement angkorien, montre le rôle d'un pouvoir central et centralisateur dans l'hydraulique. Or cette théorie a été développée dans les années 50 dans la mouvance marxiste et avait fait l'objet d'un gros ouvrage qui a eu beaucoup de retentissement dans le milieu académique, par Karl Wittfogel, qui s'intitule *Le despotisme oriental* et

360 Une nécropole a été découverte dans le Baray occidental en 2005

361 Bernard Philippe Groslier, « La cité hydraulique angkorienne : exploitation ou surexploitation du sol ? », *BEFEO T66, N°1,* 1979

qui démontre que la riziculture nécessite des travaux d'aménagement particulièrement lourds qui en arrivent à générer un pouvoir autocratique fort. Bref, c'est du despotisme. Groslier mentionne certes Wittfogel à un endroit, pour dire d'ailleurs qu'il admire bien sa théorie mais qu'il ne faut pas se réduire à ça. Toujours est-il que le concept de la cité hydraulique a été débattu et contesté par les anti-Wittfogeliens et notamment par des personnes qui nient le rôle centralisé des politiques hydrauliques étatiques dans les temps anciens et qui souvent sont inspirés par des écoles anthropologiques qui mettent de préférence en avant le rôle des communautés, etc… On en était là dans les années 90, il y avait l'école anglo-saxonne archéo-anthropologique qui était plus dans la symbolique et le micro-management des ressources hydrauliques, versus une archéologie francophone fonctionnaliste, chacun jouant dans un dialogue de sourds. Et ça s'est un peu calmé notamment dans le cadre du Greater Angkor Project, où, à force de dialogue et de travaux de terrain avec mes collègues anglo-saxons, on a compris que Groslier ne pouvait pas se résumer à une interprétation fonctionnaliste et que de toute manière il y a très clairement un pouvoir centralisé derrière certains types d'ouvrages. On est revenu sur Groslier pour expliquer comment il s'était trompé dans l'interprétation du fonctionnement et dans la raison même de ces structures.

En même temps est-ce que c'est si étonnant dans le sens où l'on parle de rois qui étaient divinisés ?

Divinisés ou pas, vu l'ampleur des réalisations architecturales à Angkor, contester l'existence d'un pouvoir centralisé est un peu étrange. Après, on peut dire que ça ne s'étend pas à l'hydraulique – l'un des arguments est notamment que les inscriptions ne parlent pas d'hydraulique. Tout comme les inscriptions ne donnent pas non plus la recette de la crème fouettée. Toujours est-il qu'il y a quelques velléités de certains – soit parce qu'ils n'ont rien refusent de voir les avancées depuis 1979, soit parce que c'est un projet porteur – pour essayer de faire revivre un peu le débat de manière artificielle. Ce sont des histoires de postures et de verbiage… Il y a 15 ans un colloque a été organisé sous les auspices de l'EFEO et l'UNESCO sur le thème « Angkor et l'eau ». On essayait aussi probablement de varier la vision mono-architecturale d'Angkor pour en proposer une vision plus environnementale, plus paysagère, et je pense que c'était la raison première pour laquelle la France et l'UNESCO ont été les acteurs premiers de ce colloque. La conclusion était en fait déjà écrite à l'avance, car il y avait le projet de remettre en eau un baray, celui de Preah Khan. Mais cela n'avait pas été suivi d'effet. Depuis, les choses ont changé. Au sein d'Apsara, un département traite désormais spécifiquement de l'hydraulique. D'autre part il y a eu des accidents climatiques assez sévères à la fin des années 2000 avec des inondations importantes dans la ville de Siem Reap et de manière

prolongée. Quand tu as tous les hôtels et qu'il n'y a plus d'eau, plus d'électricité, ça commence à couter cher. Donc il y a eu un problème de salubrité et de sécurité de la ville de Siem Reap. Et on a vu se développer à ce moment le discours, notamment de la part des cambodgiens, disant que remettre en eau le système angkorien serait aussi une manière de gérer mieux et de prévenir les inondations. Dans un certain sens, les barays avaient ce type de rôle, capables d'encaisser des surplus. De plus, est venu se greffer il y a quelques années, un autre problème urbain qui est le pompage des nappes. Tout le monde pompe dans la nappe parce qu'il y a un sous-investissement en terme d'infrastructures urbaines et notamment en adduction d'eau, qui entraine pollution… Et on a vu apparaitre des dires assez alarmistes, disant que les hôtels pompaient, pour leurs piscines et leurs golfs, et vidaient les nappes phréatiques – ce qui mériterait d'être étayé parce qu'il y a plusieurs niveaux de nappes etc. Puis plus récemment est venue l'idée que les hôtels pompaient, la nappe baissait, asséchait les remblais de sable et allait faire tomber les monuments. Malheureusement ça a été répété sans un début de preuve, pris au pied de la lettre, et on n'en est pas encore sortis. Du coup, l'histoire de remettre les baray en eau devenait aussi le moyen de sauver les temples : recharger les nappes phréatiques, c'est « regonfler » les remblais, et les monuments vont retrouver une situation « d'origine » hypothétique. Ce qui est une hérésie quand on sait comment sont composées les fondations ou l'absence des fondations des temples. Et surtout quand on sait qu'il y a une variation des nappes phréatiques de l'ordre de 4 ou 5 mètres de profondeur chaque année. Donc si vraiment les variations des nappes étaient une cause de l'effondrement des temples, ça se saurait. Et on sait qu'ils bougent un peu régulièrement, mais c'est le cas depuis plus de mille ans avec les variations saison sèche / saison des pluies. Bref, il faudrait imaginer que si les nappes phréatiques baissent de 10 cm au bout de 25 ans ou 40 ans d'exploitation hôtellière sous la plaine d'Angkor, cela ferait tomber des monuments qui encaissent 5m de variations tous les 6 mois depuis un millénaire. Au final, ces opérations de remise en eau des baray, qui sont une manière de retrouver la « grandeur » des ouvrages angkorien, qui met en valeur le coté sacré de l'eau, une science multiséculaire des khmers, associée à une dimension identitaire, voire nationaliste, pour empêcher les inondations et contrecarrer les effets néfastes du développement des hôtels à Angkor. On peut y voir un amalgame hasardeux et d'autant plus arrangeant qu'il peut faire passer des politiques qui ont un impact particulièrement important pour les populations qui vivent à Angkor et notamment dans les zones agricoles.

Le zonage de protection qui a été mis en place par le ZEMP en 1994 exclut délibérément de nombreux vestiges et se focalise sur le centre névralgique le plus attractif pour les touristes. La protection archéologique ne devrait-elle pas avant tout au service de la recherche scientifique et historique – donc

d'englober tous les sites secondaires ? Est-il prévu de remanier ce plan de zonage ?

Ce zonage très rectangulaire était une manière d'afficher le côté arbitraire du découpage, qui devait après être complété par des zones 4 et 5, la zone 5 étant la province de Siem Reap entière. La zone 2, c'était dans l'idée de créer une réserve où il y ait une gestion raisonnée. Or, les vestiges qui sont à Siem Reap sont classés en zone 3. Mais si tu lis le règlement de la zone 3, rien ne permet de détruire ces vestiges au bulldozer. Ce problème n'est pas directement lié au zoning, mais plutôt à sa non-application. En 1992 quand on nous a demandé de travailler sur le ZEMP, le site venait d'être inscrit au patrimoine mondial sous réserve, sous quatre conditions que le Cambodge ne remplissait pas alors. Il a été inscrit parce que l'UNESCO en avait absolument besoin, d'autant qu'il y avait l'énorme projet UNTAC des Nations-Unies au Cambodge à l'époque, où l'UNESCO était une composante. Et une des conditions à l'inscription était de faire un plan de zonage et de protection, le ZEMP. A l'époque on envisage aussi le site avec sa composante environnementale et paysagère, on sort du parc archéologique architectural propre pour l'intégrer dans un environnement – d'ailleurs les types de biens qui sont inscrits au patrimoine mondial à cette époque-là, montre une évolution vers des sites plus grands et où on commence à parler de patrimoine urbain. C'était donc la province de Siem Reap qui était considérée comme étant classée, la zone de l'étude. En découle le projet ZEMP pour en arriver à un système à 5 zones. Et ces 5 zones étaient indissociables. Les zones 4 étaient prévues d'être créées au fur et à mesure des découvertes et de l'avancement des recherches, parce qu'on savait qu'il y a des sites importants – par exemple Chau Srei Vibol... – et de mémoire je ne crois pas qu'il y ait eu de zone 4 créée, à part la zone de fours près du Phnom Bok découverte en 1997. L'idée c'était donc que les sites secondaires puissent être reconnus et protégés, mais très rapidement la mise en place du ZEMP s'est concentrée sur la partie monumentale, touristique, jusqu'à ce qu'un jour soit déclaré en séance plénière du CIC que seules les zones 1 et 2 avaient été classées au patrimoine mondial. Ce qui, à ma connaissance, est une vision très réductrice. Il y a donc eu un genre de démission des autorités en charge du patrimoine, probablement liée à l'incapacité constatée de gérer quoi que ce soit au-delà du périmètre rapproché des monuments, manque de moyens, de cadres législatifs, de volonté politique, de contrôle, ce qui fait que la zone 5 est passée à la trappe, la zone 4 n'a jamais appliquée, et que la zone 3 a été décrétée être « le problème de la ville ». Les plus grosses fortunes ne se sont pas faites sur le tourisme mais sur la spéculation foncière. C'est un concours de circonstances, y compris avec des acteurs qui sont compétents dans ce domaine, et n'ont pu que constater les limites de l'autorité d'Apsara. De la même manière, on n'a jamais réussi à avoir des plans d'occupation des sols précis, même dans les zones 1 et 2, ne serait-ce que pour avoir un suivi des investissements

fonciers. Un des points qui a aussi malheureusement disqualifié les plans de gestion, est que souvent ces plans étaient faits sous une autorité politique directe – notamment Van Molyvann – raisonnant de manière assez théorique sur ce qu'il faudrait faire, et ignorant, parfois volontairement, les orientations du marché spéculatif et les intérêts des politiques et des investisseurs.

Il y a eu des planifications théoriques qui étaient déconnectées de réalités beaucoup plus grégaires, sachant que le pays depuis 92 a été morcelé, vendu, y compris des terrains publics, ce qui explique un désengagement, constatant une certaine impuissance. APSARA, qui est un établissement public, était directement sous l'autorité du Conseil des ministres, constitué par l'ensemble des ministres du Gouvernement et dirigé par Sokhan, le vice-premier ministre. En fait, depuis 1993, un ensemble d'institutions et de secteurs clés du développement économique ont été placés directement sous l'autorité de Sokhan et du Conseil des ministres. Et l'autorité des Ministères a été directement court-circuitée par cette mainmise du Conseil des ministres. Depuis, APSARA a perdu la maitrise du secteur foncier, et a recemment perdu son autonomie financière, et perdu son indépendance puisqu'elle repasse sous le Ministère de la Culture. Cet établissement public, conçu à la base comme pluridisciplinaire, autonome, avec ses propres sources de financement, est devenu au fil des années un instrument de plus en plus politisé. C'est donc une suite tout à fait logique. Il n'est donc pas du tout impossible que les zones soient remaniées un jour prochain, mais plutôt en défaveur du site. Et le déclassement ne sera possible que si l'UNESCO accepte ou n'y soit pas opposée. En clamant haut et fort – à juste titre niveau discursif – que la conservation ne s'oppose pas au développement, on peut justifier, ou accepter, beaucoup de choses.

Bibliographie

Ouvrages théoriques :

Camillo Boito, *Conserver ou restaurer ?*, éd. de l'Encyclopédie des Nuisances, 2013 (texte de 1893)

Aloïs Riegl, *Le Culte Moderne des Monuments,* éd. ALLIA, 2016 (texte de 1903)

Umberto Eco, *La Guerre du Faux,* éd. Grasset & Fasquelle, Paris, 1985

André Chastel, *Architecture et Patrimoine, Choix de chroniques parues dans Le Monde*, éd. du patrimoine, 2012 (textes de 1994)

Françoise CHOAY, *Le Patrimoine en questions, Anthologie pour un combat*, SEUIL, 2009

Ouvrages et publications sur Angkor :

Tcheou Ta Kouan, *Mémoires sur les coutumes du Cambodge*, traduites du chinois par Paul Pelliot en 1902, texte de 1296

Henri Mouhot, « Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres provinces centrales de l'Indochine », parus dans la revue *Le Tour du Monde* puis version complète éditions Hachette et Cie, 1868

Ernest Bosc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture et des sciences et arts qui s'y rattachent,* imprimeurs de l'Institut de France, 1879

Louis Delaporte, *Voyage au Cambodge, l'architecture khmère*, éd. Ch. Delagrave, Paris, 1880

Emile Soldi, *Les Arts méconnus, les nouveaux musées du Trocadéro*, 1881

Ernest Doudart de Lagrée, *Explorations et missions de Doudart de Lagrée, Extraits de ses manuscrits*, mis en ordre par M. A.-B. de Villemereuil, imprimerie de Mme Veuve Bouchard-Huzard, Paris, 1883

Francis Garnier, *Voyage d'exploration en Indochine*, revu et annoté par Léon Garnier, éd. Hachette et Cie, Paris, 1885

Lucien Fournereau, *Les ruines Khmères : Cambodge et Siam, documents complémentaires d'architecture*, de sculpture et de céramique, éd. Ernest Leroux, Paris, 1890

Etienne Aymonier, *Le Cambodge (3 volumes, 1901-1904) ; Le groupe d'Angkor et l'histoire, vol. III,* éd. Ernest Leroux, Paris, 1904

Etienne Lunet de Lajonquière, *Atlas archéologique de l'Indochine, monuments du Champa et du Cambodge,* éditions Ernest Leroux, Paris, 1901

Etienne Lunet de Lajonquière, *Inventaire descriptif des monuments du Cambodge,* éditions Ernest Leroux, Paris, Tome 1-3, 1902-1911

Jean Commaille, *Guide aux ruines d'Angkor*, Hachette et Cie, Paris, 1912

Exposition coloniale internationale, Paris 1931, Indochine française section des arts, l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Imprimerie d'Extrême-Orient, Hanoi, 1930

Maurice Glaize, *Les monuments du groupe d'Angkor,* éd. J. Maisonneuve, Paris, 1963 (texte de 1944)

UNESCO, *Conférence intergouvernementale de Tokyo*, Tokyo, 1993

Jacques Dumarçay et Christophe Pottier, « Documents topographiques de la Conservation d'Angkor », *Mémoires Archéologiques XXI,* EFEO, Paris, 1993

Christophe Pottier, «Élaboration d'une carte archéologique de la région d' Angkor», *Actes de la 5e Conférence Internationale de l'European Association of Southeast Asian Archaeologists*, Paris, 1994

APSARA, *Angkor : Passé, Présent et Avenir*, Gouvernement royal du Cambodge, Phnom Penh, 1997

Pierre-Yves Manguin et Catherine Clémentin-Ojha, *Un siècle pour l'Asie. L'Ecole française d'Extrême-Orient : 1898-2000*, éd. du Pacifique, EFEO, Paris, 2001

Olivier de Bernon, *Un siècle d'histoire, l'Ecole Française d'Extrême-Orient et le Cambodge*, MAGELLAN & Cie, EFEO, 2003

Henri Chambert-Loir et Bruno Dagens, *Anamorphoses, hommage à Jacques Dumarçay,* Les Indes Savantes, 2006

Hugues Tertrais, *Angkor VIIIe-XXIe siècles, Mémoire et identité khmères*, éd. Autrement, coll. Mémoires/Villes n°137, Paris, 2008

Catalogue de l'exposition « Archéologues à Angkor - Archives photographiques de l'Ecole française d'Extrême-Orient » présentée au musée Cernuschi, Paris, 10 sept. 2010 - 2 janv. 2011, EFEO, éd. Paris-Musées, 2009

UNESCO, *CIC pour Angkor, 15 ans de coopération internationale pour la conservation et le développement durable*, UNESCO Office Phnom Penh, 2010

Alexandra Haendel, *Old myths and new approaches,* éd. Monach University Publishing, Australia, 2012

Chercheurs d'Asie, Répertoire biographique des membres scientifiques de l'École française d'Extrême-Orient (1898-2002), EFEO, le Poiré sur Vie, 2002

Monographies :

Louis Finot, Victor Goloubew, Georges Coedes, *Le Temple d'Angkor Vat*, éd. G. Van Oest, coll. Mémoires archéologiques, EFEO, Paris et Bruxelles, 1929-32, 3 parties en 7 volumes, 608 planches, 11 plans

Guy Nafilyan, *Description graphique d'Angkor Vat*, éd. A. Maisonneuve, coll. Mémoires archéologiques, EFEO, Paris, 1969

Pascal Royère, *Angkor Vat, description architecturale du monument*, Mémoire de D.E.A. sous la direction de Bruno Dagens, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, juin 1995

Pascal Royère, L*e Baphuon, de la restauration à l'histoire architecturale*, coll. Mémoire archéologiques, EFEO, Paris, 2016

Revues et bulletins :

Bulletins de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, de 1901 (T1) à 2015 (T101)

Revue *Le Monde colonial illustré,* année 1931

Bulletins de la Société de géographie

Comptes Rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres

- Charles Barbier de Meynard, Compte-rendu du 11e Congrès des orientalistes à Paris, *CRAIBL*, 41e année, N°5, 1897

- Claude Jacques, « Les derniers siècles d'Angkor », *CRAIBL*, 143e année, N. 1, 1999. pp. 367-390

- Pascal Royère, « Les travaux de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sur le site d'Angkor au Cambodge », *CRAIBL*, juillet-octobre 2011, p. 1315-1330

Louis Malleret, « La Restauration des Monuments d'Angkor et ses problèmes », *Studies in conservation, Vol. 4,* N°2, mai 1959, pp. 51-61

Yoshiaki Ishizawa, « Angkor Vat en péril : les dix dernières années », *The Journal of Sophia Asian Studies, N°8*, 1990

Pierre-Yves Manguin, « Les archéologues en quête d'une identité pour l'Asie du Sud-Est », *Le Monde*, 10 mai 1996

Christophe Pottier, « La quatrième dimension du puzzle », *Seksa Khmer N°1*, 1999

Jacques Gaucher, « Angkor Thom une utopie réalisée », *Arts asiatiques, T59*, 2004, pp. 58-86

Roland Fletcher, Damian Evans, Christophe Pottier et Chhay Rachna, « New discoveries at Angkor Wat, Angkor», *Antiquity 89 348*, Antiquity Publications Ltd, 2015

Notes et articles spécialisés :

Bernard-Philippe Groslier, « Etude sur la conservation d'Angkor », archives EFEO, 1958

Bernard-Philippe Groslier, « Les Travaux de la Conservation d'Angkor, I et II », archives EFEO, 1965

Filmographie :

Didier Fassio, *Le secret des temples d'Angkor*, LA CINQUIEME, CINETEVE, CANAL +, 1995

Rithy Panh, *Les gens d'Angkor,* 2003

Didier Fassio, *Angkor, l'aventure du Baphuon,* CINETEVE, Ecole française d'Extrême-Orient et C. TOUT COM ! International, 2009

Frédéric Wilner, *Angkor redécouvert*, ARTE, 2013

Archives de l'INA

Emissions :

« Cambodge (1/4) », *La Fabrique de l'Histoire*, France Culture, 18-01-2016

« Cambodge (3/4) », Norodom Sihanouk, le « prince changeant », *La Fabrique de l'Histoire*, France Culture, 20-01-2016

« Angkor, de la découverte à la création d'un mythe », *Le Salon Noir,* France Culture, 15-10-2013

Je tiens à adresser mes remerciements les plus chaleureux à Isabelle Poujol, Maric Beaufeïst, Christophe Pottier et Pierre-Yves Manguin pour m'avoir fait découvrir mille facettes de cette architecture angkorienne qui m'émerveille; Sophie Biard avec qui j'ai pu sillonner le Cambodge à la recherche de trois briques perdues dans la forêt et Gabrielle Abbe pour ses renseignements précieux. Je remercie particulièrement Philippe Prost pour m'avoir transmis le goût des vieilles pierres et Angèle Denoyelle pour ses conseils avisés et sa bienveillance.